9 782284 014850

63,27 Euros

ANTHROPOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RURAL ET PARTICIPATION DANS LA COOPÉRATION ITALIENNE

Massimo TOMMASOLI

ANTHROPOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RURAL ET PARTICIPATION DANS LA COOPÉRATION ITALIENNE :

LE CAS DE LA CORNE ORIENTALE DE L'AFRIQUE

❖

Diffusion Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES
Thèse à la carte

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Thèse de Doctorat en Anthropologie Sociale et Ethnologie

ANTHROPOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RURAL ET PARTICIPATION DANS LA COOPÉRATION ITALIENNE:

LE CAS DE LA CORNE ORIENTALE DE L'AFRIQUE

par

Massimo TOMMASOLI

numéro d'inscription à l'ÉHÉSS 14668

Professeur Gérard DELILLE, *(Directeur d'études)*
Professeur Marc ABÉLÈS,
Professeur Bernardo BERNARDI,
Professeur Jean-Pierre Olivier DE SARDAN,
Professeur Ignacy SACHS.

Paris, 12 février 1998

Note du Diffuseur

Cet ouvrage est la reproduction *en l'état* de l'exemplaire de soutenance. Les Presses Universitaires du Septentrion ne peuvent être tenues responsables des « coquilles » ou toutes autres imperfections typographiques contenues dans les pages ci-après.

En application de la loi du 1 Juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris)

© Massimo TOMMASOLI
I.S.B.N. : 2-284-01485-2

PRESSES UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION
Rue du Barreau BP 199 59654 Villeneuve d'Ascq Cédex France
Tél : 03 20 41 66 80 Fax : 03 20 41 66 90

Web http : //www.septentrion.com

École des Hautes Études en Sciences Sociales

Table des matières
Thèse de doctorat
Massimo Tommasoli
Numéro d'inscription à l'ÉHÉSS 14668

ANTHROPOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RURAL ET PARTICIPATION DANS LA COOPÉRATION D'ALIENNE: LE CAS DE LA CORNE ORIENTALE DE L'AFRIQUE

1. Anthropologie, développement et participation 1

Culture et développement 1

Développement et participation populaire 21

Développement, planification et configuration développementiste 26

Un parcours dans la participation 35

2. La découverte des dimensions sociales du développement 51

Un concept-scheme culturel 52

Anthropologie, développement et recherche appliquée 53

Certaines connotations sémantiques du terme «développement» 59

Le développement et la «poussée vers l'action» 63

Comprendre pour agir 68

Modernisation: la culture «traditionnaliste» conçue comme obstacle au développement 74

Dépendance: globalisation et localisation 81

La crise du réductionnisme économique et les dimensions sociales du développement 84

3. Critiques anthropologiques du développement 99

Anthropologie et développement économique: observations sur la rationalité 102

Anthropologie du développement et *development anthropology* 104

Anthropologie et économie du développement 115

Anthropologie et logique de la planification du développement 119

Le «discours» du développement 139

Critique du développement et anthropologie de la modernité 138

Un régime de représentations *postdéveloppement* 142

Le développement comme «machine anti-politique» 147

Une anthropologie du changement socio-culturel et du développement 155

4. **Le développement participatif, la participation populaire et la «configuration développementiste»** 177

Les principes du développement participatif 179
Participation et appareil du développement 179
L'affirmation des principes du développement participatif 191
Participation et *development anthropology* 205

Participation populaire et populisme 223
Participation populaire et discours du développement 225
Planification et populisme 234
Populisme développementiste et populisme bureaucratique 238

5. **Analyse sociale et cycle de projet** 255

La «métabolisation» des externalités 262

L'institutionnalisation de l'analyse sociale au sein de l'appareil du développement 272
La stratégie sociale de la Banque Mondiale 273
L'analyse de l'efficacité sociale au sein de l'USAID 295
La professionnalisation du développement social au sein de l'ODA 307
La coopération gouvernementale italienne 316

Le contrôle social du développement 333

6. **L'organisation de la participation dans l'Éthiopie révolutionnaire** 347

Socialisme agraire et participation pendant le *Därg* 347

Les système des coopératives 356
Le bases juridiques 356
Les Coopératives de Producteurs (CP) 361
Coopératives de Service (CS) 367
Les rapports entre les CP et les CS 373
Associations «traditionnelles» 377

Les CS en Arsi et dans la région du Balé du Nord 384
Un profil des CS d'après les dossiers officiels 386
Rendements et contraintes des CS 391
Les CS et les associations «traditionnelles» 397

7. **Dynamiques de l'adaptation socio-économique dans la réinstallation** 405

Le programme éthiopien de réinstallation 410

Reinstallation dans la Vallée du Beles (1985-88) 423
Origine du projet 424
Le «Projet Tana-Beles» 427
Organisation de la main-d'oeuvre et production agricole en 1988 435
Coûts du projet 439

Stratégies d'adaptation: exploitations familiales (1987-88) 442
Modèles de pré-installation des exploitations agricoles familiales 445
Activités agricoles autonomes dans la Vallée du Beles 448

Les stratégies d'adaptation des colons, l'utilisation de la terre et la différenciation ethnique 455
Commercialisation et dynamiques des échanges (1987-88) 458

Evaluation critique de la réinstallation dans la Vallée du Beles 463

8. **Participation populaire et reconstruction après le conflit** 479

Concepts hybrides de participation 480

Communautés de base en Éthiopie au cours de la période de transition 496
Gouvernement local et participation de la communauté au développement 500
Quelques expériences pratiques 507
Le Fonds de réhabilitation sociale *507*
Le programme RESOURCE *512*
Associations et participation au niveau des communautés 517

Réhabilitation sociale en Érythrée après le conflit 526
Réhabilitation et participation à la reprise économique et sociale 529
Le cycle du projet ECRF 532
Participation de la communauté dans la pratique 534
Le comités de développement et le mahbär *li-mat* *539*
Les mahbär *enfant des communautés rurales* *542*
*L'*equb *547*
Formes traditionnelles de crédit *550*
Le travail collectif selon la tradition tigréenne et l'experience del'ECRF 552
ECRF et participation 556

La participation comme fin et comme moyen 561

9. **Conclusions: Développement participatif et logique de planification** 575

Bibliographie 613

Glossaire 645

Table des photographie 649

Table des cartes 651

1

Anthropologie, développement, participation

> « Quand *moi*, j'utilise un mot » dit Humpty Dumpty d'un ton quelque peu méprisant « il signifie exactement ce que moi, j'ai décidé qu'il signifie… ni plus ni moins ».
> « Il s'agit de savoir » dit Alice « si vous *pouvez* donner aux mots des significations différentes ».
> « Il s'agit de savoir » dit Humpty Dumpty «qui commande… un point c'est tout ».
>
> Lewis Carroll, *De l'autre côté du miroir*

Le but de cet ouvrage est d'analyser le développement — l'un des thèmes les plus controversés de notre époque — d'un point de vue anthropologique. Les sciences sociales ont longtemps essayé de définir le concept de développement de façon rigoureuse et univoque. Mais il s'agit là d'une notion vague et allusive qu'il est difficile d'utiliser comme catégorie analytique sans risquer aussi d'affirmer implicitement les jugements de valeur qui lui sont liés. Toutefois, l'on peut quand même envisager le développement comme objet d'étude, si l'on entend par là l'ensemble des pratiques et des représentations sociales exprimées par des sujets qui participent à des interventions de changement planifié.

A partir de cette définition, on se concentrera sur l'affirmation, dans le monde de la coopération, de l'idée de participation, à savoir de l'appropriation, de la part des sujets impliqués à des titres divers dans une intervention de coopération internationale, des processus de transformation que celle-ci entraîne. Cette affirmation a engendré des concepts, elle a consolidé des spécialisations et ouvert de nouveaux domaines d'intervention. Tout cela représente une approche innovatrice mieux connue sous le nom de développement participatif. Celui-ci vise à corriger une contradiction de la coopération internationale selon laquelle le rôle principal au sein des processus de changement programmé serait confié à des planificateurs (hommes politiques, diplomates et techniciens) dépositaires d'un savoir expert et non pas aux protagonistes de ce changement. Une réflexion sur le développement participatif nous permettra de mettre en évidence certains aspects de la logique de planification qui prévaut au sein des institutions de la coopération internationale et d'identifier les éléments nécessaires à l'élimination de cette contradiction.

On examinera donc la question du développement en relation avec le thème de la participation. On analysera en particulier l'intérêt récent que suscitent les dimensions

sociales du développement et leur rapport avec la croissance économique, les dernières critiques du discours du développement formulées d'un point de vue anthropologique et l'utilisation du concept de participation populaire dans les rhétoriques des acteurs de la coopération. On verra ensuite comment certaines institutions de l'aide publique au développement ont accueilli les dimensions sociales du développement, notamment en ce qui concerne l'emploi de connaissances anthropologiques dans le cadre de la programmation d'interventions de coopération, en tenant compte d'une part de l'importance attribuée au thème de la participation populaire et, de l'autre, de la demande d'analyse sociale exprimée par l'appareil institutionnel lui-même. Et dans cette optique, on considérera les implications de l'usage de rhétoriques participatives de la part de la coopération internationale dans un Pays en développement comme l'Ethiopie, face à des politiques nationales de développement centrées sur des hybrides locaux de ces mêmes rhétoriques. Enfin, c'est une réflexion sur les caractéristiques potentielles d'une logique d'intervention pour le contrôle social du développement qui conclura le sujet traité dans cet ouvrage.

1.1
Culture et développement

Le principe du développement participatif et celui de la participation populaire, qui est très étroitement lié au premier, sont des éléments qui caractérisent aussi bien les réflexions actuelles sur le développement au sein de la coopération internationale, que les réflexions sur le soutien au développement de régions situées dans les pays industrialisés. Ces réflexions se fondent sur une double reconnaissance. D'une part, la croissance économique n'est plus considérée aujourd'hui comme l'élément constitutif du développement tout en en demeurant l'un des facteurs clef. Et à ce propos, certains concepts, méthodes et arguments anthropologiques, — fondés en grande partie sur les résultats de recherches intensives effectuées sur le terrain et ayant comme domaine privilégié d'étude les processus de mutation sociale et culturelle déterminés par le développement — ont largement alimenté la critique adressée au réductionnisme économique. D'autre part, la capacité de gouverner le changement politique, économique et social revêt une importance toujours plus grande dans les politiques de coopération au développement. Un indicateur de cette tendance réside dans l'emploi de plus en plus fréquent dans le monde de la coopération de l'expression *good governance* (bonne gouvernance) pour décrire une situation déterminée par le concours de facteurs tels que la gestion du secteur public, l'Etat de droit, le respect des droits humains, les processus de démocratisation et le développement participatif. Le succès récent du principe du développement participatif s'inscrit dans une réaction plus générale à l'inadéquation des

1

Anthropologie, développement et participation

«The question is,» said Alice, «whether you can make words mean so many different things.»
«The question is,» said Humpty Dumpty, «which is to be master – that's all.»

LEWIS CARROL, *Alice in Wonderland*.

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Le concept de développement, que l'on a longtemps, dans le secteur des sciences sociales, tenté de définir inutilement d'une manière rigoureuse et univoque, est une notion fuyante et allusive, difficilement utilisable comme catégorie analytique sans risquer d'affirmer implicitement les jugements de valeur qui lui sont reliés. Toutefois, cela n'empêche pas de considérer le «développement» comme objet d'étude, en partant d'une définition descriptive, comme l'ensemble des pratiques et des représentations sociales exprimées par des sujets engagés dans des interventions de changement planifié. A la lumière de cette définition particulière de la notion de développement, nous nous intéresserons, dans notre étude, à la manière dont, dans le monde de la coopération internationale, l'idée de la nécessité de la

«participation» des sujets bénéficiaires d'un projet de développement aux processus de changement déterminés par celui-ci s'est imposée graduellement. Nous analyserons, dans ce but, quelques données empiriques relatives à la réalisation de politiques et de programmes de développement rural en Somalie, en Ethiopie et en Erythrée.

L'affirmation du principe du développement de la participation, et de l'idée de participation populaire qui lui est étroitement liée, a marqué les réflexions les plus récentes sur l'aide publique au développement. Celle-ci se base sur la reconnaissance implicite de l'inadéquation des instruments conceptuels avec lesquels les gouvernements, les agences intergouvernementales et les organisations non gouvernementales ont visualisé et traité les phénomènes de changement liés à la coopération internationale. Cette reconnaissance dérive des critiques d'un paradigme réductionniste assimilant le développement à la simple croissance économique. Des concepts, méthodes et arguments anthropologiques, basés en grande partie sur les résultats de recherches intensives effectuées sur le terrain, ont largement contribué à ces critiques. Ces dernières années, ces résultats ont assumé les processus de changement social et culturel, déterminés par le

développement, comme un secteur privilégié d'étude[1]. L'appel à la participation populaire, tantôt général et superficiel, tantôt spécifique et convaincu, n'a pas résolu les contradictions des institutions qui considèrent le développement comme l'objectif de leur propre activité. Cependant, celui-ci a eu le mérite de mettre en évidence les limites des approches précédentes et d'indiquer quelques issues potentielles à l'impasse théorique et pratique de la coopération internationale. L'élément commun à cette révision est la conscience que le développement n'est pas une réalité unique, homogène et continue, universellement acceptable, le résultat d'une combinaison de choix techniques, de décisions politiques et de logiques rationnelles, mais plutôt «l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7). Dans cette perspective, le «développement» est entendu comme une sorte de point de comparaison entre des logiques, des représentations et des intérêts d'acteurs sociaux différents, pouvant, en tant que tel, faire l'objet d'une analyse anthropologique.

[1] On ne peut, ici, présenter tous les documents publiés sur ce sujet. Pour une reconnaissance des principales orientations de recherche, on renvoit au troisième chapitre, dans lequel nous prendrons en considération quelques traditions d'étude, telles que les recherches sur les systèmes locaux du savoir en rapport à des interventions de développement, les études sur le développement rural et les ethnographies de projet de développement.

Notre étude entend fournir une contribution à la réflexion sur les ambiguïtés que l'appel à la participation comporte dans des contextes de coopération concrets. D'après nous, ces ambiguïtés ont pour origine l'idée, prédominante dans les logiques de planification et d'intervention des développeurs, selon laquelle il serait possible de considérer le développement séparément de la culture, comme s'il s'agissait de deux ordres différents de réalités. La thèse que nous soutiendrons ci-après affirme, en revanche, que l'on peut concevoir le développement comme réalité (certainement pas comme idéologie) uniquement en tant que partie de la culture et que l'on n'aura donc pas un seul développement, tout au moins tant qu'il y aura polymorphie culturelle. L'idée d'un développement de la participation, restant entendu qu'il puisse y avoir un développement de «non participation», semble indiquer que le développement est considéré comme une réalité différente de celle des individus et des populations qui devraient en être les protagonistes. Si on renonçait à considérer le développement comme une réalité nouvelle et différente, représenté par une idéalisation des modèles de vie proposés par les sociétés industrielles avancées, on ne ressentirait alors plus l'exigence de souhaiter une participation des bénéficiaires à leur propre

développement, pour la même raison que l'on ne ressent pas le besoin d'encourager un fait évident, comme la participation d'un individu à sa propre croissance. En d'autres mots, le caractère de la participation serait à nouveau implicite et constituerait une notion générale de développement, au lieu de qualifier la cooptation dans un «développement» historiquement déterminé, conçu comme une réalité objective, nécessaire, positif, universellement souhaitable et accepté, coïncidant en définitive avec l'expansion de l'économie de marché et de ses systèmes de production et de consommation.

Le type de «développement» que nous étudierons aux pages suivantes concernera un type particulier de changement social et culturel, basé sur l'idée que les processus de changement d'un contexte déterminé peuvent être guidés, orientés, induits grâce à une utilisation rationnelle des ressources humaines, matérielles et immatérielles dans des horizons temporels définis, c'est-à-dire en appliquant une logique de planification estimée cohérente par rapport à la vision du monde des planificateurs. Celui qui partage cette vision est tenté de penser que l'on ne peut non plus concevoir le développement sans accepter la logique de planification du changement à laquelle il est aussi étroitement lié. Le concept de «développement» comporte donc une équivoque

anthropologique dérivant du manque de perception que la culture est changement par essence, en raison de la dynamique que ses porteurs lui ont donnée, des individus qui se succèdent dans le temps - par la naissance et le «développement» de l'âge - avec leurs propres besoins et leurs propres perceptions, et qui innovent et entretiennent la culture. Autrement dit, toutes les cultures possèdent leurs processus de «développement» supportés par des principes et des règles opérationnelles différentes. Ces processus sont consciemment perçus comme tels par les sujets appartenant à chaque culture, bien qu'ils soient évalués d'une manière ethnocentrique, c'est-à-dire sur la base de valeurs, de normes et de critères de signification différents et cohérents avec des visions de soi et des autres provenant de représentations et de pratiques sociales. Les éléments fondamentaux pesant sur ces processus, tels que la croissance démographique, la disponibilité des ressources, les mouvements migratoires, les contacts et les échanges avec d'autres cultures, sont des facteurs qui, en influençant les dynamiques et les rythmes internes du changement, provoquent ce «mouvement» et ces différenciations reconstruites en réseaux de relations causales, c'est-à-dire en modifications des conditions de vie individuelles et collectives. Ces modifications ne

sont pas seulement perçues comme un simple changement, mais sont en quelque sorte également jugées comme une plus ou moins grande adaptation. Elles sont donc situées dans un ordre spatial et temporel faisant lui-même l'objet d'une interprétation et d'un jugement comparatif par rapport à des coordonnées internes à chaque culture, telles que, par exemple, la vision de son propre passé, la comparaison avec ses voisins, le sens de l'identité personnelle et communautaire.

Nous n'entendons pas affirmer par cela la légitimité de la construction d'une échelle de valeurs ethnocentriques déterminant le niveau de développement d'un peuple par rapport à la perception des conditions économiques, technologiques, sociales et culturelles des autres peuples. Et ce d'autant plus que l'idée de «développement» prédominant dans le monde moderne, comme nous le verrons au prochain chapitre, correspond justement à une échelle de valeurs déterminée culturellement, dont l'ethnocentrisme a justifié la domination du monde occidental à travers le contrôle, la soumission et l'exploitation des populations considérées sous-développées. Nous voulons uniquement souligner que l'idée d'un processus de changement est inhérente au concept de culture lui-même et que dans chaque culture on trouve des traces de stratégies de «mouvement», dans le sens

attribué ci-dessus à ce terme, conceptualisées selon des catégories de signification internes à chaque culture et cohérentes avec celle-ci. Ce sont, autrement dit, des représentations du changement, sans doute particulières et locales, qui sous-entendent un rythme et la possibilité d'une direction (pas nécessairement linéaire) de la différenciation, selon des modalités soumises en partie à des dynamiques estimées contrôlables et en partie à une sorte de dérive.

Comme l'a observé Bernardi, la culture entendue dans un sens anthropologique est une réalité dynamique soumise, même si dans un cadre de continuité substantielle, à un changement constant, dû à la transmission, d'individu à individu, de génération en génération, de valeurs, de formes et d'institutions, à travers les quatre facteurs qui la constituent: «l'*anthropos*, c'est-à-dire l'homme dans sa réalité individuelle et personnelle; l'*ethnos*, communauté ou peuple, entendus comme association structurée d'individus; l'*oikos*, l'environnement naturel et cosmique à l'intérieur duquel l'homme agit; le *chronos*, le temps, condition où se déroule l'activité humaine, en continuité successive» (BERNARDI, 1995:46). Ces quatre facteurs contribuent à donner un caractère procédural et dynamique à la culture; il n'est ni possible, ni correct d'attribuer à un seul de ces

facteurs un poids décisif dans la détermination de la direction du changement.

Essayons d'examiner, d'une manière synthétique, les conséquences possibles de l'attribution d'un rôle déterminant à un des quatre facteurs indiqués ci-dessus par rapport aux trois autres. L'idée de développement hégémonique dans le monde contemporain, que nous analyserons plus en détail au chapitre suivant, consiste en une espèce de réductionnisme définissant le développement principalement en termes de croissance économique. Si on attribue aux mécanismes du marché un poids déterminant dans les processus de changement, cette vision focalisera l'élément portant du changement sur les choix effectués par les individus afin de maximiser leurs profits. L'affirmation d'un concept de développement séparé du concept de culture, ou mieux encore coïncidant avec les caractères de la culture universalisante du monde occidental industrialisé, se base en effet sur l'idée que l'individu, par ses choix rationnels pour optimiser des ressources rares dans un horizon temporel défini, peut utiliser la technologie pour satisfaire ses besoins, confiant que ces choix contribuent de toute façon au bien-être collectif. Une telle conception sanctionne non seulement la prédominance de certains facteurs de la culture, *anthropos* et *oikos*, sur les

autres, mais elle le fait en attribuant aux logiques qui dirigent les choix de l'individu, les caractères idéalisés et la rationalité présumée d'un entrepreneur inséré dans une économie de marché.

L'idée d'une séparation entre culture et «développement» est un des fondements principaux du paradigme du développement entendu comme simple croissance économique. Le deuxième chapitre a le but de montrer que ceux qui s'inspirent de ce paradigme n'affirment en définitive pas autre chose que cela: les éléments de «développement», défini dans un sens large comme «changement», existant dans les autres cultures ne permettraient pas d'atteindre le développement, entendu cette fois comme croissance économique, possible à condition seulement d'obtenir une croissance de la production, une commercialisation et une consommation de biens que seule l'économie de marché peut permettre. Dans cette perspective, donc, le développement coïnciderait avec certains caractères idéalisés d'une culture entendue dans un sens large comme proche de celle du monde occidental[2].

[2] La définition la plus proche du «développement» conçu comme un «changement» cohérent avec les éléments présents dans une culture, formulée comme une alternative au modèle dominant du développement économique mais toutefois inscrite dans le même paradigme, pourrait peut-être être le concept de «développement endogène» que nous traiterons dans le chapitre suivant. L'idée de développement endogène a certainement le mérite de reconnaître l'existence et l'importance d'éléments internes à une culture à provoquer le changement. D'autre part, tout comme le modèle dominant de développement comme croissance économique, dérivant de l'incorporation dans l'économie mondiale du marché, le modèle endogène court également le risque de donner une vision diminuée et ambiguë du changement. Diminuée, car l'hypothèse d'un

Après la deuxième guerre mondiale, entre les années cinquante et soixante, la conviction que le développement avait une fin, qu'il devait se conformer le plus rapidement possible, selon une échelle de valeurs fortement eurocentrique, au modèle proposé par les sociétés industrialisées avancées, a eu la solidité d'une certitude, d'une vérité évidente qui n'avait nul besoin de démonstration mais d'application. Lorsque les difficultés, les paradoxes et les échecs d'un grand nombre d'interventions ont poussé à en mettre en discussion les principes, cette idée a encore gardé sa crédibilité par habitude à l'intérieur des institutions de coopération, jusqu'à ce que la nature globale de l'impact de l'environnement, de l'impact social et économique des décisions prises au nom du développement, et expérimentées en petite partie seulement dans le domaine et avec les ressources qui lui sont destinées, en a montré la nature illusoire.

Dans le paradigme du développement économique l'idée de la nécessité de l'exercice d'un contrôle rationnel sur la direction, la vitesse, le rythme, la quantité et la qualité du changement technologique, politique,

changement autarciquement «endogène» ne semble définissable qu'abstraitement, car l'échange «exogène» est un élément essentiel de la dynamique de la culture. Ambiguë, car les frontières par rapport auxquelles on pourrait définir le caractère proprement endogène d'un changement apparaissent fuyantes, transitoires et instables, sujettes à des ajustements continuels étant elles-mêmes le produit de représentations sociales.

institutionnel et social prend une importance centrale. Ce contrôle est possible à condition d'utiliser des techniques de planification du changement basées sur une logique postulant la capacité de choisir entre des alternatives d'action afin d'obtenir un résultat attendu. Autrement dit, dans le paradigme du développement économique la notion de changement planifié est essentielle pour atteindre l'objectif du développement. Toutefois, la logique de planification du développement ne se limite pas à attribuer des priorités aux choix individuels dans le changement économique, mais établit le principe que les relations entre *anthropos*, *ethnos*, *oikos* et *chronos* peuvent être gouvernées grâce à l'utilisation d'un savoir technocratique trouvant son expression la plus complète dans la forme du «projet», c'est-à-dire dans un dispositif de changement planifié s'appliquant à un contexte circonscrit, dans un horizon temporel établi d'une manière cohérente avec les exigences de budget d'une institution de coopération (qu'elle soit gouvernementale ou non, internationale ou nationale, sectorielle ou thématique), à travers le déploiement d'un langage spécialisé et l'utilisation de règles et de procédures relativement homogènes, décelables dans l'ensemble du monde cependant varié de l'aide publique au développement.

La rationalité de l'action est limitée aux choix individuels, effectués pour optimiser des ressources rares en tenant compte des conditions et des contraintes de la technologie et de l'environnement. Les choix individuels renvoient au facteur *anthropos*, les ressources rares et la technologie à l'*oikos*. On suppose implicitement dans cette approche que la plus grande liberté de choix pour chaque individu n'est pas en contradiction avec l'intérêt général, mais constitue plutôt la meilleure voie, presque obligée, pour obtenir non seulement le bien individuel mais aussi le bien collectif.

Le facteur temps, *chronos*, entre dans le cadre surtout pour l'impact inévitable de la succession chronologique des générations dans le changement social et culturel. En effet, les jeunes sont malléables, prêts au changement car ils en perçoivent le sens, alors que les personnes âgées ont tendance à s'identifier à ce qu'ils ont vécu ou réalisé et sont conservateurs. D'autre part, si ces derniers doivent nécessairement participer au changement, même en considérant l'importance croissante du poids politique des individus avec l'âge, il faut, en revanche, faire confiance aux jeunes. En effet, à la différence des personnes âgées, pour les jeunes, le changement

représente plus une perspective de leur condition future que la vision rétrospective de leur expérience.

En outre, *chronos* joue un rôle important dans la dynamique du changement en faisant référence au moins à deux caractères: le rythme et la vitesse. Dans le modèle du développement économique, le rythme du changement, c'est-à-dire la régularité dans le temps des actions programmées par le planificateur, est basé sur les capacités des individus[3] d'apprendre et de mettre en pratique les éléments d'innovation (technologique, économique, institutionnelle, sociale) inclus dans un dispositif de développement ou de projet. L'ordre de ce rythme est donc donné par la disponibilité des individus à se conformer à la réalité refondée par l'innovation, alors que le facteur de l'*ethnos* est pris en considération par le paradigme du développement

[3] Tous les individus ne considèrent pas le changement de la même manière. Les plus disponibles sont en général les plus jeunes, parfois les plus marginaux. La variabilité du comportement individuel à l'égard de l'innovation a toujours attiré l'attention des planificateurs du développement. Nombre de stratégies d'intervention, comme par exemple la stratégie du développement rural, visaient à atteindre les objectifs de développement relatifs à une population (les habitants d'un bassin-versant, d'un district, d'une région) par des tactiques qui focalisaient l'action d'agents du changement (cadres techniques, experts, animateurs locaux) sur les individus les plus ouverts à l'innovation technologique, appelés communément «paysans modèles». On attendait d'eux qu'ils répandent à l'intérieur de leurs communautés leurs nouvelles compétences et capacités. Les identikits de ces «individus innovateurs», que l'on peut retrouver dans de nombreux documents de projet, reflètent davantage le sens commun des planificateurs sur la supposée rationalité économique des bénéficiaires d'un programme développement, qu'une considération effective de la plus grande disponibilité au changement de certains des acteurs sociaux engagés.

économique surtout pour la contribution qu'il peut donner à la création d'un environnement institutionnel favorisant l'action de l'individu[4]. La vitesse du changement sera déterminée d'une manière analogue par la capacité de chaque individu d'exploiter les opportunités offertes par le changement de l'*oikos*, surtout sur le plan technologique, rendu possible par les ressources matérielles et immatérielles introduites de l'extérieur dans des contextes d'intervention concrets. Dans ce type de représentations, les contraintes temporelles à la logique de la planification seront reconduites, d'un côté, à la résistance de chaque individu à l'innovation, et d'autre part, à l'efficacité des mécanismes de transmission transgénérationnelle de l'innovation elle-même[5]. En bref, *ethnos* et *chronos* sont vus dans cette perspective comme une sorte d'éléments médiateurs par lesquels le planificateur agit sur *anthropos* et sur *oikos*, véritables foyers du changement planifié.

[4] Ces dernières années, un des sujets soutenus par les institutions financières internationales pour justifier les échecs des politiques de stabilisation économique et d'ajustement structurel enregistrés dans de nombreux pays en voie de développement a été le «*sequencing*», c'est-à-dire le fait que les mesures de réforme proposées n'avaient pas respecté un ordre temporel correct, en en compromettant les effets attendus.

[5] Ces dernières décennies, après une réflexion dont nous parcourerons les principales étapes dans la première partie de notre étude, l'appareil du développement a commencé à prêter attention à d'autres contraintes, comme celles dues au facteur de l'*ethnos* (qui a engendré la «découverte du social») ou du facteur de l'*oikos* (avec l'emphase récente sur le développement possible), toujours conçus, cependant, comme des éléments subordonnés par rapport à la prédominance du facteur de l'*anthropos* dans le développement.

Il n'est pas simple de faire une critique d'un tel paradigme, qui fut pendant longtemps le point commun des planificateurs du développement, et a nécessairement pour origine une prémisse anthropologique: la reconnaissance qu'il consiste en une représentation d'une réalité, ou mieux, en un point de vue émique, c'est-à-dire exprimé d'une manière significative pour quelques-uns des acteurs sociaux engagés dans les processus de changement liés au déploiement d'un dispositif de développement. L'attention pour l'action individuelle dans les dynamiques du développement, par exemple, énoncée dans de nombreuses déclarations abstraites de politique de coopération, n'a pas empêché que dans la plupart des cas concrets de coopération, l'application du paradigme du développement économique n'ait obtenu que le renforcement de l'action de l'Etat, aussi bien pour ce qui concerne le niveau de médiation institutionnelle que l'appareil du développement légitime dans son action de négociation, que pour ce qui est de la présence de l'Etat dans l'économie, souvent en contradiction avec les théories néolibéristes ayant informé le paradigme du développement économique. Si d'un point de vue émique ce paradigme semble privilégier *anthropos* et *oikos*, d'un point de vue éthique, il ne fait pas beaucoup plus que de rechercher en *ethnos* des interlocuteurs appropriés pour son action, souvent

localisés à l'intérieur d'élites locales, avec un effet curieux de production et de renforcement d'identité. Dans la pratique, par conséquent, ni *anthropos*, ni *ethnos* ne sont un facteur décisif dans le paradigme analysé mais plutôt un circuit de médiateurs privilégiés qui, parfois, prennent l'apparence d'un nouvel *ethnos*.

Les principaux points faibles du paradigme du développement économique, décrit en fonction des quatre facteurs de la culture, sont à l'origine de la naissance et de la consolidation d'un ensemble d'études, d'enquêtes et de contributions d'analyse qui ont représenté ces dernières années une orientation disciplinaire de recherche anthropologique. Ces limites peuvent être résumées de la façon suivante:

- Les facteurs de l'*anthropos* et de l'*ethnos* doivent être considérés ensemble et non pas séparément ou subordonnés l'un à l'autre. On ne peut, comme il a été fait pendant longtemps dans l'appareil du développement, considérer *ethnos* uniquement lorsque l'on repère des limites sociales potentielles au déploiement d'un dispositif de développement. Le rapport entre la rationalité et l'identité sociale d'*anthropos* est sous-évalué par le paradigme du développement économique: *anthropos* est tel en *ethnos*, de la même manière que *ethnos* est tel à

travers *anthropos*. Des normes, des valeurs et des institutions sociales pèsent d'une façon significative sur l'action individuelle. L'hypothèse de l'existence d'une rationalité économique de l'acteur social, que le paradigme du développement économique considère davantage comme un objet que comme un sujet de planification, est basée sur la conception d'*anthropos* comme un *homo oeconomicus*, cette vision ne tenant pas compte de l'existence et de l'importance de logiques attribuant des significations sociales à des comportements classés par les planificateurs comme non économiques.

- Dans l'utilisation des ressources que la logique de planification considère «optimale», le facteur temps change radicalement la perspective d'utilité pour *anthropos* et *ethnos*: alors qu'à court terme, ce qui est utile et rationnel pour *anthropos* peut ne pas l'être pour *ethnos*, à long terme, ce jugement peut être renversé. L'élément du temps est ambivalent et qualifie donc la nature de la compétition entre intérêts individuels et collectifs dans l'exploitation des ressources. En outre, le temps conçu dans le paradigme du développement économique est lui aussi englobé dans une série de représentations sociales, et correspond généralement

à la dimension du temps d'un dispositif de développement, c'est-à-dire d'un projet, influencée par les procédures et par l'organisation des appareils bureaucratiques gérant les ressources destinées à l'aide publique au développement dont les rythmes sont souvent incompatibles avec les rythmes du changement que l'appareil du développement se propose de planifier.

- L'importance attribuée au facteur de l'*oikos* se base sur une idée trop simpliste de l'environnement et de la technologie, dans laquelle les relations avec les autres facteurs sont généralement sous-évaluées. L'*oikos* n'est pas la nature, mais l'espace construit, habité, modifié dans un monde de plus en plus relié, où les effets de l'action d'*anthropos* et d'*ethnos* ont des répercussions sur les équilibres précaires et entraînent des conséquences irréversibles. Cela a mis en discussion l'idée, à la base du sens commun de nombreux planificateurs du développement, selon laquelle il n'y aurait aucune limite à la croissance économique. De cette façon apparaît l'irrationalité intrinsèque d'une logique d'intervention qui, face à une probabilité (souvent aléatoire) de provoquer des bénéfices limités dans le temps et d'ailleurs accessibles à un nombre

restreint de bénéficiaires dans des contextes circonscrits, a un impact tel qu'il compromet des systèmes écologiques complexes, dont le fonctionnement influence d'une manière décisive la qualité et les conditions de reproduction de la vie sur la planète.

Nous pourrions dire, incidemment, que l'idée de *chronos*, prédominante dans les bureaucraties de la coopération, semble correspondre à une conception cyclique du temps. Les dispositifs de développement sont, en effet, assujettis à un «cycle» prévoyant des passages obligés, de l'identification d'une intervention, à la préparation d'un document de projet, à la réalisation d'activités et à l'évaluation des résultats, pour reprendre de nouveau avec l'identification de nouveaux programmes qui, théoriquement, devraient être en quelque sorte plus «évolués» que les précédents, étant basés sur les expériences passées, dans une sorte de spirale ascendante qui devrait mener enfin à l'objectif du «développement». Toutefois, il s'agit d'une représentation d'un «cycle de projet» abstrait ne tenant pas compte du fait que chaque dispositif de développement, abstraction faite des objectifs atteints ou non, introduit des éléments de

changement irréversible dans l'*oikos* dans lequel elle intervient. Dans ce cadre, une plus grande considération de l'importance du *chronos* dans le paradigme du développement économique comporte une réflexion sur l'élément de l'irréversibilité des choix adoptés par les planificateurs et en même temps fait apparaître un paradoxe de l'action de développement: l'impact des décisions prises dans le cadre temporal d'un projet est évalué lorsque les effets de ces décisions ne sont plus contrôlables[6]. En définitive, le paradigme du développement économique est basé sur un malentendu: celui qui l'affirme estime qu'il s'agit d'un paradigme scientifico-expérimental, pouvant être soumis au contrôle de techniciens du changement planifié, alors qu'il semble plutôt un paradigme essentiellement politique et en tant que tel réfractaire à toute forme de contrôle purement technique.

DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATION POPULAIRE

Les considérations que nous venons de résumer représentent une introduction nécessaire avant d'exposer

[6] Pour un examen de cet aspect on renvoit aux recherches effectuées sur le contrôle social de la technologie de COLLINGRIDGE (1983), que nous traiterons au chapitre cinq.

notre étude. En effet, les limites du paradigme du développement économique expliquent la raison du succès qu'a obtenu, à partir des années quatre-vingt-dix, la notion de développement de participation qui, tout en étant née par réaction aux distorsions provoquées par les politiques des agences gouvernementales et intergouvernementales, constitue désormais une référence constante des orientations officielles de l'aide publique au développement. L'accentuation de la participation populaire contraste à première vue avec la logique de planification, hégémonique dans des institutions très bureaucratisées, qui se propose principalement d'orienter le changement à travers des apports exogènes et se montre préalablement méfiante à l'égard des processus endogènes de changement. Toutefois, à tout bien considérer, la cooptation du thème de la participation populaire, à travers l'usage de rhétoriques de participation, exerce une fonction importante pour rétablir le crédit d'une coopération internationale.

En premier lieu, en essayant de redimensionner l'importance excessive attribuée auparavant, dans la dynamique du développement, à l'individu, tout en rappelant la nécessité d'une participation des populations à leur propre développement, les institutions de la coopération enflent l'importance de l'*ethnos* et de

la communauté dans le changement social et culturel, avec une curieuse opération de renversement de la perspective précédente qui voyait l'*anthropos* au centre de la dynamique du changement. Ces deux conceptions, si elles sont considérées séparément, sont partielles et ont une faible potentialité analytique. En effet, tout comme la contribution de l'individu ne pourrait avoir une importance sociale si elle ne se situait pas dans un ensemble de relations significatives avec d'autres individus à l'intérieur d'une communauté, le concept de peuple, invoqué comme entité primaire dans les processus de développement, serait une notion vide et abstraite s'il n'était pas considéré comme le résultat de l'interaction organisée de chaque individu.

De plus, un tel renversement ne change pas significativement les rapports de force entre développeurs et développés entretenus à partir de la conception précédente. En effet, aussi bien dans le projet prévoyant un développement imposé du haut que dans celui encourageant un développement à partir du bas, le savoir, adapté d'une manière appropriée à l'utilisation de techniques de participation, appliqué par les planificateurs du développement, qu'ils soient expatriés ou locaux, a un rôle décisif. Dans la première partie de notre étude, du chapitre deux au chapitre cinq, nous nous

occuperons de cette logique, en en examinant les principales thèses, les critiques qui lui ont été formulées par différentes perspectives anthropologiques et le processus d'institutionnalisation qui a porté l'appareil du développement à faire sienne une partie de ces critiques en conformant ses procédures intérieures d'analyse, de gestion et d'évaluation de projets.

En second lieu, le thème de la participation populaire renforce le rôle des Etats dans une période de crise de l'Etat-nation, car il permet de justifier, grâce à ce qui a été défini «populisme développementiste» (OLIVIER DE SARDAN, 1995), des choix de développement pris dans l'intérêt du centre et exprimés surtout pour leur prétendue correspondance avec la volonté et les besoins du peuple, en utilisant des termes *«politically correct»* et donc acceptables pour la sensibilité généralement démocratique de la communauté des donateurs. Dans la deuxième partie de notre recherche, du chapitre six au chapitre dix, nous analyserons quelques cas, localisés en Somalie, en Ethiopie et en Erythrée, auxquels les planificateurs locaux et aussi, plus ou moins directement, les développeurs expatriés, à des moments et avec des formes différentes, ont attribué une grande importance à la participation populaire, parfois utilisée comme mot d'ordre pour légitimer des décisions du

gouvernement central, parfois considérée comme un moyen de contrôle de la population et d'organisation du consentement, parfois encore conçue comme un moyen et une fin pour obtenir un développement humain.

Nous avons déjà observé que la proposition d'un développement de participation comprend une contradiction. En effet, pour riposter à des conceptions réductrices et non participatives du développement, prédominantes dans le monde de la coopération, celle-ci affirme indirectement la validité de la séparation entre développement et culture. Dans le développement «non participatif», les populations qui devraient «se développer» sont assimilées à des variables dépendantes, alors que le poids décisif pour leur développement est attribué aux technologies transférées, aux nouvelles institutions créées et à l'adoption des règles et des valeurs d'une rationalité moderne.

Cette argumentation possède au moins deux points faibles. Le premier concerne son caractère affirmatif. La prémisse logique de cette argumentation est que tous les changements concernant l'homme, la société et la culture ne reconduisent pas à l'idée de développement. Même le plus ardent défenseur des vertus du monde occidental et de la qualité du progrès technologique, que la civilisation industrielle a exporté dans le monde entier,

est aujourd'hui à même de définir positivement avec certitude les caractéristiques du «vrai» développement.
Le deuxième concerne en revanche le caractère irréaliste de la nouvelle réalité que l'on voudrait ainsi affirmer. Une idée de développement ne prévoyant pas la participation des populations, mais qui, au contraire, trouve une justification, peut-être corroborée par des graphiques et statistiques sur les productions et les consommations, abstraction faite et parfois contre la volonté des personnes dont elle affirme vouloir élever le niveau de vie, a peu de rapport non seulement avec la notion de culture, mais aussi avec la réalité de l'homme. Définir la proposition d'un tel développement non réaliste ne signifie certainement pas contester la réalité des processus sociaux qu'elle a induits; celle-ci, au contraire, fera l'objet de notre étude, avec une attention particulière à l'ensemble des représentations et des pratiques liées au thème de la participation populaire.

DEVELOPPEMENT, PLANIFICATION ET CONFIGURATION DÉVELOPPEMENTISTE

Occupant le devant de la scène de la politique internationale après la deuxième guerre mondiale, le

concept de développement prend ses racines dans l'*humus* politique, économique et culturel du siècle dernier.
Etroitement liée à l'idée de progrès, la notion de développement ne s'est jamais complètement débarrassée de l'héritage positiviste de l'environnement intellectuel qui l'a produite. Dans l'histoire des idées, l'idée du développement occupe une place située entre la science et l'idéologie, car elle pose comme prémisse, avec une ambition de validité universelle, quelques thèses à la base de l'histoire de la civilisation occidentale et de son affirmation dans le monde moderne. Nous pourrions citer parmi ces thèses une confiance presque illimitée dans l'utilisation de la technique pour améliorer les niveaux de vie de l'humanité; la rationalité du comportement économique des acteurs insérés dans l'économie de marché; une conception linéaire du changement, et son organisation sur des axes spatio-temporels socialement et historiquement construits et estimés acceptables, abstraction faite des variables du contexte social et culturel local.
Autrement dit, l'importance idéologique du concept de développement réside dans sa tentative de sanctionner l'affirmation du modèle particulier de développement du monde occidental, en reflétant dans le domaine technologique et économique la prédominance que ce

dernier avait obtenue sur le plan politique, à travers le *colonial encounter* (ASAD, 1983)[7].

Le «développement», dans tous les cas, existe[8] et comprend, comme nous l'avons vu, des pratiques concrètes et des relations sociales, ainsi que des représentations, provoquées par le déploiement de dispositifs de coopération. Le développement existe, nous l'avons dit; et pourtant on arrivera difficilement à s'entendre sur la signification réelle de cette simple affirmation, car elle peut se référer à des phénomènes différents: idéologiques, linguistiques, économiques, culturels, institutionnels, religieux, ou bien à tous ces facteurs en même temps. Malgré cela, à la fin de ce siècle, aucune analyse du changement social ne peut éviter le problème du développement, même si les implications morales du sujet peuvent entraîner, comme toujours, un débat passionné[9].

[7] Cela a incité certains auteurs à parler d'un *development encounter*, par analogie avec l'*encounter* colonial (ESCOBAR, 1991 et 1995a).

[8] L'existence dont nous parlons, naturellement, ne se réfère pas à la réalité proposée au nom du développement, mais aux processus sociaux provoqués par le déploiement de dispositifs de changement planifié, de la même façon que ceux qui étudient l'identité ethnique n'en affirme pas l'existence dans la réalité, mais plutôt comme ensemble de pratiques et de représentations sociales pouvant faire l'objet d'une analyse anthropologique.

[9] Une tradition de critique de l'anthropologie des processus de développement a mis en discussion la possibilité de considérer un tel sujet comme l'objet d'une analyse anthropologique pour les implications idéologiques et ambiguës d'un concept non scientifique tel que le développement. Nous étudierons cet aspect au troisième chapitre. Pour le moment, il suffit de noter que la critique du statut épistémologique de l'anthropologie est au moins aussi ancienne que l'anthropologie elle-même et qu'elle revêt aussi l'objet, ou les objets, qu'elle s'est donnée dans son histoire. Selon nous, toutefois, tout comme un anthropologue étudiant l'impact d'un plan régulateur dans un quartier périphérique ne peut être considéré comme un partisan des choix politiques qui ont conduit à l'approbation de ce plan, on ne comprend pas pourquoi un anthropologue s'occupant de l'impact d'une intervention de coopération doit être considéré comme un défenseur des choix politiques de développement qui lui sont sous-tendus.

Entre les années quarante et soixante, le changement social fut un thème important d'étude et un secteur classique de recherche anthropologique. Pendant des années, il a provoqué de vives discussions, peut-être dues à l'importance très politique d'analyses scientifiques basées sur des données empiriques et sur des interprétations théoriques des processus de changement observés. Une analyse anthropologique du développement est liée à l'anthropologie du changement social, si les projets de développement peuvent être décrits comme des dispositifs de changement planifié basés sur l'utilisation de ressources humaines, matérielles et immatérielles dans un certain contexte social, politique et économique.

Comme tout autre secteur de recherche anthropologique, l'analyse du changement social implique un engagement direct du chercheur dans le processus observé. Dans tout événement social et culturel, le travail de recherche d'un scientifique social est un facteur pouvant influencer significativement le contexte de recherche. Cela est particulièrement vrai dans l'anthropologie du développement, où le processus observé est un changement

social et culturel induit en raison d'une activité de planification répondant à des logiques et des valeurs à leur tour socialement et culturellement déterminées, étroitement liées à l'histoire et à la culture du monde occidental industrialisé.

L'anthropologie du développement est au fond une anthropologie du pouvoir, dont l'objet est formé par des relations historiques très fortes. Des déséquilibres politiques, économiques et sociaux sont des éléments substantiels, non seulement pour la production et la reproduction des processus de développement, mais aussi pour l'acceptation de leurs logiques, c'est-à-dire des règles que, du point de vue d'un développeur, tous les sujets engagés dans un dispositif de développement devraient accepter.

La référence aux développeurs, aux planificateurs du développement, introduit un élément essentiel pour notre analyse: le secteur du développement a produit un ensemble articulé d'institutions qui, selon certains, représente un véritable appareil - constitué d'organismes internationaux, d'agences gouvernementales de coopération bilatérale, d'organismes non gouvernementaux, d'institutions nationales de planification du développement, de centres de recherche, de fondations et

universités - doté de valeurs spécifiques, de normes, de procédures, de langages et de techniques d'analyse.

Robertson, par exemple, identifie le «national development planning as a major institution of the twentieth-century world» et analyse la planification «as a body of customs which are expressed in particular kinds of social processes» (ROBERTSON, 1984:2). Selon Escobar, qui préfère utiliser le terme «appareil», ce processus d'institutionnalisation a eu des conséquences encore plus vastes: «Development had to rely on the production of knowledge that could provide a scientific picture of a country's social and economic problems and resources. This entails the establishment of institutions capable of generating such a knowledge. The «tree of research» of the North was transplanted to the South» (ESCOBAR, 1995a:37). Ferguson, en analysant ce que fait cet appareil à partir de l'étude d'un projet de développement rural au Lesotho, met en évidence que les effets collatéraux d'interventions non réussies (une généralité dans le monde de la coopération) comportent le double résultat de «expanding the exercise of a particular sort of state power while simultaneously exerting a powerful depoliticizing effect» (FERGUSON, 1994:21). Olivier de Sardan utilise l'expression «configuration développementiste» qui comprend «cet univers largement

cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7). Il va jusqu'à affirmer que la présence justement d'une telle configuration définit l'existence même du développement. Cette institution, cet appareil, cette configuration développementiste pourraient être considérés à eux seuls comme un secteur de recherche ethnographique et institutionnel; dans le domaine du développement, on ne peut certainement pas éviter de se confronter à leur action. L'existence même du «développement» dépend, en effet, de l'action de la configuration développementiste, c'est-à-dire de l'ensemble composite d'institutions locales, nationales et internationales, gouvernementales, non gouvernementales et intergouvernementales, du secteur public ou du secteur privé, allant jusqu'à inclure aussi les mass médias et les mouvements sociaux et politiques de la société civile. Les processus et les représentations sociales produits par cet appareil, tout comme l'impact de ses activités dans un certain contexte, sont les principaux domaines d'étude d'une anthropologie du développement.

La logique d'intervention des agences de coopération n'est plus - si elle l'a jamais été - focalisée sur le projet de développement, mais tend à encadrer les objectifs d'un seul dispositif d'intervention dans des programmes, des plans et des politiques de développement. Malgré cela, les institutions et agences de coopération continuent à attribuer une importance centrale au système de procédures et de règles pour l'identification, la formulation, l'approbation, l'exécution, le contrôle et l'évaluation d'une intervention, système connu comme cycle du projet, et au principal instrument de planification, le cadre logique. Alors que le cycle du projet définit les principales responsabilités attribuées aux différents sujets engagés dans une intervention, le cadre logique sert à expliciter, selon une matrice standardisée, la logique d'intervention appliquée par le planificateur, en fonction d'un schéma rigide dans lequel étaient énoncés les objectifs généraux et spécifiques, les résultats attendus, les activités, les moyens, les indicateurs de monitorage et les sources correspondantes de vérification, les conditions préalables et les hypothèses concernant le comportement de variables externes au projet qui auraient pu en influencer les résultats.

La tentative de réforme de la culture institutionnelle des organismes de la coopération, basée sur l'adoption et sur l'internalisation du principe du développement de participation, à laquelle on a assisté ces dernières années, et qui visait à tenir compte du thème de la participation populaire non seulement dans les énonciations rhétoriques de façade, mais aussi dans la pratique concrète d'intervention, s'est heurtée à la logique de planification commune dans la configuration développementiste, qui, elle, se fonde sur les instruments du cycle du projet et du cadre logique. De là, la tentative d'introduire des éléments de flexibilité dans la conception et dans les procédures d'administration d'un projet, de plus en plus conçu comme un processus à adapter aux conditions du contexte d'intervention, plutôt que comme un système rigide à répéter sans tenir compte du point de vue de ses principaux protagonistes.

On peut dire, en définitive, que chaque fois qu'un anthropologue a analysé ou s'est occupé de l'impact d'un dispositif de coopération, il a fait face à un ensemble de phénomènes relativement homogènes concernant la logique d'intervention de l'appareil du développement, et à un ensemble de phénomènes relativement non homogènes, consistant dans le résultat de la rencontre entre cette

logique et d'autres logiques d'action, entre des systèmes de savoir et des représentations locales, qui à chaque fois peuvent avoir donné lieu à des situations de conflit entre les pouvoirs, à la résistance passive ou active au changement, à l'appropriation des ressources matérielles et symboliques fournies par un projet, à la réinterprétation ou au détournement des significations sociales produites par cette rencontre dans une direction que les planificateurs du développement n'avaient pas prévue.

UN PARCOURS DANS LA PARTICIPATION

Dans cette étude, nous affrontons quelques problèmes concernant la nature et l'orientation générale des agences de développement, à partir de l'expérience de la coopération italienne, avec une attention particulière au thème de la participation populaire. Les principales questions à ce sujet concernent la disponibilité effective des agences de coopération à modifier leur logique de planification, le paradigme rigide de développement sous-jacent à leur culture institutionnelle, les processus décisionnels suivis pour justifier et adopter des choix souvent fondés sur des préjugés, l'insensibilité substantielle envers les leçons tirées de l'expérience, l'ignorance des caractéristiques sociales et culturelles de la configuration dont elles

font partie et des personnes et des groupes sociaux dont elles tentent d'influencer la vie.

Le cas que nous étudierons, centré sur la coopération gouvernementale italienne et sur certaines interventions en Ethiopie et en Erythrée, présente quelques particularités, tant pour les conditions de la région choisie que pour les caractéristiques de l'agence qui a financé les projets auquels nous nous intéresserons. La coopération italienne est certainement différente, sous de nombreux aspects, des institutions analogues des autres pays donateurs. Cette différence n'est toutefois que formelle et non pas substantielle, et concerne aussi bien le niveau d'approfondissement différent de certaines énonciations de politique de coopération, surtout en matière de participation populaire et de développement de participation, que l'institutionnalisation des procédures de gestion du cycle du projet, des instruments de planification des interventions et des méthodes d'analyse utilisées. Ces dernières années ont cependant permis d'enregistrer quelques changements dans l'organisation et dans la structure de la coopération bilatérale; cela permet d'attribuer une importance plus générale, bien au-delà de l'expérience d'une seule agence de développement, aux conclusions que nous tirerons de notre analyse.

L'étude sera divisée en deux sections. La première partie traitera des instruments d'analyse du concept de développement, du thème de la participation et du rôle de la recherche sociale dans l'appareil du développement. Nous analyserons en particulier certains aspects de la configuration développementiste: l'évolution des idées sur le développement et la croissance économique; les critiques les plus récentes du discours du développement d'un point de vue anthropologique; et l'utilisation du concept de participation populaire dans les rhétoriques des sujets de la coopération. Nous examinerons ensuite comment les dimensions sociales du développement ont été perçues par certaines institutions de l'aide au développement, surtout pour ce qui concerne l'utilisation de connaissances anthropologiques dans le cadre de la programmation d'interventions de coopération. Nous conclurons par une analyse de l'organisation, de la structure et des procédures de l'appareil de la coopération gouvernementale italienne, en tenant compte d'un côté du poids attribué au thème de la participation populaire et, de l'autre, de la demande d'analyse anthropologique et sociale exprimée par l'appareil lui-même.

Après avoir considéré les limites épistémologiques de la notion de développement, nous nous concentrerons sur la

réévaluation du «social» et déduirons que l'intérêt montré par le monde de la coopération internationale pour le poids des dimensions sociales sur les processus de développement, s'il a, d'un côté, permis d'augmenter les recherches et les études sociologiques sur le changement planifié, de l'autre, il n'a pas provoqué de changement substantiel du paradigme qui est à la base de la définition du développement comme croissance économique, et n'a pas mis en jeu les représentations que les développeurs ont construites sur eux-mêmes.

Le second chapitre passera en revue la discussion actuelle sur le développement et inclura une analyse du paradigme prédominant dans les études sur le développement, en prenant en considération des théories, des pratiques et des logiques de planification. L'ambiguïté du concept de développement sera examinée, à travers une analyse des principales approches de ce thème élaborées par des économistes et scientifiques sociaux au cours de ces dernières décennies. La «découverte» des dimensions sociales du développement terminera ce bref excursus dans le paradigme actuellement hégémonique.

Dans le troisième chapitre, nous prendrons en considération la consolidation, au cours de ces dernières décennies, de la tradition de recherche et d'étude que l'on a consacrée à l'analyse des aspects sociaux et

culturels des processus de changement planifié. Le chapitre explore l'application croissante de catégories et de méthodes de l'anthropologie dans des contextes de développement et prendra en considération la distinction entre anthropologie du développement et anthropologie dans le développement, les rôles et les fonctions des anthropologues dans la configuration développementiste.

La nature ambivalente du concept de développement, due principalement à ses connotations idéologiques, a fait l'objet de diverses réflexions critiques dans l'anthropologie moderne, trois d'entre elles méritant une attention particulière: la *development anthropology* dans le monde anglosaxon; la critique déconstructionniste du développement; et l'anthropologie du changement socio-culturel et du développement élaborée en France ces dernières années. Nous mettrons en évidence que, malgré les différences marquées dans leurs conclusions, chaque approche analysée fait face à une exigence plus générale: revoir le statut épistémologique de l'anthropologie dans le cadre des sciences sociales. Enfin, nous tirerons quelques conclusions sur les perspectives d'analyse dérivant de la comparaison entre l'anthropologie et le développement dans le cadre d'une considération plus générale du changement socio-culturel.

Dans le quatrième chapitre, nous nous concentrerons sur des concepts de développement de participation et de participation populaire, avec une attention particulière au monde rural, sur la base des conclusions des experts du développement appartenant à différentes tendances, plus ou moins critiques à l'égard de l'action de l'appareil du développement. Nous considérerons les principales positions formulées d'un point de vue anthropologique sur la notion de participation populaire, qui seront étroitement liées aux critiques du concept de développement examinées au troisième chapitre. Afin de circonscrire le cadre de notre analyse, en définissant ce que l'on entend opérationellement par participation populaire dans l'action concrète d'institutions de coopération, l'examen se concentrera sur deux aspects particuliers: l'importance du thème de la participation populaire dans la logique de planification du développement et le problème de l'*empowerment*.

Le développement participatif, et l'ensemble des concepts qui lui sont ancillaires désormais utilisés dans l'appareil du développement, seront pris en considération, en enfant notamment le rôle attribué aux différents acteurs engagés ou dont on attend leur engagement, dans les projets de participation. Une attention spéciale sera accordée à l'analyse des

rhétoriques de participation et à la critique récente du populisme développementiste.

La reconnaissance du poids des variables sociales dans le développement est un fait relativement récent dans le monde de la coopération, mais l'impact des résultats de solides recherches anthropologiques sur le paradigme prédominant du développement, entendu comme simple croissance économique, est encore limité. Ce paradigme a montré une grande capacité d'adaptation aux critiques anthropologiques grâce à l'élaboration d'un jargon de «développement humain» de plus en plus populaire, malgré son imprécision et son ambiguïté intrinsèque. L'utilisation de ce langage semble équilibrer, plutôt que modifier ou riposter, le paradigme d'un développement défini selon les schémas d'un néolibérisme considérant la croissance économique et technologique comme un parcours inévitable des sociétés modernes, devant être favorisé au nom d'une expansion indéfinie de l'économie de marché. Il est donc approprié d'estimer certaines implications politiques des théories du développement humain, tout comme d'autres stratégies donnant de l'importance aux dimensions sociales du développement (comme celles du développement soutenable, de la réduction de la pauvreté, de la «bonne gouvernance»), du moment qu'elles

contribuent toutes à donner une forme à l'idée de la participation dans le développement.

Lorsque nous traiterons du développement de participation, on tentera de considérer, à travers ce concept, l'impact de ces formulations théoriques générales sur la pratique d'intervention des organismes de coopération, en partant des approches technocratiques des années cinquante et soixante, centrées sur l'idée de croissance économique, jusqu'aux approches plus sensibles du problème de l'impact social des politiques macroéconomiques, comme les modèles de «croissance avec redistribution» des années soixante-dix, en tenant compte de l'usage - et parfois de l'abus - de la référence à la participation populaire, et de l'impact sur les différentes significations attribuées à ce terme. La tendance à la participation que l'on relève ces dernières années dans le secteur de la coopération, semble, dans cette perspective, liée à la crise de l'Etat, et est traitée en rapport aux problèmes analytiques mis en opposition et devenus désormais communs, bien qu'ils montrent leurs limites dans des contextes pratiques de développement, par exemple urbain et rural, subsistance et marché, traditionnel et moderne.

Le cinquième chapitre concernera l'importance donnée au développement social par certaines agences de

coopération, à la lumière des implications institutionnelles de leur organisation et des procédures appliquées dans la tâche difficile de concilier les objectifs du développement de participation et la logique de l'action bureaucratique. En outre, l'organisation de la coopération italienne et le système de gestion du cycle du projet qu'elle applique seront également traités, en gonflant dans ce cadre le rôle potentiel des contributions de l'analyse anthropologique.

En définitive, nous présentons, dans la première partie, une définition des caractères principaux d'un secteur sémantique particulier du développement, à savoir le secteur lié à ses «aspects sociaux». Ces caractères émergent et sont en même temps confirmés par l'examen de certains cas exposés en détail dans la deuxième partie de l'étude.

Les dispositifs de développement doivent tenir compte des significations attribuées effectivement par les populations locales au terme de «participation populaire», à la lumière de facteurs tels que l'impact que les politiques gouvernementales ont eu sur la mobilisation des masses rurales, justement à travers l'usage d'une rhétorique de participation, l'action d'institutions et d'administrations locales en rapport à ces politiques nationales, et l'expérience concrète en

matière de développement accumulée aussi bien par les populations et les fonctionnaires du gouvernement que par les planificateurs engagés dans un dispositif de coopération.

Dans le domaine de l'anthropologie du développement, l'analyse de l'action de l'appareil de la coopération est généralement effectuée grâce à une étude systématique des processus de changement social et culturel observés dans une région circonscrite dans laquelle un projet de développement a eu lieu. Nous avons sélectionné dans notre recherche quatre interventions localisées en Ethiopie et en Erythrée.

Les interventions analysées sont significatives avant tout pour les différentes visions de la participation qui sont affirmées dans le cadre de politiques locales de «développement» orientées à contrecarrer ou, du moins avec des mots, à favoriser une décentralisation politique et administrative qui, comme nous le verrons, est un des caractères constitutifs de la notion de développement de participation. Les cas choisis sont en outre emblématiques car ils étudient le rôle des planificateurs du développement dans des contextes caractérisés, même si d'une manière différente, par un conflit latent ou ouvert entre des groupes, des intérêts et des factions mettant en discussion la neutralité apparente de la fonction des

experts internationaux ou nationaux face à des opérations telles qu'un projet de réinstallation forcée de population, l'articulation d'un service sanitaire dans une région dominée par les guerrilleros, ou bien une intervention de réhabilitation au lendemain d'une guerre civile.

Les recherches, dont on présente les résultats dans la seconde partie, et que nous avons effectuées sur le terrain à partir des années quatre-vingt, présentent des données recueillies, se référant à une période démarrant en 1985 pour l'Ethiopie, et pour l'Erythrée à partir des années qui suivirent la fin de la guerre de libération, de 1991 à aujourd'hui.

Les trois premiers cas se basent sur des données recueillies sur le terrain en Ethiopie et traitent respectivement de l'analyse anthropologique de la formulation d'un projet de développement rural en Arsi et en Bale (chapitre six); de la réalisation d'un projet de réinstallation dans la vallée du fleuve Beles (chapitre sept); et d'un programme de réhabilitation après-guerre au Tegré et Wällo (première partie du chapitre huit). Le quatrième cas concerne l'Erythrée et se réfère à l'analyse des aspects sociaux d'une initiative de réhabilitation socio-économique communautaire réalisés à

travers la création d'un fonds social en Erythrée (deuxième partie du chapitre huit).

Les quatre cas étudiés se basent sur l'idée que dans des contextes pratiques de développement, dans le cadre de programmes ou de projets particuliers, non seulement la conception de la participation populaire exprimée par les planificateurs, mais aussi d'autres idées «hybrides» de participation sont déterminées par la rencontre avec des systèmes de savoir, des représentations et des relations de pouvoir locales. Les deux premiers cas mettent en évidence la façon dont les politiques nationales d'un gouvernement autoritaire, comme celui de Mängestu Haylä Maryam, ont défini et imposé une idée de participation populaire cohérente avec les exigences d'orientation, de contrôle et d'organisation des zones rurales dans l'Ethiopie des années quatre-vingt. Le troisième et le quatrième cas, en revanche, montrent comment, dans les conditions particulières d'instabilité suivant la fin d'un long conflit, la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales nationales a été accompagnée de la reconstruction d'un système d'administrations locales, au sein d'une politique de décentralisation, qui en Ethiopie change la structure de l'Etat-nation, alors qu'en Erythrée il tend à établir et à renforcer les structures locales de gouvernement, en créant une

structure à la fois administrative et politico-institutionnelle organisant le rapport entre les populations et le nouvel Etat.

Dans chacun des quatre cas analysés, de nouvelles significations du concept de participation apparaissent, selon les différentes perspectives des sujets engagés dans des projets de développement concrets et dans les processus de changement qui lui sont liés, tels que les représentants des donateurs, les autorités des pays bénéficiaires, le personnel technique expatrié, le personnel technique local, les usagers, les représentants d'institutions et les administrateurs locaux, et tous ceux qui directement ou indirectement sont activement ou passivement présents à l'intérieur de l'arène définie par le déploiement d'un dispositif d'intervention.

Parmi les facteurs pouvant avoir influencé la forme de ces conceptions de participation dans les contextes où ont été effectuées les recherches sur le terrain, nous pouvons citer:

(i) l'expérience pratique d'administration locale accumulée par les fronts de libération dans les zones soumises à leur contrôle;

(ii) la nécessité d'attribuer de nouvelles significations aux associations de base, dans un contexte qui a connu pendant plus de dix-huit ans

des modèles d'organisation planifiée des activités de production sur la base d'une structure de coopération et de coopératisme rigide;

(iii) le processus administratif et politique de décentralisation et son rôle, pour sa réalisation, par des organisations non gouvernementales locales, souvent en contact avec des ONG internationales;

(iv) les politiques de coopération suivies par les donateurs, y compris celles des ONG, et le poids qu'elles attribuent au thème de la participation populaire et du développement de participation;

(v) les dynamiques de changement qui caractérisent des formes traditionnelles d'association, notamment après la déchéance d'un régime politique ayant nié pendant des années leur fonction dans le cadre du développement du pays.

Les quatre études de cas se concentreront sur ces sujets, avec une attention particulière pour le dernier point, qui fournit du matériel et des idées pour les considérations de situations locales de participation échappant à une vision de politique de développement national, et pour cela présentant un plus grand intérêt car moins liées aux logiques des planificateurs expatriés ou nationaux du développement.

Le chapitre de conclusion mettra en évidence le fait qu'un élément central de la nature hybride des conceptions locales de participation, dérivant du déploiement des dispositifs d'intervention analysés, est représenté par la grande importance politique, aussi bien au niveau des micro-dynamiques de projet que des macro-processus d'organisation et de contrôle de la population, de la présence de l'appareil du développement, à travers ses instruments, ses logiques et ses institutions. Dans les conclusions on soulignera aussi le fait que, même si d'une manière différente, toutes les études de cas montreront une forme analogue de «*ownership*» par les gouvernements des pays bénéficiaires qui, à travers la réalisation concrète d'interventions de développement, affirment dans des zones périphériques la présence de l'Etat central, de ses représentants, de ses institutions, de ses priorités, de sa force d'organisation et de contrôle de la population, de sa conception des temps et de l'espace du développement.

2

La découverte des dimensions sociales du développement

> We have been bequeathed a terrible legacy by nineteenth-century social science. It is the assertion that social reality occurs in three different and separate arenas: the political, the economic, and the socio-cultural. We have built our knowledge institutions around this distinction, and in our writings we speak of three sets of factors or variables... But this is nonsense in terms of how the world really works. No one subjectively has three segregated motivations – economic, political, and socio-cultural. And there are no real institutions that are in fact exclusively in one arena.
>
> WALLERSTEIN, 1991:264

Le domaine du développement a traditionnellement été dominé par le savoir économique. Les concepts, les théories et les stratégies utilisées par les planificateurs du développement reflètent depuis toujours la logique de l'analyse économique qui joue encore un rôle prépondérant dans la configuration développementiste. Cependant, depuis plus de trente ans, on assiste à un lent effritement des certitudes qui ont caractérisé les premières décennies du développement et qui étaient fondées sur une confiance totale dans les solutions, proposées par le progrès technologique, aux problèmes de croissance économique au sein du système des relations internationales établi après la Seconde guerre mondiale.

Dans ce chapitre ainsi que dans le prochain, nous nous attarderons sur l'importance toujours plus grande que revêt l'analyse sociale dans le domaine du développement et nous nous interrogerons sur la nature de la «découverte», relativement récente de la part de la configuration développementiste, des dimensions sociales du développement. Nous essaierons de comprendre si cette découverte est le résultat d'un renversement de la perspective critiquée ci-dessus ou si elle n'est pas plutôt l'effet d'un ajustement au sein même de cette logique qui sous-tend les théorisations orthodoxes du développement dans le domaine économique.

UN CONCEPT-SCHEME CULTUREL

L'expérience de ces dernières décennies a permis d'accroître l'attention accordée au lien qui unit les théories du développement et les pratiques de coopération et, en particulier, à l'impact de ces théories sur la vie des populations de la planète. Et ce, non seulement parce que ces théories influent, de par la production de stratégies d'intervention et la mise en oeuvre d'une praxéologie de développement (activités, projets, programmes), sur les seuils de pauvreté, mais aussi, selons certains, parce qu'elles sont à la base même de l'élaboration et de l'application du concept de

«pauvreté» au domaine du développement. Aussi, la catégorie conceptuelle des pauvres du Tiers Monde n'existerait-elle pas sans les théories du développement. D'après Wolfgang Sachs, la découverte de la «pauvreté modernisée» n'aurait eu lieu qu'après la Seconde guerre mondiale et la perception de la pauvreté à l'échelle mondiale, qui en découle, n'est «que le résultat d'opérations statistiques comparatives» centrées sur le concept de PNB par habitant (W. SACHS, 1990:20). L'on ne peut ignorer l'importance des théories économiques dans l'attribution d'un fondement scientifique à de telles opérations statistiques tout comme l'on ne peut sous-estimer le fait que la «problématisation de la pauvreté» n'est possible qu'au sein d'une vision particulière de l'économie et de la société[1]. Latouche affirme, à ce propos, que l'économie tend à une «naturalisation du social», quand le développement est considéré comme «un volume de *choses*, c'est un *avoir*. Le bien-être est donc surtout un 'bien-avoir'» (LATOUCHE, 1986b:148).

Anthropologie, développement et recherche appliquée

Il ne faut donc pas s'étonner si la notion de développement suscite une certaine méfiance notamment

[1] Pour ce qui est de la problématisation et de la gestion de la pauvreté du point de vue post-structuraliste, se référer à ESCOBAR, 1995a:21-54.

dans le domaine anthropologique. Certains experts, qui considèrent que la démarcation entre la recherche pure et la recherche appliquée est beaucoup plus nette que ne le démontrent les plus récentes tendances de la philosophie de la science, résolvent cette matière complexe en condamnant le domaine du développement et en le considérant comme un terrain soumis aux intérêts de l'économie et de la politique internationale, où les fortes pressions exercées sur les sciences sociales compromettent l'indépendance d'analyse d'un chercheur.

La difficulté d'accepter le développement comme objet de recherche de l'anthropologie se fonde, en effet, sur l'ambiguïté de cette notion. Conçu tour à tour comme moyen ou comme fin, utilisé dans des buts différents et parfois conflictuels par les différents acteurs intéressés, le développement a été à la base d'analyses macro-économiques sophistiquées et d'efforts de planification qui, souvent, n'ont abouti à rien car l'on se souciait plus de la cohérence formelle des modèles abstraits que de la correspondance entre ces analyses et les données empiriques présentes dans les différents contextes d'intervention. Ces contextes sont pourtant des terrains de recherche privilégiés en ce qui concerne l'analyse du changement social et ce, non pas parce que les courbes du changement peuvent suivre le tracé établi

par les planificateurs, mais parce que le développement est fait de pratiques et de relations sociales et culturelles, de valeurs, de normes, d'actions, d'acteurs, d'institutions, à savoir de l'ensemble des phénomènes qui constituent le terrain d'enquête classique de l'anthropologie. La notion de développement présente des ambiguïtés surtout si l'on attribue à son contenu idéologique un statut scientifique. Si, en revanche, l'on considère le développement comme l'objet d'une enquête anthropologique, on peut alors mettre en lumière certains aspects du développement que les acteurs sociaux qui y participent ne réussissent pas à percevoir. Cela est possible grâce aux techniques traditionnelles de recherche systématique et comparative qui se fonde sur l'observation intensive des processus de changement social et culturel engagés à la suite d'interventions de coopération ou d'activités de planification du changement.

Même si elle le considère comme objet d'analyse, l'anthropologie risque quand même, elle aussi, d'objectiver le développement. Tout comme l'économie du développement dans sa phase initiale, l'anthropologie appliquée des années cinquante et soixante a dû, elle aussi, faire face aux ambiguïtés liées au contenu idéologique de la notion de développement. La leçon de

Bastide est, en ce sens, encore actuelle. Celui-ci affirmait, en effet, que l'anthropologie appliquée devrait être étudiée «moins comme un art rationnel qui se surajoutant à une science désintéressée que comme une science en train de se faire dans l'action des groupes et leurs efforts pour se modeler ou se remodeler; une science par conséquent toute chargée de jugements de valeur (volontés de domination, espoirs de libération, soucis de mieux-être, recherches d'identités culturelles...), mais de valeurs contradictoires cette fois-ci. L'Anthropologie appliquée nous situe en pleine lutte» (BASTIDE, 1971:13).

Une analyse critique du développement comprend, à notre avis, certaines implications générales très importantes pour l'anthropologie. Au-delà des ressources destinées effectivement aux aides aux pays du «Tiers Monde», le développement n'a pas uniquement contribué à formaliser un nouvel agencement des relations internationales après la Seconde guerre mondiale, mais il représente aussi un cadre au sein duquel les rapports entre les individus, la communauté et l'Etat sont bien définis. Bien que sa nature de concept pour ainsi dire «vide», juste bon à justifier de façon éclectique des approches et des théories des plus variées, soit de plus en plus évidente, il reflète des ordonnances de pouvoir qui concernent

virtuellement et actuellement toute l'humanité. Mais au-delà d'une représentation idéologique pure et simple de ces ordonnances, il transmet des messages et des valeurs que l'anthropologie ne peut et ne doit ignorer si elle ne veut pas perdre le contact avec l'un de ses domaines d'analyse les plus classiques: le changement social.

Bien que conscients des limites que présente le concept de développement sur le plan scientifique, nous sommes toutefois d'avis que cette constatation n'empêche pas l'anthropologie de s'occuper de ses implications sociales et culturelles. Même si l'on considérait uniquement la connotation idéologique du concept de développement, une analyse des valeurs, des logiques, des relations de pouvoir qu'elle sous-entend serait encore légitime. En soutenant le contraire, on devrait renoncer à aborder une partie importante des processus de transformation sociale et culturelle qui caractérisent notre époque.

En définitive, ce n'est pas la nature de l'objet, tout fuyant qu'il soit, qui rend une recherche plus ou moins «pure». Nous ne partageons pas la position de ceux qui confinent l'anthropologie des processus de développement dans le domaine de la recherche appliquée. Nous pensons, au contraire, qu'il convient de considérer, parallèlement à une anthropologie du développement «appliquée» - que les positions et les différentes traditions académiques

définissent comme une *development anthropology*, une anthropologie en *policy and practice*, qui implique de plus en plus de *practicing anthropologists* -, une anthropologie des processus de développement «fondamentale». D'accord avec Olivier de Sardan (OLIVIER DE SARDAN, 1995:5) mais non avec le point de vue soutenu par Baré à ce sujet (pour qui seule une anthropologie appliquée au développement[2] - et non pas une anthropologie du développement - est possible) nous pensons qu'il ne peut y avoir une anthropologie du développement «appliquée» sans une anthropologie du développement «fondamentale». Et ce, à condition, d'une part, d'attribuer au développement le statut d'objet, c'est-à-dire de le considérer comme un ensemble de phénomènes sociaux pouvant faire l'objet d'une analyse anthropologique et, d'autre part, d'accepter l'hétérogénéité, l'aspect fragmentaire et hétéroclite d'un tel objet (OLIVIER DE SARDAN, 1995:13) qui peut être observé et compris non pas à travers une prétendue cohérence de l'ensemble mais plutôt par le biais d'une

[2] Baré affirme que l'on ne peut pas vraiment parler d'une anthropologie du développement, en raison du fait que «le développement est une notion soit trop large soit trop étroite pour faire en tant que tel l'objet d'une application» (BARE, 1995d: 142), qu'une telle notion «*volens nolens*, relève de l'économie politique, non de l'anthropologie» (BARE, 1995d: 146) et qu'en définitive, une telle anthropologie serait définie à partir d'un objet, le développement, qui est en soi indéfinissable (BARE, 1995d: 148-152). Nous reviendrons sur ces critiques dans le troisième chapitre.

approche transversale et multidimensionnelle (OLIVIER DE SARDAN, 1995:50).

Certaines connotations sémantiques du terme «développement»

Contesté par beaucoup en raison du contenu ambigu et idéologique - téléologique d'après certains - de cette notion, le développement a été, et est encore, l'une des élaborations symboliques les plus importantes du monde occidental, qui est en mesure, selon les cas, d'influencer, de se faire médiateur ou de justifier, dans l'histoire moderne, les modalités d'interaction entre les Etats et les populations et qui, pour cette raison, est considérée comme l'un des piliers soutenant l'idée même de modernité.

Il n'est pas dans nos intentions de stigmatiser ici tel ou tel contenu idéologique du concept de développement mais seulement d'en souligner l'existence. De toute évidence, nous devons avant tout observer que l'ambiguïté et les connotations idéologiques du concept de développement sont, dans le fond, des caractéristiques communes à tous les concepts-schème culturel comme, par exemple, les concepts de culture, d'ethnie, de tradition, etc. Ensuite, comme l'observe Olivier de Sardan, plus que d'une idéologie cohérente, homogène et systématique du

développement (comme celle qui apparaît dans la critique faite par LATOUCHE, 1986b), il convient de parler de deux niveaux de représentation. Le premier est «méta-idéologique», c'est-à-dire largement partagé par tous les développeurs et fondé sur deux paradigmes, l'un étant le paradigme de l'altruisme («le développement a pour objet le bien des autres») et l'autre celui de la modernisation («le développement implique progrès technique et économique»). Le second niveau est, au contraire, «infra-idéologique» et concerne la structure de perception que les acteurs du développement ont du monde réel et du monde idéal, à savoir les visions de la société telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être (OLIVIER DE SARDAN, 1995:58-60).

Outre cette valeur symbolique, le développement établit à la fois un ordre et une vision de la réalité, à travers la projection sur toute la surface du globe d'une «grille de lecture qui comprend la totalité des sociétés et des milieux naturels» (COLAJANNI, 1994a:34). Empreint de connotations ethnocentristes, à la suite de la mise en oeuvre des processus de globalisation, ce concept a perdu son appartenance exclusive[3] à l'Occident, où il est

[3] Le rapport entre ethnocentrisme implicite dans l'idée de développement et aptitude à l'universalité a été souligné, par exemple, par Barè: «toute théorie du développement et à certains égards toute praxéologie du développement constitue un schème narratif - une manière spécifique de raconter une histoire - lié à l'histoire économique et sociale de l'Europe qui en fournit une référence obligée» (BARE, 1987:283). Et encore: «Il semble en découler d'autre part que la critique d'un développement 'ethnocentriste' est redondante: né en Europe, selon des médiations indéniablement culturelles (parmi lesquelles l'écriture et la source écrite), 'le développement' sous sa forme de corpus conceptuel est, par définition et inéluctablement, ethnocentriste. Cet ethnocentrisme a cependant pour étrange spécificité d'être universalisable, car certains de ses aspects semblent participer d'attitudes, voire de rationalités universelles, en bref, la notion de développement est implicitement fondée sur la figure de l'individu telle qu'elle émerge des Lumières et de la Révolution française» (BARE, 1995d:151).

pourtant né, et ce car il a été adopté, à tort ou à raison, par les classes dirigeantes de la plupart des états modernes, comme critère fondateur de leur légitimation de gouverner; de recueillir, d'attirer et de distribuer des ressources; de favoriser des politiques locales même ethniques; de renforcer ou d'affaiblir des poussées particularistes ou séparatistes.

Si, d'après certains, «l'idée de 'développement'... est aujourd'hui un désastre intellectuel dans le panorama des idées et qu'elle «jette une ombre sur notre façon de penser» (W. SACHS, 1990:13), il n'en est pas moins vrai que la force liée au caractère, par certains côtés, idéologique et, par d'autres, mythique, de cette forme particulière de connaissance que nous appelons «développement», rend une analyse des processus de transformation sociale dans le monde moderne très difficile sans une discussion des fondements-mêmes qui sous-tendent la civilisation occidentale, à tel point qu'il faut reconsidérer de façon critique les bases épistémologiques des sciences sociales, qui sont, pour

l'Occident, le pivot de la connaissance du monde (WALLERSTEIN, 1991).

Par la notion de «développement», l'on a défini avant tout un processus particulier de transformation sociale et économique, calqué sur le modèle qui a caractérisé les sociétés industrielles dans le monde occidental et fondé sur la croissance économique et, notamment, sur l'expansion de l'économie de marché. Mais l'on a aussi indiqué par ce terme des modalités et des pratiques spécifiques d'intervention (projets, programmes, plans) conformes à ce modèle, ainsi que des corpus conceptuels d'analyse du processus[4] (BARE, 1987 et 1995d; COLAJANNI, 1994a), en mettant au point de véritables comptabilités nationales où l'on a classé des informations et des données (quantitatives avant tout) à l'aide d'indicateurs qui ont permis non seulement de mesurer les évolutions et les statistiques mais aussi d'établir un ordre spatio-temporel conforme aux logiques, aux valeurs et aux objectifs du processus-même.

[4] D'après Baré, le principal intérêt de l'anthropologie dans le domaine du développement concernerait «le développement économique comme processus historique, comme corpus conceptuel et comme dispositif institutionnel et social» (BARE, 1987:268). Baré décèle dans le terme développement trois acceptions sémantiques: un *processus* de croissance économique au sens large, les appareils conceptuels et, enfin, la pratique de l'aide au développement. Il inclut dans cette dernière catégorie aussi bien la praxéologie du développement (politiques, projets, programmes) que l'appareil institutionnel intergouvernemental, gouvernemental et non-gouvernemental (BARE, 1995d:146).

D'un point de vue méthodologique, Olivier de Sardan définit le développement «comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7). Dans cette perspective, le développement n'est pas considéré comme un état ou une condition à déterminer ou à rechercher dans un contexte donné - une conception que partage bon nombre des institutions qui favorisent l'aide publique au développement ou qui en bénéficient - mais il correspondrait à une configuration développementiste rendue possible par le simple fait qu'il existe des institutions ou des acteurs qui se fixent comme objectif le développement (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7).

Le développement et la «poussée vers l'action»

Le développement s'est vu attribuer les caractères d'universalité, de nécessité et d'efficacité que ses partisans continuent de soutenir indépendamment du succès que remportent effectivement les interventions mises en oeuvre en son nom. Fondée sur une éthique universaliste, la notion de développement s'est renforcée de par sa

capacité de rendre objectifs les problèmes qu'elle aborde et ce grâce, entre autres, à l'utilisation d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs susceptibles d'organiser la perception de la réalité, au recours à des compétences techniques spécialisées hautement cloisonnées et au fractionnement arbitraire de l'objet d'étude dans différents secteurs d'intervention.

La prolifération de stratégies d'intervention apparemment contradictoires est peut-être due au fait que le développement ne se limite pas à s'occuper de l'économie de marché mais qu'il est lui-même un marché, au sein duquel les mécanismes de compétition en action se fondent sur le besoin de justifier, de façon objective et convaincante, l'offre de biens et de services fournis par les développeurs pour satisfaire les nécessités de développement des développés. Malgré le nombre important de théorisations qui se sont succédé au fil du temps et indépendamment de leur succès ou non, le paradigme fondamental du progrès technique et économique qui, dans sa version dominante, coïncide avec l'expansion de l'économie de marché, et qui est à la base de la notion de développement depuis que celle-ci a été formulée pour la première fois[5], n'a jamais été remis en discussion.

[5] Il n'existe pas un consensus unanime sur l'origine de la notion de développement et de l'ensemble des significations qui lui sont couramment attribuées. Pour beaucoup, la première formulation du concept de développement selon une acception post-coloniale remonte au discours

Il convient aussi de considérer la capacité de mobilisation de ressources symboliques, physiques et humaines que possède le développement et le caractère actif, constructif, «efficace» de la constellation de concepts liés à ce terme. Son incroyable capacité de «poussée vers l'action», et vers une action finalisée à un changement planifié, démontre encore aujourd'hui une force symbolique remarquable aussi bien sur les développeurs que sur les développés, comme le prouve, par exemple, la détermination avec laquelle les classes dirigeantes de pays tels que l'Erythrée, l'Afrique du Sud ou les Territoires palestiniens se sont lancés dans la construction ou la réforme, selon les cas, de l'Etat, en s'appuyant sur le puissant attrait que constitue la configuration développementiste. Cela est prouvé aussi par les connotations émotives qui, au sein de l'opinion

d'inauguration de 1949 du Président Truman: l'objet du développement n'est plus, comme les puissances coloniales l'avaient jusque-là affirmé, la «valorisation» des ressources naturelles d'un pays, mais celle de populations tout entières (ROBERTSON, 1984; W. SACHS, 1990; ESTEVA, 1992). Il convient toutefois de signaler que, bien que l'institutionnalisation de l'appareil du développement soit sans aucun doute postérieure à la Seconde guerre mondiale, le terme «développement» avait déjà été utilisé auparavant aussi bien par le colonialisme français que par le colonialisme anglais (CHAUVEAU, 1986; ROBERTSON, 1984:20-21). Chauveau a analysé les éléments de continuité entre théorie et pratique de l'action coloniale pendant l'entre-deux-guerres et culture du développement, à partir de thèmes tels que le développement participatif (CHAUVEAU, 1994). D'autre part, pour Wallerstein, bien que le terme «développement» ne soit entré dans le langage courant qu'après 1945, «in what seemed the marginal realm of explicating current developments in the «Third World», or the peripheral zones of the capitalist world-economy», il ne serait qu'une incarnation du concept de «révolution industrielle», une idée qui est à son tour «the axis not only of most historiography but of all the varieties of nomothetic analysis» (WALLERSTEIN, 1991:2)

publique et de la société civile, ressortent des réflexions sur le rapport entre processus de stabilisation politique et économique, reconstruction et coopération internationale, et encore par les évaluations et les jugements de valeur implicites et explicites qu'expriment les acteurs et les individus qui participent à différents titres à une initiative de développement.

La capacité évocative de forces, de ressources et de poussées vers la mobilisation ne semble même pas être touchée par la crise de l'aide publique au développement, due à la contraction des ressources financières qui lui sont destinées et au fait que beaucoup d'objectifs fixés par les *policy makers* se sont avérés velléitaires et illusoires[6]. En un mot, la valeur normative et coactive du développement est tout à fait présente dans la configuration développementiste et elle va bien au-delà des activités et des plans programmés, s'étendant à tous les domaines, à tous les secteurs et à toutes les zones d'intervention, si bien qu'il devient souvent difficile de faire une distinction entre les effets induits, pour ainsi dire consciemment, par les programmes de

[6] En ce qui concerne le côté velléitaire de ces objectifs, il suffit de penser au désaveu des prévisions qui considéraient comme certain l'investissement dans l'aide publique au développement des «peace dividends» dérivant du processus de détente entre l'Est et l'Ouest. Pour ce qui est du côté illusoire, il suffit d'évoquer les objectifs curieusement «millénaristes», fixés par des organisations internationales, telles que l'Organisation Mondiale de la Santé qui, lors de la Conférence d'Alma Ata en 1978, lança le slogan «Health for All by the Year 2000».

développement et ceux dérivant de dynamiques de transformation sociale non prévues mais liées toutefois à ces initiatives. La force des représentations infra-idéologiques, aussi bien explicites qu'implicites, joue en outre un rôle important de stimulant, pourrait-on dire, en vertu duquel la logique du développement se répercute aussi sur les zones de comportement qui ne sont pas directement concernées par une initiative particulière.

Défini par certains comme une institution (ROBERTSON, 1984), par d'autres comme une sorte de mythe du salut ou de fondation (BARE, 1987; RIST et SABELLI, 1986; PERROT, RIST et SABELLI, 1992; SABELLI, 1993), ou comme un discours produit d'un point de vue historique - dans l'acception foucaultienne du terme - et un domaine culturel devant faire l'objet d'une critique (ESCOBAR, 1995), ou encore comme une idéologie (W. SACHS, 1990), comme un champ sémantique (DAHL et HJORT, 1984) ainsi que de différentes autres façons, le développement et, notamment, les processus et les phénomènes sociaux qui y sont liés, constitue pour l'anthropologie un domaine de recherche privilégié.

Avant de nous pencher, dans le prochain chapitre, sur certaines positions concernant ce sujet, nous analyserons le changement d'attitude qu'ont eu les appareils et les

institutions de l'APD vis-à-vis des dimensions sociales du développement et ce afin d'établir dans quelle mesure la considération de ces dimensions a influé sur la structure du paradigme du développement comme croissance économique[7].

COMPRENDRE POUR AGIR

Il n'est pas facile d'analyser en quelques pages seulement l'importance qu'ont prise peu à peu les dimensions sociales dans la configuration développementiste. Il faudrait, avant tout, reparcourir un lent processus d'apprentissage au sein duquel des institutions, dominées par une culture organisationnelle technocratique et par les valeurs professionnelles des économistes du développement, ont été mises en crise par l'échec d'une stratégie qui, au niveau programmatique, a favorisé la planification de la transformation au détriment de l'étude et de la compréhension du contexte social et culturel dans lequel cette transformation devait s'accomplir.

[7] Baré, entre autres, a souligné «l'inséparable communauté sémantique des mots 'développement' et 'croissance'... Il paraît donc très difficile de penser 'développement' sans 'croissance', voire de les distinguer sans contestation possible; ceci à un point tel que l'on peut se demander si la distinction qui les oppose n'est pas réductible à un *terrium quid* plus général, duquel les deux notions procèdent: un schème culturel, producteur d'une taxonomie analogue à la fameuse énumération des animaux chinois évoqués par M. Foucault» (BARE, 1987:276).

Toutefois, on devrait aussi analyser un processus parallèle d'accumulation de données, d'informations et d'observations anthropologiques sur le développement qui est devenu, désormais, une solide tradition de recherches. Il convient, avant tout, de reconnaître la dette qu'a l'anthroplogie des processus de développement envers les études sur la transformation sociale et culturelle, celles-ci constituant un domaine de recherche à part entière de l'anthropologie.

En ce qui concerne les Etats-Unis, comme le souligne BENNETT (1988:5-6), avec la théorie de l'acculturation, les années trente et quarante ont été caractérisées par une étude systématique du changement culturel. D'un point de vue culturologique, les cultures étaient considérées comme des entités distinctes et discrètes et le changement était le résultat de leur contact plutôt qu'un processus historique global de dimensions planétaires.

Dans les années quarante et cinquante une vision du développement, semblable à celle qui s'est figée dans la théorie de la modernisation, a entraîné, dans le domaine de l'anthropologie, l'élaboration de la théorie de l'innovation technologique, qui se fonde sur le principe que la principale force du changement réside dans la technologie considérée au sens large du terme; les innovations institutionnelles liées au développement

des systèmes de l'introduction de nouvelles technologies (culture matérielle, outils, techniques, nouvelles méthodes de production de nourriture) dans le contexte d'une culture traditionnelle. Dérivant de l'anthropologie de l'époque coloniale et liée à l'anthropologie appliquée qui, à partir des années quarante, s'est imposée aux États-Unis, la théorie de l'innovation technologique devançait la théorie de l'acculturation de par l'importance qu'elle accordait, dans l'explication du changement, à des éléments et des facteurs ne relevant pas de la culture. Le rôle principal attribué à l'anthropologue dans la vision d'une innovation technologique modernisante était, avant tout, celui du chercheur, même si l'on n'excluait pas une fonction constructo-propositionnelle de l'action.

À partir des années cinquante, on privilégia une approche «interventionniste» qui accordait la priorité à l'action à effectuer au micro-niveau pour réduire le stress provoqué par une transformation considérée non seulement comme inévitable mais aussi, à certaines conditions, comme acceptable et souhaitable. Issue d'une critique de l'attitude objectiviste, optimiste et, dans une certaine mesure, paternaliste, typique des théorisations précédentes, cette position a attribué à l'anthropologue une fonction active, constituant même parfois le

fondement de véritables écoles, telles que l'*action anthropology* de Sol Tax.

Au Royaume Uni, l'orientation dynamiste-individualiste s'inspirant de Malinowski a été adoptée par une génération d'experts qui affrontèrent le thème du changement social dérivant de la présence coloniale, en considérant l'administration coloniale comme un interlocuteur dont les choix pouvaient être influencés grâce aux compétences spécifiques des anthropologues (COLAJANNI, 1994a:81-83). La réflexion sur le changement social a pu évolué grâce à une position critique adoptée à l'égard de certaines positions extrêmes du fonctionnalisme qui, bien que faisant partie du même paradigme, recherche dans la problématique de l'équilibre social les éléments dynamiques présents au sein des structures sociales qui en consentent la reproduction.

En 1945, Godfrey Wilson et Monica Hunter publièrent une étude dans laquelle ils définirent le changement social comme une extension de l'échelle des rapports sociaux, tout en affirmant, par ailleurs, que les forces sociales tendent à un équilibre (WILSON et HUNTER, 1945). Par la suite, les recherches de LEACH (1964), qui attribua à Radcliffe-Brown une utilisation réductrice du concept de structure sociale, fondé sur le fait que les sociétés gardent dans le temps un équilibre stable, donnèrent une

nouvelle interprétation du changement social, celui-ci n'apparaissant plus comme un facteur seulement destructif mais plutôt comme un facteur constitutif de la réalité sociale. Grâce à la contribution de Gluckman et de l'école de Manchester, l'analyse du changement social a enfin centré l'attention sur le concept de conflit social, soulignant le rapport existant entre le comportement des individus et les conditions de la situation dans laquelle ils évoluent, et ce du point de vue de l'anthropologie dynamiste.

L'évolution successive qu'ont connue aussi bien les approches les plus objectivistes que les approches les plus interventionnistes ont mené à la consolidation d'un ensemble hétérogène de recherches, d'études et d'enquêtes, connu désormais, depuis les années soixante-dix, comme *development anthropology*.

Nous analyserons plus en détails *la development anthropology* dans le prochain chapitre. Mais nous tenons à souligner, dès à présent, que les nouvelles significations données en Occident, après la Seconde guerre mondiale, quant à la notion de développement ont été soutenues par des théories économiques (voire même par la naissance d'une nouvelle discipline, à savoir l'économie du développement) qui, notamment depuis les années cinquante et soixante, non seulement ont été à la

base de l'action des institutions de la coopération internationale mais ont aussi influencé les mots d'ordre de mouvements politiques et sociaux présents dans les nouveaux Etats nés du processus de décolonisation. Parallèlement à la crise qu'ont connue ces théories au cours des années soixante, et qui s'est accentuée dans les années soixante-dix, on a assisté à la recherche de nouvelles voies pour essayer de comprendre l'influence des variables qui, jusque-là, étaient considérées par le paradigme comme de pures externalités. Dans cette recherche s'inscrivent, d'une part, le rôle accordé par la configuration développementiste à la connaissance anthropologique dans la compréhension des processus de changement liés au développement et, d'autre part, la réflexion critique faite d'un point de vue anthropologique sur les théories et les pratiques de la coopération.

Le fait d'avoir reconnu l'importance des dimensions sociales du développement constitue l'un des résultats les plus significatifs de cet effort qui a caractérisé l'action de la coopération internationale au cours de ces trente dernières années. Cependant l'influence qu'a eue réellement cette reconnaissance sur les pratiques de développement reste encore à établir. Bien que la réflexion sur les aspects sociaux du développement ait

souligné le fondement idéologique de l'orthodoxie, qui s'est imposée au cours des années cinquante et soixante dans le domaine de l'économie du développement, et le lien étroit qui l'unit à une vision occidentale du monde, la contribution critique apportée par l'analyse anthropologique a souvent été sous-estimée par l'appareil institutionnel du développement, au sein duquel le paradigme dominant a été et demeure hégémonique.

Modernisation: la culture «traditionnelle» comme obstacle au développement

L'importance toujours croissante accordée aux aspects sociaux du développement découle de l'analyse faite sur les causes d'une longue série d'échecs qu'ont subis les projets qui, négligeant l'importance des côtés non techniques de toute technologie, ont été réalisés en pensant que le transfert de biens, la fourniture de services et d'assistance technique et la construction d'infrastructures engendreraient presque automatiquement le développement. Les théoriciens et les opérateurs du développement étaient convaincus que la solution des principaux problèmes de l'humanité se réduisait à une programmation rationnelle de l'utilisation optimale des ressources et ce dès les premières formulations de politiques de développement. Cette certitude se révéla

une illusion quand, parallèlement à une hausse des valeurs des indicateurs de croissance économique de nombreux pays du Tiers Monde, l'on n'enregistra aucune amélioration proportionnelle importante des conditions de vie de la plupart des populations et qu'on alla même jusqu'à remarquer une aggravation de leur bien-être, et ce sans compter l'impact dévastateur qu'eurent les milliers d'interventions de développement sur les institutions sociales de nombreuses zones qui, jusque-là, n'avaient pas connu les «bénéfices» de la modernité[8].

D'une façon plus générale, l'intérêt suscité par les dimensions sociales du développement constitue, peut-être, l'aspect le plus macroscopique d'une vague importante de réactions à une définition orthodoxe et technocratique - typique des années cinquante et soixante - du concept de développement, qui se fondait sur l'équation développement = croissance économique. Cette conception, élaborée de façon plus minitieuse par l'économiste Rostow dans sa théorie sur les stades de développement (ROSTOW, 1962), s'est imposée au sein de la coopération internationale pendant une grande partie des

8 Se référer à ce propos au texte publié par MEIER et SEERS (1988), qui rapporte les jugements portés rétrospectivement sur les positions assumées au cours des années cinquante et soixante par certains des principaux théoriciens de l'économie du développement (les «pionniers du développement»), comme Bauer, Clark, Hirschman, Lewis, Myrdal, Prebisch, Rosenstein-Rodan, Rostow, Singer et Tinbergen, qui ont joué un rôle important durant la période formative de cette discipline.

années soixante-dix. L'une des principales limites de cette approche est, sans aucun doute, sa vision eurocentrique du développement.

Durant les années soixante, première décennie du développement, on s'interrogea sur les causes de l'absence de *trickle-down effect* (littéralement effet de goutte à goutte), sur les classes sociales les plus défavorisées, de cette richesse que l'on injectait à travers de massives initiatives de développement calquées sur le modèle du Plan Marshall mis en oeuvre, en Europe, après la Seconde guerre mondiale, ainsi que sur la persistance, voire même l'aggravation, de la pauvreté dans les pays en développement. Pour expliquer ces échecs, on considéra les aspects sociaux du développement mais d'un point de vue exclusivement négatif. Dans cette optique, les dimensions sociales du développement étaient constituées de phénomènes non-économiques qui empêchaient ou freinaient le progrès. «*Obstacle* was a much-used word in the 1950s and 1960s; obstacles were what stood in the way of rational techniques and rational policies for development, and the principal offender... was 'traditional culture'» (ROBERTSON, 1984:30).

On inclut parmi les obstacles socio-culturels au développement des éléments tels que les systèmes de valeurs, les coutumes sociales, les traditions

culturelles, les religions locales, la famille étendue et les systèmes de parenté élargie, les castes et la rigidité de la stratification sociale[9]. On multiplia les études sur le prétendu manque d'esprit entrepreneurial des populations rurales, sur le «fatalisme» et sur la prétendue mentalité conservatrice des paysans, sur les comportements «irrationnels», des populations nomades par exemple , dans la vie économique, etc.

C'est ainsi que s'affirma le paradigme de la modernisation, en vogue à la fin des années soixante. A cette époque-là, la dichotomie entre la modernisation et la tradition devint pour beaucoup un critère heuristique pour légitimer les formes de développement les plus proches du modèle occidental, et non pas une catégorie, par ailleurs trop nette et grossière, pouvant servir, dans le meilleur des cas, à décrire une modalité particulière de développement, à savoir celle du monde industrialisé.

L'interprétation la plus tendancieuse - et probablement la mieux acceptée par la plupart des experts - de la

9 Lord Peter T. Bauer, l'un des «pionniers du développement», affirmait en 1984 qu'en «restant dans un domaine plus proprement économique, je considère que l'approche caractéristique des "modèles habituels de croissance est sans utilité, pour ne pas dire trompeuse. Elle attribue un rôle prépondérant aux variables qui, à mon avis, n'ont qu'une faible importance, et ignore l'influence réciproque qu'ont les variables choisies et les paramètres. Les modèles dont s'inspire une telle approche se fondent sur la prétendue exogénéité de facteurs décisifs, comme la situation politique, le comportement des individus et l'état général des connaissances (MEIER et SEERS, 1988:53).

théorie de la modernisation laissait presque sous-entendre que les sociétés des pays en développement ne se modernisaient pas (et par conséquent, les projets de développement n'atteignaient pas les objectifs fixés) parce que leurs habitants étaient, pour ainsi dire, «malades» de tradition. Du moment que, dans ce contexte, «modernisation» était synonyme d'«occidentalisation», les opérateurs de la coopération attendaient des experts sociaux qu'ils trouvent une solution aux obstacles traditionnels empêchant les sociétés les moins développées d'acquérir les caractéristiques communes des sociétés les plus développées.

De nos jours, la théorie de la modernisation représente un objet d'étude de l'archéologie du développement prônée par W. SACHS (1990). Il ne faut cependant pas sous-estimer la persistance de préjugés liés à l'idée du développement par rapport à la notion même de modernité, et la sédimentation de l'utilisation encore fréquente aujourd'hui de composantes importantes du modèle de la modernisation. Le paragraphe suivant, extrait d'un manuel d'évaluation utilisé par la coopération italienne, est un exemple de l'emploi de concepts-clés de la théorie de la modernisation et, notamment, de l'antinomie traditionnel-moderne, et de la référence implicite à cette même vision du monde exprimée par ses théoriciens.

«Le monde rural et l'activité paysanne représentent le point de départ du développement économique et social des sociétés modernes. En tant que tels, ils renferment toute une série de valeurs traditionnelles qui, dans de nombreux cas, représentent le véritable patrimoine culturel d'un grand nombre de pays et de collectivités, surtout dans les pays qui n'ont pas encore amorcé les processus d'industrialisation. Il convient de tenir compte de ces valeurs non seulement dans l'élaboration des projets de développement rural, mais aussi dans l'évaluation des résultats après leur réalisation» (GAVOTTI, 1991:66).

Malgré sa neutralité apparente, voire même sa «progressivité» évidente lorsqu'elle recommande une attention particulière aux valeurs de la tradition, une telle argumentation donne des évaluations implicites sur les réalités qu'elle devrait se borner à décrire. Nous retrouvons, en effet, certaines corrélations typiques qui font désormais partie intégrante du langage de la coopération, comme, d'une part, «monde rural» et «activité paysanne» qui sont mis en relation avec «valeurs traditionnelles», et, d'autre part, «développement économique et social» et «sociétés modernes» qui sont reliés à «processus d'industrialisation».

Quand on analyse l'importance d'une théorie, on ne peut faire abstraction de deux facteurs qui expliquent la continuité systématique des pratiques d'intervention réalisées par les institutions du développement, et ce malgré l'intention manifeste de ces dernières de vouloir tirer des leçons des erreurs commises et d'instaurer des procédures d'évaluation de l'aide au développement. Le premier facteur consiste dans la dyscrasie temporelle entre l'élaboration de nouvelles approches et l'adoption/expérimentation de pratiques de développement qui y correspondent. Le second facteur, étroitement lié au précédent mais beaucoup plus important, consiste dans la rationalité bureaucratique des institutions du développement, qui exprime les représentations produites par les développeurs sur eux-mêmes et sur leurs pratiques sociales, et par là-même, dans la résistance des agences de coopération au bouleversement du paradigme sur lequel se fonde leur action et qui repose sur la croyance dans l'efficacité de l'ingénierie sociale. Le changement de la culture (considérée dans le sens anthropologique) de ces institutions est un processus lent et discontinu. Si, d'une part, il n'est pas rare de trouver dans des documents opérationnels d'une agence de coopération une référence à des théories, à des stratégies et à des approches considérées comme innovatrices, telles que les

approches participatives que nous aborderons dans le quatrième chapitre, il est, d'autre part, courant de rencontrer dans ses pratiques sociales des éléments de continuité et de cohérence concernant la rationalité bureaucratique à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus. Dans tous les cas, l'hégémonie du paradigme de l'économie néo-classique appliquée à l'analyse du développement favorise le maintien d'une continuité entre les théories et les stratégies qui, à première vue, semblent contradictoires.

Dépendance: globalisation et localisation

La critique contre la théorie de la modernisation engendra, entre les années soixante et soixante-dix, la théorie de la dépendance, élaborée et approfondie (bien qu'avec des nuances diverses et quelquefois tout à fait originales) par des experts comme Raùl Prebisch, Fernando Henrique Cardoso, E. Faletto, T. Dos Santos, Rodolfo Stavenhagen, Samir Amin et Andre Gunder Frank. Pour la première fois, ces théoriciens soulignaient l'importance des aspects endogènes du développement. Le développement était considéré comme un processus spontané et irréversible dont les principaux obstacles ne résidaient pas dans les prétendus freins non-économiques (c'est-à-dire socio-culturels) au développement économique, mais

plutôt dans les facteurs exogènes, à savoir dans les rapports de dépendance qui unissaient les pays de la périphérie, autrement dit du sud de la planète, à ceux du centre, à savoir les pays occidentaux. Dans cette optique, seuls les symptômes - et non les causes - du développement[10] ont une origine locale.

Un certain schématisme de l'analyse proposée par la théorie de la dépendance a fait ressortir les limites d'une explication qui pose, comme principale cause du sous-développement de la périphérie du monde, son exploitation par le centre développé, sans considérer la spécificité de chaque rapport de dépendance et l'importance que revêtent, dans le développement endogène, la polymorphie sociale et les contextes historiques et culturels locaux.

Dans cette analyse, le sous-développement n'est pas une marque de retard économique, comme le souligne la théorie de la modernisation, mais il est plutôt conçu comme le

[10] Une réflexion critique sur la notion de «sous-développement» doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur le «développement». Nous tenons à souligner ici l'intentionnalité de Frank dans son emploi du terme «sous-développement». Comme nous l'avons déjà remarqué, d'après W. Sachs, le terme «développement» était employé, durant l'époque coloniale, au sens transitif et se référait aux ressources naturelles. Ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale, avec le célèbre «Point Four of President Truman's inaugural address» de 1949, qu'on étendit la transitivité du «développement» aux personnes et aux sociétés (W. SACHS, 1990:15). D'après les économistes du développement, l'emploi transitif du terme ne pouvait pas s'appliquer au «sous-développement», ce dernier étant une notion considérée comme descriptive d'un état naturel des pays pauvres. Frank, au contraire, employa transitivement le terme «sous-développement», s'appuyant sur la thèse selon laquelle certains pays (et certaines classes) ont porté au sous-développement d'autres pays (et d'autres classes).

produit historique d'un système économique qui a pris des dimensions globales et qui a imposé, par le biais d'un ordre politique et économique substantiellement impérialiste, des rapports de dépendance fondée, comme le dit Emmanuel, sur un «échange inégal» (EMMANUEL, 1972). Il faut remarquer que cette ligne de pensée, qui naît comme une critique du paradigme de la modernisation, accorde, malgré tout, comme l'autre, une importance prépondérante aux rapports de domination qui, dans une vision tout aussi linéaire de l'histoire, devraient être renversés pour obtenir ce que l'on considère comme un véritable développement.

Des visions plus attentives aux variables sociales et culturelles des processus de développement, mais qui reflètent quand même une orientation proche de celle des théoriciens de la dépendance, ont été proposées par des experts tels que Immanuel Wallerstein qui, à partir du concept de «système-monde»[11] (*world-system*), a analysé de quelle façon, au cours de l'histoire moderne, les «mini-systèmes», à savoir les économies de subsistance, ont effectivement été englobés et intégrés, comme les «empires-monde», dans l'«économie-monde» capitaliste, à

[11] Dans le concept de «système-monde», le terme système indique «toute division du travail comprenant une hétérogénéité de groupes sociaux pouvant être différenciés aussi bien verticalement (culturellement, ethniquement, par nationalité) qu'horizontalement (en termes de classes sociales)» (WALLERSTEIN, 1985:98).

travers un processus d'expansion amorcé au seizième siècle et qui ne s'est achevé qu'au début du vingtième (WALLERSTEIN, 1985). Dans cette conception, le système-monde capitaliste apparaît, de façon théorique, comme un unique espace économique global dont les dynamiques constituent le cadre solide et rigide des rapports économiques, au sein desquels les programmes de développement ne seraient que de simples vecteurs somme toute marginaux.

La crise du réductionnisme économique et les dimensions sociales du développement

Parallèlement à l'évolution des théories sur le développement, on a assisté, au sein de la coopération internationale, à l'affirmation et au déclin de diverses stratégies de développement[12] Bien que fondées sur des approches diverses qu'influençaient les différentes médiations politiques des pays donateurs, ces stratégies ont gardé une cohérence de fond avec le paradigme du

[12] On se contentera ici de souligner le lien étroit qu'il y a entre la formulation de stratégies de coopération et l'évolution des rapports entre pays industrialisés et PED, à la lumière aussi des principaux phénomènes économiques (comme l'impact des chocs pétroliers, la demande successive d'un nouvel ordre économique international, l'urgence de la dette extérieure) et politiques (du non-alignement à la chute de l'opposition Est-Ouest) de ces trente dernières années. Au niveau bilatéral, ces stratégies ont été influencées par les choix politiques des différents donateurs, l'APD étant liée directement, selon les cas, à leur politique de sûreté, à leur politique économique avec l'étranger, à leur politique étrangère vis-à-vis des pays liés au passé colonial, ou au contraire à aucun choix politique particulier.

développement. Malgré leur aspect éclectique - et peut-être à cause de cela -, elles ont eu des résultats ambivalents et, dans l'ensemble, très inférieurs à ce que l'on espérait. Même les approches les plus avancées en ce qui concerne les dimensions sociales du développement, comme celles des pays scandinaves, ont généralement considéré les facteurs socio-culturels comme des *constraints*, prolongeant ainsi la conception du domaine «social» comme cause de résistances, d'entraves et de frictions à l'égard du développement économique planifié. Ce modèle de planification est tellement enraciné, assimilé à la naissance même de l'appareil institutionnel du développement, que toutes les stratégies qui se sont succédé sur la scène internationale - du *big push* de Rosenstein-Rodan au *take-off* de Rostow, du *balanced-growth* de Nurkse à la *dual economy* d'Arthur Lewis, en passant par *l'import substitution* des théoriciens de la dépendance, par la *redistribution with growth* de Chenery, ou par les variations sur le thème de l'ajustement structurel au cours des années quatre-vingt, et jusqu'aux toutes récentes propositions de stratégies de *poverty reduction* - n'ont pas réussi à remettre en discussion les éléments de base de la logique «économique» d'intervention de la communauté internationale: les besoins, la pauvreté et le bien-être continuent d'être

classés selon des valeurs économiques, comme on le faisait dans l'approche précédente.

Une critique de la vision réductionniste, qui considère la croissance économique comme une condition nécessaire et suffisante du développement, est contenue dans le terme de «maldéveloppement» qu'emploie Ignacy Sachs pour définir la croissance des pays du Tiers Monde, considérée comme mimétique, de par sa tendance à imiter, dans les domaines de la technologie et des biens de consommation, les modèles dominants dans les pays industrialisés, et comme perverse car elle suscite une aggravation des inégalités sociales, un déséquilibre territorial et la destruction de ressources non renouvelables (I. SACHS, 1980). En opposition à cette vision générique et réductionniste[13] du développement, on proposa, à partir des années soixante-dix et notamment au cours de la première moitié des années quatre-vingt, des définitions spécifiques qui, sous des noms différents (développement autocentré, endogène, organique, auto-développement), ont essayé de repérer des perspectives et des caractéristiques de modèles pouvant remplacer ceux qui se fondaient uniquement sur la croissance économique. Comme

[13] I. Sachs a parlé de l'accusation faite à un double réductionnisme: «le développement ne se réduit pas à l'économique, et l'économique ne se réduit pas à la croissance du PNB; et d'autre part, le maldéveloppement et le (bon) développement ne dépendent pas uniquement de l'équité et de l'inéquité de la répartition du PNB, sans toutefois vouloir nier celle-ci» (I. SACHS, 1988: 121-122).

l'observe I. Sachs, «la prolifération de néologismes plus ou moins valables, qui est le résultat d'efforts de conceptualisation très inégaux quant à leur intensité et leur valeur, reflète le profond malaise des spécialistes du développement qui se voyaient obligés d'analyser une réalité qui contredisait les espoirs qu'ils avaient placés, dans leurs théories, dans la croissance rapide associée à l'occidentalisation (ou, si l'on préfère, à la 'modernisation') des sociétés et des économies» (I. SACHS, 1988:121).

Issues en partie des critiques lancées par les théoriciens de la dépendance contre les théories de la modernisation, ces définitions peuvent être considérées, au-delà des différences parfois importantes entre les diverses argumentations, comme le résultat d'un effort créatif collectif, auquel ont contribué, de par leurs prises de position, aussi bien le monde intellectuel que le milieu, varié et dynamique, des opérateurs du développement, sans oublier les individus et les institutions des pays en développement dont la présence était de plus en plus active et critique.

Le rôle qu'a joué l'anthropologie dans cette révision critique des modèles de développement qui s'inspiraient des théories de la modernisation n'a pas encore été complètement analysé. On peut, toutefois, affirmer que la

possibilité de proposer des modèles alternatifs, fondés sur l'idée maîtresse d'un développement endogène et autocentré, dérive non seulement de la connaissance des coûts sociaux des interventions de coopération à haute intensité de technologie, qui caractérisaient les années soixante, mais aussi de la disponibilité des données des premières enquêtes menées par des experts sociaux sur des projets de développement.

Les recherches les plus intéressantes pour ce qui est de l'approfondissement de la connaissance de la logique de la planification et, en particulier, des dynamiques de comparaison avec les logiques des populations concernées par les initiatives de développement, furent les recherches effectuées par des anthropologues académiques qui appliquèrent à un objet différent, à savoir l'intervention de développement, les mêmes techniques de collecte et d'analyse de données que celles qu'ils utilisaient jusque-là pour étudier les institutions, les rapports et les faits sociaux[14]. Ces recherches, qui constituent aujourd'hui de précieuses références méthodologiques et théoriques pour l'anthropologie des

[14] Parmi les études les plus connues à cet égard, et en se bornant à celles concernant le continent africain, nous citerons les recherches de Conrad Reining au Soudan (REINING, 1966), celles de Sandra Wallman sur le développement rural au Basutoland (WALLMAN, 1969) et l'étude de longue durée d'Elizabeth Colson et Thayer Scudder sur les conséquences sociales du déplacement et réinstallation de la population du district de Gwembe en Zambie méridionale à la suite de la construction du barrage de Kariba (COLSON, 1971; SCUDDER et COLSON, 1982).

processus de développement, n'avaient certes pas comme principal but d'orienter l'action même si, indirectement, elles y ont contribué. Mais elles prouvent que l'anthropologie n'a pu éviter de s'occuper du développement de par la présence diffuse sur le terrain des phénomènes connexes de changement social et culturel. C'est encore grâce aux résultats d'enquêtes anthropologiques qu'a pu s'amorcer, vers la fin des années soixante, un processus de révision de l'approche technocratique du développement, qui, jusque-là, n'avait jamais été réellement remise en discussion malgré l'évidence-même de ses limites que des recherches systématiques, fondées sur l'observation directe et intensive des réactions des populations vivant dans les régions concernées par les interventions, avaient soulignées.

Si nous nous penchons rétrospectivement sur les effets de cette révision critique, nous remarquons que l'importance des facteurs sociaux et culturels au sein du développement s'est peu à peu imposée, et ce malgré le ralentissement causé par l'inertie institutionnelle de la configuration développementiste dans l'amorce du processus de changement d'une culture organisationnelle réfractaire à reconnaître ses préjugés et à apprendre de ses erreurs.

L'effervescence intellectuelle de cette époque-là s'est employée, d'une part, à attribuer de nouvelles significations à des termes tels que «développement communautaire»[15] pour indiquer l'idée d'un changement fondé sur la participation de tous les sujets concernés grâce à l'initiative de groupes et d'institutions locales qui utilisaient les réseaux de relations sociales présents dans une région donnée. D'autre part, l'on a assisté à un examen approfondi des éléments constitutifs du modèle orthodoxe du développement économique en vogue dans les années cinquante, qui a mené à une remise en question des catégories temporelles et spatiales, et à un regain d'intérêt pour les dimensions locales du développement, pour les micro-processus de changement et pour la revalorisation des ressources endogènes.

Cette critique a bénéficié aussi, dans une large mesure, de l'attention accordée au thème de la viabilité du développement, qui revêt une importance capitale dans la théorisation de l'écodéveloppement (I. SACHS, 1980), à

[15] Au cours des années cinquante, l'importance attribuée au thème du «développement communautaire» (*community development*) reflétait l'intérêt des administrations coloniales à l'égard des populations locales, qui se traduisait par une action visant à susciter au sein des communautés autochtones «la conscience et le besoin du développement». Le principe du développement communautaire se fondait sur une perception erronée du sentiment communautaire local: la volonté de stimuler un tel sentiment revenait à dire qu'il n'existait pas. Rien n'est plus inexact» (BERNARDI, 1987:348-349). Au cours de ces dernières années, l'affirmation des principes du développement participatif, que nous aborderons dans le quatrième chapitre, a ramené la notion de développement communautaire à son apogée (SCHWARTZ, 1981), dans une acception, selon certains, aussi paternaliste que celle répandue entre le colonialisme et la décolonisation (CHAUVEAU, 1994).

savoir un type de développement qui, dans chaque écorégion, recherche des solutions spécifiques aux problèmes particuliers, et ce en tenant compte aussi bien des données écologiques que des données culturelles et tant des nécessités immédiates que de celles à long terme (I. SACHS, 1986:18). La compréhension des cinq dimensions de la viabilité de l'écodéveloppement, à savoir la durabilité sociale, économique, écologique, spatiale et culturelle, requiert une approche anthropologique et une vision holistique des problèmes, c'est-à-dire, en d'autres mots, une économie anthropologique (I. SACHS, 1988:108).

Certains considèrent que l'attention accordée aux aspects sociaux du développement, bien que limitée et sans grande influence sur la constante hégémonie du savoir des économistes, se fonderait sur une reconnaissance plus ou moins explicite de l'inefficacité des modèles «orthodoxes» du développement, mais qu'elle cacherait aussi la volonté de devancer les critiques potentiels de l'action institutionnelle de l'appareil du développement, en créant de nouvelles catégories de «clients», qui correspondraient aux «anormalités» sociales enregistrées lors de l'application des théories dans des contextes pratiques de développement (comme les analphabètes, les

malnourris, les petits producteurs, les sans-terre) (ESCOBAR, 1995a:41-42).

Du point de vue de la configuration développementiste, loin de mettre en discussion le paradigme néo-libériste du développement économique, fondé sur l'expansion de l'économie de marché, l'entrée du social dans l'aide publique au développement - qui remonte au début des années soixante-dix, quand la Banque Mondiale, alors présidée par McNamara, procéda à une première révision des stratégies précédentes qui engendra, vers la moitié des années soixante-dix, l'approche des besoins essentiels *(basic needs approach)* -, est l'indice de deux phénomènes différents: d'une part, la tendance du système institutionnel de l'APD à assimiler et à désamorcer, entre autre à travers le mécanisme de la cooptation, les instances critiques quant à l'impact social du développement, présentées par les sociétés civiles, aussi bien dans les pays donateurs (surtout par les organisations non gouvernementales) que dans les pays bénéficiaires; et, d'autre part, la nécessité de trouver de nouvelles ressources en faveur du développement, notamment dans les secteurs sociaux qui avaient fait preuve d'une plus forte résistance à l'égard de leur modernisation. D'où la naissance de la théorisation des prétendues «ressources humaines». En d'autres termes,

l'économie du développement accepte les dimensions sociales seulement si celles-ci sont subordonnées au développement économique. Les dimensions sociales sont donc conçues comme des moyens pour atteindre un objectif, à l'instar de toutes les autres ressources soumises aux modèles de gestion des planificateurs du développement et, comme tout ce qui rentre dans la logique du développement, elles doivent obligatoirement être comptabilisées. On commence alors à élaborer de nouveaux indicateurs «sociaux», -en privilégiant, au début, la quantité et, par la suite, de façon moindre, la qualité-, qui constituent le complément nécessaire et, pour ainsi dire, l'officialisation de la dimension du social dans le monde du développement.

Le «social» ne représente, dès le début, qu'une catégorie de second ordre où affluent tous les éléments qui ne trouvent pas leur place dans le monde apparemment ordonné du développement. On y retrouvera trois types de phénomènes: ceux que les économistes définissent comme «externalités» et qui représentent ces *ceteris* qui ne sont *paribus* que dans la réalité virtuelle des modèles économétriques élaborés par les experts[16]; les phénomènes

[16] En commentant la tendance qu'ont les économistes à élaborer des théories sur la base de catégories spatio-temporelles extrêmement restreintes, Wallerstein affirme: «Of course, the emperor has no clothes! What of significance can we possibly know with data about only the last ten years of human existence? Precious little! Instead of defending ourselves against academic divestment by the economists, economic

qui, bien que n'ayant pas été prévus dans les premiers modèles rudimentaux des années cinquante et soixante, ont été identifiés (comme, par exemple, la découverte du secteur informel) par les activités d'évaluation ex-post, une fois les programmes et les projets de développement achevés; et, en dernier lieu, tous les phénomènes sociaux qui, bien qu'ayant une importance considérable pour le développement, n'avaient pas leur place dans une analyse économique néo-classique car les faits économiques apparaissaient, pourrait-on dire en nous référant à la tradition substantialiste, trop «embedded in society»[17]

L'importance croissante des aspects sociaux est aussi visible dans le langage-même de la coopération. Des termes comme participation active de la population, durabilité et vitalité d'un projet, développement des ressources humaines sont, désormais, utilisés couramment dans la formulation des projets de développement. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) organise périodiquement, sur ces thèmes, des réunions de coordination auxquelles participent les principaux pays donateurs membres de l'Organisation de Coopération et de

historians should lay claim to replacing economists completely. Away with economics! Away with the *ceteris paribus* clause! History *is* theory. Or rather the only economic theory that can possibly be valid is a theory of economic history» (WALLERSTEIN, 1991:258).

17 Bernardi remarque à ce propos que «le rapport entre 'pays développés' et pays 'sous-développés'...n'est pas une notation purement économique mais aussi politique et sociale. Il nous ramène, dans une certaine mesure, au caractère de 'prestation totale' mis en évidence par Mauss dans l'échange 'primitif'» (BERNARDI, 1995:344).

Développement Economiques (OCDE). Certains d'entre eux, come nous le verrons par la suite, utilisent depuis longtemps, dans l'évaluation des projets, l'analyse socio-anthropologique parallèlement aux techniques traditionnelles d'analyse économico-financière.

Tout cela n'est que le reflet d'un changement au sein des stratégies de coopération, qui a mis en évidence, au cours de ces dernières années, l'importance des variables non-économiques dans les processus de développement. Grâce à l'analyse de Fred Hirsch sur les soi-disantes limites sociales au développement, on a une définition complète des paradoxes dérivant de la croissance économique dans les sociétés industrielles avancées, mais les instruments analytiques de l'économie classique ne sont pas en mesure de les expliquer[18] Au cours de la

18 Hirsch identifie trois phénomènes liés à la croissance économique que l'économie classique n'explique pas: le *paradoxe de l'opulence*, selon lequel l'avancement économique est un objectif prioritaire pour la plupart des gens et ce, malgré ses résultats fort décevants quand beaucoup réussissent à l'atteindre; la *contrainte distributive*, à savoir l'intérêt de la société moderne à l'égard de la distribution des richesses, ou pour mieux dire du partage du gâteau, tout en sachant que seule la production d'un plus gros gâteau pourrait permettre un meilleur niveau de vie à la plupart de la population; et le *collectivisme réticent*, à savoir l'apparition d'une tendance à l'affectation collective de services et d'une réglementation de l'Etat dans le domaine économique - phénomènes caractéristiques du XX° siècle - juste au moment où l'on exaltait la liberté d'action individuelle dans des domaines non-économiques. L'économie classique ne réussirait pas à expliquer de tels phénomènes car elle les aborde séparément, son analyse du progrès économique se fondant sur la distinction entre la motivation des actions individuelles et leur résultat collectif. Hirsch considère, au contraire, que «la clé pour arriver à leur solution» consiste à «les considérer comme les produits interconnexes d'une caractéristique structurelle (qui)...réside dans le fait que, lorsque le niveau moyen de consommation augmente, une part toujours plus grande de cette consommation revêt un aspect non seulement individuel mais aussi social. En d'autres termes, la satisfaction que tirent les individus des biens

première moitié des années soixante-dix, l'une des principales préoccupations, illustrée clairement dans le Rapport du Club de Rome sur les limites du développement, fut d'analyser les entraves physiques à la croissance, à la lumière des nouveaux problèmes qu'entrainait la crise pétrolière de 1973. Hirsch, qui critiquait cette approche, fut l'un des premiers économistes à reconnaître l'importance du contexte social dans la croissance économique. Il affirma que les entraves qui freinaient l'utilisation d'un bien ou d'un service n'étaient pas uniquement d'ordre physique (telles que les entraves qui empêchent de produire davantage) mais aussi d'ordre social: «là où le contexte social a une capacité limitée d'en étendre l'utilisation sans engendrer une perte de qualité, la consommation subit des freins sociaux» (HIRSCH, 1981:12).

En ce qui concerne l'appareil du développement, une telle acquisition a entraîné, dans l'identification et dans la formulation des projets, une attention toujours plus grande à l'égard de facteurs tels que l'impact des activités de développement sur les conditions de vie des groupes bénéficiaires, les caractéristiques sociales des

et des services dépend de plus en plus non seulement de leur consommation personnelle mais aussi de la consommation des autres» (HIRSCH, 1981:9-11). C'est de cette caractéristique structurelle de la croissance économique que dériverait le concept de limite sociale au développement.

agents locaux de développement (tant au niveau individuel qu'institutionnel), la promotion du rôle de la femme[19], l'utilisation du patrimoine de connaissances techniques des populations locales, la valorisation des institutions et des ressources locales. Parallèlement, les techniques d'enquête visant à analyser, au sein de la population, les différences concernant le *gender*, l'âge, le revenu, l'ethnie, la religion, se sont perfectionnées et ont accordé toujours plus de place à la recherche sociale et, notamment, à l'anthropologie. Une ligne de pensée, encore minoritaire mais de plus en plus aguerrie, qui se propose d'utiliser les instruments d'analyse sociale pour améliorer la qualité de l'aide publique au développement, connait donc, aujourd'hui, un certain crédit auprès du monde de la coopération.

Toutefois, il ne faut pas confondre les nouveaux espaces accordés à l'anthropologie dans le développement avec la consolidation d'une tradition de recherches et d'études anthropologiques sur les processus de changement planifié. Comme nous le verrons dans le prochain

[19] Le rôle de la femme dans les processus de développement, comme du reste dans la vie sociale en général, a été longtemps ignoré ou sous-estimé, et ce malgré l'importance économique considérable des femmes, notamment, dans les sociétés rurales où elles font l'objet d'importants investissements de la part de l'APD. Les premières études sur le rapport entre femme et développement remontent à la première moitié des années soixante-dix, à savoir plus de vingt ans après l'amorce des premiers programmes de coopération au développement. L'institution de bureaux *Women in Development* au sein des principales agences de coopération est encore plus récente.

l'anthropologie s'est penchée sur tous les acteurs impliqués dans le processus, à savoir aussi bien sur les bénéficiaires que sur les planificateurs du changement. On peut donc affirmer que la «découverte» des dimensions sociales du développement a déplacé le point de vue sur le changement planifié, ôtant aux développeurs leur position confortable de porteurs du marché et de simples contrôleurs indifférents à son expansion programmée, et les faisant descendre dans l'arène pour participer activement à un jeu dont ils pensaient, à tort, n'être que les arbitres.

3

Critiques anthropologiques du développement

> Development... Here is an idea which has been eminently influential, highly misleading (precisely because, in its partial correctness, it has seemed so persuasively self-evident), and consequently generative of false expectations (both intellectually and politically). And yet there are very few indeed which are ready truly to unthink this central notion.
>
> WALLERSTEIN, 1991:2

Dans le chapitre précédent, nous avons remarqué que la nécessité de comprendre les dimensions sociales du développement a contraint l'anthropologie à s'interroger non seulement sur les processus de changement social et culturel liés à la planification du développement mais aussi sur la logique même de cette planification. Nous avons aussi fait allusion au risque d'une utilisation de l'analyse sociale, de la part des institutions du développement, sans une remise en discussion du paradigme réductionniste du développement considéré comme croissance économique.

Dans ce chapitre nous essaierons de démontrer qu'une anthropologie appliquée à l'analyse du développement ne peut faciliter la compréhension des processus sociaux connexes si, comme l'affirme Wallerstein, elle ne désapprend pas la notion de développement. Ce n'est pas

une simple affaire, vu la capacité de cooptation dont fait preuve la configuration développementiste à l'égard de ses détracteurs.

Il est légitime de se demander si les contributions fournies par l'anthropologie risquent, elles aussi, d'être absorbées dans le processus de métabolisme mis en oeuvre par des institutions, telles que les Institutions Financières Internationales, qui sont en mesure de désarmorcer le potentiel déstabilisant d'argumentations critiques en les réélaborant et en assimilant leurs contenus au sein de leur propre «orthodoxie» cohérente avec la tradition néo-libériste qui domine actuellement le monde occidental et, par là-même, le monde de l'APD.

Pour répondre à cette question, nous examinerons ci-dessous les principales critiques formulées, ces dernières années, dans le domaine anthropologique, à l'égard du développement.

(i) la première vient de la *development anthropology* qui a offert de nouvelles perspectives d'analyse du changement planifié. Celles-ci consistent, notamment, en une révision des instruments conceptuels classiques utilisés par l'économie du développement et, avant tout, en une redéfinition du concept de rationalité en économie, cette discipline ayant du mal à appréhender la

complexité sociale et culturelle des faits économiques qu'elle vise à expliquer, voire même à prévoir;

(ii) la seconde réflexion se réfère à la critique post-structuraliste, déconstructionniste et post-moderne qui ne vise pas particulièrement - comme l'a fait en revanche une tradition d'études critiques de la sociologie du développement - à démystifier les contenus idéologiques d'un développement conçu comme une interprétation du monde de la part de l'Occident, mais à dévoiler les mécanismes de construction du développement comme objet d'un *discours* qui est à la base d'un régime de contrôle et de pouvoir;

(iii) enfin, le troisième groupe d'argumentations, qui dérive d'une analyse des contradictions de la configuration développementiste, propose pour l'analyse du changement planifié une anthropologie du changement socio-culturel et du développement, fondée sur une prise de conscience des potentiels et des limites du savoir anthropologique.

ANTHROPOLOGIE ET DeVELOPPEMENT ECONOMIQUE: OBSERVATIONS SUR LA RATIONALITE

La première position que nous analyserons, sans nous attarder sur la diversité des argumentations et des réflexions présentées par les auteurs, se fonde sur une thèse commune qui peut être résumée de la sorte: *les concepts, les méthodes, les techniques de collecte et d'analyse des données, l'attitude empirico-comparative, les registres analytico-interprétatifs appliqués au micro et au macro-niveau, à savoir l'apport heuristique de l'anthropologie, permettent une connaissance, une compréhension et une explication plus vastes et plus complètes des aspects historiques, politiques, économiques, sociaux et culturels du développement.*

Cette vision de l'anthropologie *sur* le développement implique aussi une vision de l'anthropologie *dans* le développement, c'est-à-dire que l'anthropologie doit pouvoir s'insérer et participer directement ou indirectement à l'action pour fournir une contribution progressive, constructive, réformatrice ou critique. Cette position repose, entre autres, sur la confiance en l'efficacité de l'utilisation du savoir anthropologique au sein d'une logique de coopération et ce, aussi bien si cette dernière est rejetée que si elle est critiquée «de façon constructive». Il est, en effet, intéressant de remarquer que cette thèse n'est pas uniquement le

fondement d'une approche que nous pourrons qualifier d'interventionniste. Elle peut, au contraire, générer une réforme des politiques, des actions, des interventions de développement ainsi qu'une mobilisation civile en vue d'une résistance à l'égard de ces politiques. Les finalités de ceux qui soutiennent une telle approche impliquent des jugements de valeur sur le développement et sur les processus qui y sont liés. Elles vont de *l'advocacy* à l'égard de la configuration développementiste, au nom et pour le compte des sujets faibles considérés comme les victimes du développement, à la recherche d'une minimisation extrême des conséquences négatives du développement, conçu, dans certains cas, comme un événement historique inéluctable et, dans d'autres, comme une possibilité d'améliorer les conditions de vie. Les partisans d'une telle approche doivent donc s'employer à renforcer la base cognitive dont disposent les développeurs et à participer directement à la planification, à la programmation et à l'évaluation des opérations de développement.

Nous n'examinerons pas ici la vaste littérature produite par cette ligne de pensée et de recherche au cours de ces trente dernières années. Mais, de par ses dimensions, elle a fait l'objet d'une attention toujours croissante de la part de l'aide publique au développement sans,

toutefois, être reconnue à sa juste valeur par les institutions. Il convient de souligner certains aspects essentiels de cette position: le présupposé que le développement peut être l'objet de la recherche scientifique, voire même constituer une branche autonome de cette discipline, à savoir l'anthropologie du développement; la critique de l'idée de rationalité, prépondérante dans le paradigme «économique» et qui, dans les sciences sociales, a dominé les études sur le développement; la tentative de légitimer des points de vue, des connaissances, des valeurs locales sur le développement, à partir de la relativisation du point de vue, des connaissances, des valeurs de l'appareil institutionnel de la coopération.

Anthropologie du développement et development anthropology

Si l'on considère les rapports entre savoir anthropologique et processus de changement planifié, on distingue désormais trois niveaux: celui de *l'anthropologie pour le développement*, qui consiste dans la «transmission de savoir anthropologique hors de ses centres normaux de production pour qu'il puisse être inséré dans des processus décisionnels et des activités pratiques. Il s'agit, en fait, de la formation

anthropologique des planificateurs, des hauts fonctionnaires ou des gestionnaires de projets»; celui de *l'anthropologie du développement*, «à savoir l'étude systématique, socio-anthropologique, des processus de planification des changements socio-économiques, dont les destinataires sont les sociétés traditionnelles du Tiers Monde»; et enfin, celui de *l'anthropologie dans le développement*, c'est-à-dire «la présence de la recherche anthropologique, conditionnée par les décisions de sujets politico-bureaucrates quant aux contenus et aux finalités, au sein de projets spécifiques de développement et dans les différentes phases du cycle du projet... il s'agit, dans ce cas, d'une «connaissance encapsulée» dans des processus d'action décidés et planifiés par d'autres» (COLAJANNI, 1994a:127-128). Comment en est-on arrivé à ces différentes orientations en anthropologie?

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà fait allusion à l'intérêt croissant que suscite l'anthropologie dans le monde de l'aide publique au développement depuis les années soixante. Une telle ouverture est due au sentiment toujours plus profond, face aux problèmes que suscitent de nombreux programmes organisés selon une logique technocrate, qu'il est nécessaire de tenir davantage compte des variables sociales et culturelles, et ce tant

lors de l'évaluation de projets menés à terme - afin de rechercher les causes éventuelles d'échec ou les éléments qui auraient pu favoriser une issue positive -, que lors de la programmation de nouvelles interventions.

Un exemple emblématique d'une telle reconnaissance est fourni par les interventions de la coopération internationale en faveur de l'élevage dans les régions arides et semi-arides de l'Afrique sub-saharienne[1]. Les explications souvent données par l'anthropologie du développement quant aux causes des échecs, par exemple dans le domaine de l'économie agro-pastorale, incluent le fait que ces programmes ont été imposés d'en haut, sans consulter de façon adéquate les bénéficiaires; que les interventions se sont fondées sur une série de suppositions erronées quant aux caractéristiques sociales, culturelles et économiques des sociétés pastorales, sans tenir suffisamment compte des études

[1] Seulement en ce qui concerne le secteur de l'économie agro-pastorale africaine, on estime que, de la fin des années soixante à la moitié des années quatre-vingt, 625 millions de dollars ont été investis dans des programmes, définis par Dyson-Hudson *first-generation livestock development projects* pour les distinguer des programmes plus récents (fondés sur une considération des dimensions sociales du développement). Leurs résultats ont été, dans l'ensemble, peu significatifs et, souvent, ont même eu, sur les populations concernées, un effet contraire à celui espéré. «The results of the experiments with these various social and technological innovations have generally been very different from what was anticipated by planners, and more often than not the effect has been disappointing» (DYSON-HUDSON, 1995:158). La quantification des investissements dans les *first-generation livestock development projects* en Afrique sub-saharienne n'a pas été mise à jour dans la seconde et dernière édition de l'essai de Dyson-Hudson, publiée cinq ans après la première, même si un tel laps de temps semble suffisant pour fournir les premiers résultats de la «seconde génération» de projets de développement dans le domaine de l'élevage (DYSON-HUDSON, 1991).

anthropologiques effectuées précédemment sur ces sociétés; que l'organisation et la réalisation des programmes ont été conditionnées par une attitude «anti-nomade» typique de certains dirigeants gouvernementaux et du personnel d'agences internationales de développement; que l'on est parti du principe que l'utilisation de capitaux et de technologies transformerait un système «arriéré et irrationnel» en une unité de production moderne (BROKENSHA, 1987:238-239)[2].

On peut retrouver un parcours argumentatif semblable, en y apportant toutefois quelques modifications, dans de nombreuses critiques de projets de développement établis, dans les années soixante et soixante-dix, dans d'autres domaines (tels que l'agriculture, la pêche, l'éducation, la santé), sans tenir suffisamment compte des aspects sociaux. Les anthropologues, qui ont longtemps été sous-utilisés dans le monde de la coopération et du

[2] Il s'agit d'un schéma d'analyse courant dans la littérature concernant ce sujet. Dyson-Hudson, par exemple, identifie cinq raisons des échecs de ces interventions, qui sont emblématiques des argumentations adoptées pour solliciter une plus grande participation des anthropologues au sein du développement: thèses non réalistes (*unreal*) dans l'analyse du contexte environnemental (à cause notamment du manque de données valables), technologique (la contrainte principale dans le milieu aride africain ne serait pas l'eau mais plutôt le pâturage), politique (les populations nomades sont pénalisées par les politiques de leurs gouvernements nationaux), institutionnel (les agences locales de développement ont des intérêts particuliers et sont en concurrence avec la population bénéficiaire pour ce qui est des ressources additionnelles, à savoir les investissements pour le développement). Toutefois, l'aspect le plus important concernerait la logique d'intervention, qui ne tiendrait pas compte des freins structurels des sytèmes de production pastorale, considérés comme une stratégie efficace d'exploitation des ressources limitées d'un milieu aride ou semi-aride à condition que certaines variables (comme la croissance de la population humaine et animale) soient contrôlées (DYSON-HUDSON, 1991:239-240).

développement, ont été réévalués à la lumière des contributions qu'ils peuvent fournir en ce qui concerne la compréhension du contexte socio-culturel dans lequel on veut opérer. Parmi les différentes fonctions que les sciences anthropologiques ont dans ce domaine, deux sont particulièrement importantes. La première est l'étude des dynamiques de changement induites par la réalisation de programmes de développement. La seconde consiste à mettre à la disposition des opérateurs du développement international les connaissances acquises au cours d'années de recherche sur le terrain et à projeter des études et des enquêtes dans le cadre des différentes interventions. La différence entre ces deux fonctions reproduit, dans les grandes lignes, la distinction, née dans le monde anglo-saxon, entre le domaine d'enquête de l'*anthropology of development*, que certains considèrent comme une véritable branche de l'anthropologie, et celui de la *development anthropology* qui, au contraire, constitue l'une des orientations applicatives possibles de cette discipline en ce qui concerne les problèmes que posent les processus de développement économique et social[3].

[3] Sur le rapport entre *development anthropology* et *anthropology of development*, voir entre autres BROKENSHA, WARREN et WERNER, 1980; HOBEN, 1982; GRILLO et REW, 1985; HOROWITZ et PAINTER, 1986; PAVANELLO, 1987; COLAJANNI, 1994a; BROKENSHA, 1992; BARÉ, 1995; OLIVIER DE SARDAN, 1995.

La première fonction consiste en une réflexion critique sur les modèles de développement qui sous-tendent l'action des organismes internationaux et des agences de coopération. Cette réflexion devient de plus en plus urgente si l'on veut évaluer certains résultats contradictoires obtenus au cours de près de cinquante ans de travail. En d'autres termes, l'action des organismes de coopération et de l'ensemble des sujets, nationaux et internationaux, qui forment la configuration développementiste, représente, en soi, un champ d'enquête. Et, d'après les experts engagés dans cette perspective, tous les acteurs de la coopération au développement pourraient bénéficier de ses résultats. Il s'agit, en définitive, d'une anthropologie qui considère le développement comme un objet d'étude et de recherche.

La seconde fonction possible de l'anthropologie dans la *development anthropology*, concerne, au contraire, l'emploi de compétences anthropologiques dans les projets de développement qui représentent les unités principales d'organisation des interventions réalisées dans le cadre de la coopération. Il convient de souligner, à ce propos, que pour analyser les aspects sociaux et culturels d'une intervention, la configuration développementiste fait souvent plutôt appel aux sciences humaines et sociales en général qu'à l'anthropologie. En 1983, l'*Association of*

Social Anthropologists (ASA) du *Commonwealth* consacra une session spéciale au thème *anthropology and policy*, au cours de laquelle elle soulignait que «those anthropologists interested in development issues, entering a world dominated intellectually by economists, in which the credentials of the anthropologist were suspect, both at home and abroad, had to rebuild their profession almost from scratch» (GRILLO, 1985:16).

Au cours des années quatre-vingt, l'anthropologie du développement a connu une institutionnalisation progressive, des associations spécialisées se constituant notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et, plus récemment, en France et en Italie[4]. Par ce processus d'institutionnalisation, l'anthropologie du développement a essayé de se donner une identité disciplinaire autonome par rapport à l'économie du développement. Il ne pouvait en être autrement puisque, comme nous l'avons vu, l'économie du développement peut être considérée comme la

[4] On peut rappeler à cet égard les institutions et les associations telles que la *British Association for Social Anthropology in Policy and Practice* (BASAPP) et le *Group for Anthropology in Policy and Practice* (GAPP), au Royaume Uni, l'*Institute for Development Anthropology* (IDA) aux Etats-Unis, l'*Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement* (APAD) en France. En Italie, dans le cadre de l'*Associazione Italiana di Scienze Etno-Antropologiche* (AISEA), on a créé une section d'«Anthropologie des processus de développement» (voir la note 25 de ce chapitre). Brokensha a dressé un bilan de l'état de l'anthropologie du développement en Europe dans un numéro spécial de la *Newsletter* de l'*Institute for Development Anthropology* (BROKENSHA, 1992). Pour une analyse de l'origine de l'anthropologie du développement, se référer à COLAJANNI, 1994b. Nous approfondirons ce sujet dans le cinquième chapitre en nous attardant tout particulièrement sur l'aide publique italienne au développement.

science sociale constitutive des études sur le développement. Et en tant que telle, elle a énormément influencé l'élaboration théorique en cette matière et, qui plus est, elle a joué un rôle hégémonique au sein même de la configuration développementiste. Et ce aussi bien dans la formation du personnel employé dans la planification du développement que dans la concertation du mandat des institutions et des organisations de coopération ou que, notamment, dans la définition des logiques qui sous-tendent l'application des théories et donc, en définitive, dans la définition du domaine d'application.

D'autre part, au cours de ces dernières années, l'appareil institutionnel du développement a commencé à voir d'un oeil favorable l'emploi de connaissances anthropologiques dans ses activités. Les fonctions accordées aux anthropologues dans le cadre de programmes de coopération ont été, entre autres, la collecte et l'analyse d'informations de base sur la population bénéficiaire d'un projet; la médiation (comme *cultural brokers*) entre la population locale et l'institution qui réalise l'intervention; la contribution à la définition de politiques de coopération sur la base des implications sociales d'une stratégie d'intervention; la gestion d'analyses sociales dans les phases d'élaboration et

d'*appraisal* d'un projet; la réalisation de contrôles et d'évaluations d'initiatives; l'analyse des aspects sociaux des innovations technologiques; la réalisation d'activités de formation.

Les objections de l'appareil institutionnel du développement à l'égard de l'emploi de compétences anthropologiques concernaient le plus souvent les délais trop longs de recherche et le manque excessif de concret des informations fournies lors des enquêtes. Pour ce qui est des délais, certains experts, qui participent activement aux activités de coopération, ont mis au point et expérimenté des techniques de repérage rapide d'informations qualitatives et quantitatives. L'exemple en est le *Rapid Rural Appraisal* (CHAMBERS, 1983; PARTRIDGE, 1984), récemment réélaboré dans des versions définies tour à tour *relaxed* ou *participatory*. Ces techniques permettraient, d'après leurs promoteurs, de réduire considérablement les délais et les coûts nécessaires à l'analyse des implications sociales d'une intervention. Il convient d'être très prudent lorsqu'on utilise de telles méthodologies car l'interprétation de données peu significatives ou peu représentatives peut mener à quelques distorsions. Toutefois, elles peuvent donner quelques résultats à condition que le but de l'étude soit bien circonscrit et que le chercheur qui les

applique ait une bonne connaissance – acquise à travers de précédentes recherches[5] – du terrain d'enquête.

L'objection concernant la faible opérationnalité des indications fournies par l'analyse socio-anthropologique effectuée dans des contextes de développement crée un dilemme. D'une part, la connaissance, de la part de l'appareil institutionnel du développement, des caractéristiques sociales et économiques de la population d'une région où l'on veut intervenir, pourrait réduire l'impact négatif d'un projet, d'un programme ou d'une politique. D'autre part, cette même connaissance pourrait impliquer une désarticulation plus rapide et plus radicale des institutions locales. Il faut ajouter à cela la complexité des procédures décisionnelles de toutes les agences et organisations de coopération qui, souvent, sont tellement rigides et bureaucratiques (quelquefois même, incompatibles avec les exigences d'une action modulée sur les délais et les modalités du changement social issu d'une intervention) qu'elles ne permettent aucune flexibilité, que requiert pourtant la considération de variables sociales dans l'exécution d'un

5 Même les anthropologues critiques vis-à-vis des simplifications liées à l'utilisation de techniques de *rapid appraisal*, comme David Turton, considèrent que les délais de la recherche peuvent être raccourcis à certaines conditions. «It is true that the first fieldwork experience of an anthropologist is expected to last at least a year, and preferably longer, but qualified anthropologists, given clear terms of reference, do not spend this length of time in the field to provide useful reports» (TURTON, 1986:151). Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain chapitre, notamment en ce qui concerne les recherches participatives.

projet. Dans cette optique, il convient d'analyser la nature du processus décisionnel sur lequel se fonde la planification du développement réalisée par une agence de coopération. Et comme nous le verrons par la suite, ce processus pourra être ouvert ou fermé, rigide ou flexible, statique ou dynamique.

Dans cette perspective l'un des problèmes-clés est de considérer le développement comme une confrontation entre des savoirs différents, à savoir comme une tentative «de transférer certains savoir-faire associés aux systèmes de sens propres aux opérateurs de développement vers des populations dotées de systèmes de sens différents» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:141). L'anthropologie étant apte à analyser ces systèmes de sens, on se heurte au problème de l'application du savoir anthropologique, c'est-à-dire du rapport entre le champ de la recherche et celui de l'action. Les débats enflammés qu'a suscités ce thème au cours de ces dernières années, tendent à confondre deux niveaux bien distincts du problème, l'un concernant la nature de la logique qui sous-tend l'action, et l'autre l'opportunité de contribuer à l'action. Se demander dans quelle mesure la connaissance des systèmes de sens locaux peut influencer les processus décisionnels concernant le développement et s'interroger sur la façon de contribuer

aux objectifs, aux délais et aux contenus du changement sont deux choses tout à fait différentes.

Anthropologie et économie du développement

Baré considère que la notion de développement «recouvre...l'histoire du monde, et elle n'est spécifiable que si on la reconnaît comme produite par un regard spécifique, celui de la théorie économique» (BARÉ, 1995b:17). Le regard de l'économie sur le développement a une importance considérable tant dans la définition du champ de phénomènes dignes d'analyse de la part des développeurs, que dans l'organisation des institutions finalisées à la planification du développement dans les pays bénéficiaires de l'APD. Les catégories analytiques de l'économie néo-classique jouissent d'une plus grande crédibilité au sein de la configuration développementiste et ce, malgré une faiblesse intrinsèque que la recherche anthropologique a justement mise en évidence ces dernières années. Nous entamerons notre digression sur l'anthropologie du développement par l'examen de certains des principaux stéréotypes présents dans l'approche des économistes, à savoir dans la *development economics*. Et nous le ferons grâce à la collaboration d'une anthropologue qui ne se considère pas – et qui n'est pas

considérée - comme un membre de l'anthropologie du développement.

On doit à Polly Hill l'une des critiques les plus incisives des catégories analytiques de l'économie du développement. Elle dénonce leurs contradictions, leurs limites heuristiques et leurs spéciosités, à savoir des facteurs qui empêchent de comprendre les phénomènes économiques liés au comportement d'individus et de groupes que ces catégories prétendent non seulement expliquer mais aussi prévoir (HILL,1986).

En ce qui concerne les données relatives aux économies rurales tropicales et, notamment, à l'Afrique occidentale et à l'Inde, Hill met en discussion une série de points fondamentaux de l'analyse économique du développement et, en particulier, les généralisations fondées sur les catégories approximatives. Parmi les exemples fournis par Hill, on retiendra comme particulièrement convaincants: les conséquences négatives, à partir des années soixante, de l'emploi abusif du terme *peasant*, à la place de catégories analytiques plus spécifiques et plus précises telles que *farmer* ou *agricultural labourer;* la sous-estimation des inégalités économiques dans les sociétés traditionnelles, au nom d'une soi-disant conception égalitaire «aborigène» de la vie de village; le manque de fondement des statistiques à partir desquelles on élabore

d'énormes analyses quantitatives; la solidité de reconstructions orthodoxes des stades de développement économique, historiquement prouvés par les économistes; l'inadéquation du groupe familial de résidence comme unité d'analyse statistique; les mécanismes de gestion du crédit et du débit par rapport aux relations sociales.

Polly Hill ne s'en prend pas à l'édification de théories tout court mais aux préjugés dont ont fait preuve les économistes dans leur approche des économies rurales et à la superficialité avec laquelle ils ont abordé ou ignoré les études anthropologiques menées sur ces économies[6].

D'après Hill, la fausseté des thèses et la spéciosité des généralisations des économistes du développement dérivent de l'absence d'un fondement empirique solide. Et cette critique s'adresse aussi bien à l'école néo-classique qu'à l'école marxiste. Sa thèse fondamentale est que les analyses détaillées effectuées sur le terrain par les anthropologues ne sont pas des fins en soi - comme l'affirment de nombreux économistes -, mais qu'elles constituent une base empirique indispensable pour une généralisation plus fiable (HILL, 1986:xi). Nous reviendrons sur cet aspect qui semble être un élément

6 «As a polemical work, it aims to expose both the unnecessary degree of unreality and the Western bias involved in most economic theorizing about the rural tropical world, as well as economists' gullibility in their use of official statistics; its positive contribution is that of demonstrating... that economic anthropologists are well capable of generalizing about broad issues in a way which should seem highly relevant to development economists» (HILL, 1986: 65-66).

unificateur des toutes dernières recherches effectuées dans le domaine du développement, notamment, là où les opérations de changement planifié ont fait l'objet d'une recherche intensive. Cela a contribué à l'édification d'un *corpus* d'«ethnographies du développement» où l'analyse des effets directs des investissements s'est accompagnée de l'étude des formes de résistance au développement ou des effets, induits, indirects, qui sont implicites dans le déploiement des ressources de l'aide publique au développement.

La critique de l'approche «normative» d'une tradition de recherches économiques, qui tend à forcer l'interprétation de statistiques peu fiables et à ignorer les indications qu'offre pourtant une masse toujours plus grande d'informations dérivant d'enquêtes non seulement anthropologiques mais aussi économiques, fondées sur de micro-analyses qualitatives, n'implique pas le rejet de catégories d'analyses économiques mais plutôt leur affinement. Malgré le ton polémique de son essai, Hill semble faire appel à la communauté des économistes du développement, qui tant influence le regard des développeurs sur le monde, afin qu'ils prennent conscience du risque de distorsions, de préjugés, de généralisations superficielles, inhérents à l'application, aux contextes les plus disparates, de

formules et de modèles macro-économiques dont l'efficacité résulte de plus en plus insignifiante. A ce propos, il convient de souligner que de nombreux développeurs dénoncent le fait que beaucoup de thèses sur lesquelles se fondent les interventions et les politiques de coopération sont irréalistes. Il semblerait qu'un grand nombre de planificateurs du développement visent à construire un ordre autonome de réalité, sans tenir compte des processus de changement en cours et, surtout, de la valeur active et politique qu'a l'action de l'appareil du développement pour influencer ces processus.

Anthropologie et logique de la planification du développement

Au cours de ces dernières années, on a pu enregistrer, au sein de l'anthropologie économique d'orientation formaliste, de nombreux essais sur des thèmes classiques du changement social liés au domaine du développement, tels que la capacité local d'entreprise, les marchés et la commercialisation, la consommation, l'économie informelle, la production et l'autonomie[7]. Dans l'introduction d'une monographie consacrée aux critiques anthropologiques du développement et publiée par la

[7] Se référer, par exemple, à ORTIZ, 1983; PLATTNER, 1986 et 1989; BENNETT et BOWEN, 1988; RUTZ et ORLOVE, 1989.

Society for Economic Anthropology, Bennett souligne l'ambiguïté de l'engagement des anthropologues dans le domaine du développement. D'après lui, nombre de facteurs sont à la base d'une telle ambiguïté.

Le premier de ces facteurs, et le plus évident, concerne le dilemme moral, à savoir le choix contradictoire entre le refus d'une participation directe ou indirecte dans des activités de coopération ou la collaboration avec les institutions qui planifient des interventions de développement. «Rester à l'extérieur» signifierait ne pas céder au compromis d'une médiation avec les pressions extérieures de changement que suscitent les interventions de développement et ce, pour rester fidèle au principe, accepté plus ou moins implicitement par la communauté anthropologique, de l'autodétermination locale fondée sur le «right of people to make their own decisions about change» (BENNETT, 1988:2). «Etre à l'intérieur» signifierait faciliter le développement par le biais d'une présence critique, à partir du principe qu'une participation active du savoir anthropologique peut réduire les coûts inévitables du changement social planifié. Ce dilemme entraîne deux attitudes intellectuelles opposées en ce qui concerne la participation à l'analyse des processus de développement. Ces deux attitudes ne peuvent être considérées, de façon

simpliste, comme l'une positive et l'autre négative, mais plutôt comme, d'une part, une «resigned, skeptical, analytic perspective» et, de l'autre, comme une perspective critique et indépendante. Le produit commun de ces perspectives serait une ambivalence de fond, une «disciplined marginality of the engagement» (BENNETT, 1988:2).

Cependant, le problème moral n'est que la première cause de l'ambivalence des anthropologues à l'égard du développement. Bennett cite, entre autres: la conception anthropologique du changement, considéré par l'anthropologie comme un processus naturel où il ne devrait y avoir aucune interférence[8]; la conception gradualiste du changement, qui dérive d'une «objectivist tradition of anthropology and its desire to scientize humanism»; l'opposition entre les anthropologues académiques et les anthropologues appliqués; et la dette historique contractée envers les pays du Tiers monde, en raison des responsabilités coloniales du monde occidental (BENNETT, 1988:3).

Bennett, qui considère surtout le contexte américain de l'anthropologie culturelle, distingue quatre principaux

[8] Un aspect de cette attitude est le désir de protéger l'intégrité et l'autodétermination de groupes humains, que l'on retrouve en partie dans le style du «présent ethnographique» qui tend à cristalliser, dans des visions abstraites de réalités statiques, des situations considérées comme pures et non contaminées qui sont soumises, au contraire, à de puissantes dynamiques de changement.

modèles anthropologiques de changement et d'intervention dans le domaine du développement: la théorie de l'acculturation des années trente et quarante, qui considérait le changement comme un phénomène concernant des sociétés circonscrites et non comme un processus historique de dimensions mondiales; la théorie du changement technologique des années quarante et cinquante, contemporaine de la théorie de la modernisation, qui attribuait à la technologie, c'est-à-dire à l'action de facteurs exogènes aux cultures locales, une fonction de moteur du développement; l'anthropologie interventionniste au micro-niveau, des années cinquante et du début des années soixante, où l'anthropologue jouait un rôle de médiateur, semblable à celui d'un «agent de changement»; et la «development anthropology», qui s'est affirmée à partir des années soixante-dix et qui a renforcé les possibilités de recherche des anthropologues au niveau de la réalisation d'interventions et de l'évaluation de projets (BENNETT, 1988:4-7).

La *disciplined marginality* de l'anthropologie serait due, de toute façon, à l'hégémonie exercée par l'économie dans le domaine du développement et étroitement liée au fait que l'histoire du monde post-colonial s'est mue dans le cadre de l'État-nation. D'après Bennett, la logique du

développement - et pas seulement sa rhétorique - est essentiellement économique parce qu'elle estime l'acceptabilité d'une option en attribuant une valeur monétaire aux coûts et aux bénéfices des différentes alternatives du point de vue de l'intérêt national, selon un modèle où la localité dépend de l'État et non l'inverse. En d'autres termes, la théorie économique néo-classique définissait le développement comme le résultat d'une activité rationnelle de planification et non comme un fait qui pourrait tout simplement se passer, comme c'est le cas dans la théorie de l'acculturation. La capacité prédictive de cette activité était due, d'après les économistes, à la rationalité du comportement des êtres humains. Ceux-ci étaient considérés essentiellement comme des individus qui agissent en diversifiant et en satisfaisant des besoins économiques, et ce comportement pouvait être analysé à partir des mécanismes de fonctionnement de l'économie de marché et mesuré quantitativement en termes monétaires (BENNETT, 1988:11). Dans cette vision économique du développement, la notion d'intégration, «the fabric of order in society», eut une grande influence sur les modèles de planification qui se multiplièrent après la Seconde guerre mondiale[9]. Les

[9] D'après ROBERTSON (1984), les premiers planificateurs du développement se seraient inspirés des modèles de gestion des ressources nationales, mis au point durant la Seconde guerre mondiale pour faire face aux

intérêts locaux y étaient subordonnés aux intérêts généraux et la culture de la tradition y était considérée comme une entrave aux politiques rationnelles de développement définies par l'Etat (ROBERTSON, 1984:29-30).

D'après Escobar, la planification appliquée au domaine du développement doit son origine à trois facteurs présents dans l'Europe du XIX siècle: la naissance de la planification urbaine, qui a conçu la réification de l'espace et l'objectivisation des personnes; l'apparition du social comme domaine de planification et d'intervention d'experts et de l'Etat; et l'invention de l'économie moderne, avec l'institutionnalisation du marché et la formulation de l'économie politique classique (ESCOBAR, 1992:132-133). Escobar considère que, puisque «embodies the belief that social change can be engineered and directed, produced at will» (ESCOBAR, 1992:132), le fait que les Pays en développement peuvent parcourir la voie du progrès en appliquant des pratiques considérées comme rationnelles et objectives alors qu'en réalité, elles sont idéologiques et politiques, est devenu, avec le concept de planification, une vérité inconstestable et axyomatique (ESCOBAR, 1992:140).

problèmes dus à la guerre. ESCOBAR (1992) partage, lui aussi, cette opinion.

Contrairement à ce qu'affirme le déconstructionnisme, et tout en critiquant le réductionnisme économique de l'appareil institutionnel du développement, la *development anthropology* ne refuse pas la pratique de la planification, mais à condition que l'on en modifie la logique. Schneider, l'un des principaux représentants de l'orientation formaliste, considère que le terme développement - contesté, dans les années soixante, par l'anthropologie de tradition boasienne pour laquelle chaque société tend vers un équilibre qui ne requiert aucun changement - est aujourd'hui accepté par les anthropologues dans une acception différente de celle de l'économie du développement (SCHNEIDER, 1988). Il est possible, d'après lui, d'indiquer onze principes sur lesquels se fonde la réalité du développement. Définis à l'aide de termes apparemment semblables à ceux utilisés par les économistes, ils introduiraient des éléments innovateurs liés à l'attention particulière accordée aux variables sociales et culturelles dans les processus économiques analysés. Les éléments essentiels de ces principes sont - comme nous le verrons par la suite - ceux que l'on retrouve dans les théories du développement élaborées dans le cadre de l'économie néo-classique, mais revus dans une perspective anthropologique.

Il n'est donc pas surprenant que le premier principe tente de définir la rationalité des choix des acteurs du développement, même si Schneider essaie de ne pas employer le terme «rationnel» mais d'utiliser plutôt une formule de ce genre: les bénéficiaires des activités de développement sont des *decision-makers* qui évaluent et choisissent entre différentes options pour essayer d'améliorer leur bien-être. Ce principe qui, de toute évidence, se réfère à la rationalité, vise aussi à souligner que le comportement humain ne tend pas exclusivement à la maximalisation des profits. D'après Schneider, les théoriciens du développement se trompent lorsqu'ils considèrent que le profit est le seul aiguillon du comportement d'un individu face à un choix. Non seulement «Third World people seem to be responsive to incentives that will improve their lives as they define such improvment», mais cette *responsiveness* dériverait d'une évaluation de l'utilité de différents cours d'action, qui se fonde sur des critères différents de ceux qu'applique un planificateur du développement (SCHNEIDER, 1988:62-63).

Le rapport étroit qui unit la croissance économique et le développement prend une importance capitale dans l'analyse de Schneider. Dans le second principe, il définit le développement comme la combinaison de deux

éléments inséparables qui consistent, d'une part, dans la croissance de la production et de la consommation de biens et, de l'autre, dans un changement d'attitude envers la consommation afin de valoriser les biens auxquels le monde industrialisé attribue une valeur.

Après avoir affirmé la nature politique des processus de développement, Schneider essaie de démolir toute une série de lieux communs présents dans le monde de la coopération, à savoir, par exemple, le fait que les populations des pays du Tiers monde s'orientent principalement vers une production de subsistance; l'idée que les êtres humains sont égalitaires, ce qui mène à sous-estimer la recherche du pouvoir dans les dynamiques de développement; la rhétorique de l'équité, qui revient dans de nombreuses politiques de développement et qui minimise le fait que le développement s'accompagne de phénomènes de polarisation. Schneider complète sa liste de principes par des références aux capacités locales et à l'importance qu'ont les facteurs politiques, environnementaux et religieux dans les processus de développement[10]

[10] Les cinq autres principes établissent que les populations du Tiers monde n'ont pas besoin d'une aide particulière ou de capitaux pour atteindre le développement et qu'au contraire, il est prouvé que ces populations sont capables de saisir les occasions qui se présentent à elles et d'amorcer de nouvelles activités entrepreneuriales en présence de facilités adéquates; que tous les programmes de développement se font dans le cadre d'un contexte politique national qui les influence; que des facteurs impondérables, comme le climat ou la disponibilité de ressources naturelles, influent eux aussi sur l'obtention du

Par la définition de principes sur lesquels se fonde l'action en faveur du développement, Schneider essaie, de mettre en évidence l'importance de certains facteurs sociaux dans le comportement des acteurs impliqués dans un processus de changement planifié. Et il le fait à partir d'une base analytique commune à celle des économistes du développement que fournit l'orientation formaliste.

Il convient de s'interroger sur les conséquences que peut avoir l'adoption de tels principes au niveau de la «vision» du développement. S'agit-il tout simplement d'utiliser un plus grand nombre de variables dans l'analyse d'un processus de changement ou bien, si l'on considère les aspects sociaux de ce processus, ces catégories, qui nous semblaient des instruments stériles d'analyse, font-elles, tout à coup, partie intégrante du processus, et deviennent-elles des éléments actifs du changement, des facteurs essentiels plus pour son amorce que pour son évaluation? En d'autres termes, l'anthropologie, qui essaie de considérer la totalité des aspects du développement, et non uniquement ses aspects économiques et technologiques, invite à se pencher aussi sur ses dimensions sociales et culturelles. Mais au lieu

développement; que les politiques de développement ont une nature doctrinaire; et que, dans des circonstances bien définies, on remarque un «shift to a revitalization mode», qui provoque des phénomènes de *revival* dans le domaine religieux et ethnique (SCHNEIDER, 1980).

de rendre l'image du processus plus claire et plus nette, cette optique en modifie radicalement la vision, les priorités, les coordonnées et les significations.

L'élaboration d'indicateurs servant à mesurer les aspects sociaux du développement est donc rendue plus difficile par la volonté de rendre compte en termes universels - universellement acceptables - de valeurs, de normes et d'attitudes particulières, liées à l'attribution d'une signification sociale aux objectifs énoncés, aux ressources disponibles et aux comportements des développeurs.

Pour expliquer cette difficulté, nous nous référerons à un essai de SALISBURY (1983) qui, dans le sillage de la tradition formaliste, invite à rendre les instruments analytiques de l'anthropologie économique plus rigoureux et à traduire, dans un langage compréhensible pour un planificateur du développement, les connaissances acquises sur les réalités locales. A partir d'un *fictional case*, fondé sur une série d'études ethnographiques[11], Salisbury a démontré les limites de l'analyse coûts-bénéfices qui est l'un des instruments utilisés traditionnellement pour décider la mise en oeuvre d'un projet. Il a proposé aussi certaines

[11] Le *fictional* case consiste en un projet hypothétique d'agrandissement d'une usine pour le traitement du poisson dans un village isolé, situé sur la côte rocheuse à 600 miles environ de la capitale, dans un pays ayant les caractéristiques de la Norvège (SALISBURY, 1983).

modifications qui permettraient à cette technique de tenir compte du contexte social. L'analyse coûts-bénéfices se propose d'établir un indicateur synthétique sur le modèle de ceux qui sont utilisés pour évaluer la rentabilité économique d'une entreprise. Sur la base de catégories dérivant de l'anthropologie économique formaliste, Salisbury imagine le résultat d'une analyse des coûts et des bénéfices sociaux, où l'importance accordée à certaines variables-clés - telles que la distorsion des prix, le coût du travail ou le revenu -, qui font partie de la vision classique du planificateur, est différente de celle accordée par un économiste.

Le résultat de la critique de Salisbury n'est pas, d'après nous, la définition d'un nouvel indicateur plus sophistiqué que le précédent, mais la définition d'un ordre de phénomènes que l'indicateur précédent ne pouvait pas analyser, car ces phénomènes, considérés comme marginaux quant à l'explication du processus de développement, étaient sciemment exclus de l'analyse.

La principale préoccupation des hauts fonctionnaires - généralement des économistes - de n'importe quelle agence de coopération est de calquer le plus possible les conditions d'intervention sur celles d'un marché ouvert parfait et de justifier la nécessité/utilité d'une intervention à partir de catégories telles que la

prétendue rationalité des choix proposés dans l'intérêt national. En effet, du point de vue d'un planificateur, les distorsions des prix générées par les aides financières peuvent changer radicalement le jugement sur la rentabilité ou la durabilité économique d'un projet. Comme le dit Salisbury, un anthropologue, au contraire, se rend compte des «ramifications of the subsidy on local life, for example, the effect of [transport] subsidies on local wage scales, purchasing patterns, etc.» (SALISBURY, 1983:403). Ce qui, en termes d'économie nationale, apparaît comme un coût payé par la collectivité en faveur d'une zone subventionnée (dans le cas traité par Salisbury, sous la forme d'une aide aux transports maritimes), peut être considéré, au niveau local, comme un coût pour le micro-système économique que l'on voulait favoriser, la réduction des coûts d'importation de biens engendrant la dépréciation de la production locale. Un sujet tel que l'analyse des distorsions générées par une aide financière, qui, exprimé en termes objectifs et rationnels, semble apparemment indiscutable, se transforme donc en un problème beaucoup plus complexe d'économie politique à l'échelle régionale.

Salisbury observe, avant tout, que l'analyse coûts-bénéfices tend à sous-évaluer le coût de la main-d'oeuvre

non spécialisée nominalement au chômage[12] et, par ailleurs, à la considérer comme une catégorie indifférenciée, sans faire de distinction, par exemple, entre les travailleuses à temps partiel et à plein temps, ou bien entre les hommes et les femmes. D'autre part, elle tend à sous-évaluer le coût de la main-d'oeuvre spécialisée. Salisbury remarque, en revanche, que la perspective du type d'emploi fourni par le projet, à savoir la désirabilité du travail dans le contexte local aux conditions offertes par le projet, fournit un élément essentiel pour évaluer le coût du travail. La considération de ce facteur pourrait contribuer à modifier radicalement la formulation du projet, et ce, par exemple, en insérant des activités de qualification de la main-d'oeuvre locale non spécialisée, ou bien en essayant d'attirer une main-d'oeuvre spécialisée qui a

[12] La «découverte» du secteur informel comme champ spécifique d'enquête est relativement récente et remonte aux années soixante-dix (SMITH, 1989:297-303) avec, notamment, l'approche de la *dual economy* (HART, 1973). Il convient de souligner que la priorité accordée, dans le monde de la coopération, au secteur informel, en premier lieu par l'OIT en 1972, s'est consolidée au cours des années quatre-vingt. Les critiques de Salisbury sur ce sujet doivent donc être replacées dans le contexte de l'époque où elles ont été faites. Toutefois, il faut préciser qu'aujourd'hui encore, une grande partie des instruments analytiques utilisés dans le cycle de programmation des projets de développement ne tiennent pas vraiment compte de l'importance de ce secteur. Il suffit de penser, par exemple, avec quelle lenteur l'économie du développement assimile les résultats des très nombreuses recherches effectuées durant ces vingt-cinq dernières années sur le rôle productif et reproductif des femmes dans l'économie, et aux difficultés qu'a soulevées, lors de la récente conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en septembre 1995, la proposition de réviser les systèmes de comptabilité nationale (en constituant, entre autre, des *satellite accounts*) afin d'évaluer le poids du travail non rémunéré - essentiellement féminin - dans l'économie nationale (UNDP, 1995).

émigré et qui serait plus disposée à accepter un emploi dans son pays d'origine.

En ce qui concerne le revenu, très souvent les développeurs mesurent un bénéfice en fonction de la hausse des consommations socialement désirables. Mais qui peut établir quels sont les bénéfices socialement désirables? D'après Salisbury, «the central planner... assumes a uniform national consensus on desirability; the anthropologist is aware of local divergences in preferences, and should seek to document these with studies of consumption patterns to ensure that consumption divergences are taken into account in evaluating benefits» (SALISBURY, 1983:409).

Sans aucun doute, un anthropologue peut offrir une aide incomparable en ce qui concerne la collecte de données quantitatives et qualitatives utiles à une analyse coûts-bénéfices sur les aspects sociaux d'un projet de développement. Les observations de Salisbury, quant à elles, constituent non seulement une contribution à la connaissance du contexte de l'action, mais aussi des éléments qui définissent de façon différente le champ d'intervention et ce, notamment, grâce à la considération des points de vue des acteurs locaux sur le projet et sur son impact possible. Ces points de vue impliquent un jugement des bénéficiaires sur les résultats qu'ils

attendent du changement planifié, à savoir un jugement qui touche aussi, indirectement, les planificateurs de ce changement de par la mise en discussion de leurs thèses. Salisbury affirme que «there is no dialogue if the critique does not use the language of the planner» (SALISBURY, 1983:414). Après avoir expliqué la contribution que peut fournir un anthropologue comme chercheur sur le terrain et comme interlocuteur d'une communauté locale en ce qui concerne une proposition de projet, Salisbury considère que «at a deeper level the informed anthropological economist may become the protagonist of alternatives to existing plans or planning methods» et il poursuit en ces termes: «In the case presented the inbuilt technological assumptions on which the project planning... was based were indeed questionable, but only because the implications of the alternative technology were not spelled out with a rigor equal to that used by the original planners» (SALISBURY, 1983:415). Il s'agit toutefois de savoir si l'acceptation des «alternatives» de Salisbury dépend d'une stratégie opportune de communication vis-à-vis des planificateurs ou plutôt si elle n'implique pas une profonde restructuration de la façon de connaître du développeur. En d'autres termes, il s'agit de savoir si et dans quelle mesure un planificateur est disposé à changer la logique

de sa programmation, notamment quand ce changement se fonde sur l'application de nouvelles règles du jeu et que de notaire de l'«exactitude» d'un processus de développement il devient partie en cause car en tant que planificateur, il participe directement au processus. Après avoir abordé le débat théorique suscité par l'analyse post-moderne du développement, nous reviendrons sur les implications de cette critique de la logique de la planification en ce qui concerne l'analyse des processus de changement planifié.

LE «DISCOURS» DU DEVELOPPEMENT

L'une des critiques les plus radicales à l'égard du développement vient de la tradition d'études qui s'inspire du déconstructionnisme en anthropologie et qui se fonde sur les positions d'experts tels que George Marcus et James Clifford. Ses interprètes les plus incisifs sont Arturo Escobar, James Ferguson, Frédérique Apffel-Marglin et Stephen Marglin[13]. Dérivant de l'application de la méthode de la critique culturelle au

[13] La critique post-moderne en anthropologie a connu un essor considérable au cours de ces dernières années, tant dans le monde anglo-saxon qu'à l'extérieur. Nous nous bornerons ici à citer les textes classiques de MARCUS et FISCHER, 1986, de CLIFFORD et MARCUS, 1986, et de CLIFFORD, 1988. Pour une analyse *postmodern* du développement, se référer aux essais de APFFEL-MARGLIN et MARGLIN, 1990, W. SACHS, 1992, MOORE et SCHMITZ, 1995, et CRUSH, 1995, ainsi qu'aux travaux de ESCOBAR, 1991, 1992, 1995a et 1995b, FERGUSON, 1994 et 1995 et APFFEL-MARGLIN et MARGLIN, 1994.

domaine de la coopération internationale, cette *position met en discussion ce qui, en termes foucaultiens, est décrit comme le «discours» du développement, à savoir une structure complexe de la connaissance dont découlent des pratiques incorporées dans des constellations anonymes de contrôle et de pouvoir et dont les résultats ont une importance politique indépendamment de l'intentionnalité de l'action planifiée. Ce «discours», généré par les institutions du développement, établirait une réalité bien déterminée (une région géographique, une entité géo-politique ou un «problème») comme objet de connaissance tout en créant, par ailleurs, autour de cet objet, une structure de connaissance.*

Potentiellement, cette critique est dévastante pour le développement car elle implique non pas le rejet d'une stratégie, d'une idéologie ou d'une politique de coopération particulière, mais le rejet des fondements mêmes du mode de connaissance qui est à la base d'une action de développement et de ses expressions institutionnelles. En outre, cette critique, qui provient de l'anthropologie, met en doute l'utilité-même des connaissances anthropologiques, mis à part celles qui servent à en dévoiler le «discours».

On doit à Arturo Escobar l'une des formulations les plus complètes de la critique post-moderne du développement

(ESCOBAR, 1995a). Dans une espèce de manifeste du post-développement, Escobar définit le Tiers monde comme un produit des discours et des pratiques du développement et ce depuis leur apparition après la Seconde guerre mondiale. Il se propose «to examine the establisment and consolidation of this discourse and apparatus from the early post-World War II period to the present... [to] analyze the construction of a notion of underdevelopment in post-World War II economic development theories... [to] demonstrate the way in which the apparatus functions through the systematic production of knowledge and power in specific fields - such as rural development, sustainable development, and women and development... [to] imagine a postdevelopment regime of representation and ... [to] investigate and pursue alternative pratices in the context of today's movements in the Third World» (ESCOBAR, 1995a:11).

Le discours du développement pourrait s'étendre jusqu'à établir un ordre de significations et, par là-même, de représentations, qui produirait une connaissance sur le monde où le développement serait la valeur centrale de la modernité et où la critique du développement serait quand même compréhensible et ce uniquement en termes de besoin de développement.

Escobar observe, en effet, que même les détracteurs les plus radicaux des stratégies de développement recourent au concept de développement pour exprimer des propositions alternatives. «One could criticize a given approach and propose modifications or improvements accordingly, but the fact of development itself, and the need for it, could not be doubted. Development had achieved the status of a certainty in the social imaginary. Indeed, it seemed impossible to conceptualize social reality in other terms» (ESCOBAR, 1995a:5). Grâce aux instruments conceptuels fournis par Foucault quant aux dynamiques du discours et du pouvoir dans la représentation de la réalité sociale, l'approche déconstructionniste se propose d'analyser ce type de «colonisation de la réalité»[14].

Critique du développement et anthropologie de la modernité

La position d'Escobar présente certains éléments de continuité avec d'autres critiques du développement comme, par exemple, celle de l'école néo-marxiste. Mais elle introduit aussi un élément nouveau, à savoir la considération du développement comme espace culturel dont

[14] «Reality, in sum, had been colonized by the development discourse, and those who were dissatisfied with this state of affairs had to struggle for bits and pieces of freedom within it, in the hope that in the process a different reality could be constructed» (ESCOBAR, 1995a:5).

il convient de se séparer pour pouvoir comprendre exactement les mécanismes d'édification de la connaissance et de consolidation des relations de pouvoir. L'argumentation déconstructionniste soutient, en effet, que les experts néo-marxistes continuent d'évoluer dans le domaine du développement en acceptant inconsciemment son régime discursif: «Thinking of development in terms of discourse makes it possible to maintain the focus on domination – as earlier Marxist analyses, for instance, did – and at the same time to explore more fruitfully the conditions of possibility and the most pervasive effects of development... Discourse analysis... gives us the possibility of singling out «development» as an encompassing cultural space and at the same time of separating ourselves from it by perceiving it in a totally new form» (ESCOBAR, 1995a:5-6).

Escobar propose d'aborder le développement comme une expérience historique qui consiste à créer un domaine de pensée et d'action par le biais de l'étude des caractéristiques et des interactions de trois éléments qui le définissent: «The forms of knowledge that refer to it and through which it comes into being and is elaborated into object, concepts, theories, and the like; the system of power that regulates its practice; and the

forms of subjectivity fostered by this discourse, those through which people come to recognize themselves as developed or underdeveloped» (ESCOBAR, 1995a:10). La formation du développement comme «discours» est un ensemble de formes historiques qui se situent sur ces trois axes. Un régime discursif de ce type peut être organisé grâce à un appareil institutionnel efficient qui met en corrélation systématique les formes de connaissance et les techniques de pouvoir. Le développement peut être considéré, dans ce sens, comme un chapitre d'une anthropologie de la modernité, à savoir d'une «general investigation of Western modernity as a culturally and historically specific phenomenon» (ESCOBAR, 1995a:11).

Une telle anthropologie de la modernité devrait se fonder sur des approches ethnographiques qui considèrent les formes sociales comme le produit de pratiques historiques qui allient la connaissance au pouvoir (ESCOBAR, 1995a:12). Par ailleurs, c'est des formes de résistance aux pratiques et aux symboles du discours du développement que l'on tirerait les informations les plus significatives sur le régime discursif de représentation et de pouvoir, qui se fonde sur la production d'une réalité sociale donnée (le «Tiers monde», par exemple). Aussi Escobar attribue-t-il une importance capitale à

l'ethnographie des phénomènes de résistance au développement.

Toutefois, il ne s'agit pas là d'une revalorisation généralisée de la recherche anthropologique menée dans des contextes de développement. Seuls quelques anthropologues auraient suivi les indications d'Escobar dans leur étude des formes et des processus de résistance au développement et à ses modalités opérationnelles, des interventions ou des projets. Au contraire, la plupart des anthropologues du développement, que l'on pourrait situer dans la ligne critique que nous avons définie comme interventionniste, n'auraient pas considéré la façon dont le développement devient un terrain de confrontation, de contestation culturelle et d'édification d'une identité. En effet, ces derniers auraient été «for the most part either inside development, as applied anthropologists, or outside development, as the champions of the authentically indigenous and 'the native's point of view'». (ESCOBAR, 1995a:15).

La place des anthropologues ne serait, d'après Escobar, ni à l'intérieur ni à l'extérieur du développement. Ils devraient, plus simplement, imaginer une ère post-développement où la rationalité occidentale s'ouvrirait à la pluralité des formes de connaissance et des

conceptions du changement présentes dans le monde, et admettre que la vision du changement liée à l'idée du développement n'est qu'une vision parmi tant d'autres, centrée sur une prétendue validité universelle de ses pratiques et de ses assertions (ESCOBAR, 1992).

Un régime de représentations postdevelopment

Escobar considère qu'au lieu de rechercher des stratégies ou des modèles différents, comme certains anthropologues engagés dans le domaine du développement ont essayé de le faire, il convient d'effectuer une recherche sur les «alternative representations and practices in concrete local settings, particularly as they exist in contexts of hybridization, collective action, and political mobilization». Et il voit dans les luttes «between global capital and biotechnology interests, on the one hand, and local communities and organizations, on the other... the most advanced stage in which the meanings of development and postdevelopment are being fought over» (ESCOBAR, 1995a:19).

Dans l'ensemble, la critique d'Escobar n'est pas infondée, notamment si l'on considère la persistance du paradigme réductionniste du développement comme croissance économique, un thème que nous avons abordé dans le deuxième chapitre. Il est important d'expliquer

les mécanismes de professionnalisation et d'institutionnalisation mis en oeuvre par les institutions du développement, en appliquant une logique «problématisante», à savoir en définissant les réalités sociales comme des problèmes (pauvreté, environnement, femme) qui requièrent presque nécessairement une gestion experte et le recours à un savoir technique capable de fournir des solutions spécialisées - et donc quasiment ésotérique -, bien distinct du savoir local. Dans cette optique, les systèmes locaux de connaissance ne seraient pris en considération que pour être recodifiés afin de les rendre compréhensibles dans le «discours» du développement.

L'analyse des distorsions projectives, qu'Escobar définit comme l'«établissement de la carte des visibilités», et qui consiste dans des représentations - cohérentes avec les espérances des institutions du développement - de réalités locales structurées le plus souvent sur le dualisme tradition/modernité, est, elle aussi, significative. Il s'agirait, d'après Escobar, de véritables inventions de catégories, de groupes, de sujets sociaux, dont les caractéristiques se traduiraient souvent par la découverte, simultanément à la proposition d'une solution «experte», de conditions critiques. Et c'est là que surgissent au premier plan de la coopération

internationale les «petits agriculteurs», pour l'émancipation desquels on propose des stratégies populistes de développement rural; les «femmes» que l'on happerait dans le discours du développement par une bureaucratisation du savoir féminin; les «ressources naturelles», pour la sauvegarde desquelles on lance une stratégie de développement durable en passant imperceptiblement de la notion de nature à celle d'environnement qui, en réalité, dériverait d'une vision particulière et, en quelque sorte, réifiée, de la nature, toute ressource devant être inéluctablement exploitée.

Au-delà de l'intérêt que peuvent susciter les suggestions analytiques d'Escobar, il est difficile de comprendre, à partir des prémisses de sa critique, quel est le fondement épistémologique de la proposition d'un régime de représentations *postdevelopment*, qui correspond à la partie constructionniste, pourrons-nous dire, de sa critique post-moderne. En effet, la position d'Escobar ne peut aboutir qu'à la fin du discours du développement, considéré comme le cadre de production d'une connaissance légitime et légitimante sur la réalité sociale, et à la fin du développement, conçu comme construction d'un sujet «qui encadre» (*enframing*) cette réalité pour la rendre plus significative, c'est-à-dire pour lui attribuer un sens selon les catégories de la modernité qui sont

soumises à l'objectivisme occidental: «This regime of order and truth... is a quintessential aspect of modernity and has been deepened by economics and development. It is reflected in an objectivist and empiricist stand that dictates that the Third World and its peoples exist «out there», to be known through theories and intervened upon from the outside» (ESCOBAR, 1995a:8).

En fait, le régime de représentations *postdevelopment* auquel aspire Escobar à la fin de sa critique rigoureuse du discours du développement, ressemble beaucoup aux visions d'un développement alternatif qui, selon la sévère conclusion postmoderniste, peuvent s'insérer parfaitement au sein du régime discursif, dévoilé grâce aux instruments herméneutiques foucaultiens. En d'autres termes, malgré toutes les précautions prises en imaginant une ère du *postdevelopment*, Escobar risque de ne pas réussir à se détacher de l'espace du développement qu'il voulait démolir et qu'il venait de nier comme critère heuristique d'une réalité sociale objective.

La perspective serait, en effet, celle d'une «transformation of the political, economic and institutional regime of truth production that has defined the era of development. This in turn requires changes in institutions and social relations, openness to various

forms of knowledge and cultural manifestations, new styles of participation, greater local autonomy over the production of norms and discourses» (ESCOBAR, 1995b:216). Escobar souhaite donc une transformation de l'ordre du développement et ce grâce à une ouverture aux instances de nouveaux sujets et de nouveaux mouvements sociaux et, notamment, de ceux qui, en résistant au développement, ont fait preuve d'autonomie, de vitalité et de capacité d'élaboration et de lutte. Il s'agirait d'exercer «a more radical imagining of alternative futures» (ESCOBAR, 1995b:212) fondé sur les formes de savoir des mouvements sociaux, sur leurs régimes discursifs, sur leurs représentations et reconnaître, pour cela, une certaine indépendance de ces mouvements vis-à-vis de l'Etat en valorisant le champ de *popular knowledge* qui échappe à la conceptualisation du discours du développement. Cette perspective se heurte, toutefois, à l'une des principales activités du savoir technique proposé par les institutions du développement, à savoir à l'application des techniques de *needs assessment* qui, dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et de satisfaction des besoins humains fondamentaux, représente l'opération préliminaire d'une planification du changement social. L'ère du *postdevelopment* se réaliserait donc en fonction du défi lancé aux mouvements sociaux et à leurs «experts»

pour qu'ils trouvent «new ways of talking about needs and of demanding their satisfaction in ways that bypass the rationality of development with its «basic needs» discourse» (ESCOBAR, 1995b:225). Il est difficile de faire une distinction entre l'objectif de *redefining development* après *une struggle over needs* et ceux des modèles de développement alternatif rejetés par Escobar justement parce qu'ils s'inséraient dans un régime discursif qu'au début de sa critique, il voulait démystifier.

Le développement comme «machine anti-politique»

On doit à Ferguson l'ethnographie, effectuée dans le sillage de la critique post-moderne et sur le modèle de celles prônées par Escobar, d'un contexte de développement, à savoir le Lesotho des années soixante-dix et quatre-vingt. Tout comme l'a été le concept de civilisation au XIX siècle ou celui de Dieu au XII siècle, le concept de développement est aujourd'hui, d'après Ferguson, un *central organizing concept* qui ne peut être «readily discarded or rejected, for [it forms] the very framework within which argumentation takes place... Each of these central organizing concepts presupposes a central, unquestioned value, with respect to which the different legitimate positions may be

arrayed, and in terms of which different world views can be articulated» (FERGUSON, 1994:xiii).

Comme Escobar, Ferguson affirme, lui aussi, que le développement est un champ de production de connaissance sur une réalité à laquelle on donne une forme qui nous est familière parce qu'elle fait partie de la grille d'interprétation du développement. Par «développement», on n'entendrait donc pas uniquement une valeur mais aussi «a dominant problematic or interpretive grid through which the impoverished regions of the world are known to us. Within this interpretive grid, a host of everyday observations are rendered intelligible and meaningful» (FERGUSON, 1994:xiii).

Du point de vue d'une critique culturelle, l'inéluctabilité de cette grille d'interprétation implique l'institutionnalisation d'un appareil qui contribue à régler la production et la transmission de connaissance sur le développement et, par ce processus même, l'édification du développement comme réalité, puisqu'il est l'objet d'une soi-disant connaissance objective. «Through Africa - indeed, through the Third World - one seems to find closely analogous or even identical «development» institutions, and along with them often a common discourse and the same way of defining «problems», a common pool of «experts», and a common

stock of expertise. The «development industry» is apparently a global phenomenon» (FERGUSON, 1994:8). Dix ans avant Ferguson et Escobar, ROBERTSON (1984) avait déjà souligné les caractéristiques essentiellement homogènes du domaine de la planification du développement considéré comme institution. Mais ses conclusions étaient différentes. Il considérait, en effet, dans l'optique de la *development anthropology*, que la contribution de l'anthropologie pouvait être capitale quant à une plus grande efficacité de l'activité de planification.

Pour sa part, Ferguson définit le développement «as a social entity in its own right: the set of «development» institutions, agencies, and ideologies peculiar to our own age» (FERGUSON, 1994:9). Il ne tient ni à critiquer l'idéologie du développement ni à en réformer les institutions mais il vise plutôt à comprendre ce que font ces institutions, quels sont les effets sociaux de leurs activités et quel lien relie les idées sur lesquelles elles se fondent à de plus vastes processus sociaux.

Ferguson repère dans la littérature scientifique deux approches différentes du problème de la compréhension, de l'explication et de l'analyse de l'industrie du développement. La première approche, «libérale», considère la planification ainsi que les agences de développement comme «part of a great collective effort to

fight poverty, raise standards of living, and promote one or another version of progress» (FERGUSON, 1994:9). Malgré quelques positions critiques à l'égard du développement, les experts qui adoptent cette approche considèrent que l'appareil institutionnel du développement est «a tool at the disposal of a planner, who will need good advice on how to make best use of it» (FERGUSON, 1994:10). D'après Ferguson, toute la tradition de la development *anthropology*, à laquelle nous avons fait allusion dans la première partie de ce chapitre, partage cette ligne de pensée qui considère une agence de développement comme une force potentiellement capable de susciter un changement bénéfique et qui trouve donc juste de lui permettre «to perform better, to avoid failures and to maximize its success» (FERGUSON, 1994:10).

La seconde approche consisterait, d'après Ferguson, en une critique «radicale», soutenue par des positions néo-marxistes et par la théorie de la dépendance, qui considère le capitalisme comme la cause du sous-développement et non comme le moteur du développement et qui attribue à tout l'appareil institutionnel de la coopération internationale un rôle subordonné à l'expansion de l'économie capitaliste et à celle des relations de pouvoir et d'exploitation que celle-ci affirme.

Ferguson partage l'avis de certains auteurs qui se reconnaissent dans cette seconde approche[15] et qui considèrent les interventions de développement comme des événements historiques réels, pouvant avoir une explication politico-économique comme tant d'autres événements. Cette attitude permet de ne plus concevoir l'appareil du développement comme une institution à réformer ou à rejeter, selon les points de vue. Ferguson convient de la nécessité de considérer un tel appareil pour ce qu'il produit et non pour ce qu'il ne fait pas ou pour ce qu'il se propose de faire. Il critique cependant l'emploi ambivalent du terme «développement» de la part, à son avis, tant des partisans de l'approche libérale que de ceux de l'approche radicale. Il y aurait ambivalence quand le terme «développement» est employé indifféremment pour se référer, d'une part; à un processus historique (que certains définissent comme modernisation, d'autres comme transition vers une économie industrielle et d'autres encore comme expansion du capitalisme) et, d'autre part, à une espèce de programme social en faveur de la lutte contre la pauvreté. L'erreur consisterait à établir une équation entre modernisation et élimination

[15] Ferguson cite, entre autres, les positions de WILLIAMS, 1976 et 1986, BECKMAN, 1977, BERNSTEIN, 1977, sur le développement rural et les contributions contenues dans les ouvrages de BEYER, ROBERTS et WILLIAMS, 1981 et de GALLI, 1981.

de la pauvreté, deux ordres de phénomènes qui, d'après Ferguson, sont logiquement connexes[16].

Ferguson prend ensuite ses distances de l'orientation de *political economy* en ce qui concerne certaines questions fondamentales comme l'attribution d'une fonction éminemment économique aux projets de développement et l'importance accordée à l'analyse des intérêts objectifs (de classes, de gouvernements, d'individus) qui entrent en jeu dans une opération de coopération pour expliquer la véritable signification d'un projet de développement. En ce qui concerne le premier aspect, Ferguson, qui se fonde sur les données empiriques se référant au Lesotho, considère qu'il est impossible de prouver qu'un projet de développement produit un impact important sur les niveaux de pauvreté et qu'il fournit des éléments de transformation économique décisifs. Ferguson nie aussi, toujours de façon «empirique», l'existence d'une cohésion nette entre les intérêts objectifs - selon le sens

[16] Ce type d'erreur logique serait analogue à celui que l'on appelle «fausseté de l'équivoque» (fallacy of equivocation) que provoque le changement de signification d'un des deux termes d'un syllogisme. L'on déduit une conclusion arronnée de deux prémisses exactes comme dans l'exemple suivant: (1) toutes les lettres sont envoyées dans des enveloppes; (2) chaque mot est composé de lettres; donc (3) tous les mots sont envoyés dans des enveloppes. L'équivoque dérive du fait que le terme «lettres» a deux significations différentes dans les propositions (1) et (2), et que la conclusion (3) ne tient pas compte de cette différence. Le syllogisme qui dériverait de l'ambivalence du terme «développement» serait, d'après Ferguson, celui-ci: «(1) poor countries are (by definition) «less developed»; (2) less developed countries are (by another definition) those which have not yet been fully brought into the modern economy; therefore, (3) poor countries are those which have not yet been fully brought into the modern economy» (FERGUSON, 1994:55-56).

qu'attribuent les études de *political economy* à ce terme - des différents acteurs et le cours des événements qu'il a analysé (FERGUSON, 1994:14-16). Certes, cela ne veut pas dire qu'une intervention de développement n'entraîne pas de changements structurels. Bien au contraire, d'après Ferguson, tous les projets produisent de nouvelles structures, même ceux que les bailleurs de fonds considèrent eux-mêmes comme un échec. Sa recherche prouverait, en effet, que «the project's intervention can only be understood in the context of a distinctive discursive regime that orders the 'conceptual apparatus' of official thinking and planning about 'development' in Lesotho» et que «the actual transformations that were brought about by the project were in no way congruent with the transformations that the conceptual apparatus planned» (FERGUSON, 1994:275).

Mis à part l'impact des projets qu'il a financés, un premier effet du déploiement du savoir de l'appareil institutionnel du développement serait la construction d'une image anhistorique de nombreuses économies nationales distinctes, qui, bien qu'apparaissant comme le résultat d'une analyse scientifique, apparemment incontestable et imprégnée d'un langage politiquement correct, s'inscrirait dans une stratégie de légitimation

idéologique de l'action de l'appareil-même du développement[17].

Dans sa recherche sur le projet de développement concernant le district de Thaba-Tseka, au Lesotho, Ferguson démontre que les changements qu'a entraînés l'initiative dans la zone d'intervention ont eu un impact considérable sur les populations locales. Ils permirent notamment au pouvoir public d'affirmer sa présence en construisant des infrastructures de service et de contrôle. Et pourtant, ces changements ne correspondaient pas du tout au plan initial et la coopération canadienne, qui était le principal bailleur de fonds, décida même d'interrompre le projet avant le terme fixé. Cette étude conclut donc que l'appareil du développement au Lesotho «is not a machine for eliminating poverty that is incidentally involved with the state bureaucracy; it is a machine for reinforcing and expanding the exercise of bureaucratic state power, which incidentally takes «poverty» as its point of entry» (FERGUSON, 1994:255). En outre, un projet de développement ôterait au problème de la pauvreté ses significations politiques et le réduirait

[17] Ce qui est frappant dans la recherche de Ferguson, c'est la critique sur l'image arbitraire que donne la Banque Mondiale du Lesotho, en présentant des statistiques peu fiables et, notamment, en interprétant mal des données historiques et politiques concernant le pays et la région à laquelle il appartient (FERGUSON, 1994:55-56). Ferguson critique de la même façon les programmes d'ajustement structurel en Afrique et ce qu'il définit comme le «capitalisme scientifique» du Fonds Monétaire International dont il souligne la rigidité et le dogmatisme (FERGUSON, 1995:136).

à un problème pouvant être résolu par des solutions techniques apparemment neutres et formulées de façon à ne pas être mises en discussion.

Le déploiement de l'appareil du développement aurait donc deux effets. Il favoriserait l'expansion de l'action de contrôle de l'Etat tout en réussissant à dépolitiser aussi bien la présence de l'Etat que le problème de la pauvreté (FERGUSON, 1994:256). Les argumentations de Ferguson semblent tout à fait fondées. Aussi l'anthropologie des processus de développement devra-t-elle se concentrer, d'une part, sur l'analyse du rapport entre appareil du développement et appareil de l'Etat et, d'autre part, sur la nature politique des processus décisionnels qui, dans le domaine du développement, sont présents à tous les niveaux.

UNE ANTHROPOLOGIE DU CHANGEMENT SOCIO-CULTUREL ET DU DEVELOPPEMENT

Comme nous l'avons déjà vu, la *development anthropology* est née dans le monde anglo-saxon sur la base d'une critique au réductionniste économiste sur lequel se fondaient les études sur le développement, notamment dans les années soixante. Après avoir atteint son apogée durant cette dernière décennie où elle joua un rôle

important au sein de l'appareil du développement[18], elle fait aujourd'hui l'objet d'une attaque fondée sur l'application de procédures déconstructionnistes pour critiquer le «discours» du développement.

Devant la radicalité de cette position, une partie de la communauté anthropologique se demande s'il est encore possible de parler d'une anthropologie du développement. Pour répondre à cette question, nous ferons appel aux positions qui se sont affirmées dans le milieu intellectuel français au cours de ces dernières années. Ce n'est que récemment que le «discours dominant 'anti-développementiste'» (BARÉ, 1995d:145) a commencé à s'atténuer en France. L'anthropologie francophone a longtemps fait preuve d'un certain scepticisme vis-à-vis de la *development anthropology* anglo-saxonne et elle est restée insensible face aux enthousiasmes aussi bien de ses variantes réformistes, qui visent à orienter les interventions de développement vers une plus grande considération des facteurs sociaux, que de ses variantes

[18] Les critiques anthropologiques sur le paradigme du développement considéré comme une pure croissance économique ont modifié l'attitude des principaux acteurs de la coopération internationale à l'égard des politiques de développement. Nous analyserons certains aspects de ce changement dans les prochains chapitres. Pour le moment, nous nous contenterons de rappeler la contribution qu'a fournie la *development anthropology* au processus de révision des rapports entre pays donateurs et pays en développement. Ce processus a caractérisé les années quatre-vingt-dix et a fait l'objet d'une série de conférences des Nations Unies et de Sommets mondiaux où l'on a abordé les thèmes de l'environnement et du développement durable, les droits de l'homme, les dynamiques démographiques, le développement social, la condition de la femme et les implantations humaines.

qui s'emploient à défendre les droits des sujets les plus défavorisés contre les logiques d'intervention de la coopération internationale.

Cependant, de par l'expérience coloniale et les situations complexes issues de la décolonisation, une réflexion critique sur l'emploi du savoir anthropologique a toujours été présente dans ce milieu. Nous ne ferons certes pas ici une analyse historique du rapport entre anthropologie et développement en France et de l'importance de l'application du savoir anthropologique et de la participation de l'anthropologue aux processus de développement. Il est cependant évident qu'une telle ligne de réflexion est générée par le travail de Georges Balandier et par son anthropologie dynamique et critique qui, dès les années cinquante, fonde son enquête sur l'analyse du changement social par rapport aux processus de développement et de sous-développement. Nombre de thèmes traités par Balandier sont devenus des thèmes classiques d'analyse anthropologique des processus de développement, comme l'interprétation dynamiste du rapport entre tradition et continuité, le rôle des conflits dans la dynamique des structures, le coût social du progrès, la distinction entre les changements endogènes et exogènes et leurs dynamiques correspondantes, le double point de vue de

l'anthropologie sur le changement social, à savoir la combinaison d'une exigence relativiste et d'un effort synthétique, qui permet, contrairement à d'autres disciplines, de «situer» ses propres généralisations (BALANDIER, 1971)[19].

Il existe, entre les divers experts qui ont récemment abordé le thème du rapport entre anthropologie et développement, des différences sensibles, la première étant la possibilité-même de définir le fondement d'une anthropologie qui a comme objet le développement[20]. Au-delà des différentes positions concernant ce problème, le débat qui se tient actuellement en France présente, semble-t-il, des éléments susceptibles de surmonter cette critique du «discours» du développement qui se fonde sur l'utilisation de catégories foucaultiennes et qui constitue le point central de l'argumentation déconstructionniste que nous avons examinée précédemment. Marc Augé avait déjà jeté les bases d'une étude du système complexe que constituent les développeurs et les développés, dans un essai où il proposait de considérer

[19] Parmi les nombreux essais consacrés au thème du développement et du sous-développement et mis à part le classique *Sens et puissance*, se référer en particulier à BALANDIER, 1955, 1959 et 1961.

[20] Se référer à ce propos, d'une part, à BARÉ (1987 et 1995d) qui, tout en reconnaissant la validité d'une anthropologie *appliquée* au développement, considère comme indéfini le champ d'une anthropologie du développement et, d'autre part, à OLIVIER DE SARDAN (1995) qui, au contraire, établit les conditions d'une anthropologie du changement socio-culturel et du développement.

aussi bien les logiques de conception et de réalisation de projets de développement que la perception des interventions de la part des populations bénéficiaires (AUGÉ, 1972). Le point de départ est donc la notion-même de développement considéré, comme nous l'avons déjà vu dans le second chapitre, comme l'ensemble des processus sociaux induits par la présence d'une configuration développementiste (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7). Il s'agit là d'une définition descriptive du développement, qui ne s'interroge pas sur la réalité de ce que l'on décrit - le développement est-il bon ou mauvais, est-il «un but, une mystique, une utopie» ou bien une condition ou un état présent ou absent dans un contexte donné? - mais qui, plutôt, se concentre sur les pratiques sociales que désigne ce terme. Du moment que le développement n'est pas défini en termes normatifs ou substantialistes, son analyse se fonde uniquement sur la constatation de l'existence de processus sociaux induits par des sujets qui ont pour objectif le développement, quelle que soit la description qui en est faite: «C'est la présence d'une «configuration développementiste» qui définit l'existence même du développement» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7). Cette ligne de pensée, qui se situe dans le sillage des positions de Roger BASTIDE (1971), ouvre des perspectives considérables à l'analyse anthropologique car elle jette

les fondements d'une étude du développement conçu comme phénomène social (OLIVIER DE SARDAN, 1995:7-8). D'une part, l'anthropologie d'un objet ainsi défini permettrait de rejeter les implications normatives et idéologiques de conceptions «positives» du développement - et de celles aussi qui s'inspirent d'une critique de l'ethnocentrisme inhérent à la notion même de développement - qui constituent le terrain glissant sur lequel a évolué la *development anthropology* au cours de ces dernières années. D'autre part, une telle anthropologie appréhenderait parfaitement les mécanismes pervers utilisés par la configuration développementiste dans la «machine anti-politique» analysée par Ferguson.

Baré qui, à ce propos, partage non seulement l'avis d'Olivier de Sardan mais aussi celui de J.P. CHAUVEAU (1986), considère qu'il y a développement quand il y a des développeurs ou, mieux encore, «des appareils publics (étatiques, internationaux) ou parapublics ayant pour fonction le développement» (BARÉ, 1995d:148). Dans ce sens, l'anthropologie du développement ne serait qu'une anthropologie des développeurs, une anthropologie des logiques, des valeurs, des praxéologies, des institutions qui se fixent pour objectif le développement. Cette anthropologie n'aurait pas comme élément de base les pays en développement, mais «des systèmes de pensée et

d'action à l'oeuvre» (BARÉ, 1995d:149). Toutefois, contrairement à Olivier de Sardan, Baré considère que cet objet ne justifie pas une branche autonome de l'anthropologie car «malgré le caractère universalisant et réducteur du discours du développement, ces systèmes de pensée et d'action varient de manière non négligeable selon les aires régionales et les sociétés concernées» (BARÉ, 1995d:149). Il convient de souligner que la notion d'objet, employé par Baré, n'est pas, d'après nous, celle à laquelle se réfère Olivier de Sardan lorsqu'il affirme que c'est justement parce que le développement a un statut d'objet (très hétérogène, come le souligne Baré[21], mais tout aussi digne d'étude) et non de concept qu'il est possible de parler d'une anthropologie du développement «sans prendre à son compte les représentations des 'développeurs'» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:13). Nous avons donc là la réponse à l'une des principales questions soulevées par la critique déconstructionniste.

Malgré les critiques de Baré quant à la possibilité de concevoir le développement comme objet d'étude de

[21] «Mais ceci ne doit pas nous faire entrer dans une transe relativiste: l'industrialisation, l'augmentation de la productivité agricole, du revenu par tête, la couverture des 'besoins fondamentaux', tout ceci existe et relève bien du 'développement' tel que l'entend l'économie. Le paradoxe suivant doit attirer l'attention de l'anthropologue: le 'développement', phénomène réel et identifié, est soumis, sous ses différentes formes (théorie économique, institutions du développement, processus historique), à des pressions contradictoires qui tendent à sa désintégration comme objet cohérent et spécifique» (BARÉ, 1987:258-2

l'anthropologie, sa proposition d'une anthropologie des développeurs rejoint la position d'Olivier de Sardan. En effet, elle ne semble pas s'opposer au programme de recherche qui se propose «de décrire, de comprendre et d'analyser les pratiques et les représentations liées aux actions de développement et aux réactions qu'elles suscitent» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:8). D'après Olivier de Sardan, *une anthropologie du changement socio-culturel et du développement consisterait donc dans l'étude empirique multidimensionnelle de groupes sociaux et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, et combinant l'analyse des pratiques et des représentations*, et ce *en vue de la compréhension du développement considéré comme phénomène social, déterminé avant tout par la confrontation entre logiques, savoirs et intérêts que suscite l'action d'une configuration développementiste*. Comme nous le verrons par la suite, une telle stratégie de recherche privilégie les différences, les résistances, les contradictions, les divisions causées par l'action de cette configuration.

Penchons-nous, avant tout, sur un point qui nous permet d'envisager d'un point de vue différent la traditionnelle querelle sur la recherche appliquée. La perspective dont nous venons de parler et qui considère les pratiques et les représentations des interventions de développement,

les institutions qui en sont les promotrices, et les interactions développeurs/développés comme autant d'objets d'une connaissance anthropologique fondamentale, ouvre la voie à un remaniement total de l'analyse anthropologique des processus de développement, tant sur le plan empirique que sur le plan théorique, et se détache nettement de la littérature anglo-saxonne.

L'effet d'une telle approche est évident si l'on considère les opinions exprimées à ce sujet par une grande partie des anthropologues français. Celles-ci ont longtemps influencé les positions académiques à l'égard des études sur le développement et ont fait l'objet de récentes analyses (REY, 1993; ALBERT, 1995; OLIVIER DE SARDAN, 1995:27-43; BARÉ, 1995b et 1995c). D'après Albert, «l'anthropologie française en prise sur les transformations sociales issues de la période coloniale en Afrique - l'anthropologie de Balandier, puis l'anthropologie économique marxiste, dont Meillassoux fut le pionnier - s'est, dans les années 1950-1960, inscrite en rupture, scientifique et politique, avec le discours onusien sur le développement» et ce, à la lumière des rapports de domination que la croissance économique imposait, selon l'optique des théoriciens de la dépendance, aux sociétés traditionnelles (ALBERT, 1995:98). Dans une optique différente, on peut rappeler

les positions de Lévi-Strauss qui, comme l'affirme BARÉ (1995a:15), est passé, des années cinquante aux années quatre-vingt-dix, «d'un pessimisme mitigé à un pessimisme des plus radicaux»[22] Dans un essai écrit en 1954 pour une publication de l'UNESCO et inséré par la suite dans *Anthropologie structurale*, Lévi-Strauss admettait, à propos du rôle de l'anthropologie dans les sciences sociales, que celle-ci pouvait avoir une fonction pratique puisqu'elle se référait à des problèmes tels que l'assistance aux immigrés et que le champ d'application devait donc être confiné aux sociétés d'origine des anthropologues et non à celles qui faisaient l'objet d'une étude. Il concluait son essai en affirmant «que l'anthropologie est... disponible, prête à intervenir dans des tâches qui, d'ailleurs, s'imposent à l'attention des hommes» et il ajoutait que «le double aspect, théorique et pratique, des études trouverait une justification et un fondement dans l'ouverture de nouvelles missions à la profession. En effet, l'anthropologie revendiquerait, malheureusement en vain,

[22] Ce jugement était partiellement mitigé par une note, ajoutée au texte en 1957, où Lévi-Strauss reconnaissait que «des suggestions de ce type ont été souvent critiquées car elles risquent de subordonner l'anthropologue à l'ordre social. Même si ce risque existe, il me semble préférable à l'abstention car la participation de l'anthropologue permet au moins de connaître les faits et la vérité possède une force qui lui est propre». Toutefois, un peu plus loin, Lévi-Strauss précisait qu'il n'avait aucune propension vers l'anthropologie appliquée et qu'il doutait de sa portée scientifique (LÉVI-STRAUSS, 1980:416). Dans ses prises de position plus récentes, Lévi-Strauss a fait preuve d'un scepticisme plus marqué par rapport aux prudentes ouvertures d'il y a quarante ans.

une reconnaissance que ses conquêtes théoriques devraient suffire à mériter si, dans le monde malade et anxieux qui est le nôtre, il ne fallait pas aussi s'employer à démontrer *à quoi ça sert*» (LÉVI-STRAUSS, 1980:415-416).

En essayant de tracer une sorte de généalogie de l'absence d'une anthropologie appliquée institutionnelle en France, ALBERT (1995), qui a abordé le problème de l'application de l'anthropologie aux problèmes des minorités ethniques, analyse le rôle de l'ORSTOM et, notamment, le débat dont a fait l'objet, au sein de cette institution, la position de l'anthropologie à l'égard du développement, au début des années quatre-vingt. REY (1993:170-174) a procédé à une relecture critique de cette phase de l'histoire récente de l'ORSTOM. Il met en évidence le fait qu'une nouvelle organisation, plus par ses objectifs, liés aux problèmes du développement, que par ses disciplines académiques, a permis à cette institution d'accroître le dialogue entre les différentes approches (économique, politique, juridique, technique et, surtout, historique)[23] D'après Albert, ce débat a

[23] Rey tire une conclusion apparemment paradoxale de la discussion sur la «relative institutionnalisation de l'engagement des anthropologues par rapport aux années soixante-dix». Face à une crise du capitalisme qui, ces années-là, était tellement fort qu'il semblait ne pouvoir être combattu que par une opposition directe et violente qui, aujourd'hui, semblerait encore plus impuissante, l'attitude des anthropologues vis-à-vis de l'engagement est «peu à peu passé d'un référent marxiste, la lutte frontale jusqu'à la mort, à un référent beaucoup plus proudhonien: la coexistence en attendant que les capitalistes se lassent de leurs échecs et sombrent de leur éclatante incapacité», tout en essayant de construire des formes de propriété, d'unité de production ou

permis de réexaminer «le statut de l'expertise anthropologique au sein des opérations de développement, non sans souligner les impasses de son instrumentalisation politique au service des pouvoirs développeurs» et de prendre en considération «une application du savoir anthropologique en prise avec la capacité d'initiative des sociétés investies par le développement et tournée vers la restitution de leur demande réelle, hors de ce cadre imposé» (ALBERT, 1995:100).

Dans cette optique, la vision de l'importance pratique et applicative du savoir anthropologique est tout à fait différente des formulations des décennies précédentes. Celles-ci sont avant tout soumises à une critique rationnelle, concentrée plus sur les résultats et sur la méthode que sur l'objet, qui équivaut à une véritable vivisection, nette et radicale quant à ses effets, et beaucoup plus efficace que nombre d'argumentations idéologiques, polémiques et émotives très courantes dans les années soixante-dix. D'après Olivier de Sardan, par exemple, dans l'anthropologie appliquée américaine, «en ce qui concerne le monde du développement proprement dit, les problématiques restent le plus souvent frustres, purement descriptives, souvent naïves, et coupées des

d'organisation politique «plus réalistes» et plus performantes» (REY, 1995:173).

débats théoriques majeurs dans nos disciplines» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:12). Dans cette optique, le rapport entre analyse empirique et action, imprégné dans la tradition anglo-saxonne, d'un optimisme que quelqu'un a comparé à une véritable «pensée positive» (BARÉ, 1994), est considéré avec plus de prudence, sans exclure toutefois la possibilité de fournir une contribution à l'amélioration de la qualité des services proposés aux populations par les institutions de développement. Cette possibilité est cependant subordonnée à un niveau de rigueur et de qualité des procédures de connaissances que seule une recherche empirique fondamentale sur le développement peut entraîner.

L'approche que nous avons analysée jusqu'ici accorde une importance considérable à l'emploi des moyens classiques de l'anthropologie dans l'étude des énoncés locaux sur le développement établis par les acteurs concernés par celui-ci. On se trouve donc «dans la situation archétypique du «terrain» anthropologique» (BARÉ, 1987:268). Sur le plan méthodologique, cette anthropologie devrait être, selon Olivier de Sardan, cohérente avec une approche holistique, considérée comme point de vue de la transversalité et de la multidimensionnalité. En même temps, elle devrait respecter, comme le pense Norman Long (LONG, 1989; LONG

et LONG, 1992), une perspective «actor-oriented», puisqu'elle privilégie «les points de vue et les pratiques des acteurs de base et des «consommateurs» de développement». Il s'agit d'essayer de combiner deux points de vue heuristiques: d'une part, un «holisme méthodologique» différent d'un «holisme idéologique» (qui consisterait, au contraire, en une «hypertrophie du tout, de l'ensemble, du système, de la structure»), et de l'autre, un «individualisme méthodologique» qui vise à accorder une juste valeur à l'existence d'organisations informelles et au rôle des choix individuels de chaque acteur dans le cadre du changement social. L'individualisme méthodologique ne doit pas, lui non plus, être confondu avec «l'individualisme idéologique» qui, lui, représente une réaction à l'holisme idéologique (OLIVIER DE SARDAN, 1995:50). Olivier de Sardan définit une telle position éclectique car il considère que holisme et individualisme méthodologiques sont compatibles - contrairement à leurs homologues idéologiques - et qu'ils constituent des points de vue heuristiques qui ne préjugent pas de l'adoption de paradigmes de recherches plus durs.

Dans cette orientation, le chercheur se penche avant tout sur les représentations des acteurs sociaux impliqués dans le développement, c'est-à-dire «comment ils se

représentent le développement en général, comment ils se représentent un projet de développement en particulier, et comment, enfin, ils se représentent les autres acteurs concernés». La mise en oeuvre d'un projet devient, dans cette perspective, un jeu politique où interagissent les stratégies exprimées par les acteurs qui y sont impliqués à différent titre, même si les représentations dominantes dans la configuration développementiste tendent à masquer la dimension politique de ses pratiques et à produire des visions simplistes et erronées des autres acteurs sociaux (OLIVIER DE SARDAN, 1995:56). Parmi les objets de cette analyse, Olivier de Sardan propose de comprendre au moins les suivants:

(i) les stéréotypes prégnants chez les différents acteurs considérés, tels que l'existence d'une communauté villageoise consensuelle, le fatalisme du paysan (ou, si l'on veut, son aptitude au risque, son profil d'entrepreneur, sa résistance à l'innovation), les femmes comme groupe défavorisé (cité, d'ordinaire, avec des catégories hétérogènes comme les handicapés, les personnes âgées, les enfants);

(ii) les logiques qui sous-tendent les comportements des différents acteurs sociaux ne doivent pas être étudiées de façon abstraite, mais dans le

champ d'interaction qui s'établit entre un dispositif d'intervention et une population, et l'on doit tenir compte des différents niveaux de cohérence d'un projet, qui sont parfois contradictoires avant même d'interagir dans le contexte;

(iii) la confrontation entre des *systèmes de savoir* différents (savoirs techniques populaires et savoirs technico-scientifiques) appartenant à des configurations de représentations différentes;

(iv) le rôle-clé de certains *acteurs sociaux* dans le contexte concret d'un dispositif d'intervention, qui servent d'intermédiaires pour drainer les ressources qu'offre une intervention de coopération;

(v) le *langage* utilisé pour communiquer au sein d'un dispositif d'intervention, à savoir le *langage-projet*, utilisé dans les moments fondamentaux du cycle de vie du projet et dans les contacts entre les acteurs de la configuration développementiste et les acteurs sociaux locaux;

(vi) l'espace social (ou arène) où ont lieu les confrontations, parfois conflictuelles, entre les groupes stratégiques, c'est-à-dire les agrégats sociaux à géométrie variable, qui défendent des

intérêts communs ou l'enjeu que représente un projet, ou, en quelque sorte, l'existence même d'un dispositif de développement.

Les potentialités d'une telle approche sont considérables car, même en tenant compte de certains éléments de base de la critique du «discours» du développement, elle permet une analyse rigoureuse de l'impact de l'appareil du développement, de son organisation et de ses représentations ainsi que de son action, qui tient particulièrement compte des interactions sociales et des perceptions locales du processus de la part des acteurs concernés.

La prémisse de cette orientation constitue, toutefois, l'aspect le plus significatif. En effet, la justification de son importance pratique résiderait dans le lien existant entre la réflexion théorique, l'analyse de données empiriques et la contribution à un élargissement du savoir anthropologique, c'est-à-dire à ce que l'on appelle couramment la recherche fondamentale. Toutefois, ce lien ne doit pas être considéré dans le cadre d'une idée abstraite de séquentialité, qui postule une correspondance directe entre, d'une part, le résultat d'une théorisation à partir d'une recherche appliquée et, d'autre part, un diagnostic, une recommandation ou une action. En effet, la situation est beaucoup plus complexe

car elle requiert une analyse des pratiques sociales liées à la mise en oeuvre d'un dispositif de développement et une étude de leur écart par rapport à l'action planifiée, un écart dérivant de processus d'interaction et de communication entre individus, groupes et institutions. Puisque le contexte de cet écart correspond à la situation typique d'un «terrain», l'anthropologue se trouve donc dans les conditions idéales pour utiliser les moyens analytiques, que lui fournit sa discipline, dans l'examen de ces véritables déviations des parcours du changement planifié, par rapport aux trajectoires imaginées par chaque acteur social (et pas uniquement par le développeur). Dans le langage-projet dont parle Olivier de Sardan, ces déviations sont cohérentes avec les valeurs du populisme développementiste, à savoir de la participation populaire et du développement participatif que nous développerons dans le prochain chapitre.

Il y a vingt-cinq ans, Roger Bastide proposait une définition provocatrice de l'anthropologie appliquée qu'il considérait comme science théorique de la pratique, et dont l'objet serait «la connaissance théorique, et non pratique, de l'altération des cultures et des sociétés de la part des ethnologues-planificateurs ou des

anthropologues qui travaillent sur le terrain» (BASTIDE, 1971).

Toute forme de connaissance a une importance pratique même si celui qui l'a produit le fait sans aucun but pratique. L'aspect innovatif de la position de Bastide concerne, en revanche, l'importance théorique des formes de connaissance qui visent à faire de l'action et de ses effets l'objet de leur analyse. L'anthropologie du changement socio-culturel et du développement peut contribuer à la recherche fondamentale en fixant l'intérêt de cette discipline sur des thèmes classiques comme le changement social, les conflits, le rapport entre logiques et divers savoirs et en fournissant des indications sur les changements induits non seulement par la mise en oeuvre de dispositifs de développement mais aussi, tout simplement, par une pratique de recherche.

D'après ce que nous avons vu jusqu'ici, il est évident que des difficultés apparemment circonscrites au domaine du développement posent des problèmes plus généraux quant au rapport entre la production et l'utilisation du savoir en anthropologie. Ces thèmes font actuellement l'objet d'un débat international auquel participe même l'anthropologie italienne qui s'interroge de plus en plus sur les conditions de l'exercice d'un savoir anthropologique, même hors des milieux classiques de sa

production, et sur les implications de la réponse à cette question sur le plan théorique, méthodologique et institutionnel[24].

L'analyse de tels sujets est un fait relativement récent, qui confirme l'évolution de l'attitude du monde académique italien à l'égard d'autres contextes institutionnels, outre les contextes universitaires où la recherche anthropologique joue un rôle actif, à commencer par les institutions de développement. Très souvent, au cours de cette dernière décennie, on a débattu en Italie le problème de la «profession», ou des «professions», de l'anthropologue, en posant directement ou indirectement le problème de l'application du savoir produit. La naissance même d'une institution comme l'AISEA, qui a connu une longue période de gestation, a été influencée par ce débat, puisque le statut de cette association indique, parmi ses différentes finalités, des objectifs plus ou moins liés au problème du «savoir» anthropologique par rapport au «faire - ou si l'on veut, au savoir-faire - à partir de ce savoir[25].

[24] Ce n'est pas un hasard si le troisième Congrès de l'Association Italienne de Sciences Ethno-Anthropologiques (AISEA) sera consacré au thème *«Savoir et faire: les professionnalités de l'anthropologie»*.

[25] L'article 2 du statut de l'AISEA se propose des objectifs tels que contribuer «à définir les profils professionnels», exercer et protéger «les principes d'une déontologie professionnelle qui, d'une part, légitime l'identité des experts et, de l'autre, en définit les responsabilités et les fonctions dans le contexte social», promouvoir «la présence de compétences démo-ethno-anthropologiques spécifiques dans chaque espace et structure opérationnelle publique ou privée où elles sont opportunes», soutenir «une présence toujours plus active des

Etudier les conditions de production d'un savoir anthropologique ne signifie pas se borner à une réflexion générale sur le rôle de l'anthropologie ou des anthropologues dans la société contemporaine. Cela signifie plutôt s'interroger sur le statut du savoir, produit par la communauté scientifique dans le domaine des disciplines anthropologiques, quant à son utilisation tant dans des domaines professionnels classiques - comme la recherche et l'enseignement académique - que dans de nombreux contextes sujets à une sorte de transition professionnelle, tels que l'appareil du développement, où la formation anthropologique reçue et les capacités d'analyse déployées se traduisent par une pratique de travail qui ne peut faire abstraction de ce savoir et qui, de plus en plus souvent, réussit à l'influencer plus qu'à en être, elle-même, influencée.

L'on doit se demander si les causes de cette transition ne sont pas liées à celles d'un processus de changement actuellement en cours même dans le domaine académique, à savoir le domaine le plus classique et le plus familier de production du savoir anthropologique et donc d'exercice de la «profession» de l'anthropologue. Une

sciences démo-ethno-anthropologiques au sein du débat national et international sur les grands problèmes et les responsabilités historiques de notre temps». En outre, une section «Anthropologie des processus de développement» - avec son bulletin - a été instituée dans le cadre de cette association et elle se propose d'agir comme un espace d'approfondissement théorique et méthodologique et de confrontation entre chercheurs et opérateurs.

révision du domaine de l'anthropologie s'avère, en effet, nécessaire, de par, entre autres, l'évolution à laquelle on assiste actuellement dans les sciences sociales et de par, notamment, l'utilisation croissante, de la part d'autres disciplines, de méthodes, de concepts et d'approches typiques des sciences anthropologiques. En effet, si cette tendance est une reconnaisance implicite de l'importance du savoir anthropologique quant à la compréhension de la société contemporaine, et de l'existence d'une demande d'anthropologie, peu exprimée mais latente, elle représente, par ailleurs, un défi car elle requiert, de la part de l'anthropologie, une capacité plus grande de démontrer et d'affirmer son rôle dans la production de ce savoir.

4

Le développement participatif, la participation populaire et la configuration développementiste

> Le problème décisif, c'est celui de la participation continue du plus grand nombre des acteurs sociaux aux définitions – toujours à reprendre – de la société; le reconnaître, c'est marquer la nécessité de leur présence en ces lieux de la société où se font les choix qui la déterminent et où s'engendrent les éléments de sa signification. Contrôle mutuel de la puissance et création collective du sens; le titre sur lequel s'ouvre cet ouvrage est le thème de son achèvement.
>
> BALANDIER, 1971:299.

Si, dans chaque société, le développement coïncidait avec un processus autonome de changement socio-culturel, la définition de «développement participatif», sur la base du concept de participation indiqué par Balandier dans l'extrait ci-dessus, ne serait qu'une tautologie. Parler aujourd'hui de «développement participatif» signifie reconnaître implicitement que, dans le domaine de la planification du changement auquel se reportent les représentations et les pratiques de l'appareil du développement, les caractères analysés par Balandier dans l'étude des dynamiques de changement social font justement défaut: le contrôle mutuel de la puissance et la création collective du sens.

À première vue, l'exigence de préciser le concept de développement (développement «participatif») indiquerait que pendant des années les interventions de coopération auraient été conçues et réalisées en considérant l'idée de participation comme insignifiante, ou bien en donnant pour sûre l'adhésion de tous les acteurs sociaux engagés dans un projet aux hypothèses de changement de leurs conditions de vie planifiées par des experts nationaux ou expatriés, et complètement étrangers à la culture locale. En faisant un examen plus approfondi on s'aperçoit que le sujet de la participation pourrait représenter une variante plus sophistiquée du «discours» du développement, de par sa capacité de réinterpréter l'histoire récente de la coopération en essayant de définir des modalités d'intervention (fondées sur la décentralisation et sur l'engagement des populations) apparemment nouvelles et alternatives par rapport aux modèles technocratiques et centralistes des années cinquante et soixante, et en réalité substantiellement conformes aux approches précédentes (CHAUVEAU, 1994).

Dans ce chapitre nous nous attarderons sur ce thème, en prenant en considération la rhétorique de participation qui s'est affirmée à l'intérieur de la configuration développementiste, et la contribution fournie par une partie du *development anthropology* à l'élaboration des

principes du développement participatif largement acceptés par l'appareil du développement. Nous passerons ensuite en revue certains points de vue concernant l'approche participative, exprimés par des spécialistes appartenant aux trois positions principales examinées au chapitre précédent, et conclurons avec quelques considérations sur l'ambiguïté de la référence à la participation populaire et sur le poids de l'approche participative dans la définition d'une forme particulière de populisme, caractéristique des agences de coopération, le *populisme bureaucratique*.

LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Participation et «appareil» du développement

La crise des théories et surtout des pratiques du développement économique a entraîné un processus de révision des principes de la coopération qui a conduit à l'affirmation des rhétoriques de participation déjà dominantes dans la configuration développementiste. Certains font remonter le début de ce processus à la fin des années cinquante et à l'époque de la coopération non gouvernementale qui définit le non engagement des populations bénéficiaires dans les interventions de développement comme un des facteurs d'échec de la coopération (RAHNEMA, 1992a:117). D'autres ont en

revanche souligné l'existence de nombreux éléments de continuité entre les approches participatives adoptées assez récemment, les jugements sur la participation implicites dans les approches technocratiques des premières décennies du développement et les rhétoriques et pratiques de participation du colonialisme anglais et français, surtout dans l'entre-deux-guerres, et ont considéré «la participation des populations à l'oeuvre de développement comme un élément régulier de la structure de connaissance et du système de valeurs caractéristiques des sociétés dites modernes» (CHAUVEAU, 1994:28-29).

Tout d'abord considéré avec méfiance par les institutions les plus influentes de l'appareil du développement, le sujet de la participation fut reconsidéré au début des années soixante-dix, au moment de l'adoption de l'approche des «*basic human needs*» par la Banque Mondiale sous la présidence de Robert McNamara, lorsque l'échec des interventions ambitieuses des années soixante créa dans la configuration développementiste les conditions pour la recherche de nouvelles stimulations pour une action de coopération qui marquait le pas après l'optimisme des décennies précédentes.

À cette époque, si d'un côté on mit en discussion certains paradigmes proposés dans le cadre de la même économie du développement, favorisant ainsi l'affirmation

de nouvelles théories comme celles de la dépendance, d'un autre côté on prêta attention aux apports d'autres disciplines, parmi lesquelles, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les disciplines ethno-anthropologiques. Ces dernières contribuèrent à soutenir les exigences de participation du monde de la coopération non gouvernementale, car elles basaient leurs généralisations sur des données empiriques recueillies dans des contextes circonscrits avec des méthodes telles que l'observation participante attribuant une importance centrale aux opinions, aux savoirs et aux logiques des différents acteurs sociaux[1]. L'acceptation de la légitimité des points de vue de ces sujets impliquait un changement de comportement des développeurs à l'égard des sujets engagés dans un projet de coopération, à commencer par les bénéficiaires attendus des interventions.

Dans le même laps de temps, un phénomène a eu lieu, en partie lié à l'élargissement des approches disciplinaires classiques à la théorie et à la pratique du développement: une reconnaissance institutionnelle qui, selon certains, a entraîné une sorte de cooptation

[1] Des concepts et des méthodes affinées dans le domaine de l'anthropologie ont influencé considérablement la littérature sur le développement participatif, notamment celle concernant les méthodologies d'analyse d'un contexte d'intervention basées sur des approches de participation. Consulter, par exemple, CHAMBERS, 1992 pour une reconstruction des traditions de recherche ayant le plus influencé les techniques de *participatory rural appraisal*; et UPHOFF, 1992 pour une analyse des approches ethniques et éthiques dans le domaine de l'observation et de l'évaluation de projets de développement.

(RAHNEMA, 1992a), marginale au début, puis de plus en plus marquée, du rôle de la société civile des pays donateurs et des pays en voie de développement dans le domaine de la coopération, surtout à travers l'action des organisations non gouvernementales.

Cette reconnaissance a été graduellement conquise dans l'environnement formel des agences gouvernementales et intergouvernementales de développement, au risque de dépasser les grandes méfiances exprimées par la forte bureaucratie de la coopération technique internationale et par les appareils gouvernementaux des pays destinataires des aides à l'égard d'un phénomène dont la genèse est liée à celle des mouvements sociaux de contestation des années soixante portant dans ses chromosomes les gènes d'une attitude anti-institutionnelle et en partie anti-gouvernementale. Ces méfiances sont d'ailleurs payées de retour par un monde extrêmement bigarré, où convergent les expériences les plus variées et hétérogènes coagulant des individus, des groupes et des institutions sur la base, à chaque fois, de motivations religieuses, éthiques, politiques, d'assistance[2].

[2] On ne peut ici rendre compte de l'abondante littérature produite sur ce sujet. Pour les expériences de coopération non gouvernementale effectuées dans les principaux pays donateurs, on conseille de consulter OCDE, 1988 et SMILLIE et HELMICH, 1993. Pour une analyse des finalités des approches des ONG internationales, consulter CLARK, 1991 et FARRINGTON, BEBBINGTON, WELLARD et LEWIS, 1993.

Le poids des critiques sur la logique de planification, dominant dans les agences de coopération, et provenant des membres les moins institutionnels, si on peut les définir ainsi, de l'appareil du développement, à savoir des membres pouvant être rapportés au monde de la coopération non gouvernementale, a contribué au renforcement de l'intérêt pour le thème de la participation. La fin des illusions utopistes des premières décennies du développement face aux difficultés et aux échecs des premiers projets, organisés selon des critères rigides de planification technocratique, mit en discussion les logiques guidées par ces critères.

Le nouvel aménagement, déterminé par l'influence de la coopération non gouvernementale, a engendré l'emphase des thèmes considérés après-guerre non seulement comme moins prioritaires, car incompatibles avec l'idée alors prédominante d'un développement sectoriel à haute intensité de capital et de technologie, mais aussi avec précaution en raison de leur charge potentiellement déstabilisante de l'ordre que l'on entendait relier naturellement au développement. La participation des populations avait, en effet, une connotation «politique» car cela comportait le renforcement des capacités, associations et institutions locales qui auraient pu tromper le contrôle de l'Etat, alors que la logique

d'intervention de l'appareil du développement postule la présence et parfois le renforcement d'une autorité étatique avec laquelle négocier les objectifs, les conditions et les contenus des programmes de coopération. Selon Chauveau, cette position, largement acceptée aussi bien par les organisations non gouvernementales que par les institutions les plus influentes et les plus puissantes de l'appareil du développement, ne serait autre qu'une «néo-tradition de participation», c'est-à-dire une réinterprétation *a posteriori* d'un passé bien différent de la façon dont il est reconstruit[3].

Dans les années soixante-dix, l'influence des arguments en faveur d'une approche participative et la première crise structurelle de la configuration développementiste, contrainte à réagir face aux critiques de secteurs entiers de la société civile contre son action, rendirent populaires de nouveaux mots d'ordre dans l'appareil de la coopération: le développement endogène; la planification effectuée à partir d'une analyse des besoins, où engager les bénéficiaires des aides; les approches disciplinaires multisectorielles; les projets intégrés, flexibles, autosoutenus, fondés sur le principe paritaire de la

[3] CHAUVEAU décrit cette «néo-tradition» comme la construction «d'un modèle «alternatif» opposé au développement «par le haut» des années 1960 et, par extension, de toute l'histoire antérieure du développement. La néo-tradition participative s'institue clairement contre la tradition ancienne, dépassée mais toujours menaçante, du développement non participatif» (CHAUVEAU, 1994:37).

communication entre des cultures et des savoirs différents et non pas sur le principe asymétrique du transfert de technologies. A travers les rhétoriques participatives, des sujets considérés auparavant uniquement comme des destinataires d'aides (femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, chômeurs, marginaux, minorités ethniques) prirent de l'importance, comme interlocuteurs, sur la scène de la coopération. Après la parenthèse des années quatre-vingt, caractérisée par une confiance acritique dans l'efficacité des politiques macroéconomiques de stabilisation et d'ajustement structurel lancées sur la vague du reaganisme et du thatcherisme, ces instances eurent un certain poids dans la définition des stratégies de développement humain et dans l'affirmation récente du développement participatif. De cette façon, le concept de participation est entré dans le jargon de la coopération. Il est couramment utilisé tant par les bureaucrates de l'appareil du développement que par des fonctionnaires des gouvernements des pays bénéficiaires - abstraction faite du niveau de décentralisation administrative et politique, de la présence active d'une société civile organisée et de l'observation des droits humains par les gouvernements respectifs -, et enfin par des volontaires et du personnel d'ONG internationales et locales.

Dans la configuration développementiste l'utilisation de ce jargon n'implique pas une adhésion généralisée aux principes du développement participatif. Au contraire, dans l'appareil du développement le thème de la participation est au coeur d'un débat serré. En effet, l'option en faveur de la participation populaire ne reçoit pas un consensus unanime et inconditionné, même si elle figure de plus en plus fréquemment dans les déclarations de politique de coopération des donateurs et des gouvernements des pays bénéficiaires. Les partisans d'une approche dite *bottom-up* qui, à partir d'une conception procédurale des interventions de développement, penchent pour l'emploi de méthodologies flexibles et participatives de planification impliquant les bénéficiaires attendus dans les processus décisionnels de constitution d'un projet, s'opposent aux partisans d'une logique de planification rigide, à appliquer dans des structures technico-bureaucratiques où le flux des informations et des décisions suit un mouvement du haut vers le bas (*top-down*).

L'importance attribuée à la direction de la planification, qui s'explique par des termes tels que *top-down* ou *bottom-up*, met en évidence une sorte de hiérarchie que l'acte de la planification sous-entend et, peut-être involontairement, confirme aussi dans les

propositions d'une planification participative. Dans le modèle *top-down*, le planificateur professionnel (qui peut aussi bien être un expatrié qu'un fonctionnaire local) se place dans un ordre supérieur («au-dessus») par rapport à la réalité faisant l'objet d'une planification, et ses décisions, influençant l'action des objets de la planification, descendent du haut vers le bas, d'un sommet vers la base, d'un centre vers une périphérie. L'élément innovateur principal du modèle *bottom-up* est l'attribution du statut de sujet actif à ceux qui étaient considérés auparavant comme des objets passifs de planification mais cela ne modifie pas d'une manière significative l'ordre implicite du modèle précédent. La différence entre les deux modèles semble être la provenance des informations sur lesquelles le moment décisionnel doit se baser (et par conséquent l'engagement des bénéficiaires dans la définition des problèmes à résoudre et des besoins à satisfaire), mais cela n'a pas nécessairement d'incidence sur la localisation du pouvoir décisionnel, qui semble encore bien ancré à un niveau institutionnel élevé, coïncidant avec celui de la configuration développementiste. Le problème consiste à établir une relation de partenariat (*partnership*), c'est-à-dire de participation de partenaires (*partners*) qui, de toute façon, deviennent les acteurs finaux du processus

de développement, plutôt que d'établir quelle doit être la direction optimale d'une planification qui en dernier lieu n'a pas d'incidence sur le pouvoir décisionnel effectif des sujets engagés.

Selon Bennett, des concepts comme «development from below», «participative development» ou «local autonomy» ne sont autre qu'une réponse critique au processus «dittatorial-benevolente» de macro-développement, exprimée par un mouvement qui «simply advocates planning in which the direction and rate of change affecting localities should be set, to the extent possible, by the local people themselves. More importantly, the approach advocates much fuller use of local skills and knowledge in any development operation, whoever may set the goals» (BENNETT, 1988:15)[4].

Les différences de perspective déclarées par la rhétorique participative concernent non seulement le renversement de la direction de la planification, du bas vers le haut, mais aussi d'autres aspects tels que le

[4] Bennett ajoute qu'il n'est pas facile de planifier et d'effectuer des interventions de «développement à partir du bas», car nombre de projets de développement ne sont pas conçus pour fournir des bénéfices à des populations locales, mais à des groupes d'un ordre qui dépasse l'aire d'intervention, dans l'intérêt de groupes sociaux différents: «it is a matter of seeking local conformity to patterns of action in order to benefit the nation, in order to provide a source of foreign exchange, raise food production, manipulate prices through output control, provide a base for taxation, or to stifle or redirect political unrest. Hence the benefits to the locals are often not really the issue; it is the conformity of the locals to larger plans, bureaucratically conceived, that motivates development planning» [BENNETT, 1988:15].

rôle des populations locales, non plus conçues comme des cibles passives de l'intervention mais comme des sujets actifs, ou comme la durée de la planification, obligatoirement plus longue en raison de l'augmentation des flux d'informations et des participants au processus décisionnel, tant dans les phases de préparation que dans les phases d'exécution et de contrôle des initiatives. L'acte de planifier ou de réaliser un projet reste toutefois le centre des activités participatives; la nécessité de déployer un dispositif d'intervention n'est pas mise en discussion. Implicitement, l'approche participative se base encore sur un ordre spatial et temporel déterminé par le projet, c'est-à-dire par ses dimensions dans l'espace et dans le temps; les rythmes et les règles de la participation sont toutefois établis en fonction des finalités d'un changement planifié. Il ne faut pas sous-évaluer le fait que ces rythmes sont dépendants des délais prévus pour la programmation budgétaire des organismes qui financent, plutôt que d'une considération réaliste du contexte.

Pour un bénéficiaire, participer signifie donc entrer dans cet ordre, c'est-à-dire se mettre en rapport avec la configuration développementiste, en obtenant avant tout la reconnaissance du statut de participant potentiel dans le cadre du futur projet. Du reste on ne peut non plus

«penser» à un bénéficiaire sans un bénéfice, même potentiel, et le bénéfice est à son tour considéré comme le résultat principal d'un dispositif de développement. L'aspect paradoxal de cette logique est que, pour participer à son propre développement, un individu ou un groupe social doit tout d'abord être catégorisé comme un participant au dispositif de développement planifié par les développeurs. En d'autres termes, pour être les auteurs de leur propre destin, les bénéficiaires devraient prendre conscience de leur propre condition de vie, non pas par des médiations politiques mais par une compréhension de leurs besoins de développement. Cette compréhension est possible grâce à l'emploi de techniques participatives d'identification des nécessités (*needs*), pour lesquelles l'intervention du savoir des planificateurs du développement (dans ce cas des experts en participation communautaire) est tout de même nécessaire. La médiation effectuée par ce savoir permet cette identification participative des besoins, avec le concours des sujets désormais reconnus comme les bénéficiaires attendus, que la nouvelle approche considère indispensable pour le déploiement d'un dispositif de développement.

D'autre part, rendre le développement participatif signifie changer la culture institutionnelle des agences

de coopération, afin d'adapter la forme-projet et l'organisation institutionnelle qui la produit de manière à permettre l'entrée des bénéficiaires dans le déploiement d'une intervention.

Au-delà des subtilités de signification attribuées au thème de la participation, la configuration développementiste rencontre de grandes difficultés pour traduire, dans une pratique différente de celle définie d'une manière conventionnelle comme technocratique, les indications dérivant des prises de position théoriques[5]. Avant d'examiner quelques critiques anthropologiques relatives aux pratiques dérivant de l'emploi de notions comme la participation populaire dans l'appareil du développement, prenons en considération les principes qui sont à la base de l'approche participative.

L'affirmation des principes du développement participatif

Entre la fin des années soixante-dix et les années quatre-vingt l'*United Nations Research Institute for*

[5] Les critiques les plus fréquentes à ce propos concernent l'incompatibilité des modèles et les délais de planification et de gestion technique et administrative d'un projet présentant une structure rigide, ainsi que l'indétermination des modèles flexibles proposés par l'approche participative. Sur les tentatives de réforme de l'organisation et du style de travail de certaines agences de coopération, à la lumière des principes du développement participatif, certains essais sont disponibles, reportant également des exemples de tentatives d'application de méthodologies de gestion participative du cycle du projet (Cfr. en particulier BEAULIEU et MANOUKIAN, 1995; MÜLLER-GLODDE, 1991; RACELIS, 1992; ROUSE, 1995; RUDQVIST, 1992; SPITZ, 1992). Pour ce qui concerne le changement institutionnel nécessaire dans certaines bureaucraties gouvernementales afin de rendre son action cohérente avec une approche participative, voir THOMPSON, 1995.

Social Development (UNRISD) a conduit un programme de recherche sur la participation populaire, à partir d'une définition centrée sur le concept du contrôle des ressources et des institutions par des sujets qui en sont traditionnellement exclus. Cette recherche se base sur une idée de développement entendu comme un processus d'incorporation de groupes sociaux, de relations et d'institutions «traditionnels» dans des environnements modernes, nouveaux et plus larges d'un point de vue social, économique, culturel et institutionnel[6]. Les tentatives de circonscrire la définition de la participation afin d'en tirer un concept opérationnel durent se mesurer avec l'ambivalence du terme. Même en se limitant à considérer uniquement l'aspect du contrôle, et donc du pouvoir, différentes dimensions analytiques apparaissaient en effet, correspondant à autant de perspectives de recherche. En commentant la recherche de l'UNRISD, STIEFEL et WOLFE (1994:6-11) en ont énuméré six, et considéraient la participation respectivement comme:

(i) une confrontation-rencontre entre des sujets exclus et ces éléments de la société qui

[6] La définition opérationnelle utilisée par le *Popular Participation Research Programme* de l'UNRISD était la suivante: «the organized efforts to increase control over resources and regulative institutions in given social situations, on the part of groups and movements of those hitherto excluded from such control». Une analyse des principaux résultats de cette recherche est effectuée par STIEFEL et WOLFE, 1994.

profitent de l'exclusion et favorisent son ancrage;

(ii) un phénomène d'organisation, formé de l'ensemble des mouvements et des organisations de sujets qui entendent participer;

(iii) une sorte de «biographie», sur la base du principe que la participation consisterait essentiellement en une expérience individuelle;

(iv) un programme ou un projet proposé et exécuté par une institution gouvernementale ou non gouvernementale;

(v) une composante d'une politique nationale, tant dans des systèmes politiques basés sur la démocratie représentative que dans des systèmes non démocratiques;

(vi) un processus provoquant des conflits, en se confrontant à des structures et idéologies anti-participatives.

L'affirmation du principe du développement participatif a été influencée, dans les années quatre-vingt-dix, par des phénomènes qui ont changé les conditions dans lesquelles la participation avait été analysée au cours des décennies précédentes: les processus historiques et politiques qui ont culminé avec la chute de la plupart des régimes du socialisme réel; l'apparition de nouvelles

formes d'exclusion, parfois déterminées par l'impact négatif de politiques de développement; la prolifération et le renforcement institutionnel d'organisations non gouvernementales ayant entraîné non seulement une augmentation du poids politique de ces institutions, mais aussi un changement de leur rôle dans les rapports entre la société civile et l'Etat; la crise de l'Etat-nation, qui a accentué une attitude ambivalente des gouvernements à l'égard de la participation populaire, en justifiant aussi bien l'augmentation des formes de contrôle sur les mécanismes de participation, que le lancement de réformes pour la décentralisation administrative.

La configuration développementiste, dans son ensemble, a réagi à ces transformations en attribuant une grande importance rhétorique au thème de la participation, considéré maintenant comme une priorité par toutes les agences de coopération internationale, sans pour cela résoudre l'ambiguïté montrée depuis toujours, à travers l'application de ses logiques de planification, à l'égard des sujets dont elle souhaitait la participation.

Comme il arrive souvent dans l'appareil du développement, l'attribution d'une priorité à un thème comporte une sorte de recodification, plus ou moins cohérente avec la nouvelle stratégie, de certaines catégories et concepts utilisés précédemment. Parmi les sujets «traditionnels»

réinterprétés dans la perspective particulière du développement participatif, nous pouvons rappeler: la fourniture de services, surtout dans le *secteur social*; le renforcement du secteur privé; le rôle des ONG, des associations et des organisations locales; la décentralisation administrative; l'engagement de groupes d'usagers dans des projets de coopération; le rôle de la femme dans le développement. Selon le *Comité d'Aide au Développement* (CAD)[7] de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (OCDE), la discussion du développement participatif ajoute d'autres sujets plus politiques aux sujets classiques de la coopération internationale: le bon gouvernement; le pluralisme; les droits humains; l'Etat de droit; les réformes politiques et judiciaires; la lutte contre la corruption; la réduction des dépenses militaires (OCDE, 1994:3). Dans les orientations du CAD, le thème du développement participatif est donc étroitement lié aux thèmes de la démocratisation, du bon gouvernement (*bonne gestion des*

[7] Le CAD, dans le cadre de ses fonctions de coordination de l'action des principaux donateurs, a créé un groupe de travail *ad hoc* sur le développement participatif et le bon gouvernement. Il s'agit du «Groupe de travail sur le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques» (*DAC Ad Hoc Working Group on Participatory Development and Good Governance*, ou PD/GG). SCHNEIDER et LIBERCIER (1995) se sont occupés de la publication des actes d'un séminaire sur la promotion du développement participatif par des institutions locales organisée par le Centre de développement de l'OCDE, fournissant une vue d'ensemble sur la manière dont le développement participatif est traité par certains donateurs et pays bénéficiaires. Dans le cadre aussi des travaux du groupe d'experts du CAD, une étude est en cours, coordonnée par l'USAID, sur le thème de l'évaluation en matière de PD/GG.

affaires publiques), des droits humains, de la cohérence des politiques de coopération et de la coordination de l'APD.

Le développement participatif, «ou ce que l'on appelle parfois 'la participation du peuple'», est défini comme «un processus qui consiste pour les individus à jouer un rôle actif et déterminant dans l'élaboration des décisions qui doivent influer sur leur vie» (OCDE, 1995:9). Le CAD reconnaît que «les principes qui sous-tendent l'objectif du développement participatif correspondent depuis de nombreuses années à d'importants enjeux de la coopération pour le développement, mais leur application dans la pratique s'est révélée difficile. Du point de vue de l'aide, il n'est pas rare que les gouvernements des pays bénéficiaires émettent des réserves qui limitent considérablement l'efficacité des stratégies mises en oeuvre dans ce domaine. Quant aux donateurs, les modalités de l'aide au titre des projets peuvent restreindre la participation et font souvent obstacle à l'application des stratégies flexibles, moins connues, qui s'imposent pour soutenir les initiatives locales et les associations actives au niveau des communautés de base» (OCDE, 1995:10).

Selon le CAD, la notion de développement participatif emphatise l'importance d'une large participation dans les

processus de production et les processus décisionnels, dans l'accès aux services publics de base en fonction d'un développement durable et équitable. Cette vision est justifiée par la reconnaissance que la décentralisation au niveau local de l'autorité administrative dans le secteur public est cohérente avec l'encouragement du développement du secteur privé, qui représente une des priorités principales de l'action des donateurs des années quatre-vingt-dix. Le CAD fait au contraire explicitement référence au rôle que le développement participatif peut assumer pour promouvoir les conditions d'un secteur d'entreprise productif et dynamique, et plus en général pour renforcer l'initiative privée et les mécanismes de marché (OCDE, 1989:77). Les éléments constitutifs des principes du développement participatif incluent l'*empowerment*, l'appropriation (*ownership*) des activités de développement par les communautés locales, la décentralisation décisionnelle et administrative, le renforcement de la société civile, le contrôle des actes des structures administratives et l'équité sociale.

Selon le CAD, l'encouragement du développement participatif[8], comporte le soutien à des organisations

[8] Le fait que le développement participatif doive être encouragé par un organisme de coordination des donateurs comme le CAD est la preuve du peu d'importance attribuée jusqu'à présent par les sujets les plus forts dans les rapports de coopération au point de vue des acteurs locaux. Avec un recul de quelques années depuis les premières prises de position dans ce domaine, on a l'impression que l'encouragement demandé par le

intermédiaires et à des associations agissant à la base; l'engagement de toutes les parties concernées à un projet de développement dans ses phases de conception, de réalisation et de contrôle; le soutien des programmes favorisant la décentralisation administrative; le soutien des réformes institutionnelles aussi bien dans les pays bénéficiaires que dans les institutions de coopération qui permettent de mettre en pratique une stratégie participative (OCDE, 1995:11-12). Dans ce cadre on reconnaît l'importance de la coopération non gouvernementale, placée toutefois à l'intérieur d'un système de relations intergouvernementales qui, par rapport au passé, font davantage usage d'institutions et de canaux décentralisés afin d'atteindre les objectifs des politiques de coopération fixés par les donateurs et par les pays bénéficiaires.

Bien qu'il y ait une homogénéité substantielle dans l'usage de la notion de participation dans la configuration développementiste, on distingue des nuances qui différencient l'approche de certaines agences. Certaines définitions de participation sont axées explicitement sur le concept de développement plutôt que

CAD a produit peu d'effets dans la pratique de la coopération de la communauté internationale. Ces effets sont limités à l'exécution d'actions afin que les bénéficiaires (terme vague et ambigu pour de nombreux aspects) perçoivent les buts de l'intervention de développement, afin de les faire participer davantage aux choix dont la logique profonde n'est cependant pas mise en discussion.

sur le concept de société, et mettent par conséquent en corrélation la participation des populations avec l'action des donateurs et des gouvernements des pays bénéficiaires. Nous pouvons placer dans cette optique la définition adoptée par le *Learning Group on Participatory Development* de la Banque Mondiale[9]. Bien que la participation populaire soit indiquée «as a process by which people, especially disadvanteged people, influence decisions that affect them», par le terme «populaire» la Banque Mondiale se réfère «not only to the absolute poor but also to a broader range of people who are disadvantaged in terms of wealth, education, ethnic group, or gender» (BHATNAGAR et WILLIAMS, 1992:177). La définition du terme «populaire» n'a pas de connotation politique, mais visualise principalement un ensemble de bénéficiaires potentiels, qu'ils soient des individus ou des communautés, des interventions de développement. Cette interprétation est renforcée par l'explication que la Banque Mondiale donne du terme «participation», qui dépend clairement du déploiement d'un dispositif de

[9] La Banque Mondiale a institué ce *Learning Group* sous la pression de certains de ses Etats membres, et en particulier de la Suède, qui donnent au développement participatif une grande priorité. Il est bon de souligner que la plupart des activités de la Banque Mondiale sur ce thème, non seulement sur le plan de la réflexion générale mais aussi sur le plan plus opérationnel de la définition d'orientations spécifiques d'intervention définies en fonction d'études-pays effectuées avec des méthodologies et des techniques participatives, a été financée avec le *trust funds* par d'autres donateurs, surtout par les pays scandinaves. La Banque Mondiale n'a pas encore investi de parts significatives de son budget ordinaire dans ce domaine.

développement dans un sens large, même s'il n'est pas limité qu'à une seule intervention: «'Participation' means influence on development decisions, not simply involvement in the implementation or benefits of a development activity, although those types of involvement are important and are often encouraged by opportunities for influence» (BHATNAGAR et WILLIAMS, 1992:177). Les objectifs de la participation populaire en rapport aux opérations financées par la Banque Mondiale peuvent être, dans cette perspective, l'*empowerment*[10] entendu comme «a more equitable sharing of power and a higher level of political awareness and strength for disadvantaged people»; l'augmentation des capacités des bénéficiaires; l'efficacité des projets; le partage des coûts des projets avec les bénéficiaires; l'efficacité des interventions (BHATNAGAR et WILLIAMS, 1992:177-178).

D'autres définitions de participation, qui soulignent son importance pour une stratégie de développement humain, attribuent une importance majeure au thème de la «*participation à l'exercice du pouvoir*» (*empowerment*), entendu surtout comme un moyen de renforcer le contrôle sur les ressources pour le développement. Le Rapport sur

[10] L'*empowerment*, même s'il est défini par des termes réducteurs comme ceux cités précédemment, ne fait pas partie du mandat de la Banque Mondiale. La référence à l'*empowerment*, par conséquent, est acceptée comme un objectif possible de la participation populaire uniquement parce qu'il correspond bien aux buts institutionnels de la Banque qui concernent le développement économique.

le développement humain du PNUD de 1993 affirme que l'idée de «participation» signifie que «people are closely involved in economic, social, cultural and political processes that affect their lives ... People may, in some cases, have complete and direct control over these processes - in other cases, the control may be partial or indirect. The important thing is that people have constant access to decision-making and power» (UNDP, 1993:21). Après avoir reconnu que le terme «participation» a fait partie du vocabulaire du développement dès les années cinquante, même s'il se rapporte en général «only to people's involvement in particular projects or programmes», le Rapport définit la participation comme «an overall development strategy» (UNDP, 1993:21) focalisée sur le rôle central que les personnes devraient avoir dans tous les secteurs de la vie. Cependant, lorsque le Rapport du PNUD essaie de définir d'une manière plus spécifique la signification, ou les significations, de la participation, le cadre devient plus confus; en effet, elle est conçue à la fois comme «a *means* of increasing levels of social and economic development» et «[an] *end* in itself», car elle permettrait d'atteindre une réalisation personnelle complète, qui est un but du développement humain[11] (UNDP,

[11] Sur cet aspect, le CAD de l'OCDE a lui aussi mis en évidence

1993:22). En se donnant pour objectif de montrer son aspect multidimensionnel, le Rapport analyse un fait holistique, comme la participation, en le subdivisant en domaines séparés selon une classification articulée en participation dans le *household*[12] économique, socio-culturelle et politique (UNDP, 1993:22-23). Une telle taxonomie, si elle a un sens pour un *développeur*, ne l'a pas forcément, et pas de la même manière, pour tous les autres acteurs sociaux engagés dans un dispositif d'intervention.

A partir de l'affirmation d'un principe, on peut modifier la rhétorique utilisée à l'intérieur d'une agence de développement afin de se conformer aux nouvelles lignes de politique de coopération. Eva EVERS ROSANDER (1992) a analysé les qualités rhétoriques du concept de participation populaire (*folkligt deltagande*) utilisé dans la coopération suédoise, en le traitant aussi bien comme une dramatisation de valeurs partagées que comme un agent dans la ritualisation de la politique d'aide au

l'ambivalence de la notion de participation, en se demandant s'il s'agit d'un but, d'un moyen ou des deux à la fois, et en observant que «lorsqu'elle est dirigée d'en haut, il s'agit plutôt de mobilisation: c'est un moyen mis en oeuvre en vue d'un résultat ponctuel. Lorsqu'elle vient d'en bas, c'est un mode d'action permettant aux individus de recueillir une part plus importante des fruits du développement» (OCDE, 1991:52).

12 L'usage d'un concept général, comme le *household*, ou maisonnée, limite la valeur analytique de la classification proposée par le PNUD. La définition de «participation dans le *household*», semble, en effet, moins significative que la considération des rapports sociaux caractérisant l'interaction entre chaque membre du *household* (père/mère/fils/filles et autres composants).

développement. Evers Rosander s'est interrogée sur la nature du concept, en se demandant s'il s'agit d'une exhortation à l'action ou s'il constitue une action en lui-même. Dans ce but elle a effectué une étude sur la signification et sur l'importance pratique attribuées au concept de *folkligt deltagande* par les sujets expatriés engagés dans la réalisation des approches participatives prévues par les stratégies de développement rural intégré lancées par la SIDA dans les années quatre-vingt: fonctionnaires du siège central de Stockholm; fonctionnaires détachés dans les filiales de la SIDA dans les PED; experts en service dans les projets; et spécialistes utilisés comme consultants pour des charges à court terme.

Comme conclusion nous pouvons dire que l'idée de *folkligt deltagande* comporte des aspects tant persuasifs qu'exhortateurs dans la rhétorique de la coopération, et les personnes travaillant dans le secteur de l'aide publique au développement suédois choisissent contextuellement le moment et dans quelle mesure interpréter littéralement le concept de participation populaire, avec un engagement et une conviction inversement proportionnels à la distance physique de la réalisation active d'un projet.

En définitive, avec le développement participatif la configuration développementiste affirme certains principes généraux sur l'engagement des bénéficiaires dans le déploiement des dispositifs de développement, d'une manière suffisamment aseptique pour être acceptable à un ensemble large et composite d'interlocuteurs, comme les organisations non gouvernementales, les institutions financières internationales, les agences des Nations Unies, les administrations décentralisées, les gouvernements de tendance démocratique et libérale et les gouvernements totalitaires[13]. L'indétermination du concept de participation populaire qui en découle, en mettant au même niveau les processus et les phénomènes de nature et de poids différents[14], permet de concilier aussi bien les interprétations les plus radicales des implications du développement participatif que les interprétations

[13] Comme l'a justement noté Jean-Pierre CHAUVEAU, «le 'modèle participatif' n'est donc pas l'apanage d'un courant théorique ou doctrinaire du développement. Au nom de l'efficacité comme au nom de l'équité, les agences et les opérateurs de développement les plus divers, voire les plus opposés (les militants nationaux les plus populistes, les ONG les plus 'tiers-mondistes', les gouvernements les plus attachés à leur autorité et la très raisonnable Banque Mondiale) affirment leur philosophie participative» (CHAUVEAU 1994:27).

[14] Si la définition est trop vague, tout devient participation, comme on le comprend dans la description des formes de participation selon le PNUD: «Since participation can take place in the economic, social and political arenas, each person necessarily participates in many ways, at many levels. In economic life as a producer or a consumer, an entrepreneur or an employee. In social life as a member of a family, or of a community organization or ethnic group. And in political life as a voter, or as a member of a political party or perhaps a pressure group» (UNDP, 1993:22).

estimées les plus tranquillisantes pour l'appareil du développement.

Participation et development anthropology

Dans le domaine des sciences sociales la participation a attiré l'attention des chercheurs qui se sont consacrés à l'étude des modèles de comportement à l'intérieur d'organisations. Comme objet de recherche sociale, la participation n'est donc pas née de la révision, effectuée par la configuration développementiste, de son action dans les années soixante-dix, mais elle se relie à une tradition intellectuelle que l'on peut faire remonter à la sociologie des organisations. Certaines méthodologies d'étude appliquées à l'analyse de la participation, comme la recherche-action (*action research*) et la recherche de participation (*participatory research*), même si elles ont également été utilisées dans des contextes de coopération au développement, ont été mises au point à partir des années cinquante et appliquées spécifiquement pour l'étude de l'organisation du travail dans les usines, coopératives et autres institutions de certains pays industrialisés (WHYTE, 1991). D'autres méthodologies, comme la recherche-action de participation (*participatory action research*), sont nées dans les années soixante-dix en Asie et en Amérique

Latine, sous l'influence des théories de Paulo Freire axées sur le concept de prise de conscience, et ont été conçues par des chercheurs et activistes engagés dans des mouvements de base qui, sur la base d'un lien étroit entre la participation, la connaissance et le pouvoir, attribuent à la recherche une fonction de stimulation des processus de changement social mis en route par les populations sur la base de la perception qu'elles ont de leur réalité (FALS-BORDA, 1988).

La critique anthropologique du développement que nous avons défini comme interventionniste et qui se réfère à la *development anthropology* a contribué à l'emphase de la participation locale dans les processus de développement. En raison de l'adoption des principes du développement participatif la configuration développementiste a eu recours aux compétences d'anthropologues pour l'analyse de questions liées à l'engagement des populations dans les interventions de développement. Dans ce cadre, un des thèmes ayant fait l'objet d'une plus grande attention est incidemment un sujet classique de la recherche anthropologique: le système de savoirs et de connaissances locales étudié en rapport aux processus de développement, souvent ignoré ou sous-évalué dans les logiques de planification adoptées par les agences de

coopération[15]. Le thème des institutions locales et leur rôle dans les dispositifs de développement[16] a également fait l'objet d'une grande impulsion dans le domaine des études et des enquêtes après l'adoption de principes sur le développement participatif.

Robert Chambers est un des auteurs ayant le plus influencé les études effectuées dans ce domaine, aussi bien pour les contenus que pour les méthodes. On lui associe une des synthèses les plus populaires d'une perspective participative plaçant les pauvres au centre de l'intérêt de l'appareil du développement, exprimée dans le sous-titre d'un essai avec le slogan «putting the last first» (CHAMBERS, 1983). Il a dénoncé différents types de préjugés qui auraient souvent empêché le contact des développeurs, définis comme des «observateurs externes» ou «étrangers» (*outsiders*), avec la pauvreté rurale en général et surtout avec la pauvreté la plus profonde (CHAMBERS, 1983:13-25). Ce sont des préjugés

[15] Brokensha affirme, par exemple, à propos des interventions sur l'usage et le contrôle de ressources naturelles, que les «planners need to be aware of what local people *actually* do, what specific sorts of knowledge they have, and what their needs are (realising that each community is divided, by rank, age, gender, caste, ethnicity or religion, and different people have different needs): then planners can use this knowledge as the basis for more effective planning» (BROKENSHA, 1987:227; les mots en italique ont été ajoutés par le soussigné). Parmi les principaux essais sur ce sujet, voir BROKENSHA, WARREN et WERNER, 1980; DUPRÉ, 1991; WARREN, SLIKKERVEER et BROKENSHA, 1995.

[16] Parmi les études les plus récentes sur le thème du rôle des associations locales dans le développement, rappelons CERNEA, 1988b; KWAN KAÏ HONG, 1991; JACOB et LAVIGNE-DELVILLE, 1994; CHAUVEAU, 1994; LACHENMANN, 1994; NARAYAN, 1995;CARROLL, SCHMIDT et BEBBINGTON, 1996.

d'ordre *spatial*, entraînant la concentration des interventions dans des zones facilement accessibles, près des centres urbains et administratifs ou le long des principaux axes routiers; des préjugés de *projet* en fonction desquels les études, les visites, les recherches ont tendance à s'attarder sur des zones où d'autres projets-modèle ont déjà été réalisés; des préjugés *personnels*, c'est-à-dire dérivant des caractéristiques des intermédiaires utilisés pour interagir avec la réalité locale (les «besoins de base» des communautés, considérées, à tort, comme un ensemble homogène et indifférencié, sont souvent articulés par des représentants parlant au nom d'intérêts particuliers); des préjugés *saisonniers* pour lesquels les études et visites préparatoires à une intervention ont généralement lieu pendant la saison sèche, lorsque les zones rurales, tout en étant plus accessibles, présentent moins de problèmes ou cependant des problèmes de nature différente par rapport aux autres périodes de l'année; des préjugés *diplomatiques*, pour lesquels bien souvent le thème de la pauvreté n'est pas traité lors des brèves visites officielles pour raisons d'étiquette; des préjugés *professionnels*, à cause de la spécialisation sectorielle croissante du personnel engagé dans un projet comportant

inévitablement une vision partielle et compartimentée de la réalité.

Les options fondées sur ces perceptions déformées de la réalité, influençant les choix des développeurs, derivent principalement d'une forme d'analyse superficielle d'un contexte définie par Chambers «tourisme du développement» (*development tourism*), de laquelle dépend une bonne partie de la perception des problèmes et de la vie des bénéficiaires potentiels codifiée dans les documents de projet et dans les autres actes formels régissant la réalisation d'une intervention. Chambers se réfère à la pratique, encore répandue dans l'appareil du développement, de prendre des décisions sur la base d'informations partielles, viciées par l'optique particulière des experts de coopération, des fonctionnaires administratifs ou des autorités locales agissant comme filtre par rapport aux usagers et aux bénéficiaires finaux d'un projet, sans pourvoir à leur engagement ou consultation préalable.

Outre le «tourisme du développement», Chambers critique les pratiques de recherche, pratiques communes dans les phases de préparation ou de contrôle de l'exécution d'un projet, basées sur l'utilisation d'analyses quantitatives à travers des études d'échantillon, l'administration de questionnaires et l'élaboration statistique des données

obtenues de cette manière. Après avoir mis en évidence certaines limites des méthodes classiques utilisées pour la collecte de données et leur analyse, produisant des résultats substantiellement fourvoyants[17], Chambers a tout d'abord proposé, pour une plus grande efficacité de l'utilisation des ressources, l'emploi de techniques rapides d'étude, connues désormais sous le nom de *rapid rural appraisal*[18]. Celles-ci combinent l'exigence d'un niveau suffisamment crédible avec l'exigence de la limitation des délais de réalisation dans des limites compatibles avec les règles fixées pour la gestion d'un projet par une agence de coopération, sur la base de cinq critères principaux fondés sur l'idée d'une approche flexible à la recherche: l'optimisation du compromis, d'où dérive le principe paradoxal de l'ignorance optimale (*optimal ignorance*)[19]; la pondération des préjugés; la

[17] Chambers se réfère en particulier aux données nécessaires à la formulation (appraisal) de projets de développement, recueillies par des méthodes qu'il a définies *quick-and-dirty*, normalement utilisées dans le cadre du «tourisme du développement». Chambers oppose à cette approche les méthodes communément appelées *long-and-dirty*, utilisées pour les recherches intensives donnant d'importants résultats au niveau académique mais peu utilisables dans la pratique. Le *rapid rural appraisal* serait une voie intermédiaire à ces deux méthodes, définie par Chambers «*fairly-quick-and-fairly-clean*» (CHAMBERS, 1991:521), et a obtenu, ces dernières années, une reconnaissance croissante de la configuration développementiste. Pour une critique de la confiance excessive des économistes du développement envers les études sur échantillon, on renvoie aux positions de POLLY HILL (1986) analysées au chapitre précédent.

[18] BARÉ (1995d:167) traduit cette expression avec la locution *évaluation rapide du fait social*.

[19] L'ignorance optimale consisterait tant à estimer ce qui ne vaut pas la peine d'être connu pour le but pratique de la recherche et à s'abstenir de le rechercher, que de savoir quand on a atteint la limite optimale de

triangulation des méthodes, c'est-à-dire la combinaison de différentes techniques de recherche afin de recueillir et de vérifier une information; l'apprentissage direct par et avec le peuple; l'apprentissage rapide et progressif (CHAMBERS, 1991:522-523).

Le passage des techniques de *rapid rural appraisal* à des approches plus participatives, codifiées par la suite comme *participatory rural appraisal*, a été justifié en raison du fait que les premières sont situées dans une logique de projet dans laquelle des personnes étrangères à un contexte d'intervention extraient des informations à utiliser dans le cycle de gestion d'un dispositif de développement. Chambers a souvent opposé dans ses écrits les caractéristiques qui distinguent un paradigme extracteur d'un paradigme participatif. Alors que le point de départ du premier serait les choses, le point de départ du second serait les personnes; analytiquement, le premier serait réducteur, le second holistique; quant aux objectifs, les objectifs du premier seraient prédéterminés, ceux du second évolueraient dans le temps. Les oppositions pourraient continuer à l'infini: projet rigide ou projet entendu comme processus d'approfondissement; planification classique ou planification participative; centralisation ou

connaissance sur un sujet donné au-delà duquel ce n'est pas la peine d'approfondir la question (CHAMBERS, 1991:522).

décentralisation; méthodes standardisées et universalistes ou méthodes localisées et adaptables; contrôle ou *empowerment*; production d'infrastructures ou production de compétences (CHAMBERS, 1991:532).

L'exigence d'inclure activement dans l'analyse, dans la planification et dans l'évaluation d'un projet les bénéficiaires, considérés comme les protagonistes d'un événement de développement, a porté par la suite à la recherche de nouvelles formes de production du savoir[20] à travers des approches plus participatives «in which investigation and analysis are carried out more by rural people themselves, in which they «own» the information, and in which they articulate their priorities» (CHAMBERS, 1991:527). Le *participatory rural appraisal* se propose donc de mettre à la disposition du peuple les techniques de *rapid rural appraisal* afin qu'il exprime ses exigences et élabore des stratégies pour y faire face. Le rôle des experts ne consisterait plus à extraire des informations utiles aux développeurs pour planifier de l'extérieur une

[20] En 1991 Chambers reconnait les origines du *participatory rural appraisal* aux expériences de développement de certaines communautés des années cinquante et soixante, aux approches dialogiques et de prise de conscience qui se sont inspirées de la pédagogie des opprimés de Paulo Freire, à la recherche-action participatoire et aux traditions d'intervention des organisations non gouvernementales les plus engagés dans le secteur de la défense des droits des plus faibles (CHAMBERS, 1991:527). Par la suite, Chambers a ajouté également, parmi les traditions qui ont inspiré le *participatory rural appraisal*, l'*agroecosystem analysis*, l'anthropologie appliquée et la *field research on farming systems*. Pour une reconstruction du passage du *rapid* au *participatoryrural appraisal* voir CHAMBERS, 1992.

intervention, mais de faciliter un processus permettant à la population bénéficiaire de produire le savoir nécessaire pour préparer et réaliser un projet de développement à travers une planification effectuée, pour ainsi dire, de l'intérieur d'une communauté ou d'un système social.

Chambers a énuméré des méthodes principalement, mais pas exclusivement, qualitatives qui, selon les situations, peuvent être utilisées pour un *rapid* ou *participatory rural appraisal* avec la participation directe de la population locale: consultation de sources secondaires; collecte de données qualitatives à travers des informateurs clefs, interviews semi-structurées, interviews de groupe, séquences ou chaînes d'interviews (informateurs-groupes ou groupes-groupes, etc.); élaboration, avec la participation des communautés locales, de cartes ou de modèles tridimensionnels du territoire; analyse de participation de photographies aériennes; visites sur place avec l'aide d'informateurs et observation directe et systématique du territoire; reconstruction et analyse de chronologies d'événements; ethnobiographies; diagrammes articulés dans le temps selon les saisons; analyse des conditions de vie; diagrammes participatifs de flux d'événements, de priorités, de problèmes; analyse des différences entre

les groupes; collecte d'indicateurs clefs utilisés localement; histoires de vies; présentation et analyse communautaire de diagrammes et de cartes; *brainstorming*; interaction à l'intérieur de l'équipe de recherche; uniquement en dernière analyse (face à la critique de Chambers sur l'abus de l'instrument d'étude sur échantillon), des questionnaires simples et brefs à analyser immédiatement (CHAMBERS, 1992:15-19).

Les positions de Chambers ont provoqué un large débat aussi bien sur les prémisses heuristiques de son approche, que sa proposition méthodologique. Les critiques d'OLIVIER DE SARDAN (1990 et 1995), que nous prendrons en considération aux pages suivantes, ont mis en évidence les contenus populistes d'une telle orientation.

Baré a lui aussi formulé quelques observations critiques d'ordre général sur ces positions. Il note que Chambers et Cernea, en critiquant le peu de sensibilité des grandes agences de coopération envers les variables sociales des contextes d'intervention, affirment l'existence d'un processus «réel» de développement. Postuler l'existence d'un processus «réel» de développement dans lequel des organisations locales dites traditionnelles, représentatives et capables d'interpréter les exigences de la population auraient un

rôle clef, comme le pensent Chambers et d'autres chercheurs qui se réfèrent à la *development anthropology*, exigerait en effet une aide principalement financière, différente des formes d'aide au développement soutenues par les grandes agences de coopération, axées sur de grands travaux d'infrastructure ou sur des injections massives d'assistance technique. Si, en revanche, on estimait que ces organisations locales, pour des raisons historiques ou politiques, payaient les conséquences d'une faiblesse intrinsèque et étaient donc incapables de jouer le rôle actif souhaité dans le processus «réel» de développement, alors une action de coopération - même informée de la connaissance anthropologique de ces organisations - risquerait de consister en «une sorte de tutorat dont on ne doute pas qu'il puisse être intelligent et éclairé, mais qui relativise dès lors l'impact du titre du livre[21]» (BARÉ, 1994:133) qui, quelqu'intelligent et éclairé qu'il soit, ne met pas «le peuple» à la première place mais ces experts sociaux qui se portent garants d'un tel tutorat.

Enfin, pour ce qui concerne les aspects méthodologiques de la proposition de Chambers et en particulier le

[21] Baré se réfère à *Putting People First*, titre de l'oeuvre collective publiée par Michael M. Cernea en 1991 (dont la première édition est apparue en 1985) qui réunit les contributions de nombreux experts sociaux ayant effectué des études et des évaluations en rapport à des interventions de développement, surtout dans le cadre de la Banque Mondiale et de l'USAID.

rapport entre *rapid rural appraisal* et les méthodes classiques de recherche académique, Baré affirme que «si les deux s'opposent comme «rapide et brouillon» (*quick and dirty*) à «long et obscur» (*long and dirty*), il ne voit pas en somme pourquoi il faudrait absolument choisir» (BARÉ, 1995d:167).

En revanche, Sabelli a critiqué certaines limites épistémologiques du *rapid rural appraisal*, en mettant en discussion son importance méthodologique et en soulignant les implications idéologiques et instrumentales des concepts introduits par Chambers, comme par exemple le concept d'«ignorance optimale» (*optimal ignorance*). Selon Sabelli, «le *Rapid Rural Appraisal* est, sans doute, le dernier produit de la tradition positiviste dominante dans l'univers des sciences sociales anglo-saxonnes... La pauvreté et la marginalité paysanne servent ainsi d'alibi à un tel escamotage; une philosophie morale qui s'appuie sur le sens commun remplace la rigueur de la démarche, réduit la complexité des structures sociales et des situations» (SABELLI, 1993:83).

Dans le domaine de la *development anthropology*, les experts sociaux insérés dans la configuration développementiste, tant comme planificateurs que comme consultants, ont produit un effort constant afin surtout de justifier l'efficacité d'une approche participative

d'une manière compréhensible pour la rationalité bureaucratique d'une agence de coopération en proposant, si nécessaire, des mesures de réforme de l'appareil cohérentes avec les principes de la participation. Ces mesures concernent principalement l'organisation, la structure, les valeurs institutionnelles, les méthodologies d'analyse, les règles et les procédures de fonctionnement des institutions de l'APD.

Michael Cernea, un des premiers sociologues embauchés à la Banque Mondiale[22], observe que «if «people's participation» in financially induced development programs is to be more than a trendy slogan, planners and managers must face the task of *organizing* participation – they identify and mobilize the specific social actors whose participation is sought, and open the practical ways in which they could participate in project design, execution, and monitoring» (CERNEA, 1991A:465). Une telle préoccupation unit tous les opérateurs ayant défini dans le domaine du développement les caractéristiques de la sous-culture des organisations de coopération, et dans les préjugés des développeurs dans leur action[23], un des

[22] Cernea a récemment reparcouru les étapes de l'institutionnalisation de l'analyse sociale dans les procédures de gestion des projets réalisées par cette institution (CERNEA, 1996).

[23] Le poids limité d'une formation dans le domaine des sciences sociales, et en particulier dans le domaine anthropologique, dans la préparation de base des fonctionnaires des agences de coopération a une incidence négative à ce sujet.

principaux obstacles à la réalisation d'une approche participative, à renverser à travers un véritable renversement de perspective[24].

Du point de vue des partisans d'une réforme de l'appareil du développement, la question de la participation est considérée comme un changement du modèle de processus décisionnel utilisé pour la réalisation de projets. Dans ce modèle, on essaie non seulement, comme le propose Chambers, de changer le rôle de l'expert, de planificateur à faciliteur de processus décisionnels décentralisés, mais on vise aussi à expérimenter et à introduire de nouvelles méthodes de travail, plus inductives, plus flexibles, avec des rythmes différents, plus lents quant à la formulation et à la réalisation d'une initiative, plus rapides pour ce qui concerne certains éléments typiques de chaque projet, comme l'attribution de la responsabilité de réalisation des activités ou le transfert aux contreparties locales des biens relatifs à l'intervention.

Alors qu'une telle optique affirme la nécessité d'une participation des populations locales à leur

[24] Sur le thème des «renversements» (*reversals*) Chambers a beaucoup insisté sur la nécessité de donner de l'importance à «notre» perception (c'est-à-dire des planificateurs) d'une réalité sur laquelle doit compter «leur» (des personnes, des pauvres, des bénéficiaires) point de vue. Le terme «renversement» est utilisé «to describe a direction, away from normal practice and towards its opposite. The overarching reversal is from etic to emic, from our knowledge, categories and values to theirs» (CHAMBERS, 1992:40). Ce renversement concernerait les modalités de travail, les relations ou les actions.

développement, elle ne réduit certes pas l'importance de l'intervention extérieure. Au contraire, dans certains cas elle la renforce. On rencontre souvent, dans les textes traitant de participation populaire, une observation relative à la supposée difficulté de susciter l'engagement des bénéficiaires lorsqu'il est nécessaire[25]. Afin de surmonter cette difficulté la contribution d'une personne capable d'appliquer un savoir spécialisé dans le domaine de la participation devient donc indispensable. De nouvelles typologies de projets, pour la création et le renforcement de capacités (*capacity building*) dans le domaine du développement participatif[26] peuvent même apparaître.

[25] Selon le PNUD, par exemple, «participation is a plant that does not grow easily in the human environment» (UNDP, 1993:28). Le rapport sur le développement humain met en évidence une série d'obstacles à la participation repérés dans les systèmes législatifs arbitraires, dans les entraves bureaucratiques freinant les capacités d'entreprise, dans les préjugés enracinés dans les normes sociales et dans une mauvaise distribution de la richesse. Les associations populaires (coopératives agricoles, associations locales ou groupes de consommateurs) sont considérées comme «sources of countervailing power» à l'égard des «vested interests» contrôlant le pouvoir économique, politique ou social (UNDP, 1993:28-29). En reconnaissant l'existence des sources d'un «pouvoir de compensation», toutefois, l'appareil du développement se préoccupe invariablement d'affirmer la nécessité d'une assistance extérieure permettant d'orienter efficacement, rationnellement et durablement ces forces vers des objectifs de développement.

[26] Cernea, par exemple, soutient qu'afin d'éviter que les appels à la participation populaire ne soient que des exercices rhétoriques, il est nécessaire de les traduire «into a how-to social methodology for making popular participation real». Cette méthodologie sociale serait destinée à identifier les acteurs sociaux qui dirigeront un projet; conceptualiser des objectifs de l'intervention d'une manière cohérente avec les besoins des acteurs sociaux; organiser des formes de liaison entre les organisations de base et les institutions gouvernementales; esquisser des modèles de communication et de transmission des informations importantes pour le projet; définir des procédures afin de prendre, avec les personnes intéressées, les décisions importantes concernant le projet; et mobiliser la population à travers des

Un des textes les plus connus et les plus complets sur les implications de l'adoption d'une approche participative pour la configuration développementiste s'intitule *Putting People First*, déjà cité, publié par CERNEA (1991). Dans ce volume, de nombreux sociologues et anthropologues, ayant une certaine expérience comme consultants dans le domaine de la coopération, font référence au développement participatif en rapport à des interventions dans les secteurs classiques d'action de la Banque Mondiale et des agences de coopération internationale. Un essai, au titre significatif *Fitting Projects to People* (UPHOFF, 1991), porte sur le thème de la participation et constitue peut-être la synthèse la plus complète, à l'intérieur de la logique de la coopération[27], des mesures estimées nécessaires pour une réforme dans un sens «participatif» de l'appareil du développement. L'analyse de Uphoff se base sur le cadre analytique défini par une recherche sur le développement

structures et des mécanismes de légitimation intérieurs aux groupes d'acteurs sociaux engagés (CERNEA, 1992:96).

[27] Par cette expression nous faisons référence à tous ceux qui tentent de démontrer la nécessité d'une approche participative grâce à des argumentations formulées en utilisant une logique que nous pourrions définir interventionniste-réformiste, en utilisant des catégories acceptables pour l'appareil du développement et se rapportant à la recherche du plus grand avantage comparatif en rapport à des approches plus technocratiques, comme le rapport entre efficience et efficacité, l'optimisation des ressources et la durabilité des projets. Par exemple, le premier des trois objectifs du développement participatif déterminés dans l'étude de 150 organisations de pays en voie de développement mené par ESMAN et UPHOFF (1984:24-28) est l'efficience; les deux autres sont l'équité et l'empowerment. UPHOFF (1991:511) a en outre indiqué récemment la durabilité écologique comme un quatrième objectif de l'approche participative.

rural, effectuée dans la seconde moitié des années soixante-dix par la Cornell University, dont les résultats ont beaucoup influencé les théorisations qui ont suivi sur ce thème. Dans ce cadre, trois dimensions de la participation étaient définies: la première (*who?*) concerne les sujets participants, la seconde (*what?*) les typologies de participation et la troisième (*how?*) ses modalités (COHEN et UPHOFF, 1977 et 1980).

Uphoff traite tous les thèmes que nous avons examinés jusqu'à présent: l'empowerment, les processus décisionnels, le rôle des associations locales, le problème de leur représentation et de leur autonomie par rapport aux institutions gouvernementales, l'attitude du personnel local, les intermédiaires. La participation est comprise de différentes manières, mais toujours à partir d'un projet de développement, à formuler et à réaliser (UPHOFF, 1991) ou bien à contrôler et à évaluer (UPHOFF, 1992) dans le cadre de celle qui définit une planification à partir du bas (*planning from below*). Comme l'a observé BARÉ (1994:132-133), les argumentations de Uphoff sembleraient attribuer un rôle de protagoniste aux populations bénéficiaires du développement, surtout à travers les associations de base, alors qu'en réalité elles ne font que souligner l'importance du déploiement d'un savoir technique afin de permettre une participation

complète et authentique. Nous nous trouvons face à une conceptualisation qui prend presque la valeur d'une constante dans la littérature traitant de la participation, et qui se base sur la distinction implicite ou explicite entre les processus réels de développement et le développement induit, ou entre la société et l'aide au développement[28]. Pour participer, un passage des premiers au second semblerait inévitable, ou bien de l'une à l'autre, comme s'il s'agissait de réalités séparées. Dans tous les cas, la participation devient, même pour Uphoff, une valeur positive en soi, plutôt qu'un moyen pour atteindre un but général, quelle que soit sa définition[29].

[28] Lorsque Uphoff traite du rôle des organisations locales, par exemple, il affirme que «not all existing organizations, particularly the most informal ones, are suitable channels for formal development programs» (UPHOFF, 1991:495). Une intervention extérieure est donc indispensable pour déterminer quelles sont les institutions les plus adaptées à canaliser d'une manière participative les ressources pour le développement. En bref, cela équivaut à dire que toutes les formes institutionnelles locales de participation exprimées dans une société ne sont pas utiles ou compatibles avec un changement planifié ou induit. Du reste, si les institutions locales permettaient le développement participatif, l'aide publique au développement se limiterait à la fourniture des moyens nécessaires à ces institutions pour agir (BARÉ, 1994). Le défaut présumé de capacités d'organisation locales est une des principales justifications de la nécessité d'une assistance technique pour la participation. Cette argumentation est à la base du paradoxe, que nous traiterons dans la dernière section de ce chapitre, selon lequel le développement participatif ne serait possible sans l'intervention de la configuration développementiste.

[29] «Participation is to be regarded both as a means and as an end. People's taking responsibilities for their own development *is* a better way to achieve improvements in economic and social conditions. It is also something desirable in itself because it enlarges human talents and potential, the fulfillment of which is the most basic objective of development» (UPHOFF, 1992:141).

PARTICIPATION POPULAIRE ET POPULISME

A partir de la seconde moitié des années soixante-dix, la pauvreté est devenue un thème prioritaire pour la configuration développementiste. Une littérature très riche sur ce sujet a été produite à partir de la publication de l'oeuvre célèbre de Michael Lipton sur le préjugé philo-urbain (*urban bias*) qui, à son avis, expliquerait la plupart des déséquilibres du développement du monde rural, surtout dans les pays du Tiers Monde (LIPTON, 1977). Nous avons déjà rappelé, dans les précédents chapitres, la naissance, ces vingt dernières années, d'une famille entière de stratégies d'aide au développement qui se réfèrent à la pauvreté[30] et à la prolifération de déclarations de politique de coopération, d'activités de coordination entre les pays donateurs et bénéficiaires, et de projets contre la pauvreté[31], destinés surtout à traiter les effets plutôt

[30] La terminologie utilisée à ce propos dans les documents officiels des Nations Unies comprend des expressions plus ou moins aseptiques telles que déracinement, réduction, allègement ou lutte contre la pauvreté

[31] A partir des années quatre-vingt dans les principales agences de coopération, un processus d'institutionnalisation du thème de la pauvreté a eu lieu. Ce processus a entraîné la création de divisions, de départements et de bureaux spécialisés dans l'étude et dans la définition de politiques et de programmes *ad hoc*. Dans les années quatre-vingt-dix, le thème de la pauvreté a été inséré dans toutes les déclarations sur les problèmes globaux du développement adoptées par les conférences récentes des Nations Unies sur l'environnement, la population, le développement social, la femme et les établissements humains. De plus, la pauvreté a été un des thèmes traités au Sommet Mondial sur le Développement Social de Copenhague en mars 1995. Pour un compte rendu des initiatives de lutte contre la pauvreté menées pendant cette période, destinées à montrer les résultats favorables obtenus, voir LIPTON, 1996. Pour un point de vue critique sur le sujet, outre la précédente observation du troisième chapitre, voir ESCOBAR, 1995a et RAHNEMA, 1992b.

que les causes du phénomène. Nous ne tenons pas autant ici à approfondir le problème de la pauvreté dans la coopération, que d'observer que ce sujet a renforcé le caractère populiste de l'appareil du développement, inhérent à la proposition de l'approche participative, que nous nous apprêtons à analyser. Ce n'est pas par hasard, d'ailleurs, si la plupart des auteurs que nous avons rappelés dans les paragraphes précédents, utilisent le terme «pauvres» comme synonyme de «peuple».

La référence au peuple n'est pas suffisante en elle-même pour qualifier comme populiste l'ensemble des représentations du développement participatif; il est nécessaire de déterminer si la découverte des pauvres, des gens ou du peuple est cohérente avec une production de connaissance ou avec des pratiques d'intervention, ou les deux à la fois, basées sur le type de rapports sociaux «que des intellectuels nouent au moins symboliquement avec le 'peuple'» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:98-99). Le caractère mimétique et pragmatique de la notion de peuple, qui idéalise un monde illusoire fait de communautés égalitaires et d'un *ethos* solidariste de village, se prête bien à la transmission de certains contenus réformistes implicites dans chaque intervention de développement. L'élément populiste, toutefois, réside dans le type de relations que ceux qui se réfèrent à

l'idée de «peuple», qu'ils soient développeurs expatriés ou locaux, établissent avec la réalité sociale d'une intervention.

Participation populaire et discours du développement

La critique déconstructionniste a accordé une attention particulière au thème de la participation populaire et aux représentations de la réalité qu'il a produites dans l'appareil du développement[32]; en soulignant en particulier le risque de cooptation implicite dans le régime discursif du développement participatif, auquel sont exposés les mouvements sociaux qui ont exprimé, surtout dans les pays du Tiers Monde, des formes de résistance au déploiement de dispositifs de développement.

Un des pivots de la critique déconstructionniste est la représentation des bénéficiaires dans le discours du développement. Ferguson observe que le peuple n'est pas une masse indistincte, comme le sous-entendent en revanche les rhétoriques sur la participation. «Rich and poor, women and men, city dwellers and villagers, workers and dependants, old and young; all confront different

[32] Parmi les œuvres les plus récentes ayant traité ce sujet, outre RAHNEMA, 1992b et ESCOBAR, 1995a, consulter MOORE et SCHMITZ, 1995 et CRUSH, 1995.

problems and devise different strategies for dealing with them» (FERGUSON, 1994:281).

Nous avons déjà fait allusion au fait que la critique post-moderne frappe le discours du développement dans son ensemble et s'applique aussi bien aux positions inspirées de l'économie néo-classique qu'à celles inspirées de cette dernière alternative. Selon Escobar, le développement participatif, entendu comme une stratégie opposée à la stratégie capitaliste[33], est complètement inséré dans le même régime de représentations et de pouvoir. D'ailleurs, il semble impropre de définir la stratégie du développement participatif comme alternative à la stratégie néo-libérale. La configuration développementiste a au contraire montré une grande compétence dans la métabolisation des éléments critiques risquant de mettre en discussion l'orthodoxie du paradigme du développement entendu comme croissance économique à travers l'expansion de l'économie de marché[34].

[33] Escobar affirme que «even those who opposed the prevailing capitalist strategies were obliged to couch their critique in terms of the need for development, through concepts such as 'another development', 'participatory development', 'socialist development', and the like» (ESCOBAR, 1995a:5).

[34] Comme on l'a vu, bien que le thème de la participation ait été fait justement par le monde des ONG, par ces experts du développement qui se sont rangés contre les positions néo-libérales les plus extrêmes, des pays donateurs indiscutablement engagés sur le front de l'expansion de l'économie de marché, comme les Etats Unis, sont entrés dans l'arène du développement en se posant dès le début comme objectif - entendu aussi bien comme moyen que comme fin du développement - la démocratisation des systèmes politiques des pays auxquels les aides étaient destinées.

Escobar critique la même idée de planification à partir du bas affirmée dans le développement participatif indépendamment des objectifs déclarés qui en justifieraient la nécessité. Dans cette perspective, des auteurs comme Chambers et Cernea, par exemple, animés par des idées réformistes en proposant des approches participatives, réduiraient l'objectif pratique d'une telle proposition à la réforme d'une bureaucratie accusée d'être transformée en une sorte de «éconocratie», c'est-à-dire une bureaucratie dominée par des économistes. La participation serait ainsi établie par les catégories les plus proches possible des critères d'analyse utilisés par les économistes du développement, comme le rapport entre les coûts et les bénéfices. La raison de cette critique réside dans la dépolitisation substantielle du pouvoir populaire - tout comme des notions telles que la pauvreté et l'Etat - due à l'application des catégories participatives: «'participatory' or local level planning, indeed, is most often conceived not in terms of a popular power that people could exercise, but as a bureaucratic problem that the development institution has to solve» (ESCOBAR, 1992:143). D'accord avec FERGUSON (1994),

Schmitz a analysé la valeur paradigmatique du concept de *governance* utilisé dans le discours du développement (SCHMITZ, 1995). Pour une critique des pratiques participatives d'intervention des ONG, voir MACDONALD, 1995, qui met en discussion la vision conventionnelle d'une coopération non gouvernementale qui par définition appliquerait des approches participatives en fuyant les ambiguïtés des principes du développement participatif qui caractérisent l'action gouvernemental

Escobar estime que cette dépolitisation est une conséquence instrumentale constante et inéluctable de ce genre de technologie politique représentée par un projet de développement, abstraction faite de la réalisation effective des objectifs qu'il se fixait.

Le caractère manipulatif de la notion de participation est un élément central de la critique déconstructionniste du développement participatif. Selon Schmitz, l'attention des discours pro-développement pour les «attractively qualitative processes, and... their derived humanistic, politically and environmentally «correct» vocabularies - e.g. those of 'sustainability', 'equity', 'participation'» ne serait autre qu'une «professional manipulation of seemingly benign words and concepts» operée par un paradigme moderne du développement «which rests on a prevailing global power structure that is grossly inequitable and undemocratic» (SCHMITZ, 1995:55-56).

Quant au rapport avec les mouvements sociaux qui ont été à l'origine du *revival* du thème de la participation dans le domaine du développement, le risque de la cooptation que le discours participatif comporterait rapproche les positions de nombreux déconstructionnistes. Cette cooptation ne concernerait pas seulement les instances politiques exprimées par les mouvements sociaux de

protestation et de résistance au développement, mais aussi leurs langages et les concepts qu'ils ont produits, comme par exemple le concept de l'*empowerment*[35]

Rahnema a mis en évidence que lorsque le concept de participation populaire fut proposé par certains intellectuels engagés activement dans des mouvements sociaux, surtout en Amérique Latine et en Asie, l'approche participative se basait sur trois hypothèses:

(i) la confiance dans la possibilité pour les populations concernées de surmonter les obstacles à leur développement à travers un engagement complet dans les activités qui lui sont liées;

(ii) la justification éthique de la participation, non seulement comme expression de la majorité de la population, mais aussi comme moyen pacifique pour obtenir un développement plus humain;

(iii) et l'efficacité des méthodes participatives (l'interaction dialogique, la prise de conscience, la *participatory action research*) afin de permettre aux populations de s'organiser de manière à satisfaire leurs besoins.

Le concept de participation populaire aurait dû exercer, selon les intentions de ces activistes, des fonctions

[35] Selon Schmitz, «the word empowerment has been virtually co-opted to promote the ideological linkage of popular participation to economic liberalization» (SCHMITZ, 1995:57).

cognitives, en regénérant des théories et des pratiques du développement; des fonctions sociales, en donnant une nouvelle impulsion à l'action de groupes, d'organisations et d'institutions engagés dans des interventions de coopération; des fonctions instrumentales, en fournissant des réponses sur les raisons des échecs des approches précédentes et en définissant des actions alternatives; et des fonctions politiques, en devenant la source d'une nouvelle légitimation du discours du développement (RAHNEMA, 1992a:121).

Selon Esteva, les significations attribuées par ceux qui ont proposé dans cette perspective une approche participative, comme Orlando FALS-BORDA et Anisur RAHMAN (1991), ont été faussées et contredites simplement par leur formulation dans le cadre du discours du développement qui «converts participation into a manipulative trick to involve people in struggles for getting what the powerful want to impose on them» (ESTEVA, 1992:8). L'aspect le plus macroscopique de cette dynamique serait la professionnalisation des activités de base qui, dans une division idéale du travail à l'intérieur de la configuration développementiste, serait principalement du ressort des ONG, et un projet de développement des figures professionnelles expatriées ou locales ayant un profil d'agent de changement ou de

promoteur professionnel de la participation communautaire (animateurs, divulgateurs, experts dans le développement de communautés, experts sociaux dans un sens large). Le développement participatif est ainsi assimilé à une forme de réaction de l'appareil du développement aux pressions exercées par des mouvements sociaux qui s'opposent à son intervention. L'approche participative implique donc «a co-option of the unplanned micro-changes produced by others and elsewhere» (RAHNEMA, 1992a:128). Les projets basés sur cette approche représenteraient «an attempt, by those forces under threat, to contain and redirect change, with a view to adapting it to their own interests, whenever possible with the victims' participation» (RAHNEMA, 1992a:128). Selon Rahnema, une issue serait la redéfinition de l'idéal de la participation axée sur des qualités telles que «attention, sensitivity, goodness or compassion, and supported by such re-generative acts as learning, relating and listening» (RAHNEMA, 1992a:129), termes tellement étrangers aux logiques des planificateurs du développement qu'ils rendent une cooptation de cet idéal impossible.

La critique de Rahnema se base à notre avis sur une vision extrêmisée et unilatérale des dynamiques complexes d'interaction sociale qui s'établissent à la suite du

déploiement d'un dispositif de développement. Même si on partage l'hypothèse extrême d'une participation entendue comme cooptation par les forces auxquelles se réfère Rahnema, des mouvements sociaux qui pourraient s'opposer à l'intervention des agences de coopération, on ne peut exclure que la participation des mouvements sociaux «cooptés» soit de toute façon l'expression d'une capacité d'élaboration autonome et d'appropriation de ressources par certains des acteurs sociaux intéressés. Bien que dans l'abstrait on puisse concevoir une cooptation dans le sens donné à ce terme par Rahnema, dans des contextes réels d'intervention la participation des bénéficiaires s'adapte rarement aux attentes des développeurs. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si elle est normalement considérée avec suspicion par les bureaucraties de la coopération, car il existe cependant une différence avec le parcours aseptique et impersonnel tracé dans les documents de projet.

D'autres critiques se sont exprimés sur le même sujet à partir de positions différentes. Raff Carmen parle de cooptation en utilisant le néologisme *participulation* afin de souligner que la participation, dans le sens que l'appareil du développement lui a donné, serait une forme de manipulation qui permettrait aux *planners* de «achieve the development revolution without serious reference to

structural changes», ainsi que de «steer around the sticky problem of power and class differentials in a given society» (CARMEN, 1996:44). A partir d'une perspective complètement différente par rapport à celle des déconstructionnistes, Uphoff met aussi en garde contre le risque de la cooptation, par laquelle il veut mettre en évidence aussi bien le risque que les agences de coopération cooptent les leaders locaux avec les projets de développement, en les pliant aux valeurs ou aux perceptions extérieures, que le danger que les leaders ou groupes de pouvoir locaux «may coopt the project efforts when a participatory approach is taken» (UPHOFF, 1991:498).

Le risque de cooptation des mouvements sociaux et de leurs langages, appréhendé par les critiques du discours du développement participatif, est un sujet sérieux devant être considéré dans une discussion sur les rhétoriques et les logiques de l'appareil du développement basées sur le thème de la participation populaire. Il faut toutefois analyser la façon dont elles deviennent des représentations cohérentes des rapports sociaux entre les intellectuels et la population établis autour d'un dispositif de développement prenant, comme nous le verrons, cette forme particulière connue sous le nom de *populisme développementiste*.

Planification et populisme

Ces vingt dernières années le développement participatif a été représenté comme une nouvelle priorité de l'aide publique au développement basée sur la découverte du rôle de la population dans la définition et la réalisation de politiques de développement à la mesure de leurs besoins réels. Cette perspective se base sur la confiance dans la capacité des instances exprimées à partir du bas de peser sur les orientations générales, jusqu'à influencer, à chaque niveau, les choix de l'Etat. Certains auteurs comme Robertson ont mis en évidence la corrélation entre la logique de l'intervention de l'Etat et le populisme, défini comme une idéologie réformiste de la planification nationale pour le développement (ROBERTSON, 1984:221).

Les stratégies de lutte contre la pauvreté, tissées d'appels en faveur d'une plus grande participation des bénéficiaires aux interventions de développement, pourraient être considérées comme une variante moderne et mise à jour de rhétoriques populistes qui, selon Robertson, ont caractérisé «the encounter between the state ad its agents on the one hand, and the «people» - most particularly small rural producers - on the other» (ROBERTSON, 1984:222). Cette rencontre n'est pas dépourvue d'ambivalence générant de l'antagonisme. En

effet, «the naive assumption that truth and virtue rest with ordinary, simple folk, and not with the political authority of the state, inspires an outright rejection of national development planning» (ROBERTSON, 1984:296). D'autre part, du point de vue de l'Etat, les rhétoriques populistes ont pour objectif d'assurer un soutien à des politiques poursuivies dans l'intérêt national présumé, un intérêt général bien représenté par l'indétermination du concept de «peuple». De plus, ces rhétoriques se prêtent bien à la transmission et à la manipulation des significations sociales liées au développement qui, surtout dans les pays du Tiers Monde, ont été aussi bien un élément légitimant de l'identité nationale qu'une manifestation de l'exercice d'une autorité étatique autrement faible et précaire.

La contradiction apparente entre populisme et planification a été expliquée par Robertson comme une réaction aux échecs des approches technocratiques au développement d'après-guerre: «In the 1970s an earlier notion that it was the intractable conservatism of «the people» which stood in the way of development was replaced with a populist notion which may prove to be no less absurd: «the people» are believed to have authentic remedies for the ills of planning, and should therefore be given much greater responsibility for the design of

projects and programmes as well as their implementation. The notion that «the people» have a better understanding of planned development, how it is done and how it should be done, than do the planners, is patently false and tantamount to an admission of failure» (ROBERTSON, 1984:305). Les notions critiquées par Robertson, pouvant être rapportées aux préjugés de certains théoriciens de la modernisation et au populisme d'une partie de l'appareil de la coopération, constituent un *corpus* de croyances qui pourraient être facilement soumises à une analyse anthropologique. En effet, Robertson lui-même affirme qu'en réalité ni le «peuple», ni les planificateurs professionnels réussissent à comprendre d'une manière appropriée le développement planifié, qu'il faudrait démystifier avec la contribution de l'anthropologie[36]

Robertson estime que l'attention accordée à la pauvreté par les experts d'orientation libérale dans les années soixante-dix est née de la nécessité de répondre aux critiques marxistes du paradigme du développement. Il rappelle que les thèses de Lipton sur le préjugé philo-urbain furent immédiatement définies par certains comme

[36] Selon Robertson, pour ce faire il faudrait éviter les chutes populistes présentes dans les positions d'advocacy de certains anthropologues; «An anthropology which is intent on making some people (Amazonian indians, slumdwellers) more intelligible to some others (government officials, an academic coteric) is corrupt» (ROBERTSON, 1984:306).

une forme néo-classique de populisme, «an adjustment of arguments of efficiency to problems of equity, and a recasting of social conflict in terms of a sectoral imbalance between town and country» (ROBERTSON, 1984:58). La convergence manifestée par des sujets différents de la configuration développementiste concernant le thème de la pauvreté, en partie due à l'augmentation de l'influence de sujets non gouvernementaux dans l'appareil du développement, a permis aux agences de coopération, dans une période de confrontation idéologique marquée, d'éluder les dimensions politiques de la question, qui fut en revanche traitée comme un problème technique, comme si sa solution ne consistait qu'à définir les modalités d'une redistribution plus égale des bénéfices de la croissance économique.

Loin de représenter le point de vue d'une partie minoritaire de la configuration développementiste, les notions populistes ont pris désormais une importance déterminante dans les représentations et les rhétoriques de l'appareil du développement. Celles-ci imprègnent maintenant, comme l'a observé Olivier de Sardan, l'action des développeurs et ont trouvé ces dernières années des expressions particulièrement explicites, comme par exemple dans l'élaboration des stratégies de lutte contre

la pauvreté et dans la définition des principes du développement humain.

Populisme développementiste et populisme bureaucratique

Dans un article publié par les *Cahiers d'Études africaines* OLIVIER DE SARDAN (1990)[37] en commentant la traduction française de l'essai de CHAMBERS (1983), forgea une expression destinée à entrer dans le vocabulaire commun de l'analyse anthropologique du développement: populisme développementiste. Comme on l'a déjà dit, il a défini, au moins symboliquement, par cette expression, un type de rapport social entre certains intellectuels et le peuple. Ce rapport peut, séparément, conjointement ou alternativement, produire de la connaissance ou de l'action[38].

Nous avons déjà vu que certains développeurs, en soutenant la nécessité d'une approche participative, donnent une grande importance, au moins sur le papier, au point de vue des populations bénéficiaires sur le changement planifié. Olivier de Sardan met avant tout en

[37] Le texte est apparu par la suite avec quelques modifications mineures, dans OLIVIER DE SARDAN, 1995:97-112.

[38] Selon Olivier de Sardan, le *populisme développementiste* est fondamentalement «une attitude sympathisante d'intellectuels envers le peuple... Face à un système qui méprise, oublie, exploite le peuple (que ce système soit caractérisé comme culturel, politique, économique, ou tout à la fois), certains intellectuels (largement issus de ce système et liés à lui) découvrent le peuple et font de cette découverte une 'cause', sociale, morale, intellectuelle, scientifique» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:99).

garde contre les simplifications romantiques que cela comporte, en soulignant que «la façon dont les développés voient les développeurs n'exprima pas plus la «vérité» et n'est pas moins «biaisée» que la façon dont les développeurs voient les développés» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:57). Toutefois, la symétrie de cette relation, n'est pas totale, car face à une contextualité et une localisation majeure des «représentations populaires[39] relatives aux opérations de développement», on doit reconnaître un degré substantiel de standardisation des représentations que l'on trouve dans la configuration développementiste, «pour une bonne part communes, et relativement indépendantes des contextes» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:57).

Outre l'asymétrie de la relation développeurs-développés qui se détermine dans le populisme développementiste, il faut souligner la nature ambiguë de la vision idéalisée de la réalité inhérente à cette approche qui, si d'un

[39] Olivier de Sardan distingue entre les *représentations savantes* et *populaires*. De ces dernières il analyse trois typologies en particulier: *représentations populaires communes* (le sens commun, la perception normale de la vie quotidienne); *spécialisées* (les «réserves de sens pré-programmés, qui ne sont pas nécessaires pour les interactions habituelles» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:72) sont plus sophistiquées et élaborées); et *sectorielles*, constituées de représentations spécialisées, ou de sous-cultures, communes à des groupes particuliers plus ou moins sectorialisés. Pour toutes ces représentations, il existe de nombreuses modalités d'usage, car elles ne sont pas toutes mobilisées, réalisées et opérationnalisées de la même manière par tous les individus et dans tous les contextes. De là part sa critique de l'«analyse des besoins», entraînant la confirmation de stéréotypes consolidés par le même caractère erroné, imprécis et inutilisable que la notion de «besoin» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:73-75).

côté elle critique les modèles dominant dans le monde du développement et exige le respect des populations locales, de l'autre, en exaltant le caractère impératif de la participation, s'adonne à des représentations abstraites et stéréotypées des bénéciaires attendus d'une intervention. Du reste, comme l'observe OLIVIER DE SARDAN (1995:99), «comment embrasser la «cause du peuple» sans tomber dans la langue de bois et les illusions militantes?».

Le domaine du développement n'est qu'un des terrains possibles de l'action sociale dans lesquels une approche populiste a pris pied. Après avoir mis en évidence la double face du populisme moral, présentant à la fois un aspect affirmatif (la bonté de la découverte du peuple et de ses instances) et un élément polémique (la dénonciation du mal constitué de l'ignorance du peuple et de ses besoins), Olivier de Sardan souligne les caractéristiques du populisme cognitif, dont la forme la plus élaborée serait dans le populisme scientifique. Ce dernier «correspond à la mise à jour de systèmes de représentations, de rationalités, de logiques, de productions symboliques, de savoirs propres au 'peuple', c'est-à-dire aux cultures 'oubliées' ou 'dominées'» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:103-104). En rappelant la nécessité d'une analyse de ces systèmes de

populisme moral s'ouvre à l'apport cognitif de l'anthropologie, qui prend comme objet de recherche justement ces logiques, ces savoirs et ces systèmes de productions symboliques. Toutefois, la rencontre entre le populisme moral et l'anthropologie comporte une conséquence inattendue pour la configuration développementiste: la prise en charge, comme secteur d'étude de l'anthropologie, non seulement des systèmes de savoir «locaux», mais aussi des systèmes de savoir des planificateurs du développement, afin que le rapport développeurs-développés devienne un des thèmes principaux d'une anthropologie des processus de développement.

Selon Olivier de Sardan, les positions de certains anthropologues engagés directement comme consultants de l'appareil du développement, même s'ils exercent une fonction critique par rapport au paradigme dominant, illustrent bien le projet populiste de rendre visibles les absents, qu'ils soient définis comme «peuple» ou comme «pauvres», comme le fait CHAMBERS (1983), en se référant à ceux qui sont généralement exclus de l'espace culturel, politique ou économique déterminé par le développement. D'autre part, Olivier de Sardan suppose qu'un tel genre de populisme est bien plus répandu qu'il ne paraît à première vue dans toute la communauté

anthropologique, et pas seulement dans la communauté engagée dans des activités de caractère applicatif.

Robertson avait déjà mis en garde contre le populisme inhérent aux positions ambivalentes de certains anthropologues qui, à partir d'une exaltation de la valeur des traditions locales, s'opposent au dilemme des formes possibles d'intervention pouvant améliorer les conditions de vie difficiles expérimentées lors d'un contact proche, personnel et prolongé avec un terrain de recherche[40].

Toutefois, la préoccupation d'Olivier de Sardan dépasse ce niveau, en quelque sorte encore lié à ce qu'il avait défini auparavant comme populisme moral, afin de mettre en évidence une question de méthode générale: l'importance heuristique du savoir anthropologique quant à la connaissance des représentations et des pratiques sociales aussi bien des développeurs que des développés. Cette importance réside dans le fait qu'alors que les recherches quantitatives auraient tendance à renforcer la distance culturelle et cognitive entre les experts et ceux qui font l'objet du savoir expert appliqué dans une

[40] «However, the enthusiasm for tradition is invariably only one side of the populist coin. The trauma of fieldwork, the experience of hunger, disease, violence or infant mortality, makes the necessity of some kind of progress starkly evident to the anthropologist. The dilemma - an immediate and practical one for many anthropologists - is how the blessings of the external, modern world can be brought to the internal world without damaging its authentic virtues» (ROBERTSON, 1984:296).

étude, en produisant une connaissance qui approfondit le *gap* entre *enquêteurs* et *enquêtés*, la recherche ethnologique aurait tendance en revanche à réduire cette distance. «Or, en matière de développement rural, comment faire l'impasse sur les systèmes de représentations propres aux populations concernées? L'enquête qualitative apparaît ainsi comme un préalable... Cet aspect-là du populisme scientifique, c'est ce que j'ai appelé le populisme méthodologique: il ouvre la porte, sous contrôle méthodologique, à de nouveaux champs de connaissance. C'est un postulat heuristique: les représentations et les pratiques des «pauvres» méritent la plus grande attention de la part des sciences sociales. Celles-ci doivent s'astreindre tant à recueillir ces représentations qu'à décrire ces pratiques, et doivent pour cela inventer des dispositifs méthodologiques particuliers, dont beaucoup relèvent de la culture anthropologique. Depuis longtemps anthropologie et populisme méthodologique ont partie liée» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:104-105). Grâce à ces moyens heuristiques Olivier de Sardan fait une distinction entre une attitude populiste idéologique, ou populiste proprement dite, consistant en une idéalisation des vertus du peuple[41] et de ses capacités de trouver en

[41] Comme le note OLIVIER DE SARDAN (1995:105), «au-delà d'une découverte

lui-même les solutions à ses problèmes, et une attitude misérabiliste ou «*domino-centrique*» qui, tout en partageant l'exigence de fonder la connaissance et l'action du peuple sur sa réalité, emphatise les obstacles déterminés par les rapports de domination auxquels le peuple est soumis et affirme donc la nécessité de créer, à travers une intervention extérieure, les conditions indispensables pour reconstruire les capacités locales, prémisse d'une initiative populaire autonome. Si «le populisme surestime l'autonomie du peuple, le misérabilisme la sous-estime» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:107). D'autre part, les deux attitudes ont une origine commune dans l'indignation produite par le populisme moral et, loin de s'exclure réciproquement, peuvent en définitive non seulement partager le même registre expressif, représenté par la forme conventionnelle du stéréotype (de «merveille» dans le cas du populisme, de «privation» dans le cas du misérabilisme), mais aussi coexister dans les propositions d'un même auteur, comme l'a montré l'analyse critique des positions de Chambers effectuée par Olivier de Sardan. On peut ainsi soutenir, selon que l'attitude est populiste ou misérabiliste, la valorisation des

des valeurs, des comportements, des ressources propres au peuple se profile alors une idéalisation, idéalisation qui n'est pas sans contaminer la découverte elle-même, car elle tend à peindre le peuple sous les couleurs des désirs ou des fantasmes de ceux qui le découvrent».

ressources locales ou bien des pratiques de mobilisation populaire basées sur l'introduction dans des contextes locaux de connaissances extérieures destinées à susciter un engagement actif des populations.

Ce double mouvement est le fruit d'une contradiction typique du domaine du développement, car «toute situation de développement implique d'un côté une auto-prise-en-charge par les populations locales et fait appel nécessairement à une dynamique endogène, comme elle implique tout aussi nécessairement une intervention extérieure, et suppose un transfert de savoirs et de ressources» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:108). Les représentations du développement prédominantes dans la configuration développementiste seraient donc comprises dans l'espace déterminé par le populisme et par le misérabilisme, condamnées à se mouvoir entre ces deux pôles sans vraiment pouvoir choisir définitivement entre l'un et l'autre.

Le statut ambigu d'une réalité influencée par une telle idéologie se refléterait aussi sur l'identité de l'intellectuel qui perçoit la réalité de son action à travers les catégories populistes. De la même manière que l'action réformatrice ou révolutionnaire, les pratiques de développement sont confrontées au thème classique de la prise de conscience, qui «oscille sans cesse entre le

«spontanéisme» ou le «basisme» d'un côté, et le «missionnarisme» ou l'«avant-gardisme» de l'autre» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:108-109), c'est-à-dire entre la confiance dans les capacités créatives et innovatrices du peuple, typique du populisme, et la confiance dans l'action éducatrice et de guide envers le peuple, défendue par le misérabilisme.

Si, sur le plan des pratiques de développement, la professionnalisation du populisme moral tolère une sorte d'hybridation entre le populisme et le misérabilisme, dans la production de connaissance «scientifique» cette même professionnalisation ne permet pas de médiations. A la découverte de la réalité du peuple le populisme applique une stratégie de recherche de ses ressources endogènes, alors que le misérabilisme poursuit l'objectif complètement différent, et méthodologiquement incompatible, d'analyser les privations auxquelles le peuple est soumis. Même avec les précautions nécessaires, on pourrait déterminer des points de contact significatifs entre ces deux stratégies de recherche et les positions que nous avons examinées au chapitre précédent, exprimées respectivement par la *development*

anthropology et la critique déconstructionniste du discours du développement[42].

Dans la tentative de systématiser le rapport entre les idéologies scientifiques et les points de vue heuristiques, Olivier de Sardan met en évidence l'opposition entre deux couples d'oppositions interreliés entre eux, constitués du «point de vue des ressources spécifiques du peuple (populisme méthodologique) et l'idéalisation de ces ressources (populisme idéologique); de l'autre côté, le point de vue des mécanismes de domination (analyse des modes de domination) et la réduction du peuple à l'exploitation dont il est victime (que l'on appellera, en suivant Passeron, du nom fort barbare de domino-centrisme)» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:110). Dans les sciences sociales la différence entre misérabilisme et populisme méthodologique serait non seulement dans l'objet de l'enquête (représenté dans le

[42] Dans le sillage de la *development anthropology*, une grande partie des recherches effectuées peuvent se rapporter à un cadre d'analyse qui, dans un sens large, pourrait être défini comme populiste-cognitif, car destiné à dépasser les préjugés des *decision-makers* en mettant à leur disposition des informations sur les ressources sociales et culturelles des populations auxquelles sont destinées les interventions de développement. Dans la tradition déconstructionniste, même si les prémisses épistémologiques de cette orientation devraient, par définition, exclure la possibilité d'un soutien à une idéologie scientifique quelconque, on peut noter un registre misérabiliste-cognitif, aussi bien dans la critique du discours du développement comme régime de représentations et de pouvoir dont les mouvements sociaux des pays communément appelés en voie de développement seraient les victimes, et dont ils devraient se libérer, que dans l'attention formelle accordée aux phénomènes locaux de «résistance» au développement (ESCOBAR, 1995a; RAHNEMA, 1992a). Dans un certain sens, on pourrait peut-être déterminer également, à l'intérieur de chaque orientation, des positions plus ou moins proches d'une ligne populiste ou misérabiliste.

premier cas par les ressources des développés, et dans le deuxième cas par l'analyse systémique ou structurelle des modes de dominations auxquelles ces derniers sont soumis), mais aussi dans un recours majeur aux instruments d'analyse respectivement de la sociologie et de l'anthropologie.

La même *socio-anthropologie du changement social et du développement* est confrontée à ce cadre de référence complexe. En contestant le fondement méthodologique de l'antinomie entre les deux points de vue heuristiques cités ci-dessus, Olivier de Sardan propose de les combiner et «de cumuler une approche s'intéressant aux ressources du peuple à une approche s'intéressant aux effets de structure globale», avec une «rupture épistémologique entre le populisme méthodologique et le populisme idéologique d'un côté, comme les analyses de la domination (domino-centrisme en tant que forme de l'idéologie misérabiliste dans les sciences sociales) de l'autre» permettant «de combiner, en bonne rigueur méthodologique, la découverte des représentations et des logiques populaires et la mise en évidence des contraintes qui les régissent» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:111-112).

Les catégories du populisme développementiste permettent d'éclaircir certaines logiques d'action et de

Le développement participatif, la participation populaire et la configuration développementiste

représentation typiques des appareils bureaucratiques de la configuration développementiste basées sur l'idée du développement participatif. Dans l'analyse de Chauveau, concentrée sur l'Afrique subsaharienne, la fonction critique exercée par les modèles participatifs en rapport aux dispositifs de développement de la coopération serait un élément fondamental du processus de reproduction de la culture du développement. Pour Chauveau le modèle participatif du développement est constitué de deux composantes fondamentales: l'organisation bureaucratique entendue comme *idéal-type* d'autorité légitime et le populisme comme idéalisation ou représentation de la part des développeurs des relations de ces derniers avec les populations des régions dans lesquelles fonctionne l'appareil du développement (CHAUVEAU, 1994:41). On pourrait donc parler d'un *populisme bureaucratique*, qui serait l'«idéal-type de l'autorité et de la légitimité caractéristique des valeurs de la culture du développement» qui vise à «concilier les vertus de l'efficacité dépersonnalisée de la bureaucratie (entendue comme idéal-type d'organisation)» avec celles de la communauté, du solidarisme et du particularisme idéalisés par cette même bureaucratie dans les régions d'intervention (CHAUVEAU, 1994:45).

L'affirmation d'un modèle participatif, au lieu de réduire l'importance des appareils de la coopération, comporte un renforcement de la culture du développement basée sur l'*idéal-type* bureaucratique représentant un aspect intéressant de l'analyse de Chauveau. Cela concerne surtout le rapport entre l'Etat et la société civile. Loin de constituer un redimensionnement du rôle du premier envers la seconde, les approches participatives seraient pleinement cohérentes avec une action d'expansion de la rationalité bureaucratique étatique en dehors de ses limites classiques: «l'auto-organisation de la société civile que les tenants du «désengagement de l'État» appellent de leur voeux ne semble pas traduire autre chose que la diffusion du modèle «rationnel» d'organisation bureaucratique hors de la sphère étatique» (CHAUVEAU, 1994:43).

L'effet de l'adoption des modèles participatifs sur les rapports sociaux entre développeurs et développés n'est pas moins significatif, du moment que la variabilité de la combinaison dans le *populisme bureaucratique* des registres populistes et misérabilistes décrits par Olivier de Sardan, aussi bien dans la forme de la coexistence que dans celle de l'opposition, provoque un mouvement de rééquilibre et d'ajustement produisant une redécouverte continuelle du problème de la participation

populaire, une «réinvention constante et régulière du développement participatif comme prototype du développement» (CHAUVEAU, 1994:50). En définitive, la fonction critique de la culture participative renforcerait «la capacité de résilience ou l'homéostasie du populisme bureaucratique comme système cognitif» (CHAUVEAU, 1994:50).

Ce qui est communément défini comme une limite de la culture organisationnelle des agences de coopération, c'est-à-dire leur faible mémoire institutionnelle, les mène régulièrement à redécouvrir l'importance des variables sociales dans les processus de changement planifié qu'elles se proposent, par mandat, d'obtenir. En accord avec Chauveau, ce fait, qui explique l'alternance de la chance dans les approches participatives et non participatives dans les représentations et les pratiques d'intervention de la configuration développementiste, ne semble pas constituer un défaut du système, mais plutôt une condition essentielle de sa reproduction.

Le *populisme bureaucratique* dériverait en définitive de la convergence et de l'intersection de deux ordres d'intérêts: ceux de l'Etat, qui réaffirme, sous les apparences d'une nouvelle *governance*, son souhait d'intervenir dans des secteurs de la vie politique, sociale et économique d'où la crise de l'Etat prévenait

son engagement actif; et ceux des appareils bureaucratiques qui agissent dans le domaine de la coopération, qui transforment l'approche participative d'un facteur de critique potentielle de ses valeurs, de son organisation et de son action en un élément de reproduction des conditions de son action sociale.

Le cadre analytique que nous avons examiné jusqu'à présent, en mettant en évidence les distorsions apportées par les stéréotypes par lesquels se manifestent les variantes populistes et misérabilistes, pose le problème de la manière d'interpréter la question de la participation à la lumière de ces considérations critiques, et ce au-delà de l'intérêt que l'examen des rhétoriques participatives revêt pour la compréhension des valeurs de la configuration développementiste. A cet égard, aussi bien OLIVIER DE SARDAN (1990 et 1995) que CHAUVEAU (1994) fournissent une indication importante: la nécessité théorique de distinguer entre le *populisme méthodologique*, qui permet de rendre explicites les procédures de négociation à mettre en oeuvre entre les différents acteurs sociaux engagés dans une arène de développement, et le *populisme idéologique*, qui représente en revanche un domaine cognitif empêchant ce type d'interaction, sans pour cela exclure la combinaison de l'analyse des représentations et des pratiques

sociales mises en jeu par les sujets engagés dans un dispositif de développement avec celle des conditions qui influent sur les relations de domination, d'exclusion et de marginalisation se manifestant dans des contextes d'intervention concrets.

Au chapitre suivant nous essaierons d'appliquer certains éléments d'interprétation du cadre analytique fourni par les argumentations du populisme développementiste, et en particulier du populisme bureaucratique, afin d'examiner la question de l'utilisation et de l'internalisation de l'analyse sociale dans certaines institutions de la coopération internationale.

5

Analyse sociale et cycle de projet

For anthropologists the issue is not whether but how to involve themselves in development.

TURTON, 1988:145

L'intérêt croissant démontré à l'égard des dimensions sociales du développement a entraîné un processus d'institutionnalisation de la contribution de l'anthropologie au sein des agences de coopération. Malgré l'homogénéité de la configuration développementiste, ce processus n'a pas connu partout la même évolution. Dans certains cas, le point d'insertion de l'analyse anthropologique a été l'introduction d'activités d'évaluation *ex post* des projets. Dans d'autres cas, le facteur décisif a été l'amorce de nouvelles stratégies d'intervention, telles que la stratégie du développement rural intégré ou celle de l'attribution de compétences «sociales» à un secteur préexistant dont on modifie les limites pour que sa nouvelle identité soit moins nettement définie, (avec le passage, par exemple, du secteur sanitaire au secteur socio-sanitaire). On a donc assisté, au sein de la configuration développementiste, à une

institutionnalisation - dont les modalités et les rythmes n'ont pas toujours été les mêmes - de l'analyse sociale, qui découle d'une «visualisation» du social comme catégorie d'intervention de l'action de développement. Dans ce chapitre, nous développerons cette institutionnalisation et, en particulier, l'insertion de l'analyse sociale au sein de ce que l'on appelle le cycle de projet, c'est-à-dire le système procédural de décision, de contrôle et d'évaluation des dispositifs de changement planifié.

L'anthropologie ne s'est pas uniquement occupée des aspects sociaux et institutionnels liés à la réalisation d'un projet dans un secteur spécifique d'intervention. Elle s'est aussi penchée sur les logiques de la planification et sur la réalisation des initiatives de développement, soulignant nettement les limites des modèles gestionnaires proposés par les développeurs. Cette critique a concerné, tout d'abord, les approches de planification top-down, fondées principalement sur la prétendue irrationalité du comportement des bénéficiaires, et que la *development anthropology* critiquait déjà dans les années soixante-dix. Par la suite, elle s'est étendue aux approches *bottom-up* qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, perpétuent la reproduction de stéréotypes

d'«émerveillement» (dans les variantes populistes) ou de «privation» (dans les variantes misérabilistes), les premiers relevant des vertus du peuple et les seconds des contraintes qui empêchent la totale valorisation de ses ressources.

Au cours de ces trente dernières années, le renforcement des études anthropologiques sur le développement, grâce notamment à l'approche «interventionniste» de la *development anthropology*, a permis d'approfondir l'analyse des aspects sociaux et culturels des dispositifs d'intervention déployés dans les principaux domaines de la coopération. La variabilité des limites de ces domaines, qui dépend, d'une part, des différents mandats des agences de coopération et, de l'autre, des issues plus ou moins positives des stratégies de développement soutenues par la communauté internationale, a provoqué, au fil des ans, la prolifération de spécialisations dans le marché du travail de la configuration développementiste.

Il convient de souligner combien la délimitation de ces domaines est arbitraire. En effet, même si les institutions qui opèrent au sein de la coopération considèrent la définition d'un domaine d'intervention comme le résultat d'une vision rationnelle et universellement évidente de la réalité du contexte

d'intervention, cette définition est arbitraire car elle résulte d'une combinaison de critères qui reflètent les intérêts d'acteurs sociaux impliqués dans le rapport développeurs-développés, dont font aussi partie les agences de développement[1].

La liste - incomplète - des critères utilisés pour établir un domaine d'intervention, qui ne traduit que partiellement la grande hétérogénéité de cette taxinomie particulière, pourrait comprendre les critères suivants: les critères *sectoriels* (concernant les secteurs d'application du savoir technique des agences de coopération, tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, les infrastructures, la planification économique, des secteurs qui reflètent souvent l'organisation administrative de l'Etat assisté); les critères de *disciplines* (concernant les compétences et les spécialisations, selon les disciplines, du personnel technique comme, par exemple, les ingénieurs, les agronomes, les médecins); les critères *thématiques* (se

[1] Le commentaire de Ferguson sur l'articulation sectorielle d'un rapport sur le Lesotho, que la Banque Mondiale élabora en 1975, fournit un exemple du côté arbitraire de ces délimitations. Les secteurs indiqués étaient l'agriculture, le secteur minier, les ressources hydriques, les industries manufacturières, le tourisme, les transports, les services publics, l'éducation et les banques. D'après Ferguson, «it appears that these «sectors» are not even the same kinds of things. In what way is «Banking» the same class of things as «Water Resources»? What are they all «sectors» of? The economy?... The fact is that these «sectors» have no unity, and in fact make no sense, unless we see them not as a description of an economy, but as a list of things which might potentially be «developed» - possible points of insertion for a «development» agency» (FERGUSON, 1994:48-49).

référant, entre autres, aux thématiques «transversales», c'est-à-dire qui recoupent différents secteurs, comme l'environnement, la formation, le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques, les femmes et le développement); les critères *stratégiques* (concernant des stratégies de développement spécifiques telles que le développement rural, le développement des PME, le développement humain, la lutte contre la pauvreté); les critères *instrumentaux* (fondés sur le type d'instrument d'aide utilisé, comme l'aide-programme et l'aide d'urgence); des critères concernant des interventions en faveur de *sujets bénéficiaires* spécifiques (comme les femmes, les enfants, les réfugiés, les soldats démobilisés, les populations réinstallées, les migrants); les critères de liaison et/ou de dialogue avec des interlocuteurs institutionnels particuliers (comme les ONG, les collectivités locales des pays donateurs ou les agences de coopération multilatérale).

La définition d'un domaine d'intervention résulte de facteurs complexes tels que l'histoire institutionnelle d'un appareil bureaucratique, les pressions exercées sur cet appareil par les mouvements sociaux et les groupes d'intérêt, les valeurs exprimées par le personnel employé, les rapports de force avec d'autres institutions «concurrentielles» sur le marché de la coopération. La

structure plus ou moins sectorielle d'une institution de développement est, en définitive, l'issue d'un processus auquel participent certains acteurs sociaux qui opèrent dans le domaine du changement planifié. Dans cette perspective, l'anthropologie a, elle aussi, son mot à dire car les modalités de toute intervention planifiée s'inscrivent dans un ordre de rapports entre acteurs sociaux dont le comportement suit des logiques différentes. Et la recherche anthropologique possède les instruments heuristiques nécessaires pour saisir ces logiques et pour comprendre les rapports sociaux qui y sont liés. Dans les prochains paragraphes, nous traiterons certains aspects de la rationalité bureaucratique avec laquelle la configuration développementiste visualise, organise et met en oeuvre un dispositif de développement. Nous examinerons aussi certains problèmes auxquels s'est heurtée l'anthropologie face à cette rationalité, notamment en ce qui concerne les applications du savoir anthropologique. Pour le moment, nous tenons à souligner que l'une des conditions *sine qua non* pour établir une relation significative entre la recherche et l'action est la consolidation des connaissances et l'analyse des processus de changement social, et ce par le biais du renforcement de la tradition de recherche «fondamentale» dans le domaine de

l'anthropologie du développement. Le corpus d'études et d'enquêtes sur les valeurs, les normes, les langages, les institutions de ce que nous avons appelé l'appareil de la coopération au développement, fait désormais partie intégrante de cette tradition, qui comprend surtout des recherches centrées sur cette forme idéalisée de changement planifié que constitue le «projet».

De l'examen de quelques exemples d'internalisation de la dimension sociale dans les appareils de coopération au développement, nous retiendrons la façon dont la contribution d'experts sociaux, ayant une formation anthropologique et sociologique, a été catégorisée. Comme nous le verrons par la suite, l'application d'une perspective holistique à l'analyse des interventions de développement a été l'un des aspects sur lequel la *development anthropology* a concentré le plus son attention. La contribution des *development anthropologists*, qui ne concernait, au début, que de simples phases du cycle de projet ou des domaines spécifiques d'intervention, s'est peu à peu étendue, allant même jusqu'à fournir des indications sur les macro-politiques de développement. Ces anthropologues se sont toujours attachés à traduire les résultats de leurs observations en des termes compréhensibles pour les développeurs, utilisant pour cela le langage, les

rhétoriques et la syntaxe employés au sein de la configuration développementiste.

LA «METABOLISATION» DES EXTERNALITES

Dans le second chapitre, nous avons déjà fait allusion à la constitution du «social» comme catégorie résiduelle qui regroupe une partie des aspects qui échappent aux analyses économiques et que les économistes définissent comme «externalités». L'institutionnalisation du «social» au sein de la configuration développementiste consiste, en définitive, en une sorte de «métabolisation» de ces externalités, à savoir en une assimilation des éléments d'analyse sociale qui peuvent renforcer l'action de l'appareil du développement.

D'autre part, cette «métabolisation» représente un risque lié au défi cherché et voulu par une partie de l'anthropologie. En effet, du point de vue de la *development anthropology*, l'anthropologie étant la science sociale qui s'est le plus occupée des changements de la réalité sociale des PED que les politiques de coopération visent à orienter vers des objectifs de développement, la recherche anthropologique fournit des instruments méthodologiques qui peuvent être utilisés dans le cycle de projet. Au fond, les sociétés, les cultures et les institutions où sont présentes les

dynamiques de changement social qui représentent la réalité quotidienne d'intervention de l'aide publique au développement, constituent l'objet traditionnel de l'anthropologie. Dans cette optique, et en paraphrasant Turton[2], on pourrait dire qu'aujourd'hui, pour les opérateurs de la coopération au développement, la question n'est pas de savoir *si* l'on doit utiliser l'analyse anthropologique mais *comment* l'utiliser.

L'utilisation de concepts, de méthodes et de connaissances anthropologiques dans le domaine du développement, s'est résumée, pour certains, à une sorte d'ingénierie sociale, comme si le savoir anthropologique pouvait fournir des indications opérationnelles en tous points cohérentes avec les logiques de planification du monde de la coopération. Il arrive parfois que les développeurs accusent les anthropologues qui ne se conforment pas à ces logiques d'être trop

[2] L'analyse effectuée par Turton, dans son essai sur «Anthropology and Development», est l'une des plus efficaces quant à ce sujet. Il rend justice à la tradition d'études anthropologiques de la période coloniale, considérée à tort comme un vestige anachroniste du colonialisme, sans tenir compte de la fonction critique que les anthropologues de cette génération-là ont joué vis-à-vis d'une administration qui faisait preuve plus de suspicion que d'enthousiasme à leur égard. Tout aussi convaincant est l'argument soutenu par Turton à propos de la contribution potentielle de l'anthropologie à la planification de projets de développement: cette contribution consiste essentiellement à soumettre à une «critical examination certain basic assumptions which may be said to make up the «dominant development paradigm» (TURTON, 1988:134). Certaines de ces thèses, qui n'ont aucun bien-fondé scientifique, ne sont que des préjugés fondés sur des stéréotypes banals mais solides, comme le *tradition-bound peasant* ou le *cattle complex* (considéré dans le sens freudien) chez les populations qui se consacrent à l'élevage de moutons.

«conservateurs», autrement dit de ne pas vouloir favoriser le développement. Une telle attitude ne tient pas compte du fait que les logiques de planification du développement ne sont, d'un point de vue bureaucratique, qu'apparemment «novatrices». En effet, elles tendent à favoriser la reproduction de solutions techniques pré-constituées et à les appliquer aux contextes les plus variés, indépendamment des conditions sociales, culturelles et politiques locales. Aussi, si elles se proposent d'«innover» un certain contexte, se soucient-elles, par ailleurs, de «conserver» et de reproduire leurs schémas idéals et opérationnels d'intervention.

Du reste, dans les chapitres précédents, nous avons vu que les critiques anthropologiques du développement faites d'un point de vue «interventionniste» définissent des catégories analytiques qui pourraient se révéler déterminantes quant à l'élaboration et à l'exécution d'un projet, et ce non seulement parce qu'elles fournissent des indications sur les caractéristiques de la population concernée par une intervention, mais aussi parce qu'elles permettent de prendre en considération ce que les différents sujets concernés[3] pensent du projet.

[3] Comme on l'a, à juste titre, souligné, «when carrying out research in the field, anthropologists are not experts but are learners; the people they are learning about and learning from are the experts. Anthropologists can only transmit what they have learned from their teachers, those whose culture and institutions they study» (BAXTER, 1987:65).

Grâce à leur capacité d'écouter et d'apprendre de ces sujets que les planificateurs du développement considèrent comme des «cibles»[4] d'intervention, les *development anthropologists* se proposent de contribuer à la compréhension des processus de changement social amorcés dans une région donnée et dans un contexte historique et social spécifique, à l'analyse de la façon dont un projet s'insère dans le cadre de ces processus, ainsi qu'à une plus haute considération de l'opinion des acteurs sociaux - tant des développeurs que des bénéficiaires présumés - sur les activités prévues.

On doit reconnaître qu'aujourd'hui, le recours aux instruments analytiques de l'anthropologie n'est plus, comme au début des années soixante, une exception, même si la logique de planification d'un projet n'accorde pas à l'analyse anthropologique une importance primordiale. C'est sans aucun doute dans l'évaluation des projets des agences internationales de coopération multilatérale, des institutions et des organismes de coopération bilatérale

[4] L'expression «groupe-cible» (*target group*) est très utilisée dans le jargon de la coopération qui ressemble étrangement au jargon militaire; du reste, comme l'observent MEIER et SEERS (1984:30), «l'expérience de la planification militaire a influencé ce que l'on appelle la guerre contre la pauvreté». Le terme «cible» accentue (involontairement?) le rôle passif et statique attribué aux bénéficiaires d'une intervention qui, identifiés de façon générique comme un «groupe», sont souvent considérés comme homogènes, indépendamment de leur homogénéité effective par rapport aux variables sociales, économiques et politiques: «a group of people who are not only all poor but also relatively homogeneous with respect to the effect that a given set of policy instruments might have upon them may be defined as a *target group*»(CHENERY et al.,1974:59).

des principaux pays donateurs et des principales organisations non gouvernementales internationales[5] que l'analyse des dimensions sociales du développement trouve une plus grande place, même si son importance n'en est pas accrue pour autant. Etant donné que les échecs des interventions de développement sont attribués à la sous-estimation ou à l'omission des dimensions sociales, que l'on attribue autant d'importance à l'efficacité des projets de développement qu'à leur efficience et qu'il est nécessaire de recouvrer la crédibilité que les limites de plus en plus évidentes des approches technocratiques ont mise en discussion, les principales agences de coopération se sont employées à renforcer l'utilisation de l'analyse socio-anthropologique dans les procédures d'élaboration et de gestion de leurs interventions.

Quelle est l'incidence réelle de cette analyse sur le processus décisionnel? Le grand intérêt porté au thème du développement humain au cours de ces dernières années traduit l'importance que l'on accorde, semble-t-il, aux dimensions sociales du développement. Le Rapport annuel du PNUD sur le développement humain, qui en est aujourd'hui à sa sixième édition (PNUD, 1996), présente les résultats d'une étude multidisciplinaire centrée sur

[5] Se référer, par exemple, à ce que disent à ce sujet CONLIN, 1985, SCHÖNHUTH, 1991, et BROKENSHA, 1992.

l'analyse d'un indicateur qui, pour la première fois, combine des facteurs économiques et non-économiques pour évaluer le niveau de développement d'un pays. Cette approche s'avère plus sophistiquée que l'approche suivie traditionnellement par la Banque Mondiale[6], qui classe les pays essentiellement selon des indicateurs économiques et, en particulier, selon le PNB par habitant[7].

Tout en allant au-delà des précédentes notions réductionnistes qui, malgré quelques nuances, mesuraient le développement en fonction de la croissance économique, la notion de développement humain a des connotations cohérentes avec les formes de populisme développementiste analysées par OLIVIER DE SARDAN (1990 et 1995). Le développement humain est défini comme «un processus d'élargissement des choix des gens... A n'importe quel niveau de développement, les trois options essentielles

[6] Déjà en 1980, le *World Development Report* de la Banque Mondiale avait analysé le développement humain, mais dans la perspective propre à cette institution financière.

[7] Il ne s'agit pas d'une étude objective sur la valeur de l'un ou de l'autre indicateur. Les implications pratiques d'un concept de développement qui coïncide avec celui de progrès économique ne sont pas marginales. Il suffit de penser que la classification des pays d'après les niveaux de revenu, comme les établit la Banque Mondiale, constitue l'un des principaux critères pour octroyer des crédits concessionnels aux entreprises mixtes, conformément à la loi n. 49/87 sur la coopération de l'Italie avec les PSD. En effet, la délibération n. 6 du 17 mars 1989 du Comité Interministériel pour la Coopération au Développement établit que «la participation au capital à risque des entreprises italiennes dans les pays non-prioritaires ne sera financée que si les initiatives sont réalisées dans des PED ayant un revenu annuel par habitant inférieur à 3.000 dollars... Pour identifier ces pays, on tiendra compte des données contenues dans le dernier *World Development Report* de la Banque Mondiale».

sont la possibilité de mener une longue vie saine, d'acquérir des connaissances et d'accéder aux ressources nécessaires à un meilleur train de vie... Les options supplémentaires, qui ont une très grande valeur pour beaucoup, vont de la liberté politique, économique et sociale à la possibilité d'être créatifs et productifs et de bénéficier du respect de soi-même et de la garantie des droits de l'homme... Sur la base de ce concept du développement humain, le revenu ne représente, bien évidemment, que l'une des options dont les gens voudraient bénéficier mais, quelle que soit son importance, il ne constitue pas l'aboutissement de la vie des hommes. Le développement doit donc être plus qu'un simple accroissement du revenu et de la richesse. Son objectif doit être les gens» (UNDP, 1992:20).

La définition du développement humain se réfère constamment et indistinctement aux gens (*people*), sans résoudre, pour autant, une question essentielle, à savoir comment ce «peuple» indistinct devrait réussir à exprimer ses choix quant au développement. Mis à part les perplexités quant à la fiabilité des indicateurs élaborés à partir de données statistiques douteuses et difficilement comparables, recueillies à l'échelle nationale sur la base de critères souvent divergents, voire même contradictoires, nous tenons à souligner que

le concept de développement humain, fondé - comme la notion de développement - sur la notion de progrès[8], semble ne pas tenir compte de trois problèmes:

(i) le premier, historico-politique, concerne la complexité des dynamiques de changement social, qui rend peu significative, voire même fourvoyante et mystifiante, l'analyse visant à élaborer des indicateurs nationaux de développement humain, sans tenir compte de la variabilité des dynamiques de développement au sein des différents pays et de l'influence extérieure, due à l'action de facteurs supranationaux qui échappent au contrôle des différents Etats;

(ii) le second problème, d'ordre méthodologique, réside dans la difficulté insurmontable de définir un concept universel de développement humain, d'autant plus que les variables les plus qualifiantes dans la définition de développement humain (à savoir les variables «politiques» comme la liberté d'expression, la liberté de presse,

[8] Dans l'un des Rapports sur le développement humain on affirme: «On estime généralement que l'IDH devrait être considéré comme un instrument partiel du progrès humain, même s'il est beaucoup plus vaste que le PNB. Il devrait donc être corroboré par d'autres études qualitatives et quantitatives sur différents aspects du progrès humain, tels que la liberté politique, le progrès culturel ou l'amélioration des conditions environnementales, et ce tant que l'on ne réussira pas à insérer ces aspects dans l'IDH» (UNDP, 1995:131).

etc.), que le PNUD essaya d'insérer dans son second Rapport sur le développement humain (PNUD, 1991), ne sont pas mesurables. D'une part, elles impliquent des jugements de valeur et, d'autre part, nombre de pays membres de l'ONU considèrent que cette matière n'est pas du ressort des organismes internationaux et qu'elle ne doit pas influencer les politiques d'aide publique au développement;

(iii) le troisième problème, d'ordre épistémologique, consiste dans le fait que l'indicateur de développement humain tend à traiter son objet d'étude en termes holistiques et vise à effacer la distinction qui est à la base de la notion de développement, à savoir la division des sciences sociales en différentes disciplines (à partir d'une distinction nette entre le domaine de l'économie et ceux de la politique et de la société), et la distinction entre les sciences idéographiques et les sciences nomothétiques. Aussi s'opposerait-il à la tradition de pensée qui a permis de conceptualiser ce qu'elle voudrait analyser, à savoir le développement.

Le concept de développement humain peut être considéré comme le produit d'une pression sociale, aussi bien

interne qu'externe à l'appareil du développement, à laquelle ont aussi contribué les anthropologues qui ont formulé des critiques à l'égard de l'économie politique du développement. Dans cette optique, l'adoption du concept et des stratégies du développement humain de la part de la configuration développementiste aurait permis à l'appareil du développement de recouvrer une partie de la crédibilité qu'il avait perdue dans les années cinquante, lorsqu'on vouait une confiance inconditionnelle dans les vertus thaumaturgiques de l'exportation des modèles occidentaux de croissance et de développement économique. Il est vrai qu'au nom du développement humain, l'on a défini des programmes qui, nominalement, attribuent une importance capitale à l'impact social de l'aide publique au développement et qui justifient l'opportunité d'une intervention en fonction de sa durabilité sociale et non du taux de rendement intérieur d'un investissement. Toutefois, sans une confrontation avec les problèmes que nous venons de citer, cette approche ne peut réussir à définir clairement si elle va effectivement au-delà du paradigme du développement économique, qui semble avoir, encore aujourd'hui, une importance fondamentale dans la définition du domaine du développement, et ce même dans sa toute récente variante «humaine».

L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ANALYSE SOCIALE AU SEIN DE L'APPAREIL DU DEVELOPPEMENT

Il existe, au sein de l'appareil du développement, des marques de continuité et d'homogénéité de langage, de représentations et de comportements sociaux, que nous avons déjà, en partie, analysées. Au cours de ces dernières années, l'appareil du développement s'est démontré toujours plus disposé à institutionnaliser et à professionnaliser certaines compétences et catégories analytiques dérivant de l'anthropologie, et ce pour répondre aussi aux critiques avancées par certains mouvements sociaux et par une partie de la communauté scientifique à l'égard de son action.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu avec quelle facilité la configuration développementiste réussit à coopter les instances critiques - comme celle de la participation populaire - qui, apparemment, sont incompatibles avec les représentations et les pratiques d'intervention d'institutions de coopération fortement bureaucratisées. L'appareil du développement a fait preuve d'une capacité semblable de «métabolisation» vis-à-vis de problèmes tels que les conflits politiques, économiques et sociaux (par le biais des stratégies de lutte contre la pauvreté), l'impact de la croissance

économique sur l'environnement (par le biais des stratégies de développement durable), ou les relations de genre (en institutionnalisant la thématique «femme et développement»). Dans les prochaines pages, nous aborderons certains aspects de l'institutionnalisation, de la part de l'appareil du développement, de la contribution offerte par les enquêtes et les recherches anthropologiques, en nous penchant sur certains exemples significatifs: la Banque Mondiale, l'USAID américaine, l'ODA britannique et, enfin, la coopération italienne. Les indications que nous fourniront ces exemples nous permettront d'examiner la nature du processus décisionnel qui sous-tend la mise en oeuvre d'une intervention.

La stratégie sociale de la Banque Mondiale

Depuis sa fondation, la Banque Mondiale s'est occupée, de par sa fonction, de développement économique et elle finance des projets de développement cohérents avec les modèles de croissance qu'elle prône[9]. Une telle approche n'a pas empêché la Banque Mondiale, notamment à partir de l'arrivée de McNamara à sa présidence, d'investir

[9] Comme l'observe, à juste titre, Baré, «la Banque Mondiale... est non seulement une agence de développement, mais aussi... une banque, dépositaire de sommes importantes provenant de ses Etats constituants, qui se refinance sur le marché international des capitaux. Elle se distingue des banques commerciales par une gestion plus prudente, et de cette attitude découle une attention particulière aux coûts de gestion: il en résulte l'élimination ou l'adoption de projets en fonction de ces coûts, projets qui en jargon sont dit bankable («bancarisables») ou non» (BARÉ, 1994:134).

d'énormes ressources financières dans des secteurs sociaux tels que l'éducation, la nutrition et la santé, et de promouvoir des stratégies de développement rural intégré. L'introduction, dans ces stratégies, de certains éléments d'analyse des besoins, non seulement économiques mais aussi sociaux, des bénéficiaires, a ouvert la voie à l'utilisation de l'analyse anthropologique par la configuration développementiste[10]. Cependant, ce n'est pas le fait que la Banque Mondiale a promu des interventions dans le domaine social (comme, du reste, l'a fait la plupart des donateurs depuis le début de l'ère de la coopération) que nous tenons à souligner ici, mais plutôt le fait que jusqu'à la fin des années soixante-dix, la Banque Mondiale n'a fait preuve d'aucun intérêt vis-à-vis des dimensions sociales des projets, si ce n'est dans les secteurs définis traditionnellement comme sociaux, tels que l'éducation, la santé, l'assistance et la protection sociales.

Au cours de ces dernières années, la Banque Mondiale s'est penchée plus attentivement sur l'impact social de

[10] Il suffit de penser aux nombreuses études sur le changement social et culturel en fonction des politiques de développement rural dans le Tiers monde, effectuées et financées principalement, au cours des années quatre-vingt, par la Banque Mondiale et l'USAID. Outre les indications de synthèse fournies par CERNEA (1991a), se référer aux résultats, contenus dans les essais publiés par CHAIKEN et FLEURET (1990), sur le changement social et l'anthropologie appliquée; par HOROWITZ et PAINTER (1986) sur l'anthropologie et le développement rural en Afrique du Nord et au Proche-Orient; par BROKENSHA et LITTLE (1988) sur l'anthropologie et le changement social en Afrique orientale; par LITTLE, HOROWITZ et NYERGES (1987) sur l'anthropologie, l'écologie et le développement.

ses interventions et, par là-même, sur les sciences sociales - entre autres, la sociologie et l'anthropologie - qu'elle a utilisées dans la définition et l'évaluation des projets qu'elle finançait (CERNEA, 1991b et 1996; KOTTAK, 1991). Cette tendance caractérise non seulement l'aide-projet mais aussi l'aide-programme, comme dans le cas, par exemple, des mesures en faveur de la stabilisation économique et de l'ajustement structurel.

La révision du *Special Program of Assistance for Africa* (SPA), notamment dans ses phases les plus récentes (la troisième vient de s'achever et la quatrième d'être amorcée) est un exemple significatif de la prise en considération, prudente et timide, de l'impact social des programmes d'ajustement structurel. Le SPA consiste dans des programmes d'ajustement structurel qui, conformément aux recommandations du «Rapport Berg» (WORLD BANK, 1981), prévoient des interventions de politique macro-économique visant à libéraliser les prix, à stimuler la production, à promouvoir les exportations, à favoriser les privatisations et à réformer les politiques sociales. Ces programmes impliquent de lourdes conséquences sociales, surtout en ce qui concerne les couches de population les plus défavorisées, de par l'imposition de coupes dans les dépenses publiques et la dévaluation des devises locales. Les effets sont dévastants: diminution

de la quantité et de la qualité des services sociaux, hausse du chômage et aggravation des phénomènes de marginalisation.

A la suite des critiques avancées à l'égard des programmes d'ajustement structurel, la Banque Mondiale a lancé, en 1988, un programme sur les *Social Dimensions of Adjustment* «in an attempt to monitor the effects of structural adjustment and other policy-lending programs on human dimension, particularly on the welfare of the poor» (WORLD BANK, 1988:1). Ce programme, qui vise à compenser les effets négatifs de l'ajustement structurel, présentait, dans sa formulation[11], de nombreuses limites et lacunes. L'approbation d'une initiative de ce genre représente, malgré tout, une reconnaissance implicite, de la part de la Banque Mondiale, des distorsions qu'a entraînées, surtout en Afrique, une considération purement économique de l'ajustement structurel.

Même s'il y a longtemps que la Banque Mondiale a, d'une certaine façon, pris en considération les aspects sociaux de certains projets, ce n'est que récemment que l'analyse sociale (*social analysis*) a été introduite comme élément systématique de l'analyse du projet, qui comprend généralement les dimensions technique, économique,

[11] Ce jugement est ressorti de l'évaluation finale effectuée par la Banque Mondiale et présentée en 1993, à l'occasion de la première rencontre du Groupe de travail institué dans le cadre du SPA-3 et ayant pour thème «Pauvreté et politiques sociales» (WORLD BANK, 1993).

financière, institutionnelle et environnementale des projets à exécuter.

La décision d'introduire systématiquement l'analyse sociale est due au fait que la définition d'un projet est souvent conditionnée plus par l'orientation culturelle des développeurs que par celle de la popolation bénéficiaire et que, pour résoudre les problèmes de développement, les objectifs du projet tendent à privilégier des solutions strictement techniques et à sous-estimer leurs effets sociaux (BAUM et TOLBERT, 1985:473)[12].

Une enquête comparative effectuée sur 68 rapports d'évaluation *ex post* de projets financés par la Banque Mondiale a démontré que leur échec ou l'obtention de résultats imprévus et insatisfaisants est dû à la sous-estimation du milieu social de la zone d'intervention. En revanche, une considération explicite des caractéristiques de ce milieu faciliterait le succès du projet. En outre, cette enquête a prouvé que le taux moyen de rendement économique des projets de

[12] D'après Kottak, pour les experts de coopération qui n'ont pas une formation socio-anthropologique spécifique, la population concernée par le projet n'est souvent qu'un ensemble de bénéficiaires potentiels et non des groupes structurés d'individus ayant leurs stratégies, leurs modèles organisationnels, leurs croyances, leurs besoins et leurs motivations (KOTTAK, 1991). Ceux qui adoptent une approche économiste et technocratique – ou une combinaison des deux, qu'un néologisme définit «économocratique» –, acceptent difficilement le principe selon lequel celui qui vit dans la région où l'on entend réaliser un projet est un sujet actif et non un interlocuteur passif.

développement rural qui avaient inséré une analyse socio-culturelle, était deux fois supérieur à celui des projets fondés sur une faible considération des facteurs sociaux (KOTTAK, 1991)[13].

Dans cette optique, l'organisation sociale de l'aire de projet constitue, dans ses caractéristiques formelles et informelles, une variable cruciale de l'intervention de développement, qui ne peut être considérée correctement que grâce aux observations d'un expert social. Du point de vue de la *development anthropology*, si cette organisation n'était pas prise en considération de façon explicite dans l'analyse du problème de développement que le projet entend résoudre, on continuerait de sous-estimer les entraves sociales potentielles au succès de l'intervention tant que celles-ci ne se manifestent pas ouvertement.

L'analyse sociale consisterait donc dans la vérification de la valeur des énoncés des planificateurs quant aux caractéristiques sociales de la population de l'aire

[13] Barré critique cette façon de voir les choses. Il met en discussion la décontextualisation de la définition des «conditions locales traditionnelles» sur laquelle se fonde l'évaluation comparative faite par Kottak. «Fondée sur le repérage de la «tradition», cette réflexion ne tient pas compte de son changement éventuel sous l'effet même de l'intervention extérieure, évoquant nécessairement une certaine durée, elle n'aborde pas la question des variables qui peuvent se modifier pendant ce temps... On peut enfin se demander par quel miracle la «tradition» - à supposer que l'on sache au juste ce que ce terme recouvre - serait compatible avec la configuration intellectuelle propre à l'aide économique: rien de plus traditionnel, peut-il sembler, que *Cosa Nostra*!» (BARRÉ, 1994:131).

d'intervention, dans la proposition éventuelle de modifier ces énoncés, dans la formulation des objectifs du projet en des termes compréhensibles aussi bien pour la population bénéficiaire que pour l'agence qui exécute le projet, et dans l'indication de voies concrètes pour atteindre les objectifs qui dépendent d'un changement social.

Dans la première moitié des années quatre-vingt, l'évaluation *ex post* des résultats d'un projet constituait la voie conventionnelle d'insertion de l'analyse sociale dans le cycle de projet de la Banque Mondiale. Ce rôle s'est ensuite étendu à l'évaluation *ex ante*, avec l'introduction d'un profil social de l'aire de projet et l'évaluation de l'impact social ou *social impact assessment* (DERMAN et WHITEFORD, 1985), qui, sur la base d'une estimation de l'impact socio-culturel espéré, devait apporter des modifications à une série de projets déjà préparés par des experts de différents secteurs.

Par la suite, certains experts sociaux de la Banque Mondiale (CERNEA, 1991B) ont essayé d'étendre à toutes les phases du projet la contribution opérationnelle de l'analyse sociale. Ils étaient, en effet, convaincus qu'en limitant l'emploi de cette analyse à un ou deux segments du processus de mise en oeuvre d'un projet, on

réduisait sensiblement les potentialités qu'offrent les compétences socio-anthropologiques quant à une plus grande efficacité de la coopération.

Dans cette optique, l'analyse sociale peut être insérée dans l'ensemble des dimensions analytiques utilisées dans la formulation d'un projet, et ce dès la phase d'identification, durant toute la mise en oeuvre et le contrôle des activités et jusqu'à la phase finale du projet. Le cycle de projet est structuré, au sein de la Banque Mondiale, de la façon suivante: identification, préparation (y compris le niveau du *design*, c'est-à-dire la «logique d'intervention»); évaluation finale de la proposition de projet (*appraisal*) qui comprend la correction éventuelle du *design*; mise en oeuvre (*implementation*), qui inclut le suivi; et l'évaluation (*evaluation*).

On évalue, dans la phase d'identification[14], le potentiel d'une intervention spécifique de développement. A ce stade, l'analyse sociale consiste dans la collecte des données sociales générales sur la région et sur le type d'intervention prévu, ces données dérivant de sources secondaires comme les recensements, les enquêtes déjà

[14] La *development anthropology* accorde une grande importance à la phase d'identification d'une intervention. L'un des textes les plus célèbres que l'on utilise dans le domaine de la planification de projets de développement agricole, à savoir le texte de Gittinger, ne consacre qu'une page au thème «identification» (GITTINGER, 1982:21). Se référer sur ce thème à SMITH, 1987, BAXTER, 1987, et CHAMBERS, 1987.

effectuées, les études ethnographiques, les monographies. On vise ensuite à identifier les principaux risques et à préparer la collecte directe de données qui sera réalisée dans la phase successive.

La phase de préparation d'un projet est la phase la plus importante quant à la construction sociale d'une intervention de développement. Le consultant chargé de l'analyse sociale, qui fait généralement partie d'un groupe interdisciplinaire de hauts-fonctionnaires et d'experts guidés par un *task manager* de la Banque Mondiale, devrait, à ce stade, vérifier les hypothèses formulées sur le potentiel de développement des groupes sociaux dans l'aire de projet et les traduire en séquences d'actions planifiées. Il utiliserait, pour cela, aussi bien les connaissances déjà acquises en la matière que celles qui dérivent d'enquêtes programmées et exécutées spécialement pour préparer des stratégies de participation de la population et des modalités de valorisation d'institutions et de structures organisationnelles locales.

La phase d'évaluation de la proposition de projet ou *appraisal*, consiste dans une révision critique de la version préliminaire de l'étude de faisabilité, obtenue grâce au travail de préparation. D'après la Banque

Mondiale, dans l'*appraisal*, l'analyse sociale se concentre sur quatre secteurs principaux:

(i) les caractéristiques socio-culturelles et démographiques des bénéficiaires, en faisant une distinction entre les rôles joués, d'une part, par les hommes et, d'autre part par les femmes, et en considérant aussi les sujets sociaux qui pourraient subir des conséquences négatives de l'intervention, et ce en en tenant compte des caractéristiques des principaux groupes destinataires et des modèles de stratification sociale, y compris la composition ethnique, tribale et religieuse;

(ii) l'organisation sociale des activités productives de la population dans l'aire de projet;

(iii) l'acceptabilité culturelle du projet et sa compatibilité avec les besoins des bénéficiaires;

(iv) la stratégie sociale pour la mise en oeuvre du projet et les opérations nécessaires pour susciter et soutenir la participation des bénéficiaires.

En outre, l'*appraisal* devrait garantir au processus de mise en oeuvre du projet un calendrier réaliste des activités et une flexibilité suffisante pour pouvoir modifier l'organisation du projet en cours d'exécution.

C'est dans la phase de mise en oeuvre et de suivi que l'analyse sociale devrait le mieux porter ses fruits et ce grâce à l'emploi, tout au long du projet, d'un personnel ayant des compétences socio-anthropologiques spécifiques quant aux activités organisationnelles et gestionnaires, et étant en mesure de fournir des indications ponctuelles pour résoudre les problèmes spécifiques qui pourraient surgir durant l'exécution d'un projet.

Enfin, la phase d'évaluation prévoit que l'analyse sociale contribue à établir si un projet mené à terme a effectivement atteint les objectifs fixés et si ses conséquences sont celles que l'on attendait ou si, au contraire, elles sont tout à fait imprévues.

C'est surtout dans le cadre du développement rural que la Banque Mondiale a adopté l'approche de l'analyse sociale, dont la contribution dans ce domaine a été, pour nombre d'autres agences de coopération internationale, d'ordre pratique et méthodologique. Comme l'indique CERNEA (1991), c'est avant tout dans les secteurs de l'irrigation, de la réinstallation des populations, le développement de l'élevage, le soutien à la pêche, la reforestation et la construction de routes de campagne que la Banque Mondiale a fait appel, dans une ou plusieurs phases du projet, à l'analyse sociale.

Il convient de souligner que l'analyse sociale n'a pas seulement contribuer, au sein de la Banque Mondiale, aux différentes phases du processus de planification d'un projet. Elle a aussi aidé à orienter la formulation de certaines politiques (*policies*) de développement, c'est-à-dire à fournir des lignes d'orientation fondées sur des considérations socio-anthropologiques qui influencent la négociation sur les nouveaux programmes et l'identification de nouveaux projets. Dans la culture institutionnelle de la Banque Mondiale, les politiques sociales sont «traditionnellement» liées à quatre thèmes principaux, pour lesquels aucune directive opérationnelle n'a été fournie: la pauvreté, l'environnement, les populations indigènes et la réinstallation de populations.

Nous avons déjà fait allusion à la définition relativement récente, de la part de la Banque Mondiale, d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, qui aboutit, en 1992, à l'adoption d'un document (*policy paper*) sur le thème «*Assistance strategies to reduce poverty*». Ce document définit une stratégie structurée sur deux niveaux: une *broad-based growth* qui, en fait, n'a en rien modifié l'approche classique de la Banque Mondiale quant au développement économique, et le développement des ressources humaines. La stratégie accordait aux

«évaluations de la pauvreté» (*poverty assessments*) une importance considérable dans la définition des stratégies d'assistance par pays (*country assistance strategies*). Ces stratégies sont établies dans des documents qui fixent, dans chaque pays, les objectifs de l'aide fournie par la Banque Mondiale, en fonction d'un cadre macro-économique qui devient un instrument de politique de coopération formidable car il exerce une influence énorme sur l'action des institutions financières internationales mais, qui plus est, sur toute la communauté des donateurs. La stratégie de lutte contre la pauvreté recommande l'analyse des aspects sociaux et culturels des processus de production et de reproduction de la pauvreté, et surtout l'insertion, dans les cadres macro-économiques d'intervention, des résultats des *poverty assessments*. Mais l'application de ces recommandations s'avère lente et difficile, l'appareil «économocratique» de l'institution ayant beaucoup de mal à reconnaître l'importance des variables non économiques dans les contextes d'intervention.

Dans le domaine de l'environnement aussi, il fallait souligner l'importance des aspects sociaux du développement économique. La Banque Mondiale a, pour sa part, adopté un document, la directive opérationnelle (Operational Directive) 4.01, qui réglemente la conduite

des évaluations environnementales (*environmental assessments*). En effet, beaucoup d'anthropologues et de sociologues qui travaillent actuellement à la Banque Mondiale, ont été engagés, au début, par cette institution, pour effectuer des évaluations environnementales. Le Département environnemental de la Banque Mondiale[15] a, d'ailleurs, publié de nombreux ouvrages sur les aspects sociaux, culturels ou participatifs du développement. Cependant, même dans ce domaine, la contribution de l'anthropologie s'est révélée marginale par rapport à la logique de planification adoptée par les cadres moyens qui gèrent la phase d'instruction d'une opération d'investissement. La principale limite de l'approche de la Banque Mondiale dans ce domaine est sa tendance à considérer la justification économique d'une grande intervention d'infrastructure comme le facteur déterminant dans le processus décisionnel, et à ne laisser à l'évaluation environnementale que le soin d'indiquer les mesures nécessaires pour atténuer l'impact négatif du projet sur le développement.

On s'est beaucoup intéressés, dans ce domaine, au problème de la «réinstallation involontaire», une expression qui, dans le jargon de la Banque Mondiale,

[15] Pour avoir une bibliographie commentée des publications sociologiques et/ou anthropologiques de la Banque Mondiale, se référer à CERNEA, 1994.

indique les déplacements forcés de population à la suite de la réalisation de grands ouvrages d'infrastructure - financés par la Banque Mondiale -, tels que les barrages, les ports et les routes. Dans ce cas aussi, l'analyse sociale a contribué à la formulation de politiques de coopération concernant les «*Social issues associated with involuntary resettlement in Bank financed projects*» - analysés dans l'*Operational Manual Statement* 2.33 de 1980 - et dont les recommandations ont été, par la suite, formalisées dans le document «*Operations policy issues in the treatment of involuntary resettlement*» de 1986, et codifiées dans la directive opérationnelle 4.30 sur «*Involuntary Resettlment*» de 1991. Sur la base de ces documents, la Banque Mondiale a affirmé le principe que ses opérations devraient éviter ou, du moins, réduire au minimum le déplacement des populations. Si la réinstallation s'avère inévitable, elle s'est engagée à soutenir la reprise des activités économiques et la production de revenu des personnes contraintes à se déplacer[16]. Toutefois, au niveau pratique, ces lignes directrices ont souvent été perçues, au sein de la Banque Mondiale, comme de simples recommandations visant à

[16] Michael M. Cernea a joué un rôle de premier plan au sein de la Banque Mondiale en ce qui concerne ce problème. Pour une analyse des politiques de la Banque Mondiale dans le domaine de la réinstallation de population, se référer à CERNEA, 1988; CERNEA et GUGGENHEIM, 1993; CERNEA, 1996; et la récente *Bankwide review of projects involving involuntary resettlement*,1986-1993 (WORLD BANK, 1994a).

atténuer, si possible, les effets négatifs des grandes interventions d'infrastructure, dont la réalisation n'était pas vraiment mise en discussion par des considérations non-économiques.

Un dernier exemple concerne les politiques de la Banque Mondiale en faveur des populations indigènes, contenues dans l'*Operational Manual Statement* 2.33 de 1982 sur «*Tribal people in Bank financed development projects*» et renforcées, dans un deuxième temps, par la directive opérationnelle 4.20 sur «*Indigenous People*». Ce document prône l'adoption de mesures spéciales en faveur de la sauvegarde des terres et des ressources des peuples indigènes qui devraient, par ailleurs, participer de façon active aux décisions de développement qui les concernent. Cette directive a surtout été appliquée dans les interventions de la Banque Mondiale réalisées dans la région des Caraïbes et de l'Amérique Latine. Si les lignes politiques adoptées, dans les années quatre-vingt, par la Banque Mondiale à l'égard des populations indigènes, ont pu se consolider, c'est probablement grâce à une pression internationale qui présente des analogies avec l'internalisation des principes du développement participatif, dont nous avons déjà parlé dans le précédent chapitre. Des organisations non gouvernementales, telles que *Cultural Survival* par

exemple, ont joué un rôle d'*advocacy* qui a eu une certaine influence sur l'action des principales agences de coopération. Parallèlement à cette pression politique et sociale, il convient de souligner l'importance du rôle qu'ont eu des anthropologues, tels que Shelton DAVIS (1977) - actuellement haut-fonctionnaire de la Banque Mondiale à Washington[17] -, et les recherches d'anthropologie du développement qu'ils ont menées dans les régions indigènes.

Malgré l'adoption de ces directives opérationnelles et le recours croissant à des consultants ayant une formation anthropologique ou sociologique, l'action de la Banque Mondiale dans le domaine de la réduction de la pauvreté semblait être centrée, au début des années quatre-vingt, sur la fourniture de services sociaux et sur les «réseaux de sécurité» (*safety nets*), et non pas sur la considération constante et systématique de l'impact social de l'ensemble des activités de cette Agence sur les conditions de vie des populations des pays en développement[18]. En 1993, le personnel était presque

[17] Se référer, par exemple, à l'essai récent de DAVIS et SORFTESTAD (1995) sur le développement participatif et les populations indigènes. Pour avoir un aperçu, bref mais précis, des distorsions que peut entraîner un emploi instrumental de l'analyse sociale, se référer aux observations de PRICE (1989), un anthropologue qui, après avoir participé, au Brésil, à la réalisation d'un projet de la Banque Mondiale en faveur des Nambiquara, a vivement critiqué la rationalité bureaucratique qui sous-tend les processus décisionnels dans le monde de la coopération internationale.

[18] Les considérations suivantes se fondent sur un document dactylographié, ayant pour titre «*Mission of Bilateral Agency Social Development*

entièrement composé d'économistes et une vingtaine d'anthropologues ou sociologues seulement, soit moins de 1% de l'effectif global, travaillaient à Washington. Qui plus est, la moitié d'entre eux était employée à la Vice-Présidence pour le développement durable du point de vue environnemental, et d'autres domaines d'intervention de la Banque, comme les ressources naturelles ou l'agriculture, n'en possédaient aucun. Les cadres moyens, les *task managers*, ne recouraient pas à l'analyse sociale, inconscients, semble-t-il, de la contribution que celle-ci pouvait apporter à leur travail.

Au début de 1996, le nouveau président de la Banque Mondiale, James Wolfensohn, a chargé un groupe de cadres de préparer, en deux mois, un rapport sur la nouvelle stratégie sociale de l'Agence. La *task force*, qui avait formé dix sous-groupes[19], a achevé son rapport en octobre 1996, après une longue et exténuante opération de

Specialists to the World Bank, 1-4 June 1992: Report to their Executive Directors», qui a été rédigé, après une visite à Washington, par un groupe de sociologues et d'anthropologues travaillant dans les agences de coopération bilatérale du Danemark, de l'Allemagne, de la Suède, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas.

[19] Le choix des thèmes des dix sous-groupes, ou *satellite groups*, qui étaient tous guidés par des économistes, illustre bien l'approche de la Banque Mondiale quant à son activité globale. Elle prêtait une extrême attention aux équilibres institutionnels internes que l'initiative de Wolfensohn en faveur du domaine social était venue bouleverser. Les thèmes abordés par les *satellite groups* étaient: *social foundations of development; social analysis and resource mobilization; social sustainability through institutional effectiveness; social capital and social development; participation and partnership; social assessments in the World Bank; gaps in social analysis and planning; social dimensions of key Bank policies; instruments and retooling of the World Bank for social and economic development; public expenditure reviews.*

médiation entre les économistes et les autres experts sociaux employés par la Banque, qui sont appelés, de façon très significative, «*non-economic social scientists*». On trouve, parmi les éléments novateurs, la décision de consacrer une unité fonctionnelle à l'analyse des dimensions sociales des activités de la Banque Mondiale. Pour faire partie de cette unité, appelée *Social Development Family*, il suffira tout simplement de se considérer comme des experts sociaux «non économistes»[20]. Cette unité sera insérée au sein de l'*Environmentally and Socially Sustainable Development Network*, l'un des quatre secteurs fonctionnels techniques prévus par la restructuration de l'Agence[21].

La mise en place récente d'une nouvelle stratégie sociale n'a pas encore entraîné de modifications sensibles dans l'action de la Banque Mondiale. Malgré les déclarations d'intention et les recommandations contenues dans le

[20] Sur la base de ce critère, il y a actuellement 150 personnes qui se considèrent comme des *non-economic social scientists* mais la plupart d'entre elles ne sont ni anthropologues ni sociologues.

[21] Les quatre *Networks* sont des structures qui regroupent les ressources techniques du personnel de la Banque Mondiale et qui sont divisées en: *Economic work, poverty and gender; Human development* (qui comprend les secteurs sociaux classiques, à savoir la santé, l'éducation, la population et la protection sociale); *Private sector and infrastructure*; et *Environmentally and socially sustainable development*. Chaque Network sera organisé en «familles», c'est-à-dire en unités de disciplines homogènes dont l'une sera justement la *Social Development Family*. Les *Networks* constitueront donc les lignes d'une nouvelle matrice dont les colonnes seront représentées par les régions géographiques (départements régionaux dont chacun sera divisé en départements par pays) où travailleront les *task managers*, figures clés de la bureaucratie de la Banque Mondiale en ce qui concerne l'administration des ressources financières. Ces derniers utiliseront les *Networks* comme de véritables structures de consultation.

Social Development Task Group Report en faveur d'un changement de la culture organisationnelle de cette Agence, ce document confirme, en fait, que l'emploi d'instruments d'analyse anthropologique ne trouve pas d'application concrète et systématique au sein de cette institution. Les membres de ce *task group* estiment, par exemple, que le rapport entre les experts sociaux et les économistes qui travaillent à la Banque Mondiale est de 1 à 28; que la plupart des recommandations que la Banque elle-même s'est fixées en matière de développement et analyse sociale (comme la nécessité d'effectuer des *social assessments* et des *poverty assessments* qualitatifs) ne sont pas réalisées avec les fonds du budget ordinaire mais qu'elles sont financées par des donateurs bilatéraux - notamment les pays nordiques -, et ce par le biais de fonds fiduciaires; que les cadres moyens n'appliquent qu'épisodiquement les quelques directives opérationnelles sur les aspects sociaux du développement; que les observations qui découlent de l'importante activité d'évaluation ex post menée par *l'Operations Evaluation Department* (OED) n'entraînent, pour la plupart, aucune rétroaction de la part des bureaux opérationnels.

L'une des raisons de cette résistance, de la part de l'appareil de la Banque Mondiale, à l'égard de ces

instruments, réside peut-être dans le fait que l'on ne comprend pas quel avantage peut offrir le recours aux services d'un «*non-economic social scientist*» - pour employer une expression chère aux *task managers* - par rapport à ceux d'un expert de secteur ou d'un économiste. En effet, le résultat du travail d'une agence comme la Banque Mondiale consiste, à la fois, dans un dispositif d'intervention (un ensemble de pratiques) et dans la façon dont ce dispositif d'intervention est perçu (un ensemble de représentations), tous deux étant évalués sur la base des objectifs et des valeurs institutionnelles de l'appareil qui l'a produit. L'introduction d'une perspective anthropologique se présente, à première vue, comme un élément de risque quant à l'efficience de l'action de l'appareil. De tels arguments rejoignent les objections de ceux qui contestent certaines implications opérationnelles dérivant de l'adoption de l'analyse sociale, à savoir une plus grande souplesse du cycle de projet, des délais plus longs dans la préparation des interventions, et une marge plus étroite de contrôle, de la part du bailleur de fonds, en ce qui concerne la mise en oeuvre du dispositif de changement planifié.

Toutefois, il existe, semble-t-il, une raison plus profonde à cette hostilité vis-à-vis de l'utilisation d'une analyse anthropologique sérieuse. Celle-ci peut

représenter un danger pour les politiques d'aide au développement de la Banque Mondiale. En effet, les instruments de l'analyse anthropologique et ceux de l'analyse économique appliquée par la Banque Mondiale ne sont pas complémentaires. Ils sont concurrentiels car les premiers recomposent un contexte socio-culturel en cadres de négociation, d'interaction et d'intervention, tout à fait différents de ceux qu'établissent les macro-économistes de Washington. Il ne s'agit donc pas de combiner, de façon plus ou moins substantielle, des instruments d'enquête qualitative adaptés aux exigences de simplification d'une bureaucratie complexe et de les juxtaposer aux analyses quantitatives qui suffisent déjà, à elles seules, à justifier les modules «traditionnels» d'intervention de l'appareil. Il s'agit plutôt de choisir sciemment une stratégie différente de connaissance qui pourrait entraîner une nouvelle stratégie d'action, celle-ci entraînant à son tour des applications qui s'inspirent de logiques d'intervention inattendues, imprévisibles, contaminées, dirons-nous, si on les compare aux modèles aseptiques proposés dans le cycle de projet de la Banque Mondiale.

L'analyse de l'efficacité sociale au sein de l'USAID

Dès les années soixante-dix, la *United States Agency for International Development* (USAID) a joué un rôle important en ce qui concerne la promotion de la recherche appliquée dans le domaine de la *development anthropology*. D'après les lignes directrices, définies par l'USAID pour les années quatre-vingt-dix, l'analyse sociale «is first and foremost a perspective and not a check list or a particular philosophy about development» (GOW et al., 1989:1). Cette perspective analytique devrait servir à clarifier les énoncés explicites et implicites - élaborés par les responsables chargés de planifier et de réaliser des politiques et des projets de développement - concernant les problèmes à résoudre et les liens institutionnels entre les interventions proposées et leur impact sur le revenu, l'accès aux ressources, l'emploi, le rôle de la femme, la répartition du pouvoir, la santé, la nutrition, l'environnement et toutes les autres variables.

D'après l'USAID, l'analyse sociale présuppose, de la part de l'action de développement, une connaissance approfondie non seulement de la culture et des institutions socio-économiques d'un pays mais aussi de ces mêmes institutions dans d'autres pays. Cela contribuera à clarifier et à prévoir les conséquences de

l'allocation de ressources, l'impact de l'introduction de nouvelles technologies et informations, leur adaptation en vue d'une insertion rentable dans le contexte local, leur adoption potentielle de la part des bénéficiaires, et l'identification de nouveaux modèles d'organisation qui permettront à la population bénéficiaire d'atteindre les objectifs de développement du projet et de soutenir, à l'avenir, ses institutions.

Cette perspective d'analyse peut être appliquée dans de nombreux secteurs d'intervention, à différents champs thématiques et dans toutes les phases de planification, d'exécution et d'évaluation d'un projet. Elle a été insérée dans *l'AID Project Assistance Handbook*, en 1975, sous le nom d'«analyse d'efficacité sociale» (*social soundness analysis*), son rôle étant, à l'origine, d'établir la compatibilité du projet proposé et du contexte socio-culturel dans lequel vivent les bénéficiaires, le potentiel de diffusion des bénéfices du projet, le potentiel de répartition équitable des bénéfices et des coûts du projet entre la population.

L'analyse d'efficacité sociale a été introduite dans les procédures de l'USAID grâce aux amendements, connus comme *New Directions legislation*, apportés entre 1973 et 1975 au *Foreign Assistance Act* - la loi qui, aux Etats-Unis, règle l'aide publique au développement -, pour assurer

une orientation plus déterminée des activités de l'Agence en faveur des couches les plus défavorisées des populations assistées.

L'analyse d'efficacité sociale comprend les points suivants:

(i) contexte socio-culturel: description du contexte de l'aire de projet, en s'attachant tout particulièrement aux dynamiques sociales, économiques et politiques qui requièrent une intervention ou qui, du moins, auront une influence sur les activités prévues;

(ii) bénéficiaires: identification des principales caractéristiques socio-économiques des groupes qui bénéficieront, directement ou indirectement, du projet, ainsi que des groupes qui seront touchés négativement par ses effets;

(iii) participation: analyse de la façon dont le projet proposé favorisera la participation des bénéficiaires durant les phases de définition, de mise en oeuvre et d'évaluation du projet;

(iv) faisabilité socio-culturelle: identification des aspects de faisabilité socio-culturelle dont le projet devra tenir compte dans la phase d'exécution;

(v) impact: évaluation de la contribution du projet à une croissance équitable et durable, en s'attachant tout particulièrement aux différents impacts sur les sujets concernés, hommes, femmes, groupes locaux, etc.

On dispose de nombreuses études sur la façon dont l'analyse socio-anthropologique a été insérée, des années soixante-dix à aujourd'hui, dans les procédures d'instruction de l'USAID (HOBEN, 1980 et 1982; VONDAL; 1988). L'USAID est une structure qui présente les problèmes typiques des grandes organisations, à savoir la superposition des rôles de différents bureaux, l'opposition entre le centre (Washington) et la périphérie (missions à l'étranger), les conflits entre les responsabilités fonctionnelles de secteur (comme, par exemple, l'agriculture, la santé, la population) et celles des régions géographiques, les rapports entre le personnel administratif et le personnel technique (HOBEN, 1980:346).

Le processus décisionnel de l'Agence requiert la préparation de trois types de documents: les lignes politiques (*policy guidance*), qui définissent les objectifs de l'Agence et qui se fondent sur le Foreign Assistance Act; les programmes par pays (*country program analyses*), qui définissent les besoins d'aide au

développement des différents pays - qui doivent être cohérents avec la politique de coopération de l'USAID; et enfin, les documents de projet.

Chaque mission étrangère de l'USAID prépare un *Country Development Strategy Statement* qui établit une stratégie d'intervention quinquennale dans un pays donné, visant à adapter les lignes générales d'intervention de l'USAID aux besoins locaux de développement. Ce document n'établit pas une liste des projets à financer, mais il se contente d'évaluer si le budget prévu par Washington est adéquat aux besoins du pays.

La mission prépare ensuite un document d'«identification du projet» (*Project Identification Document*) pour chaque intervention qu'elle considère comme devant être réalisée. Ce document est alors envoyé à Washington pour être corrigé et approuvé. S'il est approuvé, il sera inséré dans une première proposition de budget annuel qui sera, à son tour, corrigé, et dont la version définitive sera soumise à l'approbation du Congrès.

Il faut compter un délai minimum de deux ans entre la préparation du *Statement* et l'approbation du projet. Dès que le document d'identification du projet est approuvé par Washington, la mission commence à travailler sur le «document du projet» (Project Paper). Ce texte est beaucoup plus approfondi, les objectifs, les moyens et

les résultats y sont très détaillés. On y définit un budget structuré selon les différents chapitres de dépenses, un plan d'exécution et les analyses de faisabilité économique, financière, environnementale et sociale. Quand ce document est enfin approuvé, l'USAID lance un appel d'offres, par le biais d'une *Request for Proposals*, et négocie un «accord de programme» (*Programme Agreement*) avec le pays bénéficiaire.

Enfin, durant l'exécution du projet, la mission de l'USAID doit, tous les ans, envoyer un *Project Evaluation Statement* ainsi qu'une évaluation approfondie au terme du projet. Il faut compter un délai de deux ans pour passer de la phase d'identification à la mise en oeuvre.

Dans l'optique de la *development anthropology*, l'expérience de l'USAID confirme l'importance d'appliquer l'analyse d'efficacité sociale dès la phase d'identification d'un projet. La façon dont les recommandations de l'analyse d'efficacité sociale, qui sont exprimées dans le document du projet, se traduisent en engagements de la part de l'organisme responsable de l'exécution, lors des négociations entamées avec la *Request for Proposals*, est, elle aussi, importante. Aussi faut-il aller au-delà de l'opinion commune, exprimée notamment par les organismes responsables de l'exécution, selon laquelle le document du projet ne serait qu'un acte

nécessaire à l'allocation des fonds, qui n'a aucune importance normative en ce qui concerne les contraintes contractuelles établies par l'Administration lors des négociations[22].

Une première évaluation de l'utilité de l'analyse d'efficacité sociale a été effectuée en 1981 (INGERSOLL et al., 1981) et ses recommandations ont été suivies lors de la formulation de nouvelles lignes directrices. Un autre observateur a souligné la nécessité d'inclure aussi l'analyse d'efficacité sociale dans la *Non-Project Assistance*, à savoir dans les programmes d'aide à la balance des paiements et dans les *Commodity Import Programs* (VONDAL, 1988). Une étude encore plus récente a démontré que le succès d'un projet - défini après examen des évaluations rétrospectives menées au terme des activités - était étroitement lié à la qualité de l'analyse anthropologique insérée dans la formulation, et ce tant en ce qui concerne les projets réalisés de 1975 à 1981 que les projets réalisés par la suite (GOW et al., 1989:41). Les anciennes lignes directrices ont été modifiées à la suite de cette proposition. Les

22 Ce point est souligné aussi par *l'Overseas Development Administration* (ODA) britannique en ce qui concerne la nécessité de sauvegarder des éléments de souplesse dans l'avant-projet d'une intervention de développement. Se référer, à ce propos, à la distinction entre *blueprint projects* et *process projects* que nous analyserons plus loin.

composantes clés des nouvelles lignes directrices devraient comprendre les points suivants:

(i) participants et bénéficiaires, aussi bien directs qu'indirects, en indiquant les rapports qui existent entre eux, et les groupes auxquels l'intervention risque de porter préjudice;

(ii) faisabilité socio-culturelle, en se référant tout particulièrement à l'environnement et aux ressources naturelles fondamentales, aux services et aux infrastructures actuellement présentes, à l'attitude de la population vis-à-vis des conditions de risque et d'incertitude propres au changement, aux problèmes qui pourraient se présenter en cours d'exécution, aux mécanismes à mettre en oeuvre pour assurer un accès équitable aux ressources;

(iii) institutions et organisations: identification des principales institutions participant aux processus décisionnels concernant le programme, en termes d'allocation de fonds, d'apports de ressources et de réalisation d'activités, d'analyse des dynamiques internes des institutions clés, d'évaluation du niveau de capacité institutionnelle de gestion des

ressources, de planification, d'organisation d'activités;

(iv) politique, processus décisionnels et liens nationaux, régionaux et locaux; analyse de la rationalité de l'intervention du point de vue des micro et macro-dynamiques politiques locales;

(v) indicateurs et impact: identification des impacts potentiels, directs et indirects, des interventions proposées; évaluation des différentes façons d'atténuer les effets négatifs; indication des indicateurs à utiliser pour effectuer un contrôle de l'impact; indication des modalités de collecte des informations concernant ce contrôle;

(vi) énoncés clés quant à la nature des problèmes et des solutions proposées; il s'agit d'un approfondissement de certains points du «cadre logique» (*Logical Framework*)[23] utilisé aussi bien

[23] Le «cadre logique» (logical framework), élaboré dans les années soixante par l'USAID comme modèle intégré de programmation et de contrôle de projets de développement, a été adopté, par la suite, avec de nombreuses variantes et adaptations, par les principales agences de coopération bilatérale et multilatérale. Il est l'instrument de planification le plus répandu dans la configuration développementiste. Il explicite les relations de cause à effet supposées par un planificateur pour atteindre un objectif à partir de la disponibilité et de l'utilisation de moyens et de ressources durant un laps de temps fixé, et il postule une série d'énoncés sur les conditions du contexte d'intervention que le projet ne peut pas contrôler directement. Le «cadre logique» assume, dans sa représentation la plus commune, la forme d'une matrice où les colonnes représentent, de gauche à droite, la logique d'intervention, les indicateurs de contrôle, les sources objectivement vérifiables et les énoncés (conditions et pré-conditions), tandis que sur les lignes, on trouve, de haut en bas, les objectifs généraux, les objectifs

dans la phase d'identification que dans le document du projet. L'approfondissement consiste à évaluer si les énoncés concernant le changement institutionnel sont plus ou moins justifiés et à faire une distinction entre les énoncés qui échappent au contrôle de l'USAID et ceux sur lesquels l'USAID peut influer.

Les thèmes qui font l'objet de l'analyse d'efficacité sociale devraient être insérés aussi bien dans le document d'identification du projet que dans le document du projet, et leur examen devrait consister non pas dans l'application d'un schéma rigide mais plutôt dans l'emploi d'une perspective analytique en mesure de fournir des informations à tout le projet.

L'évaluation d'efficacité sociale est donc la réponse de l'appareil bureaucratique de l'USAID aux critiques lancées contre les approches *top-down* des années soixante, que nous avons analysées dans le chapitre précédent. L'adoption d'une procédure comme l'analyse d'efficacité sociale présupposait qu'un modèle de développement «à partir du bas» se fonde nécessairement sur une plus profonde connaissance des mécanismes sociaux

spécifiques, les résultats espérés, et les activités. D'après le «cadre logique», la réalisation des activités et celle des énoncés correspondants devraient mener aux résultats espérés. L'obtention de ces derniers et celui des conditions qui y sont liées impliqueraient l'obtention des objectifs spécifiques qui, à leur tour, avec le concours des énoncés correspondants, contribueraient à l'obtention des objectifs généraux.

des contextes d'intervention et non pas, comme c'était le cas jusque-là, uniquement sur une analyse technique ou économique.

À partir des années soixante-dix, la position des anthropologues au sein de l'USAID changea radicalement. Ce changement était dû, d'une part, à la demande de consultation extérieure, - qui entraîna aussi bien une nouvelle orientation des sociétés de consultation, afin de satisfaire la demande, que la naissance et la consolidation de nouvelles institutions de recherche appliquée dans le domaine de la *development anthropology*[24], et, d'autre part, aux offres d'emploi à long terme que l'USAID proposait aux anthropologues, tant au siège central que dans les bureaux périphériques (HOBEN, 1980).

Actuellement, la contraction des ressources destinées à l'aide publique au développement, à laquelle on assiste aux Etats-Unis depuis le début des années quatre-vingt-dix, réduit sensiblement les financements en faveur de la recherche appliquée, qui avaient caractérisé les années quatre-vingt. Ce ne sont pas seulement les fonds en

[24] Il suffit de penser, par exemple, à *l'Institute for Development Anthropology*, une institution de recherches liée de façon informelle à la State University de New York à Binghamton. En collaboration avec la Clark University, cette institution a effectué aussi bien des recherches indépendantes que des consultations, notamment dans le domaine du développement rural, pour le compte de l'USAID et de la Banque Mondiale (SCUDDER, 1988; COLAJANNI, 1994a:123-163; CARENZA, 1996).

faveur de l'analyse sociale qui sont touchés par ce processus, mais toute l'action de l'USAID. Au cours de ces dernières années, la rationalisation de l'intervention publique gouvernementale en matière de développement s'est accompagnée d'une haute considération pour les thèmes du soutien aux processus de démocratisation et du rôle de la société civile dans le développement participatif. On en a une preuve avec la *New Partnership Initiative*, une politique d'intervention qui «will focus significant resources on strengthening civil society and helping restructure the relationships between the state and civil societies» (USAID, 1995). Cependant, cette nouvelle orientation ne devrait pas entraîner de changements sensibles dans l'action institutionnelle de l'USAID, celle-ci étant liée à des rhétoriques participatives qui, périodquement, - comme l'a souligné CHAUVEAU (1994) -, affleurent dans les formes de populisme bureaucratique auquel nous avons déjà fait allusion.

Nombre des observations, que nous avons développées dans le troisième chapitre, sur la nature, les finalités et les problèmes de la *development anthropology* s'appliquent au travail des anthropologues qui ont travaillé au sein de l'USAID ou qui ont fourni des services de consultation à cette Agence. Le cas de l'USAID est un exemple

intéressant du rapport de consultation qui lie un chercheur ou une institution de recherches à une agence de coopération. Il conviendrait de l'étudier plus à fond pour comprendre jusqu'à quel point les représentations et les pratiques de l'institution mandante influence non seulement la présentation des résultats d'un travail de recherche, mais aussi ses objectifs, ses méthodes, ses conclusions.

La professionnalisation du développement social au sein de l'ODA

La *Overseas Development Administration* (ODA) a été constituée en 1964 et dépend fonctionnellement du *Foreign and Commonwealth Office*. Depuis son institution et jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'ODA a adopté une approche technocratique en ce qui concerne sa coopération, considérant le développement social comme un secteur à part qui comprenait les projets concernant des thèmes comme l'assistance sociale, le développement de communautés, les politiques en faveur des jeunes. Les hauts-fonctionnaires chargés d'aborder ces thématiques étaient les *Social Development Advisers* (SDA) dont la tâche était de s'occuper des projets sociaux et non d'analyser les dimensions sociales de chaque intervention financée par l'ODA.

À partir des années quatre-vingt, la coopération gouvernementale britannique s'est penchée plus attentivement sur le thème de l'importance sociale des interventions de développement. Et le développement social n'a plus intéressé uniquement un secteur, mais il s'est étendu à toutes les politiques, à tous les programmes et à tous les projets de coopération. Avec cette nouvelle approche, la tâche des *Social Development Advisers* a été de comprendre et d'interpréter les processus sociaux en fonction des activités de développement. Ils essaient de faire en sorte que les projets soient compatibles avec les dynamiques des sociétés dans lesquelles ils sont réalisés, que les intérêts des groupes les plus défavorisés ne soient pas ignorés, que d'éventuels avantages suscités par les interventions ne soient pas sous-estimés et que l'amélioration des conditions de quelques-uns ne soit pas obtenue au détriment de beaucoup d'autres (ODA, 1991:2).

Au début des années quatre-vingt, l'ODA était structurée en deux divisions, différents départements régionaux et, enfin, en *Desk Offices* qui s'occupaient de un ou plusieurs pays. L'administration du programme bilatéral revenait aux *Desk Offices*, qui jouaient un rôle primordial dans le processus décisionnel en matière d'initiatives de développement, étant responsables du

choix des consultations nécessaires pour compléter la phase d'instruction d'un projet. Ils faisaient appel à quatre-vingt-dix consultants techniques environ, répartis principalement en quatre spécialisations: ingénierie, éducation, ressources naturelles et santé/population (CONLIN, 1985). A partir de la moitié des années soixante-dix, l'ODA a engagé un *Social Development Adviser* au siège central et deux dans les bureaux régionaux. Et quand le thème du développement social est devenu prioritaire au sein de l'ODA, le rôle et les fonctions des *Social Development Advisers* se sont renforcés du point de vue institutionnel. En 1991, les *Social Development Advisers* étaient au nombre de cinq et tous avaient une formation socio-anthropologique et une expérience de recherche sur le terrain. Deux autres *Social Development Advisers* travaillaient dans les bureaux régionaux de Bangkok et de la Barbade. En 1996, on comptait 25 *Social* Development Advisers, le rapport avec les économistes employés par l'ODA étant de l'ordre de 1 à 2. Ces experts dépendaient d'une division autonome même si, opérationnellement, ils étaient insérés dans les départements régionaux.

L'ODA établit une distinction entre le développement social et l'analyse sociale. Le premier est considéré comme «the attainment of sustainable improvement in

economic growth and the quality of life that increase the range of choices open to all, achevied by people's own efforts in the private sector or through voluntary activity, supported by governments» (ODA, 1995:2). La promotion du développement social «is about helping people to take greater control over their lives and to improve their well-being - as they define it» (EYBEN, 1996:2). La contribution de l'analyse sociale, au contraire, consiste à faire en sorte que les gens, «their capacities, values and needs, are put at the centre of the developmental process» (ODA, 1995:2). L'analyse sociale est donc un instrument utile et essentiel pour «to make aid programmes and projects efficient, effective and sustainable, including those which do not have central social development objectives. It helps ground projects in reality» (EYBEN, 1996:2). Les bénéfices dérivant de l'emploi de l'analyse sociale soulignés par l'ODA comprennent la réduction des risques d'impacts sociaux négatifs d'une initiative, le renforcement de la capacité de déceler si et comment un projet peut contribuer à résoudre un problème de développement, le renforcement de la capacité d'identifier des objectifs réalistes, une plus grande efficacité en ce qui concerne l'identification d'activités appropriées aux objectifs d'un projet et, en particulier, pour ce qui est de

l'obtention d'objectifs spécifiques d'équité, le renforcement de la capacité de résoudre les problèmes de gestion rencontrés durant l'exécution d'une intervention et, enfin, le renforcement de la durabilité du projet de développement dans son ensemble.

Dans cette optique, les *Social Development Advisers* ont un rôle de médiateur entre la réalité sociale d'intervention - notamment celle des groupes les plus défavorisés - et les planificateurs du développement, et ce afin d'entretenir un dialogue entre les différents interlocuteurs qui participent à une activité de coopération menant à un développement durable.

Les *Social Development Advisers* ont une double fonction: formuler et contrôler des projets de développement qui se fixent des objectifs spécifiques liés à la lutte contre la pauvreté, aux problèmes de *gender*, à l'insertion et à la sécurité sociale, en appliquant des méthodologies d'analyse sociale qui favorisent la participation de la population bénéficiaire à la planification d'un projet et la consultation de tous les sujets concernés (*stakeholder analysis*); et assurer une analyse sociale «transversale» des problèmes de développement que l'ODA se propose d'aborder, leur rôle étant, dans ce cas, semblable à celui des économistes.

En partant de la conviction que «the social analyst's task is to ensure that development projects contribute to processes in society which will maximise welfare», l'ODA applique, dans l'analyse des aspects sociaux d'un problème de développement, une matrice analytique à l'examen de quatre principaux processus dichotomiques: l'amélioration ou l'aggravation des conditions de vie; l'accès ou l'exclusion des ressources; l'expansion ou la diminution de la connaissance; la participation ou l'aliénation de la jouissance de droits (ODA, 1995:35).

En tant que membres de groupes interdisciplinaires, les *Social Development Advisers* participent aux révisions sectorielles de la coopération dans un pays donné, à l'identification et à la formulation d'un projet, et aux principales révisions à moyen terme de projets prioritaires. D'autres activités de formulation et de suivi sont confiées à des consultants extérieurs spécialisés dans le domaine du développement social. Il existe, par ailleurs, une convention avec deux institutions académiques - le Centre d'Etudes sur le Développement de Swansea et le Département d'Anthropologie Sociale d'Edimbourg - qui fournissent un support analytique ultérieur en matière de développement social (ODA, 1991:3).

Le «cadre logique de projet» (*Logical Project Framework*) est utilisé pour la préparation de tous les documents de l'ODA et il est considéré comme un instrument très utile pour identifier, dans une phase très avancée de l'intervention, les aspects sociaux ayant une importance en ce qui concerne le succès de l'initiative. En effet, l'application du cadre logique oblige à «repenser» le problème du développement en fonction de ses implications gestionnaires, institutionnelles et de contenu, et à l'adapter au contexte social d'intervention.

En outre, les *Social Development Advisers* ont contribué à la reconnaissance, de la part de l'ODA, de la différence existant entre les *blueprint*[25] et les *process projects*. Les premiers sont des interventions «traditionnelles», structurées sur le modèle des projets d'ingénierie, qui définissent, de façon très détaillée, toutes les activités prévues pour atteindre les objectifs fixés, et qui proposent toujours les mêmes solutions techniques sans considérer la variabilité du contexte socio-culturel. Les *process projects* sont des projets plus souples, axés avant tout sur la population bénéficiaire, et qui, une fois les objectifs définis, négocient les modalités de leur obtention durant la mise en oeuvre du

[25] En anglais, le terme *blueprint* peut indiquer aussi bien le calque d'un projet qu'au sens figuré, le projet lui-même.

projet et modulent les activités sur le changement des attitudes et des besoins des bénéficiaires[26]. Grâce à la contribution des *Social Development Advisers*, l'ODA a reconnu que de nombreuses interventions peuvent et doivent exiger un élément procédural même si le projet est, dans son ensemble, du type traditionnel.

Différentes raisons expliqueraient le processus d'institutionnalisation du thème du développement social au sein de l'ODA. Tout d'abord, la transition – à laquelle on assiste actuellement dans l'APD britannique – du financement de grandes oeuvres d'infrastructure au soutien institutionnel aurait mis en évidence la nécessité de prendre davantage en considération le contexte social complexe et dynamique dans lequel s'insère l'action de coopération. Par ailleurs, les responsables gestionnaires des projets, qui ont essentiellement une formation économique, ont «découvert» l'utilité des *Social Development Advisers* pour renforcer l'efficacité des interventions de coopération. Aussi ont-ils fait appel à ce personnel dans près des deux tiers de

[26] «A distinction is often made between *blueprint* and *process* approaches to project design. The blueprint approach involves reasonably fixed objectives and predetermined outputs with well structured implementation procedures. The process approach allows for flexibility in project design; although wider objectives must be defined from the outset, project inputs and outputs – and even the immediate objectives – are not set in stone but can develop as the project proceeds and lessons are learnt from past experience. It is an approach most suitable for projects which are able to react to developments during implementation» (ODA, 1995:104).

toutes les activités de formulation et de suivi des projets. Par conséquent, «the creation of one social development post led to another» car «once there was somebody with the time and mandate to look at our portfolio in a particular region, dozens of social issues all at once became glaringly apparent to the programme managers» (EYBEN, 1996:5). Enfin, la contribution des *Social Development Advisers* «has been gradually moving upstream in the project cycle» (EYBEN, 1996:5). Les *Social Development Advisers* ont tout d'abord participé à l'évaluation de projets menés à terme. Par la suite, des consultants ont aussi fourni des indications en cours d'exécution des projets qui, notamment, se heurtaient à des difficultés «d'ordre social». La critique de la logique d'intervention adoptée a mené à l'insertion de *Social Development Advisers* dans la préparation-même de propositions d'intervention, où leur avis peut même influer sur la définition des cadres stratégiques d'action par région et par thème d'intervention, et ce tant dans le domaine de la coopération bilatérale que dans celui de la coopération multilatérale.

L'expérience de l'ODA prouve qu'une agence de coopération, à laquelle on présente des éléments de réforme de son action, adaptés au langage et au système

de valeurs organisationnelles prédominantes[27], est disposée à adopter certaines mesures d'ajustement qui peuvent avoir une incidence non seulement sur les représentations mais aussi sur les pratiques de l'institution. Cette disponibilité s'avère peut-être encore plus grande dans un moment de crise institutionnelle comme, par exemple, la restructuration du mandat, des objectifs et des moyens d'un appareil bureaucratique. Toutefois, ce ne sont pas les finalités de l'action institutionnelle qu'elle met en discussion, mais plutôt les modalités d'obtention des objectifs fixés et, par là-même, les instruments exploratoires nécessaires pour mettre en oeuvre une stratégie d'intervention qui soit cohérente avec ces finalités.

La coopération gouvernementale italienne

Nous avons vu jusqu'ici que, dans la perspective de la *development anthropology*, l'analyse anthropologique représente une dimension analytique importante du processus d'identification, d'évaluation préalable, de suivi et d'évaluation ex post d'une initiative de coopération. Elle tient compte des variables socio-

[27] L'ODA a élaboré des textes d'introduction aux problématiques du développement social et de l'analyse sociale, qui s'adressent soit aux administrateurs de projets n'ayant aucune formation en la matière (ODA, 1993), soit aux personnes qui ont une préparation anthropologique générale et qui veulent travailler dans le domaine du développement (ODA, 1995).

économiques ayant une incidence sur la réalisation d'un projet (comme, par exemple, l'ethnie, le *gender*, le revenu, l'âge, l'emploi, le système de stratification sociale de la population) et consent de formuler des programmes, des projets et des interventions qui prennent en considération la structure sociale et l'organisation de la production dans les sociétés où la coopération intervient pour atteindre un objectif de développement défini dans une perspective sociale[28].

L'analyse sociale est depuis longtemps utilisée, parallèlement à d'autres dimensions analytiques (économique, financière, technologique, institutionnelle), par les principaux donateurs qui sont tout à fait convaincus qu'elle est en mesure de contribuer à l'obtention effective des objectifs de développement fixés, à la participation et à l'accès de la population aux bénéfices fournis par les projets, et de favoriser la durabilité de ces derniers.

Dans le cas de l'Italie, le processus d'institutionnalisation des dimensions sociales du développement est différent de celui que nous avons

[28] Le développement social peut être défini en termes descriptifs ou en termes normatifs. Dans le premier cas, «social development simply refers to the condition of people - their level of education, quality of life, and the quality and sustainability of their relationships and institutions. It does not presuppose what ought to be, it simply describes what is». Dans le deuxième cas, le développement social «also connotates social goals and objectives which are ends in themselves» (WORLD BANK, 1996b:2-3).

observé dans d'autres pays. Trois lois sur la coopération[29] ont été promulguées au cours de ces quinze dernières années. Sur la base de la législation actuelle, la responsabilité de la coopération gouvernementale est confiée au Ministère des Affaires Etrangères, au sein duquel est instituée une Direction Générale pour la Coopération au Développement (DGCS) qui a pour mission d'administrer les fonds de coopération, en identifiant, préparant et en effectuant un suivi de projets d'intervention. Les orientations de la coopération gouvernementale sont établies par un Comité Interministériel pour la Programmation Economique (CIPE). Les activités de négociation concernant les programmes par pays et les différentes initiatives sont confiées à des bureaux territoriaux de la DGCS, qui opèrent de concert avec les Ambassades italiennes auprès des différents PED. Les propositions de financement, préparées par la DGCS avec l'aide d'une Unité Technique Centrale, sont soumises à l'approbation du Comité de Direction, un organe interministériel délibérant, ou bien directement à celle du Ministère des Affaires Etrangères.

[29] Il s'agit de la loi n. 38 de 1979, qui fut la première à réglementer, de façon organique, l'aide publique au développement en Italie; de la loi n. 73 de 1985, qui constitua le Fonds d'Aides Italien (FAI); et de la loi n. 49 de 1987, encore en vigueur aujourd'hui, sur la nouvelle discipline de la coopération en faveur des pays en développement.

Amorcée dans les années soixante-dix, la coopération gouvernementale italienne n'a cessé d'accroître le volume de ses financements au cours de la décennie suivante, mais depuis 1990, elle connaît une phase de rationalisation et de réduction des dépenses. La période couvrant la croissance exponentielle des investissements a été caractérisée par une «coopération technique». Cette orientation, qui avait été donnée au début à l'aide publique italienne au développement, privilégiait la mise en oeuvre de grandes interventions d'infrastructure et reléguait la considération des aspects sociaux à des interventions ciblées et circonscrites à des secteurs considérés comme ayant un plus grand impact social. En outre, pendant des années, les aspects sociaux ont été considérés comme un domaine spécifique des organisations non gouvernementales et de volontariat international, auxquelles le gouvernement accorde des contributions financières pour la mise en oeuvre de projets[30].

[30] L'idée que les aspects sociaux du développement «relevaient» des ONG, dont l'approche est plus souple et donc plus participative que celle des autres sujets concernés par les activités de développement, a aussi été soutenue par ces organismes. Il suffit de penser, par exemple, à la proposition avancée par le Comité Consultatif pour la Coopération au Développement, un organe qui réunissait des représentants de la société civile italienne, qui affirmait, dans un document du 26 juin 1990: «Pour accroître les possibilités réelles de participation des populations locales à l'initiative, on peut envisager une structure plus souple des organismes d'exécution, en associant, par exemple, une entreprise et une ou plusieurs Ong pour l'exécution, respectivement, de la composante physico-infrastructurelle et de la composante sociale de l'initiative. Il faut favoriser une telle association sur le plan paritaire et le document du projet doit être explicite à ce propos» (ICEPS, 1991:375

Jusqu'au début des années quatre-vingt, la coopération gouvernementale abordait, de façon marginale, certains aspects sociaux dans des initiatives sectorielles, concernant surtout les domaines agricole, sanitaire et de la formation. Par la suite, non seulement le monde des ONG mais aussi d'autres mouvements de la société civile, comme le mouvement féministe et le mouvement des écologistes, firent pression pour que les aspects sociaux du développement soient davantage pris en considération, réussissant à modifier, si ce n'est les pratiques de coopération, au moins les représentations du développement de la coopération italienne.

La normative en vigueur en matière de coopération renvoie à la nécessité de prendre en considération les dimensions sociales dans les interventions de développement. Dans le premier article de la loi n. 49/87, par exemple, on affirme que la coopération au développement vise «à la satisfaction des besoins fondamentaux et, en premier lieu, à la sauvegarde de la vie humaine, à l'autosuffisance alimentaire, à la valorisation des ressources humaines, à la protection du patrimoine environnemental, à la mise en oeuvre et au renforcement des processus de développement endogène, et à la croissance économique, sociale, culturelle des pays en développement. La coopération au développement doit aussi

être finalisée à l'amélioration de la condition de la femme et de l'enfant et au soutien de la promotion de la femme[31]. Ces déclarations démontrent clairement la connexion entre les préoccupations «sociales» du législateur et la pression exercée par les mouvements sociaux cités plus haut.

D'autres organes consultatifs prévus par la loi 49/87, comme le Comité Consultatif pour la Coopération au Développement, se sont prononcés sur la question des dimensions sociales du développement. Dans un document du 25 novembre 1988 sur les directives concernant la mise en oeuvre des orientations de programme de la coopération, fixées pour cette année-là, le Comité Consultatif affirma que «dans les projets bilatéraux qui seront financés à titre de dons et/ou par le biais de crédits, l'on devra effectuer une évaluation attentive de l'impact que ceux-ci pourront avoir sur l'environnement naturel et sur la communauté locale qui devra y participer de façon adéquate». Un autre document sur la «Programmation italienne des interventions de coopération dans un pays donné (programme par pays) (ICEPS, 1991:359-368), rédigé le 7 juin 1989 par le II Groupe de travail du Comité consultatif, affirme que, lorsqu'on établit les critères et les procédures de programmation, «la connaissance de

[31] Article 1, alinéa 2, de la loi n. 49 du 26 février 1987.

la réalité socio-économique et l'évaluation des capacités technico-administratives locales constituent la prémisse pour estimer la faisabilité des demandes de coopération et formuler des contre-propositions». Le document précise, d'autre part, qu'«il convient d'évaluer la capacité locale de gestion et de maintenance des initiatives réalisées dès la phase de définition des projets».

Le document du 26 juin 1990, rédigé par le III Groupe de travail du Comité Consultatif et intitulé «Impact des programmes de coopération sur la réalité sociale et économique et sur les processus de développement démocratique des pays partenaires» (ICEPS, 1991:369-375), souligne, quant à lui, la nécessité de munir les structures de la coopération gouvernementale italienne d'un système d'évaluation *ex ante*, *in itinere* et *ex post*, de l'impact des initiatives. Ce document exhorte à effectuer, dès la phase de préparation de l'initiative, toutes les enquêtes exploratoires sur la réalité locale, susceptibles d'éviter d'éventuelles erreurs de projet qui, autrement, devraient être corrigées en cours de réalisation, au prix de difficultés et de coûts financiers beaucoup plus grands. On y affirme aussi la nécessité de mettre en évidence, lors de la formulation d'une initiative, les différents aspects de la

participation active des institutions/organisations/populations locales et de la viabilité de l'initiative en termes de capacité de gestion et de maintenance.

Après avoir analysé le problème de la flexibilité du projet, qui s'avère nécessaire pour favoriser une réelle participation active des populations, le document souligne le fait que les initiatives devraient respecter l'environnement et les racines culturelles traditionnelles des populations bénéficiaires. Aussi conclut-il que «si les initiatives entraient en conflit, non seulement avec les capacités techniques mais aussi avec l'écosystème et les valeurs culturelles locales, elles risqueraient de compromettre l'adhésion à l'initiative et la participation et, par là-même, sa viabilité».

Toutes ces recommandations n'ont pas trouvé une véritable application car, contrairement aux cas analysés plus haut, en ce qui concerne la coopération italienne, le système de gestion du cycle de projet n'a été formalisé que récemment[32], laissant libre cours au choix arbitraire de méthodologies non homogènes de formulation et de suivi d'une intervention de développement. Comme nous l'avons

[32] L'adoption formelle, de la part du Comité de Direction pour la Coopération au Développement, du Cycle de projet, date du mois de juillet 1995. Mais la DGCS n'a pas encore formalisé les procédures nécessaires pour fixer et rendre opérationnels les principes du Cycle de projet.

déjà dit, dans le monde de la coopération, le terme «cycle de projet» signifie l'ensemble de toutes les phases d'un projet, à savoir dès sa conception jusqu'à l'évaluation ex-post. Le concept de projet est donc considéré ici dans sa plus ample acception, qui englobe toute opération financée avec l'APD, à partir des simples projets concernant des aires bien circonscrites, en passant par les programmes sectoriels à l'échelle nationale, par les études et les recherches, jusqu'à l'aide-programme. Les caractéristiques du cycle de projet sont les mêmes dans toutes les principales organisations et agences gouvernementales et intergouvernementales de coopération.

Le système de gestion du cycle de projet de l'Union Européenne, qui a même mis au point un manuel concernant l'application de «l'approche intégrée» à la gestion du cycle, est un exemple intéressant dans le cadre de la situation internationale. Le modèle de l'Union Européenne identifie six phases du cycle: la programmation indicative (où l'on défini, pour la première fois, l'idée d'un projet); l'identification (qui correspond à la pré-faisabilité); l'instruction (faisabilité); le financement; la mise en oeuvre (qui implique le suivi); et l'évaluation (en cours d'exécution, au terme du projet et ex post). La notion de cycle de projet implique, avant

tout, la définition des acteurs concernés, des différentes activités prévues dans chaque phase, des délais d'exécution de ces activités et des échéances décisionnelles qui sanctionnent le passage d'une phase à l'autre. Un autre élément essentiel du concept de cycle est l'existence de circuits de rétroaction qui permettent d'apporter d'éventuelles corrections, si celles-ci s'avéraient nécessaires durant les différentes phases du projet.

La DGCS a effectué une analyse du cycle de projet au sein de la coopération italienne, à partir des méthodes appliquées par les autres agences de coopération[33]. Le schéma de la Figure 1 définit un système qui pourrait être appliqué à la gestion des initiatives de coopération et qui se fonde sur une adaptation du modèle de l'Union Européenne. Pour comprendre la raison de cette proposition, il convient de se pencher sur la situation actuelle, résumée dans le Tableau 1, et de comparer le schéma prédominant et la situation au sein de la DGCS.

[33] Cette tâche a été confiée à un groupe de travail, le PROVAL, qui a analysé les procédures d'évaluation utilisées par d'autres organismes de coopération, dans le but de proposer une rationalisation de celles adoptées par la coopération italienne. Le Rapport du PROVAL a été approuvé par le Comité de Direction pour la Coopération au Développement, et le bulletin DIPCO a publié une synthèse de ce Rapport, dans son numéro 3 (XI) du 19 janvier 1994. Le Tableau est tiré de cette synthèse.

Tableau 1: Cycle du projet. Phases, acteurs, activités, instants décisionnels

PHASE	SCHEMA PREDOMINANT (COMMISSION UE ET AUTRES ORGANISMES)	SITUATION DE LA DGCS (1995)
1. *Programmation indicative:*	*Résultat d'un dialogue entre les différentes parties. Elle définit le cadre macro-économique et sectoriel de la coopération et identifie les secteurs prioritaires. Elle peut indiquer un certain nombre d'idées de projet*	
But de la phase	Tracer et définir le cadre d'intervention	Allocation de ressources financières
Acteurs responsables	Organisme de coopération/Bénéficiaire	DGCS (ou Sous-Secrétaire ou Ministre)/Bénéficiaire
Autres acteurs concernés	Autres donateurs/Organismes opérationnels locaux	Organismes opérationnels locaux/Organismes italiens chargés de l'exécution
Principale activité	Elaboration d'un Programme par Pays	Sélection des idées de projet
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Organisme de coopération	DGCS
Instant décisionnel	Signature d'un protocole d'accord de programme entre l'Organisme de coopération et le Bénéficiaire	Signature d'un protocole de Commission Mixte entre la DGCS (ou Sous-Secrétaire ou Ministre)et Bénéficiaire
2. *Identification*	*Première élaboration d'idées de projets en termes d'objectifs, de résultats ou d'activités définie sur la base d'études de pré-faisabilité*	
But de la phase	Déterminer s'il convient de procéder à la phase successive Définir la nécessité d'avant-projets	N'est pas effectuée
Acteurs responsables	Bénéficiaire/Organisme de coopération	
Autres acteurs concernés	Organismes opérationnels locaux/Bénéficiaire/Consultants	
Principale activité	Mission d'identification/étude de pré-faisabilité	
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Organisme de coopération/Consultants	
Instant décisionnel	Décision d'effectuer et de financer des avant-projets ou d'abandonner le projet	
3. *Instruction*	*Détermination de tous les aspects détaillés d'un projet sur la base d'une étude de faisabilité*	
But de la phase	Déterminer s'il convient de procéder à l'instruction Définir le projet sous tous ses aspects	N'est pas effectuée en tant que telle
Acteurs responsables	Bénéficiaire/Organisme de coopération	L'expert
Autres acteurs concernés	Groupe destinataire/Organismes opérationnels locaux/Consultants	Organismes italiens chargés de l'exécution/Organismes opérationnels locaux
Principale activité	Elaboration d'une étude de faisabilité (comprenant l'avant-projet)	Essentiellement acquisition-examen de documents élaborés par les Organismes chargés de l'exécution/Organismes opérationnels locaux
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Consultants	L'expert
Instant décisionnel	Décision interne à l'Organisme de coopération de procéder à l'instruction	On ne prévoit aucun instant décisionnel qui sanctionne la conclusion de la préparation

Tableau 1: Cycle du projet. Phases, acteurs, activités, instants décisionnels (suite)

PHASE	SCHEMA PREDOMINANT (COMMISSION UE ET AUTRES ORGANISMES)	SITUATION DE LA DGCS (1995)
4. *Financement*	*Examen critique de la part de l'Organisme de coopération de tous les aspects d'un projet et décision conclusive concernant le financement*	
But de la phase	Décider s'il convient de financer le projet Définir les engagements entre l'Organisme de coopération et le Bénéficiaire	Décider s'il convient de financer le projet Définir les engagements entre la DGCS et le Bénéficiaire
Acteurs responsables	Organisme de coopération	DGCS
Autres acteurs concernés	Bénéficiaire/Organismes opérationnels locaux	Bénéficiaire/Organismes opérationnels locaux/Consultants
Principale activité	Elaboration d'une proposition de financement	Elaboration d'une proposition de financement
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Organisme de coopération	DGCS
Instant décisionnel	Décision d'un financement Signature d'un protocole de financement	Décision d'un financement/Signature d'une Convention financière ou d'un protocole concernant les engagements du Bénéficiaire
5. *Mise en œuvre:*	*L'utilisation des ressources pour la mise en œuvre des moyens matériels et non matériels nécessaires à l'obtention des objectifs spécifiques du projet*	
But de la phase	Mise en œuvre des moyens matériels et non matériels nécessaires	Mise en œuvre des moyens matériels et non matériels nécessaires
Acteurs responsables	Bénéficiaire/Organisme opérationnel local	DGCS/Bénéficiaire/Organismes opérationnels locaux
Autres acteurs concernés	Organismes chargés de l'exécution/Organisme de coopération	Organismes chargés de l'exécution
Principale activité	Projet exécutif, fourniture, construction, assistance technique, supervision, suivi	Projet exécutif, fourniture, construction, assistance technique
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Organismes chargés de l'exécution	Organismes chargés de l'exécution
Instant décisionnel	Approbation du rapport final lors de la conclusion du projet	Approbation du rapport à la fin du contrat
6. *Evaluation*	*Analyse des résultats et de l'impact du projet et définition de recommandations pour la rétroaction*	
But de la phase	Rétroaction sur d'autres projets Réorientation du projet	N'est pas effectuée
Acteurs responsables	Organisme de coopération	
Autres acteurs concernés	Organismes opérationnels locaux/Bénéficiaire/Consultants	
Principale activité	Analyse des résultats et de l'impact du projet	
Organismes chargés de l'exécution de la principale activité	Organisme de coopération/Consultants	
Instant décisionnel	Approbation des recommandations pour la rétroaction	

Source: Dipco n°3(XI) du 19 janvier 1994.

Les principales différences entre le modèle qui prédomine au sein de la communauté internationale et celui qu'adopte la coopération italienne résident dans les points suivants:

(i) programmation indicative: le but de la phase devrait être la définition d'un cadre d'intervention qui permet la préparation d'un programme par pays, tandis qu'en Italie il consiste surtout dans l'allocation de ressources financières, qui implique une sélection d'idées de projet;

(ii) identification (pré-faisabilité): il s'agit d'une phase d'étude particulièrement importante en vue de décider s'il faut poursuivre l'approfondissement des études préparatoires ou ne pas financer le projet; actuellement, la DGCS n'effectue pas cette phase;

(iii) instruction (faisebilité): elle correspond à ce qu'on appelle la formulation du projet, qui n'est pas effectuée, en Italie, en tant que telle; il faut souligner qu'à l'étranger, on prévoit une participation des institutions bénéficiaires (ou contreparties) dans l'exécution des activités de préparation, tandis qu'en Italie, ces dernières sont uniquement du ressort de l'expert technique

à qui a été confiée la phase d'instruction; on ne prévoit aucune consultation des groupes cibles; ne pouvant recourir, à quelques exceptions près, à des consultants externes, le travail de l'expert est tel qu'il ne peut fournir qu'une préparation approximative; en outre, il n'existe pas de moment précis où l'on décide de conclure cette phase pour passer à la phase successive;

(iv) financement: la rédaction de la proposition de financement et des instruments administratifs qui y sont liés (contrats ou conventions) constitue l'une des principales activités de la DGCS;

(v) mise en oeuvre: si, d'ordinaire, l'attention est surtout fixée sur la mise en oeuvre du projet, la coopération italienne s'intéresse principalement à l'exécution du contrat ou de la convention qui engage l'organisme ou les organismes chargés de l'exécution envers l'administration;

(vi) évaluation: longtemps sous-estimée, cette phase revêt actuellement une importance accrue au niveau international; en Italie, mis à part quelques expériences faites dans le monde des organisations non gouvernementales et certaines études réalisées récemment par la Société Italienne de Suivi, la DGCS n'a pas encore

effectué d'activités d'évaluation proprement dites.

La comparaison entre le cycle de projet au sein la coopération italienne et le modèle de l'Union Européenne montre clairement que la présence d'un cycle de projet formalisé n'est pas une condition indispensable pour l'intégration de l'analyse anthropologique dans les procédures d'évaluation d'initiatives de coopération. Elle peut même avoir, au contraire, un effet négatif si sa structure trop rigide rend le système tout entier statique et réfractaire aux critiques - qu'implique l'emploi de l'analyse anthropologique - quant aux solutions préconstituées.

Notre intention ici est, tout d'abord, de reconnaître que même dans le cas de la coopération italienne, il y a eu un cycle de projet, même si celui-ci n'a pas été institutionnalisé et qu'il se fondait sur des règles qui n'ont jamais été fixées par écrit. D'autre part, à la lumière du processus de formalisation de ce cycle, actuellement engagé, il convient de se demander quelles caractéristiques devrait avoir ce cycle pour demeurer «ouvert» et souple, afin que l'analyse anthropologique puisse contribuer au mieux au succès des initiatives de coopération au développement, par le biais d'une stratégie de développement durable qui voit la

participation des bénéficiaires dans toutes les phases de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des initiatives.

Il est évident que nous n'avons là que quelques segments d'un processus de gestion de projets qui n'a pas le caractère d'un cycle. L'absence d'une phase d'identification et le libre choix laissé à la structure quant à la gestion de la phase d'instruction, constituent des limites objectives qui doivent être corrigées le plus tôt possible. De la même façon, un ultérieur retard dans l'amorce d'une activité systématique d'évaluation empêche les programmes de disposer d'un mécanisme de rétroaction qui permettrait aux différentes interventions et à la structure qui les gère de tirer profit de leur propre expérience et d'expériences analogues. Dans tous ces cas, le rôle que pourrait jouer l'analyse anthropologique apparaît comme essentiel. Toutefois, la qualité de la recherche effectuée à ce sujet représente un aspect fondamental en ce qui concerne l'intégration de l'analyse anthropologique dans le cycle de projet.

Durant la phase de mise en oeuvre, on engage, de plus en plus fréquemment, un personnel ayant une formation anthropologique, au sein de *team* multidisciplinaires travaillant à l'étranger, dont le travail consiste de façon spécifique à identifier de micro-interventions, par

le biais de techniques de consultation des bénéficiaires, à effectuer des recherches sur le terrain concernant les aspects spécifiques de la mise en oeuvre de projets, à mener des activités d'évaluation en cours de mise en oeuvre et d'évaluation de l'impact. L'élément le plus significatif à ce sujet réside dans le fait que la structure accepte désormais de recourir à un personnel ayant une formation anthropologique et reconnu comme tel. En d'autres termes, l'identité de l'anthropologue au sein des programmes de coopération est aujourd'hui reconnue, alors que par le passé, on recourait volontiers à des formules ambiguës, telles qu'expert en ressources humaines, expert en animation ou, de façon encore plus vague, «socio-économiste».

Situer le principal moment décisionnel, à savoir la décision de continuer ou non la réalisation d'un projet, constitue un autre aspect très important. Si une structure de cooopération décidait l'exécution d'un projet dès la phase de la programmation indicative, elle n'envisagerait aucune analyse - et pas seulement l'analyse anthropologique - des problèmes qui affligent un contexte particulier pour trouver d'autres solutions, mais elle viserait plutôt à justifier une solution envisagée avant même d'intervenir. D'autre part, la définition d'un cycle de projet est importante pour

établir des règles sûres concernant la qualité, la quantité, le type d'informations nécessaires pour pouvoir prendre les décisions quant à la transition d'une phase à l'autre.

De l'analyse du cycle de projet que nous avons effectuée jusqu'ici, il résulte une multiplicité de niveaux et, par là-même, différents moments décisionnels, qui concourent à la poursuite des différentes phases d'un projet. Pour chacun des différents niveaux, on devrait disposer d'un volume d'informations et d'analyses qui ne concernent pas seulement les aspects sociaux et culturels des populations qui vivent dans les aires d'intervention, mais qui comprennent aussi (et surtout, peut-être) l'analyse sur la façon dont les différents acteurs qui participent au processus réagissent face aux sollicitations auxquelles ils sont, tour à tour, soumis dès la phase de la programmation indicative.

LE CONTROLE SOCIAL DU DEVELOPPEMENT

Après avoir constaté qu'une grande partie des organisations responsables de la coopération au développement se sont montrées peu enclines à tirer profit de leurs expériences négatives passées, le Manuel de gestion du cycle de projet, élaboré par la Commission des Communautés Européennes (CCE, 1993), indique

principalement deux types de problèmes qui ressortent des évaluations effectuées en vue d'établir les limites des projets de développement et les raisons de ces nombreux échecs. Ces problèmes seraient dus, d'une part, à un défaut d'analyse, à savoir à la non-considération, durant la phase de préparation ou de mise en oeuvre des projets, d'aspects essentiels pour atteindre les objectifs fixés et, d'autre part, à un défaut de gestion, c'est-à-dire à l'incapacité de prendre, lors des différentes phases du cycle de projet, les bonnes décisions au moment voulu.

La charnière entre une mauvaise analyse insuffisante et une gestion inefficiente et inefficace, qui renforce les effets négatifs de l'une et de l'autre est la façon inadéquate et erronée de travailler, c'est-à-dire de concevoir l'activité-même de programmation. Cet élément est lié, d'une part, à une considération parcellisée à l'excès du savoir technique nécessaire pour effectuer l'analyse et, d'autre part, à une démarche gestionnaire qui ne favorise pas le concours de différentes compétences dans l'analyse des problèmes de développement. Une classification sectorielle des projets/programmes, qui peut sembler, au premier abord, plus pratique, néglige la nature non sectorielle d'une grande partie des problèmes à résoudre. Et pourtant, la constitution de cloisons étanches entre les différents

secteurs est une réalité (une tradition consolidée, pourrions-nous dire) qui accroît la fréquence d'une approche parcellisée, et ce pas seulement au sein de la coopération italienne.

Cette limite pourrait constituer un troisième type de faiblesse de l'APD, qui dérive des représentations et des préjugés liés à l'organisation du travail et qui concerne tous ceux qui, à différents niveaux, travaillent au sein des institutions de coopération au développement. Nous savons, par expérience, que si les structures organisationnelles privilégient l'approche sectorielle de l'analyse des problèmes, on risque plus facilement de proposer des solutions préconstituées que d'étudier la nature des problèmes et des processus de changement en cours avant d'identifier les solutions possibles d'intervention. Cette limite peut s'expliquer à partir de facteurs tels que l'idéologie d'une approche sectorielle, qui caractérise la façon de travailler de nombreux opérateurs de la coopération; la confiance - pas toujours justifiée, voire même contredite quelquefois par les résultats des activités d'évaluation - dans l'efficacité des contenus techniques d'une intervention sectorielle, indépendamment des autres variables qui ont une incidence sur la mise en oeuvre d'un projet; l'application de modèles de relations causes à effets (qui ne s'adaptent

pas nécessairement à tous les contextes sociaux et économiques), uniquement parce qu'ils se sont avérés utiles pour expliquer certains processus de développement dans le monde occidental; la prétention de pouvoir comprendre la nature des problèmes que l'on veut contribuer à résoudre sans tenir compte du point de vue de ceux qui devraient bénéficier des interventions.

Il convient, en outre, de dénoncer une certaine inertie institutionnelle qui tend à confirmer les choix qui ont déjà impliqué des dépenses, et ce afin d'éviter de mettre en discussion leur cohérence et leur logique.

Si les organisations d'aide publique au développement sont réfractaires à tirer profit de leurs expériences, voire même, pourrions-nous dire, à désapprendre leur approche de la connaissance et de l'action, c'est peut-être à cause d'une combinaison de cette inertie institutionnelle et d'une confiance excessive dans leur propre tradition consolidée d'intervention - que l'on considère souvent comme digne d'autorité de par l'absence, entre autres, de recherches et d'évaluation indépendantes qui démontrent le contraire -, qui confirme l'infaillibilité d'un modèle «rigide» de programmation.

L'une des conséquences les plus fréquentes de cette attitude est l'absence d'une participation active des bénéficiaires dans l'analyse des besoins et de

l'identification des projets, ainsi que dans la gestion des services ou des activités prévues par le projet. La définition de base d'un projet, réellement innovatrice, qu'une organisation responsable de l'APD devrait tenir en ligne de compte, semble être, au contraire, celle *d'un processus d'apprentissage inséré dans un processus décisionnel*. Dans cette perspective, il est très important de mettre en oeuvre, dans le cycle de projet, des mécanismes de rétroaction qui permettent de rendre opérationnelle l'expérience acquise.

L'analyse effectuée jusqu'ici démontre que les développeurs considèrent comme rationnel le processus décisionnel qu'ils appliquent pour mettre en oeuvre un dispositif de développement. L'essence de cette rationalité réside dans la prétendue exactitude d'une série d'hypothèses de changement planifié, selon lesquelles, en présence de certaines conditions, la mise en oeuvre des activités programmées, dans les délais fixés pour un projet, devrait permettre d'obtenir les résultats voulus et, donc, d'atteindre les objectifs fixés. Le «cadre logique» est la structure mentale qui illustre et manifeste à la fois cette représentation.

Pour comprendre quel type de processus «rationnel» de décision une telle argumentation sous-entend, il convient de se référer, par analogie, aux modèles utilisés par

COLLINGRIDGE (1983) pour étudier le suivi social de la technologie et, en particulier, à la notion de «décision dans des conditions d'ignorance». On définit ainsi une décision prise lorsqu'on est dans l'impossibilité d'identifier non seulement toutes les issues possibles du choix mais aussi la répartition des probabilités de ces issues. Cette contribution théorique est utile car elle explique la nature spécifique du processus de décision dans des conditions d'ignorance, qui privilégie des décisions corrigibles, contrôlables, souples et insensibles à l'erreur.

Dans la théorie de la décision, la catégorie la plus simple de problèmes de décision est définie comme déterministe. Elle exige que le preneur de décision connaisse tous les choix qui lui sont offerts, qu'il puisse calculer une fonction objectif qui mesure l'obtention de l'objectif fixé, et qu'il dispose des résultats de ce calcul pour toutes les options possibles. Dans la décision déterministe, la relation entre l'objectif et la fonction objectif est linéaire, c'est-à-dire qu'elle revient à maximaliser la fonction ou, inversement, à en identifier le minimum. Les cas les plus complexes sont ceux où il est impossible, pour au moins un des choix éventuels, d'en identifier l'issue.

Les décisions risquées sont celles où l'on connaît la répartition des probabilités de l'objectif par rapport aux différents choix possibles. Dans ce cas, le preneur de décisions doit, selon la loi de Bayes, optimaliser la valeur espérée de la fonction objectif. Dans un cas encore plus complexe, une décision est dite en conditions d'incertitude «s'il n'y a pas une information suffisante pour définir une répartition des probabilités de l'objectif. Dans ce cas, la solution indiquée par la théorie de la décision consiste dans l'emploi de probabilités subjectives, toujours selon la loi de Bayes» (COLLINGRIDGE, 1983:20). A l'aide de procédures bayesiennes, l'on peut aborder d'autres problèmes de décision dans les cas où une information utile est encore moins suffisante, mais où il n'y a qu'un seul preneur de décisions et un seul objectif. D'autres théories permettent d'élaborer des modèles pour l'analyse des décisions caractérisées par plusieurs objectifs (théorie de la décision à plusieurs volets) ou de celles où plusieurs preneurs de décisions sont en compétition (théorie des jeux).

Si l'on s'en tient aux «cadres logiques» élaborés par de nombreux développeurs, les modèles décisionnels implicites dans l'identification et l'instruction d'un projet devraient s'insérer dans ce domaine. Toutefois des

décennies d'APD démontrent non seulement que les probabilités d'atteindre un objectif fixé en cours de planification sont faibles, mais aussi que l'impact d'un projet entraîne nombre de conséquences que les développeurs n'avaient pas prévues.

Dans les cas où il est impossible d'indiquer toutes les issues - ou états naturels - d'une certaine décision, et la répartition des probabilités de ces issues, Collingridge propose d'employer le terme «décision dans des conditions d'ignorance».

La théorie de la décision dans des conditions d'ignorance dérive de la considération que ce type de décisions ne peut être justifié, les données objectives n'étant pas suffisantes pour obtenir une optimalisation. Aussi le responsable de la décision peut-il, à tout instant, découvrir une nouvelle information qui démontre qu'un autre choix aurait été plus utile à ses objectifs que celui qu'il a fait. Dans cette optique, considérer une décision comme erronée n'implique pas un jugement à l'égard de celui qui a pris la décision, qui peut avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour résoudre un problème quasiment insoluble de décision, mais cela permet de clarifier la nature du processus de décision et d'identifier les moyens les plus adéquats pour le contrôler.

Cette considération, que l'on pourrait résumer en ces termes: «toute décision prise dans des conditions d'ignorance peut s'avérer erronée», peut sembler évidente. Pourtant, elle nous fournit une indication précise sur la façon dont doivent être abordées les décisions à prendre dans de telles conditions, car ce sont celles que l'on rencontre dans le cas de l'aide publique au développement. S'il existe inévitablement une marge d'erreur, il faut apprendre à coexister avec elle, deux facteurs devenant alors essentiels: la capacité de recueillir des informations pouvant démontrer que la décision est erronée et la capacité de réagir lors de l'analyse de ces informations.

Une conséquence évidente de cette démarche est qu'une décision dans des conditions d'ignorance ne peut être considérée comme un événement ponctuel et isolé mais comme un processus. Décider, ce n'est pas seulement choisir une possibilité mais cela inclut aussi la recherche d'informations et la capacité et la volonté de corriger, sur la base de ces informations, les choix déjà adoptés.

Dans des conditions d'ignorance, on devrait encourager les décisions que l'on reconnaît rapidement et facilement comme erronées et qui sont simples à corriger. L'élément essentiel est la mise en oeuvre de dispositifs qui

permettent de faciliter le repérage et la correction des erreurs. Il existe trois types de dispositifs: les mécanismes qui fournissent des informations; les mécanismes qui permettent d'effectuer un suivi; les mécanismes qui réduisent le coût financier et social des erreurs.

En résumé, les décisions dans des conditions d'ignorance peuvent être examinées de quatre façons équivalentes: elles devraient être corrigibles; elles devraient impliquer le choix de systèmes facilement contrôlables; elles devraient permettre des choix alternatifs futurs (flexibilité); elles devraient être insensibles à l'erreur.

Dans cette perspective, la fonction de la prévision n'est pas d'anticiper les conséquences positives d'une décision (à savoir que les résultats espérés s'avèrent) mais plutôt de réduire les délais d'observation et de repérage de l'erreur. Les prévisions devraient donc indiquer au preneur de décisions ce qu'il devrait faire pour effectuer un suivi de sa décision. Les erreurs ayant toujours un coût, il devrait y avoir des choix alternatifs qui, de source sûre, ont de faibles coûts d'erreur, de brefs délais de réponse à la correction, et des coûts de suivi (ou de correction) dont le rapport entre les coûts variables et les coûts fixes est élevé.

En effet, si la correction s'avère inefficace, on subit tous les coûts fixes, alors que certains coûts variables peuvent être évités, une fois la correction modifiée.

Le jugement de Collingridge quant aux technologies les plus importantes, sur la base de la théorie de la décision en conditions d'ignorance, peut s'étendre au transfert de technologies dans les projets et dans les programmes de développement: «plus elles se développent et se répandent, plus leur contrôle devient difficile, les alternatives n'existent plus et les décisions deviennent de plus en plus insensibles à l'erreur» (COLLINGRIDGE, 1983:40). Ce n'est pas un hasard si Collingridge choisit comme exemple des effets distors de ces technologies, l'un des plus célèbres et des plus controversés programmes de développement agricole, à savoir la Révolution Verte (COLLINGRIDGE, 1983:10).

La définition de «décision dans des conditions d'ignorance» de Collingridge rappelle celle d'«ignorance optimale» de Chambers, que nous avons analysée dans le chapitre précédent. Comme nous l'avons vu, Chambers se réfère à un jugement qui implique la responsabilité du chercheur, au moment où il établit le niveau d'approfondissement de son analyse d'un problème spécifique de développement, et ce en tenant compte du fait que les règles concernant les délais d'élaboration

des données d'une recherche appliquée ne coïncident pas avec celles de la recherche classique qui, elle, n'est pas soumise aux exigences de l'application. Contrairement à Chambers, les thèses de Collingridge ne concernent pas le jugement subjectif d'un chercheur chargé de collecter des données et des informations quant au rapport coûts-efficacité pour orienter l'action. En revanche, elles mettent en discussion un aspect fondamental de la logique de planification utilisée par la configuration développementiste, à savoir la conviction que l'on peut exprimer des hypothèses sur les relations de cause à effet, qui guident l'action sociale dans des situations de changement planifié rapide des systèmes technologico-institutionnels dans un contexte donné, sans une analyse des représentations et des pratiques des développeurs, celles-ci pouvant contribuer à renforcer l'erreur inhérente à toute décision prise dans des conditions d'ignorance. La position de Collingridge est intéressante car elle argumente, selon un schéma de rationalité qui s'adapte à la logique de planification prédominante dans le monde de la coopération, l'irrationalité substantielle de la foi dans les capacités de prévision d'un planificateur de l'innovation, notamment quand celui-ci s'aventure dans le domaine de l'ingénierie sociale. Collingridge indique aussi une possibilité de suivi

social du processus de décision, implicite dans la planification du changement social, qui pourrait être aussi appliqué de façon utile aux processus de changement planifié qui caractérisent la mise en oeuvre d'un dispositif de développement.

6

L'organisation de la participation dans l'Ethiopie révolutionnaire

> The transition to socialism is a complicated process governed by objective laws. In backward countries, in particular, the political, economic and social problems the democratic process encounters at various stages of the non-capitalist path of development to socialism cannot be underestimated. In this respect, the transition to socialism which Ethiopian society is today undertaking is no exception. However, on the positive side, the social basis, the organizational structures and the working procedures of the People's Democratic Republic of Ethiopia are based on the fundamentals of Marxist-Leninist state formation and working procedures. Accordingly, democratic centralism, socialist legality, internationalism, and the *conscious participation of the people* are its defining characteristics (les mots en italique ont été ajoutés par le soussigné).
>
> MÄNGESTU HAYLÄ MARYAM, 1984:30.

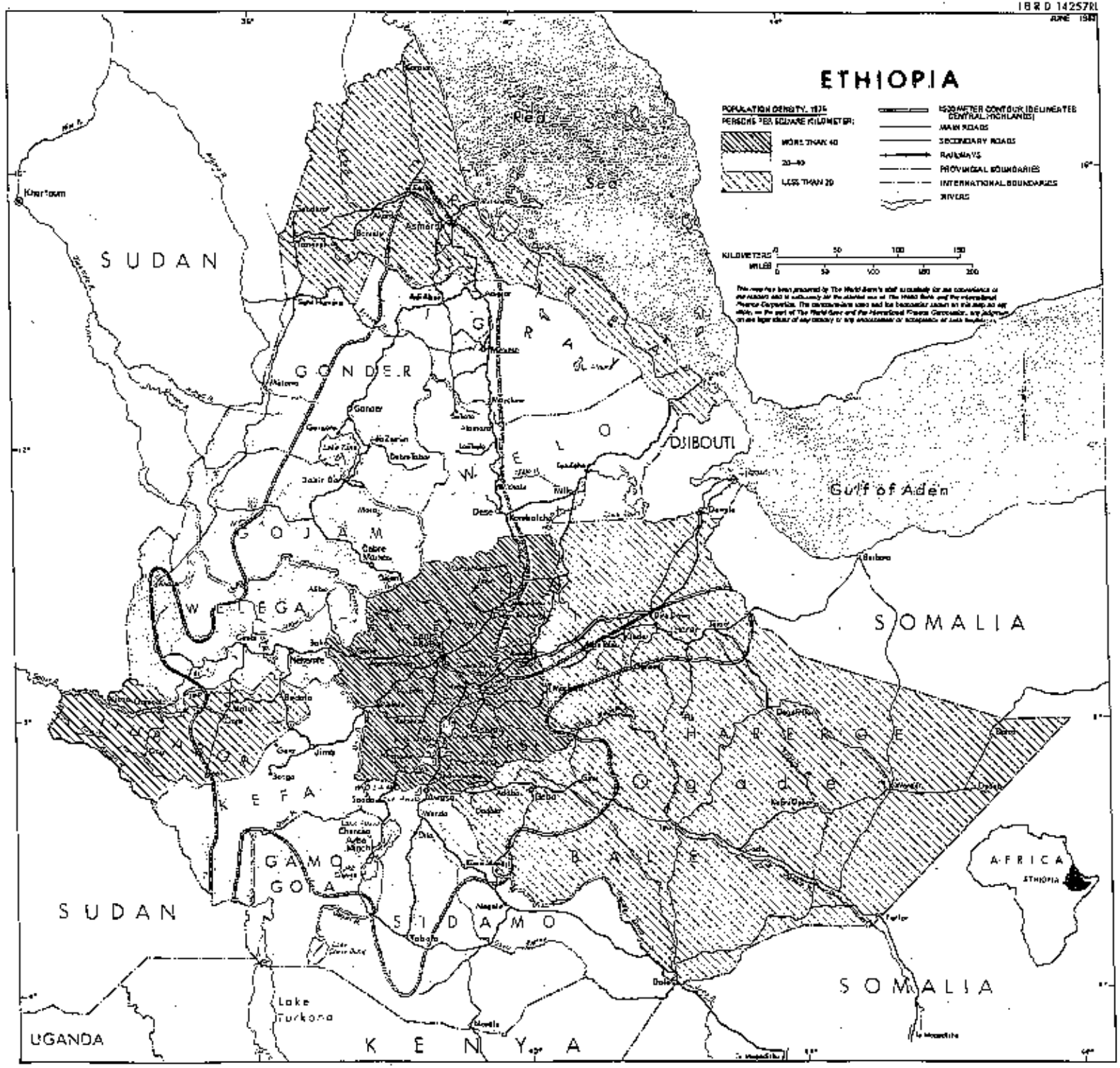
SOCIALISME AGRAIRE ET PARTICIPATION PENDANT LE *DÄRG*

Le passage qui introduit ce chapitre est extrait du discours officiel prononcé par Mängestu Haylä Maryam au congrès de fondation du *Workers' Party of Ethiopia* (WPE), qui s'est tenu à Addis Abäba en septembre 1984. La référence à la participation populaire, sur laquelle s'achève la citation, figure au terme d'une liste rituelle des caractéristiques fondamentales d'un état (le centralisme démocratique, la légalité socialiste, l'internationalisme et, précisément, la «participation

consciente de la population») en parfaite cohérence avec l'orthodoxie suivie par le gouvernement éthiopien de l'époque. Au-delà des professions de foi marxiste-léniniste et du corollaire de formules rhétoriques qui les accompagnaient, on est amené à s'interroger sur la signification attribuée à l'époque à la question de la participation dans le cadre des politiques de développement rural conduites par l'Ethiopie.

Le régime de Mängestu Haylä Maryam, tout en préconisant une approche politique de bas en haut en matière de participation au développement socio-économique, adoptait en réalité une démarche de haut en bas, en outre centraliste dans la mesure où elle subordonnait les régions périphériques du pays au pouvoir de son centre politique et administratif. Cette politique s'exerçait essentiellement par le contrôle des masses, à travers la mobilisation de la population urbaine et rurale, et ce moyennant une structure institutionnelle rigide, ramifiée et bien organisée. Cette structure prévoyait la création, à la base, de comités locaux *(gäbälé)* de paysans ou de citadins ainsi que la promotion de coopératives et de réseaux de coopératives auxquels le gouvernement octroyait un accès préférentiel aux biens d'équipement, aux intrants et aux services, par l'intermédiaire d'agences spécialisées et de sociétés détenues par

IBRD 14257R1
JUNE 1980



l'Etat.

Au cours des années qui ont suivi le conflit, la situation de l'Ethiopie a changé. Le nouveau gouvernement a lancé une politique économique novatrice de grande envergure qui privilégie le secteur privé et tente pour ce faire d'intensifier la participation des individus et des groupes aux décisions majeures en matière de développement socio-économique. Cependant, plus de quinze ans de participation officielle, bureaucratique et centralisée de la population locale aux activités socio-économiques moyennant l'imposition d'une organisation rigide du consensus plutôt qu'à travers le libre choix d'association, ont légué un lourd héritage au nouveau gouvernement. La signification d'un grand nombre de termes et la définition même de la participation doivent être reconstruites dans la mesure où la participation de la population au processus de prise de décisions qui la concernent a progressivement perdu son acception première; et ce jusqu'en 1987 sous le *Provisional Military Administrative Council (PMAC)* (Conseil Administratif et Militaire Provisoire) et, depuis lors, jusqu'à la fin de la guerre civile dans la République Démocratique Populaire d'Ethiopie (PDRE).

Un bref rappel des principaux traits de cette démarche est important aux fins d'inscrire dans la juste

perspective l'analyse de la question de la participation dans la situation actuelle.

En Ethiopie aujourd'hui, de même que dans un passé récent, la participation des individus au niveau de base, dans leurs communautés locales ainsi qu'à travers d'autres institutions, n'est pas clairement définie comme elle l'est dans la plupart des pays occidentaux. Il est à remarquer qu'avant la révolution de 1974 les autorités centrales, à savoir l'Etat et l'Eglise, ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la vie des communautés rurales. Dans ce contexte, la consolidation d'un système de participation communautaire est davantage un processus utile à l'obtention d'informations sur les représentations sociales et sur les pratiques sous-jacentes qui modifient les rapports entre les centres du pouvoir politique et les périphéries, plutôt qu'un processus de réelle «empowerment» (ou «participation à l'exercice du pouvoir», selon la définition du CAD de l'OCDE) des populations installées dans les périphéries rurales.

A l'époque de l'empire, les rapports sociaux et les modèles de production et de consommation au niveau local ont été conditionnés par le pouvoir des autorités qui exerçaient un contrôle absolu sur la distribution des ressources. La propriété foncière ou l'accès à la terre

n'a jamais été garantie à la plupart des petits paysans, à la seule exception des petits «exploitants-propriétaires» («*owner-operators*»), qui selon Dessalegn Rahmato (1993), représentaient environ un quart des groupes familiaux de résidence ruraux. L'accès à la terre était essentiellement fonction des systèmes fonciers traditionnels largement pratiqués dans l'Ethiopie du Nord, à savoir le système communal de propriété (*rest*) et le système de la cultivation à bail, en vertu duquel le propriétaire décidait, sur la base d'un contrat de métayage, l'allocation de petites parcelles de terre à des paysans sans terres contre une rétribution fixe ou une taxe. Ces fermiers à bail vivaient dans l'incertitude la plus totale car, périodiquement, les parcelles de terre pouvaient être redistribuées. D'où, pour les autorités, la faculté de contrôler toutes les décisions socio-économiques; les communautés rurales de base ont fini ainsi par dépendre largement des autorités.

A partir de 1974 et sous la direction du gouvernement du *Därg*, des organisations populaires ont été créées dont les ramifications pénétraient à tous les niveaux des structures administratives, à partir du niveau régional jusqu'aux unités inférieures et organisationnelles. Aux fins de cette analyse, le rôle assigné par le gouvernement précédent aux Associations de Paysans (AP),

aux Coopératives de Producteurs (CP) et aux Coopératives de Services (CS), qui avaient été créées à dessein comme des organisations agricoles et extra-agricoles de production et de fourniture de services, revêt une importance particulière.

Bien avant la fin de la guerre civile, en 1991, il devint évident que la politique du PDRE en matière de participation populaire, fondée sur une mobilisation de masse forcée, était stérile, voire nocive. Non seulement elle freinait la croissance économique mais elle suscitait aussi un mécontentement général qui se traduisait par une attitude hostile de la population à l'égard de la plupart des initiatives de développement prises par le gouvernement car, dans la mesure où ces activités se fondaient sur le renforcement des services et des structures, elles étaient perçues par les bénéficiaires comme des moyens de contrôle mis en place par les autorités centrales pour s'assurer au moins de leur consentement sinon de leur bien-être.

Même si les autorités centrales ne manquaient pas de mettre en évidence les rares exemples de coopératives performantes, qu'elles faisaient régulièrement visiter aux missions des donateurs pour démontrer l'efficacité de la politique officielle en matière de participation des paysans au développement économique, la mauvaise gestion

de ces institutions et des coopératives s'était généralisée au point que la participation réelle des communautés rurales aux programmes d'investissement, à la prise de décisions et à la gestion des ressources était fortement affaiblie.

Le premier niveau de participation de ces organisations aux processus de développement socio-économique était essentiellement le domaine de la production alimentaire et de la fourniture de facteurs agricoles de production. Les coopératives rurales permettaient de contrôler la production des agriculteurs et de s'assurer ainsi qu'ils respectaient les prix de céréales fixés par le gouvernement. Elles représentaient en effet un intermédiaire opérationnel entre les agriculteurs (par le biais des Associations d'agriculteurs membres) et les sociétés détenues par l'Etat qui avaient le monopole de la fourniture des facteurs de production (*Agricultural and Inputs Supply Corporation* - AISCO) et de la commercialisation des produits agricoles (*Agricultural Marketing Corporation* - AMC).

Ce système était ou directement soutenu par les structures et le budget du gouvernement ou indirectement assisté par la communauté internationale dans les régions où les projets de développement agricole ou rural étaient financés par les donateurs. L'aide d'urgence était

acheminée par les mêmes voies, une pratique qui renforçait le rôle de l'Etat qui exerçait ainsi un contrôle diffus sur les paysans, même si l'aide alimentaire d'urgence livrée par les ONG pour venir en aide aux zones touchées par la sécheresse dans les régions du Nord à la suite de la famine de 1984, a certainement joué un rôle dans l'affaiblissement du contrôle du Därg sur ces populations[1].

Nous allons examiner ci-après les principaux aspects de ces deux principes et les pratiques de la participation au développement économique soutenue par le gouvernement révolutionnaire éthiopien dans les années quatre-vingt, en nous attardant sur le système coopératif[2]. Nous essayerons également de tenir compte des opinions exprimées par les donateurs sur les facteurs principaux qui touchent, au niveau local, la participation des communautés éthiopiennes au processus de développement.

1 Contrairement à une opinion répandue selon laquelle l'aide alimentaire a joué un rôle actif dans le soutien au régime du *Därg*, cette thèse est soutenue par DUFFIELD et PRENDERGAST (1994), qui rendent compte des opérations transfrontalières en Erythrée et au Tegré. Pour ce qui concerne les politiques adoptées dans la lutte contre la famine en Ethiopie et les politiques de réinstallation et de villagisation des années quatre-vingt, voir CLAY et HOLCOMB, 1986 et CLAY, STEINGRABER et NICOLI, 1988.

2 Notre souci majeur est la participation de la population au développement économique dans les zones rurales plutôt que la collectivisation rurale. Nous insisterons donc sur le rôle joué par les coopératives de producteurs paysans et les coopératives de service dans cette forme de participation. De même, nous ne tiendrons compte ni du rôle des fermes de l'Etat dans la collectivisation de la production agricole ni du rôle du *Workers' Party of Ethiopia* (WPE), ni de celui des syndicats ou des organisations populaires des femmes (RSWA) et des jeunes (REYA).

Nous tenterons de démontrer que lorsqu'ils expliquent les raisons des «niveaux de développement» en Ethiopie, les donateurs ont tendance à attribuer un grand poids analytique au concours de certains facteurs comme la rapidité de la croissance démographique, les conditions climatiques défavorables du pays, les sécheresses récurrentes, la guerre civile et des modèles fonciers basés sur la parcellisation. Tous ces facteurs sont fréquemment évoqués dans les documents sur la stratégie de l'assistance accordée aux pays, élaborés par les donateurs, abstraction faite de toute distinction entre les causes «physiques» et «politiques». A cet égard, on constate une forte continuité dans la description des «problèmes de développement» majeurs qui affligent l'Ethiopie depuis l'époque du gouvernement du *Därg*. Tous les problèmes liés au développement sont présentés comme des facteurs qui contribuent à accroître l'insécurité socio-économique et comme une charge qui pèse sur le gouvernement de transition et entrave lourdement le processus de réhabilitation d'un pays sérieusement touché par les conséquences d'une guerre civile longue et destructrice.

LE SYSTÈME DES COOPÉRATIVES

Les bases juridiques

Dans le cadre de la politique de développement rural menée par le gouvernement du *Därg*, la priorité, dans la recherche de la mise en place du socialisme agraire, a été accordée à la promotion des coopératives. La réforme foncière a introduit un nouveau système foncier qui réorganisait la population rurale en Associations de Paysans (ci-après AP). La «*Proclamation to Provide for the Public Ownership of Rural Lands*» (Proclamation qui déclarait les terres rurales propriété de l'Etat) (Proclamation N. 31 du 29 avril 1975), définissait le cadre juridique de la réforme foncière. On déclarait que toutes les terres éthiopiennes appartenaient au peuple éthiopien. Aucune propriété privée n'était donc permise et le droit d'exploiter la terre n'était reconnu qu'à ceux qui entendaient la cultiver personnellement. Dans ce cas, chacun de ces paysans était autorisé par la loi à cultiver des parcelles de terre d'une surface ne pouvant dépasser 10 hectares par groupe familial de résidence, qui correspondaient, selon l'unité traditionnelle de mesure utilisée dans les zones rurales, à un quart de *gasha*[3]. Malgré cette loi, la surface moyenne réelle des

[3] Une *gasha* correspond à environ 40 hectares. La superficie d'un quart de *gasha* par groupe familial de résidence a été fixée en fonction des résultats obtenus par une étude conduite par la *Chilalo Agricultural Development Unit* (CADU), qui a démontré que pour le système de culture

parcelles était bien inférieure, entre 2 et 2,5 hectares. Aux termes de la réforme foncière de 1975, les AP étaient des organisations populaires établies sur des zones d'au moins 800 hectares chacune (équivalant à environ 20 *gasha*); tous les chefs de maisonnée adultes, vivant et travaillant sur ce terrain, étaient reconnus membres de ces associations. Les AP avaient les fonctions suivantes: distribution de la terre aux paysans; administration de la propriété publique; mise en place des coopératives de services; construction d'écoles et de dispensaires; exécution des programmes d'installations villageoises; création de tribunaux ruraux pour régler les différends entre les membres de l'association en matière de distribution des terres et d'autres questions.

Le 1é décembre 1975, le pouvoir des AP a été ultérieurement étendu par la «*Peasant Association Organization and Consolidation Proclamation*» (Proclamation N. 71/1975). Elles étaient censées créer des Coopératives de Producteurs, des Equipes Miliciennes Rurales et des Associations Révolutionnaires des Femmes Ethiopiennes (*Revolutionary Ethiopia Women Association* - REWA). Une autre association populaire a été créée pour les jeunes (*Revolutionary Ethiopia Youth Association* - REYA). Un comité exécutif, un comité d'inspection et le tribunal ont été élus par l'assemblée générale de chaque AP. Depuis 1977, les AP avaient été structurées en fonction des différents niveaux administratifs du pays, du *wäreda* (district) à l'*awrajja* (province) et jusqu'à l'organisation nationale, la *All-Ethiopia Peasant Association* (AEPA), chargée de transmettre les directives opérationnelles et idéologiques aux AP.

Les AP représentaient les plus petites unités de planification du développement rural. En 1984 il y avait 19.579 AP, établies dans 94 *awrajja* et dans 493 *wäreda*. Le nombre total de chefs de maisonnée membres de PA la même année, était de 5,2 millions (ETHIOPIAN MAPPING AUTHORITY, 1988:48).

Avant la révolution de 1974, il existait déjà des coopératives chargées de distribuer les intrants compris dans ce qu'on appelait les «*minimum package projects*»[4]. Après la révolution, ces anciennes coopératives ont été restructurées conformément aux nouvelles directives.

Les réglementations qui régissaient les Coopératives de Service s'étaient inspirées de la Proclamation N. 71/1975 qui déclarait qu'une CS ne pouvait compter moins de 3 AP

traditionnelle utilisée sur le plateau, dix hectares représentent la surface optimale pour un groupe familial de résidence moyen (ETHIOPIAN MAPPING AUTHORITY, 1988:48).

[4] Les donateurs ont joué un rôle important dans la promotion des coopératives à la fin des années soixante, en particulier le SIDA, par l'intermédiaire du projet de développement agricole CADU qui a inspiré les «*minimum package projects*» de la décennie suivante (COHEN, 1987, et ALEHNEH DEJENE, 1987).

et pas plus de 10. Les objectifs des CS comprenaient la fourniture des services pour l'expansion des cultures, la commercialisation des produits agricoles, les crédits, les entreposages, les moulins, la distribution des produits de première nécessité et les outils agricoles perfectionnés. Les CS ont également encouragé l'artisanat villageois local (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:51).

La Proclamation n° 223 du 24 mai 1982, connue comme la Peasant Association Consolidation Proclamation, était la principale référence juridique en vertu de laquelle les AP était habilitées à agir (*NEGARIT GAZETA*, 1982). Pour ce qui concerne le rôle joué par les AP dans le cadre du système des coopératives éthiopiennes, l'article 7 de ladite proclamation énonçait: «chaque AP aura le pouvoir et les obligations, en collaboration avec les personnes concernées, de mobiliser, éduquer et coordonner la paysannerie et d'offrir l'assistance nécessaire à cette fin dans le but d'étendre et de renforcer les coopératives des exploitants agricoles représentant la base de la construction socialiste dans les zones rurales; mobiliser, éduquer, coordonner la paysannerie dans le but de l'affranchir de son retard en créant et en consolidant les coopératives agricoles de services, en augmentant la production et en développant les services sociaux» (*NEGARIT GAZETA*, 1982:117).

La Proclamation n° 138 (the Co-operative Societies Proclamation), publiée le 3 mars 1978, énonçait que les coopératives étaient en général créées dans les buts suivants: «1) développer l'autonomie et promouvoir les intérêts de leurs membres; 2) placer les moyens de production sous le contrôle des coopératives et les transformer progressivement en propriété collective; 3) augmenter la production; 4) développer les industries; 5) conduire les agitations politiques; 6) éliminer la culture et les coutumes réactionnaires; 7) participer à la construction d'une économie socialiste; 8) accumuler le capital et mobiliser les ressources humaines pour soutenir le développement économique (*NEGARIT GAZETA*, 1978:42).

Les CP et les CS des agriculteurs étaient enregistrées auprès du Ministère de l'Agriculture, les CP et les CS des artisans auprès de l'Agence de l'Artisanat et du Développement des petites industries (HASIDA), les coopératives des logements auprès du Ministère du Développement urbain et du Logement et les coopératives d'épargne et de crédit auprès de la Banque Nationale d'Ethiopie (NBE). Les livres de compte des coopératives devaient être vérifiés chaque année. Cet audit était effectué, selon le type de coopératives, par les organismes auprès desquels elles s'étaient enregistrées.

Aux termes de l'article 30 de la Proclamation n° 138/1978, «aucun individu, aucune association ou organisation autre que les coopératives enregistrées aux termes de cette Proclamation ne peut exercer des activités sous un nom quelconque ou sous un titre quelconque dans lequel figure le mot «coopérative» (*NEGARIT GAZETA*, 1978:47).

Quant au n° 71/1975, la Proclamation n° 138/1978 réduisait de trois à deux le nombre minimum d'AP autorisées à se grouper pour former une CS et éliminait le plafond de dix AP fixé auparavant.

Les coopératives de producteurs (CP)

Dans la République Démocratique Populaire d'Ethiopie, les CP étaient des unités de production considérées comme des institutions centrales chargées de mettre en oeuvre une transformation socialiste de la société éthiopienne. L'expression «coopératives de producteurs» était censée définir en Ethiopie une sorte de communes ou de collectifs agricoles (COHEN et ISAKSSON, 1988:343). Dans chaque AP seule la création d'une unique CP était autorisée. En 1988, l'objectif officiel du gouvernement était de faire cultiver par les CP, avant la fin 1994, la moitié des terres arables du pays.

Le gouvernement, au niveau de ses départements du centre

et de la périphérie, a encouragé la formation des CP et ce non seulement grâce à des incitations fiscales mais également à la fourniture d'engrais et d'autres intrants (semences, pesticides) à des prix inférieurs à ceux que pratiquaient les entrepreneurs privés et les organisations; en leur garantissant en outre l'accès à ces facteurs de production même quand leurs réserves dans le pays (comme c'était généralement le cas) étaient maigres ou insuffisantes; en octroyant les terres les plus fertiles des AP aux CP; en leur fournissant du bétail sélectionné; en leur accordant des allégements fiscaux; en achetant les produits des CP par l'intermédiaire d'un organisme public, l'*Agricultural Marketing Corporation* (AMC) à des prix supérieurs à ceux pratiqués au paysan individuel par l'intermédiaire des CS; en consentant des crédits à travers les banques, destinés essentiellement à la mécanisation agricole; en décidant que 25% des profits des CS devaient être affectés aux CP sous la forme de prêts sans intérêts (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:55); en intensifiant l'assistance technique par l'intermédiaire des responsables du développement du Ministère de l'Agriculture; en organisant des cours de formation à l'intention des membres des CP; en aménageant des équipes de travailleurs «volontaires» dans les champs des CP,

composées de paysans non membres des coopératives.

Parallèlement à ces services, un grand nombre de CP ont réussi à obtenir des donations ultérieures en espèces et en nature, comme des pompes, du matériel agricole et des primes à la production, auxquelles les particuliers n'avaient pas accès.

Au fur et à mesure que s'intensifiait la collectivisation, les CP agricoles étaient classées selon trois phases de développement: *mälba*, *wälba* et *wäland*[5], cette dernière comprenant un certain nombre de fonctions exercées par les CS (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:55). Un manuel pour la création des CP, préparé en juin 1979, qui décrivait les trois phases de développement des CP a fait l'objet de commentaires par FASSIL G. KIROS (1984). En 1982, sur un total de 1.006 CP, 744 (74%) se trouvaient à la phase *mälba*, 262 seulement (26%) avaient atteint la phase *wälba* (NCHARI, 1984:270) et aucun n'était arrivé à la phase *wäland*. En fait, il semble qu'aucune coopérative *wäland* n'ait été créée avant la fin du gouvernement du *Därg*.

Au cours de la phase *mälba*, au moins trois maisonnées décidèrent de grouper les terres que les AP leur avaient octroyées, ce qui impliquait la perte de leur droit à

[5] Les mots *mälba*, *wälba* et *wäland* sont des néologismes. Dans sa définition d'un type de CP mälba, le gouvernement PMAC s'est inspiré des modèles analogues en vigueur dans la République Démocratique allemande et dans la République Populaire de Chine (FASSIL G. KIROS, 1984:580).

l'exploitation individuelle de chaque propriété. Les membres de la coopérative conservaient une parcelle d'environ 2.000 m^2 de terre. Chaque groupe familial de résidence conservait la propriété des autres moyens de production (matériel, boeufs) et avaient l'autorisation de les louer à la coopérative à un prix donné, fixé par le comité exécutif. Les profits obtenus par la coopérative et provenant de la production agricole étaient distribués selon un système de crédit, ceux-ci étant consentis à chaque membre en fonction du travail effectué au cours du cycle de production.

Les revenus des membres d'un CP *mälba*, étaient donc constitués comme suit:

(i) d'une partie des profits provenant de la production des coopératives, au pro rata du travail effectué;

(ii) de la valeur locative du matériel et des boeufs dont ils étaient propriétaires, loués aux CP;

(iii) de la production réservée aux besoins familiaux et de la vente des excédents éventuels sur le marché libre, produits sur les parcelles de 2000 m^2 attribuées à chaque membre.

Il faut remarquer que souvent les paysans qui décidaient de former une CP ne possédaient pas de boeufs.

La phase *wälba* différait de la phase *mälba* dans la mesure où les moyens de production qui appartenaient aux membres

devenaient la propriété de la coopérative et la parcelle de terre assignée à chaque maisonnée était réduite à 1.000 m^2. L'unique source de revenu d'un membre d'une CP au cours de la phase *wälba* devait être fixée uniquement en fonction de la redistribution des profits provenant de la production agricole de la coopérative.

La phase finale, la plus avancée, *wäland*, consistait dans la mise en place d'un consortium de CP qui comprenait jusqu'à 2.500 membres sur une zone d'environ 4.000 ha. Ces consortiums n'encourageaient pas seulement une mécanisation agricole progressive mais ils devaient permettre de démarrer des activité agro-industrielles (NCHARI, 1984:266-173).

Malgré les incitations octroyées par le gouvernement pour créer des CP, le nombre de ce type de coopératives est toujours resté très modeste. En 1982, il y avait 1.006 CP en Ethiopie qui comptaient un total de 60.058 membres (environ 59,7 membres/CP) et une zone de terres assignées équivalentes à 151.759 ha (environ 150,85 ha/CP). Le capital total de ces CP se montait à environ 17.222.149 *berr* éthiopiens[6], pour une moyenne d'environ 17.119 *berr*/CP (NCHARI, 1984:270). Cependant il y avait des retards et des difficultés dans l'élaboration des directives régissant la création et la consolidation des

[6] A l'époque, le taux de change officiel était d'1 dollar = 2,07 *berr* éthiopiens. Le taux actuel est d'environ 5,65 berr.

CP. Bien que la politique du gouvernement fût favorable à l'augmentation des CP et au soutien des exploitations de l'Etat, les données résumées dans le Tableau 2, relatives à 1983, montrent que dans le secteur agricole du pays, qui était et est encore la clé de voûte de l'économie nationale, le rôle des petits propriétaires restait prédominant.

Tableau 2: Répartition des zones cultivées, de la production et des groupes familiaux de résidence par type de systèmes de production appliqués en 1983 en Ethiopie

	Petits paysans	CP	Fermes d'Etat
Groupe familial de résidence			
- nombre	8.206.000	94.000	18.000
- % répartition	98,7%	1,1%	0,2%
Zone cultivée			
- ha	5.987.000	114.000	222.000
- % répartition	94,7%	1,8%	3,5%
Production des principales céréales			
- % zone cultivée	95,1%	1,9%	3,0%
- % répartition	95,3%	1,3%	3,4%
Production de toutes les récoltes (excepté le café)			
- % zone cultivée	94,4%	2,0%	3,6%
- % répartition	94.3%	1.2%	4.5%

Source: COHEN et ISAKSSON, 1988:326.

L'assemblée générale des membres constituait l'élément de base de la structure d'une CP; elle était habilitée à définir les activités de la coopérative et à dicter les

directives à suivre. L'assemblée élisait un comité exécutif de sept membres. Ceux-ci étaient chargés de gérer les activités quotidiennes et chacun était censé y consacrer un quart de son temps de travail quotidien, pour lequel un montant proportionnel de crédits lui était alloué pour la redistribution des gains de la coopérative. On pouvait également créer d'autres comités *ad hoc* pour traiter de problèmes spécifiques ou pour gérer certaines activités particulières.

Coopératives de service (CS)

Jusqu'en 1991, les Coopératives de Service étaient responsables de la fourniture de services et elles groupaient la majorité de la population rurale éthiopienne. En 1982 il y avait au total 3.651 CS qui desservaient 16.113 AP dans le pays, équivalant à 82,6% du total de 19.496 enregistrées cette année-là. 593 CS seulement, équivalant à 16,2% du total, jouissaient du statut d'entité juridique. Le capital moyen se montait approximativement à 25.279 *birr*/CS et le nombre moyen de membres par coopérative était de 1.262 chefs de maisonnée/CS (NCHARI, 1984:265).

Ce n'est que par le biais de sa propre AP que l'on pouvait devenir membre d'une CS et c'était donc uniquement à travers son AP que l'on pouvait bénéficier

des services fournis par une CS. Cependant, quand une AP appartenait à une CS, ses membres ne devenaient pas automatiquement membres de cette coopérative, ils devaient pour ce faire payer des frais d'inscription et verser les contributions éventuellement requises.

L'organisation d'une CS reposait tout d'abord et surtout sur une assemblée de délégués (congrès général) élus par les membres des AP, organe politique principal de la coopérative. Chaque AP avait droit à trois délégués, plus un délégué tous les 100 membres. L'assemblée à son tour élisait un comité exécutif, chargé de la gestion de la coopérative et un comité de contrôle composé de trois personnes responsables de la supervision. D'autres comités *ad hoc* étaient créés pour des activités spécifiques. Les employés pouvaient être embauchés par les CS pour des emplois fixes ou à temps partiel, comme comptables, magasiniers ou gardiens.

Les fonctions principales des CS comprenaient la vente dans les magasins des coopératives de produits de première nécessité à des prix fixes, vente qui représentait la source principale de revenu pour la plupart des CS; les prêts consentis aux membres par l'intermédiaire des AP et directement aux CS; la fourniture des intrants et surtout des engrais; la commercialisation des produits agricoles. D'autres

services, fournis uniquement dans un certain nombre de CS, comprenaient des dépôts pour les stocks, des moulins à blé et des moulins à huile, des écoles, des centres d'artisanat, des pépinières, des produits laitiers, l'apiculture, etc..

Pour faire face à leurs principales activités, les CS s'adressaient à d'autres institutions publiques ou, pour mieux dire, dépendaient de celles-ci. Leur efficacité était très insuffisante et freinait l'efficience des activités des CS. Sous réserve de l'approbation de la part des autorités des *awrajja* des commandes des CS, l'*Ethiopian Domestic Distribution Corporation* (EDDC) ravitaillait en produits les magasins des CS à travers ses dépôts, situés dans chaque capitale de *wäreda*. Tout ce système était lourd et parfaitement inefficace.

La priorité dans la distribution des produits était en théorie réservés aux CS rurales, suivies, dans l'ordre, par les CS urbaines, les *gäbäle* urbaines (ou Associations des citadins, c'est-à-dire l'équivalant des AP en milieu urbain), les CP et, en dernier lieu, le secteur privé. Dans la pratique cependant ces priorités n'étaient guère respectées, comme il ressort du Tableau 3 pour la période 1978-1981. Ceci est d'autant plus significatif si l'on considère que, selon le gouvernement, les CS auraient dû se substituer au moment voulu au secteur privé et prendre

la relève des activités que celui-ci exerçait alors dans le processus de la distribution des produits.

Tableau 3: Valeurs des biens de consommation (en million de *berr*) distribués aux diverses organisations par l'EDDC en Ethiopie (1978-1979/1980-1981)

Débouché	1978-1979	%	1979-1980	%	1980-1981	%	Ordre de priorité
CS ruraux	48.77	27.2%	96.58	24.5%	99.46	19.1%	1
CS urbains	19.89	11.1%	56.22	14.3%	48.66	9.4%	2
CP	6.92	3.9%	35.86	9.1%	63.05	12.1%	3
Gouvernement	46.96	25.6%	69.47	17.7%	114.74	22.1%	4
Négociants privés	57.69	32.2%	135.41	34.4%	194.16	37.3%	5

Source: ALEMAYEHU LIRENSO 1985:55, d'après le rapport EDDC 1981.

Il est à remarquer que le pourcentage de biens alloué aux CS a diminué alors que le pourcentage alloué au secteur privé a augmenté pendant la période de trois ans considérée. En 1985-1986 l'EDDC a distribué des produits pour une valeur totale de 564.6 millions de *berr*, dont 88,6 millions, équivalant à 15,7% étaient alloués aux CS. Les achats moyens par membre se sont montés cette année-là à environ 15,6 *berr* (SISAY GEBREGIORGIS, 1987:7), bien au-dessous de la même moyenne évaluée pour 1982 à 29 *berr*/membre (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:54).

Pour ce qui concerne le crédit rural, les CS étaient favorisées par la politique élaborée en 1976 qui avantageait les coopératives par rapport aux particuliers

et aux associations. En 1985, la Banque pour le Développement Agricole et Industriel *(Agricultural and Industrial Development Bank* - AIDB) et la Banque Commerciale d'Ethiopie *(Commercial Bank of Ethiopia* - CBE) ont consenti des crédits surtout aux fermes d'Etat (84% du crédit total versé en 1982) et en deuxième lieu aux CS (11%, la plus grosse partie allouée aux CS dans les régions productrices de café) (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:55).

Auparavant le Ministère de l'Agriculture avait la faculté d'intervenir comme agent des banques pour consentir des crédits aux CS. Par la suite, les banques ont traité directement avec les CS, même si ces dernières devaient posséder un statut juridique, c'est-à-dire être enregistrées auprès du Ministère de l'Agriculture. La seule exception concernait les crédits accordés pour les engrais, les pesticides, les semences améliorées et autres, qui permettaient aux CS qui n'étaient pas encore enregistrées d'obtenir des crédits sur une base saisonnière (SISAY GEBREGIORGIS, 1987:12).

La fourniture d'intrants agricoles a relevé ensuite de deux autres organes de l'Etat, the *Agricultural Inputs Supply Corporation* (AISCO) du Ministère de l'Agriculture pour les engrais (DAP) et l'*Ethiopian Seed Corporation* (ESC) - créés en 1979 et relevant du Ministère des Fermes

de l'Etat - pour les semences. Les CP qui étaient suffisamment bien organisées s'adressaient directement à ces organisations sans passer par l'intermédiaire des CS. Les organes de planification centraux jouaient un rôle important dans la distribution d'intrants. Le personnel détaché par le Ministère, les Agents de développement (DA), aidaient les AP, les CP et les CS à évaluer la quantité d'intrants dont ils avaient besoin. Le Ministère concentrait la vente des engrais dans les zones qui avaient le plus haut potentiel de production, définies «*wäreda* à potentiel agricole». En 1986-1987, 148 *wäreda* ont été sélectionnées et on a créé 1.570 CS sur leur territoire, dont 525 étaient dotés du statut juridique. Sur la quantité de DAP à distribuer conformément au plan du Ministère dans tout le pays, équivalant à 110.000 tonnes, plus de 90% étaient destinées à ces *wäreda*, avec une moyenne d'environ 68 t/CS, équivalant à 50 kg/paysan. En supposant que la quantité moyenne de terre arable était de 1.45 ha/maisonnée, dont 83% destinés à la culture des céréales, une moyenne de 50 kg par groupe familial de résidence correspondait à 41% seulement de la quantité nécessaire d'engrais (SISAY GEBREGIORGIS, 1987:11).

La même approche de bas en haut s'appliquait à la commercialisation des produits agricoles, en particulier

des céréales qui relevaient de l'*Agricultural Marketing* Corporation (AMC). Créée en 1976, l'AMC utilisait les CS comme agents chargés de collecter les quotas de production à la fin de chaque campagne de récolte. Ce quota était fixé à la phase de planification nationale, réparti entre les régions et distribué à celles-ci qui les attribuaient à leur tour aux *awrajja*, puis aux *wäreda* et enfin aux CS qui étaient chargées d'assigner les quota respectifs à leurs AP filiales. Pour finir, les PA procédaient à la répartition définitive entre les paysans.

En 1985-1986, les AMC ont acheté environ 440.000 tonnes de céréales au secteur privé, aux fermes d'Etat et aux coopératives. Les CS ont contribué dans la mesure de 240.000 tonnes, équivalant à 54,5% du total. Dans les régions à la plus forte productivité, la contribution des paysans à la quantité moyenne de céréales commercialisée était d'environ 220 kg/paysan en Arsi, 150 kg/paysan au Gojjam et 40 kg/paysan au Shäwa. Dans ces trois régions, une coopérative achetait chaque année en moyenne, 360.6 t. en Arsi, 201.2 t. au Gojjam et 67.4 t. au Shäwa (SISAY GEBREGIORGIS, 1987:8).

Les rapports entre les CP et les CS

En 1978, le gouvernement a défini les CS des institutions

de transition destinées à être progressivement remplacées par des formes plus avancées de CP (ALEMAYEHU LIRENSO, 1985:51). En 1979, le PMAC a publié des directives sur les conditions de mise en place, d'organisation et d'administration des CP d'où il ressortait que le développement agricole était fonction de la diffusion de ces coopératives dans le secteur rural. Les CP étaient considérées non seulement comme des institutions économiques mais également comme des instruments utiles à la transformation sociale, politique et technologique de l'agriculture paysanne. Une analyse de ce document nous permet d'inscrire les CS dans le cadre du processus de développement des CP définies par le gouvernement éthiopien de l'époque qui identifiait quatre modèles idéaux d'évolution des organisations paysannes vers un système de production collective (FASSIL G. KIROS, 1984). Le premier modèle prévoyait la création, par tous les membres d'une AP, d'une CP *wälba*, sans passer par la phase *mälba*. Le deuxième modèle envisageait la création d'une CP *wälba* par un groupe de paysans au sein d'une AP. Ce groupe aurait dû alors s'élargir jusqu'à englober tous les membres de l'AP. Selon le troisième modèle, tous les membres d'une AP seraient devenus membres d'une CP *mälba* qui ensuite se serait transformée en une CP *wälba*. Ces modèles étaient purement théoriques et ne reflétaient en

rien la réalité. Le quatrième et dernier modèle, par contre, se rapprochait dans les grandes lignes de la situation concrète en Ethiopie des années quatre-vingt. Un groupe d'au moins trente paysans formait une CP *mälba* qui, peu à peu, s'élargissait jusqu'à englober le reste de l'AP. Puis la CP se consolidait pour être à même d'affronter la phase *wälba*.

Il ressort des directives de 1979 que généralement, dans le processus de création d'une CS, un groupe d'AP s'associait pour former la nouvelle coopérative. Si les AP s'étaient peu à peu transformées en CP, selon l'un des modèles décrits ci-dessus, la CS composée à l'origine d'AP serait finalement devenue une association de CP. Cette association était censée être l'embryon d'une nouvelle CP du type *wäland*, dont chaque *wälba* serait devenue une unité productive de rang inférieur. Cette approche faisait clairement ressortir, dans le cadre de la stratégie du développement du Gouvernement, aussi bien la nature transitoire des CS que la centralité des CP.

Dans ce contexte, l'application du programme de villagisation en cours dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, aurait dû jeté les fondements non seulement de la rationalisation du système de base de la fourniture de services ruraux mais également d'une évolution socialiste de l'organisation de la production agricole.

Le Gouvernement était fermement décidé à atteindre cet objectif. En 1984-1985, peu de temps après l'une des plus graves sécheresses qui ait jamais affecté l'Ethiopie, pour renforcer les effets marqués de la villagisation sur la répartition démographique et le contrôle politique et militaire des zones rurales qu'elle entrainait, le Gouvernement a lancé plusieurs campagnes de réinstallation dans le but d'affaiblir les racines du consensus obtenu par les fronts de l'opposition dans les régions du Nord, en particulier au Tegré, au Wällo et au Shäwa du Nord, ainsi que la pression démographique dans certaines régions du Sud, surtout au Shäwa du Sud. Parallèlement, la politique de réinstallation était exploitée comme prétexte aux fins de la colonisation de zones peu peuplées qui présentaient un intérêt stratégique, situées essentiellement à la frontière ouest avec le Soudan, dans le Gojjam, l'Ilu Babor et le Wällägа. Le chapitre suivant traitera des implications des politiques de réinstallation à la lumière d'une étude de cas conduite dans le cadre de l'un des principaux programmes de réinstallation jamais mis en oeuvre en Ethiopie, le projet Tana-Beles.

Le Gouvernement a poursuivi la politique de développement illustrée dans les pages précédentes jusqu'à

l'effondrement virtuel de l'économie éthiopienne[7], malgré le rendement insuffisant du système des coopératives et les échecs répétés de plans centraux ambitieux qui visaient à augmenter la production agricole en offrant des incitations aux CP et en investissant dans des exploitations agricoles d'Etat pratiquement improductives, les maigres ressources que l'effort de guerre déployé au Nord rendait disponibles.

Associations «traditionnelles»

Dans le système officiel des coopératives le rôle des associations «traditionnelles»[8] dans la politique adoptée dans le cadre du développement socialiste n'était pas reconnu, même si celles-ci représentaient un facteur important dans la promotion des réseaux sociaux et si les groupes locaux y recouraient parfois pour encourager le développement socio-économique tant dans les zones

[7] En mars 1990, un an avant l'effondrement du régime, le IIème Plenum régulier du Comité Central du Workers' Party of Ethiopia (WPE) annonçait l'adoption d'une nouvelle politique de développement en introduisant un nombre limité de mesures de libéralisation dans l'économie. Cette démarche du Gouvernement éthiopien, tardive et pourtant prudente, visait à attirer quelques investissements étrangers tout en évitant de reconnaître les résultats négatifs du système des coopératives, livré à lui-même dans l'abandon de l'orthodoxie de l'économie planifiée et de ses bases idéologiques et politiques.

[8] Un grand nombre d'auteurs ont utilisé le terme associations «traditionnelles» pour se référer tant aux institutions locales créées à l'initiative d'un groupe de citadins en tant qu'associations d'épargne/crédit, sans aucune référence au système officiel des coopératives et à ses conditions d'octroi de crédit, qu'aux institutions indigènes qui jouaient un rôle dans la structure sociale des sociétés rurales. Cette ambiguïté se reflète dans les «argumentations» des donateurs sur le potentiel de développement des associations «traditionnelles».

rurales qu'urbaines.

La plupart des études menées sur les associations «traditionnelles» en Ethiopie ont été conduites entre les années cinquante et le début des années soixante-dix. Ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt que la question est redevenue un sujet de recherches inscrit au menu des chercheurs éthiopiens et des spécialistes en développement; ils se référaient en particulier au rôle potentiel de ces associations en matière d'octroi de crédits ruraux dans le processus de réforme économique avorté lancé par le gouvernement du *Därg*. L'une des raisons du manque d'intérêt manifesté vis-à-vis des associations «traditionnelles» après la révolution de 1974 pourrait relever des critiques adressées au régime féodal de Hailé Sélassié Ier et de la conviction que bien des aspects de la structure sociale des sociétés rurales étaient étroitement liés au «retard».

La réforme politique de la société éthiopienne, qui a certes apporté des changements significatifs dans les rapports socio-économiques, voyait dans bien des aspects des traditions, y compris les formes «traditionnelles» d'association, un obstacle à la promotion d'une société socialiste, nouvelle et progressiste.

Ces premières études adoptaient deux diverses perspectives: la première insistait sur le rôle des

associations dans le processus d'intégration ethnique, surtout dans un contexte urbain, tandis que les secondes étaient axées sur leurs fonctions potentielles dans le contexte du développement (SALOLE, 1986). Le terme «tradition» n'implique naturellement pas une condition statique mais plutôt un enracinement dans la structure sociale d'une société donnée. La tradition est sujette à révision et elle est en effet sans cesse conditionnée par les dynamiques du changement. Dans les sections suivantes on démontrera que de nombreuses associations «traditionnelles» loin d'être cristallisées dans une forme donnée et immuable, peuvent adapter ou modifier leur statut, voire leurs fonctions, à la lumière du changement des politiques nationales de développement, des conditions et des possibilités économiques locales.

L'approche de l'étude des organisations traditionnelles de développement s'est largement centrée sur les associations volontaires, en particulier les edder, associations d'entraide implantées sur une base territoriale, en d'autres termes créées par des populations vivant dans la même région (ALEMAYEHU SEIFU, 1968; KOHEN et KOHEN, 1975; SALOLE, 1982 et 1986); l'*equb*, association de crédit à forme tontinière (ASFAW DAMTE 1958; SALOLE, 1986) et les associations «ethniques» et «régionales» (COMHAIRE, 1970; HAMMER, 1967; LAST,

1973; MILLION TESFAYE, 1961; TESFA MEKONNEN, 1988).

Les associations bénévoles se sont développées à partir de certaines formes d'associations «traditionnelles» qui ont leur origine, selon certains auteurs, dans l'Ethiopie du Nord (MARKAKIS, 1974; LAST, 1973) et qui se sont étendues par la suite au reste du pays. D'autres auteurs par contre considèrent ces associations comme une caractéristique culturelle de certains groupes ethniques du sud comme les Guragé (SHACK, 1966; FECADU GEDAMU, 1970, 1972 et 1974).

Aux fins de cette analyse cependant, à côté des organisations bénévoles, on tiendra compte d'autres formes traditionnelles d'association, comme celles basées sur l'échange de main-d'oeuvre entre leurs membres ainsi que sur d'autres types de mécanismes d'auto-assistance, désignés sous différents noms selon la région: *däbo, jage, wobera, wänfäl* ou *ghibbo* (BARTELS, 1975; MANN, 1965; NATI, 1984; PANKHURST et ENDREAS, 1958; TEMESGIEN GOBENA, 1957; YITFESSAH ALEMU, 1988). D'autres associations qui jouent un rôle important dans la vie sociale sont liées à l'organisation de cérémonies funèbres (ANDARGATCHEW TESFAYE, 1957).

L'*edder* est généralement composé de 50 à 100 groupes familiaux de résidence qui se réunissent pour aider les membres dans le besoin, qu'il s'agisse de veuves,

d'orphelins ou de qui a perdu un boeuf. Les membres de l'*edder* se rencontrent également pour organiser des obsèques. La participation à un *edder* est un choix individuel et il est permis d'adhérer à plus d'un *edder* en même temps. Chaque *edder* organise mensuellement des réunions et respecte des règles formelles de procédures, élit ses représentants, établit une liste de ses membres et enregistre la participation de chacun à la vie de l'association, par exemple la présence aux cérémonies funèbres, la préparation de la nourriture à cette même occasion, les contributions en espèces ou en nature pour venir en aide aux membres en difficulté. Le membre qui ne respecte pas l'obligation de l'*edder* peut être passible d'amendes.

La structure d'une association traditionnelle de crédit, l'*equb*, est plus formelle qu'un *edder* et se compose de membres qui adhèrent à l'association en vertu de l'amitié et des intérêts communs. Chaque membre verse une cotisation fixe, établie par l'*equb* et acquittée à chaque réunion (une ou deux fois par mois). Aspen, qui a conduit une recherche à Genet (Shäwa du Nord) déclare que l'«*equb* semble être une caractéristique commune de la vie aussi bien rurale qu'urbaine en Ethiopie, comme ailleurs dans le Tiers Monde. L'*Equb* est un moyen de mettre de côté de petites sommes d'argent, régulièrement, aux lieux de

réunion, toutes les semaines ou tous les quinze jours ou tous les mois, où les membres versent leurs parts dont le montant est fixé à l'avance. A chaque réunion, on tire au sort (*et'a*) et le «gagnant» gagne le montant qui lui revient pour la période donnée... l'*Equb* fait fonction de crédit pour ceux qui ont obtenu leur parcelle au début de son histoire, tandis que c'est un moyen d'épargner pour ceux qui ont reçu tardivement leur parcelle» (ASPEN, 1993:71).

Les membres d'un *equb* peuvent être aussi bien des hommes que des femmes, même si certains *equb* sont composés uniquement ou d'hommes ou de femmes. Quand un membre d'un *equb* ne peut participer à une réunion, son épouse peut le remplacer. De même que pour l'*edder*, on peut faire partie de deux ou plusieurs *equb*.

D'autres associations, comme le *mahabär* et le *sänbäte*, sont d'inspiration religieuse. Ce sont des sortes de fraternités consacrées à un saint qui se sont développées en particulier dans la population chrétienne. La collecte d'argent auprès des membres est destinée à couvrir les frais des réunions périodiques ou à aider les personnes en difficulté. Etant donné leur caractère religieux, on pourrait penser que ces associations sont moins impliquées dans des activités de développement, tout au moins directement. Cependant comme on le montrera dans

les sections suivantes, elles jouent un rôle important dans la structure sociale des communautés des hautes terres au Nord de l'Ethiopie et de l'Erythrée et elles peuvent également représenter un instrument efficace dans le cadre des activités liées à la participation populaire, à l'information et à la sensibilisation des communautés.

Quant aux autres associations, elles pratiquent des activités d'auto-assistance pour répondre à la demande de main-d'oeuvre au cours de périodes particulières de la campagne agricole, par exemple au moment du labour, du sarclage ou de la moisson. Les obligations vis-à-vis des autres répondent aux critères de la réciprocité. «A l'occasion, quand il faut faire face à des activités agricoles particulièrement intenses, on peut recourir à l'institution du *däbo* (ou du *wänfäl*...), à savoir un échange réciproque de main-d'oeuvre sous la forme de grandes réunions de travail où les voisins, les parents et d'autres personnes encore donnent leur travail et leurs outils agricoles, dans la mesure où ils en possèdent et où ils se prêtent aux tâches requises. L'hôte qui a demandé le *wänfäl* ou le *däbo* doit assurer la nourriture et le *tällä* (bière locale très appréciée) et parfois l'ardeur au travail des participants est stimulée par quelques tirs d'*aräqe*» (ASPEN, 1993:59).

La description de l'organisation du système des coopératives dans la République Démocratique Populaire d'Ethiopie présentée aux paragraphes précédents montre une structure très rigide qui ne permet aucune initiative en dehors de la participation populaire officielle. La Proclamation citée ci-dessus laisse à penser que les associations traditionnelles n'étaient pas censées jouer un rôle important dans la politique de développement socio-économique du pays. Les fermiers désireux de s'organiser en une forme quelconque d'association non conforme à la stratégie nationale de la promotion des coopératives n'auraient eu aucun accès aux facteurs de production ou même aux services de commercialisation fournis aux coopératives. Une analyse attentive de la situation, cependant aurait révélé que la situation réelle, au cours des années quatre-vingt, divergeait largement de la politique officielle du Gouvernement de Mängestu.

LES CS EN ARSI ET DANS LA RÉGION DU BALÉ DU NORD

Selon les résultats d'une enquête menée en 1988 sur les CS en Arsi et dans les régions du Balé du Nord, les associations traditionnelles ont joué un rôle significatif dans la vie socio-économique des communautés rurales, malgré les politiques nationales hostiles

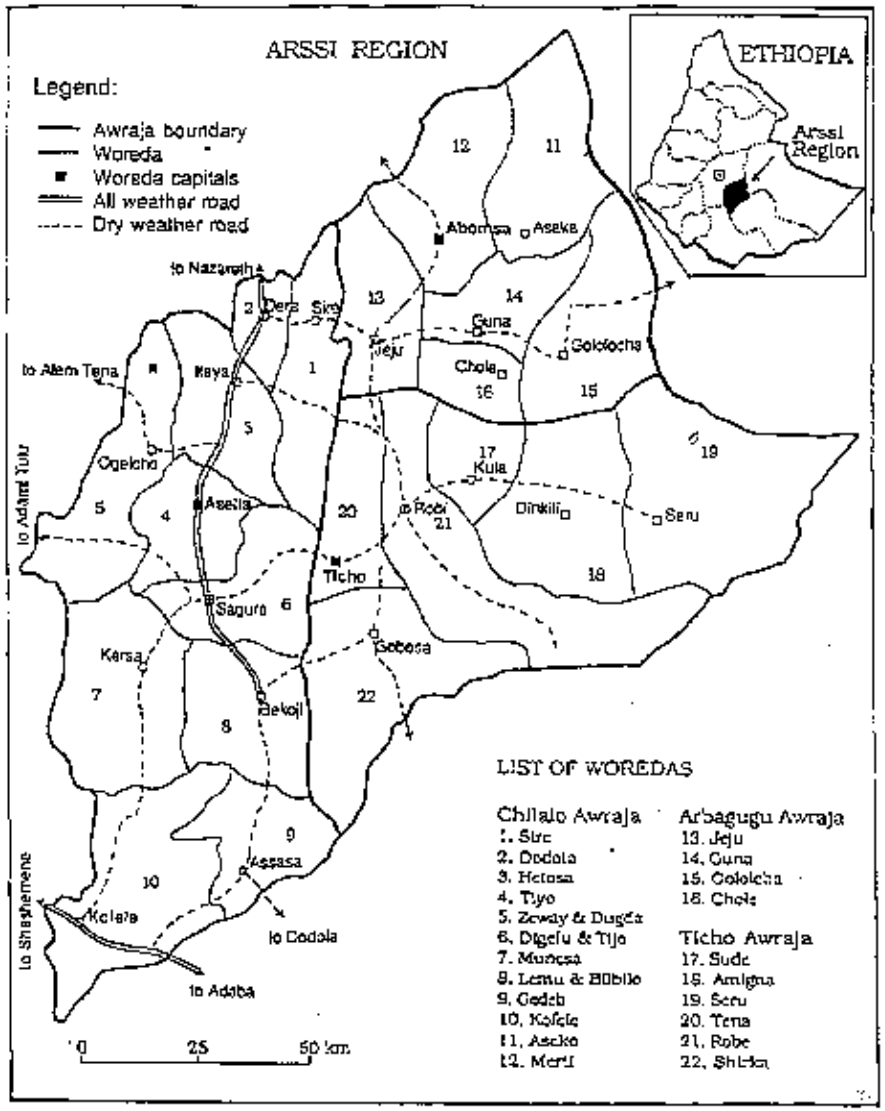


Figure · *Map of Administrative and Development Divisions of Arssi Region*

(TOMMASOLI, 1989). La recherche a été conduite dans le cadre des activités d'évaluation d'un projet de développement rural de la coopération italienne dans la région[9].

L'étude a collecté des données quantitatives sur les performances de toutes les CS dans les diverses régions et analysé un échantillon de CS afin d'obtenir des informations sur leurs activités et sur leur potentiel d'encouragement du développement participatif. Le projet de développement rural en Arsi et dans la région du Balé attachait une grande importance au renforcement d'un système de fourniture de services ruraux. L'objectif principal de l'étude était de fournir des informations de base permettant d'évaluer le rôle que les CS auraient pu jouer dans un système de livraison de services ruraux efficaces.

Les données résumées dans le paragraphe suivant se réfèrent à deux sources: un inventaire de 301 CS identifiées dans les deux régions à partir de 1986, obtenu moyennant le traitement d'une base de données qui utilisaient les informations disponibles au niveau régional et une enquête menée sur un échantillon aléatoire de 26 CS sur les 336 établies jusqu'en 1988

[9] La recherche a été financée par la coopération italienne, par le biais de l'Institut Italo-Africain de Rome.

dans la même région[10].

L'inventaire s'est basé sur les fichiers conservés dans les bureaux de la *South Eastern Agricultural Development Zone* (SEADZ) à la fois au niveau central (Asälla pour Arsi et Goba pour le Balé du Nord) et dans chaque bureau des *awrajja*. Un contrôle croisé, effectué au cours de la visite aux CS échantillonnées d'après les informations fournies par la SEADZ, a montré que les données étaient tout à fait fiables en Arsi et beaucoup moins précises dans le Balé du Nord. L'échantillon était sélectionné en fonction de la répartition géographique par *awrajja*, du nombre de membres et du statut juridique. Les informations étaient réunies sur la base d'interviews faites aux membres du comité exécutif des CS et du comptable des CS.

Un profil des CS d'après les dossiers officiels

En 1986 il y avait 301 CS dans la zone de développement agricole du sud-est (SEADZ)[11], qui comptaient 1.303

[10] Un rapport sur l'inventaire et l'échantillonnage des CS dans les régions d'Arsi et du Balé a été soumis par l'auteur à l'*Integrated Rural Development Programme* (IRDP), financé par la coopération italienne. Pour un aperçu de la méthodologie utilisée dans l'inventaire et l'échantillonnage, voir TOMMASOLI, 1989.

[11] La SEADZ opérait dans la même région couverte par l'*Arsi Rural Development Unit* - ARDU (précédemment *Chilalo Agricultural Development Unit* - CADU), projet financé par la coopération bilatérale suédoise depuis la fin des années soixante (COHEN, 1987). Dans la même région opère maintenant, en Arsi et dans le Balé, le *Rural Development Project* (RDP) dans le cadre du IRDP financé par la coopération bilatérale italienne.

associations de paysans (AP) et 321.688 membres/CS, avec une moyenne d'environ 7 AP par CS et d'environ 1.068 membres/CS. Les chiffres correspondants pour le Balé du Nord étaient considérablement inférieurs: dans les 155 CS situées dans cette région, les moyennes étaient respectivement de 1.86 AP/CS et de 588 membres/CS. Dans la SEADZ, 145 CS étaient enregistrées et avaient donc le statut juridique conforme pour obtenir des crédits des banques tandis que 156 n'étaient pas encore enregistrées. 60% des CS enregistrées étaient situées en Arsi.

La densité de la population étant plus élevée en Arsi qu'au Balé, le rapport CS/AP en subissait les conséquences. En Arsi, aucune CS ne desservait moins de deux AP tandis que dans le Balé la tendance était différente et on comptait 95 CS qui fournissaient des services à une seule AP chacun. En même temps, dans la région Arsi, 19 CS desservaient plus de 10 AP chacune. 4.8% seulement (5 sur 104) des CS qui comptaient moins de 500 membres étaient situées en Arsi, alors que l'on y trouvait 82,6% (100 sur 121) de celles qui comptaient plus de mille membres.

Dans la SZADZ, seules 22 CS sur 301 comptaient des maisonnées dont le chef du groupe familial de résidence était une femme; ils représentaient moins de 1% du nombre total de maisonnées desservis alors que dans au moins 8

CS, plus de 10% des membres étaient des femmes. La moyenne pour l'Arsi et le Balé était globalement d'environ 9,4%. Le phénomène des femmes chef de groupes familiaux de résidence a pris ainsi une certaine importance, compte tenu par ailleurs du fait qu'on le constate généralement dans la tranche la plus faible de revenus.

Quant à la fourniture de services, la valeur moyenne par membre de produits fournis au cours de l'année était de 48,6 *berr*/membre dans les régions de l'Arsi et du Balé. Ce chiffre risque d'induire en erreur dans la mesure où il englobe également la valeur des produits invendus et stockés. Pour avoir une idée exacte de la valeur des biens réellement fournis aux membres des CS, il faut tenir compte des estimations de l'EDDC selon lesquelles, en 1985 et en 1986, la valeur totale des produits distribués aux CS se montait à 88,6 millions de *berr* et la moyenne nationale des achats par membre au cours de la même année était d'environ 15,6 *berr* (SISAY GEBREGIORGIS, 1987:7).

La plupart des CS dans la région du Balé du Nord distribuaient moins de 10 tonnes chacune d'engrais, à la fois à des fermiers individuels - par l'intermédiaire de leurs AP respectives - et aux CP qui les demandaient. Les moyennes en Arsi étaient beaucoup plus élevées: 107,14

t/CS dans *l'awrajja* du Chilalo; 121,46 t/CS dans le Ticho; 32,48 t/CS dans l'Arbagugu[12]. Si nous considérons la quantité moyenne d'engrais distribués à chaque membre par l'intermédiaire des CS (y compris les membres des CP), nous constatons qu'au Chilalo cette quantité est d'environ 64 kilos, au Ticho de 63 kilos tandis que dans toute la zone du projet la quantité moyenne de DAP fournie en 1986 était d'environ 44 kilos/membre[13]. Sur 163 CS, des données fiables indiquaient que 82 (50,3%) fournissaient une quantité inférieure à 25 kg de DAP par membre. En général, à l'exception, sous certains aspects, de l'Arsi, la distribution d'engrais restait semble-t-il une activité limitée.

On ne disposait de données détaillées sur la commercialisation de la production agricole que pour 105 CS sur les 155 de la région du Balé, toutes concentrées dans le Balé du Nord. On a calculé la quantité moyenne de la production agricole par membre commercialisée par ces CS en divisant la quantité totale commercialisée par chacune par le nombre total de ses membres. Le chiffre ainsi obtenu a permis d'évaluer, avec une approximation

[12] A l'époque de l'étude, la région de l'Arsi était divisée en trois *awrajja*: Chilalo, Ticho et Arbagugu. La zone de la région du Balé comprise dans cette analyse (ainsi que dans la SEADU) couvrait les quatre *awrajja* de Genale, Mendeyu, Delo et Nabe, la cinquième, Elkere, pratiquait une économie pastorale.

[13] Les données sur la distribution des engrais se rapportent uniquement à 163 CS sur un total de 301, la SEADU ne disposant que d'informations incomplètes.

tolérable, la quantité moyenne des quotas collectés par les AMC dans le Balé du Nord en 1986. Sur les 105 CS considérées, 44 (environ 41,9%) avaient un quota inférieur à 1 quintal/membre. Le quota moyen fourni par les 105 CS en 1986 se montait à environ 92 kg/membre.

Pour ce qui concerne la capacité de stockage, les CS situées en Arsi avaient un potentiel supérieur à celui des CS de la région du Balé: 93,5% (72 sur 77) des CS dotées d'une capacité de stockage supérieure à 200 t étaient situées en Arsi, tandis que le Balé comptait 84,4% (27 sur 32) des CS dotées d'une capacité de stockage inférieure à 20 t. Si nous comparons la capacité de stockage et l'entité de la production agricole commercialisée au cours de l'année dans les CS, à la lumière des données disponibles, nous constatons que les CS dotées de la plus grande capacité de stockage n'étaient pas celles au potentiel de commercialisation agricole le plus fort. C'est là un indicateur supplémentaire de l'inefficacité de la production planifiée au niveau central et des systèmes de distribution préconisés par le Gouvernement.

Avec l'augmentation de la valeur du capital social, la distribution accusait, dans ces deux régions, une certaine divergence: 84,2% des CS qui disposaient d'un capital social inférieur à 20.000 *birr* (80 sur 95)

étaient situées dans la région du Balé, tandis que 96,5% de celles qui disposaient d'un capital social supérieur à 200.000 *birr* (28 sur 29) se trouvaient en Arsi. La différence est moins marquée si nous considérons le capital social par membre, qui était d'environ 77,3 *birr*/membre dans les régions de l'Arsi et du Balé. Il faut rappeler qu'en 1986 la moyenne nationale était de 43,3 *birr*/membre.

Rendements et contraintes des CS

La création des CS est le premier thème abordé par l'enquête: l'époque de leur constitution, leurs fondateurs, leurs objectifs. Elles étaient l'aboutissement d'un effort généralisé accompli par le gouvernement central. Toutes les CS que nous avons visitées ont été créées à la suite de l'intervention des experts de l'équipe de Promotion des Coopératives du Ministère de l'Agriculture, à l'exception de deux CS, créées dans le cadre des activités de ce que l'on appelait alors le Département de la vulgarisation et de l'exécution des projets (EPID) du Ministère de l'Agriculture sous le Gouvernement Impérial, comme l'un des volets des initiatives promues par le CADU avant la révolution de 1974. L'objectif principal était alors d'organiser un service entre les paysans pour transporter

leurs produits sur les marchés. Toute de suite après la révolution, les anciennes coopératives ont été liquidées et remplacées par les CS actuelles.

Les raisons leur implantation émanent de directives du pouvoir central, encore que le nombre élevé de leurs membres laisse à penser que le besoin se faisait sentir d'un système de fourniture de services ruraux efficace. Les arguments typiques avancés pour expliquer la création des CS étaient qu'il fallait «s'affranchir de l'exploitation des commerçants privés», et «les campagnes d'agitation du Ministère de l'Agriculture». D'autres besoins fortement sentis par les interviewés étaient par exemple le désir d'obtenir du matériel agricole et d'autres intrants, un prêt pour acheter des boeufs ou des produits à des prix accessibles, qui sinon n'auraient été disponibles que sur des marchés éloignés.

Dans la plupart des cas, à quelques exceptions près en Arsi, les interviewés n'ont pas hésité à déclarer que les CS n'avaient que très partiellement atteint les objectifs pour lesquels elles avaient été créées au départ.

Au niveau du Comité Exécutif, on a constaté une certaine tendance à confier un nombre excessif de bureaux à un même et unique responsable. Plusieurs membres du Comité exécutif, en effet, outre les fonctions assumées au sein de cet organe de la CS, étaient également membres du

Comité exécutif de l'AP ou membres du tribunal judiciaire de l'AP ou occupaient des fonctions au sein de la structure de la coordination au niveau des wäreda. Dans d'autres cas, les fonctionnaires des CP avaient des responsabilités dans les CS. Dans un cas nous avons même découvert une superposition quasi totale des fonctions entre les CS et les CP qui leur étaient associées - et il a été alors aisé de constater que les initiatives des CS en termes d'investissements répondaient davantage, dans la pratique, aux besoins de planification de développement des CP desservies plutôt qu'à ceux des AP membres. Dans d'autres cas, certains responsables des CS participaient activement à des associations traditionnelles comme les *edder*.

Un autre facteur qui freinait le rendement des CS et engendrait la mauvaise gestion de leurs fonds était l'insuffisance du roulement entre les fonctionnaires des CS et, dans certains cas, la réélection répétée des mêmes personnes aux mêmes fonctions et ce dès le démarrage de la coopérative, aussi bien au sein du comité exécutif que du comité de contrôle.

Nous n'avons jamais constaté, dans aucune des CS que nous avons visitées, la présence d'une femme élue dans l'un des organes de la coopérative et des sous-comités. L'absence de représentantes revêtait une signification

particulière, vu l'impact de certains services gérés par les CS sur le travail des femmes, comme par exemple les services liés à la meunerie.

Les données budgétaires n'ont pas permis de tirer de conclusions décisives, même s'il est apparu que la plupart des coopératives échantillonnées souffraient d'une insuffisance financière substantielle. Le Ministère de l'Agriculture était chargé de l'audit auquel il ne procédait pas cependant avec la fréquence voulue, peut-être par manque de personnel. Cependant, dans notre échantillon, pour les 16 cas contrôlés par le Ministère de l'Agriculture, à deux exceptions près seulement, on a constaté l'absence d'audit. Les pertes budgétaires en étaient d'autant plus fréquentes. Sur 26 CS visitées, une seule semblait être en mesure d'inscrire des profits à son budget et de les réinvestir pour améliorer ainsi la quantité et la qualité des services fournis.

A en juger par la faiblesse de certaines des CS que nous avons visitées et qui avaient acquis une entité juridique, l'enregistrement ne semblait pas être une garantie réelle de leur capacité organisationnelle.

Comme dans le cas d'autres services, les magasins étaient souvent trop éloignés pour la plupart des membres des CS. Les approvisionnements de l'EDDC aux magasins de la coopérative dans les CS échantillonnées étaient

irréguliers et subissaient de fréquents retards. Les produits demandés à l'EDDC étaient souvent épuisés ou celle-ci les fournissait en très petites quantités. Parfois les dépôts des magasins de la coopérative contenaient des articles qui n'étaient pas utilisés par les paysans, alors qu'il y avait pénurie d'autres produits. Les couvertures, les ustensiles de cuisine, le sucre, l'huile, les allumettes, les parapluies, les bottes, les vêtements et du petit matériel agricole comptaient parmi les produits dont il y avait fréquemment pénurie.

On a signalé également des cas où l'EDDC a fourni d'autres produits en plus des produits figurant dans les bons de commande des CS pour réussir à écouler ses stocks. Accepter ces excédents était la condition à laquelle il fallait se plier pour être approvisionné en d'autres produits. Produits qui restaient dans les dépôts pendant de longues périodes. Au cours de l'enquête, nous avons constaté, dans un grand nombre de magasins des coopératives, que les responsables agricoles de l'*awrajja* achetaient certains de ces produits, comme le savon ou les piles, sous prétexte qu'on ne les trouvait pas en ville, alors que leur quantité dépassait clairement les besoins des PA locales, preuve de l'inefficacité généralisée du système de distribution.

La lourdeur de la procédure bureaucratique dans la fourniture des engrais se traduisait par de fréquents retards dans leur livraison aux paysans; en moyenne, ces retards étaient d'environ deux semaines, mais ils pouvaient même dépasser un mois et provoquer des conséquences extrêmement négatives pour la production. Les quantités distribuées en outre étaient souvent considérablement inférieures à celles qui avaient été commandées. En 1988, par exemple, l'AISCO a fourni à toutes les CS de la région uniquement 53% des commandes. Presque toutes les CS se plaignaient des retards dans la collecte des quotas de la part de l'AMC; ces retards excédaient toujours un mois et allaient même jusqu'à trois ou quatre mois.

Les moulins et les tracteurs des CS étaient obsolètes et un grand nombre étaient tombés en panne pendant plus d'un an, ou n'avaient fonctionné que bien au-dessous de leur capacité, faute de pièces de rechange. Les coûts de fonctionnement des machines et de leur entretien, trop élevés pour les finances des CS, représentaient un problème supplémentaire.

Bien souvent, les CS, loin de fournir des services à leurs membres, préféraient favoriser les intérêts de quelques-uns d'entre eux seulement. La structure et l'organisation des CS n'étaient pas suffisamment

flexibles pour assurer à tous la fourniture de services efficaces. Le rendement des CS était subordonné à l'efficacité des sociétés nationales pour ce qui concerne certains services de première nécessité comme la fourniture de produits (EDDC), la commercialisation agricole (AMC) ou la fourniture d'engrais (AISCO). Cette subordination représentait une grave contrainte pour le potentiel de développement des CS.

Les CS et les associations «traditionnelles»

Au vu des résultats de l'enquête, dans certaines CS, le rôle des associations «traditionnelles» était considéré positif, tandis que dans d'autres, là où les CP étaient mieux structurées, ce sujet n'était pas traité ouvertement. En général, ces associations apparaissaient actives un peu partout dans l'Arsi et le Balé du Nord, avec quelques exceptions dans les *wäreda* à l'économie essentiellement pastorale, où leur rôle apparaissait plus marginal. L'enquête avait révélé un nombre appréciable d'associations «traditionnelles»; pour autant que l'on ait signalé leur participation à des activités de développement, on n'a constaté aucune collaboration formelle avec les CS.

La participation fréquente des dirigeants des CS aux activités des associations «traditionnelles» cependant a

montré qu'un examen correct et approfondi des diverses situations, même dans le cadre des structures de coopératives rigides établies par le PDRE, aurait permis de tenter des modalités d'interactions entre les CS et un certain nombre d'associations «traditionnelles»[14]. En général, l'enquête a identifié quatre types principaux d'associations «traditionnelles» en Arsi et dans le Balé: *edder, equb, däbo* (et *jage*) et *mahabär* (et *sänbäte*).

(i) *Edder*. Les renseignements ont été collectés en présence de différents types d'*edder*. Dans certains cas, ils étaient homogènes quant au sexe ou à la religion, tandis que dans d'autres cas ils étaient absolument hétérogènes. Généralement, il y en avait au moins deux dans chaque CS de l'échantillon. Leur structure était formelle, composée d'un Comité Exécutif, élu par l'assemblée des membres et comprend un Président, un Secrétaire, un Trésorier, un Magasinier et un Sous-Comité de contrôle. Les fonds de l'*edder* étaient fournis par ses membres sous forme de tranches mensuelles fixes, d'environ un demi-*berr* par membre, versées lors des réunions périodiques. Le Comité Exécutif tenait à jour la liste des membres.

(ii) *Equb*. Avant de commencer l'enquête, on s'attendait à

[14] Fecadu Gedamu a constaté un exemple d'intégration entre les associations traditionnelles et les CS chez les Guragé du Shäwa du Sud.

ce que ce type d'institution soit plus répandu en proximité des centres urbains. On a constaté cependant qu'elles étaient fréquentes dans les CS situées en proximité des villages. On pouvait même trouver certaines *equb* dans quelques centres isolés qui comptaient parmi leurs membres les instituteurs locaux, généralement non adhérents à l'*equb*. La cotisation périodique était faible et se montait à environ un *berr*, mais le fonds pouvait devenir consistant en fonction du nombre des participants et atteindre en effet entre 20 et 100 *berr* ou davantage. L'un des avantages de l'*equb* était qu'il offrait la possibilité de collecter des sommes qui étaient extrêmement utiles dans certaines occasions (mariage, achat de matériel agricole ou de bétail, etc.). Naturellement un membre qui avait déjà obtenu les fonds n'était guère enclin à poursuivre les versements de sa contribution, d'où parfois des cas de litiges.

(iii) *Däbo* et *jage*. Dans les zones objet de l'étude le nombre des membres de ces associations variait de quatre ou cinq paysans à un maximum de douze/quinze et elles étaient fondées sur le principe de l'échange de main-d'oeuvre. Les rapports entre les membres pouvaient être plus ou moins formels selon

le degré de réciprocité. Dans les associations les moins formelles, un paysan pouvait inviter quelques amis à lui venir en aide en échange de nourriture; il pouvait ainsi éteindre sa dette envers eux. Dans les rapports les plus formels, par contre, l'obligation qui naissait de l'aide apportée par des amis était compensée par le même type de travail. Un grand nombre d'activités étaient conduites par le biais de ces associations et les exemples les plus communs étaient la construction d'une maison, le labour, le sarclage et la moisson. Au cours de l'enquête on a pu observer un certain nombre de ces activités. Dans l'une des CS échantillonnées, on a analysé un cas très intéressant: il s'agissait de groupes *däbo* structurés de façon très formelle, chacun doté d'un nom et de listes de membres qui variaient de 17 à 60 par *däbo*, y compris tous les chefs de groupes familiaux de résidence de la communauté.

Malgré les sous-estimations des planificateurs locaux quant à l'importance des associations «traditionnelles» dans la vie sociale et économique de ces deux régions, l'enquête a prouvé qu'en 1988 pendant la période la plus chaude de la mobilisation populaire pour la mise en oeuvre des politiques de développement rural du

gouvernement de Mängestu, entre autres la villagisation et la réinstallation, un grand nombre d'organisations «traditionnelles» de différente nature fonctionnaient dans les régions rurales de l'Arsi et du Balé. Et surtout les CS les plus efficaces étaient situées dans les communautés où les *edder* et/ou les *equb* étaient particulièrement actives, preuve qu'il existe un rapport entre un meilleur rendement des CS et le degré de participation de la population à travers les circuits institutionnels «traditionnels».

Pour conclure on peut affirmer que le système des coopératives s'est révélé pratiquement inefficace et a eu des répercussions négatives sur les conditions économiques des paysans en Arsi et dans le Balé du Nord. Le Gouvernement s'est opposé à toute tentative visant à fournir des facteurs de production, des revenus ou des incitations en dehors des circuits établis par le système national des coopératives. La proposition de certains donateurs de soutenir des activités de développement promues par des groupes ou des associations autres que les coopératives officielles, a été considérée une ingérence inacceptable dans la politique nationale de développement. Pendant plus de trois ans (1988-1990) le Ministère de l'Agriculture a retardé la tenue de négociations sur le projet de développement rural dans

les régions de l'Arsi et du Balé avec la Coopération Italienne, par suite, entre autres, du fait que le Gouvernement éthiopien n'acceptait aucun élément spécifique visant à appuyer les groupes de paysans qui n'étaient pas enregistrés comme coopératives officiellement reconnues.

Les politiques officielles du gouvernement éthiopien au cours des années quatre-vingt, dans la mesure où elles privilégiaient la promotion de coopératives de producteurs et de services, malgré une situation de crise clairement sans issue, ne prévirent en aucun cas la possibilité d'expérimenter des mesures d'incitation pour favoriser l'accès aux facteurs de production ou au crédit consenti par des paysans non organisés en coopératives, qu'il s'agisse de simples individus ou de groupes de paysans organisés en diverses formes d'associations institutionnelles «traditionnelles».

De nombreux observateurs indépendants ont mis en lumière les limites et les difficultés du système bien avant son effondrement survenu avec la fin du Därg[15]. L'exaspération

[15] Voir en particulier ALÉMNÈH DÉJENE, 1987; DESSALEGN RAHMATO, 1984a, 1984b et 1990; TEGEGNE TEKKA, 1988. DESSALEGN RAHMATO (1990 et surtout 1993) ne s'est pas contenté de faire une critique des politiques de collectivisation poursuivies par le gouvernement éthiopien; il voit dans la réforme agraire de 1975, outre certains facteurs de force, des éléments intrinsèques de faiblesse, dont les principaux seraient l'impact sélectif de la réforme, le manque de garantie quant à «la suffisance ou la sûreté de la possession des terres» et le «nivellement progressif vers le bas des possessions individuelles» de terrains à l'intérieur des AP, surtout à la suite de la poussée démographique indiquée comme «l'un des principaux facteurs de la médiocrité des



Éthiopie, Addis Abäba: Célébration de la fête religieuse du *Mäsqäl* (ci-dessus, septembre 1985) et de la fête du 1er mai 1986 (ci-dessous) sur la Place de la Révolution. Le char allégorique représenta les conquêtes de la révolution éthiopienne.





Éthiopie, Arsi, juillet 1988: Etablissement rural dans la wäräda de Shirka.



Ethiopie, Arsi, 1989: Nouveau village créé à la suite de la campagne de villagisation dans la awrajja de Chilalo, près du chef-lieu regional d'Asella.

de ses distorsions, reconnues au niveau local même par des fonctionnaires de l'administration éthiopienne[16], ont finalement incité le gouvernement lui-même à tenter, tardivement, d'introduire des rectificatifs partiels aux politiques de socialisme agraire poursuivies par le passé. Les mesures de réforme, annoncées par Mängestu Haylä Maryam dans une intervention au Comité Central du *Workers' Party of Ethiopia* en mars 1990[17] ont été formalisées la même année par une *proclamation* sur l'adoption d'une économie mixte. La défaite militaire et la fin du régime qui s'en est suivi ont cependant précédé l'application pratique des principes de libéralisation affirmés par le gouvernement.

Les politiques de développement rural de l'Ethiopie du *Därg* ne se sont pourtant pas seulement concentrées sur la promotion du système des coopératives, tant dans le

rendements agricoles des petits exploitants (DESSALEGN RAHMATO, 1993:284-285).

16 En 1988-1989, certains fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture avaient conduit une étude sur l'introduction expérimentale, dans certaines CP de l'Arsi, d'éléments de réforme du système de crédits pratiqué pour la redistribution des bénéfices aux membres de la coopérative. Ces éléments consistaient à confier à des membres des CP la tâche de cultiver quelques parcelles de la terre appartenant à la coopérative en échange de l'autorisation de conserver pour eux-mêmes une quote-part de la production obtenue sur cette même parcelle. Les résultats positifs de cette expérience ont été cependant officiellement ignorés par le Ministère de l'Agriculture.

17 En mars 1990, ce 1990, un an avant l'effondrement du régime, le 11è régulier du Comité Central du *Workers' Party of Ethiopia* (WPE) annonça l'adoption d'une nouvelle politique de développement qui introduisait quelques mesures limitées de libéralisation dans l'économie. Cette démarche tardive, et bien que prudente, du Gouvernement Ethiopien, entreprise pour attirer quelques investissements étrangers, évitait de reconnaître l'échec du système des coopératives, abandonné à lui-même pour renoncer à l'orthodoxie de l'économie planifiée et à ses fondations idéologiques et politiques.

domaine de la production que dans celui de la fourniture de services de distribution et de commercialisation; elles ont également comporté une réorganisation importante des installations rurales, moyennant des campagnes de villagisation et de réinstallation qui ont atteint leur point culminant dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, en concomitance avec l'augmentation des envois d'aides internationales à la suite de la sécheresse et de la famine de 1984. Nous traiterons de cette politique des implantations humaines dans le chapitre suivant, en mettant en évidence en particulier les implications de l'utilisation des financements des donateurs dans l'exécution d'un programme de réinstallation dans la Vallée du Beles.

7

Dynamiques de l'adaptation socio-économique dans la réinstallation

> It is well known that, as a result of the distorted development pattern under the defunct feudal order, population distribution in any part of our country bears little relationship to resource availability. While, on the one hand, vast areas of fertile and virgin lands remain underpopulated, there are, on the other hand, high population concentrations in depleted areas that have for generations been subjected to uninterrupted cultivation and soil erosion. These are the areas that are often exposed to drought and the consequent depletion of natural resources. On the basis of this *objective condition*, the strategy to be drawn should *rationalise* the employment of the labour force that has been underutilized as a result of shortage of arable land, taking into account the fallow land that has been underutilized due to shortage of labour... On the basis of such economic and social prospects, settlement programmes in our Ten-Year Guideline will be implemented on a large scale *within the framework of a strategy of integrated rural development* (les mots en italique ont été ajoutés par le soussigné).
>
> MÄNGESTU HAYLÄ MARYAM, 1984:70-71

Le passage que nous avons retenu pour amorcer la discussion sur les politiques de réinstallation conduites par le gouvernement éthiopien au cours des années quatre-vingt, pour autant qu'il soit extrait du même discours prononcé en septembre 1984 au congrès de fondation du *Workers' Party of Ethiopia* (WPE) qui a introduit le chapitre précédent, adopte un ton entièrement différent du ton purement idéologique de la profession de foi marxiste-léniniste. Naturellement les accents

idéologiques ne manquent pas, par exemple dans la phrase où Mängestu Haylä Maryam critique le «modèle de développement déformé sous l'ordre féodal défunt». Le raisonnement développé pour étayer la nécessité d'une politique des implantations humaines en Ethiopie a cependant des résonances familières aux oreilles des planificateurs du développement, car non seulement le langage, mais également la logique qui le sous-tend sont ceux de la configuration développementiste.

Il y est en effet préconisé de poursuivre l'objectif d'une exploitation plus rationnelle des ressources naturelles et économiques du pays, argument qui, nous le verrons, revient dans la plupart des documents concernant les problèmes du développement en Ethiopie rédigés par des organismes internationaux, des agences de coopération bilatérale ou des organisations non gouvernementales. La démarche logique suivie par Mängestu est calquée sur celle d'un expert en coopération: on décrit avant tout un problème «objectif», puis on identifie une solution «rationnelle», d'où découle un plan dont on affirme la totale cohérence avec une «stratégie» acceptée par l'appareil du développement. La stratégie du développement rural intégré a été en effet l'une des stratégies les plus populaires dans le monde de la coopération dont s'est inspirée manifestement une partie

notable de l'action de la coopération internationale dans le pays. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent on peut même soutenir à juste titre que l'une des premières interventions au monde directement inspirée du développement rural a été conduite justement en Ethiopie dans l'unité agricole de développement de Chilalo (COHEN, 1987).

L'analyse apparemment objective conduite par le gouvernement éthiopien sur des installations humaines dans le pays, à un moment où les conséquences de la grande famine de 1984 avaient mobilisé l'appareil de l'aide humanitaire, ne fut malheureusement pas sans conséquences pour la population du pays. Les retombées des politiques d'installation qui s'ensuivirent, réparties entre la villagisation et la réinstallation, continuent en effet à se faire sentir à des années de distance.

On a beaucoup écrit, à juste titre, sur les vicissitudes qui ont poussé les populations à abandonner leurs terres d'origine et sur les innombrables difficultés qu'elles ont dû affronter dans le cadre des plans de réinstallation mis en oeuvre par le gouvernement. Cependant un thème récurrent dans toutes les études de terrain sur la réinstallation éthiopienne est la créativité des stratégies dont les personnes déplacées

ont fait preuve pour s'adapter à de nouveaux environnements, éloignés et souvent hostiles, et réussir à survivre.

Dans ce chapitre nous nous concentrerons sur le programme de réinstallation Beles depuis son exécution en 1985. Jusqu'en février 1991, ce programme avait été fermement soutenu par la coopération italienne à travers l'un des projets les plus vastes jamais financés en Afrique Sub-Saharienne, le «Projet Tana-Beles». Après la prise du pouvoir par les fronts de l'opposition sur la zone de réinstallation, le projet a été interrompu pendant un an environ. Un grand nombre de colons ont profité de la fin de la guerre civile pour rejoindre leurs terres d'origine qu'ils avaient été contraints d'abandonner sous le gouvernement précédent. En mars 1992, les conditions de sécurité ont permis la reprise des activités nécessaires pour venir en aide à ceux qui avaient décidé de s'installer dans la Vallée du Beles. Comme nous le verrons, bien qu'une recherche sociale ait été conduite à l'occasion de la mise en place de certains éléments du principal projet de réinstallation, il est difficile d'identifier un impact substantiel quelconque des résultats de cette recherche sur le processus décisionnel en matière d'exécution du programme global de réinstallation.

Nous concentrerons notre analyse sur l'une des stratégies d'adaptation appliquée par les populations réinstallées pour faire face aux nouvelles conditions particulièrement difficiles, à la lumière des résultats d'une recherche conduite de 1986 à 1988. Il s'agissait d'une stratégie de conservation fondée sur l'exploitation familiale et en particulier sur le développement des potagers individuels. Ces jardins maraîchers étaient les seules terres placées sous le contrôle direct des groupes familiaux de résidence réinstallés au titre du programme de réinstallation du Beles. On a constaté des différences significatives dans la gestion de ces potagers familiaux et dans les stratégies d'ajustement liées aux conditions de réinstallation dans les deux principaux groupes ethniques de colons, les Amhara et les Känbata/Hadiya.

Les responsables du programme de la réinstallation dans la Vallée du Beles ont privilégié la mécanisation et l'exploitation collective plutôt que les systèmes de production traditionnels; ils ont donc attribué un rôle mineur à l'exploitation familiale. Cependant l'étude de l'exploitation familiale, de la commercialisation et des dynamiques d'échange dans la région de réinstallation du Beles a indiqué un développement spontané des initiatives de production au niveau des foyers, même dans le cas où

ce type d'activités n'était ni encouragé ni soutenu par le programme de réinstallation.

LE PROGRAMME ETHIOPIEN DE REINSTALLATION

En Ethiopie, la répartition de la population est influencée par la géomorphologie du pays. L'agriculture pluviale est pratiquée par la majorité de la population qui est concentrée dans les zones tempérées, situées à une altitude comprise entre 1500 m. et 2.400 m (appelées *waynä däga* en Amharique) et dans les zones froides à des altitudes supérieures à 2.400 m (*däga*). En 1987, on a estimé que plus de 75% de la population éthiopienne, ou environ 44,8 millions (BANQUE MONDIALE, 1989), vivaient dans ces régions. Les terres situées à une altitude inférieure à 1.500 m (*qolla*) ont un climat chaud, elles sont essentiellement arides et semi-arides et peuplées de chasseurs, de cueilleurs, de cultivateurs itinérants et de bergers nomades.

Dans l'Ethiopie du Nord (Tegré, Wällo et l'Erythrée actuelle) on trouve de petites installations dans les régions élevées à proximité de lopins de terres cultivés. Des groupes plus éparpillés de huttes sont disséminés dans les hauteurs du Gojjam, du Gondar, du Shäwa et du Gamo Gofa tandis que dans le reste du plateau les

installations sont plus diffuses (ESHETU CHOLE et TESHOME MULAT, 1988).

La réinstallation agricole, qu'elle soit planifiée ou spontanée, n'est pas un fait nouveau dans l'histoire de l'Ethiopie (WOOD, 1976, 1982 et 1985). Entre 1950 et 1974, l'installation spontanée de plus d'un million de personnes a couvert 25% des terres cultivées (WOOD, 1982:157). Les causes principales de la réinstallation de la population, comme le signalent les principaux observateurs et analystes des modèles de réinstallation éthiopienne[1], ont été les suivantes:

(i) la croissance démographique constante et la pression exercée par le bétail sur les hautes terres fertiles:

(ii) la diminution de la productivité des terres cultivées due à l'action conjuguée de l'érosion du sol[2], de la fourniture insuffisante d'intrants

[1] Le gouvernement éthiopien a pendant longtemps utilisé les résultats des analyses conduites par des observateurs indépendants sur les causes de la réinstallation comme argument pour démontrer la prétendue objectivité des problèmes de développement posés par certaines de celles-ci; il justifiait ainsi des choix essentiellement politiques qui proposaient des modèles nouveaux et plus rationnels d'installation de la population sur le territoire, conformes au socialisme agraire poursuivi au cours des années quatre-vingt. Il s'agit là d'un exemple du risque de manipulation auquel, dans le domaine du développement, sont exposés les résultats des analyses conduites par des scientifiques sociaux chaque fois qu'ils sont en quelque sorte extraits de leur contexte et qu'ils sont présentés comme de simples questions techniques.

[2] La «*Ethiopian Highlands Reclamation Study*» a été conduite conjointement par la FAO et le Ministère Ethiopien de l'Agriculture entre 1983 et 1985. Il s'agit de l'étude des sols et des ressources du pays la plus exhaustive conduite pendant les années quatre-vingt. Elle révèle que 2,7 millions d'hectares ont souffert d'une érosion significative, 1,4 million sont gravement érodés et 4 millions sont perdus pour l'agriculture sur un total de 5,4 millions d'hectares sur les hauteurs

agricoles, de l'absence de mesures d'incitations en faveur des paysans à augmenter leur production au-delà du niveau de subsistance et des technologies archaïques utilisées par la grande majorité des paysans dans environ 94,3% de la production agricole totale, à l'exception de celle du café (COHEN et ISAKSSON, 1988:326);

(iii) les sécheresses récurrentes et la vulnérabilité à la famine sur le plateau (MESFIN WOLDE MARIAM, 1984; R. PANKHURST, 1972, 1973 et 1975; JANSSON, HARRIS et PENROSE, 1987);

(iv) les conflits internes et les agitations politiques dans de nombreuses régions - et en particulier en Erythrée et au Tigré - qui ont provoqué un drainage incessant des ressources nationales vers le secteur de la défense, les contraintes exercées sur le potentiel de développement des zones épuisées par la guerre et un flux sans cesse accru de personnes déplacées à partir des mêmes régions (CLAPHAM, 1988; FIREBRACE et HOLLAND, 1984; PEBERDY, 1985; MARKAKIS, 1988).

Ces causes ont plus ou moins et différemment affecté l'histoire moderne de l'Ethiopie depuis l'époque du

(CONSTABLE, 1984). L'étude a évalué en outre que 150.000 personnes par an devraient émigrer ou devraient être réinstallées si les tendances observées à l'époque, à la dégradation et la croissance démographique devaient se poursuivre (SAMUELS, 1985).

Gouvernement Impérial. En 1969, le Ministère de la Réforme foncière et de l'Administration a assigné une étude sur la réinstallation à deux consultants de la Banque Mondiale (BURKE et THORNLEY, 1969). Ils ont proposé la réinstallation d'environ 10.000 familles. Grâce au soutien d'incitations adéquates, à des superficies suffisantes (12-140 ha/exploitations) et à l'assistance technique, les personnes réinstallées auraient probablement développé leurs fermes et leurs exploitations commerciales. Les recommandations des consultants ont été rejetées pour leur coût élevé, en moyenne 6.000 *birr* éthiopiens par maisonnée (environ 2.900 dollars) et parce que ce type de réinstallation aurait en outre engendré une classe privilégiée de paysans. D'autres consultants ont suggéré également la mise en oeuvre de vastes programmes de réinstallation pour alléger certains des problèmes de la paysannerie éthiopienne (A. PANKHURST, 1988).

Cependant jusqu'en 1974 un petit nombre seulement de programmes de réinstallation ont été lancés lorsque «le gouvernement a encouragé les implantations agricoles directement à travers ses politiques et indirectement à travers son inactivité» (WOOD, 1982). Et pourtant, la réinstallation planifiée restait un phénomène relativement marginal qui comprenait un total de 6.500

maisonnées dans 21 sites. Ce type de réinstallation a provoqué le déplacement de 0,1-0,2% seulement des maisonnées rurales, alors que la réinstallation spontanée a engendré le déplacement d'environ 5 à 10% de la population rurale (WOOD, 1985:92).

Après la révolution de 1974, la nouvelle Ethiopie socialiste a pratiqué une stratégie de socialisme agraire qui impliquait une politique de réaménagement des terres de grande envergure, critiquée par un grand nombre d'observateurs indépendants. Depuis 1985 en particulier, on a lancé la villagisation et les opérations de réinstallation au niveau national.

La «villagisation» visait officiellement à faciliter l'accès aux services de première nécessité comme la santé, l'éducation, l'adduction d'eau, le transport et les réseaux de communication. L'augmentation de la production agricole, le renforcement des CP et des CS ainsi que la sauvegarde de la sécurité nationale comptaient parmi les autres objectifs de la villagisation.

Le gouvernement avait planifié l'établissement de nouveaux villages qui devaient grouper plus de 33 millions de paysans avant 1994. En deux ans seulement, à partir de mars 1987, environ 11.349 villages avaient été créés, pour une population totale de 8.752.000 personnes,

surtout dans les régions du Haraghe, du Shäwa, de l'Arsi, du Balé et du Gojjam (CLAY, 1988:113). Malgré l'impossibilité d'évaluer les effets à long terme de la villagisation sur l'économie rurale éthiopienne, on a pu constater la forte incidence de son impact socio-économique à court terme (SURVIVAL INTERNATIONAL, 1988; CLAY, STEINGRABER et NIGGLI, 1988; COHEN et ISAKSSON, 1987 et 1988).

On a passé sous silence les expériences négatives de certains pays africains, comme la Tanzanie (HYDEN, 1980), qui ont mis fin à la mise en oeuvre d'une politique de villagisation après avoir reconnu ses retombées socio-économiques négatives. Le Gouvernement éthiopien a vu dans la villagisation à la fois une voie vers la promotion des coopératives agricoles, un environnement «propice» pour une organisation collective de la production agricole et une mesure indispensable pour améliorer la sécurité dans les régions périphériques.

Tandis que la villagisation conduisait au transfert d'exploitations dispersées sur de brèves distances, la réinstallation en Ethiopie a impliqué des mouvements à longue distance, surtout à partir des régions frappées par la sécheresse des hauteurs du nord et du centre, ainsi que d'autres zones surpeuplées vers les basses terres faiblement peuplées de l'Ethiopie du sud-ouest. Si

la raison d'être de la réinstallation invoquée par le gouvernement est la réhabilitation, de nombreux auteurs ont souligné la motivation idéologique et politique sous-jacente à ces mesures.

Tous les programmes de réinstallation existants relevaient de l'autorité de la *Relief and Rehabilitation* Commission (RRC) intégrée en 1979, qui remplaçait la *Awash Valley Authority* responsable de la sédentarisation des nomades Afar pendant les années soixante, l'Autorité de Réinstallation, créée en 1976 et la RRC précédente créée en 1974. Entre 1974 et 1984, la RRC était responsable de 88 programmes de réinstallation qui concernaient environ 46.000 familles et une population totale de 142.000 personnes (ESHETU CHOLE et TESHOME MULAT, 1988; A. PANKHURST, 1988). A cette phase, les planificateurs éthiopiens ont distingué entre les plans de réinstallation peu onéreux qui conservaient le système de production traditionnelle et les plans de réinstallations spéciaux, basés sur l'utilisation des tracteurs, des engrais et des pesticides.

En octobre 1984, le gouvernement a décidé que 300.000 familles, c'est-à-dire une population totale d'environ 1,5 million de personnes, auraient été réinstallées dans les deux ans. Entre octobre 1984 et janvier 1986, 203.065 familles, environ 587.785 personnes (CLARKE, 1986:162-

163) ont été réinstallées, en particulier dans l'Ethiopie de l'Ouest, les dimensions moyennes des ménages étant de 2,9 personnes contrairement aux 5 personnes prévues. Selon d'autres sources, avant mars 1986, environ 800.000 personnes avaient déjà été déplacées (STEINGRABER, 1988:17).

Même s'ils avaient en commun certains des objectifs de la villagisation, les programmes de réinstallation répondaient à des circonstances particulières et faisaient face à des problèmes qui n'étaient que partiellement analogues aux problèmes inhérents à la villagisation, par suite des diverses dynamiques auxquelles se trouvaient confrontées les personnes réinstallées, à savoir la transition d'une production zéro à un niveau de subsistance, l'impact environnemental, les conditions de santé, les changements sociaux, l'organisation *ex novo* à la fois des institutions de base et des services sociaux.

Selon la RRC, les programmes de réinstallation pouvaient être soit du type «conventionnel» soit «intégré». Les programmes conventionnels consistaient dans la création de nouveaux villages sur une terre qui était (souvent à tort) considérée déshabitée alors que de petits groupes de personnes l'exploitaient sous forme d'activités de production comme la chasse, la cueillette, les cultures

itinérantes et l'élevage. Il faut dire en passant que la terminologie utilisée par la RRC n'impliquait aucune forme possible d'«intégration» de la population réinstallée dans le cadre d'un programme «conventionnel» avec les communautés de population qui vivaient déjà dans la région.

D'autre part, les «programmes intégrés» en question ajoutaient des installations aux villages existants et prévoyaient des stratégies pour leur intégration dans une économie paysanne. Dans les deux types de programmes de réinstallations, les conflits étaient en vérité plus fréquents que l'intégration. La seule forme réelle d'intégration, d'ailleurs limitée, était due davantage aux efforts actifs déployés par les groupes impliqués dans le processus qu'au résultat des opérations de planification pratiquées par le gouvernement.

Il existe des études et des évaluations de la réinstallation pratiquée après 1974, même si elles se réfèrent davantage à la période d'avant 1984 (ESHETU CHOLE et TESHOME MULAT, 1988; SAHLE MARIAM MOGUS, 1982; BISHOP, 1984; WOOD, 1982 et 1985) qu'à la période suivante (COLCHESTER et LULING, 1986; CLAY et HOLCOMB, 1986; SIVINI, 1986; CLAY, STEINGRABER et NIGGLI, 1988; A. PANKHURST, 1988). La recherche la plus exhaustive conduite sur les opérations de réinstallation d'après

1984 est celle d'Alula Pankhurst qui porte sur un programme dans le Wellegga du sud-ouest.

Des critiques contre la politique globale du gouvernement ont été avancées par certains observateurs qui soutenaient que la réinstallation n'est qu'une mesure de répression visant à démanteler le soutien donné à la guérilla dans les régions du Nord; certains auteurs ont d'autre part comparé le processus de réinstallation éthiopien à la réinstallation pratiquée au Camdodge sous le régime des Khmers Rouges[3]. L'idéologie avait certainement joué un rôle majeur dans l'imposition de la réhabilitation en Ethiopie au cours des années quatre-vingt; cependant, comme nous l'avons déjà remarqué au début de ce chapitre, les conditions socio-économiques et environnementales critiques du pays ont conduit les observateurs indépendants à justifier la réinstallation en tant que mesure susceptible d'alléger la pression démographique dans un contexte de pénurie croissante de sols cultivables dans les hautes terres.

Le programme de réinstallation éthiopien souffrait de graves carences. Tout d'abord la signification même du

[3] Pour ce qui concerne les critiques faites à la réinstallation en Ethiopie, outre un grand nombre d'articles publiés dans les journaux et les revues occidentaux, il vaut la peine de mentionner les publications suivantes: MALHURET, 1985; GLUCKSMANN et WOLTON, 1987; CLAY et HOLCOMB, 1986; CLAY, STEINBERGER et NIGGLI, 1988; COLCHESTER et LULING, 1986; MEKURIA BULCHA, 1989. *Anthropology Today* a accueilli un débat intéressant sur la famine et la réinstallation à la suite de la critique de Richard Pankhurst du livre de Clay et de Holcomb et des réponses des auteurs (R. PANKHURST, 1986 et 1987; HOLCOMB et CLAY, 1986).

terme «réinstallation» n'était pas claire dans la mesure où les recommandations faites à plusieurs reprises sur la réinstallation entendue comme une mesure possible d'allégement de la pression démographique étaient proposées par des observateurs qui utilisaient le concept selon des interprétations nombreuses et diverses. Le gouvernement éthiopien essayait par contre de donner l'impression que régnait un consensus «scientifique» entre les experts indépendants sur les plans de réinstallation de vaste portée vus comme une solution possible au déséquilibre structurel «objectif» entre la répartition de la population éthiopienne et la disponibilité de ressources économiques. En outre, la réinstallation était considérée une sorte de panacée pour atténuer la vulnérabilité à la sécheresse et à la famine, alors qu'elle n'était pas à même de résoudre les problèmes des zones d'origine si elle n'était accompagnée de mesures globales visant à leur redressement économique et environnemental.

Deuxièmement, la réinstallation pratiquée par les autorités éthiopiennes en 1985 a coûté un prix élevé en vies humaines. On ne dispose pas de données officielles sur la mortalité dans les zones de réinstallation liées à l'implantation de la population: on signale cependant que la mortalité a été élevée, due en particulier à des

maladies endémiques comme le paludisme auquel la population réinstallée était moins exposée dans les hauteurs, sans compter l'insuffisance des services sanitaires dans les camps.

Troisièmement, la réinstallation a fait également l'objet de critiques pour l'usage de la coercition, inhérent à la nature politique des politiques de réinstallation conduites en Ethiopie, en particulier dans les régions où le gouvernement central visait à affaiblir le soutien populaire donné aux mouvements des guérilleros et à leurs fronts armés. La décision d'adhérer au programme de réinstallation a été imposée par les «plans» mis en place par des bureaucrates zélés de l'appareil politique. Les conditions de transport vers les sites d'implantation étaient difficiles par suite de la pénurie de camions et d'avions qui rendaient les voyages vers les nouvelles zones difficiles et pénibles et surtout pour le recours à la coercition. Une reconnaissance implicite de ce fait ressort de la terminologie employée par la RRC dans les zones de réinstallation, lorsque en se référant aux enfants qui avaient perdu leurs parents elle parle de «mineurs non accompagnés» et non pas d'«orphelins». Même si la séparation des familles souvent signalée était une conséquence des mouvements spontanés de populations à la recherche de nourriture pendant la famine, très souvent

il y avait rupture des liens familiaux quand les paysans étaient forcés de quitter leurs régions et au cours du voyage vers les zones de réinstallation. En 1987 la RRC, après avoir interrompu les opérations de réinstallation pendant un certain temps, a créé des comités spéciaux pour la réunification des familles séparées dans les régions d'origine des personnes réinstallées.

Quatrièmement, on choisissait les nouveaux sites de réinstallation sans procéder à une analyse attentive de leur potentiel de développement et de l'impact social et économique prévu des plans de réinstallation de grande envergure. Des délégations de haut niveau, composées de chefs de parti et d'administrateurs locaux, procédaient à une sélection superficielle des sites. On ne tenait pas compte des évaluations professionnelles des caractéristiques écologiques, agricoles, et socio-économiques des zones de réinstallation faites par des experts ni des analyses de l'impact socio-économique probable des opérations de réinstallation. Au niveau local, la planification des opérations de réinstallation était laissée à l'initiative des cadres politiques nommés responsables de chaque nouveau village.

Dans ce chapitre nous analyserons certains aspects de l'impact socio-économique du programme de réinstallation du Beles. Les sections suivantes traiteront des résultats

du travail fait sur le terrain sur les changements à court terme provoqués, au cours de la période 1986-1990, par les apports massifs de ressources du «Projet Tana-Beles», et nous nous concentrerons sur la réorganisation de certaines activités économiques et en particulier sur les stratégies d'adaptation adoptées par la population réinstallée vis-à-vis de l'agriculture familiale. Puis nous considérerons les résultats des récentes enquêtes conduites par les chercheurs éthiopiens dans la région après la fin de la guerre civile, c'est-à-dire depuis 1992, afin de définir les stratégies mises en place dans le cadre d'une nouvelle politique par les personnes qui ont librement choisi de se réinstaller au titre du programme. Enfin nous tirerons quelques conclusions générales sur la réinstallation et le développement participatif à la lumière de l'étude conduite au Beles.

REINSTALLATION DANS LA VALLEE DU BELES (1985-1988)

Contrairement à d'autres zones de réinstallation dans l'Ethiopie du Sud-ouest qui étaient financées surtout par le gouvernement, le «Projet Tana-Beles» était directement financé par un donateur, le gouvernement italien, qui a lancé les programmes de développement dans le secteur des infrastructures, de l'adduction d'eau, de l'agriculture, de la santé, de l'artisanat et de l'éducation. La

quantité impressionnante de financements étrangers investis dans le programme fait du «Projet Tana-Beles» une réalité originale par rapport à d'autres programmes de réinstallation mis en oeuvre en Ethiopie. Le gouvernement de Mängestu a essayé d'imposer à la population réinstallée un modèle de développement fondé sur la mécanisation agricole pour l'exploitation des terres arables, conforme aux politiques de développement officielles décrites dans le chapitre précédent. Le soutien aux exploitations individuelles des personnes réinstallées a été négligé jusqu'à l'effondrement du régime *Därg*. L'aide octroyée par les donateurs a été acceptée mais sous réserve de leur non ingérence dans la mise en oeuvre de ce modèle de développement dans la zone de réinstallation. Les groupes familiaux de résidence réinstallés étaient davantage censés fournir la main-d'oeuvre pour l'exploitation collective plutôt que destinés à renforcer leur position dans la nouvelle région en tant qu'unité de production et de consommation autonome.

Origine du projet

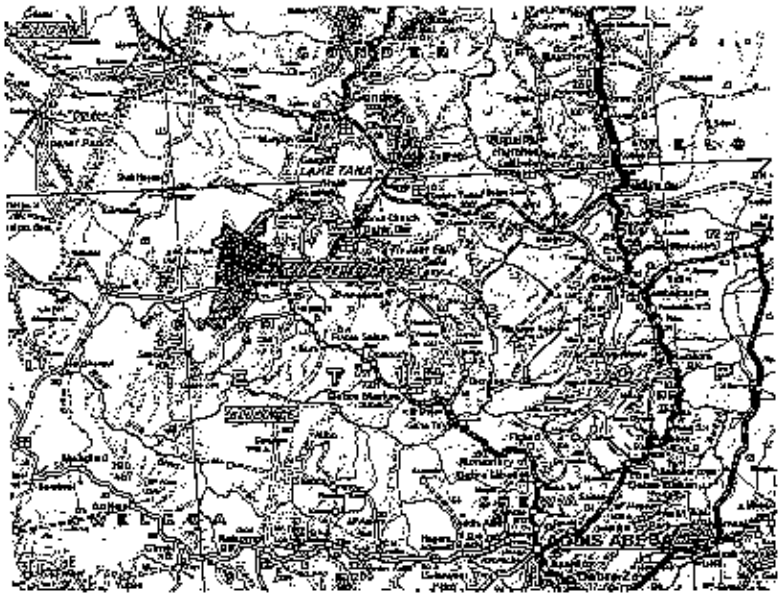
Le Beles est un fleuve affluent du Nil Bleu qui coule au Sud du Lac Tana, dans le Metekel, en Ethiopie occidentale. Jusqu'en 1991 Metekel était une *awrajja* de

la région Gojjam, tandis qu'aujourd'hui c'est une zone administrative dans le périmètre de la région Six ou Région Benishangul. La Vallée du Beles s'étend entre 1.000 et 1.300 m. La zone du projet couvrait 220.000 hectares sur une longueur d'environ 60 km et une largeur de 30 km. Le climat est subtropical, humide, avec une saison pluvieuse qui va d'avril-mai à la fin septembre et une saison sèche qui dure du mois d'octobre au mois d'avril-mai. La pluviométrie annuelle est en moyenne d'environ 1.100 mm; la température moyenne est de 25°C, avec des températures minimales et maximales qui varient respectivement de 8°C à 40° C.

Le contrôle du Nil Bleu (Abbay) a été au fil de l'histoire la cause d'éternels conflits entre les dirigeants de l'Abyssinie, de l'Egypte et du Soudan. Des plans modernes pour exploiter le Lac Tana et le bassin du Nil Bleu en vue du développement agricole de la Vallée du Beles remontent à la période coloniale, lorsque les Italiens ont étudié la possibilité de construire un tunnel du lac Tana au bassin du Beles pour détourner les eaux et les canaliser selon des programmes d'irrigation de grande envergure (CTI, 1938:368-369).

Dans les années 60, une mission nord-américaine a évalué le potentiel en ressources hydriques de la Vallée du Beles et élaboré un plan pour son développement agricole

(USBR, 1964). En 1977 des consultants japonais ont proposé d'autres plans pour l'exploitation de la Vallée (JICA, 1977). La Vallée du Beles a été finalement retenue comme zone de réinstallation par le gouvernement éthiopien, en 1981, lorsque la RRC a élaboré un premier projet visant à réinstaller 2.000 familles (SRC, 1981). L'idée de base des anciens plans, y compris l'idée du tunnel, se reflète dans le «Projet Tana-Beles», financé par la coopération italienne dans la deuxième moitié des années 80 (STUDIO PIETRANGELI, 1986). L'impact potentiel d'une infrastructure d'une telle envergure construite sur le Lac Tana pour la régulation des eaux du Nil Bleu inquiétait les gouvernements de l'Egypte et du Soudan. Des négociations sur cette question se sont déroulées entre les parties intéressées en 1986. Le problème n'a jamais été entièrement résolu comme semble le prouver une série de raids effectués dans la région du projet par des guérilleros, dont la base logistique était située le long de la frontière de l'Ethiopie avec le Soudan, qui ont détérioré les conditions de la sécurité dans le cadre du programme de réinstallation, en particulier lorsque le projet a intensifié ses activités dans la zone du lac Tana.



Localisation du Beles

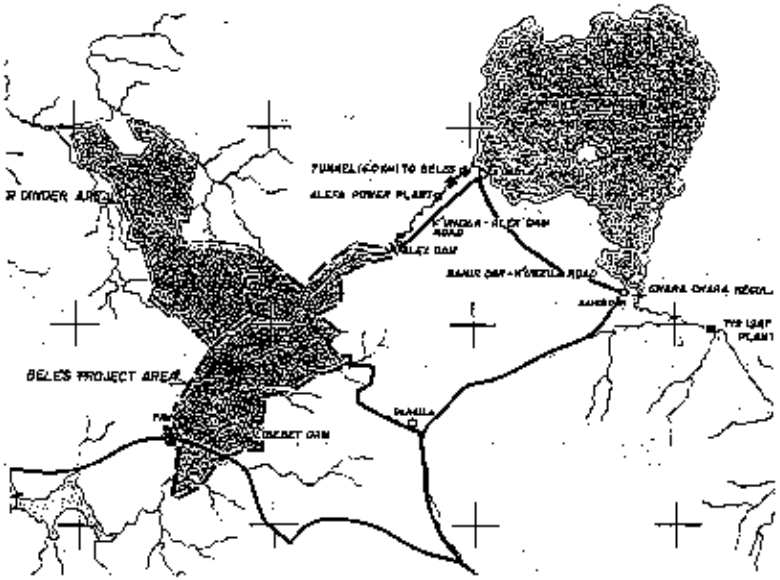
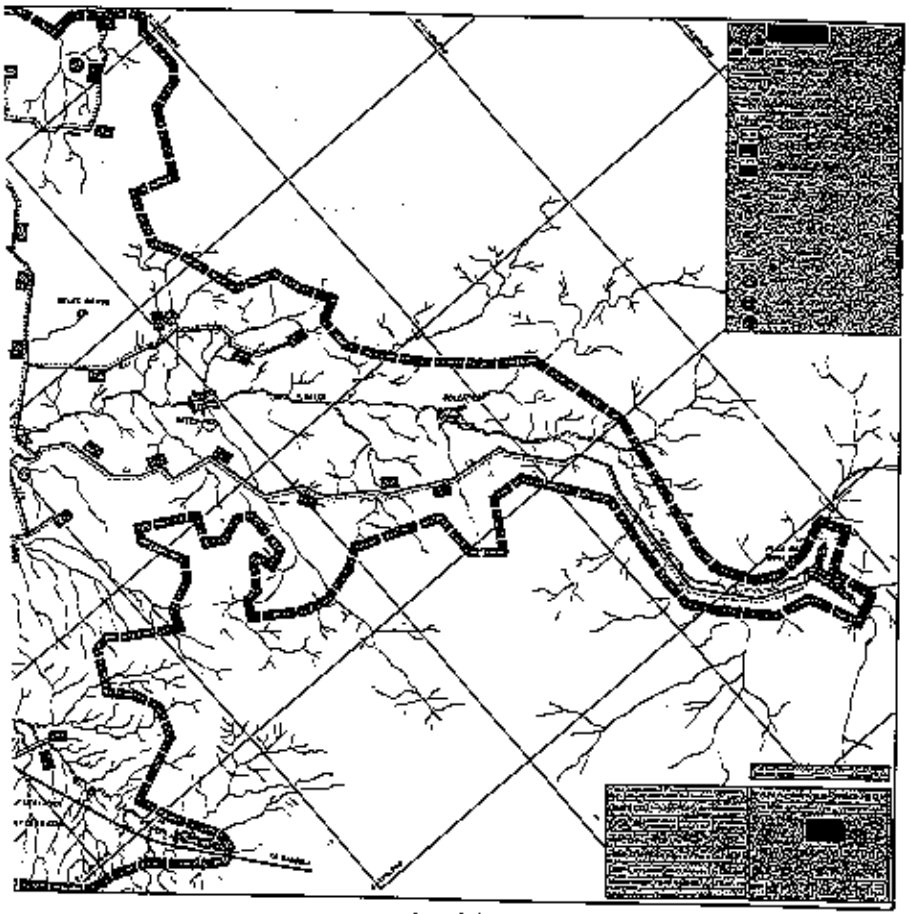


Schéma Hydrographique



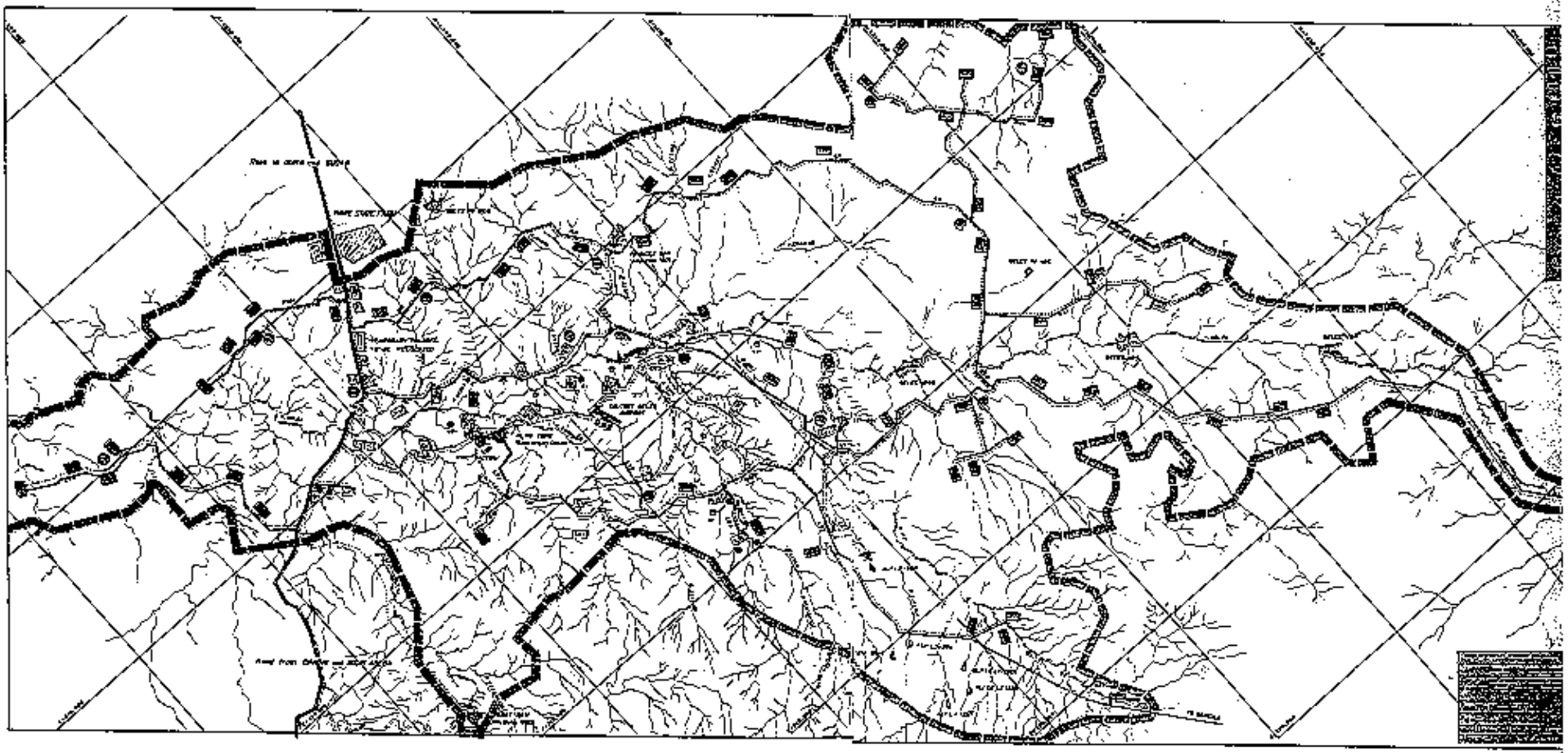
La Vallée du Beles (250.000 ha)
Plan de Développement 1986-88

Le «*Projet Tana-Beles*»

Le centre principal du projet de réinstallation était Pawe, érigée en 1988 à capitale de l'*awrajja* Metekel, située à environ 55 km de Chagni, l'ancienne capitale. La réinstallation de la population a commencé en avril 1985, un an environ après le début du projet financé par l'Italie et a duré jusqu'à novembre 1985.

Au cours de cet été-là, une campagne *(zämächa)*[4] qui appuyait la réhabilitation a été lancée dans les universités éthiopiennes avant la fin de l'année académique. Les étudiants et les professeurs ont été envoyés dans des sites de réinstallation de l'Ethiopie du sud-ouest pour construire des huttes et d'autres services destinés à la population réinstallée. La zone de réinstallation du Beles a été assignée aux étudiants de l'Université d'Addis Abäba.

[4] Le recours à des professeurs et à des étudiants dans les efforts de mobilisation de masse n'était pas un fait nouveau dans l'histoire de l'Ethiopie moderne. Peu après la révolution de 1974, le PMAC avait lancé une campagne d'alphabétisation fondée sur la participation active des étudiants et des professeurs du cycle secondaire. Outre des activités d'alphabétisation, la campagne visait à diffuser les contenus idéologiques de la révolution dans les zones rurales. De nombreux étudiants sont morts pendant cette *zämächa*, en partie par suite de la résistance au changement révolutionnaire dans certaines régions et en partie à la suite des purges opérées par le gouvernement parmi les éléments les plus radicaux des étudiants. Bien conscients des risques des activités de mobilisation de masse, les professeurs des universités se sont fortement inquiétés de la *zämächa* de 1985 et pas seulement à cause de la dureté bien connue de la vie dans les zones de réinstallation mais aussi à cause du contenu politique intrinsèque des «campagnes» qui visaient à «éduquer» à la fois les «bénéficiaires» (la population réinstallée) et les «médiateurs» (dans ce cas, les professeurs universitaires et les étudiants.



La Vallée du Beles (2
Plan de Développeme

La plupart des personnes qui ont été réinstallées en 1985 provenaient du Shäwa du Sud et du Nord et, dans une moindre mesure, du Wällo. La composition ethnique de ce groupe montrait une prédominance d'Amhara, de Känbata et d'Hadiya ainsi qu'une minorité de Wolayta, de Guragé et d'Oromo et un petit groupe d'Agäw du Gojjam.

Entre avril 1985 et mars 1988, 42 villages ont été créés dans la Vallée du Beles. A partir de mai 1989 le nombre des villages est passé à 46, selon un recensement fait par le bureau local de la RRC; en novembre 1987 la population se montait à 78.735 habitants, avec une moyenne d'environ 1.875 personnes par village. Sur la population totale, 31.941 personnes (40,6%) étaient âgées de moins de quinze ans.

On peut se faire une idée de l'incidence de la mortalité d'une part ou des fuites d'autre part de la zone de réinstallation en comparant les données du recensement recueillies en 1987 et en 1989. Le Tableau 4 indique la population réinstallée au Beles par sexe et par âge, à partir de mai 1989. Les deux séries de données fournies par la même source montrent une diminution de la population totale (environ 1,1% sur une période de 19 mois) même si on a enregistré de nouveaux flux de personnes réinstallées pendant la même période. En avril 1987, et entre novembre 1987 et avril 1988, on a effectué

d'autres transferts dans la zone du projet qui impliquaient surtout les populations de la région du Tegré. Au cours de la même période, la population âgée de moins de quinze ans a augmenté d'environ 2,8%. Un autre indicateur intéressant est le rapport homme/femme selon l'âge qui passe de 1 chez la population âgée de 1 à 4 ans à 1,03 dans la tranche d'âge comprise entre 4 et 14 ans et à 1,07 pour les personnes âgées de plus de 14 ans. Le taux global de 1,05 montre que la plupart des membres de la population réinstallée étaient des hommes, modèle démographique inhabituel si on le compare aux tendances nationales.

Tableau 4: Population réinstallée dans la Vallée de Beles par sexe et par âge, mai 1989

Age (ans)	Hommes		Femmes		Total	
0<4	6,499	16.3%	6,494	17.1%	12,993	16.7%
4<14	10,101	25.3%	9,758	25.8%	19,859	25.5%
14<	23,351	58.4%	21,641	57.1%	44,992	57.8%
Total	39,951	100.0%	37,893	100.0%	77,844	100.0%

Source: RRC, Pawe, 1989.

Selon les informations fournies par la RRC en septembre 1987, les maisonnées comptaient en moyenne environ 3,4 personnes. En moyenne, chaque groupe familial de résidence comptait environ 1,3 personne âgée de moins de 15 ans. Le nombre moyen de maisonnées par village, 500 selon les prévisions, était en réalité de 508. En mai

1989, les mêmes indicateurs indiquaient respectivement une moyenne de 3,7 personnes par maisonnée, 1,5 personne âgée de moins de quinze ans par maisonnée et 463 groupes familiaux de residence par village. Les maisonnées dirigés par une femme représentaient 9,4% du total.

Le «Projet Tana-Beles» a été conduit dans une zone de réinstallation dite «traditionnelle», en d'autres termes une zone qui était considérée comme inhabitée. Pourtant, avant l'arrivée des déplacés, la Vallée du Beles était habitée par un groupe indigène, les Gumuz (connus également sous le nom de Shanqella, autre terme péjoratif utilisé par les populations des hautes terres) qui pratiquaient la chasse, la cueillette et la culture itinérante. On n'a jamais collecté de données démographiques fiables sur cette population mais certaines évaluations laissent à penser qu'au début de l'exécution du programme de réinstallation, environ 15.000 ou 20.000 Gumuz vivaient dans cette région. Même si certaines de ces populations ont depuis lors quitté la région, des groupes plutôt nombreux de Gumuz y vivent encore et certains sont en train de s'intégrer dans le nouveau système de production dont ils adoptent les méthodes de culture pluviale.

Les Gumuz n'étaient pas cependant les seules populations qui peuplaient l'*awrajja* de Metekel. Avant le lancement

du programme de réinstallation, les Agew, les Shinasha et les Qimant vivaient déjà dans la région et dans ses environs, et certains groupes Amhara et Oromo s'étaient spontanément installés dans le Bassin du Beles au cours des années soixante. Selon les évaluations de Dessalegn Rahmato, les Gumuz se montaient à environ 72.000 personnes (DESSALEGN RAHMATO, 1988:121) sur les 296.200 habitants de l'*awrajja* de Metekel qui figuraient dans le recensement national de 1984 (CSO, 1984).

Les villages de la zone de réinstallation du Beles étaient conçus conformément aux règles établies pour la campagne de villagisation. Les huttes étaient alignées, comme c'est l'habitude, en rangées. Les villages étaient groupés en six districts gérés par le Conseil d'Administration du Village. Le conseil comprenait les responsables des AP et les associations de femmes et de jeunes (REWA et REYA).

On a créé un centre destiné à la distribution de rations alimentaires supplémentaires pour venir en aide aux enfants âgés de moins de quatre ans et à d'autres groupes vulnérables, comme les femmes enceintes, les mères qui allaitent, les personnes âgées et les malades. On a de même organisé un hôpital où travaillait une équipe italienne et de petits dispensaires équipés pour aider la population à s'adapter aux nouvelles conditions

environnementales et sanitaires. Dès mars 1988, 33 écoles primaires et centres d'alphabétisation ont été ouverts dans la région par le Ministère de l'Education, cinq écoles maternelles ont été prises en charge par la coopération italienne et quelques écoles de prêtres (*yeqes temhert bet*) étaient gérées par l'Église éthiopienne. Les organisations éthiopiennes actives dans la zone comprenaient la RRC, le *Workers' Party of Ethiopia* (WPE), les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Construction, le Service de Contrôle du Paludisme et l'Institut Ethiopien de Nutrition (ENI).

Les objectifs prioritaires du projet étaient de permettre à la population réinstallée d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et d'intégrer la zone dans l'économie régionale. Trois ans après le démarrage du financement italien, alors que la plupart des infrastructures avaient déjà été construites, l'intégration économique de la zone dans la région et l'autonomie des populations réinstallées n'étaient pas encore réalisées. Parmi les causes sous-jacentes à cet échec, on peut compter le peu de considération accordée à certains facteurs importants de la planification, en particulier les conséquences du nouvel environnement sur l'état de santé de la population, le manque de mesures d'encouragement et de soutien offertes aux personnes réinstallées ainsi que

l'absence de recherches sur les conditions sociales, économiques et culturelles.

Le projet prévoyait deux volets. L'objectif principal de la première phase était le défrichement et la mise en culture d'environ 100.000 ha de terre. En mars 1989 cet objectif a été jugé trop ambitieux. Une évaluation plus réaliste a fixé l'objectif final du projet à environ 43.000 ha, desquels environ 24.000 étaient déjà cultivés. La première phase prévoyait également les activités suivantes: «aménagement et développement de l'agriculture pluviale et introduction de l'agriculture irriguée; construction d'infrastructures (entre autres, ressources hydriques, adduction d'eau, routes, structures sanitaires, aéroport, centres de radiocommunication et de projet); fourniture de biens de première necessité à la population» (STUDIO PIETRANGELI, 1987:9).

En outre, la première phase comprenait des travaux de drainage de la terre, des entrepôts villageois, la construction de ponts et une usine de tuyaux (STUDIO PIETRANGELI, 1986).

Outre le projet principal, deux ONG italiennes ont exécuté un programme sanitaire et un programme multisectoriel visant à améliorer les conditions de santé locales et à renforcer le cadre socio-économique.

Les infrastructures comprises dans la deuxième phase du projet originel consistaient en un barrage de dérivation sur le Nil Bleu à sa sortie du lac Tana, pour la régulation des eaux du lac; un canal et un tunnel pour détourner les eaux vers la Vallée du Beles; digues et autres barrages de dérivation sur le fleuve Beles; un plan hydroélectrique et une route de Bahr Dar, la capitale régionale du Gojjam, à Beles.

En 1986-1988, au cours d'une série d'affrontements entre l'armée éthiopienne et le Parti Révolutionnaire Populaire Ethiopien (PRPE), mouvement de guérilleros qui opéraient dans la région, cinq techniciens italiens ont été enlevés (et relâchés quelques mois plus tard). D'autres raids de guérilleros dans la zone de réinstallation ont fait des victimes parmi les soldats, les combattants PRPE et la population réinstallée. Par suite des conditions de sécurité précaires dans la région, on a réduit l'envergure du projet et l'élément hydraulique principal - le bassin de dérivation sur le Nil Bleu et le tunnel Tana-Beles - a été abandonné.

Pour cette raison, le «Projet Tana-Beles» avait abouti uniquement au développement de la zone de réinstallation du Beles, sans qu'aucun gros ouvrage n'ait été entrepris sur le lac Tana. Les activités de la deuxième phase s'étaient limitées à la construction d'un centre-pilote

d'élevage du bétail, à l'extension du réseau des pipelines, à l'achèvement du barrage Libebet sur la rivière Petit Beles, à la construction de réservoirs d'eau, à quelques modestes programmes d'irrigation, à la construction d'un hôpital de 120 lits et à l'achèvement des infrastructures construites au cours de la première phase.

Organisation de la main-d'oeuvre et production agricole en 1988

Le projet reposait essentiellement sur l'agriculture. Dans les nouveaux villages, la main-d'oeuvre agricole était organisée collectivement. Une partie du travail était mécanisée. De 1985 à 1991 les paysans avaient travaillé dans des exploitations collectives dont les produits étaient stockés dans des entrepôts centralisés. Les rations étaient fournies par les RRC, ou à une phase plus avancée, par les AP et étaient distribuées selon un système de «crédit». Le travail agricole était généralement un devoir pour le chef de la maisonnée mais tous les membres du groupe familial de residence travaillaient pendant la période des semailles, de la moisson et du battage. Les «crédits» étaient consentis en fonction du travail collectif accompli. C'était là une innovation radicale par rapport aux pratiques

traditionnelles de la production et de la rémunération individuelles. Des sources alimentaires supplémentaires provenaient des lopins familiaux dans la zone située à proximité des huttes familiales dont la taille était généralement de 1.000 m^2.

Selon la première version du Project Master Plan (STUDIO PIETRANGELI, 1986), il était prévu que le développement agricole de la région de réinstallation permettrait d'octroyer 2,6 ha par maisonnée. Les planificateurs italiens ont recommandé l'utilisation suivante de la terre: 1 ha en culture manuelle, 1 ha laissé en jachère, 0,5 ha en culture mécanisée et 0,1 ha en potager familial.

Quand en 1989 il est apparu évident que la première phase du projet n'attendrait pas l'objectif fixé à l'origine, environ 100.000 ha, de nouvelles estimations ont montré que les terres cultivées se montaient en moyenne à seulement 1,1 ha par maisonnée; c'est-à-dire 24.000 ha pour environ 22.000 maisonnées. Moins de 0,1 ha était en réalité cultivé par les paysans eux-mêmes, tandis que le reste était travaillé collectivement, selon le système du «crédit». Même si toute la terre arable, évaluée à environ 43.000 ha en 1989, avait été cultivée et en supposant que la population restait identique au recensement de 1989, la moyenne des exploitations

agricoles par maisonnée ne pouvait dépasser 1,9 ha, chiffre très inférieur à l'objectif premier de 2,6 ha et à la moyenne nationale de 2,1-2,5 ha.

Les principales cultures cultivées dans la région de réinstallation du Beles étaient le maïs, le sorgho, le riz et les graines oléagineuses. Les résultats de la campagne agricole de 1986-87 sont indiqués au Tableau 5.

Tableau 5: Résultats de la campagne agricole 1986-87 dans la région de réinstallation du Beles*

Culture	Terres cultivées (ha)	Production (quintaux)	Production moyenne (quintaux/ha)
Sorgho	5.225	46.300	9
Riz	3.832	17.060	5
Maïs	3.213	66.000	20
Soja	1.170	3.650	3
Tournesol	946	4.760	5
Haricots	818	1.260	2
Arachides	763	12.700	17
Pois chiches	605	60	-
Ricin	259	90	-
Total	16.831	151.880	-

Source: WPE, Beles, 1987.
* Les données se réfèrent à 41 entrepôts de villages sur 42.

Les indicateurs sur la production moyenne par maisonnée, la productivité par hectare et la répartition de la terre par groupe familial de résidence, enregistrés par la RRC dans le cadre de différents programmes de réinstallation «traditionnelle», sont illustrés au Tableau 6.

Tableau 6: Production par groupe familial de résidence dans le Beles et dans d'autres zones d'installation «traditionnelles» 1985-1987

Année	Hectare/ maisonnée		Quintal/ maisonnée		Quintal/hectare	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
1985	0,09	0,30	0,12	0,97	1,33	3,27
1986	0,47	0,86	1,55	7,00	3,29	8,13
1987	0,74	0,96	7,10	10,80	9,49	11,13

(a) Zone de réinstallation du Beles.
(b) Moyenne des programmes de réinstallation «traditionnelle» suivants: Beles, Gambela, Asosa, Anger, Jarso, Qeto et Metema.
Source: A. PANKHURST, 1988:37.

Pour ce qui concerne le Beles, on ne dispose d'informations plus précises ni sur la production ni sur la destination ni sur la distribution réelle de celle-ci aux maisonnées. Des données sur la production agricole prouvent que les apports massifs au titre du «Projet Tana-Beles», démarré en 1986, ont élevé les valeurs des indicateurs de base pendant la période 1985-1987 mais que les performances de la zone de réinstallation du Beles, par rapport à la tendance enregistrée ailleurs dans le pays dans le cadre de programmes analogues, restaient insuffisantes.

L'analyse de l'exploitation agricole familiale, des activités liées à la poterie, de la commercialisation et des dynamiques de l'échange dans la zone de réinstallation du Beles révèle qu'il y a eu un développement spontané des initiatives productives au

niveau des groupes familiaux de résidence malgré le fait que ces activités n'aient jamais été ni favorisées ni soutenues dans le cadre des activités de planification.

Coûts du projet

Un don initial d'environ 270 milliards de lires italiennes a été alloué par le Fonds d'Aides Italien (*Fondo Aiuti Italiano* - FAI), organisme spécialisé, créé entre 1985 et 1987 par le Parlement, relevant du Ministère des Affaires Etrangères et destiné à des opérations de secours dans les pays du Tiers Monde. Au mois de juillet 1989, les fonds déjà alloués et ceux qui avaient été entre-temps affectés avaient atteint un total supérieur à 406 milliards de lires (environ 290 millions de dollars, au taux de change de 1989). Ce chiffre couvre le projet principal exécuté par une entreprise italienne, un consultant responsable et une structure de haute surveillance; la fourniture d'aides alimentaires et de médicaments et deux programmes ONG dans les domaines de la santé et du développement rural.

En 1990 un nouvel engagement de 100 milliards de lires (approximativement 66,7 millions de dollars) a été approuvé par la coopération italienne, mais seulement 50

milliards de lires[5] environ ont été réellement versés car l'aggravation des conditions de sécurité dans la zone ont conduit à l'abandon du projet en février 1991. Depuis 1986 donc, le «Projet Tana-Beles» a drainé un total d'environ 365,5 millions de dollars

Il est difficile d'évaluer les coûts de la réinstallation par habitant dans la Vallée du Beles. Si nous limitons l'analyse à la période 1986-1989 et à l'engagement italien, sans tenir compte des coûts pris en charge par le Gouvernement éthiopien avant le lancement du projet financé par l'Italie et au cours de son exécution, et si nous supposons une population réinstallée de 80.000 personnes en 1990, nous obtenons un investissement moyen par habitant de 3,625 de dollars.

Ce chiffre est considérablement plus élevé que la moyenne des coûts de réinstallation par habitant relevée en Ethiopie au cours des années quatre-vingt. Prunier a calculé le coût moyen par habitant d'une campagne de réinstallation dans le pays sur une période de deux ans (PRUNIER, 1988). Il a évalué des coûts de base pour un

[5] Une partie de cette somme (approximativement 20 milliards de lires, équivalant à 13,33 millions de dollars) a été versée en 1990-1991 et environ 5 milliards de lires (environ 3,33 millions de dollars) ont été dépensés entre 1992 et 1994 pour l'entretien et la remise en état des infrastructures du projet et pour soutenir l'agriculture des petits exploitants. Enfin, en 1995, l'entreprise italienne principale a gagné un procès civil contre la coopération italienne et obtenu un paiement ultérieur d'environ 25 milliards de lires (environ 15,63 millions de dollars au taux de change de 1995), y compris des dommages et intérêts pour une valeur de 8 milliards de lires pour les dommages provoqués par la nécessité de recourir à des entreprises locales pour l'entretien des infrastructures du projet.

montant de 836-850 *berr* éthiopiens (403-410 dollars), qui couvrait les transports, les frais de camp de transit, les logements, l'ameublement, les outils agricoles élémentaires, les outils de défrichement, les denrées alimentaires, les soins médicaux, l'adduction d'eau, le défrichement de la terre, les routes de desserte, le labour et les semences. Si l'on inclut également des études de faisabilité sérieuses, des enquêtes démographiques et agricoles et le soutien logistique des nouvelles installations, les coûts de base s'élèvent à 1500-1600 *berr* éthiopiens par tête (724-773 dollars). Si l'on exclut les frais de transport, ce chiffre tombe à une moyenne de 115 *berr* éthiopiens par habitant (environ 56 dollars) (SHIFERAW BEKELE, 1988:138).

Les évaluations de la RRC sont très inférieures - environ 290 *berr* éthiopiens par habitant ou 140 dollars - mais la faiblesse de ce chiffre semble correspondre fort peu à la réalité. Clay et Holcomb ont évalué à 1.400 *berr* éthiopiens (environ 676 dollars), les coûts d'installation d'avant 1983 pour les vêtements, la nourriture, le logement et les ustensiles de ménage. Ils ont également fait une évaluation très approximative de 5.000 *berr* éthiopiens par habitant (environ 2.415 dollars) exclus les frais de transport (CLAY et HOLCOMB, 1986:99).

L'«*Ethiopian Highlands Reclamation Study*» a fixé les coûts moyens de réinstallation à 2.338 *birr* éthiopien par habitant (1.129 dollars) dans une zone de réinstallation spécifique et à 802 *birr* éthiopiens par habitant (387 dollars) dans un site de réinstallation moins onéreux (MoA-FAO, 1985).

Pour conclure, on peut dire que le «Projet Tana-Beles» est l'un des programmes de réinstallation les plus coûteux jamais réalisés en Ethiopie au cours des années quatre-vingt. En termes relatifs, les opérations d'installation dans la Vallée du Beles ont absorbé un volume de financements étrangers par habitant de deux à cinq fois supérieures aux prévisions moyennes pour des programmes analogues dans le pays.

STRATEGIES D'ADAPTATION: EXPLOITATIONS FAMILIALES (1987-1988)

Dans la zone du Beles, la réinstallation des maisonnées provenant de diverses régions a eu pour résultat le mélange de divers groupes ethniques dans les nouveaux sites. D'où, au niveau des villages, une composition ethnique désordonnée qui a entraîné un manque d'intégration sociale et culturelle. D'autre part, un certain degré de continuité et d'homogénéité culturelle a été conservée au niveau des groupes familiaux de

residence malgré des changements sociaux advenus à la suite de la transition brusque d'un modèle traditionnel de maisonnées nombreuses qui prédominait dans les zones d'origine des déplacés à des familles nucléaires que l'on trouve généralement dans le programme de réinstallation[6]. Voilà pourquoi on considérait la maisonnée plutôt que le village comme l'unité d'observation la plus représentative pour étudier les stratégies d'adaptation pratiquées par les déplacés.

Dans le «Projet Tana-Beles» l'économie familiale dans le secteur agricole se limitait à l'exploitation de la terre assignée à chaque maisonnée. Bien que les statistiques officielles indiquaient un rapport entre les terres cultivées et les groupes familiaux de residence d'environ 1,1 ha, l'essentiel de la production agricole s'effectuait sur les exploitations collectives et mécanisées. Un indicateur encore plus significatif pourrait être la terre cultivée en moyenne par le village

[6] Lorsque l'on analyse la maisonnée il est important de tenir compte du fait que sa réinstallation avait eu des retombées immédiates sur sa structure et son rôle. Parmi les populations du plateau central éthiopien, la maisonnée est une unité significative, dotée de sa connotation spatiale particulière, sa main-d'oeuvre active, son organisation de la production et de la consommation et sa propre identité. Parmi les chrétiens Amhara, chaque maisonnée au sein de la communauté avait par tradition des rapports avec toutes les autres maisonnées, en fonction de leur appartenance commune à la paroisse (village). En outre, les conditions de vie très simples des Amhara sont améliorées par la pratique d'associations d'entraide, comme la *wanfal*, ou *wanfal*, (SHACK, 1974:28; MESSING, 1957:164-165), conçues sur le modèle analysé au chapitre précédent. Dans les cas des Känbata et des Hadiya, les rapports entre les maisonnées découlaient d'une appartenance commune au sera, système de coopération au sein des communautés (SINGER, 1973:367-368; BRAUKAMPER, 1980:428; BRAUKAMPER, 1983:302).

- environ 490 ha par village - plutôt que par maisonnée, dans la mesure où les paysans à eux seuls ne participaient ni à la prise de décision sur l'aménagement des terres des fermes collectives ni à l'organisation du travail et ne jouaient pas non plus un rôle actif dans la répartition de la production agricole. Si on excluait la portion de terre appartenant aux exploitations collectives des calculs d'une base économique des maisonnées, la quantité de terre qui était réellement exploitée par des chefs de groupes familiaux de résidence ne dépassait pas 0,1 ha par maisonnée. Dans un autre contexte, les dimensions réduites de ces parcelles familiales représenterait une réalité économique marginale. Cependant, l'exploitation des parcelles familiales était l'un des rares indicateurs qui permettait l'évaluation des stratégies d'adaptation des maisonnées dans la Vallée du Beles.

Une étude de ces stratégies adoptées pour développer les potagers familiaux aurait clarifié certains aspects du comportement des maisonnées en tant qu'unités de production et de consommation. La tendance générale montre que l'organisation sociale et productive précédente dans les régions de réinstallation d'origine et donc les capacités traditionnelles de ces populations

dans la production de cultures, semble avoir eu une grande influence sur ce comportement au court terme[7].

Modèles de pré-réinstallation des exploitations agricoles familiales

Les Känbata et les Hadiya sont originaires de zones situées dans le sud de la région du Choa, à environ 2.000 m au-dessus du niveau de la mer. Ces régions sont caractérisées par une forte pression démographique sur les terres cultivables. Les exploitations agricoles ont une superficie d'environ 0,5 ha. Les colons Amhara et Oromo viennent des régions du Wollo et du Choa du Nord, d'un plateau légèrement plus élevé que celui de la province de Känbata et d'Hadiya. Ces régions, on le sait, sont particulièrement vulnérables à la famine (MESFIN WOLDE MARIAM, 1984).

On peut classer en deux catégories la production agricole traditionnelle du plateau de l'Ethiopie centrale: racines et tubercules et cultures céréalières. Il y a de profondes différences environnementales, économiques, technologiques et sociales entre les populations dont la production agricole fait partie de ces catégories. Les Känbata et les Hadiya produisent essentiellement des

[7] L'organisation sociale traditionnelle est souvent considérée en facteur «non-économique» grâce auquel la vie des paysans peut en fait jouer un rôle économique important, comme l'ont fait remarquer entre autres LEITHMANN-PRUTH, 1983; BARTLETT, 1980; ORTIZ, 1983; LONG, 1984; McNETTING, 1988.

racines et des tubercules; les Amhara et les Oromo cultivent surtout des céréales. Cette dernière culture dépend du labour qui permet l'exploitation agricole, tandis que la première est davantage tributaire de la houe qui sert à bêcher dans les plantations d'*ensät* (*ensete edulis*). L'*ensät* est une plante herbacée de la famille du bananier, connue également sous le nom de «faux bananier». Tandis que les Känbata et les Hadiya peuvent compter sur une alimentation à base d'*ensät* cultivée dans les potagers, les Amhara et les Oromo doivent travailler une plus grande superficie de terre pour assurer leur subsistance; d'où la nécessité pour eux d'investir plus de main-d'oeuvre dans leurs exploitations. Malgré les différences d'habitudes alimentaires, les maisonnées des deux groupes ne cultivent généralement que les cultures qui assurent les besoins immédiats de leur subsistance (PAL SINGH, 1970:6, 199; SHACK, 1963:72; SIMOONS, 1960:25). L'absence de terre arable, l'insuffisance de la productivité agricole et le cycle saisonnier de celle-ci ont contribué à la fois à la migration et à la participation croissante des paysans aux activités commerciales (ALEMAHEYU LIRENSO, 1983:3).

Les installations rurales Amhara et Oromo sont généralement dispersées en de vastes zones cultivées

entre les *tukul* (huttes) d'un groupe de maisonnées et l'autre (SIMOONS, 1960:57; PAL SINGH, 1970:93). Vu l'importance des cultures céréalières, il n'est guère surprenant que les cultures maraîchères soient moins appréciées. A part les potagers familiaux situés à proximité des *tukul* où on cultive les épices destinées à la consommation familiale, d'autres légumes et en particulier les choux sont peu appréciés et considérés des aliments pauvres. Il s'ensuit que les Amhara et les Oromo cultivent peu de variétés de légumes et en petites quantités (MESSING, 1957:116; SIMOONS, 1960:29; PAL SINGH, 1970:101; SHACK, 1974:18).

L'*ensät* joue un rôle vital dans la vie socio-économique des Känbata et des Hadiya. Dans cette région, le modèle d'installation lui-même est étroitement lié à la culture de l'*ensät*. Les *tukul* de chaque maisonnée sont entourés de plantations d'*ensät*, en bordure du chemin qui traverse le village. Les voisins sont traditionnellement membres de la même lignée mais il y a des exceptions. La communauté locale ne présente pas une structure villageoise clairement identifiable. La terre destinée à la culture des céréales et à d'autres cultures (tabac et café) s'étend sur les pentes derrière les plantations d'*ensät*. Dans la région de Känbata et d'Hadiya, les légumes sont cultivés sur de petites parcelles

familiales, à proximité des *tukul* et les habitants les portent une fois par semaine au marché pour les vendre. Chaque maisonnée dispose de son lopin où elle cultive des légumes, pommes de terre, tomates, patates douces, poivre de Cayenne, etc. (SINGER, 1980:539-540; PAL SINGH, 1970:93-94; 148-159).

Même si la révolution a entraîné dans son sillage une transformation des modèles traditionnels de la production agricole, le rôle des systèmes d'exploitation familiale reste fondamental dans l'économie des régions rurales.

Activités agricoles autonomes dans la Vallée du Beles

Alors que dans les régions d'origine des déplacés les potagers ne contribuaient que marginalement au volume global de la production agricole, dans le cadre du programme de réinstallation du Beles ils représentaient l'activité économique principale, placée sous le contrôle des maisonnées, tout au moins jusqu'à la fin du régime de Mängestu. Leur production constituait le régime alimentaire de base et dans une certaine mesure ils fournissaient une source supplémentaire de revenu ainsi que des produits à troquer sur les marchés locaux, outre «le crédit et les rations» provenant des exploitations agricoles collectives déjà décrits.

Une recherche[9] conduite en 1987-1988 dans la Vallée du Beles sur 250 groupes familiaux de residence a identifié les modèles de base du comportement économique des maisonnées vis-à-vis de l'organisation et de la gestion de leurs potagers.

Selon les dernières statistiques de l'époque, basées sur un recensement effectué par la RRC en décembre 1986, dans les 25 villages couverts par la recherche le nombre moyen de maisonnées par village était de 457 tandis que chaque groupe familial de residence comprenait en moyenne 3,4 membres.

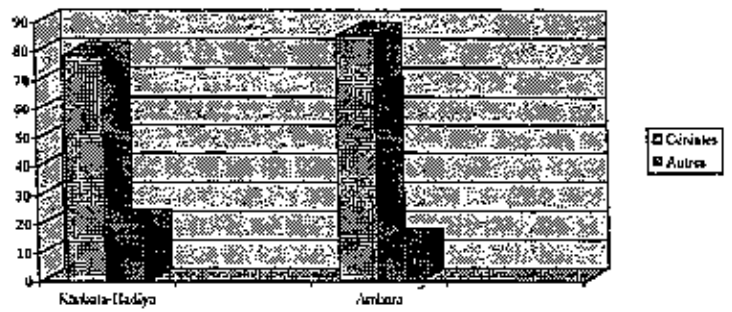
Un total de 80% de maisonnées comprises dans l'échantillon venaient de la région Shäwa, 19,2% du Wällo et 0,8% du Gojjam. Pour ce qui concerne la répartition ethnique, les Känbata représentaient 24,4%, les Hadiya 27,6%, les Amhara 45,2%, les Oromo 2% et les Agew 0,8%. Environ 54% étaient des Ethiopiens chrétiens, 27,6% des musulmans, 14,8% appartenaient à l'Église Adventiste et 3,6% étaient catholiques. Tandis que les Amhara, les

[8] Le travail sur le terrain a été conduit sur une période de quinze mois et recourait à diverses méthodes d'observation ainsi qu'à des interviews sur des sujets comme les caractéristiques générales du groupe familial de residence (groupes ethniques, région d'origine, religion), l'organisation et la gestion des potagers et l'utilisation du produit (dimension de la parcelle, type de culture, technique de production, cultures utilisées pour le troc entre les maisonnées, habitudes alimentaires). Le village témoin représentait 62,5% du nombre total de villages dans la région retenue pour l'étude et était, dans le premier exemple, sélectionné selon une procédure d'échantillonnage en groupe. Dans une seconde phase d'échantillonnage, dix maisonnées ont été sélectionnées dans chaque village. Les 250 maisonnées ont été sélectionnées en fonction de deux facteurs: les régions d'origine et le groupe ethnique.

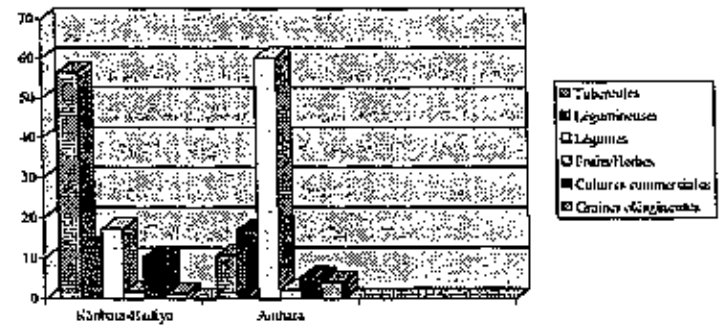
Oromo et les Agew pratiquaient à la fois la religion chrétienne éthiopienne ou la religion musulmane, les Känbata et les Hadiya comptaient des croyants de toutes les religions.

Si on compare les données sur les potagers dans deux des plus grands groupes ethniques, à savoir les Känbata et les Hadiya[9] d'une part (130 potagers) et les Amhara d'autre part (113 potagers) qui représentaient ensemble 97,2% des groupes familiaux de résidence échantillonnés, on constate deux systèmes de répartition des cultures (Graph 1). La différence principale porte sur la proportion de terres utilisées pour les céréales, les tubercules et les cultures commerciales. Dans les potagers des Känbata et des Hadiya, la terre utilisée pour les céréales était plus limitée, tandis que la culture des tubercules et des cultures commerciales secondaires était plus répandue (Graph 2).

[9] Aux fins de cette étude, les Känbata et les Hadiya ont été groupés en fonction de la similitude de leurs origines culturelles et de leur provenance de la *mämmrajja*.



Graph 1: Potagers familiaux dans la Vallée du Beles (1988): terres utilisées par la culture et les groupes ethniques (%)



Graph 2: Potagers familiaux dans la Vallée du Beles (1988): terres utilisées par les cultures et les groupes ethniques pour des cultures autres que les céréales (%)

La taille moyenne d'un potager était de 940 m^2, c'est-à-dire 989 m^2 pour les Amhara et 893 m^2 pour les Känbata et les Hadiya. Le nombre moyen de produits cultivés dans chaque potager était de 6,9. Tandis que les fermiers semaient généralement un seul type de culture dans chaque

portion de leurs potagers, un petit nombre ajoutait également des céréales et des légumes. Les pourcentages étaient cependant calculés d'après la dimension totale des potagers. Sur la zone totale occupée par les 250 potagers (équivalant à 234,878 m^2), 83,6% (196,370 m^2) étaient consacrés aux cultures céréalières (maïs et sorgho), 6,8% (15,885 m^2) aux tubercules (patates douces), 2,5% (5,975 m^2) aux légumineuses (haricots et graines de soja), 6,1% (14,307 m^2) aux légumes (choux, tomates, betteraves, oignons, poivre de Cayenne et aubergines), 0,5% (1.090 m^2) aux graines oléagineuses (ricin et tournesol) et 1,6% (3,684 m^2) aux cultures commerciales (tabac et coton). La moyenne des arbres fruitiers (papaye) était de 0,5% et il y avait 11 herbes (épices et plantes médicinales) cultivables dans les potagers.

Les outils agricoles utilisés pour le jardinage familial étaient la houe, la pioche et la faucille. Le nombre de ces outils fournis par la RRC et destinés à chaque famille était généralement très limité.

On procédait d'habitude à la préparation de la terre en vue des plantations pendant la période immédiatement précédente à la saison des pluies, en avril et en mai. Dans certaines parties de la zone prédominaient les chicots de bambou. Leur extirpation étant

particulièrement difficile, la plupart des fermiers préféraient les laisser en place et cultiver tout autour.

Les semailles commençaient au début de la saison pluvieuse, parfois fin mai, mais plus souvent en juin. Les agriculteurs semaient d'habitude une autre récolte en septembre afin de profiter des dernières pluies saisonnières. Les semences étaient généralement semées à la volée à l'exception des légumineuses qui étaient plantées une par une.

Pendant la saison des pluies, l'eau était généralement trop abondante pour des champs qui étaient insuffisamment drainés et dans certains cas les paysans creusaient des rigoles peu profondes pour tenter de canaliser l'excès d'eau vers l'extérieur.

On ne procédait généralement qu'une seule fois à l'extirpation des mauvaises herbes, pendant la saison de la pousse; cependant on pouvait décider d'y procéder une deuxième fois et, le cas échéant, même une troisième fois. Les hommes, les femmes et les enfants participaient à cette extirpation des mauvaises herbes.

Si on moissonnait la plupart du temps entre septembre et décembre, en fonction du type de culture et de la période des semailles, on pouvait récolter les patates douces jusqu'à la fin du mois de mars.

Les cultures principales - commercialisées sur les marchés de la zone de réinstallation - étaient les patates douces, les choux, les épices, le coton, le tabac et le poivre de Cayenne. Il y avait d'autres produits alimentaires, générateurs de petits revenus, par exemple les oeufs, le beurre, le miel, les poules et les chèvres. Le régime alimentaire de base des colons se composait généralement de céréales (sorgho ou maïs). Le *kitta* (pain non fermenté) et l'*enjära* (le pain plat fermenté) étaient parmi les formes les plus communes. L'*enjära* était l'aliment le plus courant. La viande en ragoût, ou *wätt*, était également préparée selon toute une variété de recettes et différait selon les ingrédients utilisés. On ne mangeait le *wätt*, préparé avec de la viande de mouton ou de poulet ou encore avec des oeufs qu'à des occasions extraordinaires (fêtes religieuses, etc.) à cause de la cherté et de la rareté de ces ingrédients. Tout de suite après la moisson, au régime de base du *kitta* et de l'*enjära* s'ajoutaient des ragoûts cuisinés avec des haricots, des choux et rarement du maïs, à défaut des ingrédients habituels. La patate douce représentait une autre source de nourriture consommée surtout par les Känbata et les Hadiya. La plupart des gens utilisaient quotidiennement du poivre de Cayenne et les épices pour préparer le *wätt*. Le café étant difficile à trouver dans

la région on ne le consommait qu'à certaines occasions de l'année.

Les stratégies d'adaptation des colons, l'utilisation de la terre et la différenciation ethnique

Au cours de la première phase du programme de réinstallation, la population réinstallée tendait à reproduire les conditions qui prédominaient dans leur lieu d'origine, malgré le changement des conditions environnementales et les nouvelles structures socio-économiques. En particulier, les variétés de culture destinées à la subsistance des maisonnées, la répartition du travail au sein des groupes familiaux de résidence, les systèmes du troc et du commerce.

Bien que les types de cultures cultivées soient à première vue très homogènes, il est intéressant de noter les différences entre les cultures potagères des Amhara et celles des Känbata et des Hadiya. En général, les Känbata et les Hadiya privilégiaient plus que les Amhara les cultures commerciales (ALEMAYEHU LIRENSO, 1983:16-17; MESSING, 1957:104-105; SIMOONS, 1960:29). Sans doute parce que dans les potagers des Känbata et des Hadiya de la région de réinstallation du Beles, certaines cultures étaient plus répandues, comme les patates douces, le coton et le tabac, qui pouvaient être commercialisées ou

troquées avec celles d'autres familles. Quant à la zone la plus vaste, consacrée aux tubercules dans les parcelles des Känbata et des Hadiya, on constate que les Känbata et les Hadiya étaient de grands consommateurs de la patate douce (SIMOONS, 1960:11), tandis que les Amhara la considéraient comme un «aliment pauvre» (SIMOONS, 1960:65-66; MESSING, 1957:117-11)17-11).

La production globale de cultures commerciales des deux groupes ethniques accusait elle aussi de profondes différences. Si l'on compte uniquement les potagers ou une partie de la superficie utilisée pour cultiver des cultures commerciales, dans plus de la moitié de leurs potagers les Känbata et les Hadiya consacraient 2% ou davantage de la superficie aux cultures commerciales, tandis que les Amhara n'y consacraient qu'un tiers seulement. Par contre, les Amhara utilisaient un pourcentage bien plus élevé de la surface de leur potager pour cultiver des céréales destinées à la consommation ménagère.

Les évaluations sur le revenu supplémentaire généré par une gestion adéquate des potagers ont été conduites sur la base d'interviews détaillées faites à des groupes familiaux de residence appartenant aux groupes ethniques Amhara et Känbata, sélectionnés dans deux villages. On a tenu compte des revenus agricoles et extra-agricoles

découlant des transformations des produits agricoles, comme le brassage des boissons alcooliques traditionnelles et la cuisine de *enjära* et *kitta*[10].

Les produits des potagers représentaient l'unique source ou une partie consistante de la source des revenus monétaires pour les quatre-cinquièmes des groupes familiaux de residence Känbata, tandis qu'elles représentaient moins d'un tiers pour les Amhara. Pour les maisonnées Amhara interviewées, les cultures potagères représentaient essentiellement une activité agricole de subsistance plutôt qu'une source de revenu, alors que les revenus extra-agricoles étaient relativement plus importants dans les groupes familiaux de residence typiques Känbata. La vente des récoltes ne rapportait guère de gros revenus. Même ceux qui s'adonnaient aux cultures commerciales gagnaient rarement plus de 100 *birr* par an.

L'organisation sociale et productive des maisonnées était l'un des éléments de continuité entre le style de vie traditionnel et les nouvelles conditions de vie dans les zones de réinstallation. Compte tenu des tendances montrées par l'organisation des potagers, on pouvait conclure que le développement agricole durable des zones de réinstallation semblait dépendre largement de la

[10] Pain sans levain.

culture de parcelles de terres individuelles plus étendues que de l'organisation de la production agricole en fermes collectives que les planificateurs du gouvernement ont essayé de mettre en place jusqu'à la fin du Gouvernement Mängestu.

En 1988, il apparaissait déjà évident que la durabilité socio-économique du plan de réinstallation dépendait du soutien à la production des petits paysans dont le potentiel aurait pu être évalué en analysant la production des potagers, si elle avait été pratiquée selon une gestion appropriée de certaines cultures, céréales et légumineuses, sur une plus vaste échelle qu'au niveau des parcelles familiales.

Commercialisation et dynamique des échanges (1987-88)

Le commerce jouait un rôle important dans les revenus monétaires des groupes familiaux de residence. Le revenu gagné par les colons un jour de marché était les seules liquidités qu'ils étaient en mesure de se procurer. Approximativement on comptait un magasin de coopérative tous les trois-quatre villages, qui vendait ses articles au prix fixé par le Gouvernement. Les activités commerciales principales s'exerçaient sur les marchés qui se tenaient périodiquement dans la région et ses environs. Les marchés locaux pouvaient également être

considérés des indicateurs des carences d'un programme de réinstallation qui se fondait essentiellement sur la dépendance des familles de la distribution des rations.

Alors que dans le reste du pays les marchés signalaient le dynamisme des zones où différents systèmes de production et de subsistance se rencontraient et redistribuaient leurs excédents, dans la zone de réinstallation du Beles, ils ne jouaient pas ce rôle, entre autre parce que les excédents agricoles placés sous le contrôle des maisonnées étaient très modestes. Le marché était plutôt l'endroit où s'opérait la redistribution de plusieurs produits (obtenus selon diverses modalités). L'observation des échanges effectués sur les marchés permettait d'évaluer les besoins économiques réels des colons. Les rations, la production potagère, l'artisanat ainsi que la bière locale, brassée à l'aide des graines des rations, étaient commercialisés sur les marchés pour pouvoir acheter d'autres produits qui auraient été sinon inabordables.

L'économie agricole de subsistance traditionnelle pratiquée par les déplacés, qui avait son origine dans les hautes terres, se transformait radicalement après la réinstallation. Comme on l'a déjà signalé, dans la mesure où les marchés étaient des réseaux de redistribution des produits, ils représentaient un mécanisme de survie

fondamentale pour un grand nombre de maisonnées. Les colons avaient l'habitude d'aller vendre leurs rations aux marchés du Beles pour acheter du sel ou des oignons. Les femmes préparaient et vendaient *tälla, borde, aräge*[11], obtenus à partir des rations, pour se procurer de l'argent liquide pour acheter de la viande, des légumes et des épices. Certains colons Känbata et Hadiya vendaient du tabac qu'ils avaient cultivé dans leurs potagers. D'autres, dans la vallée, se livraient au commerce des produits achetés dans d'autres marchés. Le marché était fréquenté par des colons qui faisaient du commerce à temps partiel. Les négociants qui ne faisaient pas partie du programme de réinstallation fréquentaient rarement les marchés locaux.

Hors de la zone de réinstallation le jour de marché était le samedi, tandis que dans la zone de réinstallation c'était le dimanche. La répartition spatiale et hebdomadaire des marchés et le lieu de leur tenue permettaient le développement de différents types d'échanges entre la zone et l'extérieur. Le commerce principal se faisait entre la zone de réinstallation et la province de Metekel, les basses terres et les hautes terres, les zones rurales et urbaines, différents groupes

[11] Bière traditionnelle et boissons alcoolisées locales.

ethniques et différents villages situés dans la zone de réinstallation.

L'analyse des tendances de l'échange a montré que les colons se rendaient aux marchés voisins surtout pour acheter alors que les habitants des villages voisins ne se rendaient dans la zone de réinstallation ni pour acheter ni pour vendre des produits. Les produits qui arrivaient sur les marchés de la zone de réinstallation en provenance de l'extérieur étaient essentiellement des articles en quantités limitées ou inabordables (le beurre, l'orge, le mil, le sel, le sucre, le café, le miel, les chèvres, les poules, les boeufs abattus, etc.) et les produits fabriqués qui n'étaient pas distribués à travers le système officiel (savon, cigarettes, cahiers, lames de rasoirs, vêtements, etc.). Les produits vendus par les colons, soit à d'autres colons soit à des négociants venant d'ailleurs, étaient des produits agricoles (le sorgho, le maïs, les arachides et les pommes de terres, obtenus à partir des rations ou des potagers), des rouleaux de tissu, tissé localement, des boissons alcoolisées, des outils agricoles fournis par la RRC ou fabriqués par les forgerons, et de l'artisanat local (poterie, articles de bamboo faits à la main).

Au-delà des fonctions principales du système de marché que l'on trouvait traditionnellement dans un grand nombre

de zones rurales éthiopiennes (ALEMAYEHU LIRENSO, 1983; JONATHAN BAKER, 1986; P.T. W. BAXTER, 1984; DESSALEGN RAHMATO, 1987), le réseau local de marchés, y compris tant les marchés de la région de réinstallation que les marchés voisins, exerçait d'autres fonctions importantes comme la fourniture de denrées de subsistance que la RRC, les AP ou les Magasins de la Coopérative ne fournissaient pas du tout ou ne fournissaient qu'en petite quantité aux colons, ou l'établissement, outre de liens économiques, de rapports sociaux et culturels entre les différents groupes ethniques de la zone, en contribuant ainsi dans une certaine mesure à l'aplanissement des conflits.

Pour résumer, l'on peut dire que si les conditions de vie difficiles de la Vallée du Beles forçaient tous les colons à développer les cultures maraîchères, des modèles de culture différents ont amené à concevoir d'autres approches pour cultiver et vendre les produits des potagers. Mais dans le cas des Amhara et des Oromo, ainsi que des Känbata et des Hadiya, les colons ont court-circuité le modèle d'exploitations agricoles collectives prévues par les planificateurs, pour optimiser (selon leur propre conception) les ressources sur lesquelles ils avaient eu un contrôle direct.

EVALUATION CRITIQUE DE LA REINSTALLATION DANS LA VALLEE DU BELES

L'image de l'économie éthiopienne qui se dégage des textes de la Banque Mondiale et des autres donateurs principaux est celle d'un pays qui attribue une importance prioritaire au secteur agricole.

L'agriculture est souvent définie la clé de voûte de l'économie éthiopienne. La terre des paysans fournit la plus grosse partie de la production alimentaire nationale. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, la réinstallation est une mesure qui a été proposée par le Gouvernement éthiopien comme une solution extrême mais rationnelle d'un problème objectif, à savoir d'une part la pression démographique excessive dans les régions fertiles du pays et d'autre part la vulnérabilité à la famine des régions du haut plateau, frappées de sécheresse récurrente. L'importance politique de la réinstallation n'échappe cependant pas aux observateurs extérieurs, tant à cause de la superposition d'un grand nombre de régions dites vulnérables avec des territoires d'affrontement armé entre le Gouvernement éthiopien et le Front de l'opposition, qu'à cause du fait qu'au-delà des motivations «objectives» soutenues pour justifier des opérations de grande envergure, les politiques de réinstallation, au cours de la deuxième moitié des années

quatre-vingt, se sont insérées avec cohérence dans les politiques nationales de développement rural.

Le programme Beles a été mis au point sur la base des mêmes convictions qui avaient inspiré la gestion des CP, même si les résultats économiques de ces institutions s'étaient révélés peu probants. La limite majeure de cette approche est le manque de dynamisme du développement économique de la réinstallation prévue, fondée sur une organisation collective de la production qui reproduisait, sur une vaste échelle et dans les conditions de contrainte créées par l'ouverture d'une «frontière agricole», les mêmes faiblesses montrées dans des régions comme l'Arsi et le Balé du Nord, bénéficiaires d'apports réguliers d'aides étrangères et définies zones excédentaires. D'autre part, on constatait un dynamisme impressionnant au niveau des maisonnées, en dehors du contrôle centralisé de la production agricole. Nous avons essayé de mettre en évidence l'importance des activités de production non planifiées, au niveau des groupes familiaux de residence, malgré les contraintes institutionnelles fixées par les planificateurs.

La réinstallation dans la Vallée du Beles s'inscrivait dans le cadre d'un programme planifié, fondé sur l'introduction de certains intrants comme les tracteurs, les engrais, les pesticides destinés au développement des

exploitations agricoles mécanisées. Le programme visait à la mise en place d'une production agricole excédentaire grâce à une organisation collective du travail.

La population réinstallée dans le Beles se trouvait confrontée à deux changements majeurs. Le premier se situait au niveau d'un processus d'adaptation au nouvel environnement. A cet égard, la réaction des colons du Beles se rapproche de celle constatée dans des cas analogues (A. PANKHURST, 1992).

Le deuxième changement s'inscrivait dans la dynamique de l'adaptation à un nouveau cadre institutionnel et à une nouvelle organisation socio-économique. Dans leurs zones d'origine respectives, le système organisationnel des paysans était fondé sur le système des AP et des CP décrit au chapitre précédent. Malgré les mesures d'incitation octroyées par le Gouvernement pour renforcer ces coopératives, à la fin des années quatre-vingt cependant le nombre des CP restait limité et aucune d'entre elles n'avait d'autre part atteint la phase *wäland*; leur rendement était généralement critiqué.

Dans la zone de réinstallation du Beles, une association de paysans aurait pu être définie une institution de transition qui conjuguait la structure administrative d'une association de paysans ordinaire avec certains éléments d'une coopérative de producteurs de la phase

wälba et même de la phase *wäland*. L'exploitation agricole collective de la terre communale, le système de primes sous forme de «crédit», l'attribution de parcelles de 1.000 m^2 étaient autant de caractéristiques de l'organisation des CP plutôt que des AP. Tandis que les colons étaient organisés en AP dans leurs zones d'origine et un petit nombre d'entre eux étaient membres des CP, dès lors qu'ils s'inséraient dans la zone de réinstallation du Beles, ils étaient automatiquement organisés en AP qui, en fait, contenaient un grand nombre d'éléments des CP.

La production agricole des maisonnées et le développement d'un système de fourniture de services ruraux n'étaient pris en compte ni par les planificateurs ni par les administrateurs locaux. Les enquêtes sur le terrain ont montré que, même si la production agricole familiale n'était pas soutenue, les paysans réinstallés avaient mis en valeur l'utilisation de la zone qui leur était confiée, pour aussi réduite qu'elle fût, à savoir 1.000 m^2, y compris la maison. L'analyse de la gestion des cultures potagères montrait des stratégies d'adaptation qui visaient à reproduire les habitudes alimentaires et les modèles économiques typiques des zones d'origine des déplacés. La gestion des potagers des Känbata et des Hadiya était orientée vers la commercialisation et le

troc sur les marchés locaux, tandis que les Amhara organisaient leur potager essentiellement selon un modèle d'autoconsommation.

Pour ce qui concerne l'artisanat, le programme de réinstallation du Beles semble avoir sous-évalué l'importance du renforcement du système des services ruraux visant à un développement autonome de la région. La création de centres d'artisanat villageois placés sous le contrôle des AP ne suffisait pas à satisfaire la demande de la population réinstallée. L'inefficacité de ce type de centres laisse à penser que la demande de produits artisanaux a conduit à un développement chaotique et non prévu d'activités artisanales. En général, le développement des activités de production extra-agricoles au niveau familial s'est opéré malgré le manque de mesures de soutien du Gouvernement. Les stratégies d'adaptation constatées chez les colons montraient que ceux-ci était parfaitement conscients des contraintes dont souffraient leurs conditions dans la zone de réinstallation, qu'ils savaient évaluer les possibilités limitées des occasions offertes à la production agricole et extra-agricole individuelle et, naturellement, les avantages des revenus supplémentaires. L'existence et l'augmentation des marchés ont été au début freinées par les autorités locales. Le

développement des marchés périodiques, leur augmentation régulière en dimension et en nombre, à partir du niveau des districts jusqu'à celui des villages, la diffusion de La commercialisation de la production potagère et la production de produits artisanaux indiquaient l'importance d'activités de production considérées marginales par le plan de réinstallation.

Nous pouvons considérer le programme Tana-Beles à partir de différents points de vue. Si nous adoptons ce que nous avons appelé au chapitre trois une approche réformiste constructive, nous devons soutenir l'idée qu'une analyse et une évaluation approfondies de l'impact éventuel de la réinstallation auraient toujours dû être prises en compte pour orienter le déroulement de ce processus. D'où la nécessité de conduire des études sur les potentialités économiques et l'incidence de la réinstallation, ses contraintes écologiques et les implications culturelles de cette opération en s'attachant particulièrement à l'interaction entre les colons appartenant à différents groupes ethniques et au rapport entre les personnes réinstallées et les populations d'accueil. En termes «réformistes», l'ampleur et le rythme du processus de réinstallation aurait toujours dû tenir compte des résultats de ces études.

Une autre recommandation devrait prévoir le consentement des futurs colons qui devraient être sélectionnés en fonction de fortes motivations. Les autorités compétentes devraient les mettre au courant des conditions et des difficultés réelles des zones de réinstallation. Il faudrait accorder l'attention voulue aux associations d'entraide traditionnelles susceptibles de contribuer à la restauration des liens sociaux entre les colons. Un appui approprié devrait être garanti aux personnes déplacées pendant le transfert de leurs régions d'origine vers les zones de réinstallation et au cours de la première phase de celle-ci jusqu'à ce qu'elles aient atteint la complète autosuffisance. Il faudrait éviter à tout prix le démembrement des familles.

Si nous nous référons à la logique classique d'intervention, diffuse dans l'appareil du développement, qui attribue au développement un rôle de premier plan dans la mise en place d'une exploitation plus rationnelle, en termes de marché, des ressources disponibles, alors la réinstallation devrait être encouragée par des mesures d'incitation offertes aux futurs colons. Les infrastructures et les services élémentaires devraient être construits dans la zone de réinstallation avant l'arrivée des personnes déplacées. Le recours à l'aide alimentaire devrait être limité à la

première phase de la réinstallation et ne devrait pas intensifier les dynamiques liées à la dépendance au sein de la population réinstallée. Dans les sites de réinstallation, la production des petits paysans devrait être encouragée par la fourniture d'intrants agricoles et d'assistance technique. Le moment de la réinstallation devrait être établi en fonction des saisons agricoles. La mécanisation et l'introduction de technologies avancées devrait se baser sur une analyse attentive des coûts et des avantages.

Dans cette perspective, le système de fourniture des services ruraux devrait être soutenu de façon adéquate et comprendre le développement des activités artisanales. Ce type de système joue un rôle décisif dans l'entretien des technologies rurales et dans les secteurs de transformation et de distribution. Une intégration réelle des zones de réinstallation dans l'économie régionale, dans la mesure où elle représente le but économique essentiel des opérations de réinstallation, devrait être soutenue et le système de commercialisation devrait être renforcé, au sein de la zone de réinstallation et en dehors de celle-ci.

Dans une perspective plus critique, nous devrions avant tout prendre en considération la nature de la logique de planification appliquée pour concevoir et exécuter le

programme de réinstallation dans la Vallée du Beles. En termes de logique d'intervention appliquée, les données obtenues sur le terrain indiquent que la «rationalité» de la décision d'effectuer une opération de réinstallation était essentiellement politique plutôt que technique, même si la justification de la structure et de l'organisation de la réinstallation invoquait officiellement des arguments d'efficience et d'optimisation. D'un point de vue «rationnel», la réinstallation devrait toujours être accompagnée de mesures appropriées visant à résoudre les problèmes qu'engendre la réinstallation spontanée ou planifiée et ce à travers la réhabilitation et le développement des zones d'origine des colons. Des experts en développement expatriés, en particulier, ont souligné la nécessité de rendre la réinstallation plus conforme à une nouvelle politique de développement rural qui, dans le cas éthiopien, aurait dû être intégrée dans les «*Peasant Agriculture Development Programme* (PADEP)», financés par des agences et des donateurs internationaux.

Parallèlement à la poursuite des opérations de réinstallation dans le Beles, des négociations se déroulaient entre le Gouvernement éthiopien et les donateurs internationaux pour arriver à un accord sur les réformes institutionnelles et politiques. Ce dialogue

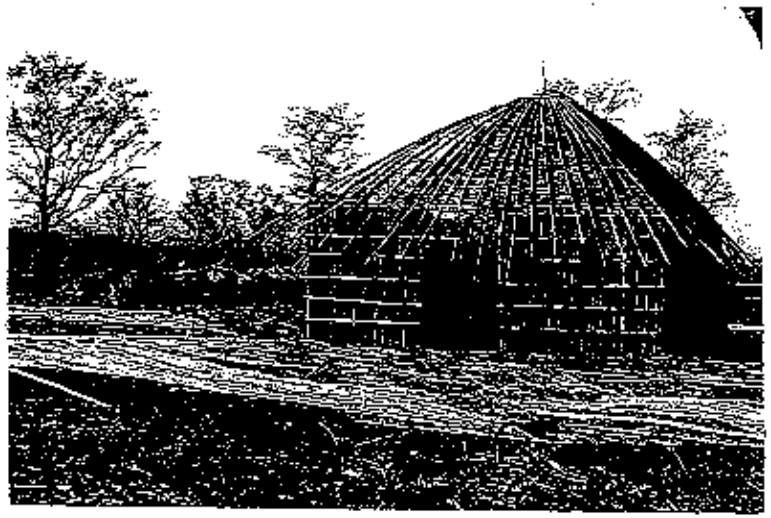
politique aurait dû soutenir la production des petits paysans et lui permettre d'atteindre sa pleine capacité. La Banque Mondiale était prête à financer le PADEP dans les régions du Gojjam et du Gondar et la CEE était prête elle aussi à soutenir le *Lomé II Food Self-Sufficiency Programme*, concentré surtout dans le Choa. L'Italie a financé l'*Integrated Rural Development Project* (IRDP), dans les régions de l'Arsi et de Balé. D'autres projets, destinés à appuyer la production des petits paysans comprenaient l'aide SIDA aux paysans dans le Wollo; la conservation des sols et l'irrigation sur petite échelle dans l'Haranghe, soutenu par le FIDA et l'OPEP; la construction de routes, le soutien à la production à la base et le projet d'expansion pour la production de café, financé par la Banque de Développement Africaine au Gamo Gofa et au Sidamo[12].

La communauté internationale n'aurait été disposée à soutenir une opération de réinstallation que sous réserve de conditions «politiques» imposées au Gouvernement éthiopien, au moins pour ce qui concerne le respect des droits de l'homme, à la fois vis-à-vis de la population réinstallée et de la population dite «hôte».

[12] Pour ce qui concerne les rapports entre les activités des donateurs internationaux et des politiques agraires en Ethiopie, voir l'examen conduit en 1990 par Bejene Aredo sur les programmes principaux soutenus par la communauté internationale dans le pays, dans le domaine du développement rural (*Minimum Package Programmes, Chilalo Agricultural Development Unit* et *Arsi Rural Development Unit*,PADEP, etc.).



Éthiopie, Beles, septembre 1986: Femmes Gumuz.



Éthiopie, Beles, septembre 1986: Hutte d'un nouveau village en construction.



Éthiopie, Beles, février 1987: Terres mises en culture par le Projet employant les moyens mécanisés pour la préparation des sols et la main-d'oeuvre de la population réinstallée pour les autres opérations agricoles.



Dynamiques de l'adaptation socio-économique
dans la réinstallation



Éthiopie, Beles, septembre 1986: L'entrepôt d'un village de réinstallation.



Éthiopie, Beles, février 1988: Les autorités locales attendant l'arrivée d'une délégation gouvernementale italiennne sur la piste d'atterrissage construite par le Projet.



Ethiopie, Beles, février 1987: Déboisement près d'une installation de récente institution.



Ethiopie, Beles, février 1987: Aides alimentaires utilisées pour compenser les populations réinstallées pour le travail fait sur les terres du projet.

Les implications politiques évidentes que le Gouvernement éthiopien attachait aux politiques de réinstallation dans le pays ont soulevé de nombreuses critiques contre les donateurs qui soutenaient - directement ou indirectement - les programmes de réinstallation. Comme l'a déclaré en 1988 le Ministre italien des Affaires Etrangères à la Commission des Affaires Etrangères du Parlement, en réponse à une interrogation, l'aide italienne a essentiellement pour but d'assister les populations nécessiteuses des pays en développement et non pas de soutenir leurs gouvernements. Le Gouvernement italien a cependant préféré ne pas assortir de conditions son appui à la réinstallation au Beles, au nom de la nature «humanitaire» présumée du projet.

Bien que conçue comme solution technique à une situation de grande urgence, la logique sous-jacente à la décision italienne d'intervenir et de financer le projet était surtout politique. Si le programme Tana-Beles a été classé intervention humanitaire extraordinaire, financée au titre d'une ligne de crédits d'urgence et de redressement, sa conception présentait cependant fort peu des caractéristiques de l'aide humanitaire classique. Un observateur indépendant aurait eu du mal à distinguer cette forme de programme d'un projet de développement traditionnel. A part la participation instrumentale de

deux ONG italiennes à l'exécution de projets marginaux au niveau des villages, qui visait à justifier certains éléments de «développement participatif», le programme Tana-Beles présentait les caractéristiques typiques des opérations de grande envergure, très populaires au cours des années soixante dans le mécanisme du développement. Pour n'en mentionner que quelques-unes, citons une approche fortement orientée du haut vers le bas de l'identification, de la réalisation et du suivi des éléments du projet, modalités d'exécution généralement réservées à la construction de grandes infrastructures (par exemple l'exécution de tout le programme confiée à un entrepreneur italien spécialisé dans les travaux publics), la participation de douzaines d'experts techniques expatriés, une grande quantité de technologies de pointe transférées dans la région, l'indifférence vis-à-vis de toute considération politique, sociale et culturelle du programme. L'ampleur du projet et son importance politique ont eu une incidence marquée sur le rôle de l'entrepreneur italien dont les fonctions de consultant se sont étendues; il est rapidement devenu au niveau local une forte personnalité, politique et autonome. Cette fonction, implicite dès le début du projet dans la mesure où l'entrepreneur a joué un rôle informel fondamental dans la stipulation d'un accord

intergouvernemental bilatéral sur le programme Tana-Beles, est apparue au grand jour lors des négociations internationales en vue de la libération de techniciens italiens enlevés et pris en otage, à plusieurs reprises, par le mouvement des guérilleros qui opéraient dans la région à partir de ses bases logistiques du Soudan.

Pour conclure, aucun donateur bilatéral ne s'est manifesté ni pour soutenir les politiques de réinstallation du Gouvernement éthiopien ni pour préconiser la coopération italienne avec le programme Tana-Beles. Il n'empêche cependant qu'il faut s'interroger sur les responsabilités générales de la communauté internationale, indépendamment du choix d'un donateur de financer à lui seul, ou pas, des interventions dans des zones de réinstallation et ce au moins pour deux raisons. La première concerne la reconnaissance de la cohérence substantielle des campagnes de réinstallation, comme celles de villagisation, avec les politiques de développement rural fondées sur les objectifs d'un socialisme agraire que nous avons analysé au chapitre six. Le choix de ne pas intervenir directement dans les zones de réinstallation devient dans cette perspective marginal par rapport au choix, bien plus important, de soutenir, même

indirectement, les politiques de développement rural qui ont caractérisé les années du *Därg* en Ethiopie.

Dans cette optique, le fait qu'en 1987 la Banque Mondiale subordonnait la question de l'affectation des ressources au titre du développement rural du pays à l'efficience prend une signification particulière. Auparavant en effet, on mettait l'accent sur la «mobilisation des ressources», moyennant une analyse qui attribuait aux obstacles physiques les causes principales du sous-développement et réservait aux aspects plus précisément «politiques» un rôle tout à fait marginal[13].

La deuxième raison est que, selon nous, les mesures de réinstallation ont été formulées par le Gouvernement éthiopien selon une logique de planification parfaitement cohérente avec les règles, les raisonnements et les rhétoriques utilisées dans la configuration développementiste. En d'autres termes, la façon dont le Gouvernement posait le problème de la surpopulation et de la vulnérabilité aux famines dans le pays reflétait, sinon dans les contenus mais certainement dans la forme, la conception qu'avait la communauté des problèmes du développement en Ethiopie. La convergence de ces

[13] Comme on l'observait dans un document sur les perspectives du développement en Ethiopie, élaboré à l'époque par la Banque Mondiale, «ce rapport met l'accent sur l'efficacité de l'affectation et de l'usage des ressources en Ethiopie. Le pays doit surmonter une série d'obstacles au développement et il a vécu, pendant la décennie passée, divers 'chocs' très graves, y compris la sécheresse catastrophique de 1984-85» (WORLD BANK, 1987:2-3).

différentes conceptions pourrait probablement expliquer l'intérêt manifesté tout au long des années quatre-vingt par les donateurs vis-à-vis de l'action et de l'organisation de l'appareil étatique de l'Ethiopie du *Därg*.

8

Participation populaire et reconstruction après le conflit

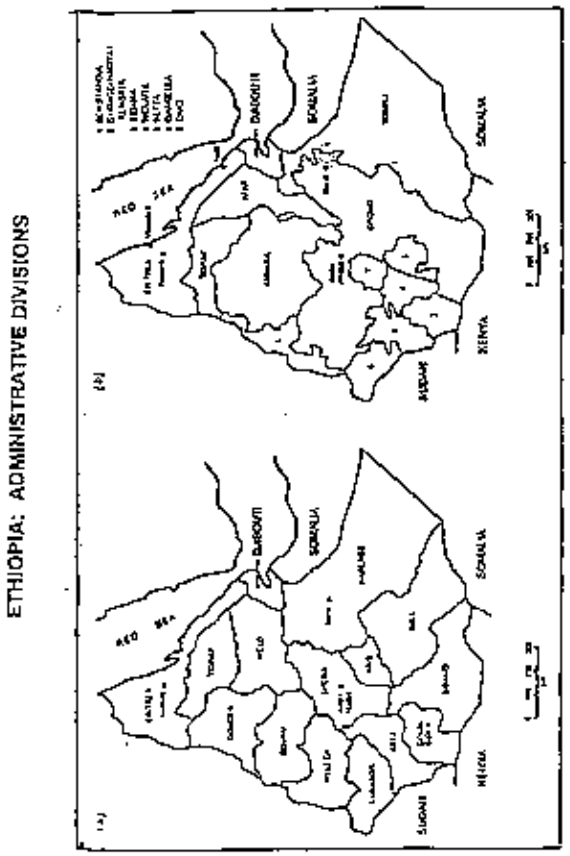
> Many years of excessive military spending, the diversion of productive enterprises and institutions to support the war effort, extensive war damage, and inappropriate economic policies have left the economy and its infrastructure in a devastated condition, matched by a massive social crisis of millions of displaced persons, refugees, demobilized soldiers, homeless, maimed, and unemployed people. The effects of war were worsened by years of famine mitigated only by large volumes of relief aid. Although the end of the war provides an opportunity to reconstruct Ethiopia's torn economic and social fabric and to begin to shift the emphasis from relief aid towards economic development and growth, the extent of social deprivation and dislocation is such that special measures will need to be taken for the foreseeable future to help mitigate the worst impact of the recently ended war.
>
> WORLD BANK, 1992:1.

Aux chapitres quatre et cinq nous avons analysé le recours toujours plus fréquent à une rhétorique de la participation en matière de développement, ainsi que quelques critiques à l'égard de l'usage de concepts tels que «développement participatif» et «bon gouvernement» invoqués à l'appui d'un paradigme de développement basé sur une orthodoxie néolibérale et fortement affaibli par les médiocres résultats des politiques macro-économiques qui, au début des années quatre-vingt, étaient encore considérées comme la solution de la plupart des problèmes du Tiers Monde (SCHMITZ, 1995).

Nous avions déjà mentionné au premier chapitre le fait que les concepts de participation que l'on rencontre dans des contextes pratiques de développement ne correspondent pas nécessairement aux principes du développement participatif définis ces dernières années par la configuration développementiste en réponse aux critiques formulées contre le paradigme réductionniste du développement entendu comme croissance économique; ils sont par contre le produit d'hybridations et de contaminations entre logiques, savoirs et représentations différents du déploiement d'un dispositif de développement. Quel est le produit d'un tel procédé, après la chute d'un régime politique, comme celui institué par le *Därg* en Éthiopie, qui fondait sa force sur une organisation très ramifiée des formes de participation populaire officiellement reconnues?

CONCEPTS HYBRIDES DE PARTICIPATION

L'image de l'Éthiopie qui se présente, en mai 1991 à la fin de la guerre civile, aux institutions financières internationales est celle d'une économie à bout de souffle, avant même et davantage que celle d'un pays dévasté. Le passage qui introduit ce chapitre est extrait du document qui a autorisé l'octroi du premier crédit de l'Association Internationale de Développement au nouveau



(a) Administrative Divisions, Pre-1974 (b) Administrative Divisions, 1996

Éthiopie, division administrative, 1974 et 1996.

Gouvernement éthiopien, pour la réalisation d'un Projet de réhabilitation et de reconstruction d'urgence qui aurait dû assister l'Ethiopie au cours de la première et difficile phase de transition de l'après-Därg et de confrontation avec l'économie de marché. Dans ce document, les problèmes du pays sont résumés en termes intelligibles à l'intention du Conseil d'administration d'une banque de développement. Au-delà du langage utilisé cependant, ce sont les contenus qui frappent et qui reviennent, identiques, dans la plupart des documents officiels de la Banque Mondiale de 1992 à aujourd'hui: un pays dans une situation extrêmement critique a besoin d'une intervention extraordinaire, capable de reconstruire «le tissu économique et social déchiré de l'Ethiopie». Un rôle décisif est assigné à cette fin aux donateurs dont le soutien pourra passer de l'aide d'urgence à celle destinée à promouvoir le développement et la croissance économique.

Une partie importante de la reconstruction du «*social fabric*» éthiopien – et érythréen puisque la même approche a été adoptée dans les deux pays – est assurée, selon les intentions de la Banque Mondiale et de la communauté des donateurs, par les «fonds sociaux»; en d'autres termes, par des fonds destinés à financer des micro-projets dans le domaine des infrastructures sociales et économiques

décentralisées, conçus en faveur de communautés locales, identifiés et réalisés sur la base de la mobilisation et de la participation directe des bénéficiaires. Nous analyserons ci-après certains aspects de l'application d'un mécanisme «participatif» dans le cadre de l'exécution d'un programme financé par la coopération italienne en Ethiopie et de la mise en place du fonds social cofinancé par la Banque Mondiale et par d'autres donateurs bilatéraux en Erythrée.

Comme nous l'avons déjà annoncé dans le premier chapitre, parmi les différents facteurs qui affectent l'hybridation du concept de participation, nous retiendrons ici les transformations auxquelles sont sujettes certaines formes «traditionnelles» d'association que la configuration développementiste tente d'utiliser pour favoriser les processus de changement planifié, dans l'espoir de les adapter au contexte social et culturel de l'intervention et donc de les rendre durables dans le temps. Notre analyse sera axée sur un discours participatif qui comprend à la fois une transformation des rôles et des fonctions des associations «traditionnelles» et une réinterprétation du potentiel des institutions «modernes», telles que les sociétés coopératives dans les zones rurales. Cette nouvelle interprétation est en train de s'imposer malgré les connotations négatives largement

attribuées au concept de «coopératives» dans les zones rurales éthiopiennes et érythréennes par suite du rôle joué par ces institutions au cours des dernières décennies du socialisme agraire, des pratiques de la mobilisation politique des masses qu'il implique et de l'organisation collective de la production agricole.

Dans ce chapitre nous tentons de décrire et d'analyser la question de la participation en Ethiopie et en Erythrée, compte tenu du rôle confié par les planificateurs étrangers et locaux aux associations «traditionnelles» et «modernes» dans le développement économique, dans l'exercice de leurs fonctions au sein de la structure sociale de nombreuses régions rurales. Nous tenons compte du rôle potentiel des associations traditionnelles de base dans le redressement actuel, après le conflit, et des efforts de relance économique déployés dans ces pays. La reconnaissance croissante de la part des Gouvernements nationaux et de la communauté des donateurs de l'importance de la participation de la population, par le biais des associations traditionnelles, ressort clairement des déclarations officielles.

Notre analyse repose sur des données recueillies dans le cadre d'une recherche conduite à l'occasion de projets de «réhabilitation sociale», mis en oeuvre après la fin du gouvernement du *Därg*; par exemple, le programme de

réhabilitation RESOURCE[1] après le conflit, le Fonds de réhabilitation sociale (*Ethiopian Social Rehabilitation Fund* - ESRF) en Ethiopie et le Fonds de Réhabilitation de la Communauté (*Eritrean Community Rehabilitation Fund* - ECRF)[2] en Erythrée.

Notre étude part de l'hypothèse que le développement présente dans tous ses aspects un caractère dynamique et ne peut être considéré comme un phénomène statique. Selon une conception erronée, sous-jacente à l'approche des donateurs, des gouvernements et d'autres acteurs institutionnels intéressés au développement, un projet, un programme, une politique doivent être exécutés dans une sorte de limbe social et politique où tout devrait être construit à partir de zéro, et où l'expérience passée ne joue aucun rôle dans le processus décisionnel. Nous sommes convaincus que les politiques passées en matière de participation populaire, conformes à une stratégie globale de développement économique soutenue par le Gouvernement de Mängestu Haylä Maryam au cours des

[1] RESOURCE est l'acronyme de «Réhabilitation régionale socio-économique des communautés urbaines et rurales en Ethiopie», programme bilatéral financé par l'Italie.

[2] ECRF est l'acronyme de «Fonds Erythréen de Réhabilitation de la Communauté» qui désigne un programme de multi-donateurs, élément du Projet de Redressement et de Réhabilitation pour l'Erythrée (*Recovery and Rehabilitation Project for Eritrea* - RRPE), démarré en 1993 sous la coordination de la Banque Mondiale. La valeur totale du fonds social se monte à 10 millions de dollars, sur lesquels 4,6 millions de dollars ont été financés par la coopération italienne. D'autres donateurs qui contribuent au fonds comprennent l'International Development Association (Association Internationale de Développement - IDA), les Pays Bas et l'Australie.

années quatre-vingt, a eu un impact sur la conception de la participation des acteurs locaux en Ethiopie et que ces perceptions locales de la participation devraient être prises en compte chaque fois que l'on entend mettre en place la décentralisation et la gestion locale des affaires publiques. Le concept de participation devrait toujours être considéré dans le contexte de l'intervention et en tenant compte de ses précurseurs historiques. Il est donc important de comprendre comment le terme «participation» a été officiellement défini en Ethiopie pendant de nombreuses années, à partir de 1914, année de la révolution qui a renversé l'empereur Haylä Sellasé I^er^, jusqu'en 1991, après l'effondrement du régime marxiste de Mängestu à la fin d'une longue guerre civile, gagnée par les Fronts de libération. A l'époque, à l'exception des toutes dernières années, la participation de la population était, dans tous ses aspects, planifiée, codifiée et organisée par le Gouvernement, conformément à des directives diffuses et rigoureuses. Pour tout exercice de développement, fondé sur une approche participative, les acteurs impliqués devaient attentivement peser les perceptions des bénéficiaires de la participation, figés dans leurs expériences passées, afin de minimiser les malentendus éventuels ou, pire, les échecs.

Ce chapitre[3] est basé sur des analyses sociales conduites en Ethiopie dans le cadre du programme RESOURCE, en particulier au Tegré et au Wällo, depuis son lancement en juillet 1991; il fournit des informations sur la participation des communautés locales aux efforts de redressement des administrations régionales locales, dans le cadre de l'un des processus de décentralisation le plus vaste et le plus spectaculaire jamais soutenu par un Gouvernement central en Afrique sub-saharienne. Il s'inspire également de la recherche sociale conduite sur le rôle potentiel des associations traditionnelles dans l'introduction d'un élément de micro-crédit du projet ECRF en Erythrée.

La dernière section tire quelques conclusions générales sur la question du développement participatif et économique dans le contexte analysé. Ce chapitre met en évidence les difficultés impliquées par l'utilisation de la théorie participative dans le contexte actuel; la nécessité de reconstruire les significations essentielles du concept de participation; l'exigence de prendre en compte le rôle social et économique des organisations traditionnelles qui, dans de nombreux cas, à la fois dans

[3] Le matériel compris dans ce chapitre a été présenté à un Groupe de Travail sur la Réforme Economique dans le contexte de la libéralisation politique, organisé par le Programme Spécial d'Aide à l'Afrique (*Special Programme of Assistance for Africa* - SPA3) le 10-11 novembre, 1995, au siège de Paris de la Banque Mondiale.

les régions rurales et urbaines, représentent une occasion institutionnelle précieuse pour les acteurs locaux de «participer» à des activités de développement au-delà du niveau des groupes familiaux de résidence (en d'autres termes d'être impliqués activement, explicitement et sans réserve dans les processus de prise de décisions liées à leur «développement»); de considérer le rôle assigné aux communautés locales dans le processus de décentralisation ainsi que dans la remise en état des infrastructures sociales et économiques.

Depuis la fin de l'un des conflits les plus violents de l'histoire récente de l'Afrique sub-saharienne, l'Ethiopie et l'Erythrée sont confrontées à un processus complexe de redressement qui implique à la fois la reconstruction des infrastructures physiques et économiques endommagées et la reconstruction d'un système institutionnel, administratif et politique, à partir des niveaux centraux jusqu'aux plus périphériques.

Les résultats les plus évidents de ce changement dans l'équilibre politique de la région sont d'une part la naissance d'un nouvel Etat en Erythrée, accompagnée de la mise en place et de la consolidation de ses institutions et, d'autre part, le passage d'une structure politique fortement centralisée qui a caractérisé l'histoire de l'Ethiopie moderne, à un nouvel ordre, fondé sur une

forme fédérale d'Etat. Aussi bien en Ethiopie qu'en Erythrée les rapports entre les nouveaux gouvernements et l'appareil de la coopération internationale (agences bilatérales, organismes internationaux, organisations non gouvernementales, etc.) sont influencés par l'intérêt manifesté par les donateurs envers le rôle de la libéralisation politique dans le processus de la réforme économique. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du dialogue entre les pays bénéficiaires et la communauté internationale sur la politique d'ajustement en Afrique sub-saharienne.

Nous traiterons de certains aspects de ce processus de transition en Ethiopie en tenant compte de l'importance accordée aux principes de politique largement reconnus de l'assistance au développement officielle qui justifie la décentralisation, tel que le concept de la bonne gestion des affaires publiques, en nous concentrant sur la question de la participation populaire, de la décentralisation, à partir de l'approche particulière adoptée par un programme de développement fondé sur le principe du développement participatif.

Même si dans le domaine des sciences sociales et en particulier en anthropologie, des difficultés sont apparues lorsque l'on a traité en termes abstraits l'impact des politiques macro-économiques au niveau des

micro-interventions (sur un village, une municipalité ou une zone de retenue d'eau par exemple), nous tenterons d'inscrire ces études dans un processus historique et politique plus ample, compte tenu de certains aspects sociaux et culturels du contexte local.

Nous examinerons les éléments de continuité et de discontinuité, en matière de décentralisation, entre l'ordre politique actuel et les ordres précédents, en nous référant tout particulièrement aux politiques mises en place par le *Därg* jusqu'à son renversement par les Fronts d'opposition en mai 1991. Nous considérerons ces éléments sur deux plans différents: le plan qui se réfère au cadre institutionnel sous-jacent aux politiques de développement au niveau macro-institutionnel et l'autre plan - qui pourrait être défini comme une sorte de niveau micro-institutionnel - concernant la pratique actuelle de développement fondée sur les concepts locaux de participation.

Pour ce qui concerne le premier plan, il faut souligner que le Gouvernement éthiopien, et celui de l'Erythrée voisine, ont lancé des politiques qui visaient à réformer l'Etat, en favorisant, pour ce faire, un processus de décentralisation administrative. A cet égard, nous verrons si l'on peut définir la décentralisation une politique conforme à une réforme de l'Etat plutôt qu'un

instrument utilisé pour réaffirmer le pouvoir d'un Etat réformé au cours d'une période de crise aiguë; crise qui affectait dans les années quatre-vingt-dix la forme même de gouvernement expérimenté par l'Afrique sub-saharienne post-coloniale au fur et à mesure que l'illusion de la croissance et du développement nourrie au cours des décennies précédentes se dissipait. Malgré la confiance que les donateurs plaçaient dans une pratique de développement pénétrée des principes du bon gouvernement et de la participation, on constate des signes significatifs de décentralisation, entendue comme une mesure administrative isolée, qui prouvent que celle-ci est inefficace ou insuffisante pour aboutir à une réforme globale de l'Etat; elle se traduit au contraire - dans certains cas - par un véritable renforcement des structures centrales de prise de décision de l'Etat. Ce résultat n'est pas seulement dû à l'importance accordée par les donateurs, les gouvernements bénéficiaires et leurs institutions périphériques, aux fonctions de planification d'une administration décentralisée, mais également aux ambiguïtés liées à l'adoption de notions profondément enracinées dans l'histoire du monde occidental, comme celle de «société civile», qui peut engendrer des significations contradictoires selon le contexte dans lequel elles sont utilisées. Dans cette

perspective, les formes organisées de la société civile risquent parfois de perdre leurs caractéristiques particulières qui les distinguent de leurs interlocuteurs gouvernementaux, et devenir ainsi une autre modalité de contrôle - atypique - exercée par le centre sur les périphéries; il se pourrait même que les principes de la représentation, sur lesquels l'organisation des institutions locales est construite, naissent dans des représentations aussi ambiguës que l'identité ethnique; dans d'autres cas, encore une fois, la force institutionnelle présumée des organisations locales non gouvernementales, à tort considérées comme «traditionnelles» uniquement dans la mesure où elles sont indigènes, ne supporte pas le poids des responsabilités que lui confie l'appareil.

Pour ce qui concerne le plan micro-institutionnel, nous remarquons que certains concepts locaux de «participation» sont influencés par les significations données à cette notion par la rhétorique de la participation soutenue par le Gouvernement central, avec toutes les difficultés impliquées par l'impact de l'agitation populaire et des campagnes de propagande mises en oeuvre par le régime précédent au nom de la «participation». On peut reconnaître certains concepts hybrides de participation; ils sont soumis à la

variabilité des représentations donnée par les acteurs sociaux qui les produisent, ainsi qu'aux modalités changeantes par lesquelles ils sont transmis et qui impliquent leurs traductions dans des langues locales et des dialectes. Les problèmes sémantiques qui surgissent dans un processus aussi complexe de la communication ne devraient pas être sous-estimés, même si les déclarations officielles reconnaissent les principes de la participation dans la mesure où ceux-ci s'adressent surtout aux valeurs, aux besoins et aux attentes des bureaucrates nationaux ou des agents expatriés, impliqués dans l'appareil de développement.

L'analyse tirera quelques conclusions sur le rôle de la coopération internationale dans le processus de la construction d'une identité ethnique liée au renforcement de la décentralisation administrative; sans un système de fourniture de services fort, ce que l'on définit décentralisation n'est parfois rien d'autre qu'une modalité utilisée par les Gouvernements centraux pour capturer des ressources fournies par les donateurs, dès lors qu'ils soutiennent les politiques de bon gouvernement et le développement participatif qui se traduira ainsi par une influence accrue - même si indirecte - des Gouvernements centraux dans les contextes locaux. Nous tirerons d'autres conclusions sur la

croissance d'institutions hybrides, à tort considérées «traditionnelles» par l'appareil de développement, et qui sont en fait le résultat d'une fusion syncrétique entre les conceptions locales et les visions de la participation populaire, et les objectifs établis et la pratique empirique des projets de développement.

Les études de cas examinées dans les pages suivantes offrent quelques bons exemples des dynamiques découlant de la rencontre entre la libéralisation politique et les institutions «traditionnelles» qui codifient la participation populaire dans un contexte où les politiques du développement économique, soutenues par un Gouvernement central, sont en constante évolution.

La nature du dialogue entre le Gouvernement central éthiopien et la communauté internationale, en particulier les institutions financières internationales, présente certaines caractéristiques originales si on les compare au processus en cours dans d'autres pays de l'Afrique sub-saharienne. Les politiques d'ajustement structurel soutenues par les donateurs dans le reste du continent ont rarement affronté des problèmes politiques et institutionnels comme ceux auxquels s'est trouvée confrontée l'Ethiopie dans les années quatre-vingt-dix, caractérisés par la pression de la population érythréenne désireuse d'affirmer son autodétermination et poussée par

les besoins urgents d'une croissance économique rapide mais équilibrée à la fois, au terme d'un conflit qui avait abouti à l'effondrement d'un système politique basé sur une économie planifiée[4].

Dans le cas de l'Ethiopie, les questions politiques et institutionnelles liées à la décentralisation de l'Etat ont renforcé - et dans une certaine mesure même construit - des identités ethniques, en compliquant ainsi, plus que de coutume, le processus traditionnellement difficile des négociations, en matière de politique gouvernementale, entre le Gouvernement central et la communauté internationale des donateurs. En Erythrée, la mobilisation nationale pour la reconstruction du pays, lancée dans la foulée de la guerre victorieuse de libération, a tendu à reconstruire l'Etat dans l'acception littérale du terme. La remise en état des

4 Fantu Cheru en 1995 présente une conception originale des priorités d'ajustement et des variantes possibles à l'approche de l'ajustement structurel proposé par la Banque Mondiale en Ethiopie. Au cours des deux dernières décennies, le public s'est de plus en plus sensibilisé à l'impact social et politique de l'ajustement. Dans les années quatre-vingt, sous la pression de critiques croissantes faites aux politiques de stabilisation et d'ajustement, fondées sur la recherche d'un ajustement «à visage humain», la Banque Mondiale a lancé le programme des Dimensions Sociales de l'Ajustement (*Social Dimensions of Adjustment* - SDA) basé sur la collecte des données au niveau des ménages et sur l'établissement de réseaux de sécurité, essentiellement par le biais de fonds sociaux. Dans les années quatre-vingt-dix l'impact marginal du programme SDA sur l'orthodoxie de l'ajustement a conduit au Programme Spécial d'Assistance (SPA), dispositif de coordination des donateurs destiné à mettre en place l'ajustement structurel en Afrique, à organiser des groupes de travail et des ateliers, chargés d'étudier la pauvreté et la politique sociale, d'examiner les réformes économiques et la libéralisation politique, la problématique homme femme et l'ajustement, afin de recommander des mesures de révision des politiques d'ajustement précédentes, compte tenu de leur incidence prévue sur l'atténuation de la pauvreté. Pour une analyse critique récente de l'ajustement en Afrique, voir FERGUSON, 1995.

infrastructures sociales et économiques a été considérée alors comme un signe de la présence du nouvel Etat et une contribution à sa légitimation, en particulier dans les régions qui avaient été auparavant systématiquement négligées, bien au-delà des contraintes passées imposées par l'évolution du conflit par le Gouvernement impérial d'Haylä Sellasé I^er^, puis par le *Därg* de Mängestu Haylä Maryam.

A la fois en Ethiopie et en Erythrée, le premier signe lancé par les Gouvernements centraux à la population locale a été le démarrage de projets de redressement cofinancés par les donateurs et coordonnés par la Banque Mondiale[5], qui comprenaient également la création de fonds sociaux, considérés par Addis Abäba et Asmära une mesure efficace pour affirmer la crédibilité des efforts respectifs visant à mettre en place une décentralisation administrative globale.

Un élément important de cette situation est le fait que les processus de transition actuels sont caractérisés par des interactions complexes entre les principaux interlocuteurs impliqués, des Gouvernements souverains des deux pays aux donateurs bilatéraux, aux organes intergouvernementaux, au monde diversifié de la

[5] Les deux projets sont le Projet Economique de Redressement et de Reconstruction *(Economic Recovery and Reconstruction Project* – ERRP) en Ethiopie et le Projet de Redressement et de Réhabilitation (RRPE) pour l'Erythrée.

coopération non gouvernementale, et aux nouvelles administrations régionales et locales. Tous ces acteurs se heurtent aux difficultés provoquées par la distorsion des significations du concept de participation au cours des vingt dernières années, provoquée à la fois par les théoriciens internationaux du développement[6] et par la rhétorique du socialisme agraire, appuyé en Ethiopie par le régime du *Därg*[7].

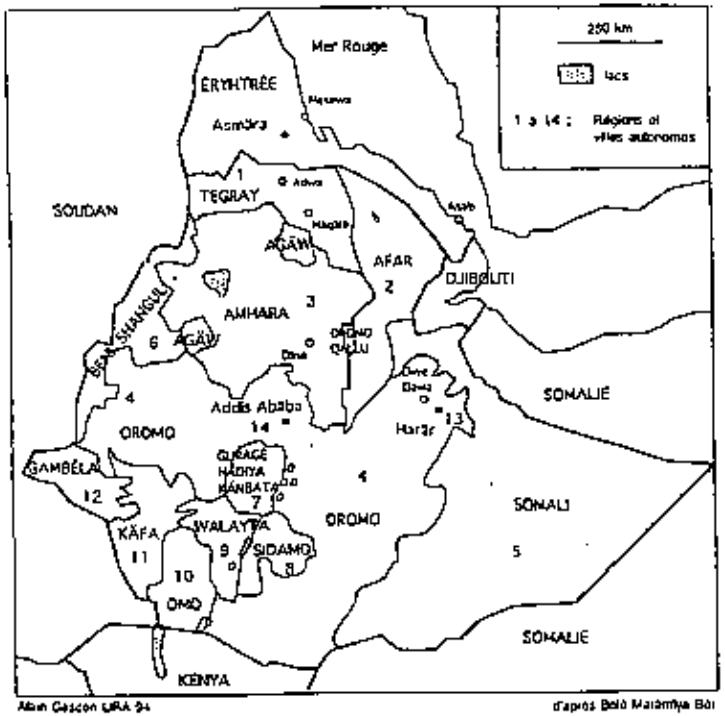
COMMUNAUTÉS DE BASE EN ETHIOPIE AU COURS DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

La dernière période du Därg a été marquée par une timide tentative, d'ailleurs tardive, d'introduire certains éléments de libéralisation économique dans une économie rigidement planifiée. Les changements politiques, annoncés par Mängestu dans son discours du 5 mars 1990, institutionnalisaient une économie mixte en accordant certains droits de propriété sur les récoltes, les

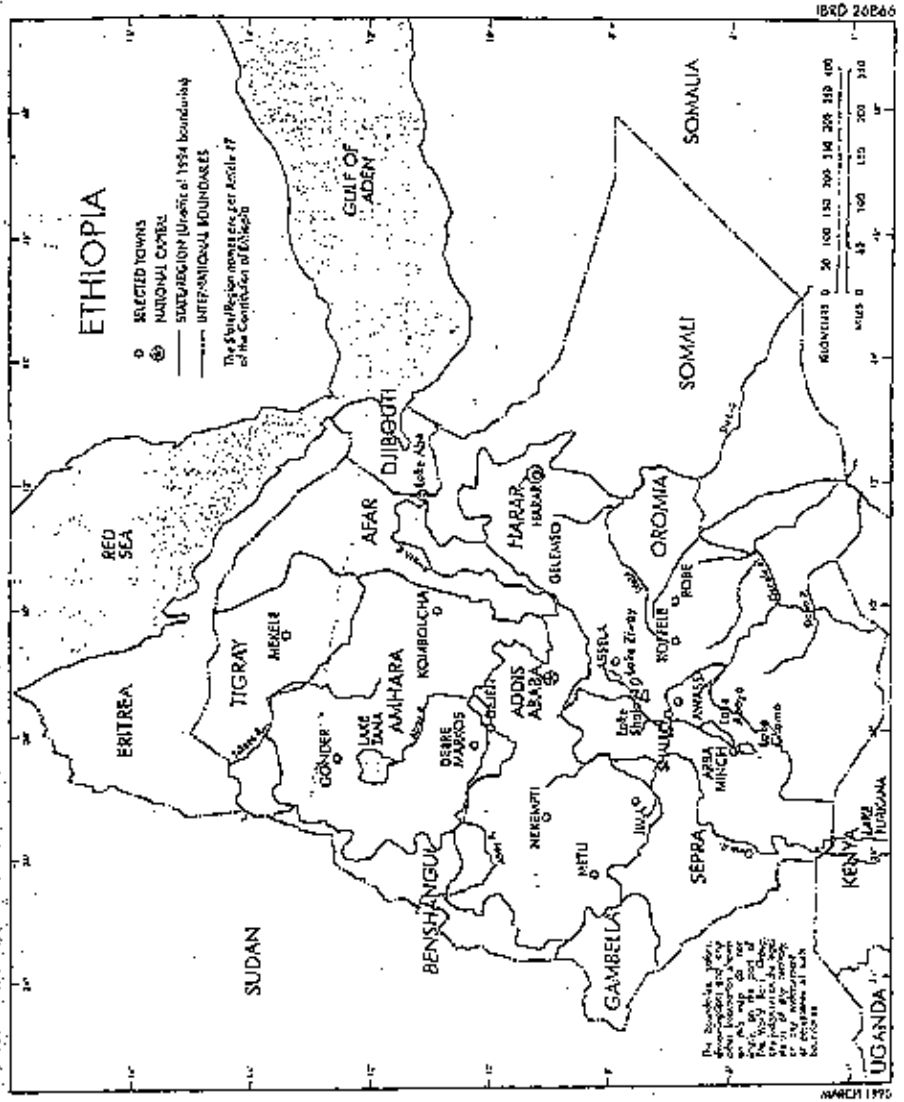
[6] Une conception de la participation centrée sur les projets a influencé la définition du concept de participation dans le discours international sur le développement. Si l'on présume que les populations participent si et quand elles sont impliquées dans un changement planifié, dont les contenus sont essentiellement déterminés par la connaissance «experte» créée par les économistes du développement, toute la question de la participation est alors privée de ses implications politiques et les rapports de pouvoir dans un contexte donné sont considérés soit comme des «problèmes» soit comme des «conditions extérieures» qui pourraient affecter la bonne réussite du projet. Pour une critique culturelle du concept de participation dans la théorie du développement, voir FERGUSON, 1994 et ESCOBAR, 1995.

[7] Sur la participation dans les politiques éthiopiennes de la période du Därg, voir ALEMNEH DEJENE, 1987; DESSALEGN RAHMATO, 1984, 1993 et 1994b; MAKONEN GETU, 1987; NCHARI, 1983; PAUSEWANG, 1994; TIRFE MAMMO, 1995.

L'Érythrée et le nouveau découpage régional de l'Éthiopie en 1992



Éthiopie et Érythrée, 1992.



plantes et les arbres des terres exploitées par les paysans, en abolissant les restrictions de commercialisation et en reconnaissant des rôles égaux au secteur public, privé et coopératif. L'impact économique et politique des réformes annoncées était très limité et l'effondrement du régime mit un terme au débat sur l'efficacité de la politique de libéralisation[8].

Les directives générales de la nouvelle politique économique du Gouvernement de transition de l'Ethiopie, élaborées en accord avec la communauté des donateurs et confirmées par la République fédérale à la fin de la phase de transition, se concentraient essentiellement sur la réduction du rôle du Gouvernement dans le domaine économique, sur la promotion et le développement du secteur privé et sur la participation de la population qui aurait dû jouer un rôle décisif dans la relance économique du pays.

Des réformes importantes ont été introduites dans le secteur fiscal, moyennant une rationalisation du régime des impôts et un passage des secteurs militaires aux secteurs sociaux de la gestion des dépenses publiques. Les réformes dans le domaine des finances devraient être

[8] Les essais qui figurent dans FAUSEWANG, FANTU CHERU, BRÜNE, et ESHETU CHOLE (1990) présentent un tableau des principales questions politiques en jeu en Ethiopie à la fin des années quatre-vingt. Pour une analyse des réformes macro-économiques de 1990, voir BRÜNE, 1994 et DESSALEGN RAHMATO, 1994b.

conformes à la mise en place d'un secteur privé de banques et d'assurances. Le Gouvernement a amorcé un processus de réorganisation de la Banque Commerciale d'Ethiopie ainsi qu'une réforme du système de crédit. D'autres mesures comprennent la libéralisation des prix, la réorganisation des exploitations agricoles de l'Etat, qui avait compté parmi les échecs majeurs du régime précédent, et la création d'une agence autonome, chargée de la privatisation des exploitations de l'Etat et d'autres entreprises publiques dans le secteur de la production.

L'objectif prioritaire de la politique de développement du Gouvernement éthiopien est la réduction de l'écart entre la production alimentaire nationale et la consommation. Les politiques dans le secteur agricole visent à intensifier la production agricole, l'emploi et le revenu dans les zones rurales ainsi que les profits dans les monnaies fortes provenant de l'exportation de produits agricoles. Le Gouvernement a mis en oeuvre la privatisation des exploitations agricoles de l'Etat et la distribution des terres aux paysans.

L'accès à la terre reste une question fondamentale pour surmonter le manque d'incitations à la production qui a caractérisé pendant longtemps les conditions des exploitants agricoles éthiopiens. L'attitude actuelle du

Gouvernement vise à conserver la propriété de l'Etat tout en essayant de favoriser la consolidation du droit de l'usager.

On accorde la priorité à l'agriculture paysanne, source principale de production agricole, qui comprend l'ensemble de la population active et a le plus fort potentiel de développement. Un grand nombre de services de soutien à l'agriculture, comme les services de fourniture d'intrants, commencent à être privatisés. La promotion des coopératives est maintenant considérée un moyen permettant d'améliorer la distribution des facteurs de production plutôt qu'un outil pour contrôler leur production, comme c'était le cas dans le passé. Les subventions accordées au titre des engrais seront progressivement abolies. La recherche agricole et les services de vulgarisation, tant au niveau national que régional, devraient être intensifiés et améliorés. On intégrera des mesures de conservation des sols et de gestion des eaux dans les programmes de développement agricole et on encouragera le développement des projets d'irrigation.

Le Gouvernement souhaite appuyer toutes les initiatives qui seront lancées grâce à une approche participative, qui impliquera activement les bénéficiaires et les organisations bénéficiaires, en particulier les projets

sur petite échelle visant à améliorer les infrastructures sociales et économique de base, ainsi que la création de revenus dans les secteurs de la petite irrigation, de l'approvisionnement en eau et du reboisement.

Gouvernement local et participation de la communauté au développement

Dans les chapitres précédents nous avons examiné la politique du Gouvernement éthiopien dans les années quatre-vingt, en particulier la question de la participation au développement social et économique ainsi que l'argument invoqué par la Banque Mondiale d'une «mobilisation efficace des ressources» visant à augmenter la croissance dans le cadre de cette orientation politique. Nous avons également constaté que la poursuite systématique et diffuse de politiques participatives officielles, bureaucratiques et centralisées dans les années quatre-vingt avait eu comme conséquence durable de vider de leur sens les institutions utilisées par le *Därg* pour organiser un contrôle économique, politique et social sur les populations, en particulier dans les zones rurales. Dans l'Ethiopie de l'après-*Därg*, le Gouvernement devait faire face, à tous les niveaux, à la nécessité de reconstruire une structure administrative efficace, capable de relier les populations établies à la

périphérie à un Etat qui parlait souvent le même langage institutionnel que par le passé.

Après la fin de la guerre civile, le nouveau Gouvernement a encouragé une politique de décentralisation pour conférer des responsabilités centrales aux organes administratifs locaux. Dans ce cadre, les administrations régionales et locales, conjointement aux conseils de district (*wäräda shängo*), ont rétabli des unités administratives de base opérant au niveau des sous-districts. Ces unités sont appelées *qäbälé* ou Associations de Paysans (AP), terme emprunté à l'organisation politique et administrative précédente des zones rurales. Les membres d'une AP sont tous des chefs de groupes familiaux de résidence, vivant sur le territoire géographique des *qäbälé*. Le nombre des groupes familiaux de résidence par AP varie de 150 à plus de 1.500. L'assemblée générale de l'AP élit son président et son conseil exécutif.

Tout en réorganisant ces institutions, auxquelles le gouvernement du *Därg* a conféré une vaste gamme de responsabilité et de pouvoirs, le Gouvernement recherche les causes majeures de leur échec passé et des abus commis en tenant également compte des opinions exprimées par les paysans. Un sentiment généralisé dans les zones rurales est la nécessité de tenir compte du système des

AP précédentes, entendu comme un réseau autoritaire, par l'intermédiaire duquel elles recevaient des ordres provenant des organes politiques et administratifs centraux, contre lesquels il ne leur était permis ni de s'élever ni de s'interroger[9].

Actuellement, les AP sont des sous-unités administratives et elles ne sont plus, comme par le passé, les seules organisations responsables de ce type particulier de mobilisation de masse qui était euphémiquement appelée «promotion de la participation au niveau local» dans les processus décisionnels. Les AP sont maintenant responsables de la gestion des affaires publiques au niveau local[10]. Les administrations locales tentent de grouper les groupes familiaux de résidence qui vivent dans chaque AP en sous-unités réduites (*gote*, *tabia*, etc.) afin de mettre en place un système de participation plus efficace au niveau local, en facilitant pour ce faire des contacts et des rapports entre tous les membres.

9 Pour une analyse de l'involution radicale de la nature participative des Associations de Paysans qui s'est produite entre la réforme foncière de 1975 et l'imposition d'un socialisme agraire par le Gouvernement central dans les années quatre-vingt, voir FANTU CHERU et PAUSEWANG 1992; PAUSEWANG 1994 et DESSALEGN RAHMATO, 1993 et 1994b.

10 Les AP ont conservé certaines des fonctions du système précédent, comme la perception des impôts, la solution de conflits relatifs à la communauté, la fourniture de services et le respect de la loi et le maintien de l'ordre public; mais elles ne sont plus impliquées dans des activités détestées de la période du *Därg*, comme la collecte des parts de produits agricoles, la mise en place de politiques de villagisation ou de réinstallation ou le recrutement militaire.

Cependant, ces sous-unités réduites participent activement à l'organisation de contributions communautaires aux initiatives de développement qui ont été intégrées dans les plans des agences sectorielles régionales et, à quelques rares exceptions près, elles n'ont pas encore été impliquées dans l'exercice de planification du développement pratiqué par le personnel technique, régional et local.

D'un point de vue social, en outre, ces sous-unités réduites ne semblent pas être des institutions fiables, ni pour organiser et gérer des initiatives de développement durables, ni pour assurer la participation de la communauté à la prise de décision au niveau de base. Leur contrainte majeure dépend du système de participation des membres. Etant donné que le partage des sous-unités a été établi sur la base de caractéristiques géographiques, il ne reflète pas nécessairement les variables sociales et culturelles et ne peut donc assurer une intégration sociale des membres des sous-unités.

Dans les hautes terres de l'Ethiopie, le modèle de réinstallation prévoit des maisonnées semi-isolées et disséminées (*bet*) d'une ou de plusieurs cases de paille. Dans l'Ethiopie du Nord, le hameau compte en moyenne de dix à cinquante fermes (*mändär*), les frontières qui marquent le territoire d'un hameau étant définies par le

rapport social entre ses habitants plutôt que par ses caractéristiques géographiques naturelles. Les hameaux peuvent être groupés de façon homogène uniquement dans des zones délimitées de sous-captage des eaux.

L'attitude du personnel technique local vis-à-vis de l'idée de la participation communautaire fait surgir d'autres problèmes. Certains experts des organismes techniques sectoriels et certains agents du développement continuent à confier aux communautés locales le même rôle qu'elles étaient supposées jouer dans le contexte précédent de la participation «planifiée». Le terme «communauté» est alors utilisé pour définir les personnes qui sont censées apporter leur contribution en exécutant simplement les décisions prises par d'autres plutôt que celles groupées en organisations spontanées et volontaires auxquelles les membres eux-mêmes confient une vocation sociale. De nombreux chercheurs indépendants ont observé que ceux qui adhèrent à ces institutions sont plus aptes à élaborer les solutions aux problèmes et à assumer des responsabilités en ce sens, à affecter certaines ressources plutôt que d'autres, à décider comment affronter les nouveaux problèmes qui se présentent et à répartir les bénéfices[11].

[11] Sur le rôle éventuel des institutions locales traditionnelles et des associations dans les activités de développement voir PAUSEWANG, 1994; ABEBE ZEGEYE et PAUSEWANG, 1994 et TIRFE MAMHD, 1995.

Par ailleurs, les communautés rurales ignorent généralement cette possibilité de participer à la planification d'initiatives de développement; une certaine tendance à attendre que le Gouvernement prenne des décisions et entreprenne les actions nécessaires pour assurer un développement durable est un lourd héritage du passé qui ne saurait être effacé du jour au lendemain.

A la suite des interventions de secours de grande envergure conduites par les donateurs dans l'Ethiopie du Nord pendant et après la sécheresse de 1984-1985, les communautés de base ont excessivement compté sur les programmes d'aide extérieure jusqu'à s'engager parfois dans l'engrenage de la dépendance. Les paysans fournissent rarement des contributions gratuites (sous forme de main-d'oeuvre et en matériel) aux projets qui ne génèrent pas de bénéfices, alimentaires ou en espèces. Il faut cependant reconnaître que cette attitude a aussi d'autres causes. Les groupes familiaux de résidence vivent généralement dans une extrême pauvreté et leurs activités de production servent à assurer leur survie; d'autre part ils se plaignent des contributions gratuites qu'ils devaient offrir pour des projets que le régime

précédent leur imposait sans leur offrir aucun avantage en échange - ou tout au moins des avantages suffisants[12].

En outre, le système de participation des communautés de base reste inefficace parce que les femmes rurales ne semblent pas pleinement impliquées dans le processus de prise de décision au niveau de leur maisonnée et de leurs communautés. Généralement les femmes rurales dépendent entièrement des décisions prises par d'autres - mari, père, leaders locaux et prêtres. En outre, elles ne participent ni à la prise de décision - ou tout au moins pas sur un pied d'égalité - en matière de plans de développement et de projets, ni à la répartition des bénéfices. Bien qu'elles soient clairement sensibilisées et bien informées sur les problèmes qui les affectent ainsi que leur communauté, elles abandonnent aux autres toute participation active et toute prise de décision en matière de solutions possibles. Le cas des maisonnées dirigées par une femme est quelque peu différent. Le statut des femmes dans cette situation leur confère automatiquement la qualité de membre de leur AP. En outre, leur responsabilité pour la subsistance et la survie des autres membres de leur groupe familial de résidence les force à jouer un rôle plus important et

[12] Sur les contraintes politiques qui affectent les réponses traditionnelles à la famine, voir DESSALEGN RAHMATO, 1987 et 1994a; CAMPBELL, 1995.

plus actif - sans susciter apparemment d'opposition sociale ou culturelle.

Quelques expériences pratiques

Le Fonds de réhabilitation sociale

Les initiatives de réhabilitation «sociale» ont été lancées tout de suite après la fin de la guerre civile dans un grand nombre de régions éthiopiennes en encourageant la participation communautaire à la base. Le partage d'expériences pratiques et la formulation de directives étaient généralement confiés aux Bureaux de Planification Régionale et de Développement Economique dont les déclarations officielles conféraient une grande valeur aux questions de la participation communautaire et du développement.

La question de la participation était également mise en évidence par la communauté des donateurs, en particulier dans le soutien apporté aux stratégies d'atténuation de la pauvreté adoptées par le Gouvernement. Le Projet de Relance Economique et de Reconstruction (ERRP) en Ethiopie, lancé sous la coordination de la Banque Mondiale en 1992, comportait un élément spécifique, le Fonds de Réhabilitation Social (SRF) destiné à la reconstruction des infrastructures sociales et économiques de base au niveau communautaire, et conçu

selon une approche participative. Après une phase pilote, conduite au Tegré, au Shäwa du sud et à Addis Abeba, le Fonds a été évalué en vue de son expansion à tout le pays. Dans ce cas la question de la participation était étroitement liée au renforcement du processus de décentralisation et à l'attribution aux niveaux régionaux de la responsabilité de la gestion du Fonds. La Banque Mondiale et le Gouvernement ont privilégié une approche «orientée vers la demande» lorsqu'ils ont conçu le SRF, dont les micro-projets auraient dû être identifiés par les communautés locales. Vu le manque de compétences au niveau local dans la gestion des différentes phases du projet - identification, formulation et exécution des micro-interventions - le SRF a ajouté une activité de construction de capacités qui aurait dû augmenter l'efficacité de l'assistance technique fournie par les experts locaux (surtout par le biais des départements techniques des administrations régionales, des consultants locaux ou des ONG).

Au cours de la phase de l'examen préalable du cycle élargi du SRF, l'une des questions principales analysées par le Gouvernement et la Banque Mondiale, ainsi que par d'autres donateurs, a été le rapport entre la nature participative officiellement déclarée du Fonds et la politique de réinsertion établie par le Gouvernement

central et les administrations régionales; ils attribuaient une toute première priorité à la reconstruction des infrastructures physiques, des services sociaux et économiques de base avec la contribution active des communautés bénéficiaires. Une contradiction fondamentale s'est dégagée entre l'approche participative «orientée vers la demande» et toute la gamme des besoins de réhabilitation d'infrastructures déjà exprimés par l'administration locale bien avant le démarrage réel des activités de promotion qui auraient pu capturer la demande. Dans un grand nombre des activités d'examen préalable conduites par la Banque Mondiale et par des experts d'autres donateurs, la bonne volonté des administrations régionales et centrales d'assurer le plus rapidement possible l'approbation du SRF élargi, sur la base d'un décaissement rapide, à la veille de la tenue des premières élections administratives de l'après-guerre, devint manifeste. Les implications politiques du SRF apparurent clairement quand les délégations des donateurs et des Gouvernements discutèrent certains éléments qui n'étaient qu'apparemment des questions techniques. Parmi ces questions clé, citons: l'organisation bureaucratique du Fonds, à savoir la présence d'une unité centrale de gestion imposée par la Banque Mondiale pour surveiller la bonne gestion du

Fonds; la définition opérationnelle des dimensions d'une infrastructure (par exemple une route de desserte plutôt qu'une route régionale), remplissant les conditions de financement dans le cadre du projet; la contradiction entre une approche «orientée vers la demande» (telle que la concevaient les donateurs) et le principe de la propriété (telle que le concevait le Gouvernement éthiopien), qui s'attachait en particulier au degré d'autonomie reconnu aux administrations régionales lorsqu'elles définissaient la nature participative d'une proposition de financement soumise au SRF pour approbation. Les désaccords sur ces aspects et d'autres encore bloquèrent pendant plus de deux ans les négociations concernant l'évaluation finale de toute l'opération.

Dans la perspective de la configuration développementiste, les demandes de la communauté devraient toujours être exprimées en termes de besoins liés à la solution des problèmes. L'assistance technique la plus efficace dans le cadre d'une perspective «participative» est la capacité d'évaluer, conjointement avec les bénéficiaires et sous forme consultative, des solutions de rechange à ces problèmes et de choisir la meilleure approche, compte tenu de l'éventail le plus large possible de variables (*gender analysis*, analyses

sociales, impact environnemental, aspects institutionnels, etc.). Tous les efforts possibles devraient être déployés pour éviter le risque de limiter l'assistance technique à la simple offre d'une solution donnée, indépendamment des conditions locales. L'approche basée sur «l'offre» définit d'habitude les solutions au titre de la fourniture d'un service comme si les problèmes réels étaient le manque de fourniture de services (santé, éducation, approvisionnement en eau, etc.).

Personne ne saurait nier l'importance du renforcement de la fourniture des services, en particulier dans les zones rurales et dans les secteurs sociaux. Cependant, les communautés devraient être impliquées surtout dans la remise en état des services au niveau de la communauté. En d'autres termes, les services devraient être intégrés dans un système de fourniture dans le cadre duquel les communautés peuvent jouer des rôles différents. Parfois, comme dans le cas des services au niveau de la communauté, leur rôle est déterminant. Parfois, pour aussi important qu'il soit, il reste limité.

Si une demande spécifique d'un service est identifiée par une communauté, il ne s'ensuit pas nécessairement que la communauté devrait toujours assurer le même degré de responsabilité dans sa réalisation, surtout lorsque les

bénéficiaires prévus (les membres de la communauté) ne coïncident pas avec les utilisateurs de ce service, comme par exemple dans le cas de la réfection des routes importantes au niveau provincial. S'il est vrai qu'une réponse est fortement subordonnée à la façon dont la question est posée, la phase d'identification du cycle du projet SRF est une étape importante du processus global.

Le programme RESOURCE

L'expérience de la coopération italienne dans la conception et la mise en oeuvre d'une approche «participative» en Ethiopie était essentiellement liée à une initiative bilatérale de secours et de redressement. En juillet 1991 la coopération italienne a démarré un projet de secours d'une valeur d'environ 5 millions de dollars pour assister les personnes déplacées et pour répondre aux besoins d'urgence des populations locales, en particulier dans les régions du nord du pays. Au cours de la réalisation du projet de secours, un programme de redressement plus global connu sous le nom de «Réhabilitation régionale socio-économique des communautés urbaines et rurales en Ethiopie» (RESOURCE), a été élaboré, puis financé par une allocation de crédits totale d'environ 32 millions de dollars.

Le programme comprenait divers projets multisectoriels, conçus en fonction des régions (Tegré, Wällo et Hararghe), ainsi que des éléments destinés à des groupes spécifiques comme les rapatriés, les soldats démobilisés et les enfants en difficulté. On a utilisé des techniques à forte intensité de main-d'oeuvre, et renforcé les capacités locales dans les projets de planification et de gestion de réhabilitation et de développement par zones. Les agences de l'ONU (UNICEF, BIT) et les ONG internationales comptaient parmi les organes exécutifs du programme.

Le programme visait à satisfaire les besoins les plus urgents des communautés locales dans les régions affectées par la guerre (en particulier au Tegré et au Wällo) ainsi que les besoins spécifiques des groupes désavantagés de la population. RESOURCE comprenait également un élément qui visait à résoudre les problèmes particuliers de la réintégration économique et sociale des anciens combattants et des soldats démobilisés. Le Programme était centré sur la remise en état des services élémentaires ruraux, surtout dans les secteurs de la santé, de l'adduction d'eau et du développement agricole. Même si RESOURCE était conçu comme un programme de réhabilitation, ses objectifs avaient été définis à la lumière d'une analyse de processus de développement

durable. Un élément d'analyse sociale du programme a été lancé afin d'évaluer les stratégies et les méthodologies à appliquer pour soutenir les communautés rurales non seulement pour satisfaire leurs besoins prioritaires, mais également pour renforcer un développement endogène et durable. On a tenu compte des dimensions sociales de RESOURCE et on les a analysées au cours d'une phase préliminaire qui coïncidait avec l'exécution du programme de secours, ce qui permettait d'évaluer les problèmes et leurs solutions éventuelles en recourant aux techniques d'évaluation participative. Les critères principaux qui se sont dégagés de l'analyse sociale et qui ont été appliqués dans l'identification d'éléments spécifiques du programme RESOURCE ont été les suivants:

(i) importance des objectifs visant les besoins fondamentaux, identifiés par les communautés cible;

(ii) conformité entre ces objectifs et les politiques et les priorités établies par le Gouvernement;

(iii) renforcement des services de base, compte tenu de leur opportunité, de leur accessibilité, de leur durabilité;

(iv) mise en oeuvre d'actions de secours et de réhabilitation, compte tenu de leur impact socio-

économique direct et indirect sur les groupes les plus vulnérables.

Comme conséquence de la guerre, des courants migratoires internes considérables sont venus aggraver les conditions déjà précaires des zones rurales et urbaines du pays, en particulier l'équilibre critique entre les ressources disponibles et la population, l'augmentation de la demande de services élémentaires sociaux et productifs, l'aggravation du chômage et l'augmentation des groupes de la population vulnérables. Les groupes les plus affectés de la population impliqués dans les courants migratoires étaient les anciens combattants et leurs groupes familiaux de résidence, les personnes déplacées en provenance de l'Erythrée, et celles qui fuyaient les plans de réinstallation de la population décidés par le régime de Mängestu après la sécheresse de 1984; les Ethiopiens de retour du Soudan et de la Somalie, les femmes chefs de maisonnées et les membres qui dépendaient d'elles.

Compte tenu de tous les problèmes ci-dessus mentionnés, RESOURCE a adopté une stratégie dans la mise en place des éléments de réhabilitation multisectoriels qui mettaient l'accent sur:

(i) la promotion de la participation de la communauté à l'identification, l'exécution et l'évaluation des projets de réhabilitation;

(ii) l'utilisation des ressources locales en vue de renforcer les petites et les moyennes entreprises au niveau régional;

(iii) la création de possibilités d'emploi, en particulier pour les membres des groupes vulnérables, en vue de leur réinsertion sociale et économique;

(iv) le renforcement des institutions locales et des capacités des communautés locales d'identifier les actions appropriées et durables afin de réintégrer les personnes déplacées et en même temps améliorer les conditions sociales et économiques de toute la population.

Le Département de la Santé Publique, par l'intermédiaire des associations d'entraide de base (edder/kire), en coopération avec les AP locales, a exécuté des micro-projets d'alimentation en eau potable. En outre, à la lumière des résultats d'une enquête menée au niveau des groupes familiaux de résidence au Tegré et au Wällo sur la capacité décisionnelle des communautés rurales, une distribution d'intrants agricoles conduite avec succès à des conditions de crédit, a été lancée en 1992-1993; les

hameaux (*mändär*) ont été directement impliqués dans la gestion du système des dispositions d'allocation de crédits et de recouvrement des prêts, supervisée et vérifiée par le Service des Coopératives Locales, sous la coordination du Département de développement agricole et des départements de promotion des coopératives. On a adopté une approche «interactive» en essayant de développer des rapports concrets entre les institutions formelles établies au niveau de district et de sous-district, et les associations spontanées au niveau de base.

Associations et participation au niveau des communautés

Les politiques officielles nationales et régionales favorisent et développent le potentiel participatif d'un processus de communication allée et retour, à la fois vers le haut et vers le bas. En principe, les institutions locales devraient être capables de communiquer des séries de propositions à partir des niveaux supérieurs de la population et de renvoyer ensuite leurs réactions, leurs suggestions, leurs revendications et leurs expériences aux instances de prise de décision pour que les organismes supérieurs aient ainsi une meilleure connaissance des besoins, des

souhaits et des réponses probables de ceux qu'ils entendent servir et assister.

Compte tenu de ces positions officielles, le programme RESOURCE a conduit une enquête pour analyser les associations formelles et spontanées ainsi que leurs fonctions et leurs activités sociales qui sont particulièrement importantes dans la distribution des produits du travail et dans l'affectation des emplois et des ressources. Cette enquête s'est attardée sur les modalités de la prise de décision au niveau de base. Elle a utilisé les associations formelles et spontanées comme des systèmes susceptibles de décrire les liens qui unissent les communautés locales entre elles, sans sous-estimer pour autant la nature dynamique et changeante de ce type de rapports.

En effet, dans la mise en oeuvre de RESOURCE, on a jugé important d'identifier les rapports inter et intra-communautés afin de décrire les apports de ressources et le processus de prise de décision. Cette approche d'évaluation des problèmes visait à identifier les actions appropriées et durables pour assurer la participation de la communauté et soutenir les initiatives de développement à la base.

A la lumière des résultats de cette enquête, RESOURCE a démarré la mise en oeuvre de micro-projets, grâce à la

participation directe des associations spontanées «traditionnelles»[13]. Lors de l'identification de chaque micro-projet, on procédait à une évaluation préliminaire des aspects suivants:

(i) les carences des Associations de Paysans précédentes et les performances actuelles de celles qui continuent à fournir leurs services;

(ii) la possibilité de la participation à des actions de développement des associations traditionnelles d'entraide (comme *däbo*, *edder*, *wänfäl*), en analysant leurs diverses formes d'organisation et en spécifiant pour ce faire les apports de liquidités, de main-d'oeuvre, de biens et en décrivant les procédures de prise de décision;

(iii) les ressources, les changements institutionnels et les stratégies requis ou disponibles pour assurer des changements durables afin de

[13] La reconnaissance d'un rôle éventuel des associations traditionnelles au développement reprend les approches expérimentées dans les années soixante et au début des années soixante-dix en Ethiopie. Dans la période post-révolutionnaire, la politique rigide qui régissait les associations urbaines et rurales et les coopératives n'accordait aucune fonction aux associations informelles ou spontanées qui, cependant, jouaient un rôle dans la vie quotidienne de la plupart des Ethiopiens. Ce n'est qu'à la fin des années quatre-vingt que certaines agences de développement ont essayé de reconnaître l'importance de ces associations dans le développement participatif. Pausewang, en 1994, a analysé le rôle potentiel de ces institutions dans l'Ethiopie d'après le conflit. Pour ce qui est du rôle et des organisations des associations traditionnelles en Ethiopie avant et après la révolution, voir ASFAW DAMTE, 1958; COHAIRE, 1970; PECADU GEDAMU, 1970 et 1974; SALOLE, 1982 et 1986; et DEJENE AREDO, 1993.

conserver les infrastructures, les systèmes ou les avantages introduits par les interventions.

On peut affirmer dans les grandes lignes que les efforts étaient concentrés sur le renforcement des capacités locales d'évaluer les rapports réciproques entre les AP d'une part et les communautés locales de base de l'autre, pour vérifier entre autres jusqu'à quel point elles étaient capables d'identifier les besoins prioritaires, de prendre les décisions appropriées, de contribuer à un processus de développement global et durable et d'envisager quelles associations formelles ou quelles institutions pourraient être impliquées dans le programme.

Les organisations informelles de femmes et de jeunes sont actives, surtout dans les zones urbaines, au niveau aussi bien des districts que des sous-districts. Elles sont créées par les conseils de la *wäräda* et du *qäbälé* et leurs leaders sont élus par les membres. Au niveau de base, l'entraide et le crédit financier destiné à aider les membres à affronter les crises récurrentes de la vie sont assurés par des associations membres (*edder* ou *kire*). Les associations d'entraide (*däbo*) réglementent l'échange de main-d'oeuvre ou de boeufs dans les activités agricoles. D'autres associations d'entraide (*equb*), responsables du paiement régulier de redevances

et de la distribution périodique de fonds par loterie, assurent la participation volontaire, en dehors de tout lien de parenté, de membres qui disposent déjà de liquidités pour faire face à certains besoins financiers tels que l'achat de nouveau matériel agricole, la construction d'une nouvelle maison ou le paiement d'une dette arriérée. On trouve ce dernier type d'association dans les zones urbaines où elles sont particulièrement actives.

Les gouvernements locaux ont codifié une approche participative sous le nom de Processus de Planification du Développement Participatif, fondé sur la soumission annuelle de plans de développement par chaque conseil de district, par l'intermédiaire de ses départements sectoriels et le comité de développement *wäräda*. Ces plans se présentaient comme des «listes de desiderata» de projets de développement. Les plans identifiés au niveau *wäräda* étaient alors récapitulés dans un plan de développement de zone, révisé par le département sectoriel de zone, le Département de Planification et de Développement Economique, et approuvé par le Conseil Exécutif de Zone. En outre, les plans de développement de zone devaient être révisés au niveau régional par les bureaux sectoriels, conjointement avec le Bureau de

Planification Régionale et de Développement Economique, et enfin approuvés par chaque Conseil Exécutif régional.

Le but du Processus de Planification du Développement participatif est d'aider les institutions locales, actives au niveau tant de district (*wäräda*) que de sous-district (*qäbälé*), à identifier les plans de développement auxquels participent directement les communautés de base. Cette collaboration exige une coopération active avec les *wäräda* et les AP, et implique une participation significative des comités de développement établis aux deux niveaux.

Une analyse des diverses expériences citées comme exemple de développement participatif en Ethiopie, comme le SRF de la Banque Mondiale et le programme RESOURCE, peut nous aider à expliquer la logique sous-jacente aux «méthodes participatives de planification» utilisées pour renforcer un développement endogène et durable. Parmi les principaux écueils auxquels risquent de se heurter les approches participatives, on peut mentionner les suivants:

(i) les comités de base peuvent nourrir une certaine méfiance à l'égard des AP, due à l'identification passée de ce niveau de Gouvernement à l'appareil du régime précédent;

(ii) il peut y avoir une certaine hostilité vis-à-vis de la participation des communautés en termes de travail à titre gratuit dans la mesure où les paysans étaient contraints de fournir leur contribution sous forme de corvées sous le régime précédent;

(iii) chaque fois que le niveau des services fournis par un projet dépasse les frontières d'une «communauté» censée être impliquée dans sa création, il pourrait être difficile de demander des contributions «d'entraide» à tous les bénéficiaires sur une base équitable: d'une part les personnes qui risqueraient à l'avenir de ne pas avoir accès aux avantages découlant du projet pourraient «s'offrir volontaires» ou être forcées de fournir de la main-d'oeuvre ou toute autre contribution contre leur volonté; d'autre part, les bénéficiaires qui participent en offrant leur travail ou tout autre intrant pourraient irriter les utilisateurs des services réhabilités qui sont autorisés à les utiliser, même s'ils n'ont donné aucune contribution directe à leur création;

(iv) le succès de l'initiative de développement d'«entraide» qui ne prévoira pas de contributions

égales de la part de tous les bénéficiaires dépendra de la capacité des associations de base impliquées d'équilibrer les contributions en excès ou insuffisantes provenant des différents groupes familiaux de résidence de la façon la plus équitable possible.

Une approche participative réclame toujours la participation des organisations locales, des institutions de base, des ONG et des autres formes d'associations traditionnelles qui sont considérées par les «développeurs» comme étant efficaces dans une perspective de développement et généralement bien vues par la «communauté». Cette approche de la participation permet de compter sur ces institutions non seulement dans le processus de planification, mais également dans le suivi des réalisations et dans l'évaluation de l'impact des micro-projets, grâce à une participation active des utilisateurs finals et des bénéficiaires des services élémentaires remis en état. Cette approche implique une confrontation entre les consultants locaux, le personnel de département sectoriel et les experts expatriés, désireux de se détacher des systèmes de surveillance traditionnels en se concentrant sur les analyses quantitatives des performances physiques et des réalisations; elle suppose la reconnaissance du fait que

les communautés de base, elles-mêmes bénéficiaires, sont les mieux placées pour identifier les objectifs de développement et choisir les modalités les plus appropriées pour les réaliser.

Il reste à vérifier jusqu'à quel point des mécanismes participatifs «traditionnels» peuvent effectivement accéder aux ressources financières mises à disposition par l'aide internationale, comme par exemple le Fonds social de la Banque Mondiale, alors que la discussion sur les niveaux de médiation qui s'interposent entre ces ressources et les associations de base a bloqué pendant longtemps, comme nous l'avons vu, la négociation entre les donateurs et le Gouvernement central éthiopien sur le financement du programme.

La limite principale d'une telle approche, au-delà de son efficacité réelle en termes de participation active des bénéficiaires, réside dans le risque d'affirmer, et en définitive de perpétuer, une vision abstraite d'une «communauté» villageoise qui agirait sur une base consensuelle. Il s'agit d'une vision malheureusement largement répandue dans le populisme développementiste[14] qui sous-estime la prise en compte des micro-dynamiques

[14] Olivier de Sardan identifie dans la «communauté» villageoise consensuelle l'un des cinq stéréotypes les plus répandus dans la configuration développementiste. Les autres sont: le paysan «petit entrepreneur» individuel; la paysannerie en sa traditionnalité; la paysannerie soumise; et la paysannerie «non capturée» (OLIVIER DE SARDAN, 1995:60-69).

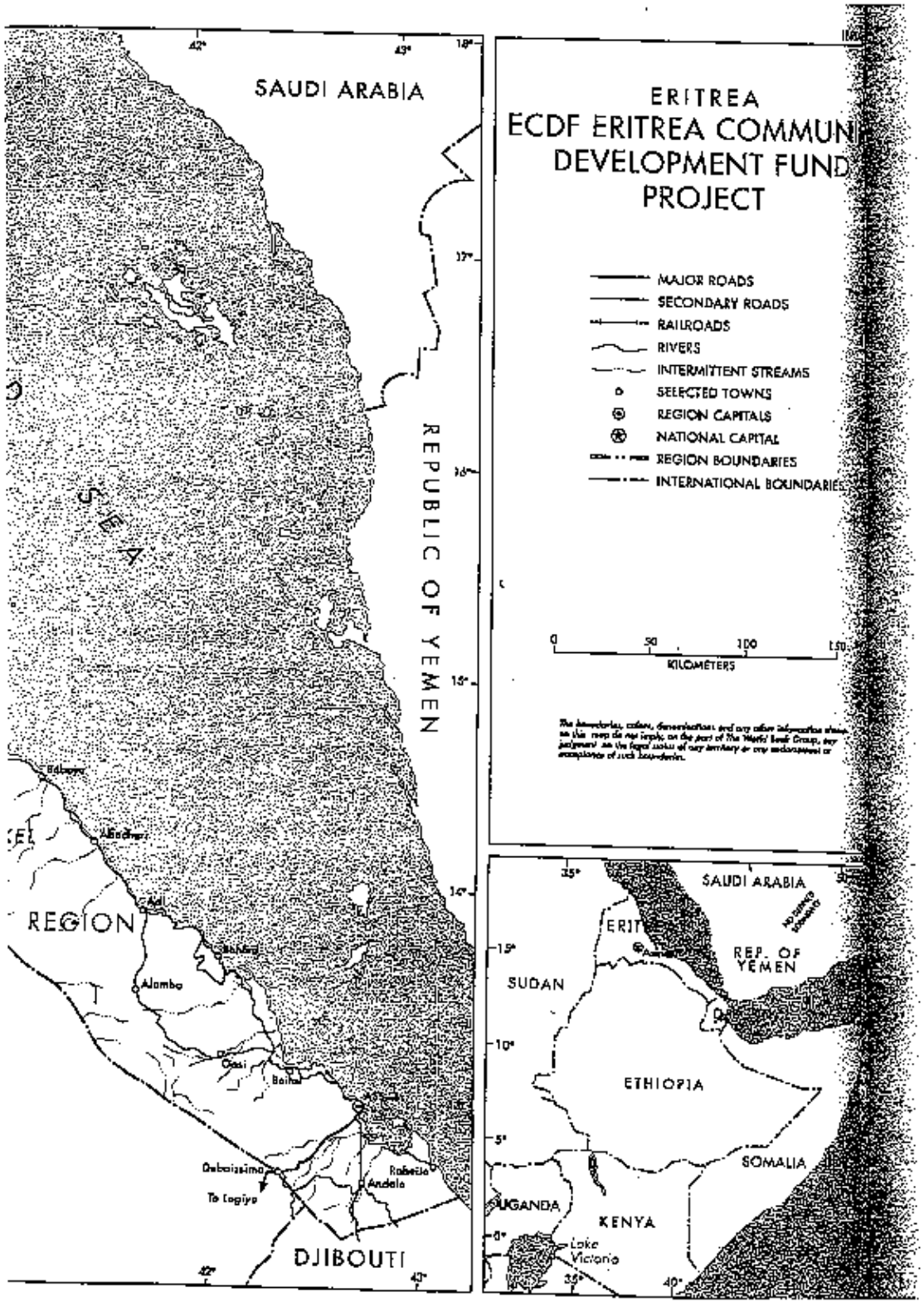
de conflit politique provoquées au niveau local, outre qu'aux niveaux les moins décentralisés, par une intervention de développement. Nous approfondirons l'analyse de cet aspect à la fin du chapitre, après avoir considéré le cas du Fonds social financé par la Banque Mondiale en Erythrée.

REHABILITATION SOCIALE EN ERYTHREE APRES LE CONFLIT

Si nous considérions l'«environnement économique» érythréen en recourant aux catégories typiques d'un responsable de mission de la Banque Mondiale, nous constaterions que, bien que confrontée à des infrastructures éclatées, à de maigres disponibilités de capital et à une main-d'oeuvre bon marché mais totalement dépourvue de qualification, l'Erythrée s'efforce de pratiquer une politique de développement[15] susceptible de transformer le pays en un système de production orienté vers l'exportation et un centre de services financiers régional. La raison d'être de ce choix est de capitaliser sur les «avantages comparatifs»[16] du pays, pour utiliser

[15] Les principaux éléments de cette politique sont prévus par le Code d'Investissement approuvé en août 1994 en même temps que des réglementations ultérieures en matière de commerce avec l'étranger, de politique fiscale et de politique foncière.

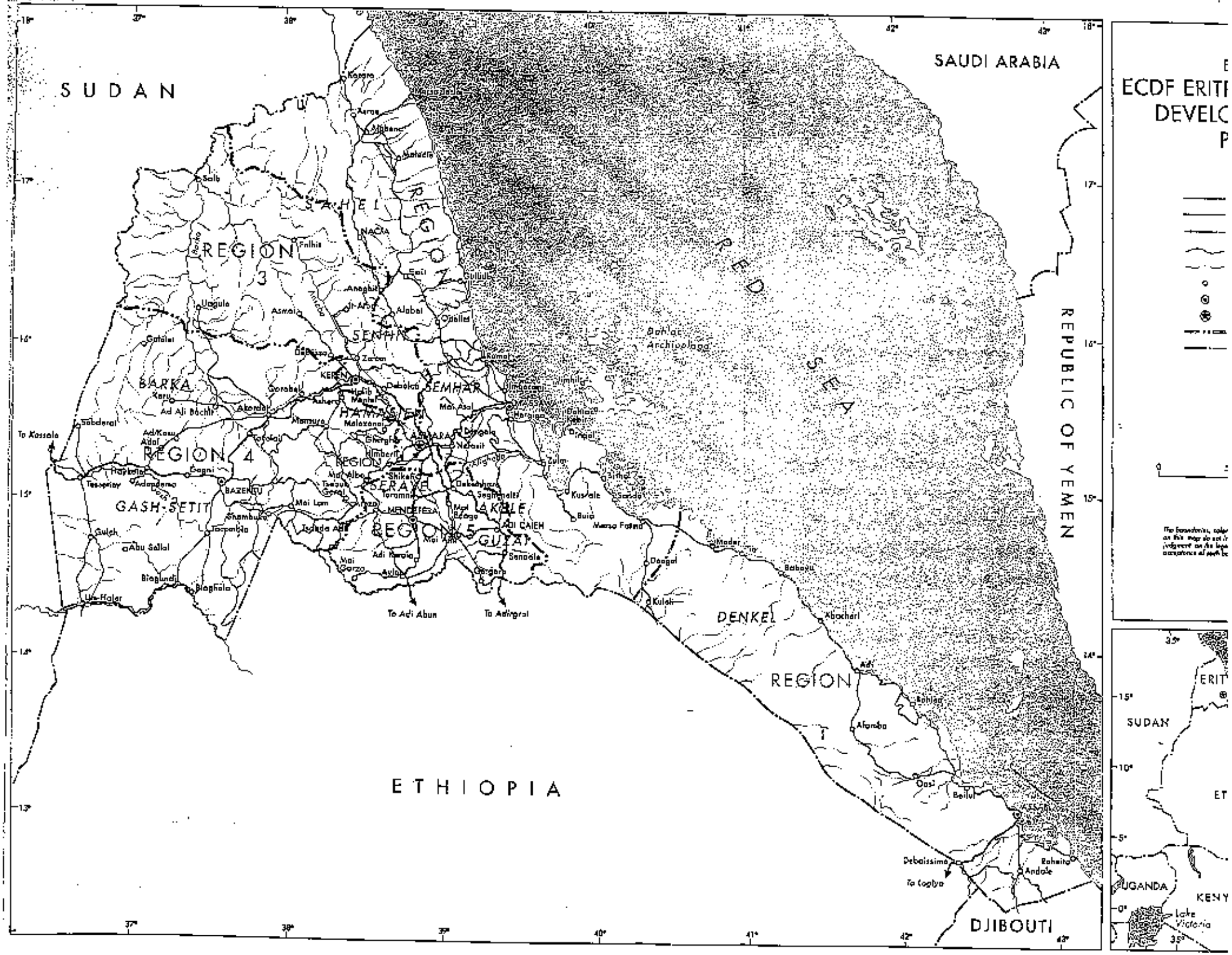
[16] Les «avantages comparatifs» souvent cités dans les documents de politique incluent la position géographique stratégique de l'Erythrée, certaines ressources naturelles (surtout des ressources marines qui vont du poisson aux installations off-shore, hydrocarbures, et mines), et les ressources humaines (une population «dure au travail», hautement qualifiée d'Erythréens de la diaspora qui vivent à l'étranger, des instances dirigeantes motivées, etc.).



le jargon désormais consacré de l'économie du développement, tout en maîtrisant dans le cadre - espérons-le - d'un soutien extérieur solide et coordonné, l'héritage de la guerre, de la sécheresse et de la famine.

Selon les analyses des donateurs, telles que les a citées la Banque Mondiale (WORLD BANK, 1994), le facteur clé du succès de ce genre de politique est, pense-t-on, le rôle des ressources humaines. Tous les observateurs étrangers reconnaissent le besoin de l'Erythrée d'investissements massifs en infrastructures, durement affectées par les conséquences de décennies de guerres; mais une égale importance est accordée aux conditions du secteur sanitaire et de l'éducation, dont les indicateurs de base sont inférieurs aux moyennes de l'Afrique sub-saharienne. Outre les efforts visant à créer un «environnement favorable» au développement et à la croissance économique, les investissements dans le développement du capital humain sont donc considérés une priorité pour améliorer les rendements des institutions gouvernementales ou pour stimuler le développement du secteur privé.

L'aide étrangère a joué un rôle important dans la période de «redressement» de l'après-guerre, à la fois en assistant les institutions économiques et financières


SUDAN
SAUDI ARABIA
ETHIOPIA
DJIBOUTI
REPUBLIC OF YEMEN
RED SEA
Dahlak Archipelago
REGION 1
REGION 2
REGION 3
REGION 4
REGION 5
SAHEL
SENHIT
SEMHAR
BARKA
GASH-SETIT
SERAYE
LAKKE
GUIA
DENKEL
Keren
Nacfa
Filfil
Asmara
Massawa
Ghinda
Barentu
Tessenei
Omhajer
Mai Aini
Mai Gorzo
Aw Ali
Gergera
Senafe
Adi Caieh
Mai Atal
Mai Lam
Mai Alibo
Shikafo
Mendefera
Adi Keyeh
Adi Abun
Adigrat
Zula
Massawa
Foro
Kulubi
Buia
Mersa Fatma
Daagai
Kulak
Abokarl
Mader
Baboyu
Adi
Bahlan
Afambo
Assab
Beilul
Debalssima
Andole
Rahaito
To Tagbya
To Kassala
To Adi Abun
To Adigrat
ERIT
SUDAN
ET
UGANDA
KENY
Lake Victoria

nationales et en fournissant des produits, des pièces détachées et des matières premières. En même temps, une série d'actions, visant à la fois à remettre en état les infrastructures sociales économiques de base et à répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables, ont été progressivement mises en oeuvre. Selon la bureaucratie nationale politique et administrative, un élément clé de l'avancée de l'Erythrée vers le développement est la question de la propriété de toute initiative, projet ou programme, financée par les donateurs internationaux. La rhétorique participative est largement utilisée à cet égard, mais pour les «développeurs» érythréens, elle signifie essentiellement qu'eux seuls peuvent assurer des approches participatives du développement local en appliquant les méthodes de la mobilisation populaire, expérimentées avec succès pendant la guerre dans les zones libérées. Il s'agit d'une interprétation d'un développement participatif «militant» qui laisse fort peu de place à la participation des «développeurs» expatriés dans le contexte du développement, en même temps qu'elle transmet correctement aux «développeurs» expatriés le sentiment d'une profonde sensibilité politique de la question de la participation en Erythrée.

Réhabilitation et participation à la reprise économique et sociale

Depuis mai 1991, le gouvernement érythréen est confronté au défi de la reconstruction d'un pays dont les infrastructures sociales et économiques de base ont été saccagées et détruites pendant plus de trente ans de guerre. La communauté internationale a soutenu cet effort grâce à l'aide du Programme de Redressement et de Réhabilitation pour l'Erythrée (RRPE), initiative de multi-donateurs coordonnée par la Banque Mondiale. Le Fonds de Réhabilitation de la Communauté érythréenne (ECRF) est l'un des éléments principaux du RRPE, conçu sur le même modèle que d'autres Fonds sociaux identiques élaborés par la Banque Mondiale[17].

Le but principal de l'ECRF est de soutenir la remise en état des infrastructures économiques et sociales de base, essentielles à l'amélioration et au développement des conditions économiques et sociales de la population, en particulier dans les zones rurales dévastées par la guerre d'Erythrée. Le soutien de la première et de la deuxième phase de l'ECRF a été fourni par l'Italie (4,6 millions de dollars), l'IDA (1,03 millions de dollars), les Pays-Bas (0,78 million de dollars) et le Gouvernement

[17] Pour la conception des Programmes d'Action Sociale et des Fonds Sociaux de la Banque Mondiale en Afrique sub-saharienne, voir MARC, GRAHAM et SCHACTER, 1993 et MARC, GRAHAM, SCHACTER et SCHMIDT, 1995.

de l'Erythrée (3 millions de dollars). Les principales activités de l'ECRF sont les suivantes:

(i) la remise en état et la construction d'infrastructures sociales de base (écoles primaires, dispensaires, approvisionnement en eau);

(ii) l'amélioration des communications et des occasions commerciales offertes aux régions rurales à la suite de la réfection des routes de desserte;

(iii) le développement des réservoirs d'eau et des plans d'irrigation grâce aux constructions de petites digues;

(iv) la promotion des possibilités d'emploi, à travers le financement d'activités génératrices de revenus.

L'ECRF se concentre sur les services au niveau de la communauté et insiste sur l'importance de la décentralisation dans le processus d'édification d'un nouvel Etat. Il s'agit d'un cas intéressant dans la mesure où sa mise en place représente une occasion d'analyser les informations dont on dispose sur la participation des populations dans une région où les politiques de développement rural soutenues par le Gouvernement d'Addis Abäba, de 1974 jusqu'à la fin de la

guerre, ont été appliquées d'une façon très limitée; en effet, le Gouvernement éthiopien, en particulier dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, ne contrôlait qu'une partie du territoire érythréen. La rhétorique de la «participation» du Gouvernement de Mängestu n'a donc pas trouvé d'applications pratiques, si ce n'est dans les régions rurales aux alentours d'Asmära et dans les principales villes placées sous le contrôle éthiopien.

Comme toute autre activité de développement en Erythrée, sa signification politique est clairement mise en évidence par le Gouvernement érythréen qui insistait sur le rôle du Fonds dans le démarrage de la remise en état des infrastructures après la guerre, en particulier dans les régions qui étaient placées sous le contrôle du FPLE et qui, pour cette raison, ont subi de graves dégâts et de lourdes pertes pendant la guerre. L'Unité de Gestion, entièrement composée de personnel érythréen, était stratégiquement intégrée dans des gouvernements locaux et son responsable relevait directement du Président.

Même si l'ECRF est un élément d'un programme de redressement, il a été explicitement conçu dans le but d'exercer un impact de développement. Dans cette perspective, la création de revenus et la promotion des activités de production ont été considérées comme prioritaires. Avant de lancer ces activités, on a

cependant jugé bon d'analyser le rôle des associations volontaires et des formes traditionnelles de crédit dans les sociétés rurales. Une enquête préliminaire sur le système traditionnel de crédit a donc été conduite dans un village du plateau érythréen inclus dans le projet ECRF. Dans les paragraphes suivants, nous commenterons certains des résultats de cette enquête sur les systèmes traditionnels de crédit, utiles pour illustrer le rôle des associations traditionnelles dans la participation des populations à la relance économique.

Le cycle du projet ECRF

Un manuel opérationnel réglementait le mécanisme de fonctionnement du Fonds social. Le manuel illustrait un cycle de projets concernant les micro-projets éligibles au financement à travers l'ECRF. Le cycle de projets reflétait les hypothèses et les concepts fondamentaux d'une logique d'intervention dans un contexte de développement que nous avons analysé au chapitre cinq, en décrivant les différentes étapes d'un projet, à partir de son identification jusqu'à son suivi et à son évaluation. Le Fonds a adopté officiellement une approche «orientée vers la demande» de la sélection des propositions de projets. L'ECRF n'identifiait pas lui-même les projets mais il évaluait les projets identifiés par les

communautés bénéficiaires par l'intermédiaire de leurs comités responsables de leurs projets respectifs, ou *bayto*, composés de représentants élus. Pour diffuser les objectifs de l'ECRF et donc pour encourager la présentation de propositions de projets par les communautés rurales, le personnel du Fonds préparait des brochures explicatives en Tegreñña et en Arabe qui étaient distribuées aux provinces et aux districts (appelées respectivement, comme en Ethiopie, *awrajja* et *wäräda*).

A la suite de cette campagne promotionnelle, un grand nombre de *bayto* ont organisé des réunions publiques pour identifier les besoins du village objets de leurs demandes de financement à leurs administrations *wäräda* respectives. Les demandes de projet ainsi que les recommandations exprimées par les responsables du district étaient ensuite transmises à l'administration *awrajja* pour un supplément d'évaluations.

Pour chaque projet, la sous-unité ECRF (personnel technique) procédait, auprès de chaque Bureau d'Administration Provinciale, à un examen préalable du projet pour vérifier la viabilité de l'intervention proposée en termes de critères techniques, financiers et sociaux. A la fin de la phase d'évaluation, la sous-unité discutait chaque proposition de projet avec l'administration *awrajja* afin d'éviter des superpositions

d'initiatives sur le même territoire. Une fois que l'administration *awrajja* avait donné une réponse positive quant à la nécessité d'intervenir dans le secteur spécifique demandé, conformément entre autres à la politique du ministère compétent, la sous-unité transmettait la demande de projet à l'unité de gestion centrale ECRF pour approbation définitive.

Participation de la communauté dans la pratique

Le ECRF a adopté une approche participative lorsqu'il a favorisé la participation des communautés rurales non seulement à l'identification, mais aussi à la préparation et à la mise en oeuvre des micro-projets. La participation des communautés était également nécessaire pour financer l'exécution des travaux moyennant une contribution en nature, en main-d'oeuvre et en espèces pour une valeur de 10% des coûts totaux des projets. L'indicateur principal de la nature participative de l'initiative était en fait la contribution des «communautés» locales, qui était considérée tant par la Banque Mondiale que par le Gouvernement de l'Erythrée comme une preuve du soutien de la «communauté» aux micro-projets financés par le ECRF[18]. Il faut rappeler que la

[18] Les communautés ont été impliquées dans la réhabilitation et la construction des infrastructures sociales et économiques de base détruites par la guerre non seulement en fournissant de la main-d'oeuvre gratuite et des matières premières mais également en recueillant les

plupart des micro-projets visaient à la remise en état des infrastructures de base et que, par la suite, les principales activités financées par le ECRF étaient en fait des travaux publics de petite envergure (essentiellement des dispensaires et des écoles primaires). La reconnaissance de l'importance d'un partage financier de chaque communauté pour la réalisation de ces travaux était la raison principale qui présidait à la conception d'une enquête sur les systèmes traditionnels de crédit dans les zones rurales.

L'étude a tenu compte des systèmes de propriété foncière dès le début de la colonisation italienne jusqu'à l'époque actuelle, car la structure sociale d'un village des hautes terres, et donc les institutions formelles et informelles qui y sont implantées, est étroitement liée aux questions relatives à la propriété foncière. Cette analyse sur les systèmes de crédit a été conduite parallèlement à la collecte et à l'analyse de données

fonds nécessaires. Chaque communauté a un système différent de collecte de fonds. Généralement le Conseil propose et décide la nécessité de remettre en état ou de reconstruire une infrastructure sociale... Une fois la décision prise, la communauté amorce le processus de mobilisation d'une partie des fonds nécessaires auprès de ses membres. Un grand nombre de systèmes ont été utilisés jusqu'à présent: (i) le conseil fixe une contribution obligatoire pour chaque membre, conformément à ses disponibilités économiques; (ii) le conseil recueille des contributions versées à titre volontaire; (iii) le conseil collecte des fonds pour envoyer un ou plusieurs représentants à l'étranger pour collecter des fonds auprès des communautés érythréennes; (iv), le conseil demandeil demande des contributions aux membres les plus ric communauté ou à leurs parents à Asmära ou à l'étranger (WORLD BANK, 1994:105).

socio-économiques portant sur neuf villages des hautes terres compris dans le ECRF.

Même s'il existait des différences d'un endroit à l'autre dans chaque village des hautes terres, on a constaté des formes d'associations traditionnelles, basées sur l'entraide et le dévouement[19]. On les appelle *mahabär eminet*. Si, par le passé, les *mahabär eminet* avaient joué un rôle plus important même dans la structure sociale de la communauté, aujourd'hui ils concernent davantage les vieilles générations et leurs fonctions sont limitées à la recherche de fonds pour couvrir les frais entraînés par les célébrations rituelles.

Outre le *mahabär eminet*, dans chaque village où on avait approuvé les constructions partiellement financées par le ECRF, on a créé un comité chargé de mobiliser toute la population. On appelle ce type de mobilisation de la communauté *mahabär li-mat*. Un comité composé de personnes dont le nombre varie selon les cas était à la tête du *mahabär li-mat*. Les membres du comité étaient toujours élus par les représentants des groupes familiaux de

[19] Nous nous concentrerons sur les associations «traditionnelles», même si des associations étaient actives sous d'autres formes dans la région objet de l'enquête. Par exemple dans un village, Adi Akelom, une association de femmes avait été créée, développée localement par les membres de l'Union Nationale des Femmes Erythréennes (National Union of Eritrean Women - NUEW). Même si les femmes du village avaient élu une présidente, une secrétaire et une trésorière, cette association n'a semble-t-il pas obtenu les résultats escomptés lors de sa création, comme par exemple le lancement d'activité de semailles. Cet échec dépendait peut-être d'un manque d'efficacité dans la collecte de fonds et l'organisation.

résidence établis dans le village. Le comité *mahabär li-mat* était chargé de recueillir 10% du coût total requis par le manuel opérationnel de l'ECRF pour approuver une proposition de projet. La «participation» de chaque maisonnée à la collecte de ce montant dépendait de sa dimension. Le comité pouvait décider de variations éventuelles du montant à prélever dans chaque maisonnée, en fonction des conditions économiques de celles-ci. Il tenait régulièrement des réunions avec le personnel de l'ECRF et jouait un rôle de négociation entre la communauté locale et le Gouvernement, de façon à ce que toute décision relative au projet de l'ECRF soit dûment discutée. Ces décisions pouvaient concerner la sélection de la zone du projet, la valeur de la participation de la communauté quantifiée en main-d'oeuvre (puisage de l'eau, ramassage du sable et des pierres, leur transport, construction d'un dépôt de matériel, etc.), la responsabilité de la communauté pour la gestion et l'entretien futurs des travaux une fois achevés. Une fois que l'objectif pour lequel le *mahabär li-mat* avait été créé était réalisé, son comité était dissout.

Dans la plupart des villages des hautes terres visitées pendant les activités de l'ECRF, un autre comité était créé outre le comité *mahabär li-mat*. Cette seconde institution était appelée «comité de développement» (*adi mahabär*). Il

groupait des gens riches, nés dans le même village, qui avaient émigré à Asmära. Dirigé par trois ou quatre personnes choisies par les autres membres pour leur instruction supérieure, ce comité était chargé d'entreprendre les actions nécessaires pour améliorer les conditions sociales du village; évaluer les capacités réelles des *adi mahabär* de rédiger des études techniques et de faisabilité; de soumettre les demandes de financement du projet au Gouvernement; d'organiser des campagnes de collecte de fonds auprès des membres du comité; de superviser les travaux et les exécutions des activités conformes aux accords figurant dans le contrat stipulé entre la communauté locale et le Gouvernement. En principe, les *adi mahabär* étaient toujours actifs car ils devaient concevoir des projets réalisables pour répondre aux besoins de la population qui vivait encore dans son village natal. Cette tâche exigeait de nouer et d'entretenir des contacts réguliers avec elle. Même si la plupart des membres des différents *adi mahabär* vivaient à Asmara, ils n'échangeaient pas leurs expériences malgré le rôle important qu'ils jouaient dans l'exécution des activités de l'ECRF.

Parmi d'autres formes d'institutions «traditionnelles» des zones rurales, il vaut la peine de mentionner le *wofarä*, système très répandu fondé sur le principe de

l'entraide entre les parents et les voisins. Les personnes recouraient au *wofarä* surtout pour les gros travaux agricoles et pour la construction des maisons. Il n'est pas obligatoire de répondre aux convocations du *wofarä*. Il est, par contre, obligatoire de participer au *mahatot*, corvée imposée par le *bayto* pour l'achèvement des travaux d'utilité commune, comme la construction de terrasses, la réfection des routes de desserte, l'entretien des services d'adduction d'eau.

Les comités de développement et *les* mahabär li-mat

Dans le cadre illustré aux paragraphes précédents s'inscrit une récente tendance urbaine: la création des *adi mahabär* dont les membres sont nés dans le village et sont désormais installés dans la capitale. Leur origine remonte au monde rural. Ces personnes ayant généralement acquis un niveau d'instruction et de revenus supérieur à celui de celles originaires du même village, se voient confier la promotion des projets à réaliser dans leurs villages d'origine respectifs. Les activités entreprises par ces comités concernent généralement la construction d'écoles, de dispensaires, de moulins, de petites digues nécessaires au développement de l'agriculture irriguée et en outre l'achat de générateurs et du matériel nécessaire

à l'installation des raccordements à la ligne électrique principale.

Les fonctions des comités de développement consistent non seulement à identifier les étapes les plus urgentes de l'amélioration des conditions de vie des villageois mais aussi à soumettre aux autorités (fonctionnaires de districts, provinciaux, ministériels) les demandes qui ont été présentées, ou tout au moins discutées, par les personnes concernées. En outre, les comités sont responsables de la collecte des fonds nécessaires à la réalisation des travaux approuvés.

Un adi *mahabär* exerce également une fonction de «courtage pour le développement» entre la communauté rurale et les fonctionnaires du Gouvernement au cours des différentes phases de l'évaluation et de l'examen préalable d'un plan accepté. En fait, il supervise les rapport aussi bien financiers que techniques entre la population et les représentants des organes responsables.

Les institutions qui fournissent les financements sont donc les *mahabär li-mat*. Ce sont des institutions qui collectent les fonds à utiliser dans l'intérêt commun de la communauté. La communauté toute entière, y compris les non résidents et les émigrés à l'étranger, est obligée de payer une quote-part fixe, égale pour toutes les unités

familiales, même pour celles dirigées par des veuves ou des personnes âgées[20].

Les *adi mahabär*, établis en milieu urbain au cours des années soixante, représentent une élaboration relativement récente d'une forme traditionnelle d'association implantée dans les zones rurales. Leur nom *mahabär* ainsi que leur nature financière et coopérative sont empruntés aux associations «traditionnelles», bien que ces dernières soient plus formellement codifiées. On a écarté par contre les motivations rituelles et les éléments intimement liés à la structure sociale rurale.

Ces comités récents, très communs dans la communauté érythréenne qui s'était installée à Addis Abäba puis transférée à Asmära après l'indépendance de l'Erythrée, sont basés sur un financement volontaire de projets de développement par les autochtones établis en ville (LEVINE, 1972:279). Dans un environnement urbain, l'aspect essentiel qui a été conservé de l'héritage des comités religieux traditionnels, ou *mahabär eminet*, est l'aspect financier; cependant, ce rôle ne se limite pas seulement à la simple collecte de fonds auprès des comités membres mais il a été étendu dans les *adi mahabär*

[20] En fait, les leaders des *mahabär li-mat* décident si demander aux plus pauvres un paiement symbolique, tandis que les plus riches sont invités à participer en fonction de leur revenu.

à l'entretien des rapports avec d'éventuelles sources extérieures de financement.

Les mahabär eminet des communautés rurales

Autrefois dans les villages la structure hiérarchique de la société tigréenne[21] trouvait son équilibre dans une sorte d'association collective de nature égalitaire, à savoir le *mahabär eminet*, association religieuse dont les membres étaient strictement liés par des liens de réciprocité.

Si la vie terrestre de la société rurale était stratifiée selon des éléments précis (le *resteñña* et le *gäbbar*), qui impliquaient des droits et des devoirs, elle embrassait également un autre domaine, le domaine religieux où ces différences étaient annulées par l'acceptation de certaines valeurs spirituelles.

[21] Pas tout à fait inhabituel dans la région du Sud du Sahara, l'agriculture en Erythrée est très importante, non seulement pour l'aspect économique, mais aussi au niveau culturel, car elle définit l'identité des habitants des hautes terres. Dans le passé, la terre, la richesse et le pouvoir politique étaient indivisibles: l'agriculture était régie par un système de propriété privée qui transmettait la terre par les hommes. La propriété privée absolue *(resti selmi)* et la «règle politique» *(gulti)* sur certains territoires - cette dernière en faveur des militaires ou des ecclésiastiques - avaient forgé la société tigréenne en un ensemble complexe de classes hiérarchiques. Au sommet de la société rurale, on trouvait le *risteña*, en d'autres termes le propriétaire. Malgré les changements du systèmes de la propriété foncière et de la structure sociale des villages apportés par l'administration coloniale éthiopienne et du FPLE - ces derniers visant à niveler l'inégalité économique entre les habitants - les résultats de l'enquête conduite sur les systèmes de répartition des terres encore en vigueur dans les hautes terres, nous a permis de conclure que les mécanismes qui garantissent une certaine inégalité entre les personnes dans l'utilisation de la terre perdurent encore.

Non seulement chaque membre d'un *mahabär eminet* était considéré un «frère» par les autres membres mais le statut de «vassalité» du *gäbbar* vis-à-vis du *resteñña* était en fait limité, pour ne pas dire annulé, par le *mahabär*. Chaque membre devait, dans la mesure de ses moyens, aider ses «frères» à contribuer aux événements solennels de leur vie, enterrements, mariages et naissances. Par la suite, le *mahabär*, qui détournait la destination des apports financiers du *gäbbar* au *resteñña*, agissait dans une certaine mesure comme niveleur de richesse, en ratifiant, comme nous l'expliquerons plus tard, l'autorité et le pouvoir de la hiérarchie ecclésiastique au sein de chaque communauté rurale.

Traditionnellement, le *mahabär eminet* était, et est encore, une association créée pour honorer un saint ou un symbole sacré et comptait généralement douze membres. Dans la région hamasienne, les *mahabär* les plus populaires sont ceux en honneur de la Vierge, de Saint Michel, de Gebre Menger Qeddus et de Saint Gabriel. Le *mahabär*, composé d'hommes adultes, est convoqué le Jour Saint ou le jour du Symbole Sacré selon le calendrier éthiopien. La manifestation se déroule par rotation dans l'une des maisons des frères. Dans chaque village peuvent coexister plusieurs *mahabär* consacrés à la même figure sainte, en fonction du nombre de villageois. Une personne

riche peut également, en théorie, appartenir à plusieurs *mahabär* en même temps. Enfin, l'appartenance à un groupe ou à un autre se transmet généralement par héritage; c'est plutôt une tendance qu'une règle formellement sanctionnée.

Le jour du *mahabär*, la personne dont c'est le tour d'organiser la célébration doit préparer une fête dans sa maison. Elle invitera alors ses «frères», un prêtre, les personnes les plus âgées et les plus autorisées, ou *shumagallé*, et les amis de son choix. Les pauvres qui viennent du village et des implantations voisines seront invités eux aussi à participer au repas. Si l'hôte en a les moyens, il offrira une chèvre ou un mouton, sinon il offrira à ses invités un repas plus humble, à base de *shero*[22] de *enjära*[23], de *suwa*[24], de café et de thé. Le prêtre bénira le repas, il récitera quelques prières en honneur du saint auquel ce *mahabär* est consacré et il racontera aux participants son histoire et ses actions. On espère que le saint intercédera auprès de Dieu au nom des fidèles.

Tous les *mahabär* sont établis socialement sur le même niveau rituel, en évitant tout ordre hiérarchique. En

[22] Farine de pois.

[23] Une sorte de fine galette de pain aigre, préparée à partir de farine fermentée de *téf*, d'orge, de maïs, de blé, de sorgho ou d'un mélange de ces céréales.

[24] Boisson alcoolique traditionnelle.

leur sein, les règles qui généralement définissent le statut de chaque individu dans une société, ne sont pas respectées. Autrefois, la distinction entre *resteñña* et *gäbbar* était limitée par des associations qui groupaient des personnes appartenant à différentes classes sociales. Les règles qui régissaient l'admission au *mahabär* concernaient surtout deux domaines: l'activité religieuse et l'entraide. L'admission était assurée à quiconque était prêt à fréquenter les services religieux à l'occasion du jour du Saint du *mahabär*, outre les fêtes courantes, à assister un frère nécessiteux à l'occasion de la célébration de rites comme le voulait la tradition et à contribuer à l'achat de paements et d'images sacrés.

Les fonctions principales du *mahabär* dans la société moderne d'aujourd'hui restent l'assistance financière aux frères nécessiteux et la participation aux événements liturgiques. L'aide financière est périodiquement soumise au contrôle du trésorier de l'association. Cependant, contrairement à ce qui se passe en ville, le montant de l'offre n'est pas fixé car il dépend de la situation financière de chaque membre. Ce dernier élément est important pour comprendre le *mahabär* traditionnel. Le montant de l'offre étant volontaire, chaque offre revêt une signification particulière: dans la mesure où

l'association repose également sur des valeurs communautaires, il est justifié que le plus riche soit généreux et que le pauvre ne donne qu'en fonction de ses modestes possibilités. L'obligation informelle des membres les plus riches de se montrer généreux est donc beaucoup plus profondément ressentie car chacun est libre de décider du montant à verser dans l'intérêt des autres membres.

La structure du *mahabär* et sa tendance actuelle à niveler toutes les contributions versées par les frères sur un montant égal est sans doute cohérente avec la représentation d'une structure sociale égalitaire en vertu de laquelle il est interdit que des différences de richesse, même consistantes, ne se manifestent ou ne soient officiellement reconnues. Dans les zones rurales, les raisons qui décident de l'exclusion d'un membre d'un *mahabär* peuvent être son excessive pauvreté (l'offre du repas[25] est un élément incontournable au sein du *mahabär*); son manque de dévotion religieuse à la figure spécifique honorée dans le *mahabär*; et enfin le célibat qui lui interdit de jouir du statut social d'adulte conféré par le mariage.

[25] Comme nous l'avons dit ci-dessus ceux qui ne peuvent se le permettre ne sont pas obligés d'offrir de la viande, cependant au moins le *shiro*, le *injera* et les boissons doivent être offertes aux participants.

En résumé, le *mahabär* est considéré comme une fête sacrée qui établit une dimension spatiale et temporelle particulière *a priori* dont les significations sont originales et parfois contraires à celles reconnues dans la vie quotidienne. Le jour de la célébration on peut manger et surtout boire à l'excès. En outre, les différences économiques et sociales entre les membres sont minimisées et les mécanismes de réciprocité, généralement absents de la vie quotidienne entre des catégories sociales opposées, opèrent dans ce cas. Enfin, le *mahabär*, en exaltant l'égalité de tous les hommes dans le domaine spirituel et en soulignant l'importance de ses représentants religieux au cours des célébrations, ratifie et souligne périodiquement la subordination du domaine séculier au domaine ecclésiastique.

L'equb

La forme d'association appelée *equb* est de même limitée à l'aspect financier. Elle diffère profondément du *mahabär*: tout d'abord elle n'implique rien de rituel et n'est pas une structure complexe; enfin, au moins dans les régions rurales, elle concerne surtout les femmes.

Au chapitre six nous avons déjà décrit certaines caractéristiques de l'*equb*. Selon Levine, il semble qu'en Ethiopie l'*equb* tire ses origines du Gurage et qu'elle a

acquis une plus grande popularité au cours de la colonisation italienne, «quand les populations avaient besoin de beaucoup d'argent pour reconstruire leurs maisons endommagées par le pouvoir colonial et pour satisfaire d'autres besoins financiers» (LEVINE, 1972-278). Quelle que soit son origine, l'*equb* est actuellement très répandue dans les zones rurales hamasiennes mais, contrairement à la description de Levine, selon les données recueillies dans les hautes terres de l'Erythrée, elle concerne surtout les femmes. On a constaté la présence de l'*equb* dans sept villages sur les huit compris dans l'enquête.

Dans cette région, l'*equb* est une association spontanée qui compte au minimum douze membres, composée de parents et d'amis. Chaque membre paie une somme hebdomadaire ou mensuelle qui, étant fixée à l'avance, est égale pour tous et ne dépasse pas 5 *berr*. A la fin de l'année, ou au terme d'une période fixée à l'avance, on organise une loterie. Le gagnant a la faculté d'utiliser son prix bien que, compte tenu de l'objectif éducatif originel de l'*equb* rurale, le gagnant ou la gagnante est généralement censé le dépenser pour acheter un magasin ou du mobilier pour sa maison. L'année suivante, le gagnant du dernier tirage au sort est exclu de la liste des participants à la loterie, même si il ou elle reste tenu(e) de payer sa

cotisation. Cette chaine ne prendra fin que quand tous les membres de l'*equb* auront gagné à la loterie.

L'*equb*, qui est essentiellement une forme d'épargne (pour les membres qui n'ont pas encore gagné à la loterie) ou de crédit (pour ceux qui ont gagné précédemment) permet également d'entretenir des rapports sociaux et de favoriser la convivialité en donnant aux participants une raison de se rencontrer périodiquement. Au cours des réunions de l'*equb*, le rite du café facilite le paiement de la cotisation.

On trouve une forme d'*equb* intéressante dans le village hamasien d'Addi Atekelezan. La forme de crédit décrite ci-dessus est appelée *mahabär equb*. La participation à un *mahabär equb* donné dépend de l'*enda*, ou lignage, de chaque personne. Tous les membres d'un *mahabär equb* appartiennent donc au même *enda*. En outre, dans chaque village le nombre de *mahabär equb* correspond au nombre d'*enda*. Il s'ensuit que la signification du *mahabär equb* va au-delà du plan strictement financier car il met en jeu et étend les mécanismes de solidarité qui sont à la base du *mahabär eminet*.

L'aide dont dispose les membres du *mahabär equb* n'est pas limitée au paiement d'une somme fixée. Elle s'étend également à d'autres occasions, chaque fois qu'il y a besoin de travail manuel, la construction d'une maison ou

le labour d'un champ par exemple. Dans ce cas, les «frères» du *mahabär eminet* sont les premiers à devoir se présenter, suivis par les autres membres du *mahabar equb*.

Formes traditionnelles de crédit

Dans la région rurale Hamasienne, si le besoin de crédit personnel peut être satisfait par le *mahabar eminet*, par l'*equb* et en achetant à crédit dans les magasins, il est également courant de s'adresser, pour les besoins de la communauté, à l'*adi mahabär* urbain. L'*adi mahabär* n'identifie pas et ne favorise pas seulement les projets de développement, il fonctionne également à l'instar d'une forme de système de crédit et avance à ce titre une grande partie des dépenses nécessaires pour achever le projet. Les liens entre les personnes nées dans la même implantation ne se relâchent pas quand elles vont s'installer ailleurs. En particulier, si une personne est encore habilitée à exercer le droit d'exploiter la terre de la ferme ou une maison privée à son lieu d'origine, elle sera tenue de partager les dépenses de toute entreprise revêtant un intérêt commun.

Dans le cas du projet ECRF, pour lequel la communauté doit partager 10% des dépenses totales pour la réalisation du projet adopté, l'habitude veut que l'on recourt aux villageois les plus riches, installés

désormais à Asmara et que ces personnes avancent les financements nécessaires. L'argent avancé sera peu à peu remboursé par les intéressés au cours des périodes les plus favorables de l'année: à la fin de la moisson et au terme de la période de l'accouplement des ovins. S'ils ne peuvent rembourser les créanciers à la date fixée, afin d'éviter de payer une amende (aucun intérêt n'est dû pendant les six premiers mois) une autre personne riche peut être invitée à verser la somme requise au premier créancier. Si à la fin de la nouvelle échéance le débiteur ne dispose pas de la somme à rembourser, il s'adressera à un troisième créancier et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la somme ait été remboursée.

Enfin, dans les zones rurales le financement à titre de don des bâtiments destinés aux services collectifs (en particulier des écoles, des dispensaires et des moulins) par ceux qui ont émigré à l'étranger est très fréquent. Les envois de sommes effectués par les travailleurs à l'étranger, à l'ouest (surtout en Allemagne, Italie, Suède, USA et Canada) et à l'est revêtent une grande importance aussi bien pour le développement d'entreprises au niveau communautaire que pour le paiement de l'entretien quotidien de parents et personnes assimilées, même s'il reste difficile d'obtenir une estimation fiable.

Le travail collectif selon la tradition tigréenne et l'expérience de l'ECRF

Dans les villages Hamasiens les résultats des activités des associations de femmes sont peu visibles. Le désir des femmes de s'associer remonte à la période éthiopienne, légitimé par la volonté d'éduquer les populations et de leur faire prendre conscience des nouveaux principes qui impliquent l'émancipation culturelle et sociale des femmes. Pour mettre ces principes en pratique, on a jugé essentiel de faire participer autant de personnes que possible. Cette nouvelle disposition a été ensuite appliquée par le Front Populaire de Libération de l'Erythrée (FPLE) et parmi d'autres innovations, il faut signaler l'admission de représentantes de femmes à l'organe directeur du village (*bayto*).

Un élément typique de la tradition sociale tigréenne consistait à mettre de côté les ressources financières et humaines pour des objectifs communs comme les corvées décrites par Pollera et le droit de demander des services personnels ou des matériaux de construction pour restaurer ou entretenir les bâtiments qui revêtaient une importance particulière pour la communauté (les églises et les maisons *gultäñña*) (POLLERA, 1926:235-37).

En outre, dans le passé, les obligations du *gäbbar* vis-à-vis du *gultäñña* prévoyaient non seulement différentes formes de taxes payées à diverses occasions, mais également des services gratuits, comme on l'a déjà mentionné pour «l'entretien des maisons de maîtres et pour tout type de travail d'entretien dont elles avaient besoin». Dans les villages le *gäbbar* avait également une autre sorte d'obligation, le *hudad*: il devait cultiver au titre de services gratuit ou en échange de main-d'oeuvre un certain nombre de champs au gré du chef jusqu'à un maximum d'environ un dixième des terres du village» (POLLERA, 1940:266). Si le *gäbbar* ne se conformait pas au *hudad*, il devait verser des amendes pécuniaires et leur *resti* était confisqué.

Par contre, les villages qui n'étaient pas assujettis au *gulti* contribuaient d'habitude collectivement et par leurs propres moyens à la culture d'un champ, choisi dans chaque resti par un chef de district. Les semences étaient payées ou fournies par le chef qui avait la faculté de profiter des récoltes successives. Ce type de droit prenait fin en même temps que les fonctions du chef. La structure hiérarchique de la société tigréenne se reflétait donc sur leur système agricole et renforçait ainsi le secteur public pour le bien commun.

Le travail n'affectait pas seulement les rapports entre les *gäbbar* et les *gultäññä* mais également d'autres aspects de la vie sociale. Par exemple, si une personne qui avait été reconnue coupable de vol, conformément à la loi coutumière, «ne possédait rien, il ou elle devait rembourser sa dette en offrant ses services en faveur du gouvernement ou de la partie lésée» (POLLERA, 1940:100).. Les services à titre gratuit étaient considérés non seulement un devoir social, mais également un travail volontaire comme dans le cas des rites qui concernaient toute la communauté ou une partie de celle-ci. Ainsi une maison destinée à un couple de jeunes mariés était construite par leurs voisins ou leurs parents qui s'employaient à ramasser des poutres, des pierres, des branches et de la paille. En échange, le couple offrait du *suwa*.

En outre, les personnes appartenant au même niveau social comptaient sur les autres villageois pour les aider dans des activités qui, même si elles n'étaient pas trop lourdes, étaient trop chères pour un seul individu. L'aide publique, à l'occasion du labour, de la moisson et du hersage était chose courante. Le jour fixé, les personnes disponibles se réunissaient dans le champ du bénéficiaire de l'aide; le soir celui-ci leur offrait de la nourriture et des boissons. Ces activités

n'entraînaient aucune autre obligation entre le propriétaire et ses aides si ce n'est, en cas de besoin, la réciprocité.

Ce système de réciprocité est encore pratiqué dans le monde rural à l'occasion de construction de maisons, habitude appelée *wofarä* («travailler pour autrui»), même si ce terme peut différer d'une région à l'autre. Cette sorte de travail collectif spontané dure un jour. Avec le Därg, et ensuite le FPLE, le *mahatot*, autre forme de travail collectif corvéable a été institutionnalisé et pour la première fois il prévoyait la participation de femmes dans des entreprises présentant un intérêt collectif. Contrairement à la *uofara*, le *mahatot* n'impliquait aucun rapport réciproque entre ses membres. Les *mahatot* sont généralement convoqués par des personnes responsables d'un district ou d'un village pour effectuer des travaux présentant un intérêt commun comme la réfection de routes de desserte, la construction de terrasses, les travaux sur un terrain scolaire, etc.. Il est obligatoire de répondre à la convocation.

Les services gratuits au niveau non privé sont une caractéristique particulière de la culture des hautes terres. Leur nature obligatoire ou volontaire est la seule marque de statut pour tout individu dans ses rapports avec d'autres secteurs sociaux. Dans une société

strictement structurée comme la société tigréenne, il est difficile de différencier les services volontaires des devoirs sociaux.

Le ECRF fondé sur la communauté ne semble ajouter rien de nouveau en termes culturels à l'habitude traditionnelle de participer aux travaux destinés au bien commun typiques du monde rural. Et la forme de participation dans sa dichotomie - volontaire ou obligatoire - ne revêt pas non plus une signification particulière. Comme on l'a expliqué plus haut, il est difficile de distinguer dans la culture tigréenne les deux formes de participation: la réciprocité informelle devient une obligation sociale au fur et à mesure qu'elle s'éloigne du domaine privée. Enfin, même la participation de la population dans l'exécution d'un projet ECRF, que ce soit au titre de l'aide financière ou de la fourniture de matériaux et de main-d'oeuvre, n'est pas nécessairement conforme à la tradition de la région.

ECRF et participation

Les résultats des interviews conduites dans neuf villages ont révélé que selon le Conseil local les contraintes majeures qui freinaient l'amélioration des conditions de vie étaient pratiquement identiques. Les interviewés insistaient généralement sur les carences des moyens de

transport et la rareté des possibilités d'emploi pour les jeunes. L'agriculture, source principale de revenu dans la province, était toujours considérée comme un secteur peu fiable, vulnérable aux sécheresses fréquentes et exposé au fléau endémique des souris et des parasites. En outre, la pénurie d'eau ne permettait pas de prendre les précautions hygiéniques nécessaires pour protéger la population contre les risques de contamination, accrus par la promiscuité avec les animaux qui s'abreuvaient aux bassins destinés aux êtres humains.

Le retour des réfugiés n'était pas cité comme cause de conflits sociaux: seules quelques allusions étaient faites au manque de biens comme l'eau et les matériels de construction essentiels pour accueillir les nouvelles unités familiales. Il est vrai que le nombre de maisonnées qui à l'époque étaient revenues du Soudan pour s'installer sur les hauteurs était limité. La difficulté de s'intégrer à plein titre dans le système de répartition foncière, après l'abandon du village, associé à la prévision d'une transformation radicale des conditions de vie, doivent avoir fortement freiné le retour vers le pays d'origine. Quant aux besoins individuels, on signalait la pénurie de trois types de biens: nourriture, bois de feu, vêtements, y compris les couvertures.

Les propositions émanant des communautés contactées concernaient essentiellement le domaine agricole. On pensait généralement que la construction de petites digues aurait pu favoriser le développement d'une agriculture irriguée. Les villages situés à proximité des bassins de retenue d'eau et des cours d'eau réclamaient des crédits pour installer des pompes électriques. Ils demandaient également des subventions, surtout dans les régions en bordure des basses terres de l'ouest, pour entreprendre des activités commerciales basées sur la vente d'animaux élevés par les bergers Gash-Setit.

De même ils avançaient souvent des demandes de subventions pour construire des écoles et des dispensaires dans le village lui-même ou dans le voisinage. Les femmes en particulier souhaitaient un moulin pour alléger la fatigue du concassage des céréales, travail aussi pénible que le ramassage et le transport du bois de feu. Dans les implantations humaines les mieux exposées aux efforts éducatifs des innovations du FPLE et à l'engagement social des *adi mahabär*, on a avancé des propositions concernant le développement d'activités artisanales exercées par les femmes.

L'expérience ECRF fournit quelques informations intéressantes sur la représentation et les pratiques de développement participatif dans les zones rurales ainsi

que sur la contribution de la population au processus de réhabilitation en cours en Erythrée. Les *mahabär li-mat* et les *adi mahabär* urbains semblent être des moyens efficaces pour mobiliser la population. Leurs contributions en espèces et en main-d'oeuvre ont permis de réaliser les projets ECRF. Pendant le premier semestre 1993, le budget établi pour la reconstruction et le développement des diverses provinces érythréennes se montait à 17,4 millions de *berr*, tandis que pendant la même période, la contribution de la population et des ONG locales se montait à un chiffre total de 6,3 millions de *berr* dont 61% étaient directement collectés par la population. Outre cette contribution, les communautés locales fournissaient la main-d'oeuvre et les animaux de trait (WORLD BANK, 1994:103).

On peut certainement voir dans ce résultat, comme l'ont fait la Banque Mondiale et d'autres donateurs, la preuve du soutien et de la confiance populaires accordés dans les zones rurales au Gouvernement central à la veille de la création d'un nouvel Etat érythréen. Les institutions gouvernementales ne répondaient certes pas toujours à temps aux attentes de la population. A l'époque de l'enquête, on constatait un certain retard dans la réalisation des projets au titre du programme ECRF, souvent dû aux lenteurs de l'expédition de matériaux vers

les sites d'exécution du projet; retard cependant justifié par des raisons objectives comme la création, alors récente, des bureaux techniques et administratifs au niveau central, les mauvaises conditions de la plupart des routes rurales et la difficulté de trouver des moyens de transport. L'*adi mahabär* urbain jouait un rôle important dans l'avance ou le paiement de la quote-part que la communauté devait verser pour la réalisation des projets. Cette disponibilité, fortement encouragée par l'enthousiasme qui a suivi la fin de la guerre et la victoire, risque de se refroidir avec le temps.

Comme nous l'avons remarqué, le ECRF a concentré ses efforts sur la reconstruction de petites infrastructures. Les projets qui soutenaient les activités de production, dans le cadre d'un système de micro-crédits n'ont pas été exécutés au cours de la phase de redressement[26]. Notre analyse montre que, à part le recours individuel aux négociants, le seul mécanisme traditionnel qui dans certaines zones des hautes terres peut être comparé à un système de crédits est l'*egub*. Mais l'*egub*, vu la pénurie de ressources disponibles dans les zones rurales, semble incapable pour le moment de subventionner des activités

[26] L'ECRF était un Fonds social destiné à être utilisé au cours de la phase de redressement. Son expansion a été négociée en 1995-1996 au terme des activités ECRF et un nouveau projet appelé Fonds de Développement de la Communauté Erythréenne (*Eritrean Community Development Fund* – ECDF) a été lancé en juillet 1996 pour une valeur totale de 50 millions de dollars avec des contributions de la Banque Mondiale, de l'Italie et des Pays Bas. Un élément de micro-crédits devrait être intégré dans l'ECDF

économiques de vaste portée. Certes, les *mahabär li-mat* ne semblent pas non plus se prêter à ces fins, étant donné qu'il s'agit de mécanismes visant à mobiliser toute la population sur des projets concernant la communauté. Les systèmes de la réciprocité (*wofarä, mahabär eminet*) ne semblent pas non plus relever du domaine du micro-crédit, car ils sont basés sur des principes très différents des principes impliqués par les crédits de nature commerciale. Un système d'assistance mutuelle, fondé sur la parenté, le voisinage ou sur les liens qui unissent des personnes du même âge dans un groupe donné, compte davantage sur la solidité des rapports des deux sujets impliqués dans la transaction que sur la valeur réelle des produits échangés. C'est donc leur rapport qui justifie le crédit et non pas le contraire. Une expansion possible de l'ECRF dans le domaine du micro-crédit, basé sur le recours aux institutions locales «traditionnelles», pourrait donc saper les institutions financières informelles et d'entraide qui jouent un rôle clé, en particulier dans les zones rurales.

LA PARTICIPATION COMME FIN ET COMME MOYEN

La Banque Mondiale considère les Fonds sociaux des instruments à utiliser selon deux perspectives différentes: d'une part comme un réseau de sécurité qui

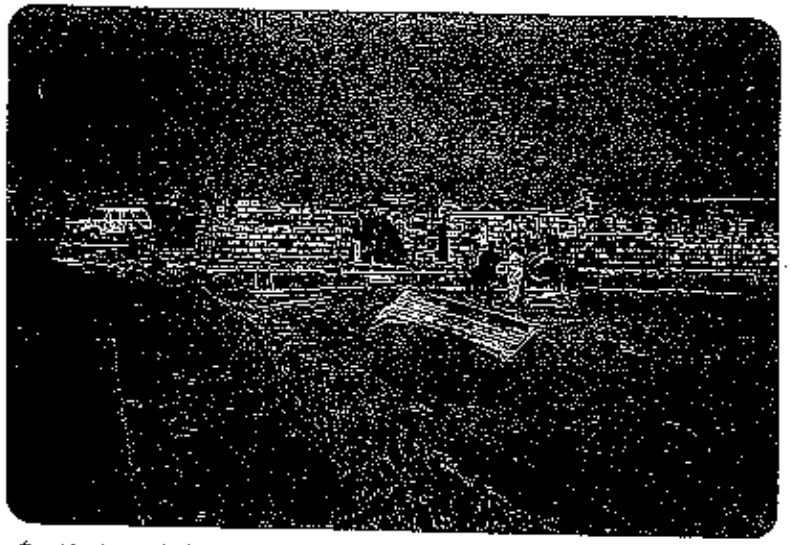
vise à alléger les conséquences négatives de politiques de réforme économique qui, dans les intentions des institutions financières internationales, devraient à long terme relever le revenu moyen par personne et donc éliminer l'incidence des niveaux de pauvreté absolue et réduire celle de pauvreté relative; d'autre part, comme une forme de développement, fondée sur les ressources des communautés dont la principale justification «rationnelle» réside dans l'hypothèse que la participation au niveau de la base de la population implique une durabilité accrue des projets de développement. La conception de réseau de sécurité de l'instrument est née dans les années quatre-vingt quand la Banque Mondiale a lancé une série de programmes d'ajustement structurel, dont cette modalité particulière d'intervention constituait une sorte de rectificatif partiel au profit des couches les plus faibles de la population; parmi celles-ci, étaient curieusement inclus également certains sujets qu'il était difficile de classer comme faibles, tels que les fonctionnaires de l'Etat qui perdaient leur poste à la suite des mesures de rationalisation de la dépense publique. Sur la conception d'un développement basé sur les ressources de la communauté, qui représente une évolution des premiers Fonds sociaux lancés en Amérique Latine et qui s'inscrit



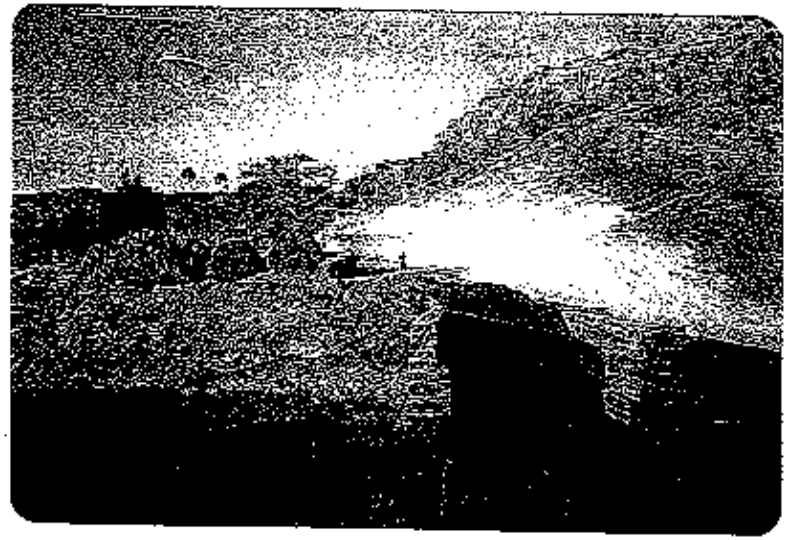
Érythrée, Sahel, juin 1994: Pierres rassemblées par la population locale comme contribution en nature pour la construction d'une école primaire à Adhoba.



Érythrée, juin 1994: Une rue de Nacfa qui témoigne des bombardements subis pendant la guerre.



Érythrée, juin 1994: Centre sanitaire financé par le Fonds de Réhabilitation de la Communauté (*Eritrean Community Rehabilitation Fund* – ECRF) dans le Semhar.



Érythrée, juin 1994: Pont en construction près d'Asmara grâce aux fonds de l'ECRF.

dans le débat sur le développement participatif que nous avons traité dans le chapitre quatre, la Banque Mondiale a procédé en 1985 à une évaluation qui identifie certains points forts et certains points faibles qui ont influencé l'aménagement de tous les Fonds sociaux créés par la suite, indépendamment des caractéristiques locales du contexte d'intervention.

Parmi les points forts des projets de développement fondés sur les ressources de la communauté, l'évaluation indiquait le fait que ceux-ci se fondent sur la participation directe des communautés locales qui connaissent les besoins, les priorités et les capacités de leurs membres; que dans les projets de cette nature les programmes sont adaptés aux conditions locales et savent donc utiliser au mieux les maigres ressources; que sont mobilisées des ressources locales qui viennent s'ajouter aux ressources du Gouvernement souvent très insuffisantes ou qui les remplacent; qu'ils garantissent un meilleur entretien des structures et des services et qu'ils rendent les services dispensés plus conformes à la demande. Les points faibles, par contre, seraient l'insuffisante capacité de réalisation (surtout par rapport aux mécanismes de gestion administrative d'un Fonds), le manque de compétences dans les activités de gestion qui supposent des investissements élevés dans des

activités de formation initiales, le risque que les ressources destinées au développement soient «capturées» par les élites locales, l'augmentation possible des coûts des projets par suite de leur caractère «participatif» (la Banque Mondiale souligne à juste titre le fait que la participation coûte tant pour les activités de promotion et de consultation que pour la nécessité de recourir à des promoteurs de développement communautaire) et enfin la limite représentée par le fait que les communautés peuvent participer uniquement aux projets de petite envergure, établis en fonction du budget total (pour le Fonds social en Ethiopie, par exemple, le coût moyen par micro-projet était compris entre 25.000 et 50.000 dollars) (WORLD BANK, 1985).

Nous utilisons aux fins de notre analyse certains résultats de l'évaluation de la Banque Mondiale. En premier lieu, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, il se dégage de ce raisonnement une conception abstraite et stéréotypée de la communauté, conception soutenue indépendamment des contradictions intrinsèques au raisonnement proposé. Le jugement positif quant au fait que les communautés seraient au courant des besoins de leurs membres n'est-il pas en contradiction avec le jugement négatif quant au risque que les élites locales «capturent» les bénéfices provenant des investissements

de développement? Dans le premier cas, la référence aux niveaux de médiation entre la «communauté» et l'appareil du développement est implicite (étant donné qu'aucune communauté n'est en mesure de manifester ses propres besoins en dehors de médiations institutionnelles, expression des relations sociales qui existent en son sein), tandis que dans le second cas, on reconnaît que les stratifications sociales et les relations de pouvoir au sein d'une communauté sont décisives dans la répartition effective des avantages escomptés d'un projet.

Un deuxième élément intéressant consiste dans le fait que la Banque Mondiale évalue les projets basés sur les ressources des communautés en fonction de sa logique d'intervention; elle attribue en effet une valeur positive à des critères de coût/avantage tant dans l'indication des points forts (l'efficience économique dans l'utilisation de ressources insuffisantes, la mobilisation de ressources supplémentaires par rapport aux ressources de l'Etat) que dans celle des points faibles (l'augmentation des coûts de projets due à leur caractère participatif). Cette approche semblerait tout à fait conforme au mandat défini dans l'acte constitutif de la Banque elle-même, qui l'assujettit à la promotion du développement économique et lui interdit explicitement de

traiter à cette fin de questions politiques. On comprend alors pourquoi un thème de développement participatif, comme celui des projets basés sur les ressources des communautés, est considéré uniquement sous ses aspects instrumentaux par rapport au développement économique. Cependant, il ne saurait échapper à un lecteur plus attentif une dimension politique, entendue au sens large, dans l'analyse de la Banque Mondiale quand elle affirme la nécessité d'activités de formation et de construction des capacités pour renforcer les compétences de gestion des «communautés» par rapport aux projets financés. Il s'agit en effet d'un argument qui n'est technique qu'en apparence dès lors qu'une telle activité ne consiste pas seulement dans un transfert de notions ou dans un renforcement de compétences en matière de gestion, mais qu'elle implique l'acceptation d'une logique d'intervention qui, tout en étant appliquée au niveau d'un micro-projet, est pleinement cohérente avec la logique proposée au niveau des macro-projets. Il s'agit de la même logique de changement planifié que nous avons traité au chapitre cinq.

L'aspect peut-être le plus significatif de l'évaluation de la Banque Mondiale est en effet représenté par la contradiction implicite entre l'aspiration à un développement adapté aux besoins des populations

auxquelles est destinée l'aide extérieure, affirmée dans la liste des points forts des projets de développement des ressources des communautés, et l'énumération d'une série de points faibles, assortis d'un caractère négatif, qui ne sont rien d'autre que la description d'autant de caractères d'altérité par rapport au profil idéal d'une institution du développement. En d'autres termes, une «communauté» locale (quelle que soit l'acception que la Banque Mondiale donne à cette expression) pour acquérir la propriété d'un projet devrait en définitive se transformer en comblant les nombreuses lacunes signalées par l'évaluation et devenir ainsi une entité très proche d'une organisation non gouvernementale formelle, dotée en outre d'un statut capable de lui garantir une gestion démocratique et transparente, des ressources humaines opportunément développées, surtout dans le domaine de l'administration et de la gestion (comptabilité, achat de matériels et d'équipements, activités de suivi et rédaction de rapports périodiques) et enfin de la capacité de mobiliser la population pour collecter des fonds privés, afin de compléter ou de remplacer les fonds publics (malheureusement le ton de l'évaluation semble indiquer que seules les interventions de petite entité sont concernées).

La participation cesse ainsi d'être uniquement un instrument utile pour obtenir un développement économique plus efficace et durable et assume une signification plus ample. L'analyse conduite jusqu'à présent donne un bref compte-rendu de la variété des modalités selon lesquelles les communautés locales ont utilisé et adapté les associations volontaires aux diverses conditions du contexte afin de saisir ces occasions. L'étude du cas éthiopien nous donne quelques exemples de la signification de la rhétorique participative après le *Därg* appliquée à son utilisation dans le cadre de la politique de développement du PDRE au cours des années quatre-vingt. En Erythrée une analyse du Fonds social de la Banque Mondiale a montré la fonction critique des comités locaux ad hoc dont les rôles et les fonctions ne sont que partiellement nouveaux dans la mesure où certaines de leurs caractéristiques reflètent certains aspects des institutions «traditionnelles» dans l'exécution d'un programme de redressement.

La dimension «politique» de l'intervention de coopération est évidente si l'on considère les conséquences de l'action des donateurs sur le plan de la construction et du renforcement d'identités ethniques. En premier lieu, ce facteur se dégage au niveau de la conceptualisation de «communauté» sous-jacente à la formulation des Fonds

sociaux tant en Ethiopie qu'en Erythrée. Même si elle n'a jamais été clairement décrite d'un point de vue «ethnographique«, la vision stéréotypée transmise par les documents de projet semble s'inspirer, au sens large, des caractères des implantations humaines dans le haut plateau de l'Ethiopie du Nord. Cette vision, au-delà des simplifications auxquelles elle conduit, n'est pas exempte d'implications politiques.

En Ethiopie, après la fin du *Därg*, le processus de décentralisation politique et administrative qui a conduit à une nouvelle organisation fédérale de l'Etat a été l'un des principaux changements qui s'est avéré. Le débat sur la décentralisation en cours est très animé et bien structuré, par suite des significations politiques que des mesures de réforme administrative impliquent dans un pays sujet à une redéfinition du rapport entre pouvoir central et pouvoirs locaux, assortie d'implications ethniques évidentes. Le processus de centralisation qui a marqué la naissance même de l'Etat au siècle dernier a entraîné des changements sociaux et économiques qui sont de plus en plus reconnus par certains auteurs comme des facteurs positifs dans la formation de l'Ethiopie moderne. D'autres auteurs s'intéressent davantage au conflit qui pourrait naître d'une décentralisation basée sur des identités ethniques. Selon SORENSON (1995:6), le

Gouvernement Transitoire d'Ethiopie «a essayé de surmonter les déséquilibres ethniques du passé en restructurant l'Etat en une fédération de régions largement autonomes. Il a divisé l'Ethiopie en dix zones administratives, chacune ayant une population ethnique dominante. Certains n'y voient pas une solution réelle mais une aggravation du problème, une politisation des caractéres ethniques plutôt que la restauration de l'identité nationale».

La situation est ultérieurement compliquée par la nature politique intrinsèque de tout processus de décentralisation, particulièrement dans les contextes, comme le contexte éthiopien, où la construction des identités ethniques est un facteur clé dans l'établissement de critères fondamentaux de décentralisation. Aucun observateur du cas éthiopien ne saurait sous-estimer le risque lié à l'utilisation de la rhétorique participative dans ses rapports avec la compétition ethnique potentielle pour le contrôle sur le transfert des ressources aux gouvernements locaux et au niveau des unités administratives locales[27].

Egalement dans le cas de l'Erythrée, il faut signaler la dimension ethnique du processus de décentralisation

[27] Pour une analyse des variables ethniques au cours de la période de transition en Ethiopie, voir SAMIR AMIN, 1994; CLAPHAM, 1992; COHEN, 1997; KINFE ABRAHAM, 1994; KRYLOV, 1994; GASCON, 1995; MARKAKIS, 1992; SORENSON, 1995; VANSY, 1994.

administrative et politique mis en place par le Gouvernement, auquel contribue indirectement le Fonds social de la Banque Mondiale. L'importance du problème des différences sociales et culturelles qui caractérisent les diverses régions érythréennes est évidente; cependant la Banque Mondiale ne l'a reconnue qu'au moment où l'on a amorcé la préparation de l'expansion de l'ECRF dans une phase dite de développement, l'*Eritrean Community Development Fund* (ECDF). Lorsqu'elle a appliqué les procédures d'enquête sur le thème des peuples indigènes, auxquelles nous nous sommes référés au chapitre cinq, la Banque Mondiale a en effet demandé son avis à Asmarom Legesse sur un éventuel impact négatif du programme ECDF sur les droits des peuples indigènes. Asmarom Legesse affirme que le concept de «peuples indigènes» a un sens essentiellement dans un contexte colonial, tandis que dans la situation de l'Erythrée «quelles que soient les différences qui existaient au cours de l'ère coloniale, elles ont été aplanies par les longues années de la lutte pour la libération»; il ajoute que «la politique du FPLE et du Gouvernement de l'Erythrée consiste à exploiter les ressources nationales au maximum pour essayer d'atteindre les régions les plus éloignées du pays et étendre les occasions de développement à tous les individus, indépendamment de leur nationalité» (ASMAROM LEGESSE,

1995:2). Après une description synthétique des caractéristiques des principaux groupes ethniques (parfois également désignés sous le nom de «nationalities») existant en Erythrée, c'est-à-dire Tegreñña, Tigré, Saho, Afar, Kedarib, Bilen, Kunama, Nara et Rashaida, Asmaron Legesse affirme qu'il n'y a pas «de peuples indigènes» en Erythrée, même s'il ajoute que «on constate des inégalités dans le taux de développement des groupes ethniques érythréens», selon lui principalement à cause du rôle de l'histoire coloniale italienne et de l'impact du régime éthiopien (ASMAROM LEGESSE, 1995:9). Après une analyse du rôle des différences de milieu sur les potentialités de développement des zones habitées par les différents groupes ethniques, Asmarom Legesse conclut par une notation sur la «politique des nationalités», soutenue par le FPLE au cours de la guerre de libération, qui aurait contribué à l'«érosion de l'ethnie en tant que facteur de division dans la société nationale et au développement des rapports de coopérative entre les nationalités qui enlèvent à la domination ethnique, à l'exploitation et au conflit toute importance vis-à-vis de la vie nationale» (ASMAROM LEGESSE, 1995:10).

L'opinion d'Asmarom Legesse a été considérée suffisante par la Banque Mondiale pour attester que l'ECDF n'aurait pas eu d'impact négatif sur les droits des peuples

indigènes en Erythrée. Même si cette opinion reflète fidèlement les représentations des développeurs érythréens de la question du développement national, notre analyse a montré que le modèle de participation de communauté appliqué par le ECRF repropose dans tout le pays, même si sous une forme stéréotypée, certaines caractéristiques d'institutions propres aux populations du haut plateau. Il existe une marge légitime de doute, tout au moins sur l'efficacité de la proposition, indifférenciée à l'échelle nationale, d'un modèle stéréotypé de participation communautaire.

Ce qui n'implique certes pas que le Fonds social de la Banque Mondiale constitue nécessairement un élément de risque pour ces processus de conflits ethniques qui dans le passage à peine cité sont définis comme n'ayant pas d'importance dans la vie nationale. Ce qui nous intéresse ici c'est uniquement de conclure qu'il propose une solution seulement apparemment technique à une question essentiellement politique, comme l'est justement le développement participatif, plus intelligible et donc plus acceptable du point de vue des planificateurs du développement, particulièrement perméables aux stéréotypes en raison, entre autres, de leur propension à simplifier les éléments de complexité du réel inhérents à l'action de planification.

9

Conclusions
Développement participatif et logique de planification

> The depth and intensity of popular collective activity obviously differ by social and institutional setting. One explanation for these differences lies in differing endowments of social capital, the informal rules, norms, and long-term relationships that facilitate coordinated action and enable people to undertake cooperative ventures for mutual advantage. The presence of rules conducive to social organization can improve the collective efficiency of a community, but the absence of such rules is not necessarily a permanent condition. They can be generated by participation itself.
>
> WORLD BANK, 1997:114

Nous avons parcouru jusqu'ici deux décennies de politiques de développement participatif en Ethiopie et en Erythrée, qui ont été réalisées par différents gouvernements mais en collaboration constante avec la communauté des donateurs et, en particulier, avec la coopération italienne. Après avoir analysé certains projets fondés sur des principes participatifs, nous pouvons synthétiser certaines implications de cette référence à la participation dans le développement et de l'application de pratiques de coopération se référant directement ou indirectement à ces principes, et mettre en évidence certains paradoxes qui ont pu échapper lors

d'une première analyse. En se fondant sur les représentations et les pratiques de développement examinées dans les précédents chapitres, l'on peut voir quelles conséquences a eues le recours au principe du développement participatif sur la logique de planification appliquée dans les différents cas.

Il convient pour cela de considérer, avant tout, les deux acceptions du développement participatif, à savoir en tant qu'option technique et en tant que choix politique. La dimension politique du développement participatif est liée à sa définition de conclusion d'une action de développement, alors qu'en tant qu'option technique, le développement est considéré comme une forme de technologie sociale dont la définition est indiquée dans la citation qui introduit ce chapitre et qui est extraite du *World Development Report 1997* de la Banque Mondiale. Celle-ci attribue à la participation le pouvoir d'établir des règles d'organisation sociale dans les cas où leur absence empêcherait la formation de ce que l'on appelle, d'après les études de Putnam (1993), le «capital social». C'est là, nous semble-t-il, un exemple significatif du fait que les représentations, tout comme les pratiques, de l'appareil de la coopération expriment, de façon implicite ou explicite, une vision souvent fausse ou partielle de la société. Nous ne savons pas à quelles

sociétés historiques se réfèrent les auteurs de l'extrait cité quand ils parlent de «absence of rules... conducive to social organization», quels sont les critères qu'ils adoptent pour évaluer «the collective efficiency of a community» ni, plus simplement encore, ce qu'ils entendent par là. Peut-être est-il plus aisé de comprendre la popularité que suscite, au sein d'une banque de développement, le concept de «capital social» considéré comme un élément qui accroît la «solvabilité» d'une société quand celle-ci se confronte aux règles du libre-échange. L'idée que la participation puisse être un instrument aidant à générer du «capital social» qui, à son tour, rehausserait les niveaux «d'efficience collective» d'une communauté, ne peut être conçue, de toute façon, que dans le cadre d'une vision réductionniste de la société et des relations sociales au sein des processus de développement.

Se servir de concepts et de termes sociologiques pour légitimer les visions réductionnistes des processus sociaux élaborées par l'économie libre-échangiste du développement et les choix politiques qui en découlent, n'implique pas uniquement une perte de valeur des dimensions sociales de l'action de développement, mais cela alimente aussi un malentendu au sein des institutions de coopération, à savoir l'illusion que dans

le domaine du développement, la nature des problèmes peut se réduire à des dimensions techniques qui peuvent se résoudre facilement si l'on accepte et applique une logique de planification «rationnelle» visant à optimiser toutes les ressources disponibles, d'où dérive l'intérêt envers le «capital social» dont nous venons de parler.

Nous tirerons enfin des conclusions sur la participation dans le domaine du développement, qui seront centrées sur les résultats significatifs de l'emploi d'un langage participatif dans l'action de coopération, et ce en nous référant aux différents niveaux d'analyse de la réalité sociale, où une perspective anthropologique pourrait permettre des visions plus nettes que celles qui circulent aujourd'hui au sein de la configuration développementiste.

Si l'adoption du principe de développement participatif introduit un élément de rupture dans la logique de la planification qui prédomine au sein de l'appareil institutionnel du développement, et ce abstraction faite du succès que son application peut avoir en ce qui concerne les objectifs de développement fixés par la configuration développementiste, est-il encore possible de faire une distinction entre la participation populaire en tant qu'option technique de la coopération et celle-là même en tant que choix politique?

Comme nous l'avons déjà dit dans le troisième chapitre, Ferguson définit le «développement» comme une espèce de «machine anti-politique» où, en vertu de l'institution d'un régime de représentations et de valeurs, on exclut, à travers le discours du développement, la possibilité-même de saisir l'importance politique des «problèmes» et surtout de leurs «solutions» qui sont considérées comme des choix techniques objectifs dérivant de l'application d'une logique rationnelle pour analyser, dans une zone bien déterminée, les entraves au développement. De cette façon, une analyse aussi aseptique, effectuée selon les pratiques discursives du développement, fait abstraction du contexte d'intervention. Et l'expert de coopération propose des lignes d'action présentées comme conclusions logiques d'une argumentation pseudo-scientifique qui sera corroborée, selon le cas, par des positions théoriques sur le développement économique, des données statistiques (dont les sources sont souvent peu fiables) et les leçons tirées de l'évaluation d'interventions de coopération précédentes, mais qui se fondent toujours sur des observations appartenant aux valeurs du discours du développement. L'élément novateur introduit par Ferguson réside dans l'attention accordée aux changements et, de façon plus générale, à l'impact que provoque l'appareil du développement, indépendamment du succès de son

déploiement, notamment en ce qui concerne la présence accrue de l'État et de ses institutions politiques dans les zones concernées par une intervention de développement.

À la lumière de ces considérations, il convient de se demander s'il est possible d'évaluer les interventions qui se réfèrent aux principes du développement participatif en se fondant sur l'analyse de leurs impacts sociaux, qui ont des retombées directes sur les communautés et sur les individus qui les composent, plutôt que sur leurs simples dimensions «techniques». Dans les cas que nous avons examinés dans les chapitres précédents, une telle évaluation devrait être axée nécessairement sur les effets sociaux, économiques et politiques inattendus (ou non précisés par les sujets concernés) des programmes de coopération réalisés et des politiques de développement mises en oeuvre, et considérer tour à tour le point de vue des différents sujets concernés.

Mais comment est évaluée la participation et, de façon plus générale, le développement participatif au sein de la configuration développementiste? Comme nous l'avons déjà vu dans le quatrième chapitre, après l'affirmation, durant ces dernières années, des principes du développement participatif, les bureaucraties de la

coopération tendent à considérer la participation comme un processus de changement social réalisé par une population en fonction de la valorisation de ressources. Sur la base de ces considérations, il convient de distinguer les différents niveaux où la participation aux processus décisionnels peut être réalisée. En théorie, il peut y avoir une participation passive, à savoir quand la population est informée d'une action qui est projetée et réalisée sans tenir compte d'aucune réponse; une participation se résumant uniquement en une réponse sans que la population ait pour autant la possibilité d'influencer l'action; une participation se fondant sur des consultations en fonction desquelles l'action prévue peut être ou ne pas être modifiée. Selon les orientations les plus récentes et les plus «avancées» de la configuration développementiste, la participation au sens propre du terme existerait quand la population participe à l'analyse des problèmes et à l'identification des solutions et qu'elle se mobilise pour réaliser les projets par le biais d'initiatives ne dépendant pas de l'extérieur.

Sur un tout autre plan, à savoir celui de la participation matérielle aux actions, il existe d'autres types de participation: une participation suscitée par les facilités matérielles, en accordant, par exemple, du

travail en échange de nourriture; une participation fonctionnelle quand la population s'organise pour réaliser personnellement, avec ou sans soutien extérieur, des objectifs prédéterminés comme, par exemple, la gestion d'infrastructures sociales; enfin, une participation mobilisatrice pour la réalisation d'actions qui sont le résultat de décisions prises par la population elle-même. Cette dernière forme de participation sous-tend souvent l'idée de la mise en oeuvre, grâce à une initiative de développement, de niveaux de communication permettant aux populations bénéficiaires de contrôler les processus de production, d'acquisition et d'élaboration de connaissance. Il s'agit là d'une dimension de la participation que nous pourrons définir comme informative et, au sens large du terme, comme «éducative», étant liée à la prise de conscience, de la part des destinataires d'une intervention, de leurs propres besoins.

Dans le domaine de l'évaluation d'une intervention de coopération individuelle, la distinction entre des formes plus ou moins passives de participation soulève, à son tour, d'autres problèmes importants d'analyse, liés aux limites des catégories conceptuelles utilisées par l'appareil institutionnel du développement. En premier lieu, qu'entend-on par population et comment l'identifie-

t-on concrètement par rapport aux problèmes et aux actions? Il peut y avoir une participation intégrée qui concerne la population dans son ensemble et l'ensemble des problèmes de développement, ou bien une participation s'adressant à une population définie selon les activités et par catégories sociales en fonction de problèmes spécifiques. Ce dernier type de participation implique généralement l'identification des niveaux d'autonomie participative, par exemple des producteurs agricoles pour ce qui est de l'organisation familiale et/ou communautaire de la production agricole, ou bien de la population féminine, etc.

En fait, comme nous l'avons déjà vu, le monde de la coopération a souvent tendance à considérer une population d'après des stéréotypes qui sont ancrés dans les représentations des développeurs et qui présupposent des images abstraites de groupes de bénéficiaires auxquelles correspondent généralement des séries d'interventions préconstituées: des communautés de paysans devant être insérées dans l'économie de marché; des groupes de bergers nomades devant être sédentarisés; des pauvres vivant dans les périphéries urbainesque l'on doit assister; des femmes que l'on doit associer pour former des micro-entreprises; des anciens combattants devant être réinsérés à l'issue d'un conflit; des

réfugiés devant être assistés dans des camps permanents; des enfants de la rue devant être protégés, etc. La notion de population requiert, au contraire, une considération de ses dimensions concrètes et de ses caractéristiques historiques et sociales, et ce pour éviter le risque d'une considération trop abstraite de sa participation. En effet, il ne peut y avoir de participation d'une population au sein d'une communauté locale sans une participation consciente et diffuse de chaque individu qui la compose, et ce selon les formes d'organisation sociale qui lui sont propres.

Un autre problème concerne le cadre au sein duquel peut être définie la participation, le projet pouvant opérer à un niveau très différent (une circonscription ou tout autre unité administrative) de celui des structures potentiellement participatives «traditionnelles». Un dernier problème concerne les modalités et les instruments par le biais desquels la participation se réalise dans un contexte de développement, et il convient de tenir particulièrement compte des représentants de la population, de la façon dont ils expriment le point de vue de cette population et sur quelles bases ils maintiennent son consentement spécifique. A la tentative de ramener à de simples unités de vision et de démarche des modules opérationnels fondés sur des stéréotypes,

dans le but déclaré de bâtir un capital social pour le développement, s'oppose une attention accrue à l'égard des caractéristiques sociales et culturelles des contextes d'action de la coopération internationale, qui tient compte aussi des phénomènes d'hybridation et de contamination causés par la présence-même de la configuration développementiste, aussi bien dans les représentations que dans les pratiques de la participation au développement

En fait, les récentes tentatives (OCDE, 1997) visant à systématiser les expériences d'évaluation de la participation dans l'aide publique au développement ont mis en évidence les difficultés inhérentes à l'emploi des termes «participation», «participation populaire», «développement participatif» dans des situations et des réalités très différentes les unes des autres et ce au sein d'un processus - caractéristique de la configuration développementiste - de révision et de redéfinition continuelles de son action passée. Ces difficultés qui, à notre avis, sont étroitement liées à la contradiction existant entre l'attitude universaliste et les acceptions particularistes de la notion de «développement participatif» et de tous les concepts qui en sont les synonymes, sont destinées à se multiplier et ce pour au moins deux raisons. La première réside dans

l'accentuation progressive, au sein de l'appareil institutionnel du développement, de l'intervention au macro-niveau des politiques de coopération et ce au détriment de l'intervention au micro-niveau pour un projet spécifique. Le renforcement de cette dimension implique, d'une part, une déformation de la définition traditionnelle de participation de la population, qui est englobée dans les processus décisionnels du cycle du projet et, de l'autre, une identification progressive de la participation aux mécanismes de *governance* des principales démocraties occidentales.

La seconde raison réside dans la crise des méthodologies «orthodoxes» d'évaluation employées dans le cadre de la coopération au développement, qu'a engendrée la proposition d'utiliser des méthodologies «participatives» non seulement dans la conception et la réalisation de dispositifs de développement mais aussi dans leur évaluation. Jusqu'à quel point les méthodologies «participatives» d'évaluation peuvent-elles encore s'inscrire dans le cadre de la logique de planification des développeurs, et une initiative de coopération peut-elle être évaluable de façon cohérente pour l'appareil institutionnel du développement si l'on adopte - comme l'affirment les rhétoriques participatives - des points de vue excentriques, comme ceux des «bénéficiaires»? Il

semble donc que la crise d'identité du sujet qui planifie - qui dérive de l'adoption du principe de développement participatif et à laquelle nous avons fait allusion lors de l'analyse du rapport entre développeurs expatriés et locaux - transparaît au niveau de l'évaluation comme crise d'identité du sujet qui évalue.

Nous nous sommes penchés sur le cas de l'Ethiopie ainsi que sur celui des Etats issus de la fin du conflit en Erythrée, et nous avons essayé de voir comment, à partir des années quatre-vingts et au cours des années quatre-vingt-dix, le recours au concept de développement participatif, qui se prête aisément à des manipulations, a pu justifier, d'après les sujets qui l'ont utilisé, des formes de *governance* au sein desquelles les donateurs ont quand même eu un rôle actif. Nous avons essayé de démontrer que ce rôle a été beaucoup plus actif que la configuration développementiste ne veuille l'admettre. En d'autres termes, si la définition de la «participation» comme fin et non pas seulement comme moyen est appuyée par de nombreux donateurs bilatéraux, elle n'est pas reconnue par d'autres donateurs importants tels que la Banque Mondiale. Malgré l'importance éminemment politique de son action au sein de la coopération, cette dernière affirme que son statut lui interdit d'intervenir dans des questions politiques et que son intérêt pour la

«participation» ne pourrait être motivé que par des raisons pour ainsi dire techniques, à savoir que celle-ci pourrait améliorer les résultats des investissements de la Banque dans le développement.

Dans la première partie de notre travail et, plus précisément, au quatrième chapitre, nous avons vu que le thème de la participation populaire, tant au niveau des communautés que des individus, a été introduit et accepté par la configuration développementiste pour réformer les approches du thème du développement à la lumière de certaines critiques avancées au sein du monde de la coopération quant aux contenus restrictifs des analyses classiques fondées sur l'idée de développement comme croissance économique. Nous avons aussi remarqué que l'une des conséquences en a été le rôle prioritaire accordé aux développeurs en tant que dépositaires des techniques de planification dont l'application pouvait résoudre les problèmes du sous-développement. Nous avons aussi observé que, loin de mettre en discussion les fondements de l'action de coopération comme ils auraient dû le faire, puisqu'ils avaient été créés pour répondre aux critiques faites à la configuration développementiste - comme d'aucuns l'ont démontré (Olivier de Sardan, Chauveau) -, certains principes participatifs ont été englobés, de façon cohérente, dans les logiques d'action

hégémoniques de la configuration développementiste, prenant la forme d'un *populisme développementiste*.

Même si les approches participatives échouent souvent - de par leur définition-même, selon certains - dans leur objectif de garantir une plus grande *ownership* des bénéficiaires quant aux politiques de coopération et, par là-même, aux bénéfices du développement, leur adoption par les développeurs locaux implique, à la longue, une importante désarticulation de l'univers, jusque-là bien ordonné, de la planification du développement. En effet, ces approches mettent en discussion, sur le plan des représentations, les rôles des développeurs et des développés, et donc le rapport entre ces deux catégories en tant que sujets distincts, les deux rôles tendant à ne former qu'un seul nouveau sujet hybride pour ce qui est de la figure des développeurs locaux. Aussi les dirigeants gouvernementaux, les administrateurs locaux et les dirigeants d'organisations non gouvernementales éthiopiennes et érythréennes insistent-ils sur l'importance de leur auto-détermination quant aux choix de développement concernant leurs pays, étant convaincus de pouvoir utiliser en temps de paix les techniques de mobilisation du consentement populaire qui ont donné de si bons résultats en temps de guerre.

Nous avons fait allusion ci-dessus à la crise d'identité que provoquent, chez les développeurs, les représentations liées au développement participatif. Ces crises sont dues principalement au fait que les approches participatives mettent en discussion les rôles attribués, dans les paradigmes précédents, aux sujets concernés par un rapport de coopération, aussi bien en ce qui concerne la dyade développeurs-développés que la dyade évaluateurs-évalués. En effet, il est impossible d'établir une distinction analogue entre les «techniciens de la participation» et les «sujets participants» car, au niveau des représentations, les uns ne peuvent que coïncider avec les autres. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, l'affirmation du principe du développement participatif a entraîné, au sein des appareils du développement, l'émergence de nouvelles figures de coopérants, à savoir les experts en participation, qui reproduisent dans la dimension participative le rapport, caractéristique de la coopération technique, entre les dépositaires d'un savoir technique et les «bénéficiaires». Toutefois, dans la pratique, le professionnel de la participation participe forcément au processus de changement qu'il entend susciter, mettant ainsi en discussion son rôle, sa fonction, son savoir.

Il convient donc de souligner la dualité, ou mieux encore, la pluralité de la participation, qui implique une rupture des schémas préordonnés du rapport donateur-bénéficiaire. La confusion engendrée par les représentations participatives dans ce rapport se répercute sur toutes les phases du cycle du projet, à savoir de l'identification à l'évaluation, en passant par la réalisation. Cette confusion affaiblit l'organisation centrale d'un dispositif de développement, c'est-à-dire sa logique de planification car celle-ci n'est plus conçue comme la seule valable - puisqu'elle dérive de la rationalité technique des développeurs -, mais comme une logique possible parmi tant d'autres. Dans cette optique, les représentations participatives devraient comporter des démarches dialogiques de confrontation et de concertation avec tous les sujets qui, d'une façon ou d'une autre, sont concernés par le changement social et culturel qui a lieu dans un contexte d'intervention.

Les cas de l'Ethiopie et de l'Erythrée que nous avons analysés démontrent que l'emploi de langages participatifs - abstraction faite des représentations plus ou moins cohérentes adoptées par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux lors d'un dispositif de développement - implique, de toute façon, des effets discordants, qui mettent en discussion la

logique de planification qui est un élément incontournable de la configuration développementiste.

Dans le sixième chapitre, nous avons vu qu'en Ethiopie, les langages participatifs ont sous-tendu la formulation et la mise en oeuvre, de la part du Gouvernement du *Därg*, de politiques de développement qui, dans la pratique, étaient en contradiction avec les principes théoriques de développement participatif. Dans le septième chapitre, nous avons souligné le fait que la confrontation sur les politiques de développement (indiquée, de façon significative, dans le jargon de la coopération internationale, par l'expression «participative»: *policy dialogue*), que soutenait la communauté des donateurs durant les années quatre-vingts, notamment en ce qui concerne les formes de participation, au niveau périphérique, de la population aux décisions en matière de développement économique, n'a pas permis d'obtenir des modifications substantielles de l'approche gouvernementale à l'égard de la planification du développement dans ce pays. Nous avons cité, à titre d'exemple, le programme de réimplantation de la population dans le Tana-Beles. Dans ce programme, les fonds mis à disposition par la coopération italienne pour l'exécution d'un important projet de réimplantation dans la vallée du Beles - une des plus grandes interventions

financées à titre individuel par un pays donateur en Ethiopie - ont été adroitement et unilatéralement utilisés (à savoir sans «participation des sujets concernés, si ce n'est comme objets passifs d'une politique imposée d'en haut) par le Gouvernement pour financer ses propres politiques d'implantation de la population. Celles-ci étaient dans la ligne des politiques d'organisation collective de la production et prévoyaient la promotion de coopératives de producteurs, sous leurs formes les plus «avancées» et même, pourrions-nous dire, les plus «développées», selon la logique du socialisme agraire éthiopien de l'époque.

Comme nous l'avons déjà vu, la cause en est, peut-être, une sorte de négation de la valeur politique de l'action de coopération alors que celle-ci était non seulement présente mais même renforcée par les conditions exceptionnelles qu'offraient l'ampleur et la concentration d'investissements dans une zone relativement circonscrite et durant un laps de temps très bref. Il convient aussi de souligner que ces financements étaient accordés sans aucune condition politique, les interventions se fondant uniquement sur des critères de faisabilité purement «technique».

Enfin, dans le huitième chapitre, nous avons considéré certaines variantes locales de populisme

développementiste, qui dérivent de l'application, en Ethiopie, de rhétoriques participatives durant les périodes de transition entre l'ancien régime et les différents systèmes politiques et étatiques, issus de l'effondrement du Gouvernement du *Därg*. D'une part, en effet, nous avons assisté, dans l'Ethiopie de l'après-*Därg*, à l'attribution de caractères ethniques aux formes de participation populaire, imputables à des identités «nationales» forgées au sein d'un nouveau système fédéral de l'Etat. Le phénomène emblématique d'une telle tendance a été l'affirmation d'organisations non gouvernementales «ethniques» (car définies sur la base d'une identité ethnique) qui, se considérant comme une expression représentative de la société «civile» locale, ont assumé le rôle d'interlocuteurs officiels auprès des donateurs internationaux (aussi bien gouvernementaux que non gouvernementaux). Tout aussi significative est l'évolution des tâches et des significations attribuées à des institutions qui ont survécu (du moins de par leur nom) à la fin du Därg. Nous citerons, par exemple, les Associations de Paysans, dont les connotations politiques que le système révolutionnaire leur avait attribuées, ont été éliminées, n'étant plus désormais que de simples unités administratives; ou encore, les Coopératives de Service qui sont, aujourd'hui, considérées comme des

cadres institutionnels possibles pour la distribution de services d'utilité publique. A ce propos, il est intéressant de remarquer que les dirigeants des services périphériques des collectivités locales ont reproposé d'anciennes logiques d'action, prouvant par là les effets discordants du recyclage de cadres techniques, formés sous les institutions précédentes et qui tendent à proposer à nouveau des modules de planification centralisée que le Gouvernement central a officiellement rejetés.

D'autre part, l'analyse du *Social Fund* de la Banque Mondiale nous a permis d'observer, dans l'Erythrée indépendante, la tentative d'adapter à la période de paix, des techniques «militantes» de mobilisation populaire, utilisées durant les années de guérilla, ce qui prouve, de façon nette, la valeur générale de *governance* accordée à une initiative de développement (comme le démontre, d'autre part, le fait que le siège du Fonds social soit situé dans les bureaux du Gouvernement local). Les références continuelles au caractère participatif du Fonds, qui étaient exprimées dans la documentation du projet dans un style très technique, aseptique et «apolitique», propre à des institutions telles que la Banque Mondiale, se sont traduites, dans la pratique, par un usage politique de l'instrument-projet.

Cela est évident aussi bien dans l'attention accordée aux mécanismes de distribution des fonds par région et, dans chaque région, par zone, que dans l'analyse de l'impact prévu sur les «populations indigènes» (*indigenous people*), qui est expressément requise par les procédures d'évaluation préalable de la Banque Mondiale. L'usage politique de l'instrument-projet est particulièrement visible dans la conceptualisation des dynamiques de pauvreté au sein du pays, des stratégies visant à réduire les niveaux de pauvreté, et du Fonds social comme principal instrument pour réaliser ces dernières. Dans le cas de l'Erythrée, c'est surtout l'organisation du Fonds social, fondée sur une idée de «communauté locale» paysanne forgée sur les caractéristiques sociales, économiques et politiques des populations du haut plateau, qui donne matière à réflexion. A ce sujet, nous avons examiné, dans le chapitre précédent, comment l'institution de comités locaux de développement a été influencée par les contenus et les caractéristiques de certaines typologies d'organisations volontaires «traditionnelles», religieuses ou d'entre-aide, présentes notamment sur le haut plateau.

Il convient ici de remarquer que les approches éthiopienne et érythréenne à l'égard de la décentralisation administrative et politique,

caractérisées l'une par une plus forte présence des identités locales (souvent par le biais de l'affirmation d'une identité ethnique) et l'autre par le recours à des représentations «militantes» de la mobilisation populaire en faveur du développement social, soulignent l'ambiguïté de la notion d'*ownership*, qui prévaut dans le débat que tient actuellement la configuration développementiste sur le développement participatif. En définitive, les Gouvernements centraux et locaux de l'Ethiopie et de l'Erythrée, qui, sans cesse, se réfèrent au thème de l'*ownership*, ne mettent pas en discussion la logique de planification qui sous-tend l'idée-même du développement. Mais ils affirment, comme principe, l'autonomie des sujets périphériques - identifiés sous la forme abstraite de «communauté» locale - en ce qui concerne l'analyse des problèmes, l'identification des solutions possibles, la définition des objectifs de planification, la décision quant à l'allocation des ressources en vue de leur réalisation, le contrôle de l'exécution des interventions approuvées et l'évaluation de leurs résultats. On repropose donc, au niveau des représentations, la séquence canonique de la logique de planification que nous avons analysée dans le premier chapitre et que l'on peut résumer selon le schéma suivant: problèmes --> solutions --> programmation optimale des ressources -->

exécution des activités --> contrôle de l'emploi rationnel des ressources --> évaluation des résultats obtenus. Cette séquence n'implique pas seulement le déploiement d'un ensemble de techniques ou de savoirs spécialisés, mais elle crée une relation sociale entre les détenteurs de ces savoirs et les destinataires de leur application, à savoir entre les développeurs (même autochtones) et les développés.

Il conviendrait, avant tout, de reconnaître qu'une vision stéréotypée du développement a longtemps mené les «experts» de coopération à considérer la participation comme une fonction des programmes ou des projets de changement planifié, à savoir comme un objet de la planification. Dans cette optique, il semblerait tout à fait logique d'appliquer à la participation les mêmes critères de rationalité qui sous-tendent la programmation d'une intervention de développement. La participation devient ainsi une modalité de «capture» des bénéficiaires et recouvre un sens notamment du point de vue des développeurs (le fait qu'ils soient expatriés ou autochtones ne faisant ici aucune différence). Elle est considérée non seulement comme un instrument qui garantit l'obtention de l'objectif de planification, diversifié selon les cas comme sectoriel ou thématique, mais aussi et surtout comme un moyen, soumis à des règles qui

régissent une interaction sociale particulière déterminée par le rapport de coopération.

Au niveau spatial (la zone d'intervention) et temporel (le rythme et la durée du projet) de la participation au changement planifié, on assiste à une forme de communication (considérée comme qualitativement différente, politiquement correcte et chargée de valeurs positives) entre les développeurs et les développés. La principale innovation qu'introduit cette forme particulière de communication dans le domaine du développement consiste, semble-t-il, dans l'affirmation du passage du rôle de «développé» au rôle de «développeur». En effet, dans l'optique du développement participatif, la principale différence entre développés et développeurs et, par là-même, la valeur ajoutée que ces derniers assurent au sein de la configuration développementiste, résiderait dans leur capacité de faciliter l'application de techniques «participatives» de planification de la part de ceux qui n'étaient jusque-là qu'objet de planification.

Le passage de développeurs expatriés à développeurs locaux ne semble impliquer en apperence qu'une inversion des rôles qui, une fois acceptée, ne mettrait, en aucun cas, en danger la logique de planification. En effet, même si les donateurs et les experts de coopération

acceptent difficilement l'idée que les choix fondamentaux en matière de développement ne relèvent plus uniquement de développeurs «traditionnels», et ce abstraction faite de leurs rhétoriques plus ou moins participatives et de leur présence plus ou moins proche de la zone d'intervention, l'existence et la nécessité de la figure et du rôle d'un développeur ne sont, en aucun cas, mises en discussion. En fait, à long terme, sur le plan des pratiques de développement, le passage de développeurs expatriés à développeurs locaux a, comme principale conséquence, la crise de la logique de planification, fondée plus qu'il ne semble sur la distinction entre le savoir des uns et celui des autres.

Du point de vue des bénéficiaires, le fait de participer à des initiatives de développement ne représente ni une fin ni un moyen, mais plutôt un sous-produit du choix conscient de participer activement à la vie sociale, économique, culturelle et politique de sa propre société. Dans cette optique, participer signifie uniquement choisir, décider et accepter les conséquences des choix fixés, en acceptant les normes, les valeurs et les institutions sociales, même si celles-ci sont continuellement redéfinies de par les processus de changement auxquels sont soumises toutes les sociétés. Cette conception bouleverse totalement la logique selon

laquelle la participation au développement devrait faire l'objet d'un enseignement de la part d'un expert en faveur de «bénéficiaires» peu informés des implications d'une approche participative.

En réalité, dans de nombreux pays du Tiers Monde, les situations locales sont caractérisées par des dynamiques de changement qui sont influencées seulement de façon marginale par le volume d'aides au développement, mais de façon prépondérante par d'autres variables qui sont enracinées dans les longs processus historiques. Aussi, au niveau local, l'arrivée du développement, sous la forme d'un dispositif de coopération, peut être considérée par les bénéficiaires comme l'intervention d'un énième facteur qui vient compliquer la scène d'un milieu généralement hostile. Si cela s'avère, l'on a la démonstration concrète que les pratiques de la planification du développement sont en contradiction profonde avec les représentations du développement participatif. Quand cela arrive, les bénéficiaires ne peuvent que difficilement se sentir concernés par les décisions prises dans les lointains centres administratifs en matière d'initiatives de coopération. Un paysan éthiopien passe la plupart de son temps à chercher des stratégies pour tirer le maximum de profit des rares avantages que lui offre le contexte local, et

ce en termes non seulement de potentiel économique mais aussi de potentiel social. Et il acceptera de participer à une initiative de développement tout comme il accepte d'adhérer à une association «traditionnelle», à condition que l'une et l'autre offrent des avantages économiques et sociaux certains, qui ne sont pas nécessairement ceux que conçoit un développeur expatrié. Souvent ces avantages diminuent sensiblement et disparaissent même quand il s'agit de groupes sociaux marginaux, et ce moins dans les processus sociaux mis en oeuvre dans la zone d'intervention que dans la perception, de la part des développeurs, des «problèmes» de développement et du rôle des différents acteurs sociaux présents. Cela démontre encore une fois qu'il convient de reconsidérer l'efficacité des tableaux analytiques utilisés pour formuler les programmes de coopération.

Dans les derniers chapitres, nous avons examiné certaines réactions de «communautés» locales face au déploiement de dispositifs de développement. Celles-ci se sont concrétisées par l'emploi et l'adaptation d'associations volontaires, créées à partir de formes institutionnelles déjà existantes, afin de saisir les occasions qu'offraient les investissements des Gouvernements centraux et des donateurs en faveur d'interventions de coopération. Dans le cas de l'Erythrée, un fonds de

développement social a été réalisé par le biais de comités locaux spécifiques dont les rôles et les fonctions ne sont qu'en partie nouveaux, puisqu'on retrouve certaines de leurs caractéristiques dans les formes «traditionnelles» d'associationnisme. En revanche, le cas éthiopien a fourni des exemples des différentes significations attribuées au terme de «participation», qui vont de l'idée d'une participation «organisée», en cohésion avec les politiques centralistes d'une économie planifiée mises en oeuvre par la République Populaire Démocratique d'Ethiopie (PDRE) dans les années quatre-vingts, à l'apparition de conceptions du développement participatif qui, tout en voulant être innovatrices par rapport au Gouvernement précédent (et certainement pas par rapport aux rhétoriques employées au sein de l'appareil institutionnel du développement), utilisent encore, en partie, une terminologie conventionnelle du passé.

L'une des conclusions que nous pouvons tirer de notre analyse est que la configuration développementiste est aux prises à la fois avec une contradiction de fond et une ambiguïté. La contradiction réside dans l'aspiration universaliste de l'idée de «développement» d'une part, et, d'autre part, la valeur particulariste du terme «participatif», qui est contextuel, c'est-à-dire

définissable selon les significations sociales et culturelles que l'on attribue aux règles, aux comportements et aux institutions dans l'histoire d'une société.

L'ambiguïté, commune par ailleurs à toutes les qualifications possibles du concept de développement (social, humain, durable, endogène, etc.) réside dans le concept-même de développement participatif, et dérive du fait que ses acceptions sont à la fois descriptives, à savoir relatives à la participation en tant que moyen pour atteindre un objectif, et éthico-déontologiques ou normatives, à savoir relatives à la participation considérée comme fin en soi. De par ces prémisses, quand les sujets concernés abordent le thème du développement participatif, ils reproduisent continuellement les conditions de cette ambiguïté où l'effet d'une participation au sens descriptif du terme n'implique pas nécessairement l'issue que l'on attend d'un développement participatif conçu au sens normatif. Dans ce cas, l'*ownership*, si souvent citée dans les rhétoriques participatives, et conçue comme une véritable appropriation, de la part des bénéficiaires, des avantages offerts par le déploiement d'un dispositif de développement, ne sera pas comprise, ou reconnue comme telle, par les développeurs, n'étant pas conforme à la

dimension normative du développement, c'est-à-dire du changement planifié sur la base de la logique que nous avons analysée dans la première partie de notre étude.

D'un point de vue diachronique, la signification de la participation varie dans un contexte de développement, et cette variation est due aux différentes attitudes des «bénéficiaires» envers l'appareil institutionnel du développement, qui sont non seulement dictées par leurs expériences sociales et culturelles de leur confrontation avec la configuration développementiste, mais aussi influencées par leurs attentes quant aux avantages potentiels qu'offre une telle rencontre.

En d'autres termes, la façon dont les «communautés» locales réagissent aux appels des gouvernements et des donateurs en faveur d'une participation au développement dépend de facteurs aussi bien synchroniques que diachroniques. Dans le cas de l'Ethiopie, qui tout en étant singulier n'en est pas moins significatif, l'importance primordiale accordée par les autorités centrales au processus de décentralisation, les politiques gouvernementales en faveur de la diminution de la pauvreté, les dynamiques complexes suscitées par le transfert aux régions de certaines responsabilités administratives et politiques constituent les facteurs synchroniques. Parmi les facteurs diachroniques, l'on

retiendra l'expérience et le poids de dix-huit ans d'approches centralistes de la mobilisation de masse en vue d'une organisation collective de la production et, par là-même, la promotion rigide d'institutions en cohésion avec cette organisation, comme les coopératives de producteurs et de service.

Dans cette optique, l'importance principale d'une approche participative réside dans les variations – causées par les hybridations et les contaminations que cette approche génère – que peut subir la façon dont les bureaucrates du développement abordent l'objet de leur propre action. Si la participation n'est pas seulement une invention de la part d'un petit nombre de hauts fonctionnaires de la coopération, les «bénéficiaires» ont donc leur mot à dire, avant tout, sur la logique de planification, ce qui signifie que l'on doit pouvoir aussi mettre en discussion la logique du changement planifié proposé, le rôle attribué aux dépositaires de cette logique, les rapports que sa mise en oeuvre établit entre les développeurs et les développés.

Dans cette optique, la discussion sur les cas que nous avons examinés met directement en jeu les disciplines anthropologiques, de par le type d'apport que celles-ci peuvent fournir à l'analyse des processus de développement, étant donné qu'elles prennent en

considération les points de vue de tous les sujets impliqués, à différent titre, dans un contexte de changement social causé par des interventions de coopération. En effet, il revient aux anthropologues de répondre aux distorsions que les langages participatifs peuvent engendrer en ce qui concerne la réalité des processus de changement social et culturel, liés au déploiement de dispositifs de développement; des distorsions qui, en passant de la définition de politiques à la réalisation de programmes et de projets de coopération, ont une incidence non seulement sur les représentations mais aussi sur les pratiques de développement.

Le monde de la coopération sollicite l'analyse anthropologique, comme le démontrent, d'une part, les nombreux débats sur les problématiques sociales qu'ont abordés les Conférences des Nations Unies durant les années quatre-vingt-dix, d'autre part l'attention accrue qu'accordent les organisations non gouvernementales et les agences bilatérales et internationales de coopération aux thèmes d'intérêt anthropologique (comme le développement participatif, le développement durable, le *gender*), ou encore la création de réseaux d'experts au sein des institutions gouvernementales. Sur la base de l'expérience acquise jusqu'ici, il est possible, semble-

t-il, d'établir certaines conditions nécessaires pour que l'anthropologie contribue positivement à l'analyse des processus de développement:

- l'élimination d'anciens préjugés quant à l'opposition entre les sciences sociales théoriques et appliquées et donc la reconnaissance de l'existence et de la nécessité de ce que l'on pourrait définir une anthropologie spécialisée en processus de développement;
- la conscience qu'il existe des syntaxes institutionnelles, des langages et des normes propres aux agences de coopération, dont les règles doivent être connues et comprises si l'on veut établir une communication efficace;
- l'acceptation d'une confrontation avec les institutions de coopération, non seulement sur le plan des théories et des représentations, mais aussi sur le plan des pratiques et des politiques;
- la reconnaissance de la nécessité d'un niveau de compétence et d'approfondissement spécialisé des problématiques liées à l'analyse des processus de développement;
- une reconsidération consécutive de la figure de l'anthropologue. En tant que spécialiste de l'observation et, en même temps, de la participation,

en tant qu'interprète de cultures et analyste de processus de changement socio-culturel, celui-ci se trouve dans une position privilégiée non seulement pour effectuer une analyse des processus de développement, fondée sur la conscience de l'ambiguïté de l'action de coopération, mais aussi pour assumer une fonction de médiation entre les différents sujets concernés par un dispositif de développement.

Réussir à satisfaire ces conditions dépend de la responsabilité collective de la communauté scientifique, considérée au sens large du terme, de tous les anthropologues et non pas seulement de ceux qui analysent les processus de développement. Sur la base de ces conditions, nous pouvons indiquer au moins trois domaines d'action institutionnelle:

- la définition et la réalisation de programmes de recherche axés sur les représentations et sur les pratiques de développement;
- la formation d'opérateurs travaillant dans le monde de la coopération internationale et de spécialistes du domaine de l'anthropologie du développement, qui sachent opérer tant au micro-niveau (dans le cadre du cycle du projet de simples interventions de coopération) qu'au macro-niveau (dans le cadre de la

définition de politiques de coopération et de la programmation par pays), mais aussi et surtout au niveau intermédiaire;

- la réalisation d'interventions, par le biais d'un soutien direct à des institutions locales, visant au développement et au renforcement des capacités de formation et de recherche sur les thèmes du développement, et au renforcement de compétences insérées dans les processus décisionnels des institutions de la coopération, à savoir l'identification, la formulation, la réalisation, le contrôle et l'évaluation d'initiatives et de programmes.

Les trois domaines d'action que nous venons de citer impliquent une réflexion sur les dimensions politiques, au sens large du terme, de l'engagement lié à la participation aux activités de recherche, de formation et d'intervention. En effet, la recherche permet d'élargir les connaissances mais elle pose le problème de savoir comment ces connaissances seront utilisées aussi bien par les développeurs (expatriés ou locaux) que par les «bénéficiaires» des différentes actions de développement. En ce qui concerne la formation, c'est non seulement la question concernant la nature des modèles de connaissance transmis et reproduits qui est posée, mais aussi celle du

rôle social et politique des institutions de formation qui se voient renforcées. Enfin, bien que les pratiques discursives sur le développement tendent à en céler l'évidence, l'importance politique de l'intervention a été un élément constant de notre analyse des cas éthiopien et érythréen. Dans notre étude, en effet, nous nous sommes proposés d'examiner certains éléments de continuité et de discontinuité au sein des représentations et des pratiques de développement participatif, dans une région où l'action des Gouvernements centraux qui se sont succédé, a prêté une vive attention - bien souvent en en tirant profit - aux rhétoriques prédominances dans le monde de la coopération.

Bibliographie

AA.VV., 1986. "Anthropology and Development", *Manchester Papers on Development (Special issue)*, vol. 2, n. 2.

Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang, 1994. "Introduction: Looking Back into the Future", pages 1-11 in Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang (eds), *Ethiopia in Change: Peasantry, Nationalism and Democracy*, British Academic Press, London.

Adams, Richard N., 1988. "Evolution and Development", pages 33-60 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

AFA, 1987. *Quelques finalités pour la recherche en anthropologie*, Bulletin n. 26-27, Décembre 1986-Mars 1987, Le Carrefour Imprimerie, Lyon.

AFA, 1989a. *La recherche sous conditions*, Bulletin n. 36, Juin 1989, Corlet Imprimeur, Condé-sur-Noireau, Noireau.

AFA, 1989b. *La valorisation de la recherche*, Bulletin n. 37-38, Septembre-Décembre 1989, Corlet Imprimeur, Condé-sur-Noireau, Noireau.

Agneta, Francesca, Stefano Berterame, Mariarita Capirci, Loredana Magni et Massimo Tommasoli, 1993. "The Dynamics of Social and Economic Adaptation During Resettlement: The Case of Beles Valley in Ethiopia", pages 251-282 in Michael M. Cernea et Scott E. Guggenheim (eds), *Anthropological Approaches to Resettlement. Policy, Practice, and Theory*, Westview Press, Boulder.

Albert, Bruce, 1995. "Anthropologie appliquée ou «anthropologie impliquée»? Ethnographie, minorités et développement", pages 87-113 in Jean-François Baré (sous la direction de), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Collection "Hommes et Sociétés", Editions Karthala, Paris.

Alemayehu Lirenso, 1983. *The Functional Role of Periodic Markets in Economic Development: The Case of Kembata and Hadiya, Ethiopia*, Institute of Development Research, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Alemayehu Lirenso, 1985. "Rural Service Cooperatives in Ethiopia: Tasks and Performance", *Northeast African Studies*, 7(2):51-58.

Alemayehu Seifu, 1968. "Eder in Addis Ababa", *Ethiopia Observer*, 12(1).

Alemneh Dejene, 1990. *Environment, Famine, and Politics in Ethiopia. A view from the Village*, Lynne Rienner Publishers, Boulder.

Alemneh Dejene, 1987. *Peasants, Agrarian Socialism, and Rural Development in Ethiopia*, Westview Special Studies on Africa, Westview Press, Boulder.

Alemneh Dejene, 1985. *Smallholder Perceptions of Rural Development and Emerging in Arsi Region Since the Ethiopian Revolution*, Development

Discussion Paper No. 192, Harvard Institute for International Development, Cambridge.

Almy, S., 1977. "Anthropologists and Development Agencies", *American Anthropologist*, 79:280-292.

Alopaeus-Stâhl, Dorrit, 1987. "The women's dimension in the villagization process in Arsi, Ethiopia. Report from field observations", Addis Ababa, January 1987.

Amendola, G., 1974. *Sottosviluppo, imperialismo, analisi sociale*, Dedalo, Bari.

Amin, Samir, 1994. *L'ethnie à l'assaut des nations. Yougoslavie, Ethiopie*, UNRISD/Forum du Tiers Monde, Éditions L'Harmattan, Paris.

Andargatchew Tesfaye, 1957. "The Funeral Customs of the Kottu of Harar", *University College of Addis Ababa Ethnological Society Bulletin*, 7:77-80.

Apffel-Marglin, Frédérique et Stephen Marglin (eds), 1990. *Dominating Knowledge. Development, Culture and Resistance*, Clarendon Press, Oxford.

Apffel-Marglin, Frédérique et Stephen Marglin, 1994. *Decolonizing Knowledge. From Development to Dialogue*, Clarendon Press, Oxford.

Apthorpe, Raimond, 1968. "Planned Social Change and Land Settlement" in *Land Settlement and Rural Development in Eastern Africa*, Nkanga n. 3, Uganda Press Trust Limited, Kampala.

Aronson, Dan R., 1995. *Participation in Country Economic and Sector Work*, Environment Department Papers, Participation Series No. 006, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

Asad, Talal (ed.), 1973. *Anthropology and the Colonial Encounter*, Humanities Press, Atlantic Highlands, New Jersey.

Asfaw Damte, 1958. "Ekub", *University College of Addis Ababa Ethnological Society Bulletin*, 8:63-76.

Asmarom Legesse, 1995. "Eritrea: The Question of «Indigenous Peoples»", mimeo, Asmara, May 4, 1995.

Aspen, Harald, 1993. *Competition and Co-operation. North Ethiopian Peasant Households and their Resource Base*, Working Papers on Ethiopian Development, Report no. 2/93, Unit Centre for Environment and Development (SMU), University of Trondheim, Trondheim.

Augé, Marc, 1972. "Sous-développement et développement: terrain d'étude et objets d'action en Afrique francophone", *Africa*, 42(3):205-216.

Auroi, C., G. Etienne, J. L. Maurer et alii, 1977. *La fin des outils. Technologie et domination*, Cahiers de l'Institut Universitaire d'Études du Développement Genève, Presses Universitaires de France, Paris.

Bäcklander, Cecilia, 1988. *20 Years of Development. CADU/ARDU/SEAD in Ethiopia*, Swedish International Development Authority, Stockholm.

Baker, Jonathan, 1986. *The Rural-Urban Dichotomy in the Developing World. A Case Study from Northern Ethiopia*, Norwegian University Press, Oslo.

Balandier, Georges, 1955. *L'anthropologie appliquée aux problèmes des pays sous-développés*, Les Cours de Droit, Paris.

Balandier, Georges, 1959. *Les pays sous-développés: aspects et perspectives*, Les Cours de Droit, Paris.

Balandier, Georges, 1961. *Les pays en voie de développement: analyse sociologique et politique*, Les Cours de Droit, Paris.

Balandier, Georges, 1971. *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Presses Universitaires de France (III éd., 1986), Paris.

Baré, Jean-François, 1987. "Pour une anthropologie du développement économique", *Études Rurals*, (105-106):267-298.

Baré, Jean-François, 1991. "L'aide au développement est bien humaine", *Chroniques du Sud, 6: Modèles de développement et économies réelles*, ORSTOM, Paris.

Baré, Jean-François, 1994. "Une pensée positive? Anthropologie sociale et «développement rural»", *L'Homme* 131, XXXIV(3):129-136.

Baré, Jean-François (sous la direction de), 1995a. *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Collection "Hommes et Sociétés", Éditions Karthala, Paris.

Baré, Jean-François, 1995b. "La question des applications de l'anthropologie en France", pages 9-23 in Jean-François Baré (sous la direction de), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Collection "Hommes et Sociétés", Éditions Karthala, Paris.

Baré, Jean-François, 1995c. "Le champ de l'anthropologie. De quelques indécisions pesant sur le projet de son application", pages 27-47 in Jean-François Baré (sous la direction de), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Collection "Hommes et Sociétés", Éditions Karthala, Paris.

Baré, Jean-François, 1995d. "Une anthropologie appliquée au développement", pages 141-177 in Jean-François Baré (sous la direction de), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Collection "Hommes et Sociétés", Éditions Karthala, Paris.

Barlett, Peggy F., 1980. *Agricultural Decision Making. Anthropological Contributions to Rural Development*, Academic Press, New York.

Bartels, Lambert, 1975. "Dabo: A Form of Cooperation Between Farmers Among the Macha Oromo of Ethiopia (Social Aspects, Songs and Ritual)", *Anthropos*, 70:883-929, St. Augustin.

Bastide, Roger, 1971. *Anthropologie appliquée*, Petite Bibliothèque Payot, Paris (trad. it. 1975, *Antropologia applicata*, Serie di antropologia, Boringhieri, Torino).

Bates, Robert H., 1988. "Anthropology and Development: A Note on the Structure of the Field", pages 81-84 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Bauer, Dan F., 1977. *Household and Society in Ethiopia*, Monograph No. 6, Occasional Papers, Committee on Ethiopian Studies, Michigan State University.

Baum, Warren C. e Stokes M. Tolbert, 1985. *Investing in Development. Lessons of World Bank Experience*, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Baxter, Paul T. W., 1984. "Butter for Barley and Barley for Cash: Petty Transactions and Small Transformations in an Arssi Market", pages 459-472 in Sven Rubenson (ed.), *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, 26-29 April 1982*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Baxter, Paul T. W., 1987. "Apply as Directed: Social Anthropology New Monstrum or Old Complaint?", pages 64-83 in Peter Smith (ed.), *Project Identification in Developing Countries. Identifying Better Development Initiatives in the Agricultural and Rural Sectors. Proceedings of a Conference at IDPM in September 1987*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, Manchester.

Beaulieu, Rémy Claude et Violeta S. Manoukian, 1995. "Développement participatif: un bref examen de l'expérience et des perspectives de l'ACDI", pages 229-250 in Hartmut Schneider avec Marie-Hélène Libercier (sous la direction de), *Mettre en oeuvre le développement participatif*, Séminaires du Centre de Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

Beckman, B., 1977. "Peasants, Capital, and the State", *Review of African Political Economy*, 10:1-6.

Belloncle, Guy, 1993. *Anthropologie appliquée et développement associatif. Trente années d'expérimentation sociale en Afrique sahélienne (1960-1990)*, Collection Anthropologie Appliquée, Éditions L'Harmattan, Paris.

Belshaw, C., 1974. "The Contribution of Anthropology to Development", *Current Anthropology*, 15:420-426.

Bennett, John W., 1988. "Anthropology and Development: The Ambiguous Engagement", pages 1-29 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Bennett, John W., 1996. *Human Ecology as Human Behavior. Essays in Environmental and Development Anthropology*, Transaction Publishers, New Brunswick.

Bennett, John W. et John R. Bowen (eds), 1988. *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Berliner, J., 1962. "The Feet of the Natives are Large: An Essay on Anthropology by an Economist", *Current Anthropology*, 3(1):47-66.

Bernardi, Bernardo, 1987. "Dibattito", pages 347-352 in Mariano Pavanello (ed.), *Which anthropology for which development?*, *L'Uomo*, 11(2).

Bernardi, Bernardo, 1995. *Uomo cultura società. Introduzione agli studi demo-etno-antropologici* (1re édition 1974), Franco Angeli, Milano.

Bernstein, H., 1977. "Notes on Capital and Peasantry", *Review of African Political Economy*, 10-60-73.

Bhatnagar, Bhuvan et Aubrey C. Williams (eds), 1992. *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C.

Bishop, R., 1984. *An Evaluation of the Ethiopian Resettlement Programme*, Ethiopian Highlands Reclamation Study, Working Paper No. 5, Ministry of Agriculture, FAO, Addis Ababa.

Bizunesh Wubie, 1983. "An Evaluation of Kindergarten Curriculum Implementation in Addis Ababa", dissertation for Post-Graduate Diploma in Curriculum Development, University of Nairobi, Nairobi.

Bjeren, Gunilla, 1985. *Migration to Shashemene*, Scandinavia Institute of African Studies, Uppsala.

Blundo, Giorgio, 1991. "La brique, la terre et le puits: administration locale, factionnalisme et auto-promotion au Sénégal", pages 103-133 in Kwan Kaï Hong (sous la direction de), *Jeux et enjeux de l'auto-promotion. Vers d'autres formes de coopération au développement*, Cahiers de l'IUED, Genève, Presses Universitaires de France, Paris.

Bodley, John H. (ed.), 1988. *Tribal Peoples and Development Issues. A Global Overview*, Mayfield Publishing Company: Mountain View.

Boiral, P., J. F. Lauteri, Jean-Pierre Olivier de Sardan, 1985. *Paysans, experts, chercheurs en Afrique Noire. Sciences sociales et développement rural*, éditions Karthala, Paris.

Boserup, Ester, 1990. *Economic and Demographic Relationships in Development. Essays Selected and Introduced by T. Paul Schultz*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore.

Boutinet, Jean-Pierre, 1990. *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France, Paris.

Bowen, John R., 1988. "Power and Meaning in Economic Change: What Does Anthropology Learn from Development Studies?", pages 411-430 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Braukamper, Ulrich, 1980. *Geschichte der Hadiya Süd-Äthiopiens*, Franz Steiner Verlag GmbH, Wiesbaden.

Braukamper, Ulrich, 1983. *Die Kambata. Geschichte und Gesellschaft eines Südäthiopischen Bauernvolkes*, Franz Steiner Verlag GmbH, Wiesbaden.

Brokensha, David W. (ed.), 1992. *Development Anthropology Network. Bulletin of the Institute for Development Anthropology*, Vol. 10, No. 1, Spring 1992 (Anthropologie du développement en Europe).

Brokensha, David W., 1987. "Development anthropology and natural resource management", *L'Uomo*, 11(2):225-250.

Brokensha, David W. et Peter D. Little (eds), 1988. *Anthropology of Development and Change in East Africa*, IDA Monographs in Development Anthropology, Westview Press, Boulder.

Brokensha, David W., D. Michael Warren et Oswald Werner (eds), 1980. *Indigenous Knowledge Systems and Development*, University Press of America, Lanham.

Burger, Julian, 1987. *Report from the Frontier. The State of the World's Indigenous Peoples*, Zed Books, London, UK; Cultural Survival, Cambridge.

Burke, V. E. M. et F. Thornley, 1969. *A Policy-Oriented Study of Land Settlement*, Ethiopian Government, Ministry of Land Reform and Administration, Addis Ababa.

Camilleri, Jean-Luc, 1993. *Dialogue avec la brousse. Village, Ethnie et Développement*. Éditions L'Harmattan, Paris.

Campbell, John, 1995. "Disastrous Pasts, Sustainable Futures? Land and Peasants in Ethiopia", pages 187-207 in John Sorenson (ed.), *Disaster and Development in the Horn of Africa*, International Political Economy Series, MacMillan Press, London.

Cancian, Frank, 1989. "Economic Behavior in Peasant Communities", pages 127-170 in Stuart Plattner (ed.), *Economic Anthropology*, Stanford University Press, Stanford.

Carenza, Caterina, 1996. "L'antropologia e le isituzioni dello sviluppo negli Stati Uniti. Il caso dell'*Institute for Development Anthropology*", thèse en Anthropologie sociale, Facoltà di Lettere e Filosofia, Università degli Studi "La Sapienza", Roma.

Carmen, Raff, 1996. *Autonomous Development. Humanizing the Landscape: An Excursion into Radical Thinking and Practice*, Zed Books, London.

Carroll, Tom, Mary Schmidt et Tony Bebbington, 1996. *Participation through Intermediary NGOs*, Environment Department Papers, Participation Series No. 031, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

CCE - Commission des Communautés Européennes, 1993. *Manuel, Gestion du cycle de projet: approche intégrée et cadre logique*, preparé par Management for Development Foundation, Série Méthodes et Instruments pour la Gestion du Cycle de Projet n° 1, Bruxelles.

Cernea, Michael M., 1988a. *Involuntary Resettlement in Development Projects. Policy Guidelines in Bank-Financed Projects*. World Bank Technical Paper No. 80, The World Bank, Washington D.C.

Cernea, Michael M., 1988b. *Nongovernmental Organizations and Local Development*. Discussion Paper No. 40, The World Bank, Washington D.C.

Cernea, Michael M. (ed.), 1991a. *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*. Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Cernea, Michael M., 1991b. "Knowledge from Social Science for Development Policies and Projects", pages 1-41 in Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Cernea, Michael M., 1992. "The Building Blocks of Participation: Testing a Social Methodology", pages 96-108 in Bhuvan Bhatnagar et Aubrey C. Williams (eds), *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C.

Cernea, Michael M., 1994. *Sociology, Anthropology, and Development. An Annotated Bibliography of World Bank Publications 1975-1993*, Environmentally Sustainable Development Studies Monograph Series No. 3, The World Bank, Washington D.C.

Cernea, Michael M., 1996. *Social Organization and Development Anthropology. The 1995 Malinowski Award Lecture*, Environmentally Sustainable Development Studies Monographs Series No. 6, The World Bank, Washington D.C.

Cernea, Michael M. et Scott E. Guggenheim (eds), 1993. *Anthropological Approaches to Resettlement. Policy, Practice, and Theory*, Westview Press, Boulder.

Chaiken, Miriam S. et Anne K. Fleuret (eds), 1990. *Social Change and Applied Anthropology. Essays in Honor of David W. Brokensha*, Westview Special Studies in Applied Anthropology, Westview Press, Boulder.

Chambers, Erve, 1989 (1985). *Applied Anthropology: A Practical Guide*, Waveland Press, Prospect Heights.

Chambers, Robert, 1966. *Settlement Schemes in Tropical Africa*, Praeger, New York.

Chambers, Robert (ed.), 1970. *The Volta Resettlement Experience*, Pall Mall Press, London.

Chambers, Robert, 1983. *Rural Development. Putting the Last First*, Longman Press, London.

Chambers, Robert, 1987. "Normal Professionalism and the Early Project Process: Problems and Solutions", pages 98-111 in Peter Smith (ed.), *Project Identification in Developing Countries. Identifying Better Development Initiatives in the Agricultural and Rural Sectors. Proceedings of a Conference at IDPM in September 1987*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, Manchester.

Chambers, Robert, 1991. "Shortcut and Participatory Methods for Gaining Social Information for Projects", pages 515-537 in Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Chambers, Robert, 1992. *Rural Appraisal: Rapid, Relaxed and Participatory*, Discussion Paper 311, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton.

Chambers, Robert, 1997. *Whose Reality Counts. Putting the First Last*, Intermediate Technologies Publications, London.

Chauveau, Jean-Pierre, 1986. "Le développement approprié. Mise en valeur coloniale et autonomie locale: perspective historique sur deux exemples ouest-africains", pages 23-43 in *Histoire, histoires*, bulletin multigraphié du département H de l'ORSTOM, Paris.

Chaveau, Jean-Pierre, 1991. "Enquête sur la récurrence du thème de la 'participation paysanne' dans le discours et les pratiques du développement rural depuis la

colonisation", *Chroniques du Sud*, 6: *Modèles de développement et économies réelles*, ORSTOM, Paris.

Chauveau, Jean-Pierre, 1994. "Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement", pages 25-60 in Jean-Pierre Jacob et Philippe Lavigne Delville (sous la direction de), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Collection "Hommes et Sociétés", APAD-Karthala-IUED, Éditions Karthala, Paris.

Chenery, Hollis, M.S. Ahluwalia, C.L.G. Bell, J.H. Duloy et Richard Jolly, 1974. *Redistribution with Growth*, London.

CICIBA, 1989, *Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique centrale*, Points de repère, Éditions L'Harmattan, Paris.

Ciparisse, G. et I. De Garine, 1978. "Anthropological Contribution to the Food and Agriculture Organization", *Current Anthropology*, 19:37-65.

Clapham, Christopher, 1988. *Transformation and Continuity in Revolutionary Ethiopia*, Cambridge University Press, Cambridge.

Clapham, Christopher, 1992. "La politica di decostruzione in Etiopia", *Politica Internazionale*, XX(4):53-66.

Clark, John, 1991. *Democratizing Development. The Role of Voluntary Organizations*, Earthscan Publications, London.

Clarke, John, 1987. *Ethiopia's Campaign Against Famine*, Harney & Jones, London.

Clay, Jason W., 1988a. "Villagization in Ethiopia", pages 106-135 in Jason W. Clay, Sandra Steingraber et Peter Niggli (eds), *The Spoils of Famine. Ethiopian Famine Policy and Peasant Agriculture*, Cultural Survival Report 25, Cultural Survival, Cambridge.

Clay, Jason W., 1988b. *Indigenous Peoples and Tropical Forests. Models of Land Use and Management from Latin America*, Cultural Survival Report 27, Cultural Survival, Cambridge.

Clay, Jason W. et Bonnie K. Holcomb, 1986. *Politics and the Ethiopian Famine 1984-1985*, Cultural Survival Report 20, Cultural Survival, Cambridge.

Clay, Jason W., Sandra Steingraber et Peter Niggli (eds), 1988. *The Spoils of Famine. Ethiopian Famine Policy and Peasant Agriculture*, Cultural Survival Report 25, Cultural Survival, Cambridge.

Clifford, James, 1988. *The Predicament of Culture. Twentieth-Century Ethnography, Literature and Art*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.

Clifford, James et George Marcus (eds), 1986. *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*, University of California Press, Berkeley.

Cochrane, G., 1976. *What We Can Do For Each Other: An Interdisciplinary Approach to Development Anthropology*, B. R. Grüner, Amsterdam.

Cochrane, G., 1979. *The Cultural Appraisal of Development Projects*, Praeger, New York, New York.

Cochrane, G., 1980. "Policy Studies and Anthropology", *Current Anthropology*, 21:445-458.

Cohen, John M., 1987. *Integrated Rural Development. The Ethiopian Experience and the Debate*, The Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Cohen, John M., 1997. "Decentralization and «Ethnic Federalism» in Post-Civil War Ethiopia", pages 135-153 in Krishna Kumar (ed.), *Rebuilding Societies After Civil War. Critical Roles for International Assistance*, Lynne Rienner Publishers, Boulder.

Cohen, John M. et Nils-Ivar Isaksson, 1987a. *Villagization in the Arsi Region of Ethiopia*, Report prepared by SIDA Consultants to the Ethio-Swedish Mission on Villagization in Arsi Region, December 1-14, 1986, Rural Development Studies No. 19, Swedish University of Agricultural Sciences, International Rural Development Centre, Uppsala, February 1987.

Cohen, John M. et Nils-Ivar Isaksson, 1987b. "Villagisation in Ethiopia's Arsi Region", *The Journal of Modern African Studies*, 25(3):435-464.

Cohen, John M. et Nils-Ivar Isaksson, 1988. "Food Production Strategy Debates in Revolutionary Ethiopia", *World Development*, XVI(3):323-348.

Cohen, John M. et I. Jonsson, 1987. "The size of peasant association holdings and government policies: Questions raised by recent research in Arsi Region, Ethiopia", *Northeast African Studies*, 9(1):97-103.

Cohen, John M. et Norman Uphoff, 1977. *Rural Development Participation: Concepts and Measures for Project Design, Implementation and Evaluation*, Rural Development Committee, Cornell University, Ithaca.

Cohen, John M. et Norman Uphoff, 1980 "Participation's Place in Rural Development: Seeking Clarity through Specificity", *World Development*, 8(3):213-235.

Colajanni, Antonino, 1993. "Antropologia e cooperazione internazionale allo sviluppo. Possibilità e limiti dell'antropologia applicata", pages 165-211 in Paolo Apolito (ed.), *Sguardi e modelli. Saggi italiani di antropologia*, Franco Angeli, Milano.

Colajanni, Antonino, 1994a. *Problemi di antropologia dei processi di sviluppo*, Quaderni dell'Istituto superiore per lo sviluppo e la cooperazione, n. 1, ISSCO, Varese.

Colajanni, Antonino, 1994b. "L'antropologia dello sviluppo in Italia", pages 159-187 in Antonino Colajanni, Gioia Di Cristofaro Longo e Luigi Maria Lombardi Satriani (eds), *Gli argonauti. L'antropologia e la società italiana*, Armando Editore, Roma.

Colcester, Marcus et Virgina Luling, 1986. *Ethiopia's Bitter Medicine: Settling for Disaster*, Survival International, London.

Colletta, Nat J. et Gillian Perkins, 1995. *Participation in Education*, Environment Department Papers, Participation Series No. 001, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

Collingridge, David, 1983. *Il controllo sociale della tecnologia*, Editori Riuniti, Roma.

Colson, Elisabeth, 1971. *The Social Consequences of Resettlement*, Manchester University Press, Manchester.

Colson, Elizabeth et Conrad Phillip Kottak, 1996. "Linkages Methodology for the Study of Sociocultural Transformations", pages 103-134 in Emilio F. Moran

(ed.), *Transforming Societies, Transforming Anthropology*. The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Comhaire, Jean, 1970. "Wage Pooling as a Form of Voluntary Association in Ethiopian and Other African Towns", pages 44-47 in *Proceedings of the Third International Conference of Ethiopian Studies, Addis Ababa, 1966*, vol. 3, Institute of Ethiopian Studies, Haile Selassie I University, Addis Ababa.

Comitato Consultivo per la Cooperazione allo Sviluppo, 1991. "Predisposizione di modelli di progettazione e controllo d'iniziative d'aiuto pubblico allo sviluppo", Mimeographed. Gruppo di lavoro III del Comitato Consultivo, Direzione Generale per la Cooperazione allo Sviluppo,. Ministero degli Affari Esteri, Roma.

Condamines, Charles, 1989. *L'aide humanitaire entre la politique et les affaires*, Éditions L'Harmattan, Paris.

Conlin, S., 1985. "Anthropological Advice in a Government Context", pages 73-87 in Ralph Grillo et Alan Rew (eds), *Social Anthropology and Development Policy*. ASA Monographs 23. Tavistock Publications, London.

Conroy, C. et M. Litvinoff (eds), 1988. *The Greening of Aid: Sustainable Livelihoods in Practice*. Earthscan/IIED, London.

Constable, M., 1984. *The Degradation of Resources and Evaluation of Actions to Combat It*. Ethiopian Highlands Reclamation Study, Working Paper No. 19. Ministry of Agriculture, FAO, Addis Ababa.

Crush, Jonathan (ed.), 1995. *Power of Development*. Routledge, London.

CSO, 1984. *Population and Housing Census Preliminary Report*. Office of the Population and Housing Census Commission, Central Statistical Office, Addis Ababa.

CTI, 1938. *Guida dell'Africa Orientale Italiana*. Consociazione Turistica Italiana, Milano.

Dahl, Gudrun et Andres Hjort, 1984. "Development as Message and Meaning", *Ethnos*, 49(3-4):165-185.

Dahl, Gudrun et Anrika Rabo (eds), 1992. *Kam-Ap or Take-Off: Local Notions of Development*. Stockholm Studies in Social Anthropology, Stockholm.

Davis, Shelton H., 1977. *Victims of the Miracle. Development and the Indians of Brazil*. Cambridge University Press, Cambridge.

Davis, Shelton H. et Lars T. Soettestad, 1995. *Participation and Indigenous Peoples*. Environment Department Papers. Participation Series No. 021, Social Policy and Resettlement Division. The World Bank, Washington D.C.

Davison, Jean (ed.), 1988. *Agriculture, Women, and Land. The African Experience*. Westview Special Studies on Africa, Westview Press, Boulder.

De Walt, B. R., 1985. "Anthropology, Sociology and Farming Systems Research", *Human Organization*, 44:106-144.

Dejene Aredo, 1990. "Cooperatives, State Farms and Smallholder Production", pages 49-57 in Siegfried Pausewang, Fantu Cheru, Stefan Brüne, Eshetu Chole (eds), *Ethiopia: Options for Rural Development*. Zed Books, London.

Dejene Aredo, 1993. "The informal and semi-formal sectors in Ethiopia: a study of the *iqqub*, *iddir*, and savings and credit co-operatives", African Economic Research Consortium, AERC Research Paper, Nairobi.

Derman, William et Scott Whiteford (eds), 1985. *Social Impact Analysis and Development Planning in the Third World*. Social Impact Assessment Series, No. 12, Westview Press, Boulder.

Dessalegn Rahmato, 1984a. "Agrarian Reform in Ethiopia: A Brief Assessment", pages 587-595 in Sven Rubenson (ed.), *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, 26-29 April 1982*. Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Dessalegn Rahmato, 1984b. *Agrarian Reform in Ethiopia*. Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Dessalegn Rahmato, 1987a. "Settlement and Environment in Wello: Consideration for Food Security Planning", paper prepared for the "Workshop on Development Planning and Demographic Analysis: The Case of Ethiopia", Institute of Development Research, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Dessalegn Rahmato, 1987b. *Famine and Survival Strategies. A Case Study from Northeast Ethiopia*. Institute of Development Research, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Dessalegn Rahmato, 1988. "Some Notes on Settlement and Resettlement in Mettekel Awraja (Gojjam Province)", pages 116-134 in An. A. Gromyko (ed.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Ethiopian Studies, USSR Academy of Sciences, African Institute, Moscow, 26-29 August 1986*. Moscow, Nauka Publisher.

Dessalegn Rahmato, 1990. "Cooperatives, State Farms and Smallholder Production", pages 100-110 in Siegfried Pausewang, Fantu Cheru, Stefan Brüne, Eshetu Chole (eds), *Ethiopia: Options for Rural Development*, Zed Books, London.

Dessalegn Rahmato, 1993. "Land, Peasants, and the Drive for Collectivisation in Ethiopia", pages 274-297 in Thomas J. Bassett et Donald E. Crummey (eds), *Land in African Agrarian Systems*. The University of Wisconsin Press, Madison.

Dessalegn Rahmato, 1994a. "Neither Feast nor Famine: Prospects for Food Security", pages 192-208 in Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang (eds), *Ethiopia in Change: Peasantry, Nationalism and Democracy*. British Academic Press, London.

Dessalegn Rahmato, 1994b. "The Unquiet Countryside: The Collapse of 'Socialism' and Rural Agitation, 1990- and 1991", pages 242-279 in Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang (eds), *Ethiopia in Change: Peasantry, Nationalism and Democracy*. British Academic Press, London.

Dessalegn Rahmato, 1994c. "Land Tenure and Land Policy in Ethiopia After the Derg", pages 260-284 in Harold G. Marcus (ed.), *New Trends in Ethiopian Studies. Ethiopia 94. Papers of the 12th International Conference of Ethiopian Studies, Volume II: Social Sciences*, The Red Sea Press, Lawrenceville.

Dewar David, Todes Allison et Watson Vanessa, 1986. *Regional Development and Settlement Policy: Premises and Prospects*, Allen & Unwin, London.

Duffield, Mark et John Prendergast, 1994. *Without Troops & Tanks. Humanitarian Intervention in Ethiopia and Eritrea*, The Red Sea Press, Lawrenceville.

Dyson-Hudson, Neville, 1985. "Pastoral production systems and livestock development projects: an East African perspective", pages 157-186 in Michael Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Dyson-Hudson, Neville, 1991. "Pastoral production systems and livestock development projects: an East African perspective", pages 219-256 in Michael Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Dupré, Georges (sous la direction de), 1991. *Savoirs paysans et développement*, Éditions Karthala-ORSTOM, Paris.

Eddy, Elizabeth M. et William L. Partridge (eds), 1987 (1978). *Applied Anthropology in America. Second edition*, Columbia University Press, New York.

Emmanuel, Arghiri, 1972. *L'échange inégal. Essais sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Maspero, Paris.

Escobar, Arturo, 1988. "Power and Visibility: Development and The Invention and Management of the Third World", *Cultural Anthropology*, 3(4):428-443.

Escobar, Arturo, 1991. "Anthropology and the Development Encounter: The Making and Marketing of Development Anthropology", *American Ethnologist*, 18(4):16-40.

Escobar, Arturo, 1992. "Planning", pages 132-145 in Wolfgang Sachs (ed.), *The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power*, Zed Books, London.

Escobar, Arturo, 1995a. *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton Studies in Culture/Power/History, Princeton University Press, Princeton.

Escobar, Arturo, 1995b. "Imagining a Post-development Era", pages 211-227 in Jonathan Crush (éd.), *Power of Development*, Routledge, London.

Eshetu Chole et Teshome Mulat, 1988. "Land Settlement in Ethiopia: A Review of Developments", in A.S. Oberai (ed.), *Land Settlement Policies and Population Redistribution in Developing Countries: Achievements, Problems and Prospects*, Praeger Publishers, New York.

Esman, Milton J. et Norman Uphoff, 1984. *Local Organizations: Intermediaries in Rural Development*, Cornell University Press, Ithaca.

Esteva, Gustavo, 1992. "Development", pages 6-25 in Wolfgang Sachs (ed.), *The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power*, Zed Books, London.

Ethiopian Mapping Authority, 1988. *National Atlas of Ethiopia*, Addis Ababa.

Evers Rosander, Eva, 1992. "People's Participation as Rhetoric in Swedish Development Aid", pages 35-68 in Gudrun Dahl et Annika Rabo (eds), *Kam-*

Ap or Take-Off: Local Notions of Development, Stockholm Studies in Social Anthropology, Stockholm.

Eyben, Rosalind, 1996. "The ODA Experience", paper presented at the World Bank Social Scientists Retreat on "Social Foundations of Development", April 9-11, 1996.

Fals-Borda, Orlando, 1988. *Knowledge and People's Power*, Indian Social Institute, New Delhi.

Fals-Borda, Orlando et Anisur Rahman (eds), 1991. *Action and Knowledge. Breaking the Monopoly with PAR*, Apex, New York.

Fantu Cheru et Siegfried Pausewang, 1992. *Economic Reconstruction and the Peasants in Ethiopia. Two papers presented at the Symposium on the Ethiopian Economy, with a Postscript*, Working Paper, DERAP-Development Research and Action Programme, Chr. Michelsen Institute, Department of Social Science and Development, Bergen [May 1992].

Farrington, John et Anthony Bebbington avec Kate Wellard et David J. Lewis, 1993. *Reluctant Partners? Non-governmental organizations, the state and sustainable agricultural development*, Overseas Development Institute, Routledge, London.

Fassil G. Kiros, 1984. "Mobilizing the Peasantry for Rural Development: the Ethiopian Experiment in Progress", pages 577-586 in Sven Rubenson (ed.), *Proceedings of the Seventh International Conference of Ethiopian Studies, University of Lund, 26-29 April 1982*, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Fecadu Gedamu, 1970. "The Social and Cultural Foundation of Gurage Association", pages 203-213 in *Proceedings of the Third International Conference of Ethiopian Studies, Addis Ababa, 1966*, vol. 3, Institute of Ethiopian Studies, Haile Selassie I University, Addis Ababa.

Fecadu Gedamu, 1972. "Ethnic Associations in Ethiopia and the Maintenance of Urban and Rural Relationships with Special Reference to the Alemgena Wolamo Road Construction Association"; Ph.D. Dissertation Thesis, London School of Economics and Political Science.

Fecadu Gedamu, 1974. "Urbanization, Polyethnic Group Voluntary Associations and National Integration in Ethiopia", *Ethiopian Journal of Development Research*, 1(1):71-80, April 1974.

Fecadu Gedamu et Tamrat Kebede, 1984. *The Nomadic Areas of Ethiopia*, Study Report, part. III, "The Socio-Economic Aspects", complete series part I-II-IV, Relief and Rehabilitation Commission U.N., September 1984, Addis Ababa.

Feintuch, Burt (ed.), 1988. *The Conservation of Culture. Folklorists and the Public Sector*, The University Press of Kentucky, Lexington.

Ferguson, James, 1994. *The Anti-Politics Machine. "Development", Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, Minneapolis (first published in hardcover in 1990 by Cambridge University Press, Cambridge).

Ferguson, James, 1995. "From African Socialism to Scientific Capitalism: Reflections on the Legitimation Crisis in IMF-ruled Africa", pages 129-148 in David B.

Moore et Gerald J. Schmitz (eds), *Debating Development Discourse. Institutional and Popular Perspectives*, MacMillan Press, London.

Fikry, M., M. M. Horowitz, C. Maloney et G. Cochrane, 1981. "On Anthropology and Policy Studies", *Current Anthropology*, 21:682-684.

Finsterbusch, Kurt, Jasper Ingersoll et Lynn Llewellyn (eds), 1990. *Methods for Social Analysis in Developing Countries*, Social Impact Assessment Series, No. 17, Westview Press, Boulder.

Firebrace, James et Stuart Holland, 1984. *Never Kneel Down. Drought, Development and Liberation in Eritrea*, Spokesman, Nottingham.

Firth, R., 1981. "On Engagement and Detachment: Reflection on Applying Social Anthropology to Social Affairs", *Human Organization*, 40:193-201.

Fisher, Julie, 1996. "Grassroots Organizations and Grassroots Support Organizations: Patterns of Interaction", pages 57-102 in Emilio F. Moran (ed.), *Transforming Societies, Transforming Anthropology*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Foster, George M., 1965. *Traditional cultures: the impact of technological change*, Harper and Row, New York.

Freud, Claude, 1988. *Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement*, Éditions Karthala, Paris.

Friedmann, J., 1987. *Planning in the Public Domain: From Knowledge to Action*, Princeton University Press, Princeton.

Fruzzetti, Lina et Akos Ostor, 1990. *Culture and Change along the Blue Nile. Courts, Markets, and Strategies for Development*, Westview Special Studies in Applied Anthropology, Westview Press, Boulder.

Gafli, R. E. (ed.), 1981. *The Political Economy of Rural Development: Peasants, International Capital, and the State*, State University of New York Press, Albany.

Gascon, Alain, 1995. *La Grande Éthiopie, une utopie africaine*, Espaces et Milieux, CNRS Éditions, Paris.

Gavotti, Stefano, 1991. "Guida per la valutazione ex post dei progetti di sviluppo rurale", pages 64-103 in Daniele Fanciullacci, Carlo Guelfi et Giuseppe Pennisi (eds), *Valutare lo sviluppo*, vol. 1. IPALMO, Franco Angeli, Milano.

Geschière, Peter et Bernard Schlemmer (sous la direction de), 1987. *Terrains et perspectives. L'Anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Collection Colloques et Séminaires, Éditions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

Girma Amare, 1967. "Aims and Purposes of Church Education in Ethiopia", *Ethiopian Journal of Education*, No.1(June):1-11.

Gittinger, J. Price, 1982. *Economic Analysis of Agricultural Projects*, John Hopkins University, Baltimore.

Gluckman, Max, 1963. *Order and Rebellion in Tribal Africa*, London.

Glucksmann, André et Thierry Wolton, 1986. *Silence, on tue*, Éditions Grasset et Fasquelle (trad. it. 1987, *Silenzio si uccide*, Longanesi, Milano).

Goering Theodore J. et al., 1978. *Agricultural Land Settlement*, The World Bank, Washington D.C.

Goldschmidt, Walter (ed.), 1979. *The Uses of Anthropology*, A Special Publication of the American Anthropological Association Number 11, American Anthropological Association, Washington D.C.

Goldschmidt, Walter (ed.), 1986. *Anthropology and Public Policy. A Dialogue*, A Special Publication of the American Anthropological Association Number 21, American Anthropological Association, Washington D.C.

Gow, D. D. et E. R. Morss, 1988. "The Notorious Nine: Critical Problems in Project Implementation", *World Development*, 16(12):1399-1418.

Gow, David, Christine Haugen, Allan Hoben, Michael Painter, Jerry VanSant et Barbara Wyckoff-Baird, 1989. *Social Analysis for the Nineties: Case Studies and Proposed Guidelines*, Development Alternatives, Report prepared for AID, Washington D.C.

Green, E. C. (ed.), 1986. *Practicing Development Anthropology*, Westview Press, Boulder.

Grillo, Ralph, 1985. "Applied Anthropology in the 1980s: retrospect and prospect", pages 1-36 in Ralph Grillo et Alan Rew (eds), *Social Anthropology and Development Policy*, ASA Monographs 23, Tavistock Publications, London.

Grillo, Ralph et Alan Rew (eds), 1985. *Social Anthropology and Development Policy*, ASA Monographs 23, Tavistock Publications, London.

Guille-Escuret, Georges, 1990. "Une Recherche perdue en son temps: l'ethnologie inappliquée", *L'Homme*, 30(3):98-112.

Gusfield, Joseph R., 1967. "Tradition and Modernity: Misplaced Polarities in the Study of Social Change", *American Journal of Sociology*, vol. 72.

Haile Gabriel Dagne, 1971. "The Traditional Ethiopian Curriculum", *Ethiopian Journal of Education*, 4(2):7-10.

Haile Gabriel Dagne, 1976. "Non-Government Schools in Ethiopia", pages 339-343 in M. L. Bender (ed.), *Language in Ethiopia*, Oxford University Press, London.

Hall, A., 1987. "Social Analysis in Official Foreign Aid", *Human Organization*, 46(4):368-372.

Hammer, John, 1967. "Voluntary Associations as Structures of Change Among the Sidamo of Southwestern Ethiopia", *Anthropological Quarterly*, 40(2).

Hansen, Art et Anthony Oliver-Smith (eds), 1982. *Involuntary Migration and Resettlement. The Problems and Responses of Dislocated People*, Westview Press, Boulder.

Hanson, Karen J. (ed.), 1988. *Mainstreaming Anthropology: Experiences in Government Employment*, National Association for the Practice of Anthropology Bulletin 5, American Anthropological Association, Washington D.C.

Hart, Keith, 1973. "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana", *Journal of Modern African Studies*, 11(1):61-89.

Hay, Margaret Jean et Sharon Stichter (eds), 1984. *African Women South of the Sahara*, Longman, London.

Heyer, J., P. Roberts et G. Williams (eds), 1981. *Rural Development in Tropical Africa*, St. Martin's Press, New York.

Hill, Polly, 1986. *Development Economics on Trial. The Anthropological Case for a Prosecution*, Cambridge University Press, Cambridge.

Hirsch, Fred, 1981. *I limiti sociali allo sviluppo*, Bompiani, Milano.

Hoben, Allan, 1973. *Land Tenure Among the Amhara of Ethiopia: The Dynamics of Cognatic Descent*, University of Chicago, Chicago.

Hoben, Allan, 1980. "Agricultural Decision Making in Foreign Assistance: An Anthropological Analysis", pages 337-369 in Peggy Barlett (ed.), *Agricultural Decision Making. Anthropological Contributions to Rural Development*, Academic Press, New York.

Hoben, Allan, 1982. "Anthropologists and Development", *Annual Review of Anthropology*, B. J. Siegel, A. R. Beals et S. A. Tyler (eds), vol. 11:349-376, Annual Reviews, Palo Alto.

Hochet, Anne-Marie et N'gar Aliba, 1995. *Développement rural et méthodes participatives en Afrique. La Recherche-Action-Développement, une écoute, un engagement, une pratique*, Collection alternatives rurales, L'Harmattan, Paris.

Holcomb, Bonnie K. et Jason W. Clay, 1986. "The Ethiopian Famine. The Politics of a Famine Report: Rejoinder to Richard Pankhurst", *Anthropology Today*, 3(1):10-12, Royal Anthropological Institute, London.

Horowitz, Michael M., 1996. "Thoughts on Development Anthropology after Twenty Years", pages 325-351 in Emilio F. Moran (ed.), *Transforming Societies, Transforming Anthropology*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Horowitz, Michael M. et Th. M. Painter (eds), 1986. *Anthropology and Rural Development in West Africa*, IDA Monographs in Development Anthropology, Westview Press, Boulder.

Huntingford, G. W. B., 1969. *The Galla of Ethiopia. The Kingdoms of Kafa and Janjero*, International African Institute, London.

Hyden, Goran, 1980. *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Heinemann, London.

ICEPS, 1991. *Legge 26 febbraio 1987 n. 49. Normativa e documenti. La nuova disciplina della cooperazione dell'Italia con i Paesi in via di sviluppo*, III edizione, febbraio 1991, Roma.

Imbakom Kalewold, 1970. *Traditional Ethiopian Church Education*, Columbia University Teachers College, New York.

Ingersoll, J., M. Sullivan e B. Lenkerd, 1981. *Social Analysis of AID Projects: A Review of the Experience*, Report submitted to AID/Washington, AID, Washington D.C.

Jacob, Jean-Pierre et Philippe Lavigne Delville (sous la direction de), 1994. *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Collection "Hommes et Sociétés", APAD-Karthala-IUED, Éditions Karthala, Paris.

Kinfe Abraham, 1994. *Ethiopia From Bullets to the Ballot Box. The Bumpy Road to Democracy and the Political Economy of Transition*, The Red Sea Press, Lawrenceville.

Kohn, Peter e Eftychia Kohen, 1975. "Edir as a Vehicle for Urban Development in Addis Ababa", in Harold G. Markus (ed.), *Proceedings of the First United States Conference on Ethiopian Studies, Michigan State University, 1973*.

Kopytoff, Igor (ed.), 1987. *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Indiana University Press, Bloomington and Indianapolis, Indiana.

Kottak, Conrad P., 1991. "When People Don't Come First: Some Sociological Lessons from Completed Projects", pages 431-464 in Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Krylow, Alexander, 1994. "Ethnic Factors in Post-Mengistu Ethiopia", pages 231-241 in Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang (eds), *Ethiopia in Change: Peasantry, Nationalism and Democracy*, British Academic Press, London.

Kwan Kaï Hong, 1985. *La France socialiste et la coopération au développement. Les nouvelles orientations de la politique et leur mise en oeuvre sous forme de projets*, Itinéraires, Notes et Travaux No. 33, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève.

Kwan Kaï Hong (sous la direction de), 1991. *Jeux et enjeux de l'auto-promotion. Vers d'autres formes de coopération au développement*, Cahiers de l'IUED, Genève, Presses Universitaires de France, Paris.

Lachenmann, Gudrun, 1994. "Civil Society and Social Movements in Africa", pages 61-95 in Jean-Pierre Jacob et Philippe Lavigne Delville (sous la direction de), *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Collection "Hommes et Sociétés", APAD-Karthala-IUED, Éditions Karthala, Paris.

Lakew Woldetekle, 1986. *Psychological Approach to Preschool Education and Its Implication for the Preschool Teacher Training Curriculum*, Ministry of Education, Addis Ababa.

Last, Geoffrey, 1973. "Indigenous Associations and the Process of Change in the Rural Economy with Special Reference to Ethiopia", paper submitted to the 3rd Session of the International Congress of Africanists, Addis Ababa University.

Latouche, Serge, 1986a. *Faut-il refuser le développement. Essai sur l'anti-économique du tiers-monde*, Presses Universitaires de France, Paris (trad. it. 1995, *I profeti sconfessati. Lo sviluppo e la deculturazione*, La Meridiana, Molfetta).

Latouche, Serge, 1986b. "Si la misère n'existait pas, il faudrait l'inventer", pages 143-152 in Gilbert Rist et Fabrizio Sabelli (sous la direction de), *Il était une fois le développement...*, Éditions d'en bas, Lausanne.

Latouche, Serge, 1989. *L'Occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformation planétaire*, Éditions La Découverte,

Paris (trad. it. 1992, *L'occidentalizzazione del mondo. Saggio sul significato, la portata e i limiti dell'uniformazione planetaria*, Boringhieri, Torino).

Latouche, Serge, 1991. *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Éditions La Découverte, Paris.

Lea, David A. M. et D. P. Chaudhri (eds), 1983. *Rural Development and the State. Contradictions and Dilemmas in Developing Countries*, Metheun, London.

Leach, Edmund R., 1964. *Political Systems of Highland Burma. A Study of Kachin Social Structure*, London School of Economics Monographs on Social Anthropology, Athlone Press, London.

Lebeuf, J.-P., 1968. "Ethnologie et coopération technique", pp. 495-524 in J. Poirier (sous la direction de), *Ethnologie générale*, Gallimard, Paris.

Leithmann-Fruh, G.A., 1983. *Scope of Quantitative Analysis of Development Strategies in Subsistence-Oriented Farms*, Marchal und Matzenbacher, Krefeld.

Lelart, Michel, 1990. *La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, John Libbey Eurotext, Paris.

Lévi-Strauss, Claude, 1980. *Antropologia strutturale*, Il Saggiatore, Milano.

Levine, Donald N., 1972. *Wax and Gold: Tradition and Innovation in Ethiopian Culture*, University of Chicago Press, Chicago.

Lewis, Herbert S., 1974. "Neighbors, Friends and Kinsmen: Principles of Social Organization Among the Cushitic-Speaking Peoples of Ethiopia", *Ethnology*, 13(2).

Lewis, Herbert S., 1988. "Social Gatherings Among Shoa Oromo", paper submitted to the Tenth International Conference of Ethiopian Studies, Paris, August 23th-26th, 1988.

Lexander, Arne, 1970. *Land Ownership, Tenancy and Social Organization in the Waji Area*, CADU Publication No. 50, Addis Ababa.

Lipton, Michael, 1977. *Why Poor People Stay Poor: A Study of Urban Bias in World Development*, Temple-Smith, London.

Lipton, Michael, 1996. *Successes in anti-poverty*, Issues in Development Discussion Paper 8, Development and Technical Cooperation Department, ILO, Geneva.

Little, Peter D. et Michael M. Horowitz avec A. Endre Nyerges (eds), 1987. *Lands at Risk in the Third World. Local-level Perspectives*, Westview Special Studies in Applied Anthropology, Westview Press, Boulder.

Long, Norman (ed.), 1989. *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Agricultural University, Wageningen.

Long, Norman et Ann Long (eds), 1992. *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, Routledge, London.

Macdonald, Laura, 1995. "NGOs and the Problematic Discourse of Participation: Cases from Costa Rica", pages 201-229 in David B. Moore et Gerald J. Schmitz (eds), *Debating Development Discourse. Institutional and Popular Perspectives*, MacMillan Press, London.

Mair, Lucy, 1984. *Anthropology and Development*, MacMillan, London.

Makonen Getu, 1987. *Socialism, Participation, and Agricultural Development in Post-Revolutionary Ethiopia. A Study of Constraints*, Acta Universitatis Stockholmiensis, Stockholm Studies in Economic History, Almqvist & Wiksell International, Stockholm.

Mann, H. S., 1965. *Land Tenure in Chore (Shoa) - A Pilot Study*, Institute of Ethiopian Studies, Oxford University Press, Addis Ababa.

Marc, Alexandre, Carol Graham et Mark Schacter, 1993. *Social Action Programs and Social Funds. A Review of Design and Implementation in Sub-Saharan Africa*, AFTHR Technical Note No. 9, Human Resources and Poverty Division, Technical Department, Africa Region, The World Bank, Washington D.C.

Marc, Alexandre, Carol Graham, Mark Schacter et Mary Schmidt, 1995. *Social Action Programs and Social Funds. A Review of Design and Implementation in Sub-Saharan Africa*, World Bank Discussion Papers, Africa Technical Department Series No. 274, The World Bank, Washington D.C.

Marcus, George et Michael Fischer, 1986. *Anthropology as Cultural Critique. An Experimental Moment in the Human Sciences*, University of Chicago Press, Chicago.

Markakis, John, 1974. *Ethiopia: Anatomy of a Traditional Polity*, Oxford University Press, Addis Ababa.

Markakis, John, 1992. "Lo Stato etnocratico", *Politica Internazionale*, XX(4):11-23.

McElroy, Ann et Patricia K. Townsend, 1989 (1985). *Medical Anthropology in Ecological Perspective*, Second edition, Westview Press, Boulder.

Meier, Gerald M. et Dudley Seers (eds), 1988. *I pionieri dello sviluppo*, "Quale sviluppo" 6-7, ASAL, Roma (ed. or. 1984, *Pioneers in Development*, Oxford University Press, Oxford).

Meinzen-Dick, Ruth, Richard Reidinger et Andrew Manzardo, 1995. *Participation in Irrigation*, Environment Department Papers, Participation Series No. 003, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

Mengistu Haile Mariam, 1984. *Central Report delivered by Mengistu Haile Mariam, Chairman of the PMAC and of COPWE, Commander-in-Chief of the Revolutionary Armed Forces*, Funding Congress of the Workers' Party of Ethiopia, Addis Ababa, September 1984.

Messerschmidt, Donald A. (ed.), 1981. *Anthropologists at Home in North America. Methods and Issues in the Study of One's Own Society*, Cambridge University Press, Cambridge.

Million Tesfaye, 1961. "Mutual-aid Associations Among the Kottu Galla of Harar", *University College of Addis Ababa Ethnological Society Bulletin*, (2):71-80.

Ministry of Education, 1984a. *A Comparative Study of the Effects of Kindergarten Education towards Peace and Human Rights*, Curriculum Department, Ministry of Education, Addis Ababa.

Ministry of Education, 1984b. *Education in Socialist Ethiopia - Origins Reorientation Strategy for Development*, Ministry of Education, Addis Ababa.

Moore, David B. et Gerald J. Schmitz (eds), 1995. *Debating Development Discourse. Institutional and Popular Perspectives*, MacMillan Press, London.

Moran, Emilio F., 1996a. "Goals and Indices of Development: An Anthropological Perspective", pages 211-240 in Emilio F. Moran (ed.), *Transforming Societies, Transforming Anthropology*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Moran, Emilo F. (ed.), 1996b. *Transforming Societies, Transforming Anthropology*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Morris, Timothy, 1991. *The Despairing Developer. Diary of an Aid Worker in the Middle East*, I. B. Tauris & Co., London.

Müller-Glodde, Ulrike (ed.), 1991. *Where there is no Participation... Insights, Strategies, Case Studies, "Dos and Don'ts" in Regional Rural Development, Asia*, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, Eschborn.

Narayan, Deepa, 1995. *Designing Community Based Development*, Environment Department Papers, Participation Series No. 007, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

Nati, Alexander, 1984. "Communal Labor in Malle: Survival or Disappearance", paper submitted to the Sixth Eastern African History Conference (voir Tesfa Mekonnen, 1988).

Nchari, Anthony Nforba, 1984. "People's participation in rural development through cooperatives. The case of the Ethiopian Peasant Associations", pages 247-280 in Alfred Mondjanagni (ed.), *People's Participation in Development in Black Africa*, IPD-Éditions Karthala, Paris.

Negarit Gazeta, 1978. "Proclamation No. 138 of 1978 - Cooperative Societies Proclamation", *Negarit Gazeta*, 37(7):41-48.

Negarit Gazeta, 1982. "Proclamation No. 223 of 1982 - Peasant Associations Consolidation Proclamation", *Negarit Gazeta*, 41(6):115-133.

Negussie, Birgit, 1988. *Traditional wisdom and modern development. A case-study of traiditional knowledge among elderly women in Southern Shewa, Ethiopia*, Studies in Comparative and International Education, No. 13, Institute of International Education, University of Stockholm, Stockholm.

NUPI, 1988. *Rural Service Delivery System in Sidamo and Bale Regions*, Addis Ababa.

Oberai, A. S. (ed.), 1988. *Land Settlement Policies and Population Redistribution in Developing Countries: Performace, Problems and Prospects*, Praeger, New York.

ODA, 1991. "Social Development: Discussion Paper for ODA/EC Seminar", Mimeographed, December 1991, London.

ODA, 1993. *Social Development Handbook. A Guide to Social Issues in ODA Projects & Programmes*, Social Development Department, Overseas Development Administration, London.

ODA, 1995. *A Guide to Social Analysis for Projects in Developing Countries*, Overseas Development Administration, HMSO, London.

OCDE, 1988. *Des partenaires dans l'action pour le développement: Les organisations non gouvernementales*, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

OCDE, 1989. *Development co-operation in the 1990s. Efforts and policies of the members of the Development Assistance Committee*, Report by Joseph C. Wheeler, Chairman of the Development Assistance Committee, Organization for Economic Co-operation and Development, Paris.

OCDE, 1991. *Coopération pour le développement. Efforts et politiques des membres du Comité d'Aide au Développement*, Rapport d'Alexandre R. Love, Président du Comité d'Aide au Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

OCDE, 1994. "Aid Co-ordination and Participatory Development/Good Governance", Note by the Secretariat, DCD(94)9, November 10, 1994, Organisation for Economic Co-operation and Development, Development Co-operation Directorate, Paris.

OCDE, 1995. *Le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques. Lignes directrices sur la coopération pour le développement*, Comité d'Aide au Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

OCDE, 1997. *Evaluation of Programs Promoting Participatory Development and Good Governance*, Development Assistance Committee (DAC) Expert Group on Aid Evaluation, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1985. "Sciences sociales, africanistes et faits de développement", in P. Boiral, P., J. F. Lauteri, Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Paysans, experts, chercheurs en Afrique Noire. Sciences sociales et développement rural*, Éditions Karthala, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1987. "Rapports de production, modes d'action économiques et logiques sociales: quelques interrogations", pp. 361-372 in Peter Geschière et Bernard Schlemmer (sous la direction de), *Terrains et perspectives. L'Anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Collection Colloques et Séminaires, Éditions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1988. "Peasant logics and development projects logics", *Sociologica Ruralis*, 28(2-3):216-226.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1990. "Populisme développementiste et populisme en sciences sociales: idéologie, action, connaissance", *Cahiers d'Études africaines*, 120, XXX(4):475-492.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1991a. "L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique?", *Bulletin de l'APAD*, 1:7-11.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1991b. "Savoirs populaires et agents de développement", pages 17-42 in Jean-Pierre Olivier de Sardan et Elisabeth Paquot (sous la direction de), *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, GRET, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1991c. "Paysanneries", pages 565-568 in Pierre Bonte et Michel Izard (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. 2e édition revue (juillet 1992), Presses Universitaires de France, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. APAD, Collection "Hommes et Sociétés", Editions Karthala, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 1996. "Les contraintes du marché du d'eveloppement", pages 77-92 in Daniel Fino (sous la direction de), *Impasses et promesses. L'ambiguïté de la coopération au développement*. Nouveaux Cahiers de l'IUED, Genève, Presses Universitaires de France, Paris.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre et Elisabeth Paquot (sous la direction de), 1991. *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*. GRET, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.

ORSTOM, 1984. *Le développement rural en questions. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires. Maghreb - Afrique noire - Mélanésie*. Collection Mémoires, Editions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

ORSTOM, 1985. *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM. Journées d'Etude des 13 et 14 décembre 1984*. Collection Colloques et Séminaires, Editions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

ORSTOM, 1986. *L'exercice du développement. Dynamiques des systèmes agraires*. Collection Colloques et Séminaires, Editions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

ORSTOM, 1987. *Comprendre pour agir. Le développement rural. Dynamique des systèmes agraires*. Collection Colloques et Séminaires, Editions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

ORSTOM, 1988. "Systèmes de production agricole en Afrique tropicale", *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 23, n. 3-4, 1987.

ORSTOM, 1990. *La dimension économique. Dynamiques des systèmes agraires*. Collection Colloques et Séminaires, Editions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

Ortiz, Sutti (ed.), 1983. *Economic Anthropology. Topics and Theories*, Society for Economic Anthropology. Monographs in Economic Anthropology, No. 1, University Press of America, Lanham.

Pankhurst, Alula, 1992. *Resettlement and famine in Ethiopia. The villagers' experience*, Manchester University Press, Manchester.

Pankhurst, Helen, 1992. *Gender, Development and Identity. An Ethiopian Study*, Zed Books, London.

Pankhurst, Richard et Endreas Eshete, 1958. "Self-Help in Ethiopia", *Ethiopia Observer*, (2)11.

Pankhurst, Richard, 1990. *A Social History of Ethiopia*, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Partridge, William L. (ed.), 1984. *Training Manual in Development Anthropology*. A special publication of the American Anthropological Association and the Society for Applied Anthropology, Number 17, American Anthropological Association, Washington D.C.

Partridge, William L. et Dennis M. Warren, 1984. "Introduction: Development Anthropology and the Life Cycle of Development Projects", pages 1-7 in William L. Partridge (ed.), *Training Manual in Development Anthropology*. A special publication of the American Anthropological Association and the Society for Applied Anthropology, Number 17, Washington D.C.

Pausewang, Siegfried, 1994. "Local Democracy and Central Control", pages 209-230 in Abebe Zegeye et Siegfried Pausewang (eds), *Ethiopia in Change: Peasantry, Nationalism and Democracy*, British Academic Press, London.

Pausewang, Siegfried, Fantu Cheru, Stefan Brüne, Eshetu Chole (eds), 1990. *Ethiopia: Options for Rural Development*. Zed Books, London.

Pavanello, Mariano (ed.), 1987. *Which anthropology for which development?*, *L'Uomo* 11(2).

Perrot, Marie-Dominique, Gilbert Rist et Fabrizio Sabelli, 1992. *La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne*, Presses Universitaires de France, Paris.

Petiteville, Franck, 1995. *La coopération décentralisée. Les collectivités locales dans la coopération Nord-Sud*, Logiques Politiques, L'Harmattan, Paris.

Plattner, Stuart (ed.), 1985. *Markets and Marketing*. Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 4, University Press of America, Lanham.

Plattner, Stuart (ed.), 1989. *Economic Anthropology*. Stanford University Press, Stanford.

Pollera, A, 1940. *L'Abissinia di ieri, osservazioni e ricordi*, Roma.

Poluha, Eva, 1988. The Producers' Cooperatives as an Option for Women - a Case Study from Ethiopia", pages 139-152 in Hans Hedlund (ed.), *Cooperatives Revisited*. Seminar Proceedings No. 21, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Price, David, 1989. *Before the Bulldozer. The Nambiquara Indians & The World Bank*, Seven Locks Press, Cabin John, MD.

Prouteaux, Maurice, 1931. "Quelques exemples de l'utilité pratique des études ethnologiques", *Journal de la Société des Africanistes*, 1:195-206.

Putnam, R. D., 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton

Racelis, Mary, 1992. "The United Nations Children's Fund: Experience with People's Participation", pages 59-67 in Bhuvan Bhatnagar et Aubrey C. Williams (eds), *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C.

Rahnema, Majid, 1992a. "Participation", pages 116-131 in Wolfgang Sachs (ed.), *The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power*, Zed Books, London.

Rahnema, Majid, 1992b. "Poverty", pages 158-176 in Wolfgang Sachs (ed.), *The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power*, Zed Books, London.

Reining, Conrad C., 1966. *The Zande Scheme. An Anthropological Case Study of Economic Development in Africa*, Northwestern University Press, Evanston.

Rey, Pierre-Philippe, 1993. "L'anthropologue et l'engagement. De la politique à la pratique", pages 161-176 in Catherine Choquet, Olivier Dollfus, Étienne Le Roy et Michel Vernières (sous la direction de), *États des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Economie et développement, Karthala, Paris.

Rist, Gilbert, 1996. *Le Développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris (trad. it. *Lo sviluppo. Storia di una credenza occidentale*, Bollati Boringhieri, Torino).

Rist, Gilbert (sous la direction de), 1994. *La culture, otage du développement?* EADI, Collection L'Homme et la Société, Éditions L'Harmattan, Paris.

Rist, Gilbert et Fabrizio Sabelli (sous la direction de), 1986. *Il était une fois le développement...* Éditions d'en bas, Lausanne.

Robertson, A. F., 1984. *People and the State. An Anthropology of Planned Development*, Cambridge Studies in Social Anthropology, Cambridge University Press, Cambridge.

Roseberry, William, 1989. "Peasants and the World", pages 108-126 in Stuart Plattner (ed.), *Economic Anthropology*, Stanford University Press, Stanford.

Rostow, Walter W., 1962. *Gli stadi dello sviluppo economico*, Einaudi, Torino.

Rouse, John, 1995. "Participation paysanne à la vulgarisation au moyen de petits groupements: l'expérience récente de la FAO", pages 101-111 in Hartmut Schneider avec Marie-Hélène Libercier (sous la direction de), *Mettre en œuvre le développement participatif*, Séminaires du Centre de Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

RRC, 1981. *Beles Settlement Project*, Relief and Rehabilitation Commission, Addis Ababa.

Rudqvist, Andres, 1992. "The Swedish International Development Authority: Experience with Popular Participation", pages 46-58 in Bhuvan Bhatnagar et Aubrey C. Williams (eds), *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C.

Rutz, Henry J. et Benjamin S. Orlove (eds), 1989. *The Social Economy of Consumption*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 6, University Press of America, Lanham.

Sabelli, Fabrizio, 1993. *Recherche anthropologique et développement*, Éditions de l'Institut d'Ethnologie, Neuchatel; Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

Sachikonye, Lloyd M., 1995. "From «Equity» and «Participation» to Structural Adjustment: State and Social Forces in Zimbabwe", pages 178-200 in David B. Moore et Gerald J. Schmitz (eds), *Debating Development Discourse. Institutional and Popular Perspectives*, MacMillan Press, London.

Sachs, Ignacy, 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*, Éditions Economie et Humanisme et les Éditions Ouvrières, Paris.

Sachs, Ignacy, 1986. *Ecodesenvolvimento. Crescer sem destruir*, Edições Vértice, São Paulo.

Sachs, Ignacy, 1988. *I nuovi campi della pianificazione*, Edizioni Lavoro, Roma (ed. or. *Développer: le champs de planification*, Université Coopérative Internationale, Paris, 1984).

Sachs, Ignacy, 1993. *L'écodéveloppement. Stratégies de transition vers le XXI^e siècle*, Syros, Paris (tr. it. *Strategie di transizione verso il XXI secolo*, Editrice Missionaria Italiana, Bologna, 1993).

Sachs, Ignacy, 1993. *Un modello di sviluppo alternativo per il Brasile*, Editrice Missionaria Italiana, Bologna.

Sachs, Ignacy, 1995. *Searching For New Development Strategies. The Challenges of the Social Summit*, Policy Papers 1, Management of Social Transformations, UNESCO, Paris.

Sachs, Wolfgang, 1990. "Archéologie du concept du développement", *Inter culture* 23(4), Montréal (trad. it. 1990, "Per un'archeologia dell'idea di sviluppo", *Volontari e Terzo Mondo*, 17(7):13-42).

Sachs, Wolfgang (ed.), 1992. *The Development Dictionary. A Guide to Knowledge as Power*, Zed Books, London.

Salem-Murdock, Muneera et Michael M. Horowitz avec Monica Sella (eds), 1990. *Anthropology and Development in North Africa and Middle East*, IDA Monographs in Development Anthropology, Westview Press, Boulder.

Salisbury, Richard F., 1983. "Anthropological Economics and Development Planning", pages 399-419 in Sutti Ortiz (ed.) *Economic Anthropology. Topics and Theories*, Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 1, University Press of America, Lanham.

Salole, Gerard M., 1982. "The Development of Edir and Mahaber in Addis Ababa", *North East African Studies*, (2)3.

Salole, Gerard M., 1986. "'Ikub', 'Edir' and Meredaja Mahaber as Potential Development Tools in Addis Ababa", paper submitted to the Symposium on the Centenary of Addis Ababa, November 24th-25th, 1986.

Samuels, J.C., 1985. *Resettlement Strategy Proposal*, Ethiopian Highlands Reclamation Study, Working Paper No. 28, Ministry of Agriculture, FAO, Addis Ababa.

Sánchez Arnau, Juan Carlos et Dominique Desjeux (sous la direction de), 1983. *La culture clé du développement.* UNESCO, Paris (1995, Éditions L'Harmattan, Paris).

Schlemmer, Bernard, 1987. "L'anthropologue face au développement ou le savant face au politique?", pages 15-22 in ORSTOM, *Terrains et perspectives. L'Anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement,* Collection Colloques et Séminaires, Éditions de l'ORSTOM, Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, Paris.

Schmitz, Gerard J., 1995. "Democratization and Demystification: Deconstructing «Governance» as Development Paradigm", pages 54-90 in David B. Moore et Gerald J. Schmitz (eds), *Debating Development Discourse: Institutional and Popular Perspectives,* International Political Economy Series, MacMillan Press, London.

Schmitz, Jean, 1990. "L'anthropologie et les disciplines du développement", *Cahiers d'Études africaines,* 120, XXX(4):493-507.

Schneider, Harold K., 1988. "Principles of Development: A View from Anthropology", pages 61-79 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development,* Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Schneider, Hartmut avec Marie-Hélène Libercier (sous la direction de), 1995. *Mettre en oeuvre le développement participatif,* Séminaires du Centre de Développement, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

Schönhuth, Michael (ed.), 1991. *The Socio-Cultural Dimension in Development: The Contribution of Sociologists and Social Anthropologists to the Work of Development Agencies. Workshop Proceedings,* Working Group on Development Anthropology (AGEE), Sonderpublikation der GTZ, No. 249, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, Eschborn.

Schuerkens, Ulrike, 1995. *Le développement social en Afrique contemporaine. Une perspective de recherche inter- et intrasocietale,* Logiques sociales, Éditions L'Harmattan, Paris.

Schumann, Debra A. et William L. Partridge (eds), 1989. *The Human Ecology of Tropical Land Settlement in Latin America,* Westview Special Studies on Latin America and the Caribbean, Westview Press, Boulder.

Schwartz, N., 1981. "Anthropological Views of Community and Community Development", *Human Organization,* 40(4):313-322.

Scudder, Thayer, 1985 (1991). "A Sociological framework for the Analysis of New Land Settlements", in Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First: Sociological Variables in Rural Development,* Oxford University Press, New York.

Scudder, Thayer, 1988. "The Institute for Development Anthropology: The Case for Anthropological Participation in the Development Process", pages 365-385 in John W. Bennett et John R. Bowen (eds), *Production and Autonomy. Anthropological Studies and Critiques of Development,* Society for Economic Anthropology, Monographs in Economic Anthropology, No. 5, University Press of America, Lanham.

Scudder, Thayer et Elisabeth Colson, 1982. "From Welfare to Development: A Conceptual Framework for the Analysis of Dislocated People" in Art Hansen et Anthony Oliver-Smith (eds), *Involuntary Immigration and Resettlement. The Problems and Responses of Dislocated People,* Westview Press, Boulder.

SEADZ, 1988a. "Yemahaberat maderaja bodon ametana riport - Sene 30 qen 1980 a.mi." (Annual report of the Cooperative Promotion Team - July 7th, 1988, in Amharic), Cooperative and Agricultural Development Promotion Department, SEADZ, Asella.

SEADZ, 1988b. "Begebrena minister yedebub misraq qetana gebrena lemat tse/bet ye1979/80 a.mi. yesera afetsatsem riport, hamle 1980 a.mi." (Annual report of the SEADZ for the year 1987/88 - July 1988, in Amharic), Planning and Programming Service, SEADZ, Asella.

Shack, William A., 1966. *The Gurage: A People of the Ensete Culture,* International African Institute, London, Oxford University Press.

Shack, William A., 1973. "Urban Ethnicity and Cultural Process of Urbanisation in Ethiopia", in Southall (ed.), *Urban Anthropology,* New York, Oxford University Press.

Shack William A., 1974, *The Central Ethiopians. Amhara, Tigriña and Related Peoples,* International African Institute, London.

Simmons, Frederick J., 1960. *Northwest Ethiopia: Peoples and Economy,* University of Wisconsin Press, Madison.

Sisay Gebregiorgis, 1987. "The Role of Agricultural Service Cooperatives in the Distribution of Fertilizers to Farmers", Mimeo, Paper presented to a symposium on the use of fertilizers organized by the FAO National Fertilizers Inputs Unit, Ministry of Agriculture, March 1987.

Sivini, Giordano, 1986. "Famine and the Resettlement Programme in Ethiopia", *Africa,* vol. XLI, n. 2, June 1986, Istituto Italo Africano, Roma.

SIDA, 1985. Proposal for SIDA support to rural development in Arsi and Bale 1986/87-1988/89. Addis Ababa.

Smillie, Ian et Henny Helmich (sous la direction de), 1993. *Organisations Non Gouvernementales et Gouvernements: Une association pour le développement,* Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris.

Smith, Carol, 1996. "Development and the State: Issues for Anthropologists", pages 25-56 in Emilio F. Moran (ed.), *Transforming Societies. Transforming Anthropology,* The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Smith, Carol, 1983. "Regional Analysis in World-System Perspective: A Critique of Three Structural Theories of Uneven Development", pages 307-359 in Sutti Ortiz (ed.), *Economic Anthropology. Topics and Theories,* Society for

Economic Anthropology. Monographs in Economic Anthropology, No. 1, University Press of America, Lanham.

Smith, M. Estellie, 1989. "The Informal Economy", pages 292-317 in Stuart Plattner (ed.), *Economic Anthropology*, Stanford University Press, Stanford.

Smith, Peter (ed.), 1987. *Project Identification in Developing Countries. Identifying Better Development Initiatives in the Agricultural and Rural Sectors. Proceedings of a Conference at IDPM in September 1987*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, Manchester.

Sorenson, John, 1995. "The Horn of Africa: States of Crisis", pages 1-30 in John Sorenson (ed.), *Disaster and Development in the Horn of Africa*, International Political Economy Series, MacMillan Press, London.

Spitz, Pierre, 1992. "International Fund for Agricultural Development: Experience with People's Participation", pages 36-45 in Bhuvan Bhatnagar et Aubrey C. Williams (eds), *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C.

Stiefel, Matthias et Marshall Wolfe, 1994. *A Voice for the Excluded. Popular Participation in Development. Utopia or Necessity?*, Zed Books, London.

Survival International, 1988. *For Their Own Good. Ethiopia's Villagisation Programme*, Survival International, London.

Tegegne Teka, 1988. "The State and Rural Cooperatives in Ethiopia", pages 125-137 in Hans Hedlund (ed.), *Cooperatives Revisited*, Seminar Proceedings no. 21, Scandinavian Institute of African Studies, Uppsala.

Temesgien Gobena, 1957. "Gege, Dabo and Other Communal Labours, Mainly Among the Oromo of Western Sawa and Wollega", *University College of Addis Ababa Ethnological Society Bulletin*, 7:65-76.

Tesfa Mekonnen, 1988. "Tradition and change: The study of traditional Ari's Voluntary Labor Organizations (South-West Ethiopia)", paper submitted to the Tenth International Conference of Ethiopian Studies, Paris, August 25th-26th, 1988.

Tesfaye Assefa, 1993. "Rural Credit in Ethiopia", Addis Ababa, November 1993.

Teshome G. Wagaw, 1979. *Education in Ethiopia - Prospect and Retrospect*, University of Michigan Press, Ann Arbor.

Thompson, John, 1995. "Participatory Approaches in Government Bureaucracies: Facilitating the Process of Institutional Change", *World Development*, 23(9):1521-1554.

Tirfe Mammo, 1995. *Meeting the Challenge of Poverty Focus on Ethiopia. The Role of Indigenous Knowledge, Traditional Practices and Local Institutions*, Department of Sociology, Uppsala University, Uppsala.

Tommasoli, Massimo, 1989. "Inventario e campionatura delle Service Cooperatives. Rapporto di missione", Istituto Italo-Africano, Roma, January 10th, 1989.

Tommasoli, Massimo, 1990. "Some Notes on Service Cooperatives in Arsi and Bale Regions", pages 229-237 in Richard Pankhurst, Ahmed Zekaria et Taddese Beyene (eds), *Proceedings of the First National Conference of Ethiopian Studies, Addis Ababa, April 11-12, 1990*, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Tommasoli, M., 1991. "L'antropologia, i processi di sviluppo e l'azione delle agenzie internazionali", *La Ricerca Folklorica*, 23:46-51

Tommasoli, Massimo, 1993. *Somalia sanità difficile*, Istituto Italo-Africano, Roma.

Tommasoli, Massimo, Guido Bertolaso et Agostino Miozzo, 1990. *Salute, sviluppo e cooperazione in Etiopia: l'esperienza italiana*, Istituto Italo-Africano, Roma.

Tommasoli, Massimo, Richard Pankhurst, Francesca Agneta, Carol Djeddah et Agostino Miozzo, 1990. *Cooperazione e sanità in Eritrea*, Istituto Italo-Africano, Roma.

Tsehai Berhane-Selassie (ed.), 1991. *Gender Issues in Ethiopia*, Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University, Addis Ababa.

Turton, David, 1988. "Anthropology and Development", pages 126-159 in P. F. Leeson et M. M. Minogue (eds), *Perspectives in Development. Cross-Disciplinary Themes in Development*, Manchester University Press, Manchester.

UNDP, 1991. *Human Development Report 1991*, Oxford University Press, Oxford.

UNDP, 1992. *Rapporto sullo sviluppo umano 1. Come di definisce, come si misura*, Rosenberg & Sellier, Torino (ed. orig. *Human Development Report 1990*, Oxford University Press, Oxford, 1990).

UNDP, 1993. *Human Development Report 1993*, Oxford University Press, Oxford.

UNDP, 1994. *Human Development Report 1994*. Oxford University Press, Oxford (trad. it. *Rapporto sullo sviluppo umano 4. Decentrare per partecipare*, Rosenberg & Sellier, Torino, 1994).

UNDP, 1995. *Rapporto sullo sviluppo umano 6. La parte delle donne*, Rosenberg & Sellier, Torino (ed. orig. *Human Development Report 1995*, Oxford University Press, Oxford, 1995).

UNDP, 1996. *Rapporto sullo sviluppo umano 7 Il ruolo della crescita economica*. Rosenberg & Sellier, Torino (ed. orig. *Human Development Report 1996*, Oxford University Press, Oxford, 1996).

Uphoff, Norman, 1991. "Fitting Projects to People", pages 467-511 in Michael M. Cernea (ed.), *Putting People First. Sociological Variables in Rural Development*, Second edition, The World Bank, Oxford University Press, Oxford.

Uphoff, Norman, 1992. "Monitoring and Evaluating Popular Participation in World Bank-Assisted Projects", pages 135-153 in Bhuvan Bhatnagar et Aubrey C. Williams (eds), *Participatory Development and the World Bank. Potential Directions for Change*, World Bank Discussion Papers N. 183, The World Bank, Washington D.C

USAID, 1995. *Core Report of the New Partnership Initiative*, Draft, July 21, 1995, Washington D.C.

Vansy, Joseph, 1994. "La politique étrangère des Etats-Unis et l'Ethiopie", pages 97-129 in Samir Amin, *L'ethnie à l'assaut des nations. Yougoslavie, Ethiopie*, UNRISD/Forum du Tiers Monde, Éditions L'Harmattan, Paris.

van Willingen, John, Barbara Rylko-Bauer et Ann McElroy (eds), 1989. *Making our Research Useful. Case Studies in the Utilization of Anthropological Knowledge*, Westview Special Studies in Applied Anthropology, Westview Press, Boulder.

van Willingen, John, 1986. *Applied Anthropology. An Introduction*, Bergin and Garvey Publishers, South Hadley, Massachusetts.

Dieci Paolo et Claudio Viezzoli (eds), 1992. *Resettlement and Rural Development in Ethiopia. Social and economic research, training and technical assistance in the Beles Valley*, Franco Angeli, Milano.

Volpini, Domenico, 1993. *Antropologia e sviluppo. Linee epistemologiche per un'antropologia dello sviluppo*, CUAMM, Padova.

Vondal, P. J., 1988. *Improving Non-Project Assistance Through Better Social and Institutional Analysis*, Social/Institutional Working Paper No. 1, Office of Development Planning, Bureau for Africa. AID, Washington D.C.

Wallerstein, Immanuel, 1985. *Il capitalismo storico. Economia, politica e cultura di un sistema-mondo*, Einaudi, Torino (ed. orig. *Historical Capitalism*, 1983).

Wallerstein, Immanuel, 1991. *Unthinking Social Science. The Limits of Nineteenth-Century Paradigms*, Polity Press, Cambridge (trad. it. *La scienza sociale: come sbarazzarsene. I limiti dei paradigmi ottocenteschi*, Il Saggiatore, Milano, 1995).

Wallman, Sandra, 1969. *Take Out Hunger. Two Case Studies of Rural Development in Basutoland*. London School of Economics Monographs on Scial Anthropology. Athlone Press. London.

Wallman, Sandra (ed.), 1977a. *Perceptions of Development*, Cambridge University Press, Cambridge.

Wallman, Sandra, 1977b. "Introduction", pages 1-16 in Sandra Wallman (ed.), *Perceptions of Development*, Cambridge University Press, Cambridge.

Warren, D. Michael, L. Jan Slikkerveer et David Brokensha (eds), 1995. *The Cultural Dimension of Development. Indigenous Knowledge Systems*, Intermediate Technology Studies in Indigenous Knowledge and Development, Intermediate Technology Publications, London.

Watson, Gabrielle et N. Vijay Jagannathan, 1995. *Participation in Water & Sanitation*, Environment Department Papers, Participation Series No. 002, Social Policy and Resettlement Division, The World Bank, Washington D.C.

Whyte, William Foote (ed.), 1991. *Participatory Action Research*, Sage, London.

Wilk, Richard R. (ed.), 1989. *The Household Economy. Reconsidering the Domestic Mode of Production*, Westview Press, Boulder.

Williams, Gavin, 1976. "Taking the part of peasants: rural development in Nigeria and Tanzania", in Peter Gutkind et Immanuel Wallerstein (eds), *The Political Economy of Contemporary Africa*, Sage, Beverly Hills.

Williams, Gavin, 1981. "The World Bank and the Peasant Problem", in J. Heyer, P. Roberts et G. Williams (eds), *Rural Development in Tropical Africa*, St. Martin's Press, New York.

Williams, Gavin, 1986. "Rural Development: Partners and Adversaries", *Rural Africana*, 25-6:11-23.

Wilson, Godfrey e Monica Hunter, 1945. *The Analysis of Social Change*, Cambridge University Press, Cambridge.

Wood, Adrian, 1982. "Spontaneous Agricultural Resettlement in Ethiopia, 1950-74", chapter 22 in John I. Clarke et Leszek A. Kosinski (eds), *Redistribution of Population in Africa*, Heinemann, London.

Wood, Adrian, 1985. "Population Redistribution and Agricultural Settlement Schemes in Ethiopia, 1958-80", pages 84-111 in John I. Clarke, Mustafa Khogali et Leszek A. Kosinski (eds), *Population and Development Projects in Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.

World Bank, 1981. *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action* [The Berg Report], The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1985. *Sustainability of Projects: First Review of Experiences*, Operation Evaluation Department, The World Bank, Washington D.C.,

World Bank, 1988. *The Social Dimensions of Adjustment: Conceptual, Empirical and Policy Frameworks. Summary Volume*, Draft, September 1988, The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1992. *Memorandum and recommendation of the President of the International Development Association to the Executive Directors on a proposed credit of SDR 104.9 million to Ethiopia for an Emergency Recovery and Reconstruction Project. March 9, 1992*. Report No. P-5702-ET, The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1993. *Social Dimensions of Adjustment*, an evaluation of the SDA programme presented at the SPA "Working Group on Poverty and Social Policy", Oslo, September 1993.

World Bank, 1994a. *Resettlement and Development: The Bankwide Review of Projects Involving Involuntary Resettlement 1986-1993*, Environment Department, The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1994b. *Eritrea - Options and strategies for growth*, 2 vol. The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1995. *Status Report on Poverty in Sub-Saharan Africa* (testo della task force sulla riduzione della povertà in Africa).

World Bank, 1996a. *The World Bank Participation Sourcebook*, Environmentally Sustainable Development, The World Bank, Washington D.C.

World Bank, 1996b. *Task Group Report, Social Development and Results on the Ground*, The World Bank, Washington D.C. October 18, 1996.

World Bank, 1997. *World Development Report*, Oxford University Press, Oxford.

Wulff, Robert M. et Shirley J. Fiske (eds), 1987. *Anthropological Praxis. Translating Knowledge into Action*, Westview Press, Boulder.

Yitfessah Alemu, 1988. "Traditional Methods and Forms of Cooperation in Ethiopia", pages 203-209 in *Proceedings of the Ninth International Congress of Ethiopian Studies, Moscow, August 26th-29th, 1986*, vol. 2, Moscow.

Yoseph Ferede, 1985. "Organization of agricultural cooperatives in Arsi Administrative Region, Ethiopia". Masters in Development Studies, Institute of Social Studies, The Hague, October 1985.

GLOSSAIRE

adi mahabär	comité de village
aräge	alcool domestique fort
awrajja	province
bayto	assemblée (Tegré)
berr	littéralement «argent»: monnaie de l'Éthiopie et, jusqu'en 1997, aussi de l'Érithrée (où le *berr* a été remplacé par le *nacfa*)
bet	maison
borde	boisson
däbo	association d'entraide, travail échangé sur une base de réciprocité
däga	étage bio-climatique supérieur, froid
därg	littéralement «comité»: Comité militaire secret présidé par Mängestu Haylä Maryam
edder	association d'entraide, funéraire à l'origine
enda	littéralement «maison»: lignage
enjära	crêpe de *téf*, base de la nourriture éthiopienne
equb	tontine
ensät	faux-bananier (*ensete edulis*)
gasha	littéralement «bouclier» ou «terre du bouclier»: unité fiscale, tenure donnée aux soldats, équivalente à 40 hectares environ
gazeta	gazette (*negarit gazeta*: Journal Officiel)
gäbbar	tributaire: au Nord, titulaire d'un *rest*, au Sud, tenancier précaire
ghibbo	association d'entraide, travail du même genre que le *däbo*
gote	sous-unité territoriale

gult (gulti)	concession révocable du produit fiscal d'un territoire à un dignitaire *(mäkonnen)* en retour de services: au Sud, tendait à devenir une concession foncière héréditaire
gultäññä	concessionnaire d'un *gult*
hudad	«réserve» des concessionnaires, cultivée par des «corvées»
jage	association d'entraide, travail du même genre que le *däbo*
kire	association analogue à l'*eddir*
kitta	pain non fermenté
mahabär	association votive, puis toute association
mahabär li-mat	comité de développement
mahabär eminet	association votive
mahatot	corvée décidée par le *bayto* pour l'accomplissement de travaux d'intérêt communautaire
mälba	première étape de développement d'une coopérative de producteurs pendant le *Därg*
mändär	communauté (lieu), village, hameau
mäsgäl	littéralement «croix»: fête de la croix, célébrée le 27 septembre
gäbäle	sous-district
geddus	saint
golla	étage bio-climatique inférieur, chaud et impaludé
rest (resti)	tenure lignagère héritée et inaliénable (Amhara, Tegréens)
restäñña	détenteur de droit *rest*, propriétaire de terre *rest*
sänbäte	réunion hebdomadaire dans l'église pendant laquelle on distribuait de la nourriture aux pauvres
sellasé	trinité

sera	littéralement «travail»; échange de travail sur une base de réciprocité (Käbata et Hadiya)
shangella	nègre
shängo	assemblée (Amhara)
shero	purée de pois
shumagallè	personne âgée
suwa	boisson
tabia	sous-unité administrative (sous-district)
täj	hydromel
tälla	boisson de céréales fermentées
téf	céréale à la base de l'*enjära*
tukul	hutte
wälba	deuxième étape de développement d'une coopérative de producteurs pendant le *Därg*
wäland	troisième étape de développement d'une coopérative de producteurs pendant le *Därg*
wänfäl	association d'entraide, travail échangé sur une base de réciprocité
wäräda	district d'une province ou *awrajja*
wäyna däga	étage bio-climatique intermédiaire, «à vigne»
wätt	ragoût, sauce où est trempée l'*enjära*
wobera	association d'entreaide, travail échangé sur une base de réciprocité
wofarà	système de réciprocité basé sur le principe d'une aide mutuelle
yeges temhert bet	école de prêtres coptes
zämächa	campagne (militaire, pour le développement, pour la réinstallation)

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Chapitre six

Éthiopie, Addis Abäba: Célébration de la fête religieuse du *Mäsqäl* (septembre 1985).

Éthiopie, Addis Abäba: Célébration de la fête du 1er mai 1986 sur la Place de la Révolution.

Éthiopie, Arsi, juillet 1988: Etablissement rural dans la *wäräda* de Shirka.

Éthiopie, Arsi, 1989: Nouveau village créé à la suite de la campagne de villagisation dans la *awrajja* de Chilalo, près du chef-lieu régional d'Asälla.

Chapitre sept

Éthiopie, Beles, septembre 1986: Femmes Gumuz.

Éthiopie, Beles, septembre 1986: Hutte d'un nouveau village en construction.

Éthiopie, Beles, septembre 1986: L'entrepôt d'un village de réinstallation.

Éthiopie, Beles, février 1988: Les autorités locales attendant l'arrivée d'une délégation gouvernementale italiennne sur la piste d'atterrissage construite par le Projet.

Éthiopie, Beles, février 1987: Terres mises en culture par le Projet employant les moyens mécanisés pour la préparation des sols et la main-d'oeuvre de la population réinstallée pour les autres opérations agricoles.

Éthiopie, Beles, février 1987: Aides alimentaires utilisées pour compenser les populations réinstallées pour le travail fait sur les terres du Projet.

Éthiopie, Beles, février 1987: Déboisement près d'une installation de récente institution.

Chapitre huit

Érythrée, Sahel, juin 1994: Pierres rassemblées par la population locale comme contribution en nature pour la construction d'une école primaire à Adhoba.

Érythrée, juin 1994: Une rue de Nacfa qui témoigne des bombardements subis pendant la guerre.

Érythrée, juin 1994: Centre sanitaire financé par le Fonds de Réhabilitation de la Communauté (*Eritrean Community Rehabilitation Fund* - ECRF) dans le Semhar.

Érythrée, juin 1994: Pont en construction près d'Asmära grâce aux fonds de l'ECRF.

TABLE DES CARTES

Chapitre six
Éthiopie, 1983.
Éthiopie, Arsi, 1988.

Chapitre sept
Localisation du Beles, 1986.
Beles, schéma hydrographique, 1986.

Chapitre huit
Éthiopie, répartition administrative, 1974 et 1994.
Éthiopie et Érythrée, 1992.
Érythrée, 1994.

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'A.N.R.T.

Dépôt légal : Avril 2002